



No 2
200-4187



2-20 4/487

BIBLIOTECA	AL REAL
GRANADA	
Sala:	IMP
Estante:	4
Número:	0025

Biblioteca Universitaria	
GRANADA	
Sala	A
Estante	23
Tabla	
Número	35

8747

RECUEIL
DE PLANCHES
SUR
LES SCIENCES
ET LES ARTS.

12

1747

THE COLLEGE

OF THE BAY

OF NEW ENGLAND

IN THE YEAR 1747

RECUEIL
DE PLANCHES,
SUR
LES SCIENCES
ET LES ARTS.



RECUEIL

DE MANUSCRITS

DE

LES SCIENCES

ET LES ARTS.

RECUÉIL
DE PLANCHES,
SUR
LES SCIENCES,
LES ARTS LIBÉRAUX,
ET
LES ARTS MÉCANIQUES,
AVEC LEUR EXPLICATION.

SECONDE LIVRAISON, EN DEUX PARTIES.

PREMIERE PARTIE. 233 Planches.



A PARIS,

Chez {
BRIASSON, *rue Saint Jacques, à la Science.*
DAVID, *rue & vis-à-vis la Grille des Mathurins.*
LE BRETON, *Imprimeur ordinaire du Roy, rue de la Harpe.*
DURAND, *rue du Foin, vis-à-vis la petite Porte des Mathurins.*

M. DCC. LXIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

RECUEIL

DE PLANCHES

208

LES SCIENCES

LES ARTS LIBÉRAUX

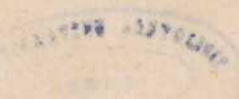
ET

LES ARTS MÉCANIQUES,

AVEC LEUR ÉPLICATION

SECONDE LIVRAISON, EN DEUX PARTIES.

PREMIÈRE PARTIE



A PARIS,

BRASSON, au Salon National, 425
DAVID, au Salon National, 425
LEBERTON, au Salon National, 425
DURAND, au Salon National, 425

M D C C L X I I I

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI

AVIS AUX RELIEURS,

Pour la direction des deux Volumes de la seconde Livraison.

PREMIERE PARTIE.

P RÉFACE & Feuilles préliminaires	14 Pages.	Boutonnier Faiseur de moules de bouton ,	
Explication du Balancier	2 Pages.	Boutonnier en métal	6 Planches.
Balancier	5 Planches ,	Explication du Boyaudier	1 Page.
Explication du Métier à bas & Faiseur de bas		Boyaudier	1 Planche.
au métier	3 Pages.	Explication de la Brasserie	1 Page.
Métier à faire des bas	7 Planches ,	Brasserie	5 Planches.
	<i>dont six doubles.</i>	Explication du Brodeur	1 Page.
Travail du Bas au métier	4 Planches ,	Brodeur	2 Planches.
	<i>dont deux doubles.</i>	Explication de la Fonderie en caractères	3 Pages.
Explication du Batteur-d'Or	1 Page.	Fonderie en caractères	8 Planches.
Batteur-d'Or	2 Planches.	Explication des caractères anciens & mod.	17 Pages.
Explication du Blanc de baleine	1 Page.	Caractères anciens & modernes	25 Planches.
Blanc de baleine	1 Planche.	Explication de l'écriture	16 Pages.
Explication du Blanchissage des toiles	1 Page.	écriture	16 Planches.
Blanchissage des toiles	2 Planches.	Explication du Cardier	1 Page.
Explication du Blason	26 Pages.	Cardier	1 Planche.
Blason	27 Planches ,	Explication du Cartier	5 Pages.
	<i>dont une triple.</i>	Cartier	6 Planches.
Explication du Boisselier	1 Page.	Explication du Cartonier & Gauffreur en	
Boisselier	2 Planches.	carton	1 Page.
Explication du Bonnetier à la foule	1 Page.	Cartonnier & Gauffreur en carton	2 Planches.
Bonnetier à la foule	2 Planches.	Explication du Ceinturier	1 Page.
Explication du Boucher	1 Page.	Ceinturier	2 Planches.
Boucher	2 Planches.	Explication du Chainetier	1 Page.
Explication du Bouchonnier	1 Page.	Chainetier	3 Planches.
Bouchonnier	1 Planche.	Explication du Chamoiseur & Mégissier	2 Pages.
Explication du Boulanger	1 Page.	Chamoiseur & Mégissier	5 Planches.
Boulangier	1 Planche.	Explication du Chandelier	1 Page.
Explication du Bourrelier & Bourrelier-Bâ-		Chandelier	2 Planches.
tier	3 Pages.	Explication du Chapelier	1 Page.
Bourrelier & Bourrelier-Bâtier	7 Planches.	Chapelier	3 Planches.
Explication du Bourfier	2 Pages.	Explication de la Charpente	11 Pages.
Bourfier	3 Planches.	Charpente	53 Planches ,
Explication du Boutonnier Faiseur de moules			<i>à cause des n. 30 & 39 qui sont redou-</i>
de bouton, Boutonnier en métal	2 Pages.		<i>blés, Il y a 27 Planches doubles.</i>

SECONDE PARTIE.

F rontispice	4 Pages.	Explication du Coffretier-Malletier-Bahutier	1 Page.
Explication du Charron	2 Pages.	Coffretier-Malletier-Bahutier	3 Planches.
Charron	7 Planches ,	Explication du Confiseur	3 Pages.
	<i>dont une double.</i>	Confiseur	5 Planches.
Explication de la Chasse	31 Pages.	Explication de la Corderie	2 Pages.
Chasse	23 Planches.	Corderie	4 Planches ,
Explication du Chauderonnier	2 Pages.		<i>dont deux doubles ; le n. 4 a été omis.</i>
Chauderonnier	4 Planches.	Explication du Cordonnier & Bottier	2 Pages.
Explication de la Chimie	4 Pages.	Cordonnier & Bottier	2 Planches.
Chimie { Laboratoire	1 Planche.	Explication du Corroyeur	1 Page.
Caractères	4 Planches.	Corroyeur	2 Planches.
Autres	19 Planches ,	Explication du Coutelier	1 Page.
	<i>dont le n. 25 est répété par bis.</i>	Coutelier	2 Planches.
Explication de la Chirurgie	4 Pages.	Explication du Découpeur & Gauffreur	1 Page.
Chirurgie	39 Planches ,	Découpeur & Gauffreur	3 Planches.
	<i>compris le Frontispice qui n'est pas numéroté , &</i>	Explication de la Dentelle & Façon du point	1 Page.
	<i>les Planches 13 & 14 , qui sont répétées par bis.</i>	Dentelle & Façon du point	3 Planches.
Explication de la Chorégraphie ou Danse	1 Page.	Explication du Dessin	12 Pages.
Chorégraphie ou Danse	2 Planches.	Dessin	38 Planches ,
Explication du Blanchissage des cires	1 Page.		<i>dont une double.</i>
Blanchissage des cires	3 Planches.	Explication du Diamantaire	1 Page.
Explication du Cirier	2 Pages.	Diamantaire	3 Planches ,
Cirier	4 Planches.		<i>dont la première est répétée par bis.</i>
Explication de la Fabrique de cire d'Espagne	1 Page.	Explication du Distillateur d'eau-de-vie	1 Page.
Cire d'Espagne	2 Planches.	Distillateur d'eau-de-vie	1 Planche.
Explication du Ciseleur & Damasquineur	1 Page.	Explication du Doreur	2 Pages.
Ciseleur & Damasquineur	2 Planches.	Doreur	4 Planches.
Explication du Cloutier-Grossier	1 Page.	Explication de la Draperie	2 Pages.
Cloutier - Grossier	2 Planches.	Draperie	11 Planches ,
Explication du Cloutier d'épingles	1 Page.		<i>dont deux doubles.</i>
Cloutier d'épingles	2 Planches.		

PREMIERE PARTIE.

Balancier. 5 Planches.

1. Atelier du balancier, & opérations, avec les outils, comme enclumes, bigornes, cisailles, &c. & différens ouvrages, comme balances, pesons, &c.
2. Fléaux, simple, à crochet, à boîte; romaine; autres pesons, simple, à tiers-point, à ressort, & détails du fléau.
3. Fléau à boîte façonnée, & ses parties.
4. Balance de bureau, boîte avec ses poids, pile, poids détaillans, &c.
5. Poids de karat, trébuchet, &c.

Faiseur de bas au métier, & Faiseur de métier à bas.
3 Planches simples, & 8 doubles équivalentes à 19.

Faiseur de métier à bas.

1. Boutique d'un faiseur de bas au métier; chargeuse de rochets; le rouet; ouvrier qui travaille; fût du métier à bas; le rouloir.
2. Détail du fût; poulie; détail des parties du métier, & leur premier assemblage.
3. Suite du détail des parties du métier, & leur second & troisieme assemblages.
4. Suite du détail des parties du métier, & leur quatrieme assemblage.
5. Suite du détail des parties du métier, & leur cinquieme & sixieme assemblages.
6. Suite du détail des parties du métier, & leur septieme & huitieme assemblages.
7. Suite du détail des parties du métier, & leur neuvieme assemblage.

Faiseur de bas au métier.

1. Ouvrages faits au métier, & diverses opérations de l'ouvrier. Première opération, ou le cueillir; seconde opération, ou le foncer du pié; troisieme opération, ou amener sous les becs; quatrieme opération, ou le former aux petits coups, avec les produits de ces opérations.
2. Cinquieme opération, ou le coup de presse; sixieme opération, ou l'abbatage; septieme opération, ou le crocher, avec les produits de ces opérations.
3. Outils, & autres opérations; comme relever des mailles, tournille, chevalet, presse, moule à ondes, moule à ressort, jauge, façons des bas, &c.
4. Suite des outils propres aux deux arts, comme machine à percer les chasses des aiguilles, bille, poinçon, moule à fondre les plombs, griffe, fraise, pointot, &c.

Batteur d'or. 2 Planches.

1. Boutique d'un batteur d'or, ouvrier au fourneau, ouvrier qui bat, ouvrier qui retire les feuilles du chaudret, &c. ouvriers qui passent au laminoir, &c. avec une partie des outils, comme l'instrument à presser & sécher la baudruche, le livret, le caucher, les fourreaux, la tenaille, les couteaux, &c.
2. Suite des outils, le banc, le fourneau, les tenailles, les marteaux, le moulin ou laminoir, avec ses détails.

Blanchissage des toiles. 2 Planches.

1. Les différens ateliers de ce travail. Premier atelier où l'on dépouille la soude & les cendres de leurs sels, avec ses outils, comme bacs, cuiviers, chaudières, &c. Second atelier, ou pré à étendre les toiles, avec les outils & commodités, &c. Troisieme atelier, ou le frottoir, avec ses outils, comme baquets, chantier, tinette, écuelles, chaise ou instrument à égoutter, &c.
2. Suite des outils, comme écope, rouloir, porte-rouleau, mailloir, &c.

Blazon. 26 Planches simples, & 1 triple, équivalentes à 29 Planches.

1. Des boucliers & des couleurs.
- 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12. Suite des couleurs; avec volet, lambrequin, & figures de chevaliers au tournois.
13. Armoiries des pape, cardinaux, cardinaux-ducs & pairs, cardinaux associés à l'ordre, archevêques, archevêque primat, archevêques princes de l'Empire, archevêque de Reims, grand-aumônier de France, archevêques associés à l'ordre, évêques, évêques ducs & pairs, évêques comtes & pairs, évêques associés à l'ordre, évêques princes, &c.
14. Abbé proto-notaires, abbayes séculières, abbayes de chanoines réguliers, abbessé de saint Antoine, prieur & proto-notaire, grands chantres, &c. Des casques, des casques de ducs & princes, de marquis, de comtes & vicomtes, de barons, de gentilhomme ancien chevalier, de gentilhomme de trois races, de nouveaux annoblis, &c. Oriflamme, hausse-col, pique, couronnes, &c.
15. Armoiries de l'empereur, des rois de France, d'Espagne, de Naples, de Portugal, de Pologne, de Sardaigne, de Danemarck, de Suede, d'Angleterre, de Prusse, du czar.
16. Du grand duc de Toscane, du roi des Abyssins, de l'archiduc, de l'électeur de Cologne, de l'électeur de Baviere, de la république de Venise, du préfet de Rome, de l'empereur de la Chine, du sultan, du roi de Perse, du grand mogul, de l'empereur du Japon, de la république de Gènes.
17. De la république de Genève, des Cantons suisses; du premier prince du sang de France, du connétable, du chancelier, de duc & pair, du doyen des maréchaux de France, du maréchal de France, de l'amiral, du général des galeres, du vice-amiral, du grand maître d'artillerie.
18. Du grand maître de France, du grand chambellan; du grand écuyer, du grand bouteiller-échançon, des grands pannetier, vénéur, fauconnier, louvetier, maréchal des logis, prévôt, du capitaine des gardes de la porte, du colonel général de l'infanterie.
19. Du colonel général de la cavalerie françoise, du colonel général des dragons, du colonel général des gardes françoises, du colonel général des suisses & grisons, du premier président, d'un président à mortier, du prévôt de Paris, de marquis, comte, baron, vidame, vicomte.
20. Des places & des noms des places principales de l'écu; écu d'honneur au bas du pennon. Des partitions de l'écu, des écartelures & divisions, écusson à dextre, écusson à fenestre.
21. Arbre généalogique pour la connoissance des alliances supérieures & inférieures, ascendans, descendans, & de la maniere de faire les preuves de noblesse.
22. Des supports, moines, sirenes, levrettes, ours, hermines, griffons, aigles, lions, paons à tête humaine, cignes, cerfs ailés, tigres, &c.
23. Des ordres militaires; ordres de la sainte ampoule; de S. Michel, du S. Esprit, militaire de S. Louis, royal & militaire de S. Lazare, &c.
24. Suite des ordres, ordre de chevalerie de la Concorde, &c.
25. Suite des ordres, ordre des Chérubins & des Séraphins, &c.
26. Suite des ordres, ordre de saint Blaise & de la Vierge, &c.
27. Suite des ordres, ordre des chevaliers de l'épée, &c. Des croix, & de la maniere de poser les lambrequins.

Boiffelier. 2 Planches.

1. Boutique, avec travaux, ouvrages & outils.
2. Suite du travail, des ouvrages & des outils.

Bonneter de la foule. 2 Planches.

1. L'intérieur d'une fabrique, ouvriers qui drapent, tondent, foulent, &c. outils & ouvrages.
Élévation géométrale de la fouloire, plan de la fouloire, son élévation laterale, sa coupe par le milieu.
2. Suite des outils, comme bernaudoir, broche double, pincettes, ratiffoire, &c.

Boucher. 2 Planches.

1. La tuerie, & ce qui s'y fait, avec les outils du boucher.
2. Suiferie, avec les opérations & les outils.

Bouchonnier. 1 Planche.

1. La boutique du bouchonnier & ses opérations, avec les outils, comme la bannette, l'établi, les couteaux, &c.

Boulangier. 1 Planche.

1. La boutique d'un boulangier; garçons occupés à pétrir, à peser la pâte, à faire les pains, à enfourner, avec les outils; le four vû de face, détails du four, &c.

Bourelle & Bourelle-Bâtier. 7 Planches.

1. Boutique du bourelle; ouvriers qui coupent le cuir, qui percent, qui cousent, qui cirent le fil, &c. outils, comme l'écoffroi, les pinces, les couteaux, le ferre-attache, &c.
2. Harnoi de cheval de carrosse, avec son détail.
3. Habillement de tête du cheval.
4. Suite de l'habillement de tête du cheval, sous barbe, derrière de la muserole, œillères, frontières, &c. Harnois d'un cheval du milieu, harnois des sixièmes chevaux, quand il y en a six.
5. Boutique du bourelle-bâtier; ouvriers occupés à couper, à piquer & à coudre; outils.
6. Harnois d'un cheval de brancard; harnois d'un cheval de tirage, &c.
7. Harnois d'un limonnier; harnois d'un chevillier; harnois d'un mulet & d'un âne.

Boursier. 3 Planches.

1. Boutique du boursier; ouvriers qui se servent du coupoir, qui cousent; ouvrages, comme parasol, détail du parasol, &c.
2. Suite des ouvrages, comme bonnets, trouffes, bourses, & des outils.
3. Coupes d'ouvrages, comme culottes, &c.

Boutonnier-Faiseur de moules de boutons; Boutonnier en métal; Boutonnier-Passementier. 6 Planches.

1. Boutique d'un boutonier-faiseur de moules de boutons; ouvriers qui scienc, qui percent, qui tournent, &c. Ouvrages & outils, comme perçoirs, scies, brochettes, &c.
2. Suite des outils du même boutonier, comme archet, banquettes, rouets, &c.
3. Boutique du boutonier en métal; ouvriers qui emboutissent, cimentent, fertissent; & outils.
4. Boutique du boutonier-passementier; ouvrières qui jettent un bouton, cousent du bouillon, travaillent au boisseau; ouvrages & outils, comme broche à devider, pâte, jatte, &c.
5. Rouet à devider ou tracanner, élévation du rouet, tournettes, rouet à cordonner & à retordre, élévation de ce rouet, & autres outils.
6. Différens moules de boutons, différentes sortes de boutons; configurations de lames, cannelée, crennée, guillochée, à filigramme simple, double, &c.

Boyaudier. 1 Planche.

1. Fabrique de cordes à boyaux, ouvrages & outils, ouvrier qui dégraisse, ouvrier qui coud, ouvrier qui tord, le rouet, &c.

Brasserie. 5 Planches.

1. Vûe de la touraille, de la tremie, du fourneau, & détails de la touraille & du fourneau.
2. Vûe perspective des chaudières & de leurs fourneaux, & détails de ces outils, avec d'autres outils, comme le jet, la tinette, le fourquet, &c.
3. Manege & moulin, avec leurs détails.
4. Le germoir avec sa trape & la roue à monter le grain à la touraille, & le grenier.

5. Brasserie avec ses cuves & ses pompes, & l'entonnurie.

Brodeur. 2 Planches.

1. Boutique du brodeur, opérations & outils; ouvrière qui tient un métier tendu; femme qui brode; détails du métier, aiguilles, broches, bobines, pâte à frisure, paillettes de différentes sortes, modèles de desseins à exécuter en paillettes, en passe, en semence, &c.
2. Broderie au tambour; le tambour en détail, l'aiguille, la manière de faire le point, &c.

Fonderie en caractères, précédée de la gravure des poinçons; 8 Planches.

1. Gravure des poinçons; atelier du graveur, ouvriers qui forgent des poinçons, frappent le contre-poinçon, liment la partie extérieure de la lettre; outils, comme contre-poinçons, poinçons, ras, équerre à dresser, &c.
1. Fonderie en caractères. Ouvrières qui rompent les lettres, & qui les frottent sur la meule; ouvriers qui puisent, & jettent en moule; fourneau, plan du fourneau, cuillère, banc, &c.
2. Moule à caractères, avec le détail des pièces qui le composent.

Suite de la Planche II. & des pièces du moule.

3. Intérieur d'un atelier, où l'on continue le travail de la fonderie en caractères; ouvriers qui composent, & qui coupent; apprêteur; le coupoir en perspective, plan du coupoir, détails de cet instrument.

Suite première de la Planche III. Justifieur & ses détails. Rabot, clé, couteau de l'apprêteur.

Suite seconde de la Planche III. Détails du rabot, justification & autres opérations, & outils.

4. Moules à reglets & interlignes, & détails de ces deux instrumens.

Caractères & Alphabets de langues mortes & vivantes; 25 Planches.

1. Hébreu & samaritan.
2. Syriaque & stranghel.
3. Arabe.
4. Suite du même, avec le turc & le persan.
5. Égyptien, phénicien, palmyrien & syro-galiléen.
6. Ethiopien & abyffin.
7. Copte, ou égyptien & grec.
8. Arcadien, pélasge & étrusque.
9. Gothique, gothique quarré, islandois, mæso-gothique, anglo-saxon, illyrien ou esclavon.
10. Runique, russe, allemand.
11. Illyrien, ou esclavon & servien.
12. Arménien.
13. Suite du précédent.
14. Géorgien.
15. Ancien persan, grandan.
16. Suite des mêmes.
17. Nagrou, ou hancret.
18. Bengale.
19. Telongou, ou talenga.
20. Tamoul, ou malabar.
21. Siamois & bali.
22. Thibétan.
23. Tartare mantcheou.
24. Japonnois.
25. Clés chinoises.

Caractères, ou écriture françoise. 16 Planches.

1. Titre de cette partie, ou frontispice.
2. Position du corps, & tenue de la plume.
3. Position des jeunes filles, & main tenant la plume.
4. Taille de la plume; manière de la tailler, & utilité d'en avoir la pratique, avec les proportions de la plume taillée.
5. Situations de la plume; des pleins, des déliés & des liaisons.
6. Des figures radicales, des deux lignes radicales, de la réduction de ces lignes aux pleins, de la ligne mixte, du mouvement de la main.
7. De la hauteur, largeur & pente des écritures; de la bâtarde & de la coulée. De l'Oronde, de l'O bâtarde

& coulée. De la belle forme de l'écriture.

8. Des exercices préliminaires de l'art d'écrire, des mouvemens.
9. Des alphabets de lettres rondes, du mineur, du majeur, de l'alphabet lié. Du toucher de la plume.
10. Des alphabets des lettres bâtarde; du mineur, du majeur. De l'alphabet lié. Du dégagement des doigts.
11. Des alphabets des lettres coulées. Du mineur, du majeur. De l'alphabet des lettres brisées. Sur l'ordre en écrivant.
12. De la plume à traits. De la taille de cette plume. Des positions. Des traits.
13. Des lettres capitales, des passes & des licences.
14. Des différentes écritures de rondes. De la maniere d'écrire ses lignes droites.
15. Des différentes écritures de bâtarde. Des titres, sous-titres & notes marginales.
16. Des différentes écritures de coulées. Des modeles à copier, & des principes des lettres en toutes sortes d'écritures.

Cardier. 1 Planche.

1. Boutique du cardier. Ouvriers qui piquent, boutent, &c. Cardes & outils, comme le panteur, la jauge, le fendoir, le dresseur, &c.

Cartier. 6 Planches.

1. L'atelier d'un cartier. Ouvriers qui peignent des têtes & des points. Lisseur, coupeur. Ouvriere qui coupe des cartons au coupeur. Assortisseur. Ouvrier à la presse. Ouvrages, comme cartons. Outils, comme pointe à trier, poinçon à percer, colombier, moules & patrons.
 2. Suite des outils, comme chauffoir, lissoir, & ses détails, chevalets, &c.
 3. Autres outils, comme brosse, ciseaux & leur détails, frottoir, porte-coupeaux, chaperon, &c.
 4. Atelier du collage, avec la presse. Ouvrier qui prépare la colle au fourneau. Détails de la presse. Chaudiere & fourneau à colle, tamis, porte-tamis, &c.
 5. Compassages des quatre couleurs.
 6. Suite des outils, comme emporte-pieces & leurs guides, calibre, épingle, favonnoir, &c.
- Cartonnier & Gausseur en carton. 2 Planches.*
1. Atelier du cartonnier. Ouvrier qui met la matiere en bouillie. Le moulin, la cuve, l'évier, la forme, la presse. Ouvrier fabriquant le carton. Autres outils, comme l'auge, la pile, la lissoire, les langes, &c. & les détails du moulin.
 2. Gausseur en carton. La presse, le passe-par-tout. Planche gravée en creux. Moule, &c.

Ceinturier. 2 Planches.

- 1, & 2. Boutique d'un ceinturier. Un coupeur, un colleur. Un ouvrier qui poinçonne. Un ouvrier & une ouvriere qui cousent. Ouvrages, comme ceintures, ceinturons, & ses détails: & outils, comme jauge, couteaux, maillets, enclume, poinçons à arriere-point, rivetier, &c.

Chaînetier. 3 Planches.

Si l'explication n'en annonce que deux, c'est qu'on n'a fait qu'un seul article des deux dernieres Planches qui contiennent l'art de faire les chaînes de montre.

1. Boutique du chaînetier. Chaînes de différentes sortes, comme à la catalogue, quarrée, en S, à quatre faces, en gerbe, &c. & outils, comme jauge, limes, pinces, bequettes, cisailles, &c.
- 1, & 2. Art de faire les chaînes de montres. Suite des opérations, comme 1, piquer les lames. 2, limer les bavures. 3, repiquer les lames. 4, couper les paillons, &c. Outils, & pieces en détail de la chaînette vûe sous chacune des opérations.

Chamoiseur & Mégissier. 5 Planches.

1. Travail de la riviere & des plains. Ouvriers qui lavent, retallent, enchauffent; &c. outils, comme enchauffenoir, forces, chevalet, rateau, couteau à rétaller, pelloir, &c.
2. Dégraissage. Ouvrier qui dépelle. Dégraisseur, dresseur, pareur, écharneur, &c. Outils, comme bille, fer à pousser, pallisson, paroïr, &c.

5. Suite des outils.

4. Moulin à foulon, en perspective & en plan.

5. Suite de la même machine; son élévation, sa coupe, &c.

Chandelier. 2 Planches.

1. Opérations principales du chandelier. Coupeur de mèches. Ouvriers qui fondent le suif, font de la chandelle, à la baguette, au moule, &c. Outils, comme abîme, dépeçoïr, banc à couper, &c.
2. Suite des outils, comme moule, & détails du moule; aiguille, couteau à couper le suif, chaudiere, caque à refroidir, coupe-queue, &c.

Chapelier. 3 Planches.

1. Ateliers de l'arçonnage & du bastiffage, avec la foulerie.
2. Outils, comme arçon, & détails, clayon, feutre-rie, coche, rouleau, manicle, doigtier, avaloïre, mesure, carrelet, frottoir, &c.
3. Atelier de teinture, & foule de dégorgeage. Atelier de l'appreteur.

Charpente. 36 Planches simples, & 17 doubles, équivalentes à 70 Planches.

1. Chantier de charpentier; & ouvriers qui refendent, font des mortoïses, équarissent, hachent à la coïgnée, &c. & détails de ces opérations.
2. Maniere de tracer une piece de bois au cordeau, & des assemblages à tenons & à mortoïse, en à bout, à queue d'arronde, &c.
3. Maniere de faire les tenons & les mortoïses, des pans de bois anciens.
4. Des pans de bois, à la maniere ancienne & à la moderne.
5. Des cloïsons & des planchers.
6. Suite de la même matiere.
7. Des escaliers.
8. Suite de la même matiere.
9. Suite de la même matiere.
10. Des combles & des lucarnes.
11. Suite de la même matiere.
12. Suite de la même matiere.
13. Suite de la même matiere.
14. Des ceintres pour des voûtes ou arcades.
15. Des ponts de bois de différentes constructions.
17. Suite de la même matiere.
18. Suite de la même matiere.
19. Suite de la même matiere.
20. Suite de la même matiere.
21. Scie à scier les pieux au fond de l'eau.
22. Caisse à contenir la mâçonnerie d'une pile.
23. Mouton.
24. Autre mouton.
25. Troisième mouton.
26. Pont de bateaux de Rouen.
27. Suite de la même matiere.
28. Suite de la même matiere, & autre pont de bateaux militaire.
29. Suite du pont de bateau militaire.
30. Détails sur ce pont.
30. bis, pont volant.
31. Machines de charpente, comme presse, &c.
32. Moulin à eau sur bateau.
33. Suite de la même machine.
34. Machine à débiter les bois.
35. Suite de la même machine.
36. Machine du pont Notre-Dame.
37. Suite de la même machine.
38. Suite de la même machine.
39. Détails particuliers de la même machine.
39. bis, machine à remonter les bateaux.
40. Suite de la même machine.
41. Suite de la même machine.
42. Machine à recréuser un port.
43. Des bateaux.
44. Suite des bateaux.
45. Suite de la même matiere.
46. Suite de la même matiere.
47. Des outils, comme vindas & gruaux.
48. Suite des outils, comme bascule, chevre, moufles, regles, à-plomb, niveau, cordeau, &c.

49. Suite des outils, comme équerres, calibre, compas, amorçoir, laceret, rainette, traceret, scies, &c.
 50. Suite des outils, comme baudet, befaguë, cognée, hache, herminette, &c.
 51. Suite des outils, comme ciseaux, rabots, criqs, &c.

Fin de la premiere Partie de la seconde Livraison.

SECONDE PARTIE.

Charron. 6 Planches simples & 1 double, équivalentes à 8 Planches.

1. Chantier ou hangard où des ouvriers travaillent, l'un ébauche une jante, un autre la plane en dedans, &c. avec les outils, comme évidoïr, hoche, cognée, essette, &c.
2. Autre atelier où des ouvriers évuident les mortoïses d'une jante, la font entrer dans le moyeu, ceintrent une roue, planent des rais, &c. avec les outils, comme la gouge, la tariere, l'amorçoir, le ceintre, la plane, l'enrayoir, le jantier, &c.
3. Train d'un carosse, avec ses détails, en élévation, profil & plan.
4. Outils & ouvrages, une jante, un rais, & le mouillet, &c.
5. Charrette ordinaire, en élévation, en profil & en plan.
6. Tombereau & haquet fardier, en élévation, profil & plan.
7. Haquet, avec ses détails.

Chasses. 23 Planches.

1. Chasse du cerf, quëte du cerf, & connoissance de l'animal par la tête & par les fumées.
2. Le laisser courre, & la connoissance du cerf par le pié.
3. La curée.
4. Chasse du sanglier, & connoissance de l'animal par les traces.
5. Chasse du loup, & connoissance de l'animal par le pié.
6. Chasse du renard, avec le plan d'un chenil.
7. Une des falles du chenil, couple, harde, collier de force, billot, botte, &c.
8. Fauconnerie & ustenciles relatifs, comme perche, chaperon, cage, &c.
9. De l'armure des oïseaux, & autres ustenciles relatifs à la fauconnerie, comme jet, longe, plate-longe, bride, grelots, pelote, vervelles, tours, &c.
10. De la nourriture des oïseaux, & autres détails.
11. Petites chasses des oïseaux à l'abreuvoir, au traïneau, au miroir.
12. Chasse des becasses à la passée; chasse singuliere des bizets, des ramiers & des tourterelles, & nappes à prendre des canards.
13. Chasse de la perdrix, au filet & à la chanterelle; chasse aux corneilles; chasse du faisand, & collet à prendre le cerf, le daim, le chevreuil, &c.
14. Chasse de nuit à la perdrix; autre chasse de nuit ou pinsonnée; autre chasse de nuit ou à la rasle.
15. Trébuchets à fouine, belette, putois, &c. avec différentes sortes de cages, & les tons notés pour les appeaux de quelques oïseaux.
16. Chasse au merle; chasse des oïseaux, au panier; chasse des oïseaux en tems de neige, paneaux pour le lievre; traquenard à loups.
17. Chasse aux rales, piege pour le renard, piege à taïssons, à blaireaux, &c. collet pour les mêmes animaux.
18. Piege pour les geais; autre piege; piege enarbalëtre; chambre à prendre des loups; trappe pour les mêmes animaux.
19. Renard pris au traquenard, & détails de cet instrument.
20. Cage à prendre oïseaux de proie; autre cage de la même espece; traquenard sur un poteau.
21. Grande muë à prendre les faisands; cage à prendre éperviers & autres oïseaux de proie.

22. Chasse des perdrix à la tonnelle & à la vache; outils propres à cette chasse, & mue pour les faisands.
23. Faisanderie, vüe de ses bâtimens, avec les ustenciles.

Chaudronniers grossier, Planeur, & Faiseur d'instrumens de Musique. 4 Planches.

1. Boutique & opérations du Chaudronnier grossier; Ouvriers qui retreignent, tournent, étament, &c. Ouvrages, comme chaudiere, poële, casserole, &c. Outils, comme chevalet, bigorne, paroir, boule, tas, &c.
2. Autres ouvrages, comme poissonniere, marmite; fontaine, &c. & autres outils, comme tour, chassé-rivet, emporte-pieces, &c.
3. Chaudronnier-Planeur. Ouvriers qui gratent un cuivre, le planent, le poncent, le pesent, &c. avec les outils, les marteaux, le tas, l'enclume, les cisailles, le baquet, les brunissoirs, &c.
4. Chaudronnier, faiseur d'instrumens de musique; boutique & opérations. Ouvrier qui prépare un morceau de cuivre pour un cor-de-chasse; autre qui soude; autre qui verse du plomb dans le cor, &c. avec les outils & quelques uns des ouvrages du métier, comme cor, tymbale, trompette, cornet acoustique, &c.

Chimie. 24 Planches simples & une double, équivalentes à 25 Planches.

- Pl. 1. Le laboratoire & la table des rapports.
 Pl. 1. Caracteres usités en Chimie.
 2. Suite des caracteres.
 3. Suite de la même matiere.
 4. Suite des caracteres.
 Pl. 1. Fourneaux, vaisseaux, & autres ustenciles du laboratoire. Fourneau de reverbere, de fusion, &c.
 2. Suite de la même matiere, dome du fourneau de fusion, &c.
 3. Suite de la même matiere, fourneau d'affinage, &c.
 4. Suite, petit fourneau de verrerie, &c.
 5. Suite, canal de tôle, qui s'ajuste à la bouche du fourneau d'essai, &c.
 6. Suite, fourneau à sublimer, &c.
 7. Suite, appareil pour une distillation graduée, &c.
 8. Suite, chapiteau sans gouttiere, &c.
 9. Suite, distillation ou digestion au soleil par réflexion, &c.
 10. Suite, appareil pour le bain de fumier, &c.
 11. Suite, cornue basse, &c.
 12. Suite, descensum dans un tonneau, &c.
 13. Suite, vaisseau à séparer des liqueurs mêlées, &c.
 14. Suite, presse à faire des creufets coniques, &c.
 15. Suite, balance docimastique, &c.
 15. bis. Suite, fléau de la balance, &c.
 16. De la crystallisation des sels.
 17. Suite de la crystallisation des sels.
 18. Emblème du grand œuvre.

Chirurgie. 39 Planches.

Frontispice.

1. Ciseaux, & autres instrumens.
2. Bistouris, &c.
3. Ciseaux courbes, &c.
4. Fanons, &c.
5. Instrument à extraire les corps étrangers, &c.
6. Pincettes ou tenettes helvëtiennes, &c.
7. Brayers, &c.
8. Lithotomes, &c.
9. Opérations & instrumens de la taille.
10. Suite de la même matiere.
11. Suite de la même matiere.
12. Suite de la même matiere.
13. Bistouri de Foubert.
13. bis. Muscles du périnée d'un sujet de 16 à 17 ans.
14. Coupe latérale de l'hypogastre, &c.
14. bis. Autre coupe latérale de l'hypogastre.
15. Des accouchemens & de la taille des femmes.
16. Le trépan.
17. L'opération du trépan.
18. Machine de Petit, pour la compression des vaisseaux.

19. Autre machine de Petit, pour la compression de l'artere dans l'amputation de la cuisse.
20. Couteau à crochet pour les accouchemens, & autres instrumens.
21. Scie pour l'amputation, &c.
22. Nouveau lithotome de Foubert, &c.
23. Glossocatoche, &c.
24. Fistule lacrymale, &c.
25. Cuillère d'argent pour couvrir l'œil, &c.
26. Trocar, avec sa cannule cannelée, &c.
27. Fistule à l'anus, &c.
28. Trocar pour la bronchotomie, &c.
29. De l'amputation de la mamelle, &c.
30. Bandages, bec de corbin, bec de canne, &c.
31. Suture, tourniquet, seringue, &c.
32. Pantoufle pour la réunion du tendon d'achille.
33. Pantoufle en situation.
34. Serre-nœud, &c.
35. Tire-tête, &c.
36. Bandage pour la plaie de la langue.

Chorégraphie. 2 Planches.

1. Espace représentant le théâtre, positions des piés & des bras, agrémens, pas & mouvemens.
2. Les dix premieres mesures d'un pas de deux, notés & écrits chorégraphiquement.

Blanchissage des cires. 3 Planches.

1. Jardin & quarrés, où la cire est exposée au soleil. Plan d'une fonderie, avec tous ses agrès, chaudières, cuves, baignoires, cylindres, &c.
2. Fonderie vûe en perspective, avec les ustenciles précédens. Planches à pain, & ouvriers travaillant. Profil d'une partie de la cuve, de la baignoire, de la grétoire; main de bois, spatule, écuillon, entonnoir, &c.
3. Ustenciles, comme planche à pains, coffre à écueller, & autres détails.

Cirier. 4 Planches.

1. Atelier du Cirier. Ouvriers fabriquant de la bougie filée, jettant des cierges, les travaillant au rouleau, &c. tour ou tambour avec ses détails, pereau & ses coupes.
2. Caque ou fourneau, & autres ustenciles, comme cuillère, couteaux à tête, à deux biseaux, à pié, rouleau, broche, coupoir, &c.
3. Taille-mèche, autre coupoir, cerceau à bougies, & autres outils.
4. Suite des outils, comme broie, gradin, étuve, souche, &c. avec différens ouvrages du métier.

Fabrique de la cire à cacheter. 2 Planches.

1. Atelier où l'on fond les matieres, avec les outils, comme chaudiere, lunette, braisiere, fers, fourneau, &c.
2. Atelier où l'on polit & met la couverture avec les ustenciles, comme fourneau, mesure, polissoire, marbre, &c.

Ciféleur & Damasquineur. 2 Planches.

1. Boutique de ces ouvriers où les uns hachent, d'autres ou cifellent, ou appliquent le fil d'or, ou passent au feu, ou brunissent, ou polissent, avec les outils, comme traçoir, ovoir, perloir, planoir, brunissoir, &c.
2. Suite des outils, comme différens ciseaux à incruster, bloc, boulet, couteaux, &c.

Cloutier grossier. 2 Planches.

1. Boutique & travaux, avec outils & ouvrages.
2. Suite des outils.

Cloutier d'épingle. 2 Planches.

1. Boutique où des ouvriers coupent des hampes, font la tête d'une pointe, travaillent à un grillage, &c. & au bas les outils, comme S, enclumes, assortissoir &c. & de l'ouvrage fait.
2. Suite des outils.

Coffretier-Malletier-Bahutier. 3 Planches.

1. Boutique où l'on assemble des douves, on couvre le fust, on ferre, l'on coud, &c.... outils, comme chasse-clou, alene, masse, vrille, rape, &c.
2. Suite des outils.
3. Ouvrages, comme fourreau de fusil, cantine, coffre, malle, paniers de tymbales, &c.

Confiseur. 5 Planches.

1. Premier laboratoire, où l'on charge des fruits sur les grilles, on praline, &c. avec les outils, comme l'égouttoir, l'écumoire, la spatule, les grilles, &c.
2. Second laboratoire, avec le four & l'étuve, & les outils, comme le gaufrier, le moule à biscuits, la farbotiere, la cave, &c.
3. Troisième laboratoire où l'on fait la dragée, les outils sont les bassines, la braisiere, le perloir, l'assortissoir, &c.
4. Quatrième laboratoire, pour le pastillage, dont les outils sont les couteaux, le découpoir, le nervoir, les moules, &c.
5. Cinquième laboratoire, où se fabrique le chocolat.

Corderie. 5 Planches.

1. Corderie coupée sur sa longueur, avec les diverses opérations de cet atelier, & ses outils.
2. Filerie couverte, coupée selon sa longueur, avec les outils & les opérations de cet atelier.
3. Ouvriers travaillant, & suite des outils. Cinq figures relatives à la force des cordes.

Cordonnier & Cordonnier-Bottier. 2 Planches.

1. Opérations & outils.
2. Suite des outils.

Corroyeur. 2 Planches.

1. Boutique de corroyeur, où l'on foule sur la claie; on écharne; on étire; on travaille à la pommelle; on corrompt; on pare à la lunette; on foule à la bigorne; & au bas, le crochet, l'étire, la drayoire, la bigorne, la lunette, les pommelles, &c.
2. Suite des outils, comme le valet, la lisse, claies, chevalets, paroir, &c.

Coutelier. 2 Planches.

1. Boutique où l'on forge, l'on lime, l'on émoud, l'on polit, avec les outils qui font la forge, les tenailles, les marteaux, la meule, la polissoire, &c.
2. Suite des outils.

Découpeur & Gausseur d'étoffes. 3 Planches.

1. Atelier où l'on découpe, & où l'on voit la presse; les fers, l'égratignoir, & autres outils.
2. Machine à gaufrer, avec ses détails.
3. Autre machine à gaufrer, sous différens aspects.

Dentelle & façon du point. 3 Planches.

1. Lieu où des ouvrières font de la dentelle, & où l'on voit les fuseaux, le couffin détaillé, le casseau, les épingle, &c.
2. Façon du point dans ses différens tems.
3. Patrons & autres détails, comme desseins de dentelles, &c.

Dessein. 38 Planches simples & une double, équivalentes à 39 Planches.

1. Vûe d'une école de dessein, son plan & son profil.
2. Crayon, porte-crayon, porte-original, selle, & autres instrumens.
3. Pantographe.
4. Chambres obscures.
5. Développement d'une chambre obscure.
6. Manequin.
7. Développement du manequin.
8. Ovale de têtes.
9. Yeux & nez.
10. Bouches & oreilles.
11. Têtes de profil, d'après Raphael.
12. Mains, d'après M. Ch. Vanloo & M. Natoire.
13. Piés & jambes.
14. Proportions du corps de l'homme.
15. Figure académique vûe par-devant, d'après M. Cochin.
16. Figure académique vûe par le dos, d'après M. Cochin.
17. Figure académique vûe par le dos, avec raccourcis, d'après M. Fragonard.
18. Figure académique vûe par le dos, d'après M. Fragonard.
19. Figures groupées, d'après Jouvenet.
20. Figure de femme vûe par-devant, d'après M. Cochin.
21. Figure de femme vûe par le dos, d'après M. Cochin.
22. Groupes d'enfans, d'après M. Boucher.

23. Têtes caractérisant les âges, d'après Bloëmart, Jouvenet & M. Boucher.
24. Passions, d'après le Brun.
25. Suite des passions.
26. Suite des passions.
27. Draperie sur le manequin.
28. Draperie d'après l'antique, & un dessin de la Hire.
29. Suite des draperies. Figures d'après l'antique, & têtes drapées, d'après le Pouffin.
30. Pensée ou croquis, du Parmesan;
31. Etude d'après nature, du Carrache.
32. Paylage, du Titien.
33. L'Hercule Farnèse.
34. L'Antinoüs.
35. L'Apollon Pythien avec un enfant, d'après l'antique, & un des enfans du Laocoon.
36. Le Laocoon avec son autre enfant.
37. Le Gladiateur.
38. La Venus de Médicis.

Diamantaire. 3 Planches.

1. Le moulin du diamantaire en perspective, &c. des ouvriers occupés à égriser, & à d'autres opérations du métier. Elévation géométrale du moulin, & les détails de cette machine.
1. bis. Elévation perspective d'une meule & d'une partie de la charpente du moulin. Elévation du chevalet. Egrifoir, coquille, falliere, &c.
2. Le moulin de côté. Son plan général. L'épée en perspective. L'arbre en manivelle, &c.

Distillateur d'eau-de-vie. 1 Planche.

1. Atelier ou fourneau avec ses détails. Bassiot, serpent & autres instrumens.

Doreurs sur métaux, sur cuir & sur bois. 4 Planches.

1. Atelier du doreur sur métaux, où l'on recuit, déroche, broye, avive, charge, gratte-bosse, met en couleur, brunit, bleuit, &c. Au bas les outils.
2. Suite des outils.
3. Atelier du doreur sur cuir, où l'on peint, on applique l'affiette ou mordant; on lisse, &c. avec les outils au bas.
4. Atelier du doreur sur bois, où l'on vermillonne, on dore, on adoucit, on blanchit, &c. avec les outils au bas.

Draperie. 9 Planches simples & 2 doubles, équivalentes à 13 Planches.

1. Lavage des laines, pilotage, étendage & outils.
2. Triage des laines, battage, carder, & outils.
3. Travail aux petites cardes, filage & dévidage des laines, collage & étendage des chaînes, & outils.
4. Métier du fabriquant avec ses détails. Navette angloise & ses détails.
5. Epinage des laines avant le dégrais. Dégrais, foule, & moulin à dégraisser, avec ses détails.
6. Moulin à foulon.
7. Epinage des draps fins après le dégrais, & outils, avec le lainage des draps fins.
8. Tonte des draps, rame, brosse & tuile.
9. Travail du peigner des laines, & outils.
10. Machine à friser les étoffes, à ratiner, &c.
11. Différens profils de cette machine.

Nota. Il ne faut pas confondre, comme quelques Journalistes ont fait, l'explication des Planches d'un art avec le traité de l'art. L'explication n'est qu'une pure & simple nomenclature des machines & des outils. Le traité de l'art comprend la suite & le détail des opérations, leur raison, la définition des termes, l'exposition du mécanisme des instrumens, leur usage & leur description. L'explication s'exécute en peu de mots; le traité de l'art est ordinairement un discours très-circonstancié & très-étendu: pour s'en convaincre, on n'a qu'à comparer les articles *bas au métier*, *Draperie*, *Manufacture en chapeau*, *Brasserie*, &c. avec les explications des Planches de ces arts. L'explication, quand

elle ne sert pas de supplément à l'ouvrage publié & aux volumes à publier, n'est qu'un renvoi à cet ouvrage. L'explication n'est pas toujours de celui qui a fait l'art, parce qu'elle pouvoit être bien faite par un autre; & réciproquement l'art n'est pas toujours de celui qui a fait l'explication. Par exemple, j'ai fait les arts du *Bateur d'or*, du *Chamoiseur* & du *Mégissier*, du *Bonnetier*, du *Coutelier*, de la *dentelle*, &c.; & c'est un autre qui en a expliqué les Planches: l'article & les Planches du *Chaînetier en chaînes de montre* sont de M. Soubeyran, & l'explication des Planches est de moi. Mais pour rendre à chacun ce qui lui est dû, on trouvera à la fin de chaque article de l'ouvrage le nom ou la lettre caractéristique de celui qui a décrit l'art; & voici les noms de ceux qui ont donné les explications des Planches des deux parties de ce volume. M. Gouffier, notre dessinateur, a expliqué les Planches du *Bonnetier*, du *Boulangier*, du *Bourelrier*, du *Bouffier*, du *Boutonnier-Passementier*, du *Chaînetier en chaîne commune*, du *Chamoiseur* & du *Mégissier*, du *Charron*, des *Chasses de force*, d'après Chappeville, de la *Chorégraphie*, du *blanchissage des cires* & des *ciriers*, du *Clouier d'épingles*, du *Coffretier*, du *Corroyeur*, du *Découpeur* & *Gaufreur d'étoffes*, de la *dentelle*, du *Diamantaire* & du *Distillateur d'eau-de-vie*, & quelques Planches éparées en différens arts. Nos graveurs en ont expliqué d'autres; M. Prevôt, l'un d'eux, a expliqué celles du *Dessin*; feu M. Dubuisson, celles du *Elafon*; MM. Fournier & Gouffier, celles de la *Fonderie en caractères*; M. Deshauterayes, celles des *caractères* & *alphabets de langues mortes* & *vivantes*; M. Paillasson, celles de l'*Ecriture*; M. Lucotte, celles de la *Charpente*; MM. Roux & Devilliers, celles de *Chimie*; M. Louis, celles de *Chirurgie*. Le reste est de moi. De plus, j'ai revu toutes celles des arts & métiers sur le manuscrit & sur les Planches; & un des hommes de l'Europe, qui entend le mieux la mécanique & les machines, & qui a jetté les yeux sur notre recueil, nous a donné quelques conseils excellens, dont nous n'étions malheureusement plus à tems de profiter. Il a remarqué que la fig. 15. Pl. II. du *Balancier* étoit fautive, & sa remarque est juste; nous en dirons ailleurs la raison. Il eût désiré qu'on mît le nom des familles sous chaque écusson du blason, & cela eût été possible, & réellement plus commode. Il a demandé les proportions des *caractères d'Imprimerie*; mais si on ne les trouve pas dans nos Planches, on les trouvera à l'article *Fonderie en caractères*. Il a pensé que le pont que nous avons appelé *militaire*, étoit trop magnifique pour une machine de cette nature; mais on verra à l'article *PONT* que, destinée par l'inventeur à l'usage militaire & à l'usage civil, nous avons préféré avec quelque avantage de la montrer ici comme il la faudroit pour une ville, & par conséquent avec tous les ornemens dont elle étoit susceptible. Il n'y a qu'à dépouiller ce pont de ces ornemens, pour le réduire à un *pont* vraiment militaire. Cependant c'est d'après l'observation de l'homme judicieux dont il s'agit ici, que nous prions nos lecteurs de ne nous juger en dernier ressort qu'après avoir parcouru tout l'ouvrage auquel ce recueil est relatif. Il a trouvé à redire qu'on ait mis dans la *Charpente* des machines qui auroient été plus convenablement ailleurs, & nous en convenons. Mais il valoit encore mieux qu'elles fussent déplacées qu'omis. D'ailleurs ces Planches ne tenant point les unes aux autres, il n'est personne qui ne puisse réparer ce défaut. En général, l'envie d'augmenter tantôt une partie, tantôt une autre, a quelquefois un peu nui au meilleur ordre; & nous nous sommes trouvés, s'il m'est permis de le dire, dans le cas des gens à grandes collections, qui, faute d'espace, sont obligés d'entasser leurs richesses où ils peuvent. Cette méthode est préférable à celle des supplémens qui balotent le lecteur d'un volume à un autre. Quoi qu'il en soit, nous remercions notre habile critique de ses réflexions, & nous le prions très-instamment de nous les continuer.

DISTRIBUTION des Planches de ce second Volume, premiere & seconde Parties, où l'on a séparé les Sciences, les Arts libéraux, & d'autres auxquels on pourroit donner le même titre, des Arts mécaniques ou Métiers, & où l'on a indiqué sous chaque matiere quelques-unes des principales opérations & machines.

C H I M I E :

Laboratoire chimique & opérations, Fourneaux de toute espece.

D'essai, de reverbere, de fusion, d'affinage, de verrierie, à vent, à lampe, polychreste, athanor, &c.

Vaisseaux de toute espece.

Balons, récipients, cucurbites, aludels, pélicans, alembics, &c.

Ustensiles de toute espece.

Machine à triturer, écrans, lingotieres, balance docimastique, &c.

Crystallisations.

De la soude, du tartre vitriolé, du sel de Glauber, de l'alun, du vitriol verd, du vitriol bleu, du nitre, du mercure, du sel marin, du sel végétal, du sel de feignette, du tartre stibié, du soufre.

Emblème du grand ouvrage.

C H I R U R G I E.

Instrumens.

Ciseaux, bistouris, lancettes, lithotomes, trépan, *speculum oris, ani, uteri*, sondes, trocar, tire-balle, machine pour les fractures, machine pour les luxations, &c.

Bandages.

Unissant, pour la compression de l'urethre, pour la compression des anevrysmes, pour la compression du sac lacrymal, à dix-huit chefs, solaire, inguinal, pour la fistule à l'anus, &c.

Opérations.

De la taille, du trépan, de la cataracte, de la fistule lacrymale, de la fistule à l'anus, &c.

C A R A C T E R E S ou ALPHABETS

de Langues mortes & vivantes.

Hébreu, samaritain, syriaque, stranghelo, arabe, turc, persan, égyptien, phénicien, palmyrénien, syro-galiléen, éthiopien, abyssin, cophte, grec, arcadien, pélasge, étrusque, gothique, gothique quarré, islandois, mæso-gothique, anglo-saxon, illyrien ou esclavon, runique, russe, allemand, servien, arménien, géorgien, ancien persan, grandan, nagrou ou hancret, bengalais, telongou ou talenga, tamoul ou malabarois, siamois & bali, thibétan, tartare-mantcheou, japonais, clés chinoises.

C A R A C T E R E S DE NOTRE ECRITURE.

Instrumens. Principes. Exemples.

Ecriture ronde, majeure & mineure.
Ecriture batarde, majeure & mineure.
Ecriture coulée, majeure & mineure.
Capitales. Traits. Passes.

D E S S E I N.

Ecole. Instrumens.

Pantographe, chambres obscures, manequin, crayon, porte-crayon.

Principes.

Têtes, yeux, piés, jambes, mains. Proportion du corps de l'homme. Figures académiques. Groupes. Ages, passions, draperies antique & moderne, croquis, étude, paysage. Antiques avec leurs proportions, Hercule Far-

nese, Antinoïis, Apollon pythien, Laocoon, enfant d'après l'antique, gladiateur, Venus de Médicis.

B L A S O N ou ART HÉRALDIQUE.

Principes.

Armes de domaines. Armes de dignité. Armes de concession. Armes de patronage. Armes de société. Armes de famille. Armes brisées. Armes chargées. Armes substituées. Armes diffamées. Armes parlantes. Armes fausses. Boucliers. Couleurs. Volets ou lambrequins. Chevaliers au tournoi. Armes de dignités ecclésiastiques. Casques. Oriflame. Hausse-col. Pique. Couronnes. Armes de dignités laïques. Ecu, ses places & partitions. Arbre généalogique. Supports. Armes d'ordres militaires. Cordons. Croix. Colliers, &c.

C H O R É G R A P H I E ou ART D'ÉCRIRE LA DANSE.

Exemple de Chorégraphie.

C H A S S E S.

Chasse du cerf. Chasse du sanglier. Chasse du loup. Chasse du renard. Chenil. Fauconnerie. Chasses aux oiseaux. Pièges de différentes sortes. Faisanderie.

B A L A N C I E R.

Boutique, instrumens & ouvrages.

MÉTIER à faire des bas, & FAISEUR de bas au métier.

Travail des bas au métier. Façon de la maille. Maniere de la relever. Moule à ondes. Moule à ressort. Machine à percer les chasses des aiguilles, &c. Autres outils.

B A T T E U R D' O R.

Boutique, outils & ouvrages. Moulin ou laminoir.

B L A N C DE BALEINE.

Manufacture.

B L A N C H I S S A G E S DES TOILES.

Atelier & instrumens. Rouloir.

B O I S S E L I E R.

Boutique, outils & ouvrages.

B O N N E T I E R DE LA FOULE.

Manufacture, opérations, outils & ouvrages. Fourlerie & fouloire.

B O U C H E R.

Tuerie. Suiferie.

B O U C H O N N I E R.

Boutique, outils & établis.

B O U L A N G E R.

Travail. Blutoir. Four.

B O U R R E L I E R ET B O U R R E L I E R - B A S T I E R.

Boutique, instrumens & ouvrages. Harnois d'un

cheval de selle. Harnois d'un cheval de carosse. Harnois d'un cheval de milieu. Harnois d'un cheval de brancard. Harnois d'un limonier. Harnois d'un chevillier. Harnois d'un mulet. Bât d'âne.

BOURSIER.

Boutique, instrumens, outils & ouvrages.

BOUTONNIER, FAISEUR DE MOULES DE BOUTONS.

Boutique, outils & ouvrages.

BOUTONNIER EN MÉTAL.

Boutique, outils & ouvrages. Tour à fertir.

BOUTONNIER-PASSEMENTIER.

Boutique, outils & ouvrages. Rouet à tracanner. Rouets à cordonner.

BOYAUDIER.

Boutique, outils & ouvrages.

BRASSERIE AVEC SES AGRÉS.

Touraille. Chaudières. Moulin. Gerموir. Cuves. Entonnerie.

BRODEUR.

Boutique, outils & ouvrage. Tambour. Façon du point.

GRAVURE DES POINÇONS POUR LES CARACTÈRES D'IMPRIMERIE.

Atelier, outils, opérations & ouvrages.

FONDERIE EN CARACTÈRES.

Atelier, outils, instrumens, opérations & ouvrages. Fourneau. Moule & ses détails. Justifieur. Coupoir. Rabot. Moule à reglets. Moule à interlignes.

CARDIER.

Boutique, outils, opérations & ouvrages. Panteur. Fendoir. Dresseur.

CARTIER.

Boutique, outils, manœuvre & ouvrages. Ciseaux. Patrons.

CARTONNIER.

Atelier, outils & fabrication. Cuve. Forme. Tournoir ou moulin.

CEINTURIER.

Boutique, outils & ouvrages.

CHAINETIER.

Boutique, outils & ouvrages. Fabrication de la chaîne de montre.

CHAMOISEUR ET MÉGISSIER.

Atelier, outils & manœuvres. Moulin à foulon.

CHANDELIER.

Boutique, outils & manœuvres. Banc à dépecer. Banc à couper les mèches. Coupe-queue.

CHAPELIER.

Ateliers, outils & manœuvres. Atelier d'arsonnage. Atelier de bastissage. Foulerie. Atelier de teinture. Atelier de l'apprêt.

CHARPENTE.

Atelier, outils, machines & ouvrages. Assemblages à tenons & à mortoises. Pans de bois anciens. Pans de bois à la moderne. Cloisons. Planchers. Escaliers à vis en limace, &c. Comble à un & deux égouts. Mansardes. Lucarnes. Ceintres. Ponts. Grand-pont. Pont-levis. Pont à coulisse. Pont tournant. Pont suspendu. Fondation de piles. Autre fondation de piles. Machine à scier sous l'eau. Caisse pour piles. Mouton. Mouton à cheval, sur bateau. Mouton oblique. Pont de Rouen. Pont militaire. Pont volant. Presse. Moulin à eau sur bateau. Moulin à scier les bois. Machine du pont Notre-Dame. Machine à remonter les bateaux. Machine à curer les ports. Bateaux de différentes sortes. Bateau foncet ou besogne. Flette. Cabotière. Chaland. Longuette. Lavandière. Margota. Passe-cheval. Bac. Outils & machines. Vindas ou cabestan. Singe. Gruaux. Grue. Bascule. Chevre. Mouffles. Cric, &c.

CHARRON.

Boutique, outils & ouvrages. Train de carosse. Charrette ordinaire. Guimbarde. Tombereau. Haquet. Haquet-fardier. Enrayoir. Jantier, &c.

CHAUDRONNIER GROSSIER.

Boutique, outils & ouvrages.

CHAUDRONNIER PLANEUR.

Boutique, outils & ouvrages.

CHAUDRONNIER, FAISEUR D'INSTRUMENS DE MUSIQUE.

Boutique, outils & ouvrages.

BLANCHISSAGE DES CIRES.

Manufacture, instrumens & manœuvre. Carré. Fonderie.

CIRIER.

Atelier, outils & ouvrages. Tour à filer la bougie. Etuve.

CIRIER EN CIRE A CACHETER.

Atelier, outils & manœuvre.

CISELEUR ET DAMASQUINEUR.

Boutique, outils & ouvrages.

CLOUTIER GROSSIER.

Boutique, outils & ouvrages. Forge. Billot monté de toutes ses pièces.

CLOUTIER D'ÉPINGLE.

Boutique, outils & ouvrages. Rouet.

COFFRETIER-MALLETIER-BAHUTIER.

Boutique, outils & ouvrages.

CONFISEUR.

Laboratoires, outils & ouvrages. Laboratoire à confire. Laboratoire avec étuves, fours. Laboratoire pour les glaces & neiges. Laboratoire pour la dragée. Laboratoire pour le pastillage. Baffine. Perloir. Moules. Laboratoire pour le chocolat.

CORDERIE.

Atelier, outils & manœuvres. Filerie. Rouet. Tourret. Chariot.

CORDONNIER ET CORDONNIER-BOTTIER.

Boutiques, outils & ouvrages.

CORROYEUR.

Boutique, outils & manœuvres. Chevalet.

COUTELIER.

Boutique & outils.

DÉCOUPEUR ET GAUFREUR D'ÉTOFFES.

Atelier, outils, machines & manœuvres. Machine à gaufrer. Autre machine à gaufrer.

DENTELLE.

Chambre, outils & manœuvre. Façon du point.

DIAMANTAIRE.

Atelier, outils, machines & manœuvres. Moulin à tailler le diamant. Egrifoir.

DISTILLATEUR D'EAU-DE-VIE.

Fourneau.

DOREUR SUR MÉTAUX.

Boutique, outils & manœuvre.

DOREUR SUR CUIR.

Boutique, outils & manœuvre.

DOREUR SUR BOIS.

Boutique, outils & manœuvre.

DRAPERIE.

Manufacture, outils, machines & manœuvres. Lavage des laines. Pilotage. Etendage. Triage. Battage. Carder. Filage. Rouet. Devidage. Devidoir. Ourdisage des chaînes. Collage. Etendage. Etendoir. Métier du fabricant. Navette angloise. Epenfage des draps avant le dégrais. Dégrais & foule. Moulin à dégraisser. Moulin à foulon. Epenfage des draps fins après le dégrais. Lainage des draps. Tonte. Forces pour la tonte. Table à tondre les draps. Manœuvre de la rame. Rame. Brosse, & tuiler des draps. Travail du peigner des laines. Dégressoir. Rouet pour la laine peignée. Retendoir. Machine à friser & ratiner.

ÉTAT par ordre alphabétique des Matières qui formeront le complet de ce Recueil général.

CES Livraisons ne se feront pas attendre. Les desseins en sont prêts, & pour la plupart déjà gravés. Les amateurs pourront les voir chez les Libraires associés.

E. Ebéniste & Marqueterie. Emailleur. Eperonnier. Epinglier. Escrime. Evantailliste, &c.

F. Fayancerie. Manufacture de fer-blanc. Ferblantier. Filassier. Fileur d'or. Fonderies en statues équestres, des canons, des cloches, en fable, de plomb à giboyer, &c. Grosses Forges. Formier. Fourbisseur & Manufacture d'armes. Foureur, &c.

G. Gainier. Gantier. Gazier. Gravure en taille-douce & en bois, au burin, à l'eau forte, en cuivre & en étain, en maniere noire, en maniere de crayon, en pierres fines, &c.

H. Histoire naturelle des trois regnes, végétal, animal & minéral. Phénomènes singuliers de la nature. Horlogerie en pendules, en montres, en instrumens astronomiques. Machines hydrauliques, &c.

I. Imprimerie en lettres. Imprimerie en taille-douce. Faiseur d'Instrumens de Mathématique. Jouaillier, &c.

L. Layetier. Lapidair. Lunetier. Lutherie ou Façture d'orgues & d'autres instrumens à vent, à cordes, ou de percussion, &c.

M. N.O. Marbreur de papier. Marbrier. Maréchallerie. Maréchal grossier. Maréchal ferrant. Manège, &c.

M. Marine. Atelier de construction. Forme. Gaudronnerie. Coupe de vaisseaux. Modeles de presque tous les bâtimens connus. Fabrique des ancres, &c.

M. Mathématiques. Arithmétique. Algèbre. Géométrie. Trigonométrie. Arpentage. Sections coniques. Analyse. Mécanique. Dynamique. Hydrostatique. Hydrodynamique. Hydraulique. Optique. Dioptrique. Catoptrique. Perspective. Astronomie. Géographie. Construction & usage des globes. Gnomonique. Navigation. Pilotage. Musique, &c.

M. Menuisier.

M. Minéralogie & Métallurgie. Exploitation des mines. Géométrie souterraine. Conduite des galeries, cuvelage, coupes des mines. Machines relatives à l'exploitation, comme pompes, ventilateur, sonde

de terre & autres instrumens. Machines relatives au travail de la mine exploitée, comme lavoir, bocard, forges, fourneaux. Exploitation & travail de l'or, de l'argent, du fer, de l'étain, du cuivre, du plomb & du mercure. Exploitation & travail du bismuth, du zinc & de la calamine. Travail de la pyrite, du soufre, de la couperose, de l'alun, du cobalt, du vitriol & du salpêtre. Travaux des fontaines salantes de Franche-Comté. Travaux des marais salans de Brouage, de Marennes & de Normandie. Exploitation des ardoisieres du Nivernois & de la Meuse. Exploitation du charbon de terre. Sublimation du soufre en grand. Maniere de faire le noir de fumée, &c.

M. Metteur en œuvre & Bijoutier. Monnoyage. Orfévrie. Machine à gaudronner la vaisselle, &c.

P. Papeterie à la maniere de France & de Hollande. Parcheminier. Patenaudier. Pâtissier. Passementier. Paumier. Pelletier. Perruquier. Plumassier. Pêches d'étangs, de rivières, & de mer. Piqueur de tabatieres. Plombier & la machine à lamener. Potier de terre. Potier d'étain. Travail de la Poudre à canon, &c.

R. Relieur. Rubanier.

S. Savonnerie. Sculpture en tous genres, en marbre, en bois, en cire, &c. Serrurerie en tous genres. Soierie ou métiers, machines, outils, & manœuvres relatives à la préparation des soies, & à leur emploi en étoffes, &c.

T. Tabletier. Taillandier. Tailleur. Tanneur. Tappissier, Manufacture de. Teinture. Théâtres & machines de Théâtres. Tisserand. Tonnelier. Tourneur, avec ses outils & les différens tours à guillocher, en ovale & tricot, &c.

V. Vannier. Verrerie françoise & angloise, en bois & en charbon de bois, & charbon de terre, en verres, bouteilles, & autres vaisseaux, en plats, en crystal, & en glace. Vitrier.

Le Recueil complet sera précédé d'une Académie des Sciences, Arts & Métiers, morceau important de la composition de M. Cochin, qui ne sera délivré qu'aux Souscripteurs.

C E R T I F I C A T D E L' A C A D É M I E.

M ESSIEURS les Libraires associés à l'Encyclopédie, ayant demandé à l'Académie des Commissaires pour vérifier le nombre des Dessins & Gravures concernant les Arts & Métiers qu'ils se proposent de publier; Nous Commissaires soussignés, certifions avoir vû, examiné & vérifié toutes les Planches & Dessins mentionnés au présent Etat, montant au nombre de six cens sur cent trente Arts, dans lesquelles nous n'avons rien reconnu qui ait été copié d'après les Planches de M. de Réaumur. En foi de quoi nous avons signé le présent Certificat. A Paris ce 16 Janvier 1760. MORAND. NOLLET. DE PARCIEUX. DE LA LANDE.

A P P R O B A T I O N.

J'AI examiné par ordre de Monseigneur le Chancelier, quatre cens trente-quatre Planches gravées, dont trois cens soixante-sept de la grandeur de l'*in-folio* ordinaire; trente-deux d'une grandeur double des précédentes, & une d'une grandeur triple des premières, avec leurs explications, composant le *deuxieme Volume*, en deux Parties, du *Recueil général de Planches sur les Sciences, Arts & Métiers*, toutes gravées d'après des Dessins originaux qui m'ont aussi été représentés. Je crois que ce second Volume fera aussi favorablement reçu du Public que le premier, en attendant que cette intéressante entreprise se complete. A Paris, ce 18 Mars 1763. DE PARCIEUX.

P R I V I L E G E D U R O I.

L OUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé ANDRÉ-FRANÇOIS LE BRETON, notre Imprimeur ordinaire & Libraire à Paris, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre, *Recueil de mille Planches gravées en taille douce sur les Sciences, les Arts libéraux & les Arts mécaniques, avec les Explications des Figures*, en quatre Volumes *in-folio*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de privilege pour ce nécessaires: A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera; & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de quinze années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes; faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant ou à celui qui aura droit de lui; & de tous dépens, dommages & intérêts: A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée attachée pour modèle sous le contre-scel des Présentes; que l'Impétrant se conformera en tout aux Règlemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, es mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le sieur DE LAMOIGNON; & qu'il en fera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le sieur DE LAMOIGNON; le tout à peine de nullité des Présentes: du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement; voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûment signifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original: Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de haro, charte Normande, & lettres à ce contraires: Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Versailles le huitieme jour du mois de Septembre, l'an de grace mil sept cent cinquante-neuf, & de notre regne le quarante-cinquieme. Par le Roi en son Conseil. LEBEGUE.

Registré sur le Registre XV. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, ensemble la Cession faite par le sieur le Breton à ses Confreres associés, n°. 3125, conformément au Règlement de 1723. A Paris ce 18 Septembre 1759.

SAUGRAIN, Syndic.

RECUEIL DE PLANCHES

SUR
LES SCIENCES,
LES ARTS LIBÉRAUX,
ET LES ARTS MÉCANIQUES,
AVEC LEUR EXPLICATION.

BALANCIER,

CONTENANT CINQ PLANCHES:

PLANCHE I^{re}.

La vignette ou la partie supérieure de la Planche représente la boutique d'un balancier.

- Figure 1. Ouvrier avec un soufflet à la main, & une poêle devant lui, qui fait fondre dans une cuillère du plomb pour couler un poids.
- Ouvrier qui lime un fléau.
 - Ouvrier qui essaye ou ajuste une balance.
 - Femme qui fait raccommoder sa balance dont les crochets sont dérangés.
 - 1, 2. Balance à l'usage des chandeliers.
 - 3, 3, 3, 3, &c. Balances de différentes grandeurs.
 - Peson à tiers-point.
 - Différens outils du balancier, comme cisailles, marteaux, limes, compas, retenus contre le mur par une courroie qu'on appelle *porte-outils*.
 - Bigornes de différentes sortes.
 - 7, 7, 7, &c. Etabli garni de ses étaux, & chargé d'outils, de pieces de balances & de marchandises.

Bas de cette Planche premiere.

- Fig. 1. Enclume.
- Bigorne.
 - 3, 4, 5, 6. Marteaux à forger & à planer de différentes sortes.
 - Cisailles.
 - Lime dite d'Allemagne.
 - 9, 10. Limes douces.
 11. Brunissoir plat.
 12. Brunissoir rond.
 13. Pince.
 14. Poinçon ou marque du maître.
 - 15, 16. Ciseaux de différentes grandeurs.
 - Pointeau.
 - Etau.
 19. Grosses cisailles ou forces.
 20. Drille, trépan ou machine à forer.
 21. Filière à écrous, avec trous de différentes grandeurs.
 22. Compas.
 - 23, 23. Modeles en bois, ou moules à ajuster ou calibrer les marcs.
- Balancier.*

- Soufflet.
- Cuillère à fondre le plomb.
- Poêle.

PLANCHE II.

- Fig. 1. Fléau à double crochet, façon d'Allemagne. A, chasse. B C, joue. D, touret. D E E D, corps du fléau ou sommier. f, f, doubles crochets. g, brayer.
- Fléau à deux boîtes, façon d'Allemagne. h, aiguilles. k, boîte. f, f, crochets.

Détail du fléau vû fig. 1.

- La chasse & le touret séparé du fléau. A, chasse. D, touret.
- Vû & développement d'une jumelle séparée du fléau. B C, joue. c, pivot. d, couffinet.
- Développement du crochet vû de face. m, bout du corps du fléau. n, n, n, n, jumelles des joues o, o.
- Pivot séparé.
8. Jumelles séparées.
- Romaine. A, joue. B, anneau coulant. C, contre-poids. D, brayer. E, touret. F, plateau. f, chasse. g, l's.
- Romaine ou peson. a, aiguille. b, garde. c, autre garde. d, autre garde encore. e, aiguille. f, crochet. g, anneau coulant. h, l's. i, contre-poids. A, côté du foible. B, côté du fort.
- Peson à tiers-point. a, ressort. b, crochet.
- Balance commune. a b c, pié ou porte-balance; d, d, bassins.
- Balance enfermée dans sa lanterne.
- Peson à ressort ou à tire-bourre.
- Coupe du peson à ressort ou à tire-bourre.

PLANCHE III.

- Fig. 1. Fléau à boîte façonnée. A, crochet ou suspensoire. B, anneau du touret. c c, boîte. d, d, crochets. E, brayer. G G, sommier ou corps du fléau.
- Aiguille du fléau.
 - Touret ou tourillon, avec les pieces qui en dépendent. A, la vis. B, clé de la chasse. C, C, D, écrous.

- 2
 Fig. 4. Coupe & développement de la boîte. *a, b*, vis. *c*, partie du sommier. *d*, crochet.
 5. Développement du brayer. 1, 2, vis. 3, écrou. 4, bouton.
 6. Corps du fléau. *a b*, aîle de la chasse. *c*, brayer. *d*, bouton du brayer. *e*, vis du brayer.

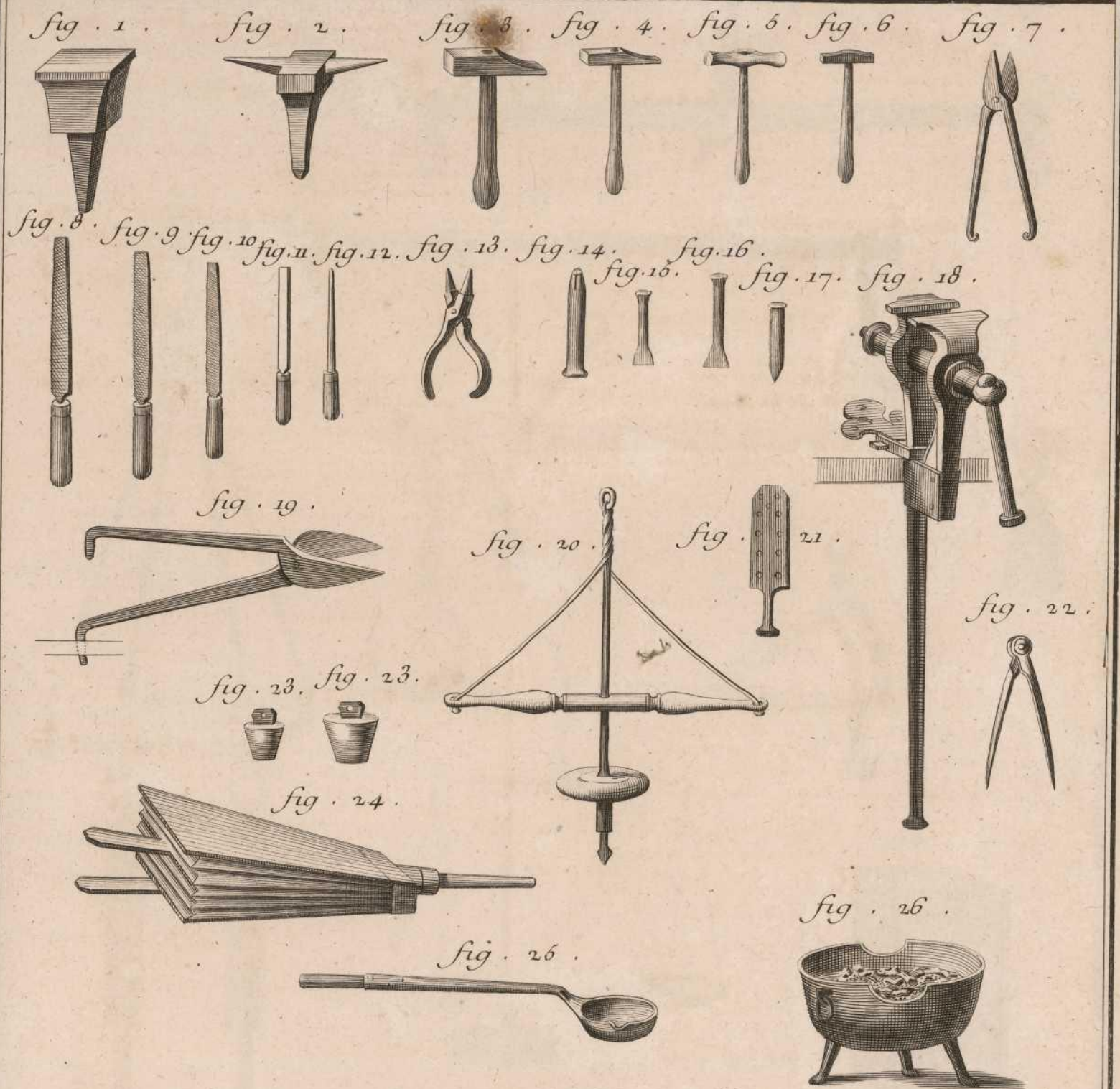
PLANCHE IV.

- Fig. 7. Balance de bureau avec son pié.
 2. Balance de bureau, scellée dans la table du bureau. *A*, le bureau. *B*, serre-papiers. *E*, potence à laquelle la balance peut être suspendue.
 3. Boîte de fonte découverte, d'un ou de plusieurs marcs, supposée ici de deux marcs, avec la suite des poids détaillans.
 4. Poids de quatre onces.
 5. Poids de deux onces.
 6. Poids d'une once.
 7. Poids de quatre gros.
 8. Poids de deux gros.
 9. Poids d'un gros.
 10, 11. Poids d'un demi-gros.
 12. Pile de fonte fermée, du poids de 24 à 32 marcs.
 13. Pile ouverte, du poids de 24 à 32 marcs, où l'on voit les poids détaillans placés les uns dans les autres.
 14. Poids de cuivre en usage dans les débits de gabelle.
 15. Autre poids de cuivre plus fort, en usage dans les mêmes débits.
 16. Gros poids de 100 livres, de fer fondu.
 17. Petite boîte de fonte, ouverte.
 18. Moyenne boîte de fonte, fermée.
 19. Petit poids détaillant, de fer fondu.
 20. Petit poids détaillant, de plomb, & d'usage dans le débit des choses de peu de valeur.
 21. Autre petit poids de même usage.

PLANCHE V.

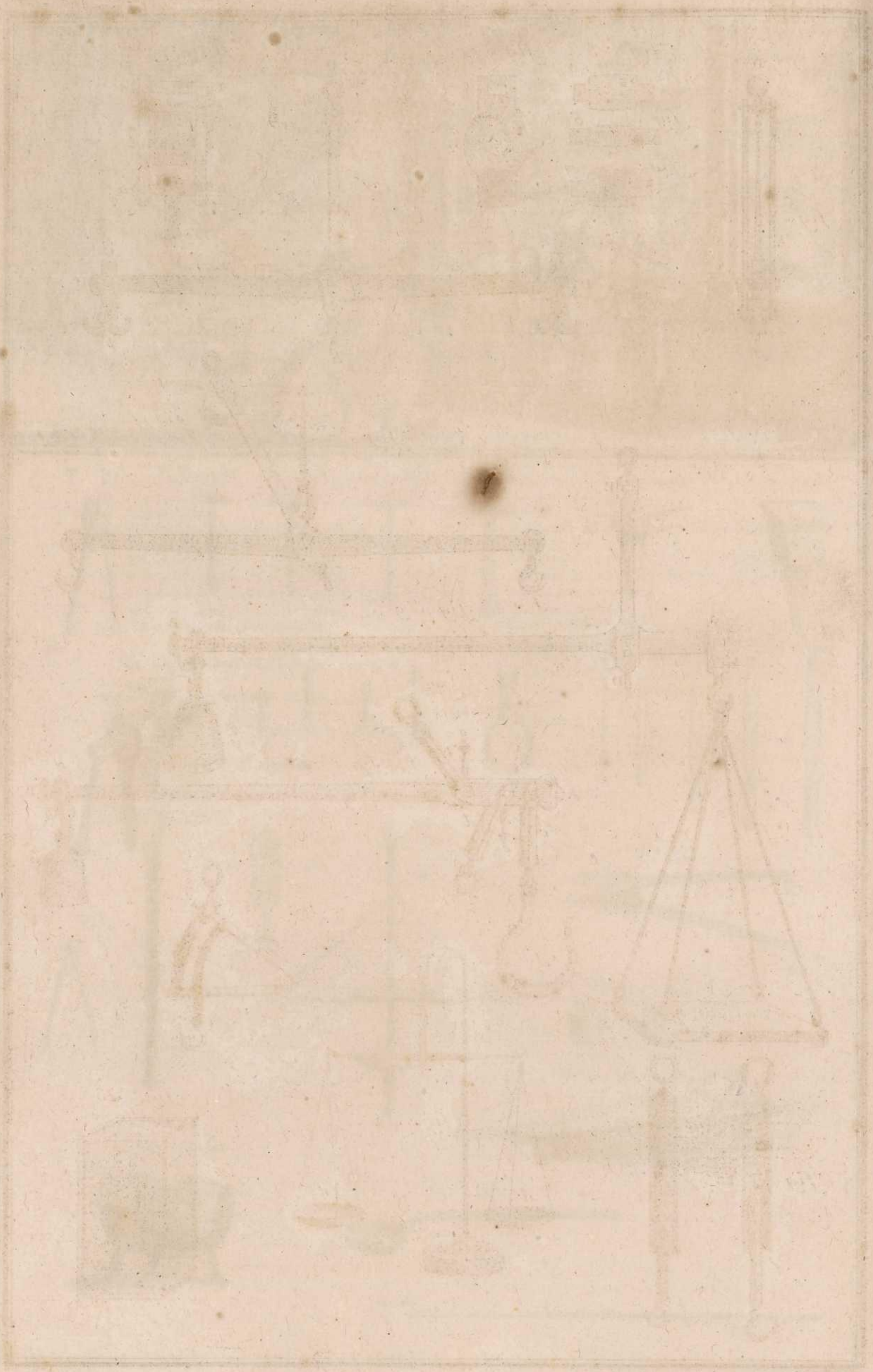
- Fig. 1. Poids de karat à peser le diamant.
A A, la boîte.
B C C, place de la balance ou du trébuchet.
B, place des bassins.
C C, place du corps du fléau.

- E*, place de la chasse du fléau.
D F, petite café où l'on serre les petites parties du poids de karat.
D, la café.
F, le couvercle à coulisse qui ferme la café.
 1, 2, 4, 8, 16, 32, autant de poids dont les numéros indiquent les rapports. Le n^o. 1 est d'un karat, le n^o. 2, de deux karats, &c.
 Le karat se divise en $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{8}$, $\frac{1}{16}$ & $\frac{1}{32}$.
 Le grain est la quatrième partie ou $\frac{3}{32}$ du karat.
 Les petits poids sont représentés au-dessous de la boîte.
a, = $\frac{1}{32}$ de karat.
b, = $\frac{1}{16}$ de karat.
c, = $\frac{1}{8}$ de karat.
d, = $\frac{1}{4}$ de karat ou un grain.
e, = $\frac{1}{2}$ karat ou deux grains.
f, = un karat ou quatre grains.
 2. Trébuchet ou balance.
a a, corps du fléau.
b, aiguille.
c, chasse.
d, d, bassins.
 3. Bruxelles à prendre le diamant.
A, extrémité en forme de pelle qui sert à placer le diamant dans le bassin de la balance.
 4. Trébuchet suspendu au pla-fond d'une lanterne.
A B C, pla-fond de la lanterne.
a b, corps du fléau.
c d, chasse.
e, f, tiges de fil de fer soutenant les bassins.
g, h, les bassins.
i, k, deux petites coques très-minces & d'égal poids, dans lesquels on met le diamant, & qu'on place ensuite dans les bassins.
l, m, deux poulies.
n o, corde qui passe sur les poulies, & sert à hausser la balance, & à en rendre le mouvement plus doux.
 5. Développement ou profil de la figure 4.
 Les mêmes lettres désignent dans cette figure 5 les mêmes parties que dans la figure 4.
q, aiguille.
r s, coulisse.
s, clavette qui est libre dans la coulisse, & qui descend ou monte, à mesure que la balance monte ou descend.

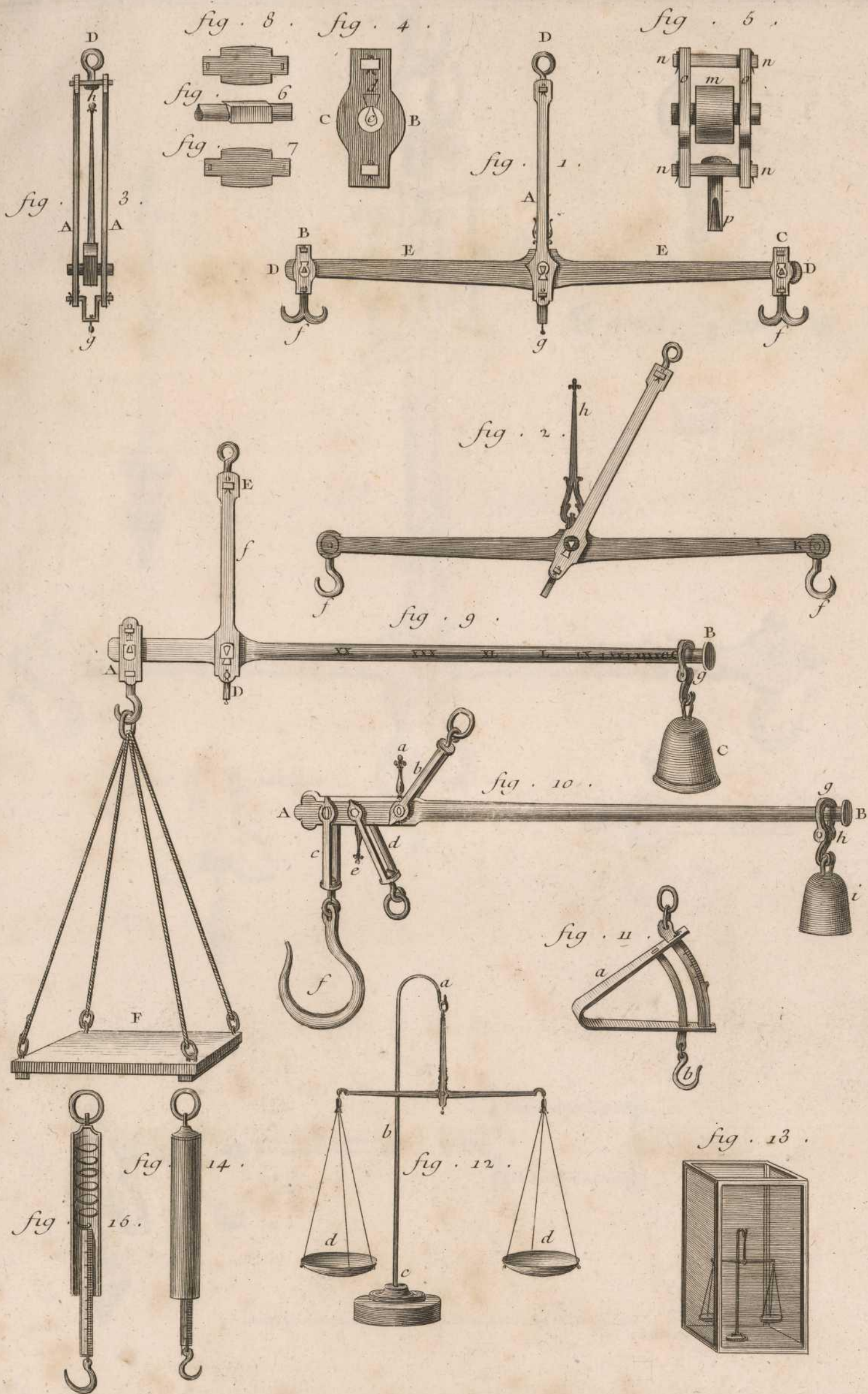


Prevost fecit.

Balancier.

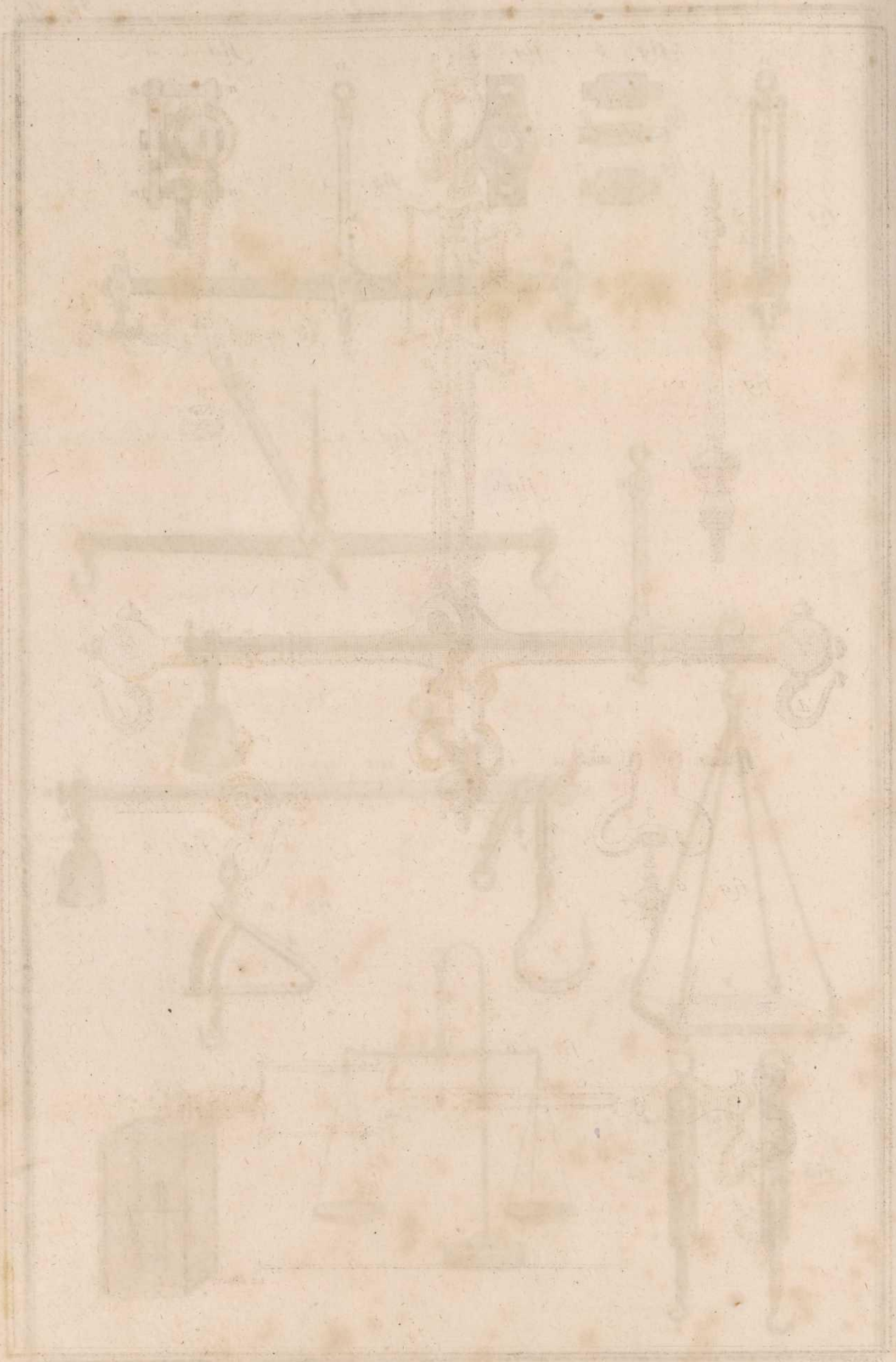


Architectural drawing

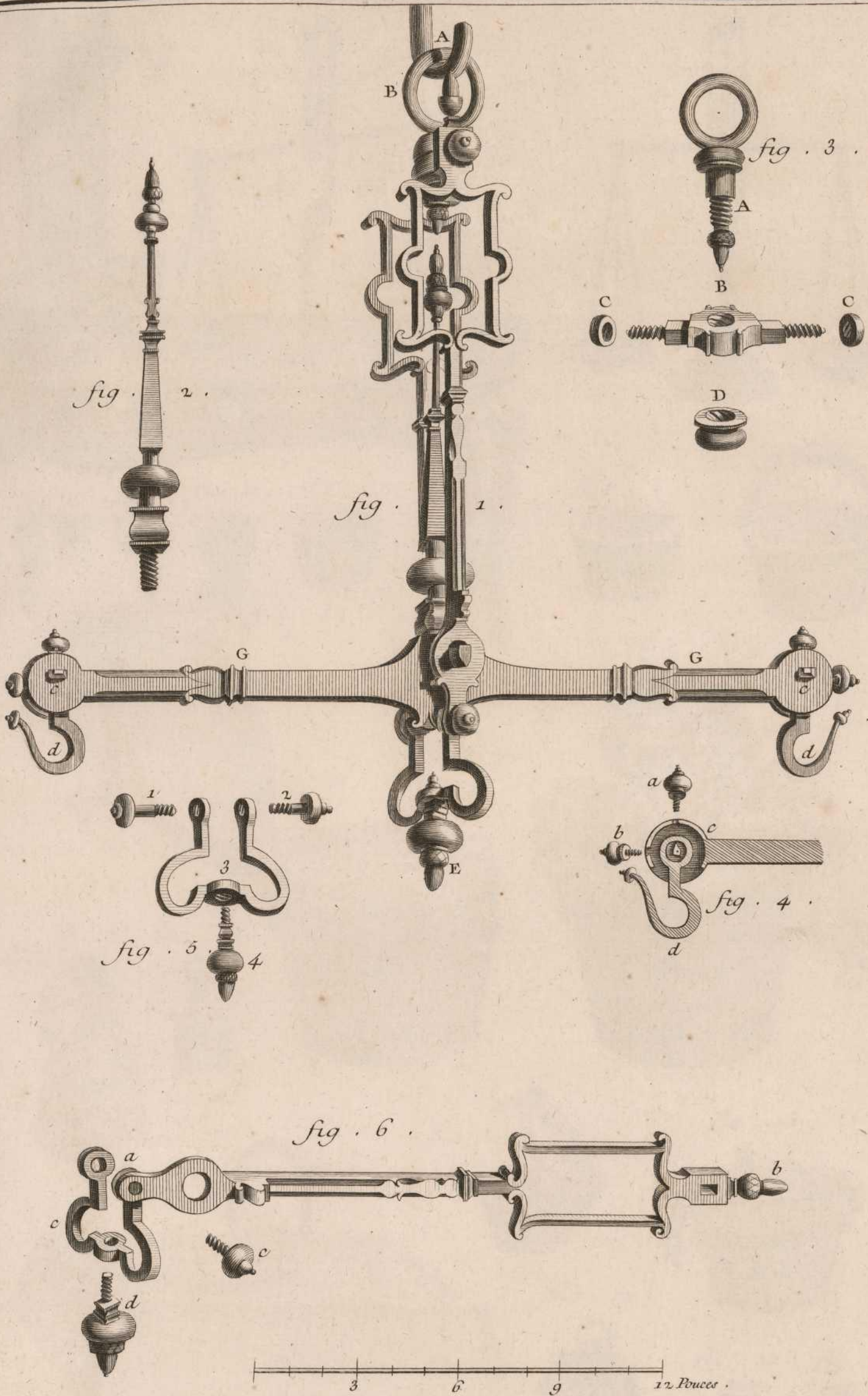


Defehrt fecit.

Balancier.



Distillation



Deſſin de ſecit .

Balancier.





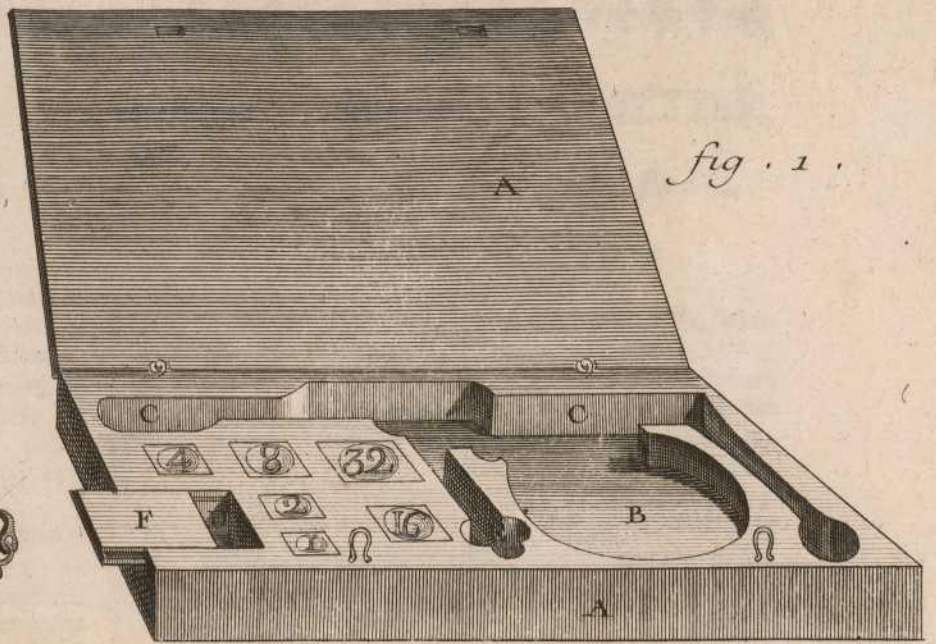
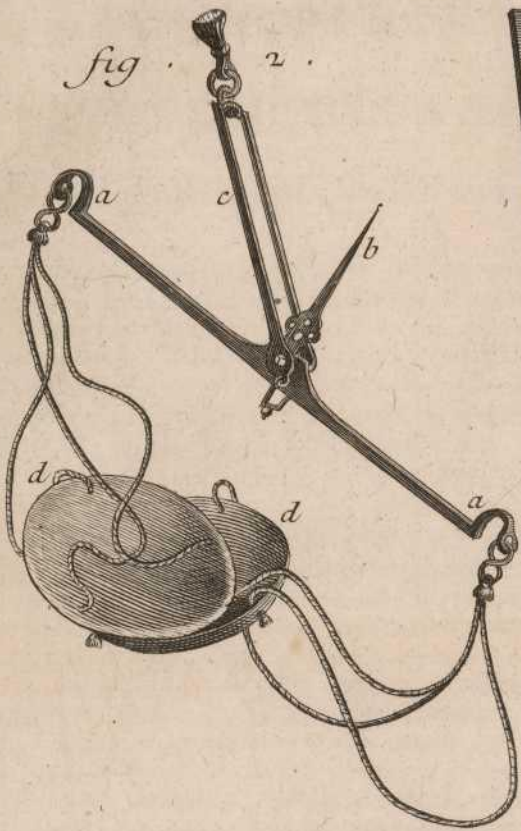
Handwritten text, possibly a signature or title, located at the bottom center of the page.





Prevost fecit.

Balancier.



2 Pouces .

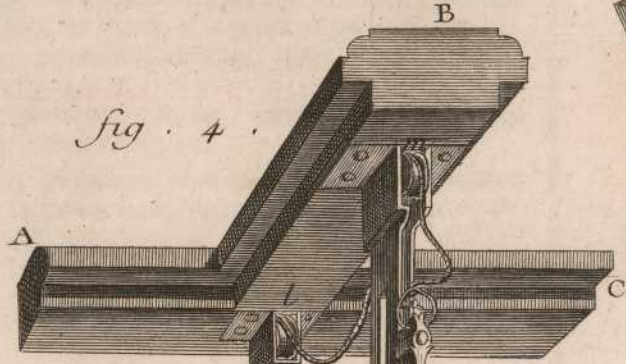


fig . 4 .

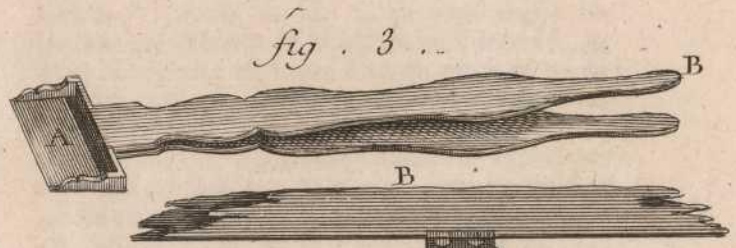
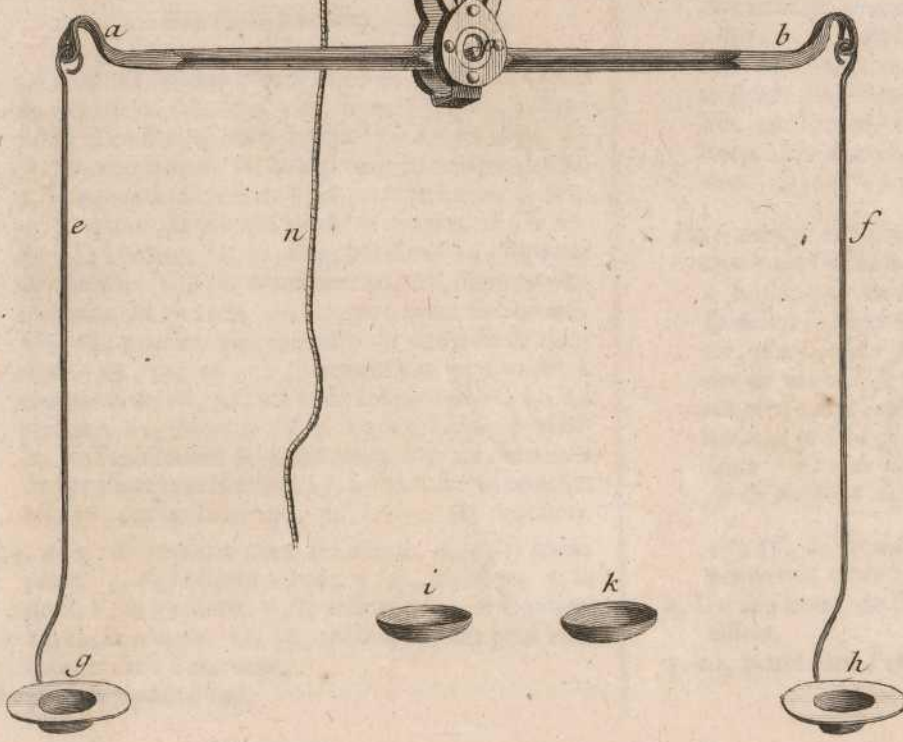


fig . 3 . . .



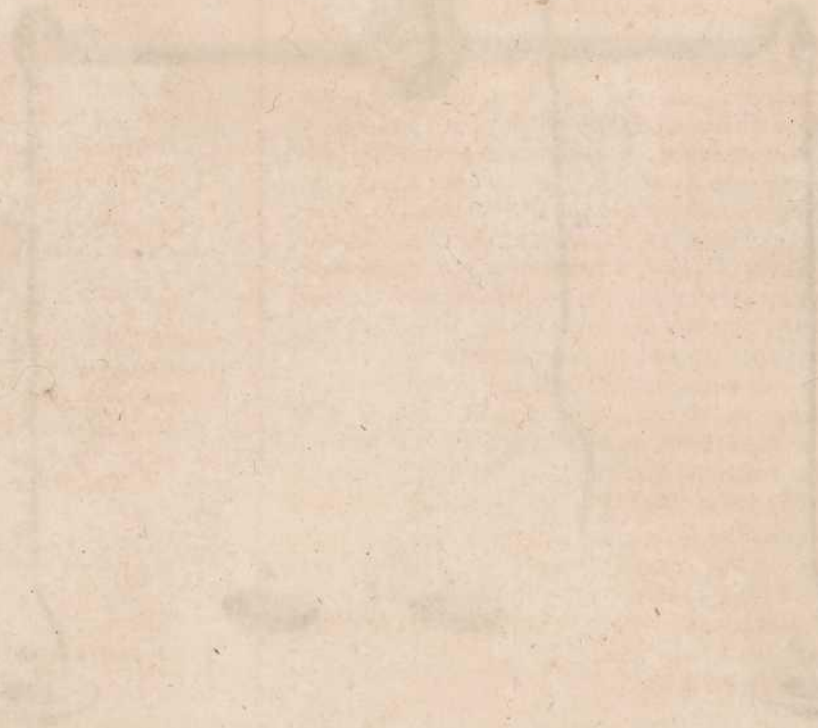
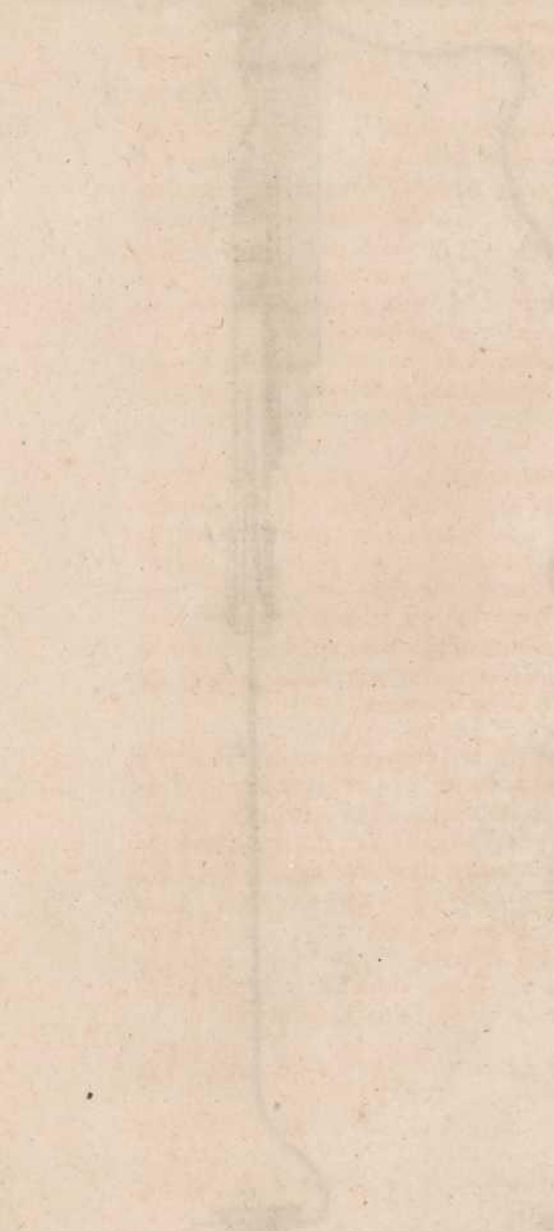
fig . 5 .



1 2 3 4 5 6 Pouces .

Prestot fecit .

Balancier .



Faint, illegible text or signature at the bottom center of the page.

FAISEUR DE MÉTIER A BAS, ET FAISEUR DE BAS AU MÉTIER.

Contenant trois Planches simples & huit Planches doubles, équivalentes à 19 Planches simples.

CETTE explication ne contiendra que les noms des parties de la machine à faire des bas. On trouvera son historique, son mécanisme, son jeu, & tout ce qui la concerne, à l'article BAS. Voyez cet article auquel nous renvoyons encore pour l'art de faire des bas au métier. Ici nous indiquerons purement & simplement ce que chacune des figures suivantes représente. Nous tomberions nécessairement dans des redites, en nous étendant davantage.

Le lecteur n'oubliera pas que nous avons préféré le métier tel qu'il est sorti des mains de l'inventeur, au métier tel qu'il est à-présent. Il ne lui sera pas difficile d'en deviner la raison; mais pour qu'il n'eût aucun reproche à nous faire, nous avons fait mention à l'article BAS des perfectionnements légers que cette machine a reçus avec le tems; & c'est une des choses que nous avons cru devoir transporter de cet article où tout ce qui concerne les arts du faiseur de métier à bas, & du faiseur de bas au métier, est traité à fond, dans cette exposition sommaire qui attachera principalement l'attention des amateurs & des artistes.

Nous prions encore le lecteur de corriger à l'article bas au métier les fautes d'impression qui suivent:

Pag. 101. première colonne, ligne 10. on lit *fig. 2.* il faut lire *fig. 4.*

P. 102. première colonne, ligne 14. on lit *de la fig. 11.* il faut lire *de la fig. 12.*

Pag. 104. première colonne, ligne 11. en remontant du bas de la colonne en haut, on lit 68, *roue de moulinet,* il faut lire 69.

Faiseur de métier à bas.

PLANCHE I^{ère}.

La vignette ou le haut de la Planche représente la boutique d'un faiseur de bas au métier.

Fig. 1. Ouvrière qui charge les rochets de la soie qui est en écheveaux sur les guindres. Elle a devant elle le rouet qu'on appelle *de Lyon.* On donnera le détail & l'explication de ce rouet dans les Planches de soirie.

1. Rouet ordinaire pour doubler les soies.
3. Ouvrier qui travaille au métier à bas.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Le fût du métier à faire des bas. 1, les deux piés de devant. 2, les deux piés de derrière. 3, la traverse d'en-bas. 4, la traverse du haut du siège. 5, la traverse allégée. 6, la traverse du contre-poids. 7, la traverse d'en-bas. 8, 8, les deux têtes du fût. 9, 9, pattes de fer qui fixent le métier. 10, le siège de l'ouvrier. 11, 11, deux gouffets. 14, support du gouffet. 15, 15, traverses. 16, 16, support des montans de devant. 17, 17, montans de devant. 18, 18, gouffets des montans & des piés de derrière. 19, 19, 19, 19, ouvertures pratiquées à chaque tête. 20, 20, vis avec leurs oreilles. 21, un arrêtant. 22, un petit coup. 23, 23, écrous à oreilles de l'arrêtant & du petit coup. 24, 24, broches de fer pour une bobine. 25, bobine sur sa broche. 26, 26, passes-soie. 27, rouloir avec ses crochets.

- 2, 3, 4, 5, un rouloir avec ses détails. 1, 2, la barre plate. 5, 6, la barre ronde. 3, 4, les côtés. 7, la noix. 8, la gachette. 9, le ressort. 10, le bouton. 13, 14, la tringle. 11, 12, trous dont on peut voir l'usage dans l'ouvrage.

Faiseur de métier à bas.

PLANCHE II.

Fig. 1. Vûe du fût dont on a séparé un des côtés, pour montrer les parties suivantes. 1, 2, marches. 3, 3, 3, quarrés de bois qui les séparent. 4, quarré de bois percé dans le milieu, qui écarte la marche du milieu des deux autres. 5, 5, bouts des deux marches. 6, 6, traverse de bois, sur laquelle les marches 5, 5, peuvent agir. 7, traverse de derrière. 8, crochet de fer, qui part d'un bout de la ferrure ou de l'anneau de l'extrémité de la marche du milieu, & qui embrasse de l'autre bout la partie la plus basse de la petite anse. 9, 9, cordes qui partent du bout des marches 5, 5; & passent sur le tambour de la roue 13, & la font mouvoir de droite à gauche, ou de gauche à droite à discrétion. 10, 10, cordes qui partent des extrémités de la traverse 6, 6, & la suspendent par leurs crochets 10, 10; ces crochets s'arrêtent à ceux du balancier. 11, patte de fer. Cette patte reçoit un boulon qui soutient les marches qu'il traverse, & dont l'extrémité est reçue dans un piton qu'on ne voit pas. 12, patte de fer, qui suspend la roue par un des bouts de son arbre; on conçoit que l'autre bout est soutenu de la même manière. 13, la roue avec son arbre & son tambour, dont on ne voit que le quarré. 14, tige du contre-poids. Cette tige est mobile de bas en haut dans la patte 15. 15, patte de contre-poids.

2. Fil de laiton appelé *poulie*; la poulie porte son fil de soie.

Dans les métiers modernes on a supprimé les quarrés de bois d'entre les marches; on a allégé les pattes qui suspendent la roue; au lieu de donner une patte à la tige du contre-poids, on a percé la traverse d'un trou, & l'on a fait passer la tige par ce trou dont on a garni l'ouverture supérieure d'une plaque de fer, afin qu'elle ne fût point endommagée dans la chute du contre-poids; & pour amortir le coup, on a encore placé un morceau de cuir sous la tête de la tige ou branche du contre-poids; cette tête doit être elle-même percée.

3. Premier assemblage. 1, II, 2, 3; 1, II, 2, 3, grandes pièces. 1, 2; 1, 2, avant-bras. II, II, oreilles des grandes pièces. 4, 5, 4, 5, épaulières. 6, 7, arbre. 3, 3, nœuds des grandes pièces. 8, porte-faix de l'arbre. 9, 9, boutons. 10, 10, barre de derrière d'en-haut. 11, 11, barre de derrière d'en-bas. 12, porte-faix d'en-bas. 13, 13, gueule de loup. *Les nouveaux métiers ont deux gueules de loup.* 14, 14, 15, 15, balancier.

On a corrigé ce balancier dans les nouveaux métiers; on a supprimé la barre 15, 15, avec son tenon, & on a substitué sur la barre 14, 14, à égale distance des épaulières, deux vis arrêtées par des écrous à oreilles, placées à la surface supérieure de cette barre. La tête de ces vis se trouve donc sous cette barre. Cette tête percée peut recevoir un petit crochet, & ces petits crochets font la fonction de la pièce 15, 15. D'ailleurs, à l'aide des écrous à oreilles, on peut hausser & baisser à discrétion ces crochets.

- 16, 16, le grand ressort. 17, vis qui traverse le porte-faix d'en-haut.
4. Un des bouts de l'arbre. 1, son quarré. 2, son touillon.
5. 12, porte-faix d'en-bas. 1, la roulette. 3, la chappe.

PLANCHE III.

- Fig. 1.* Second assemblage. Il est formé des pieces de l'assemblage précédent, auquel on a ajouté les pieces suivantes. 1; 1, nœuds des grandes pieces. 17, 18, 19; 17, 18, 19, bras de presse. 17; 17, nœuds de la charniere des bras de presse. 18; 18, croissans des bras de presse. 19; 29, patte des bras de presse. 20, 20; 20, 20, vis avec leurs écrous à oreille des pattes des bras de presse; ces vis s'appellent *vis de marteau*. 21; 21, grande anse. 22, 22, petite anse. 23, crochet de la petite anse. 24, 24, courroie de cuir. 25, contre-poids. 26, branche ou tige du contre-poids.
2. 21, 21, grande anse.
 3. 22, 22, 22, petite anse.
 4. 23, 23, crochet de la petite anse.
- Voilà ce qu'on appelle *la cage du métier*; & voici maintenant ce qu'on en appelle *l'ame*:
5. Troisième assemblage. 27, 28, 29; 27, 28, 29, portes-grille ou chameaux de la barre fondue ou fendue. 30, 30, petite barre de dessous. 31, 31, porte-roulette.
 6. Petit assemblage des pieces précédentes & du bois de grille garni de sa grille. 32, 32; 32, 32, vis qui traversent le bois de grille. 33, 33; 33, 33, le bois de grille; la grille est l'assemblage de deux rangées paralleles & perpendiculaires de petits ressorts qu'on voit sur le bois de grille.
 7. Un des petits ressorts de grille séparé. *ab*, premier plan incliné. *bc*, deuxième plan incliné. *cd*, troisième plan incliné. *df*, quatrième plan incliné.
 8. Barre fondue ou fendue. 34, 34; 34, 34, les deux côtés du châssis. 35, 35, deux pieces de commodité. 36, 36; 36, 36, charnières à contre-pouces. 37, 37, charnières à tirans. 38, 38, 38, &c. cuivres de la barre fondue.
 9. 36, 36, une des charnières à contre-pouces.
 10. Un des cuivres de la barre fondue ou fendue.
 11. 39, quarré à tourillon, qui s'ajuste à la piece de commodité 35. *fig. 8.*
 12. 25, piece de commodité séparée.

PLANCHE IV.

- Fig. 1.* Assemblage de portes-grille 27, 28, 29; 27, 28, 29, dont on ne voit pas l'extrémité 29; de la petite barre de dessous 30, 30 qu'on ne voit pas; de la roulette fixée sur son milieu, que le bois cache aussi; du bois de grille, garni de sa grille 33, 33; de la barre fondue entiere 34, 34, 34, 34; des pieces de commodité 35, 35; des charnières à contre-pouces 37, 37; des charnières à tirans 36, 36; des cuivres 38, 38, 38, 38, &c. des quarrés à tourillon 39, 39.

La barre fondue n'est pas dans les nouveaux métiers tout-à-fait la même que dans celui que nous décrivons; on en a supprimé les pieces de commodité, & la figure du quarré à tourillon est un peu différente; la barre se termine d'une maniere plus simple.

2. 40, platine à ondes. *a*, tête de la platine. *b*, son bec. *c*, dessous du bec. *d*, gorge. *e*, ventre. *f*, queue.
3. 41, onde.
4. On voit ici tous les intervalles laissés entre les cuivres, remplis d'ondes garnies de leurs platines 40, 40; 40, 40, &c. 42, 42; 42, 42, tirans dans leurs charnières. 43, 44, 45; 43, 44, 45, contre-pouces. 44, 44, contre-poids. 47, roulette. 48, 48, bascule. 49, 49, barre à chevalet.

Dans les nouveaux métiers la barre à chevalet ne porte que sur les grandes pieces, où elle se fixe à l'aide de deux chameaux à vis & à tourillon.

50, 50, barre à chevalet. 51, joue du chevalet. 52, corps du chevalet. 53, l's de la corde du che-

valet. 54, 54, roulettes de la barre à chevalet 49. 53, corde de la barre à chevalet.

5. 42, un tirant.

6. Quatrième assemblage. Ce quatrième assemblage est composé du second & du troisième; c'est la cage du métier où l'on a placé l'ame. Voici le détail des pieces de cet assemblage. 1, 2, 3; 1, 2, 3, grandes pieces. 4, 5; 4, 5, épaulières. 6, 7, arbre. 8, porte-faix de l'arbre. 9, 9, boutons. 10, 10, barre de derriere d'en-haut. 11, barre de derriere d'en-bas. 12, porte-faix d'en-bas avec sa chappe & sa roulette. 13, gueule de loup. 14, 14, 15, 15, le balancier. 16, 16, le grand ressort. 17, 18, 19; 17, 18, 19, les bras de presse. 20, 20; 20, 20, vis de marteau. 21, 21, les bouts de la grande anse. 22, 22, crochets de la petite anse. 4, nœud qui couvre une partie de la courroie que d'autres parties cachent encore. 26, 26, partie des branches de la petite anse. 27, 28, 29, un des chameaux ou portes-grille. 32, vis qui fixe le bois de grille sur le chameau. 33, bois de grille. 34, 34, barres qui forment le châssis de la barre fondue. 35, une des pieces de commodité. 36, quarré de la charniere du tirant. 37, 37, quarrés des charnières des contre-pouces. 42, 42, ondes. 38, quarré à tourillon pris entre les côtés de la barre fondue. 47, roulettes. 39, 39, 39, &c. platines à ondes. 40, 40, 40, &c. ondes. 41, 41, 41, partie de la surface supérieure des cuivres de la barre fondue. 42, un tirant. 43, 44, 45, un contre-pouce. 46, extrémité de la verge qui traverse les contre-pouces, les tirans, les cuivres, les ondes, &c. 47, roulette de la barre fondue. 48, 48, bascule. 50, 51, 52, 53, 54, &c. le chevalet avec toutes ses pieces, excepté le tourillon de la piece de commodité qui le supporte.

PLANCHE V.

- Fig. 1.* Cinquième assemblage. 56, 56, corps de barre à aiguille. 58, 58, étoquio. 59, 59, 59, &c. plombs à aiguille avec leurs aiguilles. 60, 60, 60, &c. plaques de barre à aiguilles. 61, 62; 61, 62, corps de jumelles. 62, 62, pattes des corps de jumelles.

Les jumelles des nouveaux métiers sont mieux entendues; la plaque supérieure 61 de la jumelle est percée au milieu & traversée d'une vis qu'on peut avancer ou reculer; & au lieu des saillies S, S qu'on voit ici, elles ont une autre plaque parallele & telle que celle de l'extrémité 61, percée pareillement & traversée d'une vis qui est sous la plaque, & qu'on peut aussi allonger ou raccourcir; ce qui met moins de difficulté dans la construction du métier, & plus de facilité dans son usage.

63, 63, les moulinets. 64, 64, le corps du moulinet. 65, 65, ressorts du moulinet. 66, charniere du moulinet. 67, tenon qui traverse le corps du moulinet, & qui est traversé par son arbre. 68, 68, croisées du moulinet. 69, 69, rouet dentelé du moulinet. 80, arbre du moulinet. 81, 81, boîte à moulinet. 82, 82, barre à moulinet. 83, 83, 83, ressort courbe.

2. 56, 56, corps de barres à aiguilles, séparés.
3. Petite barre qui se fixe sur le corps de barres à aiguilles, & qu'on appelle *queue d'arronde du corps de barre*.
4. 58, étoquio.
- 5 & 6. 59, plombs à aiguilles avec les trois aiguilles. *a*, *fig. 5.* & *A*, *fig. 6*, échancrures pratiquées à la partie antérieure. *b*, *fig. 5.* & *B*, *fig. 6*, talus de la partie postérieure. La *figure 6* montre en grand la même chose que la *figure 5* en petit.
7. Sixième assemblage. Il est formé du quatrième & cinquième assemblages. 56, 56, corps de barres à aiguilles, &c.

Il est inutile de revenir sur l'énumération des autres pieces de cet assemblage; elles ont ici les mêmes noms que dans les figures précédentes, & elles y sont désignées par les mêmes chiffres ou lettres.

Ce qu'il importe de remarquer, c'est 1°. que cet assemblage est formé de trois masses importantes.

La cage avec ses appartenances, comme grande anse, petite anse, crochet de petite anse, branche de contrepoids, contre-poids, &c.

L'ame ou la barre fondue, avec ses appartenances, comme porte-grille, grille, bois de grille, platines à ondes, ondes, tirans, contre-pouces, bascules, &c.

La barre à aiguilles, avec ses appartenances, comme aiguilles avec leurs plombs, jumelles, moulinets, boîte, barre à moulinets, ressorts à moulinets, &c.

2°. Que les différences de l'ancien & du nouveau métier sont très-légères; qu'à la vérité elles ajoutent quelque chose à la perfection du métier; mais, comme nous l'avons dit à l'article bas aux métier, qu'elles ajoutent plus encore à l'honneur de l'inventeur: car si ce métier devoit être exécuté par des êtres infailibles dans leurs mesures, avec des matières inaltérables, & mis en œuvre par des êtres infailibles dans leurs mouvemens, il auroit fallu le laisser tel qu'il étoit autrefois.

PLANCHE VI.

- Fig. 1. & 2. Septieme assemblage. 84, 84, fig. 1, 2 & 3, barre à platines. 85, 85, 85, 85, fig. 1 & 2, abatans. 89, 89, étoquios. 90, 90, porte-tirans, fig. 1 & 2. 91, 91, fig. 1, 2 & 7, platines à plomb, avec leurs plombs à platine. 92, 92, 92, &c. plaques de barres à platines. 93, 93, fig. 1 & 2, pouces. 85, 85, 85, 85, fig. 1 & 2, abatans avec leurs gardes-platines. 94, 94, leurs crochets de dedans 95; 96, 96, crochets de dessous des abatans, fig. 1 & 2. 97, 97, fig. 1 & 2, barre à poignée, ou barre à boîte. Les parties de cette barre a b & A B, fig. 2, A & B, fig. 1. sont celles que l'ouvrier tient dans ses mains.
3. 84, 88, 88, 84, barre à platine.
4. 86, 86, qu'on n'apperçoit pas, fig. 1. s'appelle le chaperon de la barre à platine.
5. 87, 87, qu'on n'apperçoit pas, fig. 1. queue d'arronde de la barre à platine.
6. 90, Porte-tirant.
7. 91, Platine à plomb, avec le plomb à platine.
8. Plomb à platine.
9. Platine à plomb.
10. Dessus de la barre à boîte.

Le huitieme assemblage se voit aussi dans la fig. 1. de cette même Planche; car, pour completer le septieme, & en faire celui-ci, il ne s'agit que de placer en A, a, fig. 1. la piece qu'on voit fig. 12. & qu'on appelle la presse.

11. Une aiguille.
12. Presse.

PLANCHE VII.

Fig. 1. Neuvieme assemblage. C'est la machine entiere sur son fût; elle est faite comme on voit, 1°. Du fût, 2°. de la cage & dépendances, 3°. de l'ame & dépendances, 4°. des moulinets & dépendances, 5°. des abatans & dépendances.

Pour connoître maintenant le jeu & la correspondances de toutes ces parties, il faut lire avec attention l'article bas au métier.

FAISEUR DE BAS AU MÉTIER.

PLANCHE I^{ere}.

PREMIERE OPERATION. Cueillir.

Fig. 1. 2 & 3. Platines à ondes, & platines à plomb, représentées en grand, afin de rendre le produit de

l'action du métier plus sensible & plus clair. Il y a une opération préliminaire, qui consiste à nouer la soie à l'aiguille en 1, & à la passer successivement, comme on voit, sur les autres aiguilles.

2. Mêmes choses représentées sur les aiguilles seules & séparées 1.

3. La soie étendue sous les becs en 3, 4. L'action d'étendre ainsi la soie, s'appelle cueillir.

Chûte des platines à ondes, & suite du cueillir.

4, 5 & 6. On voit cette chûte & son effet sur la soie.

SECONDE OPERATION. Foncer du pié.

7, 8, 9. Voilà la disposition de la soie à cette seconde opération qui, comme il est évident, la redistribue en portions égales entre les aiguilles.

TROISIEME OPERATION. Amener sous les becs.

QUATRIEME OPERATION. Former aux petits coups.

Les fig. 10, 10 & 12 montrent les effets de ces deux opérations, l'insertion de la soie sous les becs des aiguilles, & l'espece de corroyement qu'on lui fait en cet endroit.

PLANCHE II.

CINQUIEME OPERATION. Donner le coup de presse.

Voyez le produit de cette opération, fig. 1.

SIXIEME OPERATION. Abattre l'ouvrage.

Voyez les fig. 2, 3, 4, 5, 6, où l'on a représenté la suite des effets du métier sur la soie, selon les mouvemens exécutés par l'ouvrier dans chaque opération.

SEPTIEME OPERATION. Crocher.

Voyez le produit du crocher, fig. 7 & 8.

PLANCHE III.

Fig. 1. Tournille.

2, 3, 4. Maniere de relever une maille tombée.

5. Presse.

6. Moules à ondes.

7. Chevalet pour les ondes.

8. Moule à ressort.

9. Jauge.

10. Façon de bas.

PLANCHE IV.

Fig. 1. Machine à percer les chassis des aiguilles.

2. Dessous de cette machine.

3. Bille.

4. Plaque avec ses vis.

5. Grande vis de la plaque.

6. Aiguille.

7. Poinçon.

8. Côté droit du moule prêt à fondre les plombs à platine.

9. Côté gauche du moule prêt à fondre les plombs à platine.

10. Piece de dessus des plombs à aiguille.

11. Piece de dessus des plombs à platines.

12. Griffé.

13. Perçoire plate.

14. Perçoire ronde.

15. La fraise avec son arbre.

16. Ecroû.

17 & 18. Viroles.

19. Tourne-à-gauche de la fraise.

20. Brunissoir à platines.

21. Pointot.

22. Clouyere à former la tête des boulons. Voyez l'art. Bas au métier.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

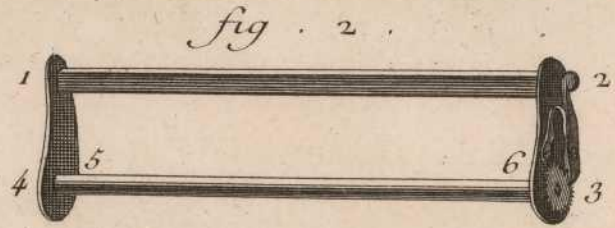
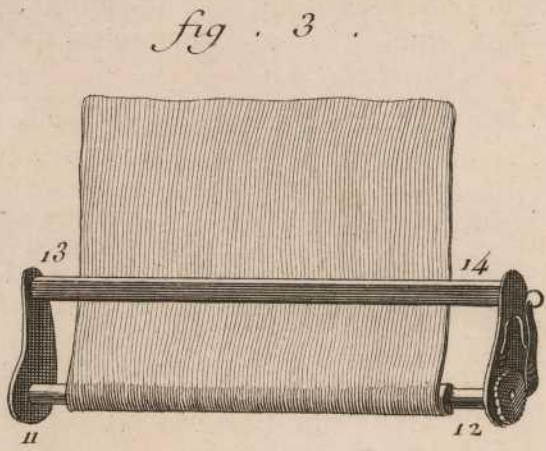
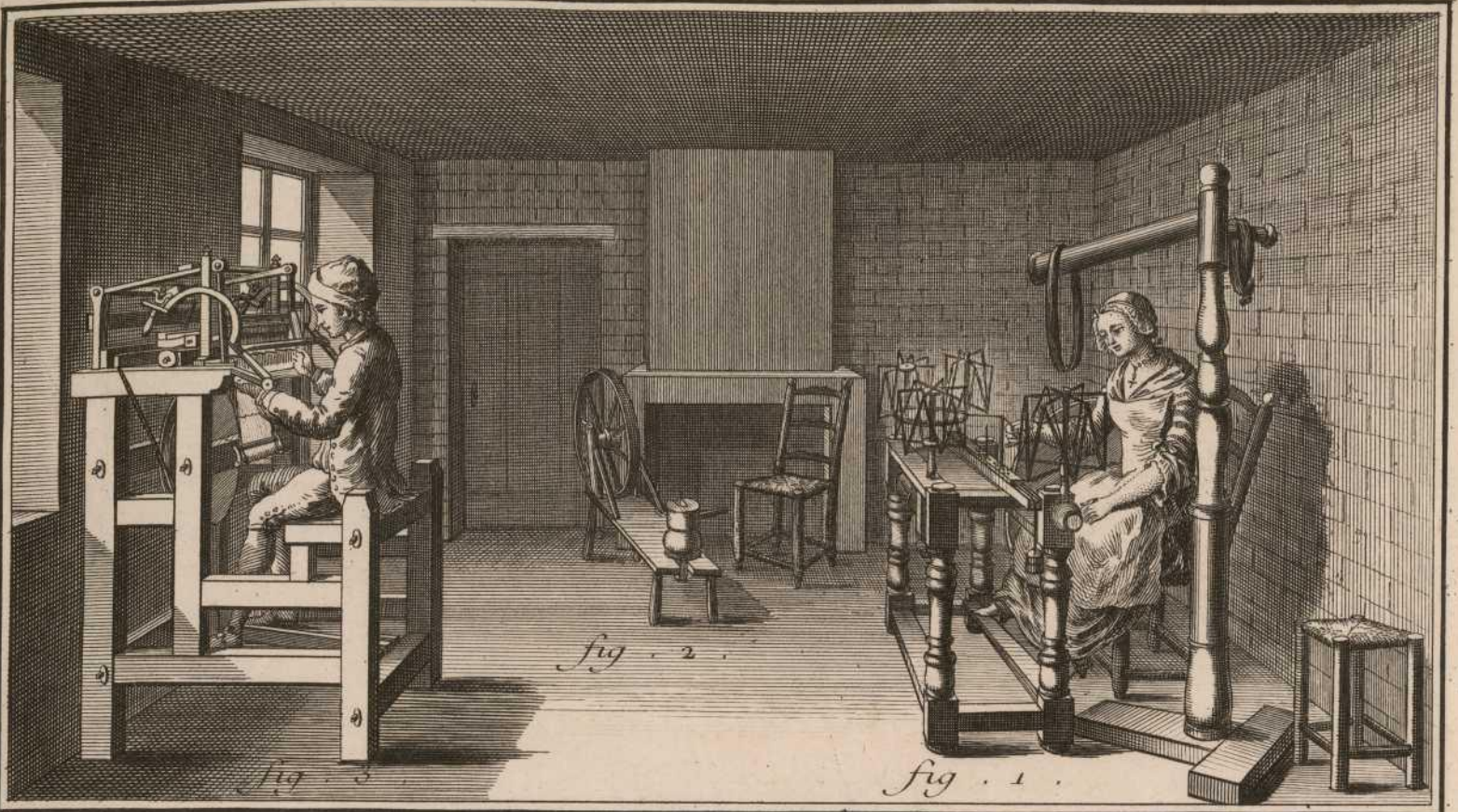
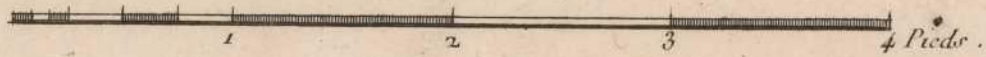
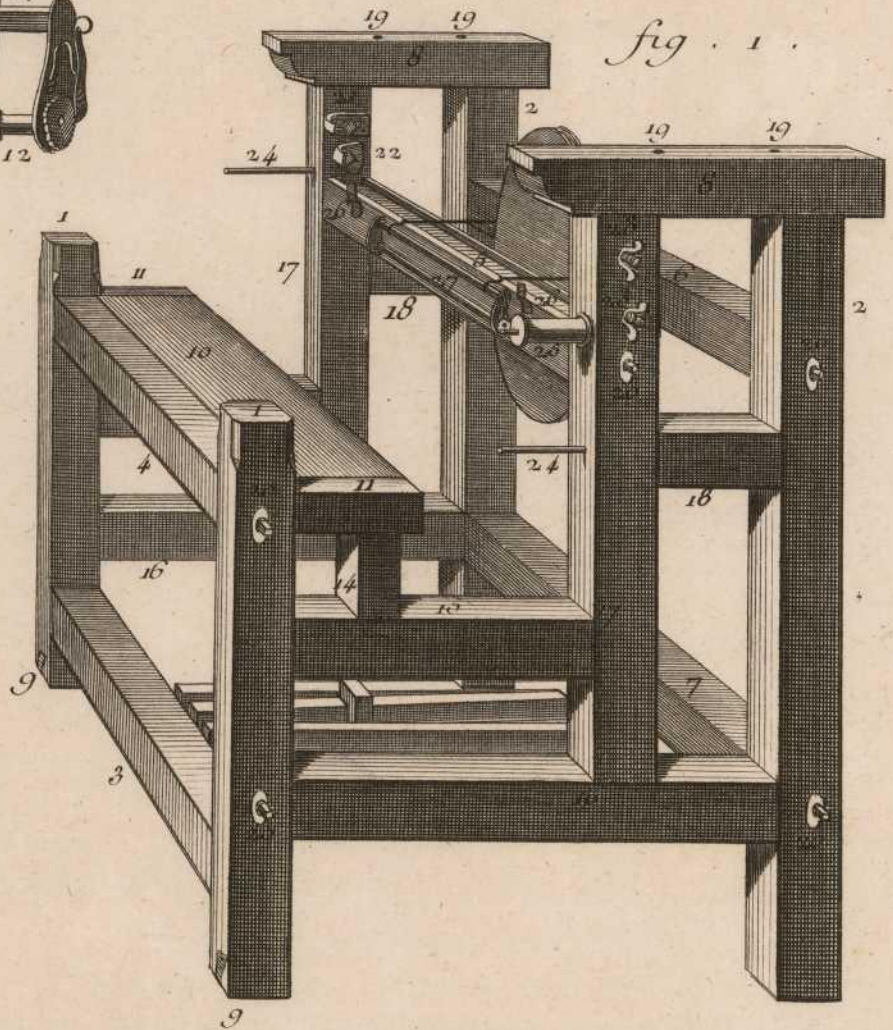
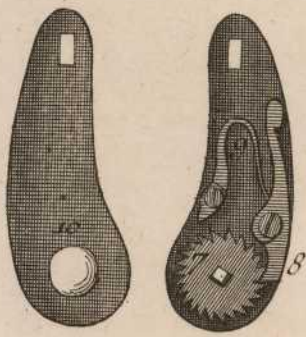
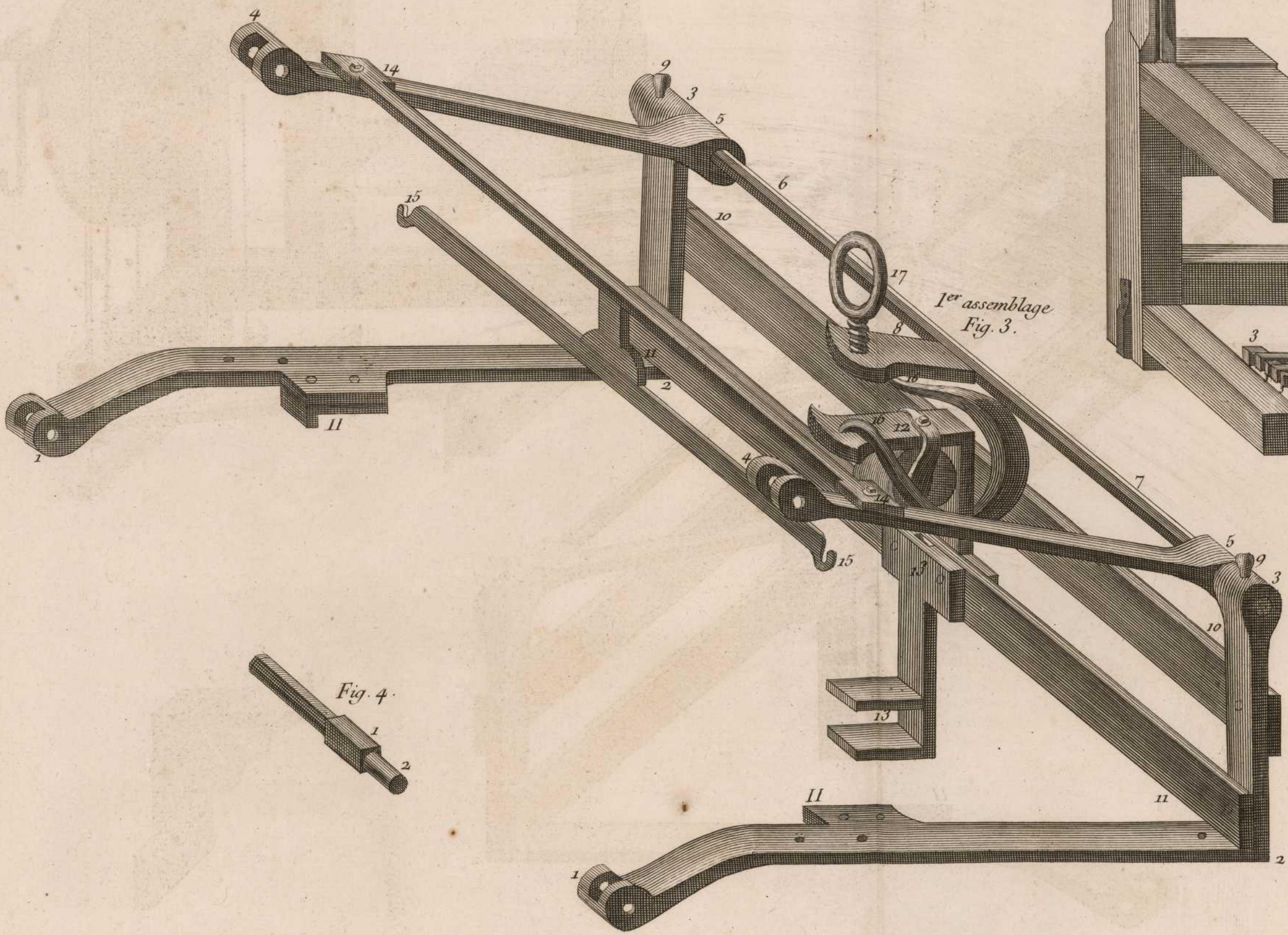
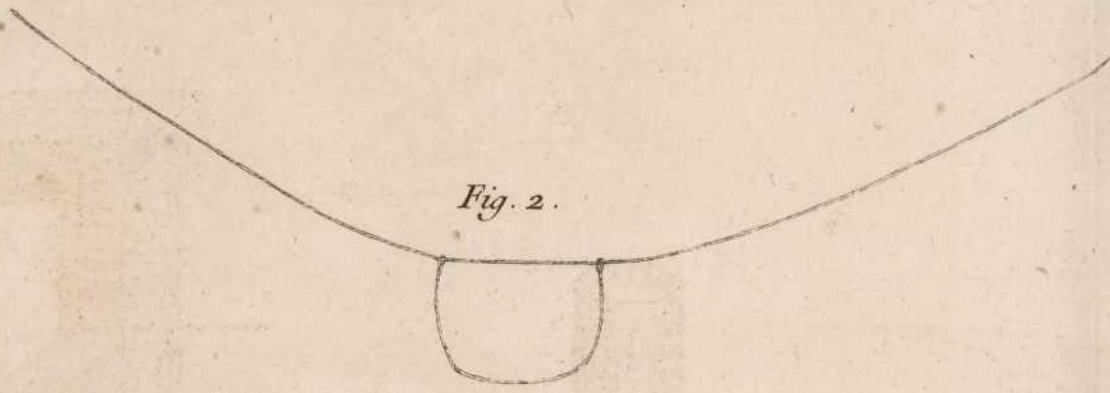


fig. 4 . fig. 5 .



Metier à faire des Bas

Fig. 2.



1er assemblage
Fig. 3.

Fig. 1.

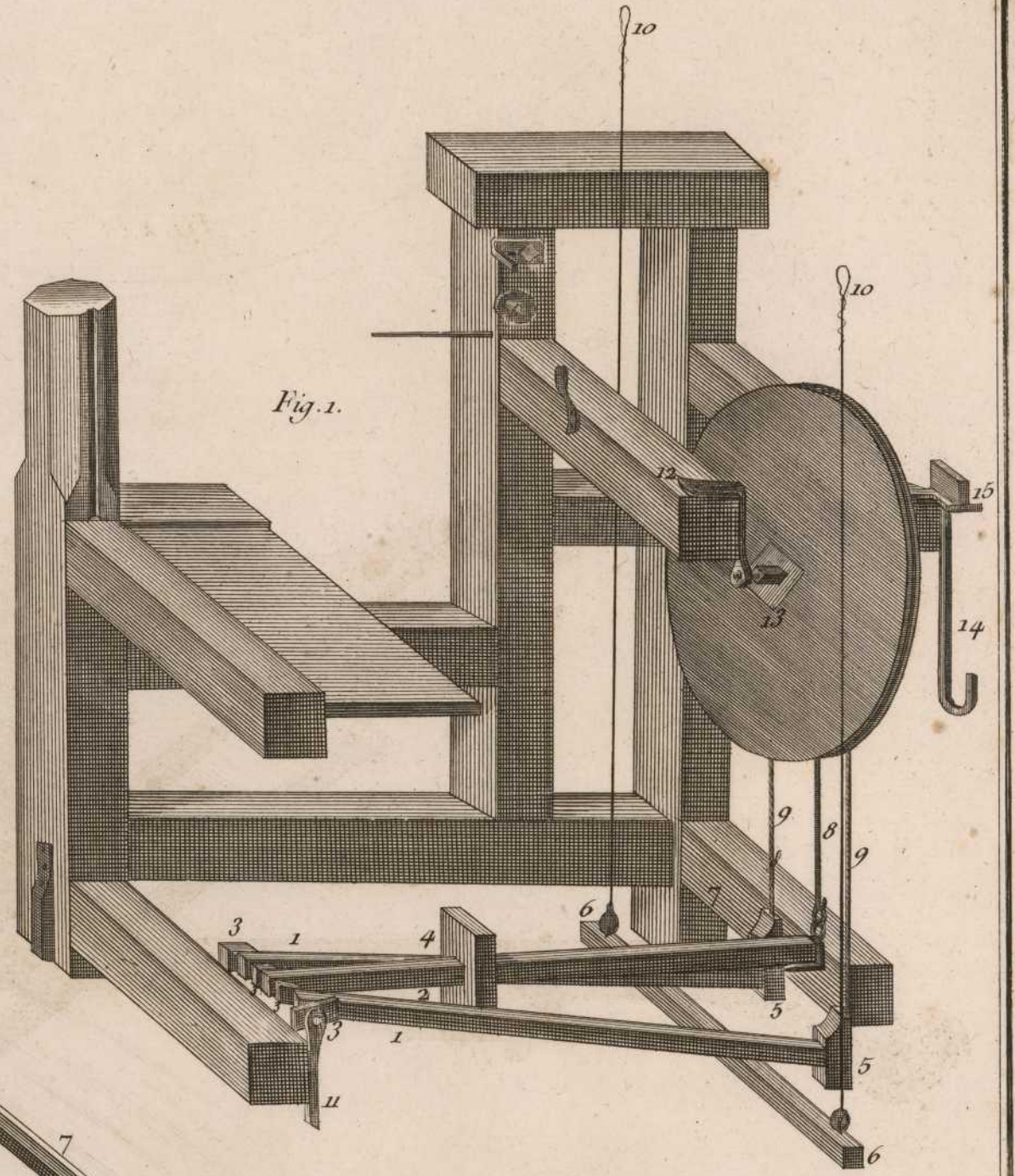


Fig. 4.

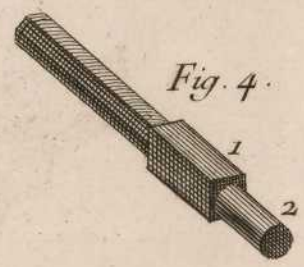
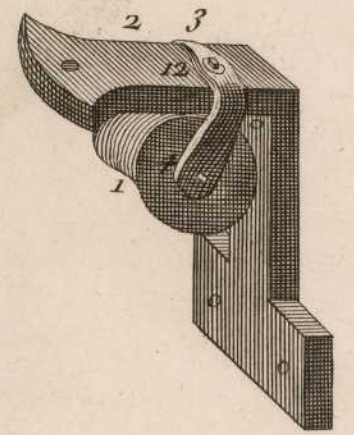
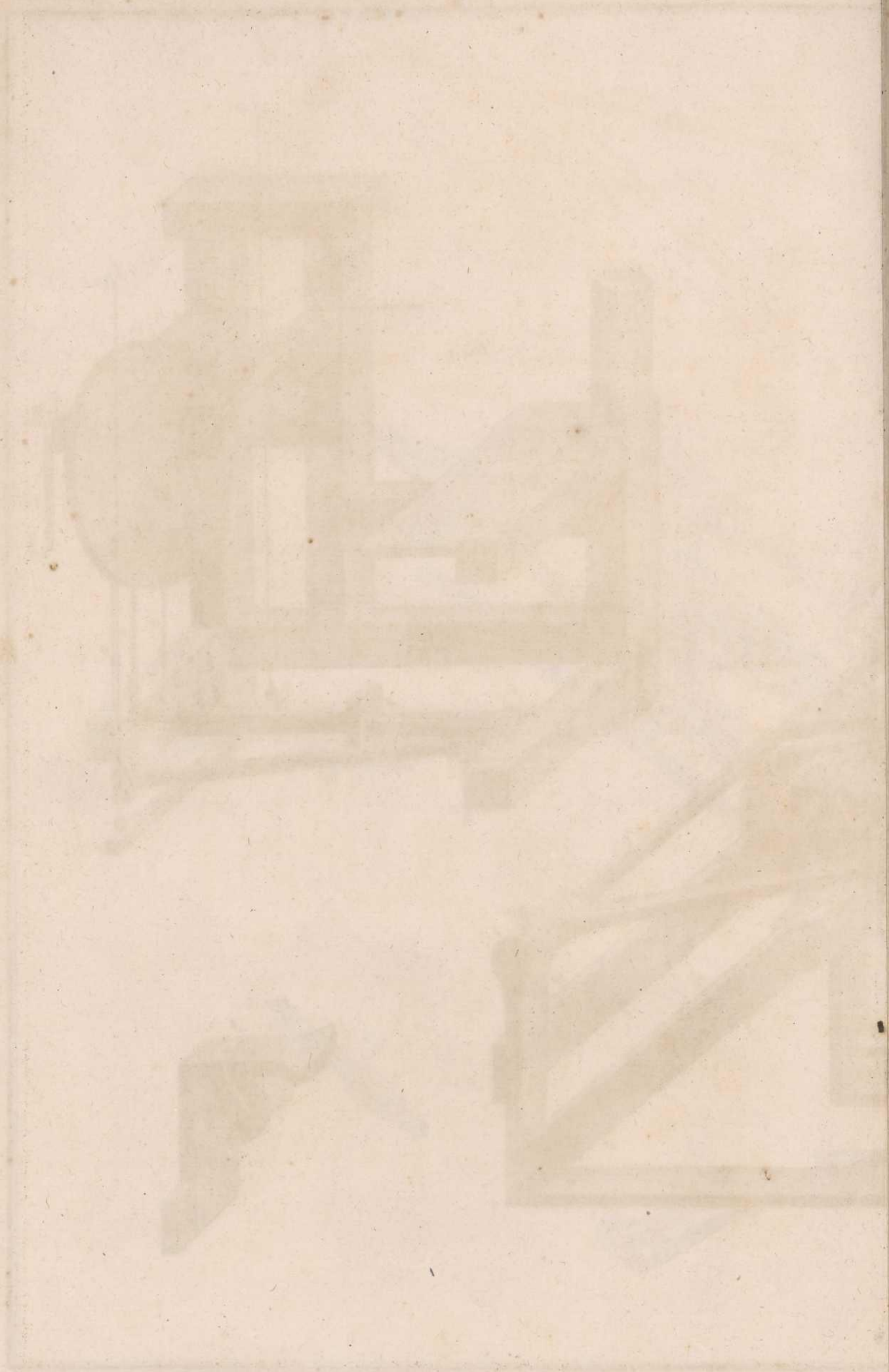
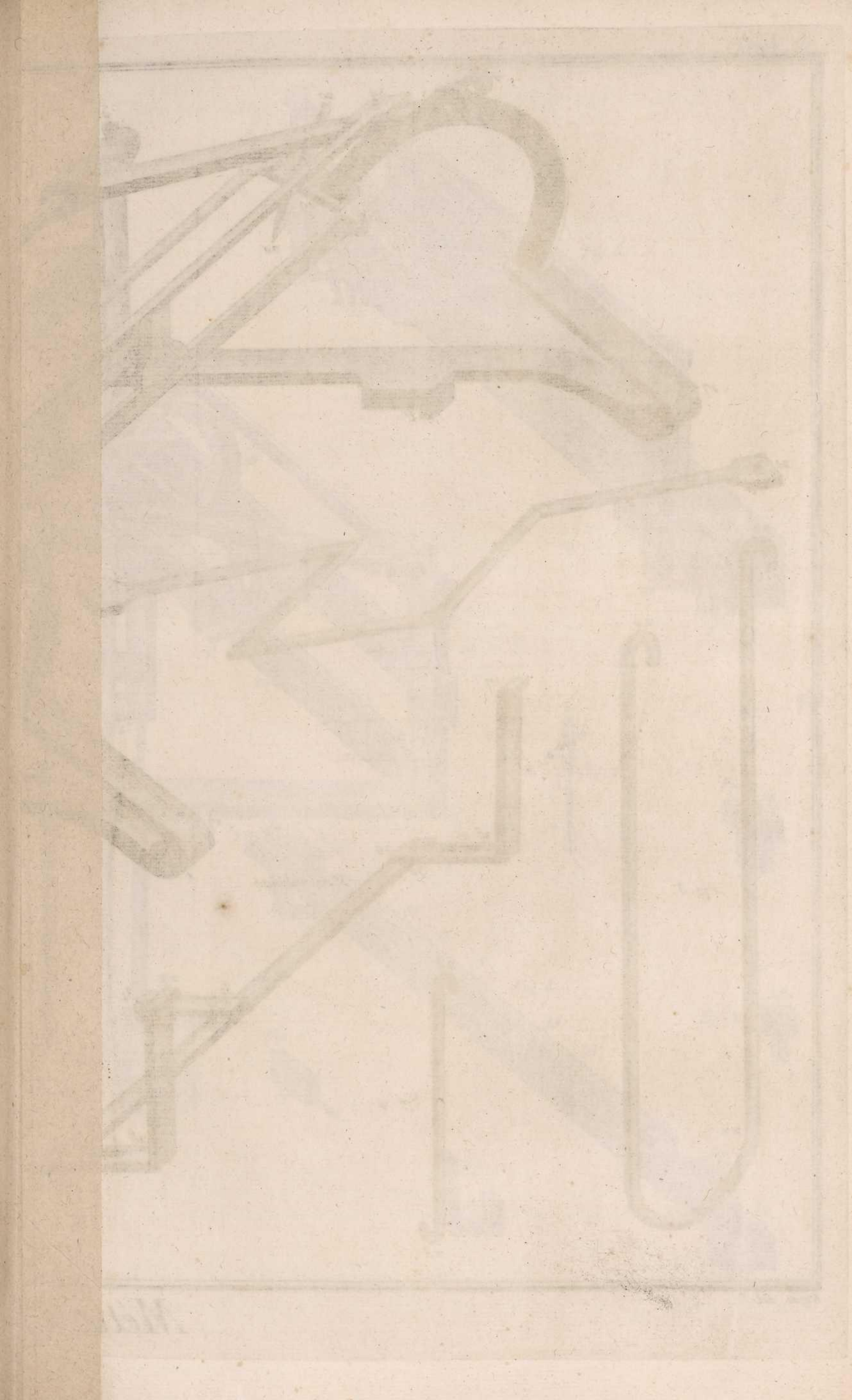
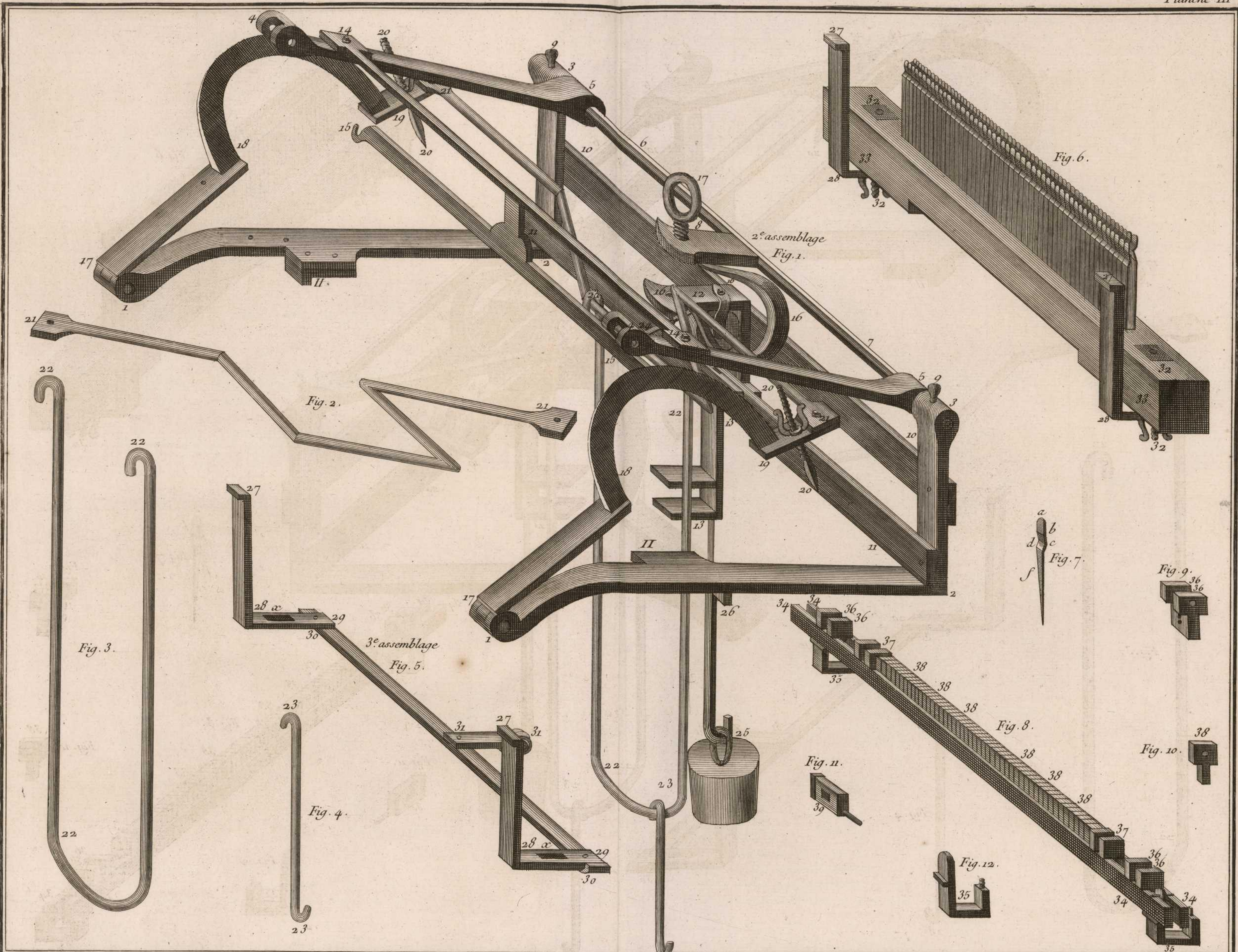


Fig. 5.





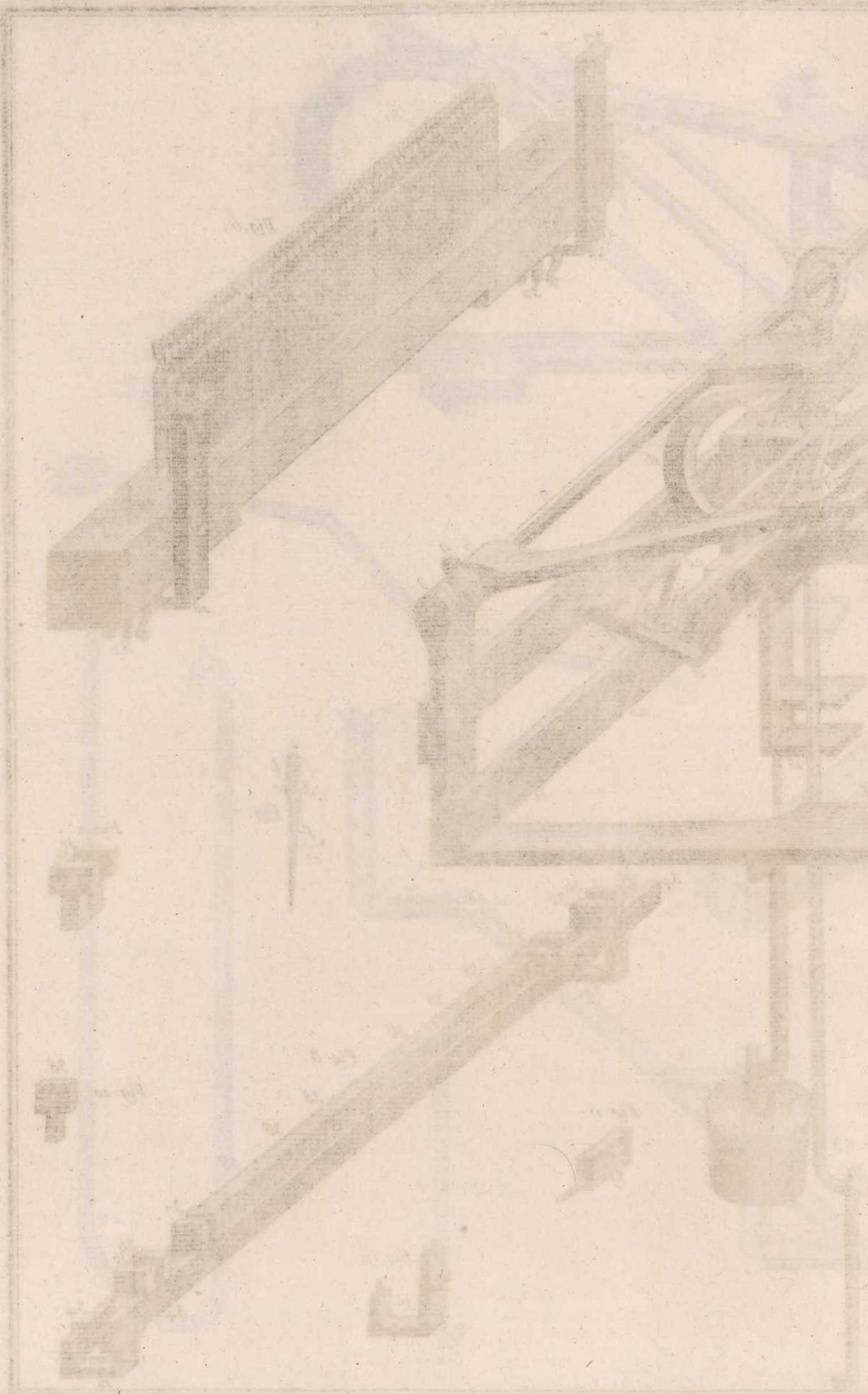


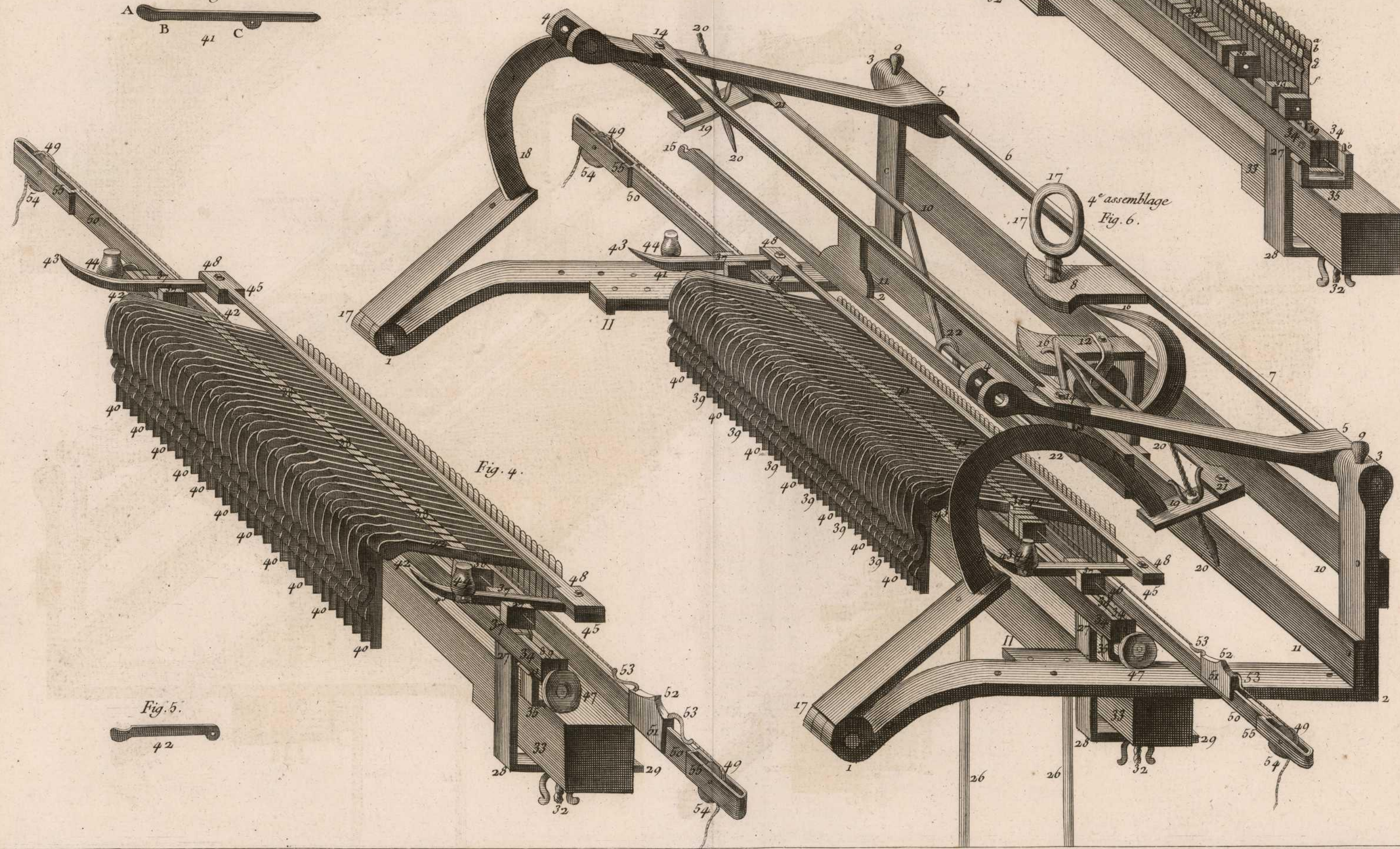
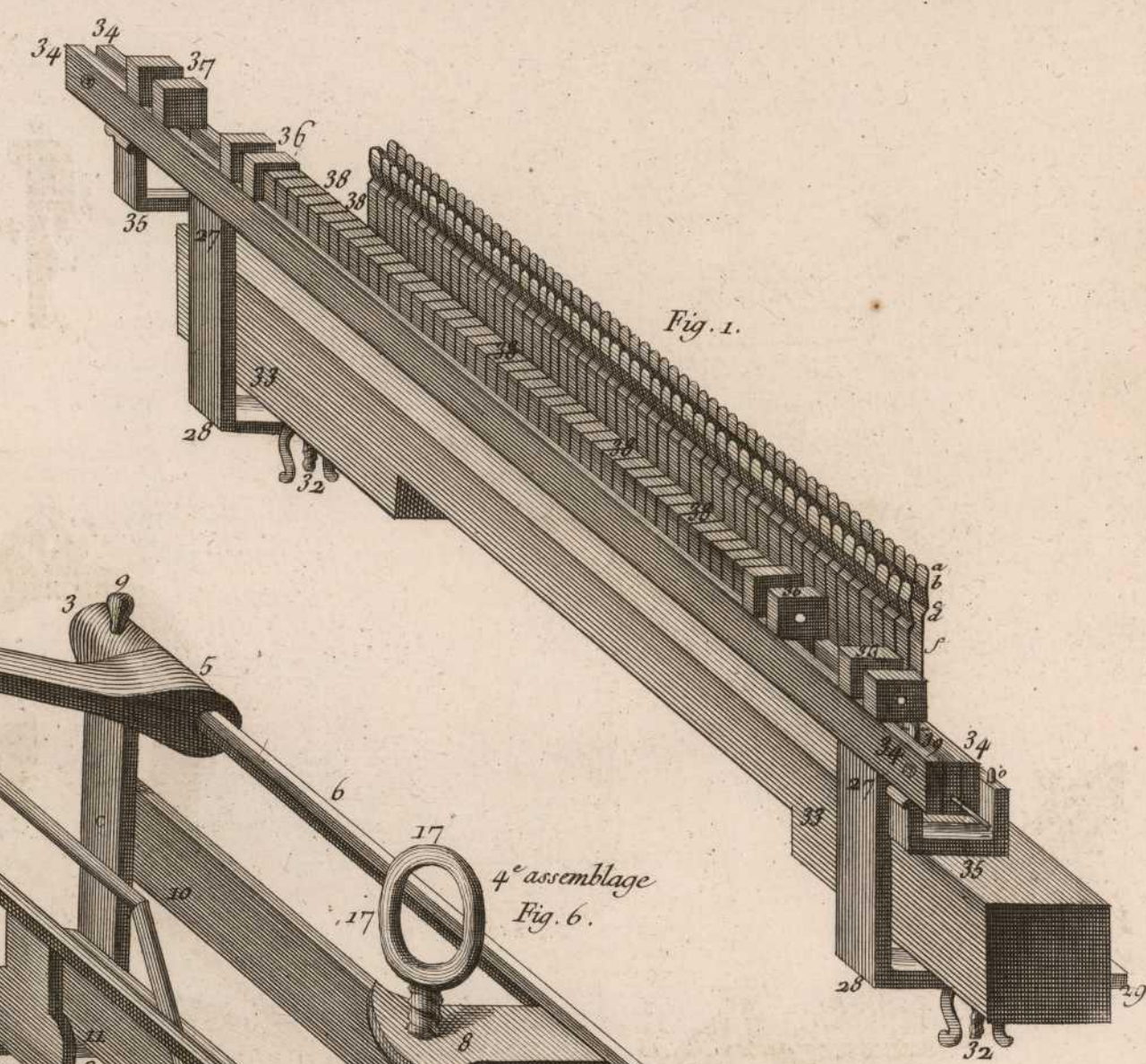
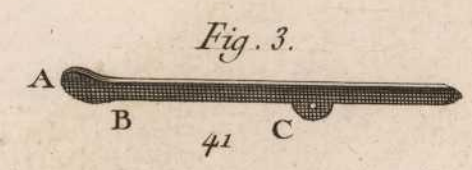


Rojau del.

Métier à faire des Bas

Defchu fecit

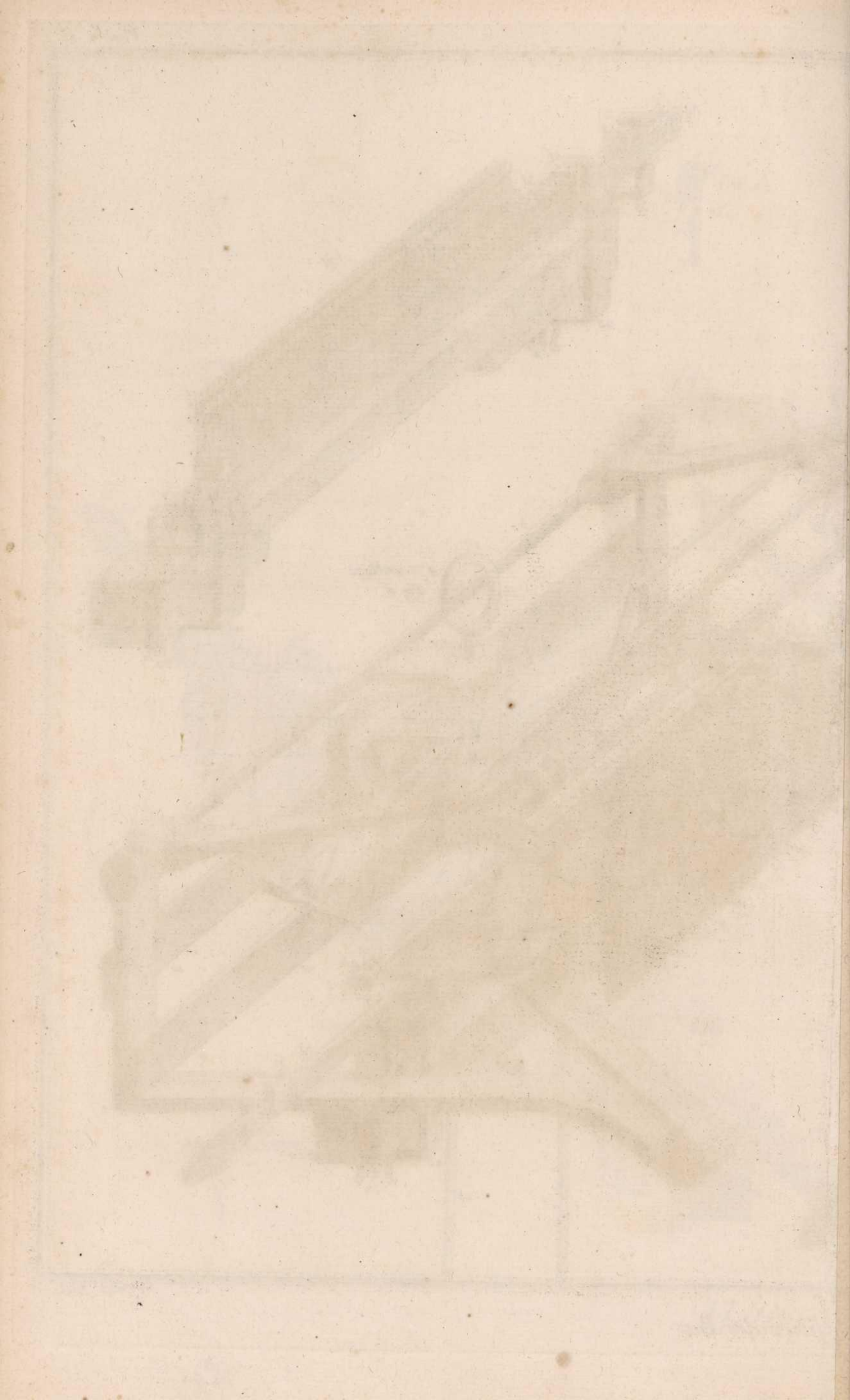


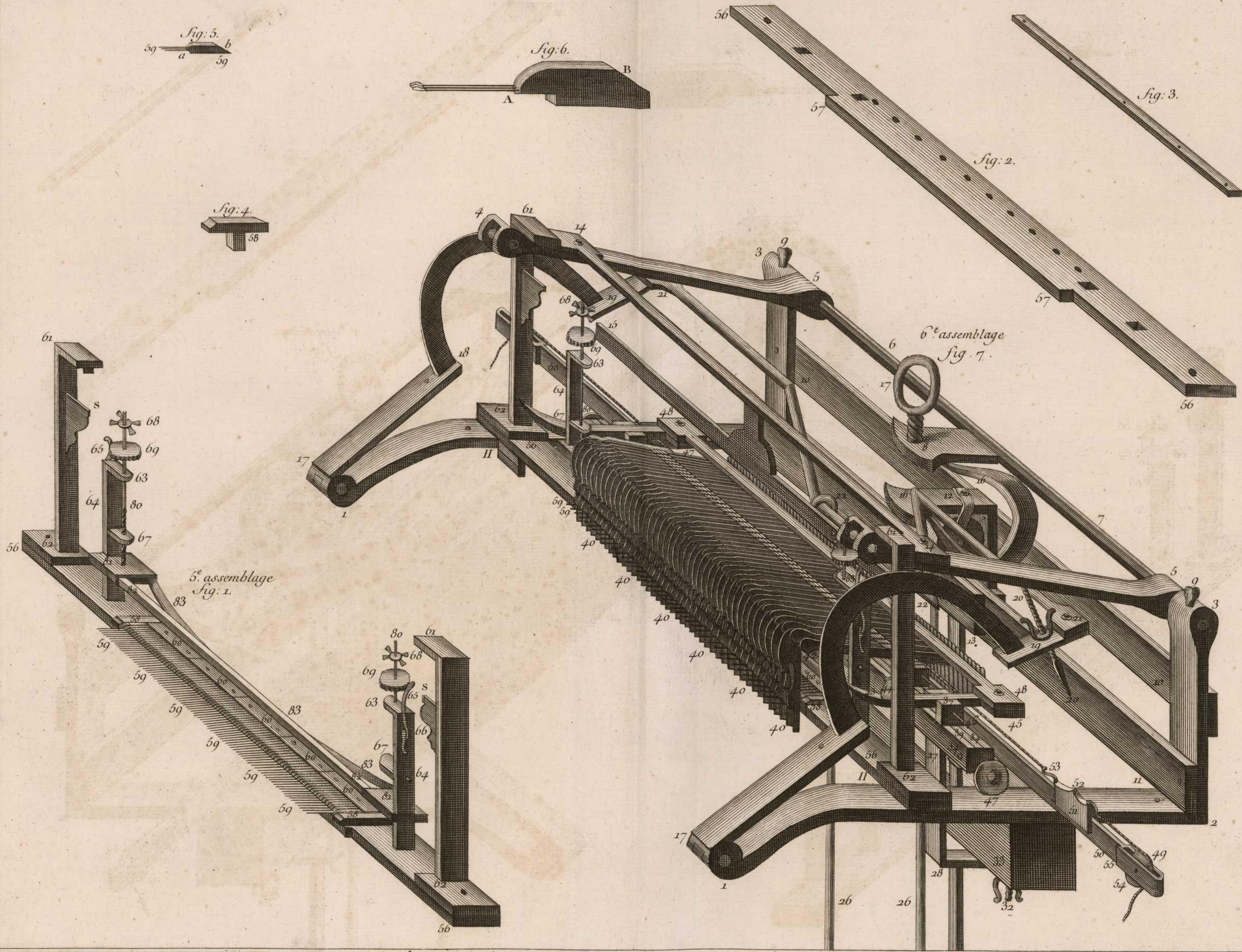


Métier à faire des Bas

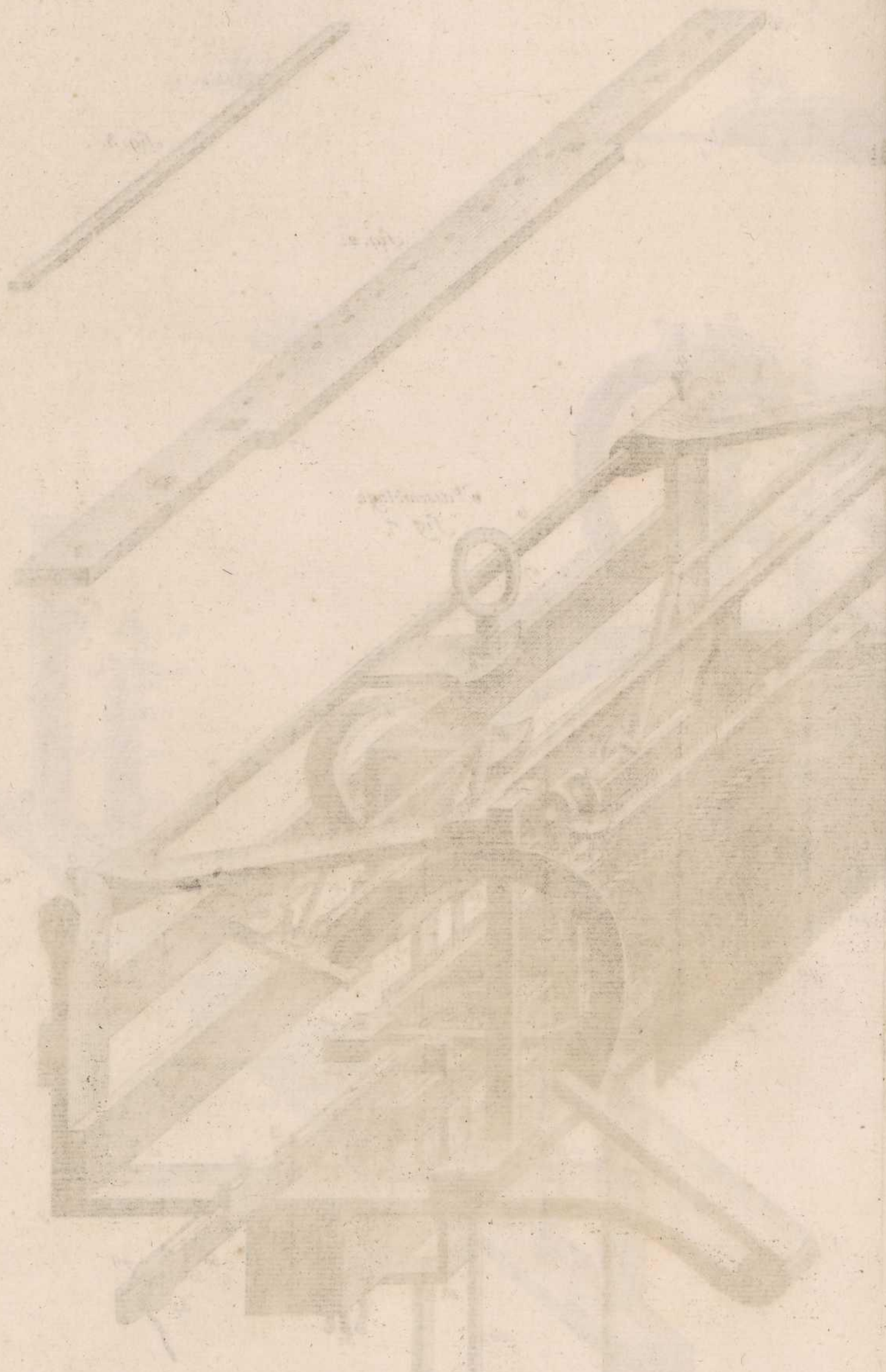
Rojaw del.

Déféht fecit.

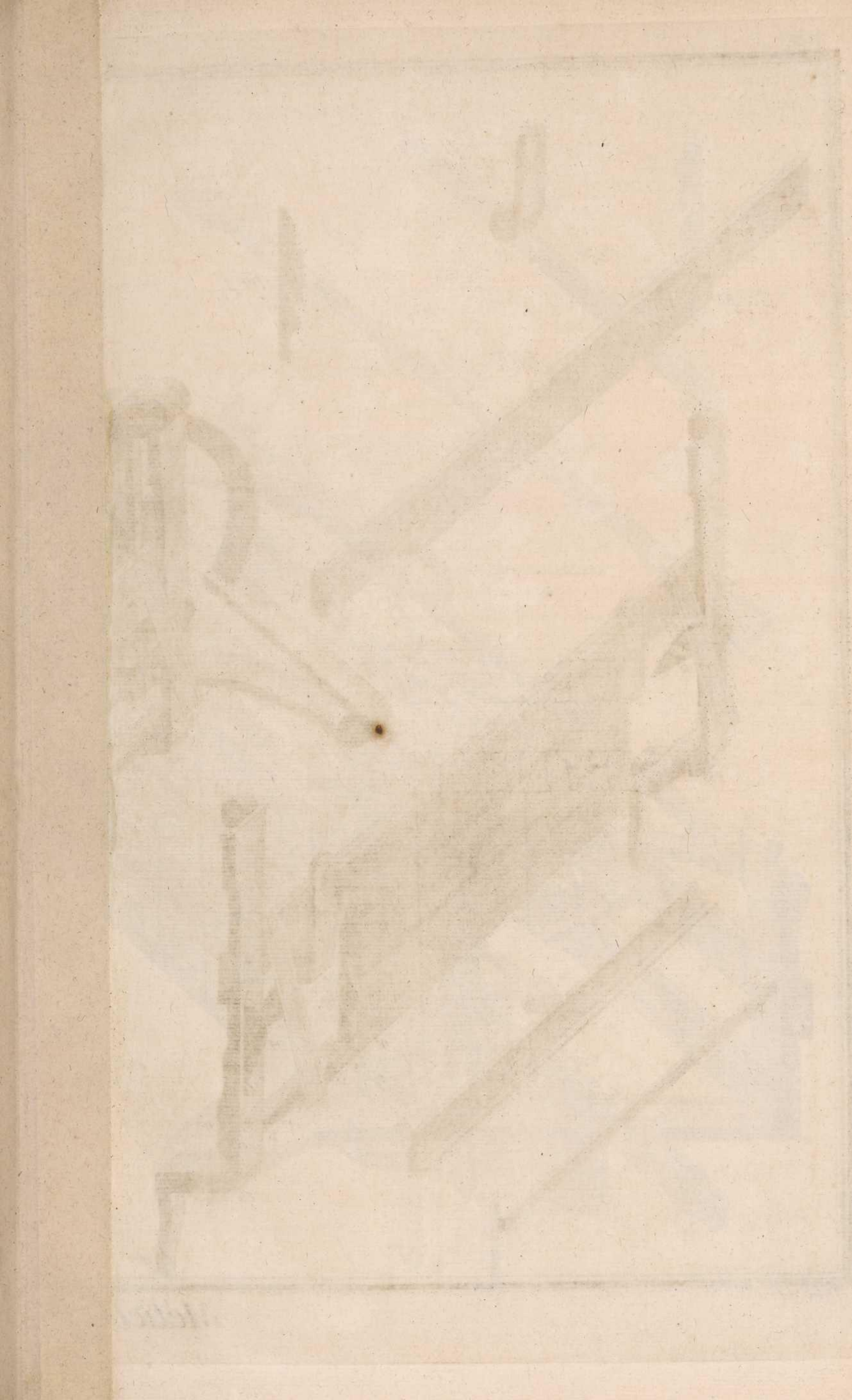


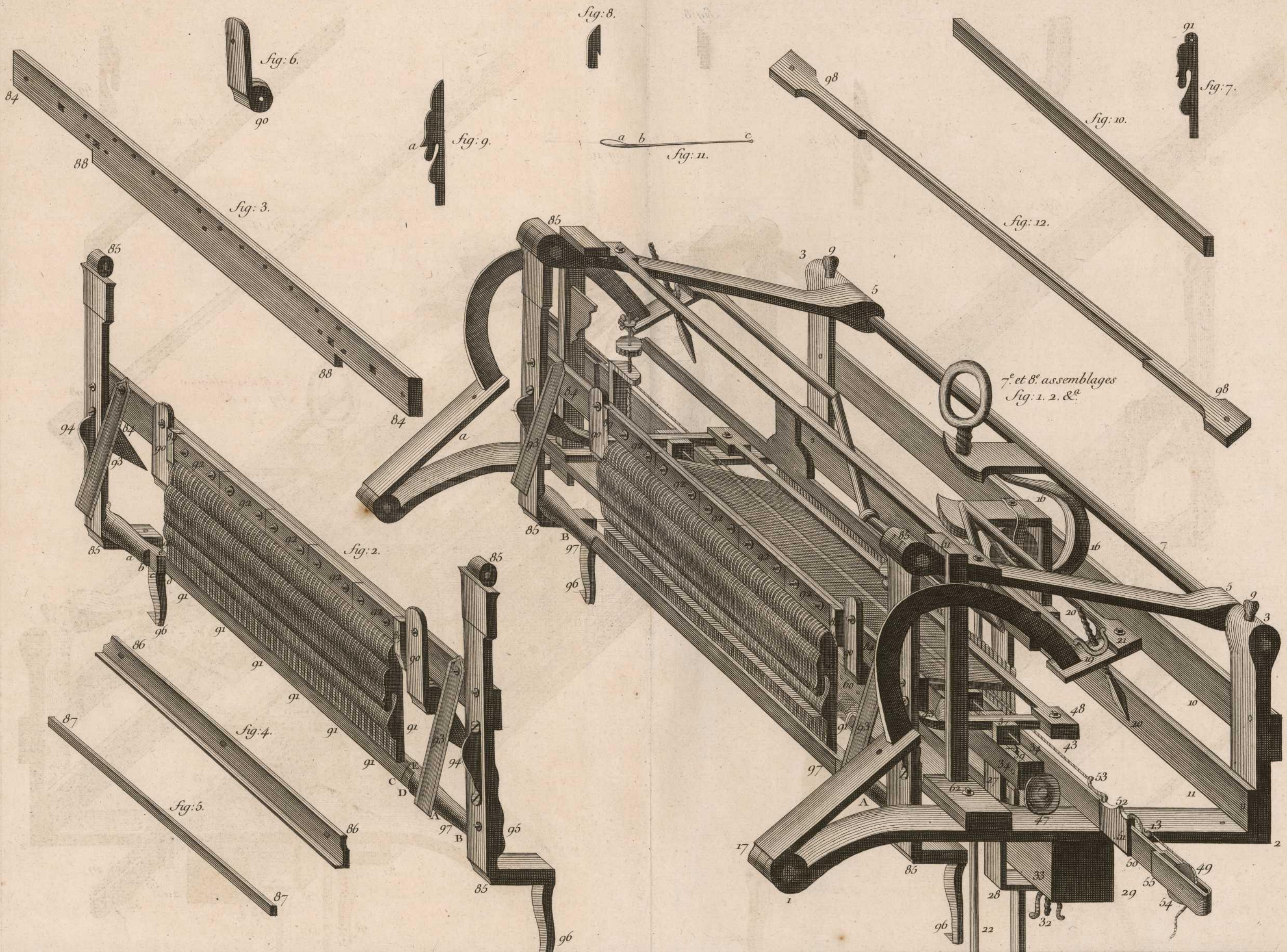


Métier à faire des Bas.



Faint handwritten text or signature at the bottom right corner.

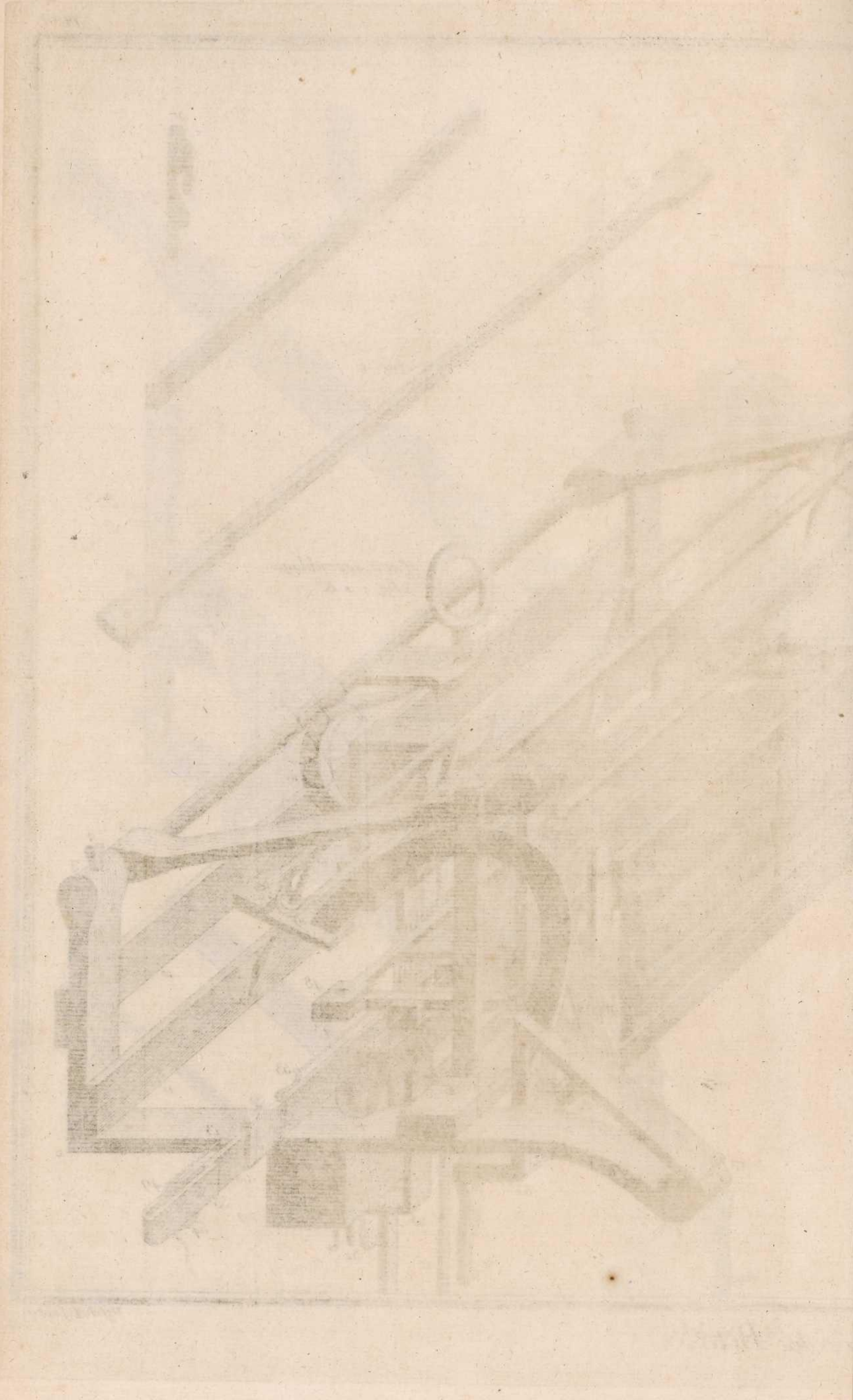


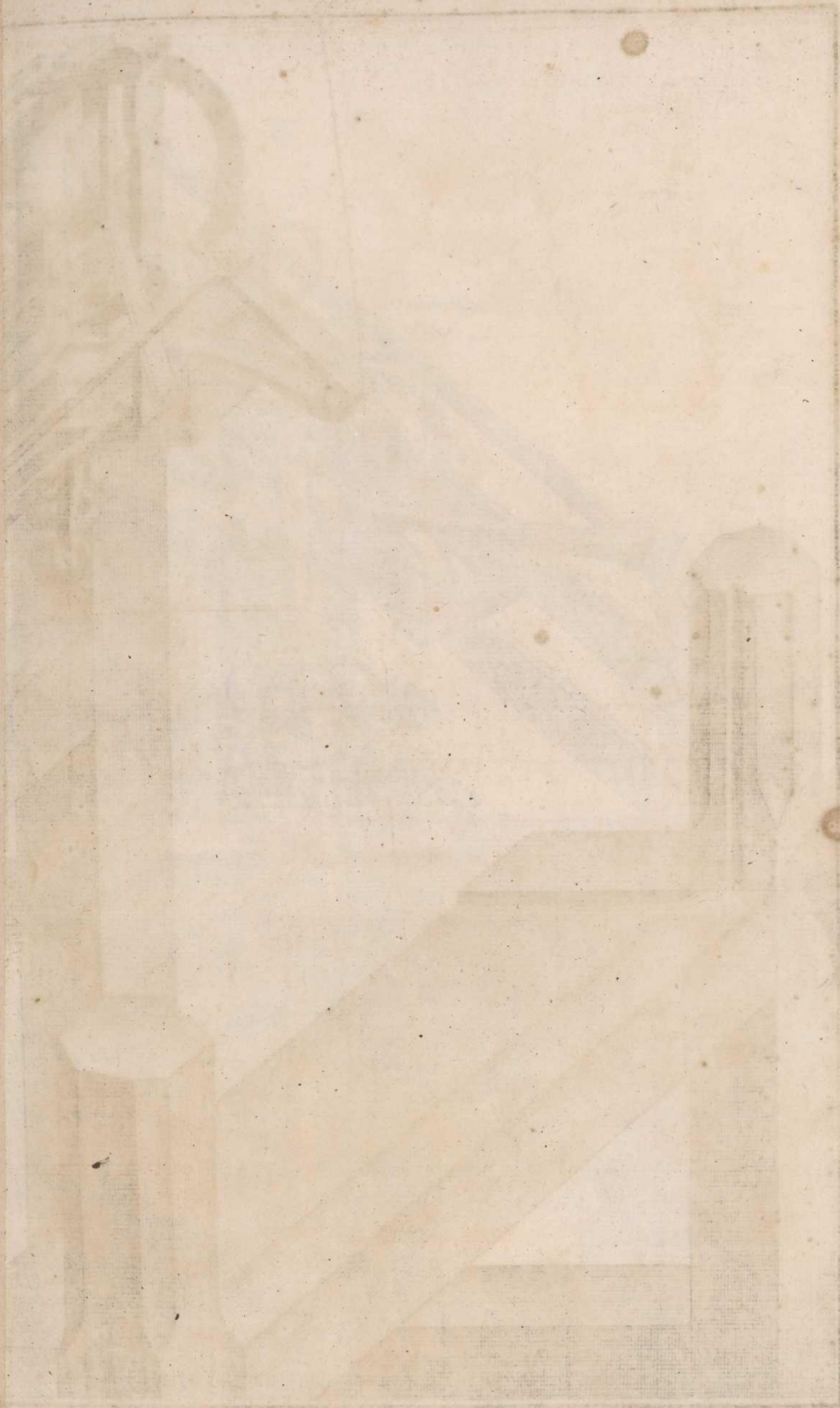


Rejau del.

Métier à faire des Bas.

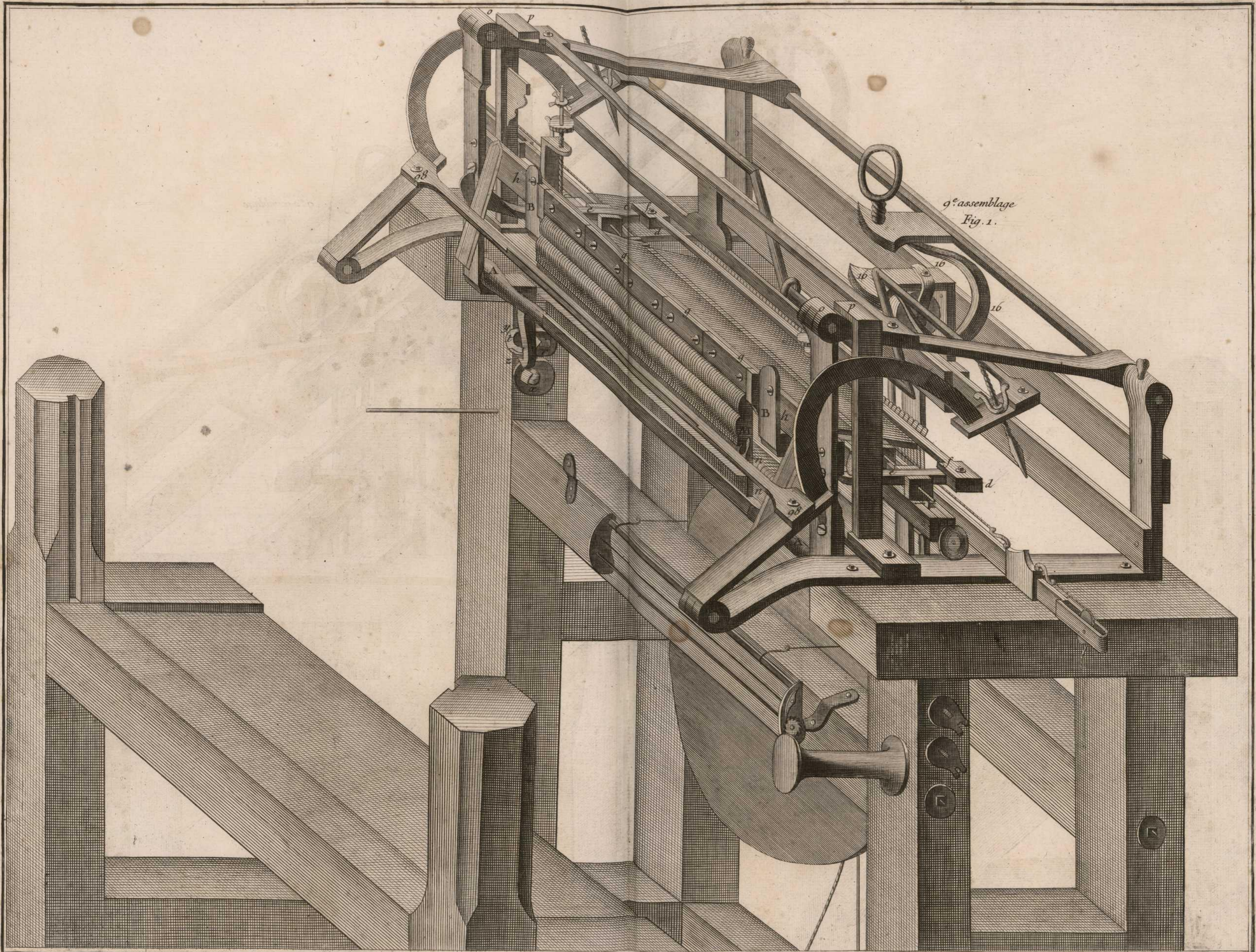
Deféhré fecit.





[Faint, illegible handwritten text]

[Faint, illegible handwritten text]

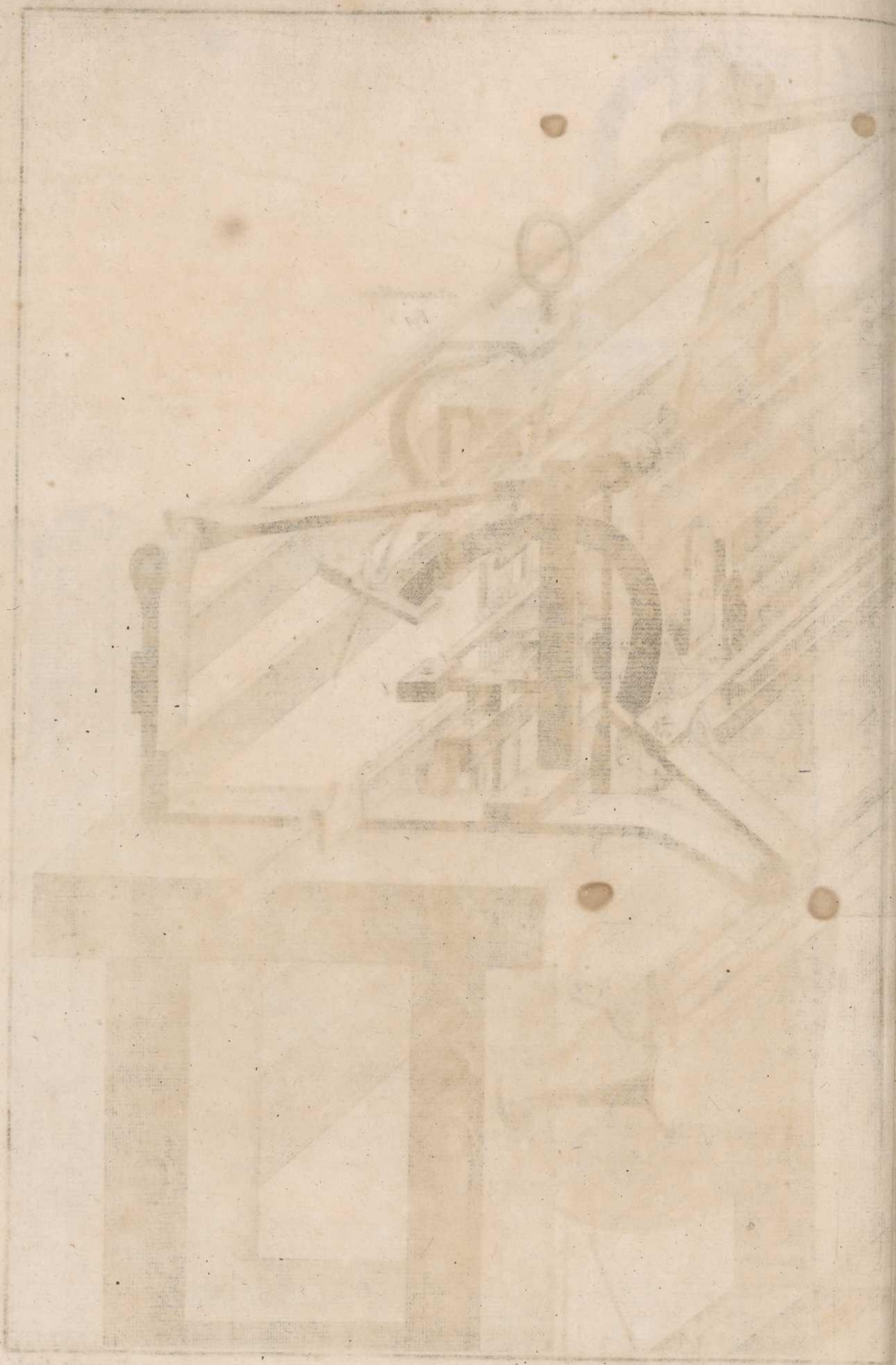


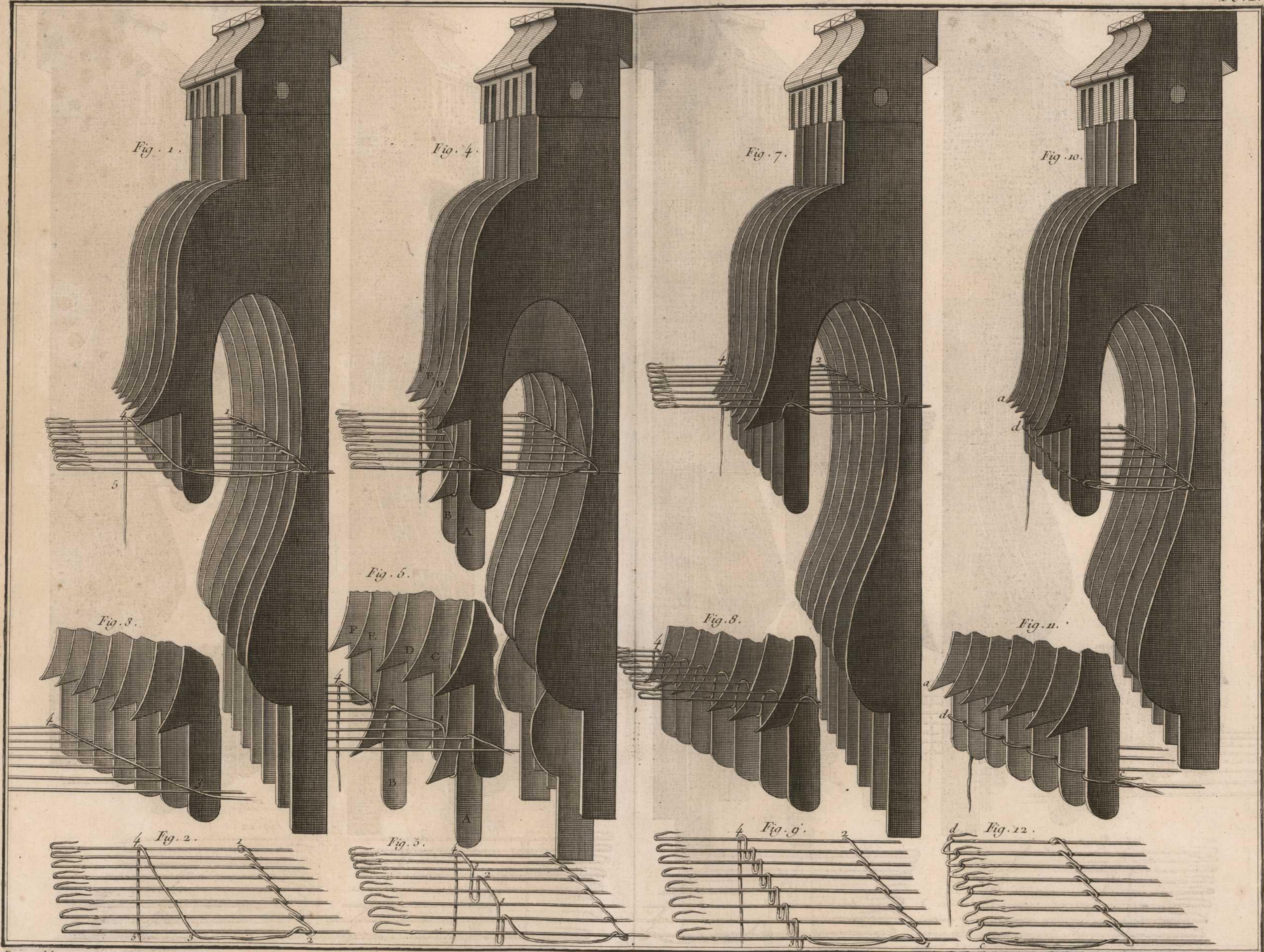
9^e assemblage
Fig. 1.

Rojau del.

Metier a faire des Bas

Prevort fecit.

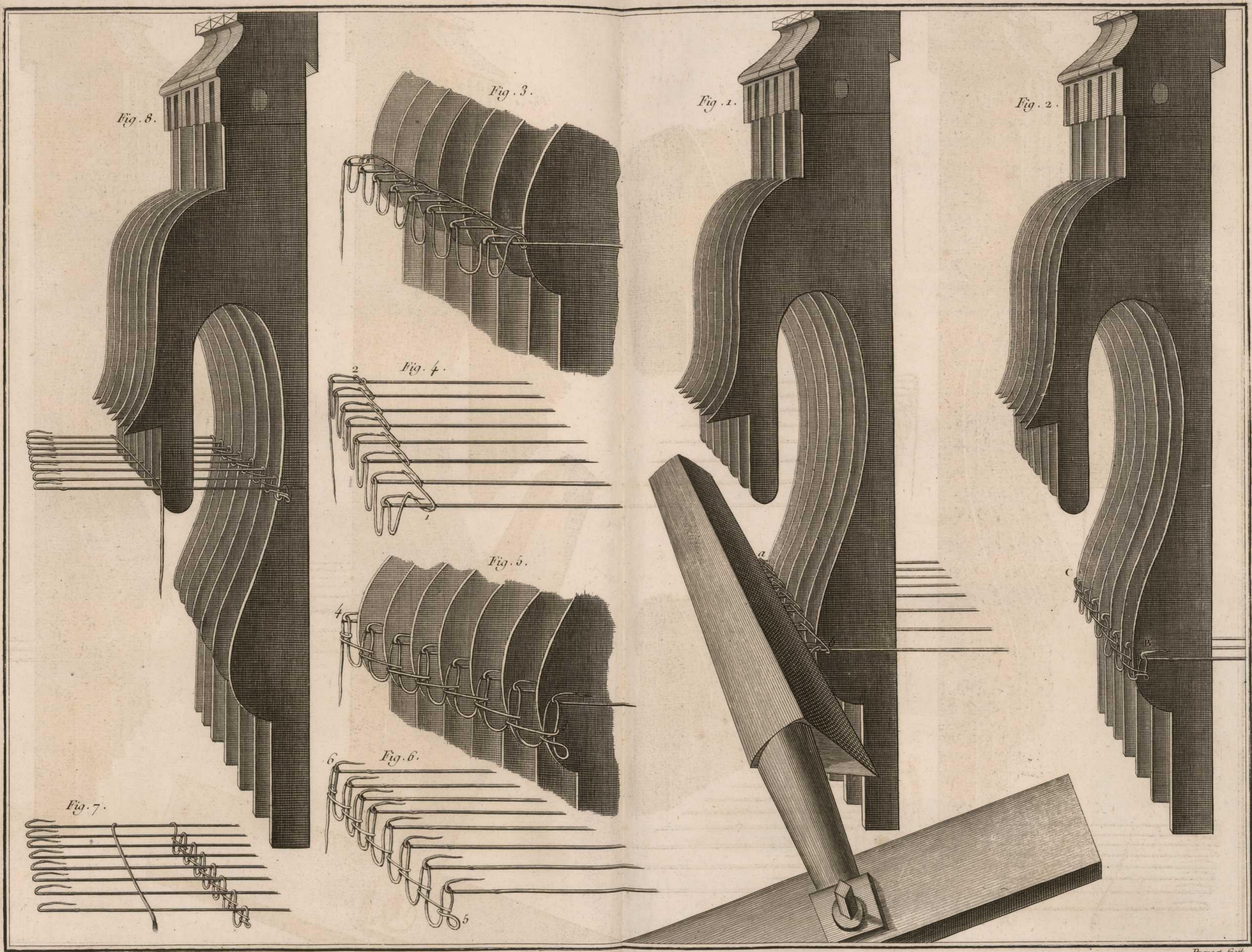




Rojau del.

Defehrt fecit.

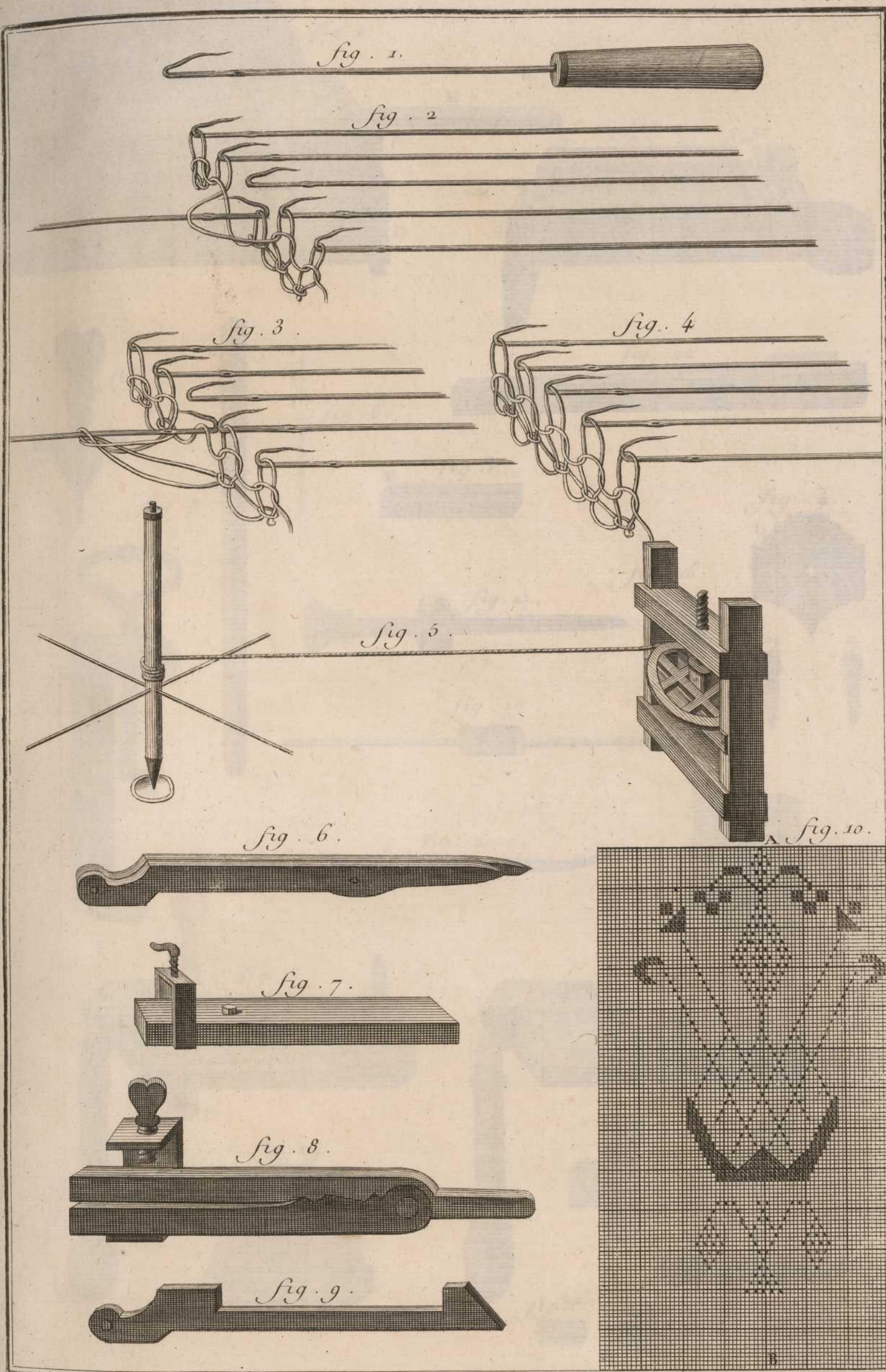
Travail du Bas au Metier



Rojau del.

Prevost fecit.

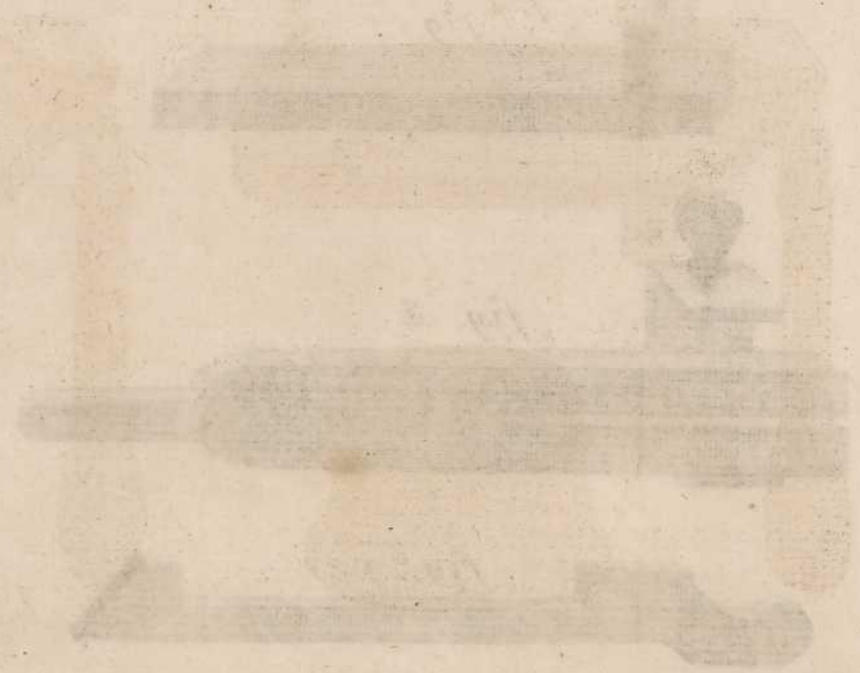
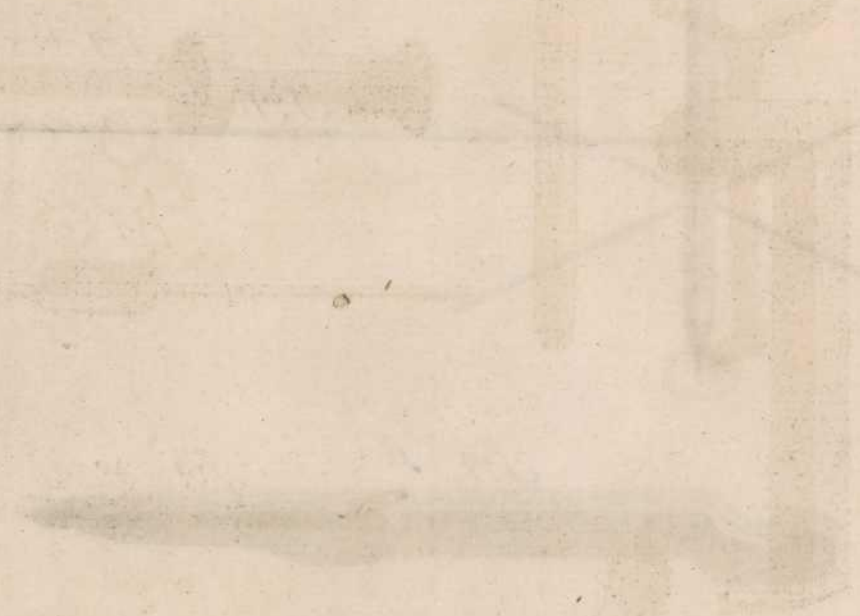
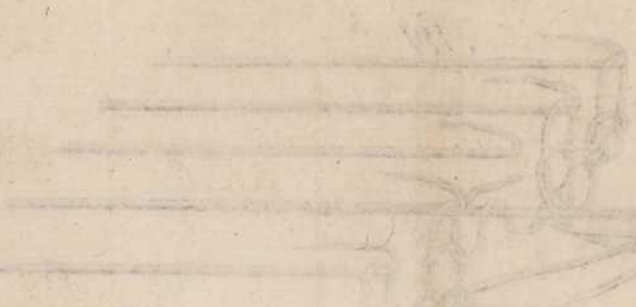
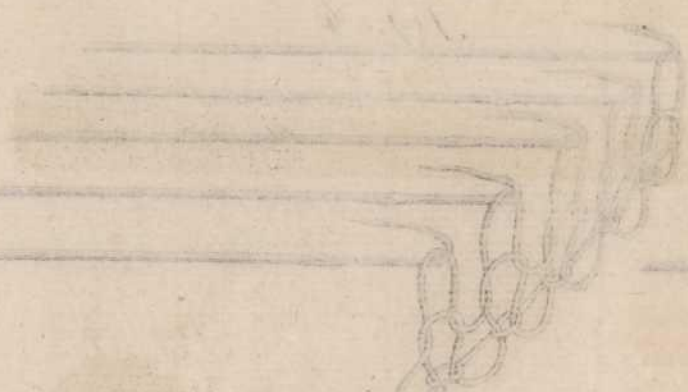
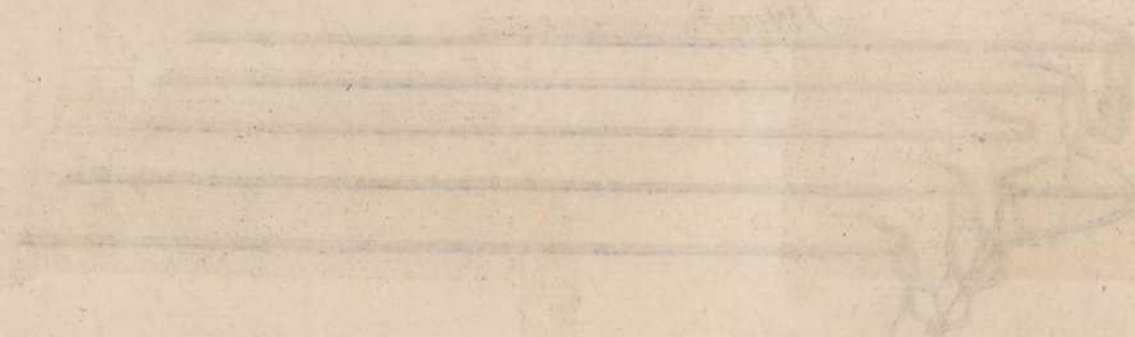
Travail du Bas au Metier



Deffert fecit

Travail du Bas au Metier avec differents outils à l'usage du faiseur de Metier a Bas et du faiseur de Bas au Metier

11. 11.



Faint, illegible text at the bottom of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

fig. 1.

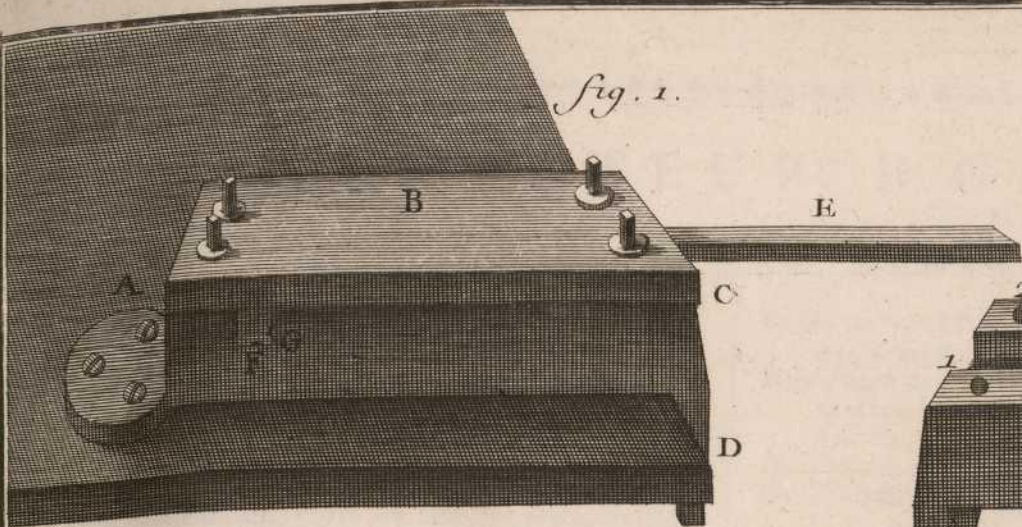


fig. 2 . . 3 8

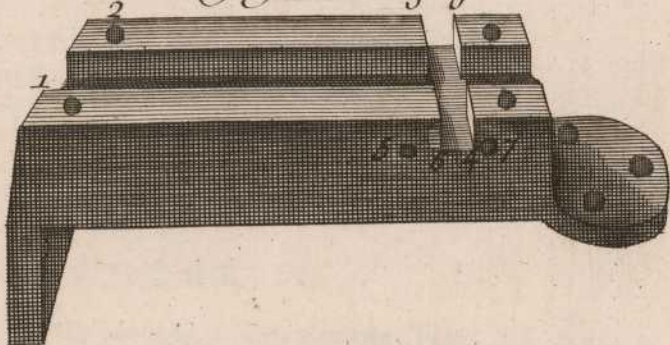


fig. 22 .

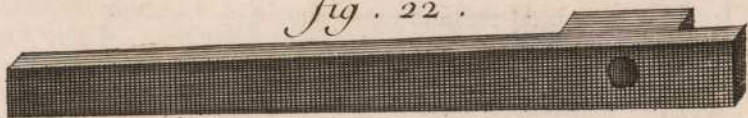


fig. 5.



fig. 6.



fig. 3 .



fig. 7 .

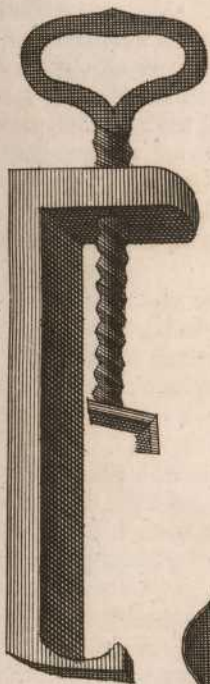


fig. 12 .

fig. 16 .



fig. 4 .

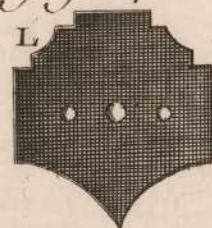


fig. 15 .



fig. 19 .



fig. 20



fig. 13 .

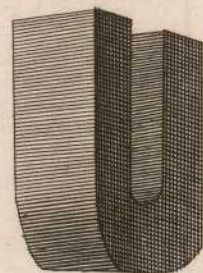


fig. 8 .

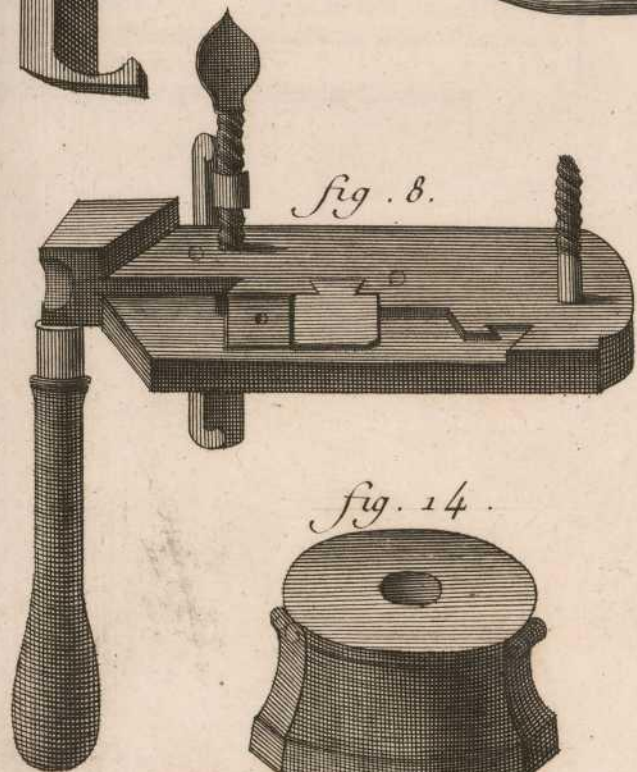


fig. 9 .

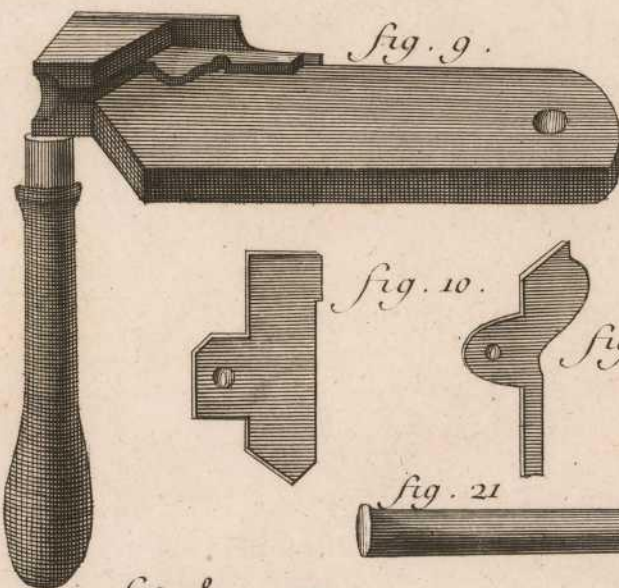


fig. 14 .

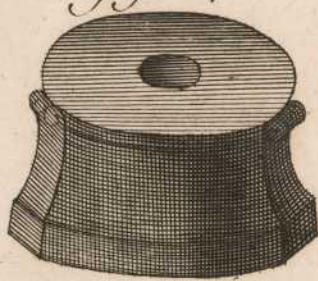


fig. 10 .

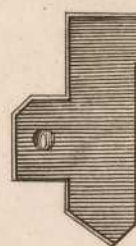


fig. 11 .



fig. 21

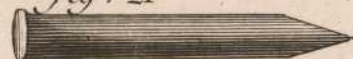


fig. 18 .



fig. 17 .



B A T T E U R D' O R,

C O N T E N A N T D E U X P L A N C H E S.

P L A N C H E I^{re}.

LA vignette ou le haut de la Planche représente la boutique d'un batteur d'or.

- Fig. 1. Ouvrier occupé au fourneau à faire fondre de l'or. *a*, lingottière. Voyez fig. 20. 21. Pl. suivante.
2. Ouvrier qui bat l'or. Les chaudrets & les moules se battent ainsi. Voyez les différens marteaux dont on se sert dans cette opération, Pl. suivante, fig. 22, 23 & 24.
3. Ouvrière qui retire les feuilles d'or du chaudret, pour les rogner avec le couteau *a* qu'on voit fig. 15. Elle a sur ses genoux le couffin *b*, même fig. & devant elle sur le banc qui lui est propre, une tenaille représentée en grand, fig. 9.
3. n. 2. Deux ouvriers qui font passer au laminoir un lingot d'or. Ce laminoir est représenté en grand dans la Pl. suivante, fig. 25. 26.

Bas de la Planche.

4. Instrument propre à presser & sécher en même tems la baudruche. *d e*, clé de cette presse.
5. Livret.
6. Caucher.
7. & 8. Fourreaux du caucher.
9. *a b c*, tenaille du chaudret *d*.
10. Pince de bois, dont se sert la fig. 3. de la vignette pour poser les feuilles d'or sur son couffin.
11. *a*, baudruches apprêtées pour être séchées. *b, b*, deux voliches fort minces.
12. Feuilles de vélin ou de baudruche.
13. Instrument pour cadrer les cauchers, les chaudrets & les moules.
a b c d, plaque de tole bien dressée, formant un carré parfait, dont le côté a six pouces.
e f, g h, petites regles de cuivre, qui se meuvent parallèlement à elles-mêmes, de *a* en *b*, de *d* en *b*, dans les coulisses *o, o, o, o*, dont la plaque *a b c d* est percée. Chaque regle peut se mouvoir librement le long de ses coulisses sans en sortir, par le moyen de deux boutons rivés sur elle, dont les têtes sont de l'autre côté de la plaque. Par le moyen de ces regles on peut réduire le côté *a b* à une distance *e b* ou *i b*; ce qui produit des livrets & des feuilles de différentes grandeurs, dont la moindre est toujours *i b*.
14. Pot à la gomme pour coller les fourreaux.

15. *a*, couteau à lame d'acier.
b, couffin dont se sert la fig. 3. de la vignette.
16. *a*, patte de lievre pour ramasser les lavures qui peuvent tomber sur le marbre à battre, ou sur le banc, *b*, ciseau.
17. Couteau fait d'un morceau de roseau.
18. Compas.

P L A N C H E I I.

- Fig. 19. Banc à l'usage de la fig. 3. de la vignette, Planche première.
20. Partie du fourneau. *a*, plaque de fer courbée pour contenir le charbon sur toute la hauteur du creuset *b, c, d*, deux creusets.
21. Tenaille pour retirer le creuset du fourneau, & le verser dans la lingottière.
22. Marteau à chasser.
23. Marteau à commencer.
24. Marteau à achever.
25. Vue perspective du moulin ou laminoir:
a b, deux cylindres de fer bien polis.
c, d, e, f, g, h, jumelles ou montans de fer, formant le chaffis assujetti sur le banc *i* par de fortes vis. *l*, platine de fer faisant le couronnement du moulin.
m, m, m, m, écrous des montans du chaffis. *n, n*, deux fortes vis pour faire descendre plus ou moins le cylindre *a* sur celui *b*. *o*, support de l'arbre du cylindre *a*, dont les extrémités sont comprises dans des coulisses pratiquées (fig. 25. & 26.) le long des montans *m f, m h*. L'arbre *p* du cylindre *a* est compris entre ce support & un collet de fer *x* (même fig.); le support *u u* du cylindre *b* est fixe. *q*, support du lingot. *r*, lingot. *t, t*, manivelles des cylindres *a, b*.
26. Profil du moulin. *i*, le banc. *m f, m h*, jumelles ou montans formant le chaffis du moulin. *l*, platine dans laquelle sont assujetties les jumelles par les vis *m, m*. *z, z*, vis qui attachent les jumelles au banc *i*. *a, b*, cylindres. *u u*, support fixe du cylindre *b*. *o*, support mobile de l'arbre *p* du cylindre *a*. *x*, collet. *n*, tête de la vis qui baisse ou élève le support *o*, & par conséquent le cylindre *a*. *q, q*, supports du lingot *r s*. *r s*, lingot déjà aplatti vers la partie *r*, qui a passé entre les cylindres. *t*, manivelle du cylindre *b*; celle de l'autre n'est pas visible. *y*, cheville de fer servant de clé pour la vis *n*. Voyez l'art. Batteur d'or.

I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 10th inst. in relation to the above named matter. I am sorry that I cannot give you the information you desire, but I have not yet had a chance to examine the books of the company. I will, however, endeavor to do so as soon as possible, and if I can be of any further service, please do not hesitate to let me hear from you.

Yours truly,

In reply to your letter of the 10th inst. regarding the account of the company, I have to advise you that the same has been reviewed and found correct. The balance in your favor is \$100.00. I have enclosed herewith a check for the amount, which will be cashed by the bank on the day of its presentation. I am sorry that it has taken so long to settle the account, but I have been very busy with other matters. I hope this will satisfy you, and I am sure that you will be pleased to receive the check.





fig. 4.

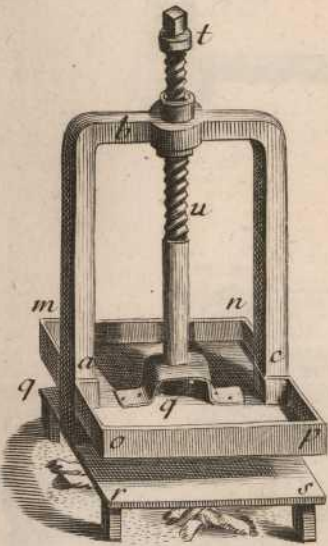


fig. 5.

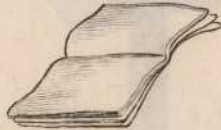


fig. 7. fig. 6.

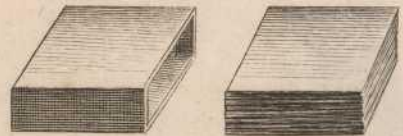


fig. 8.

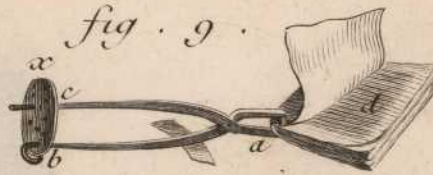
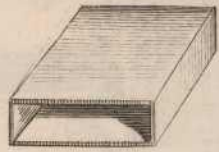


fig. 9.

fig. 10.



fig. 11.

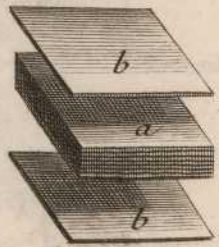


fig. 14.

fig. 12.



fig. 13.

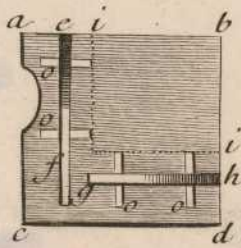


fig. 17.

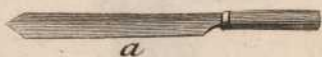


fig. 15.



fig. 16.

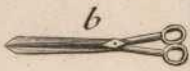
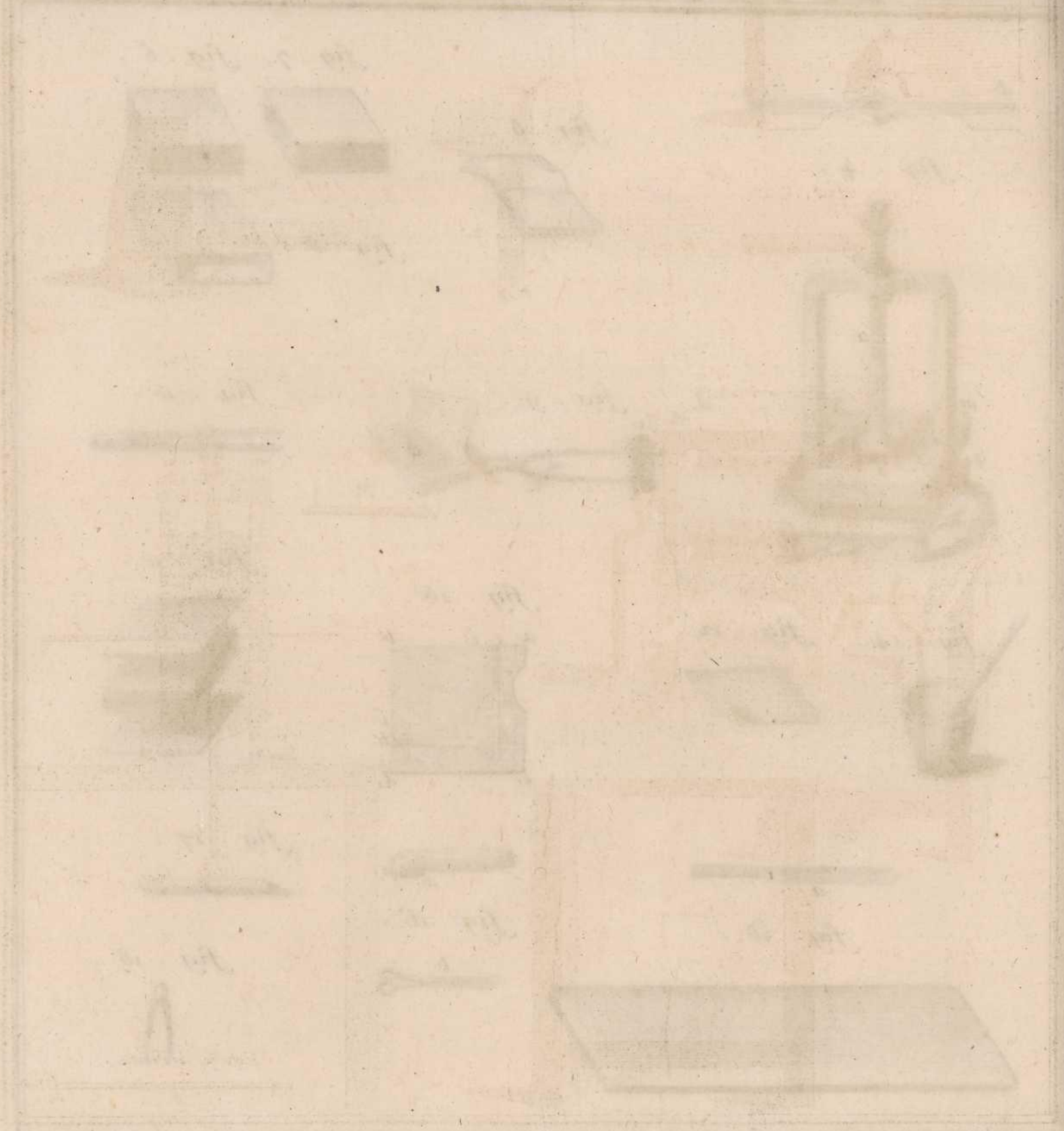
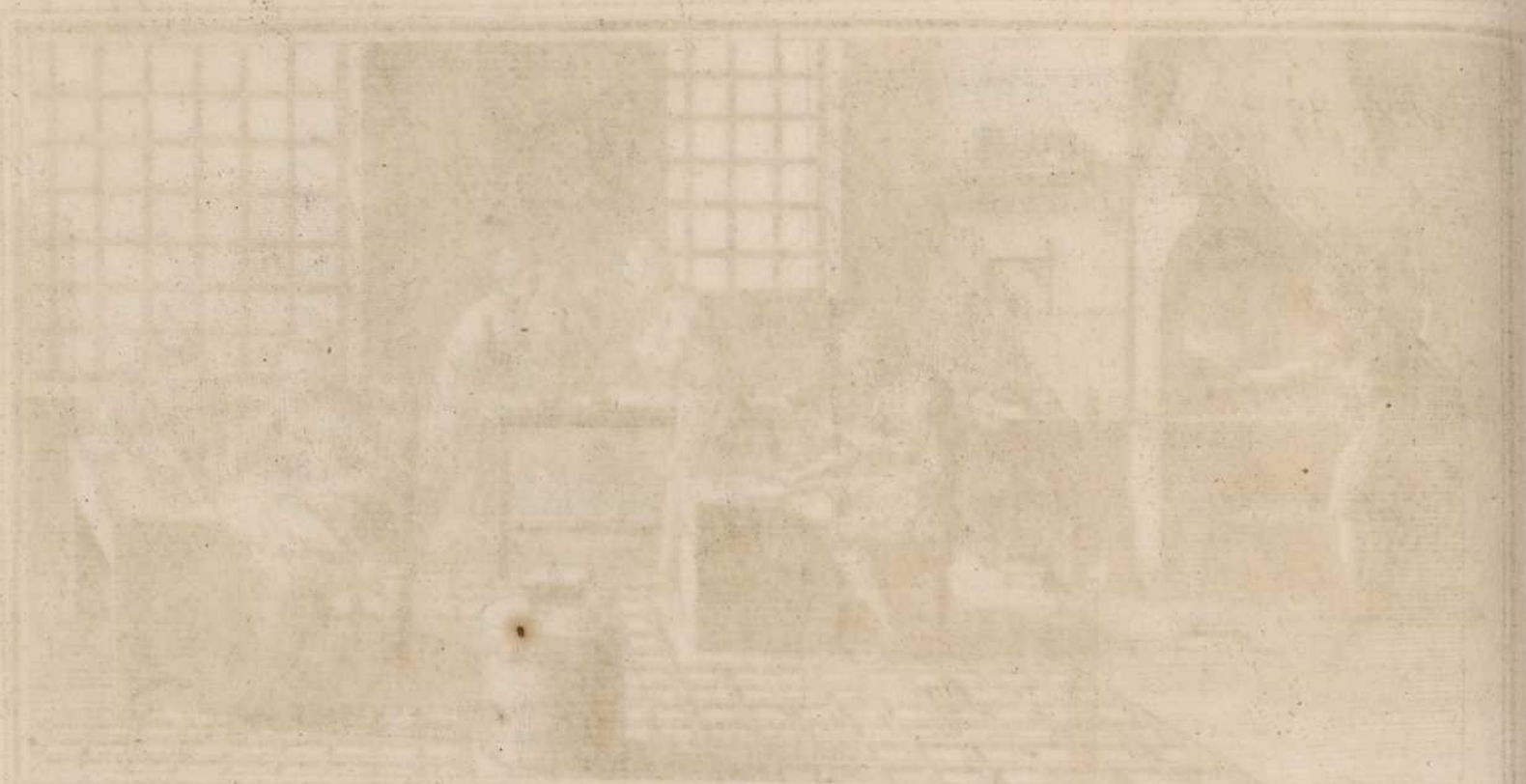


fig. 18.



Prevost fecit.

Batteur d'Or.



Bibliothèque de la

fig. 19.

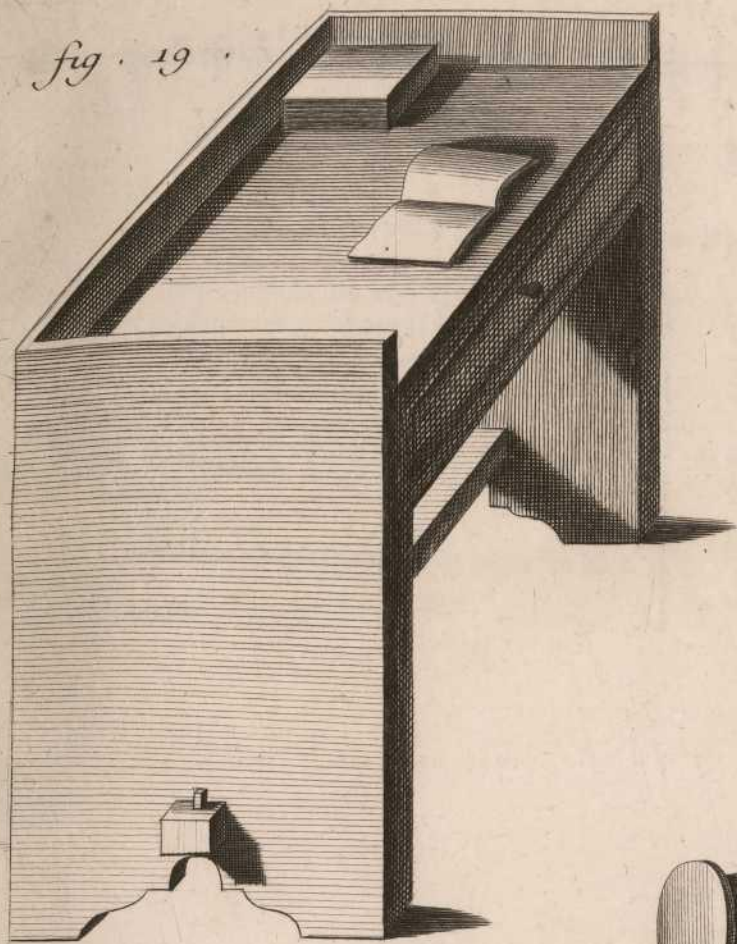


fig. 20.

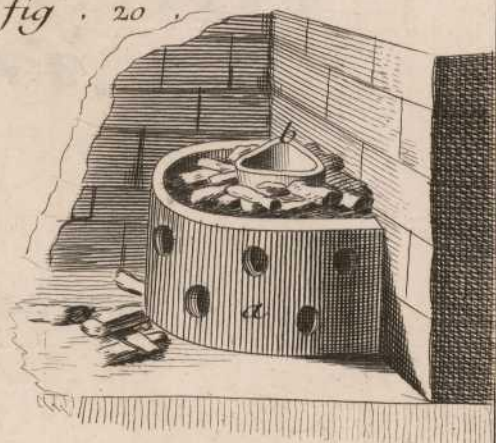


fig. 21.

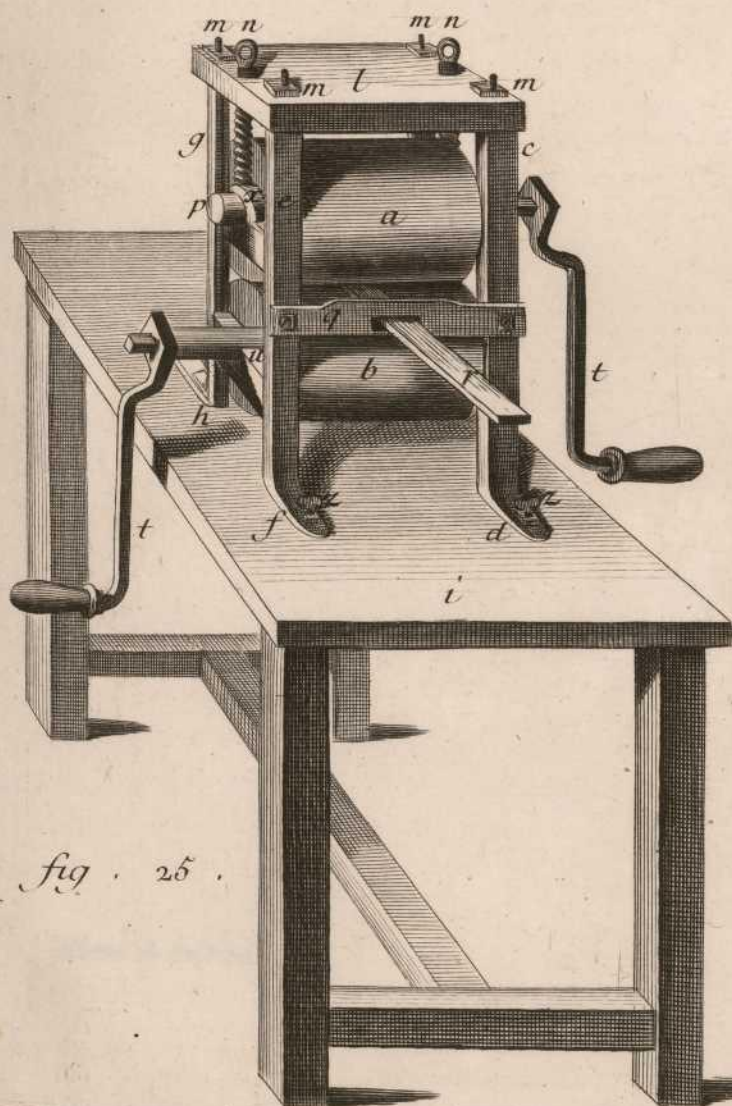
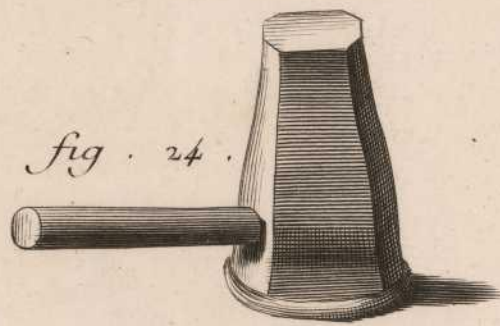
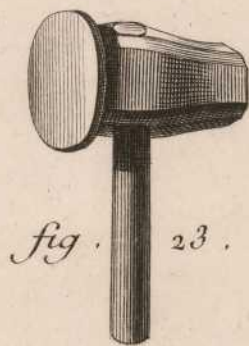
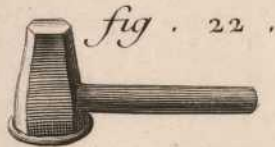


fig. 25.

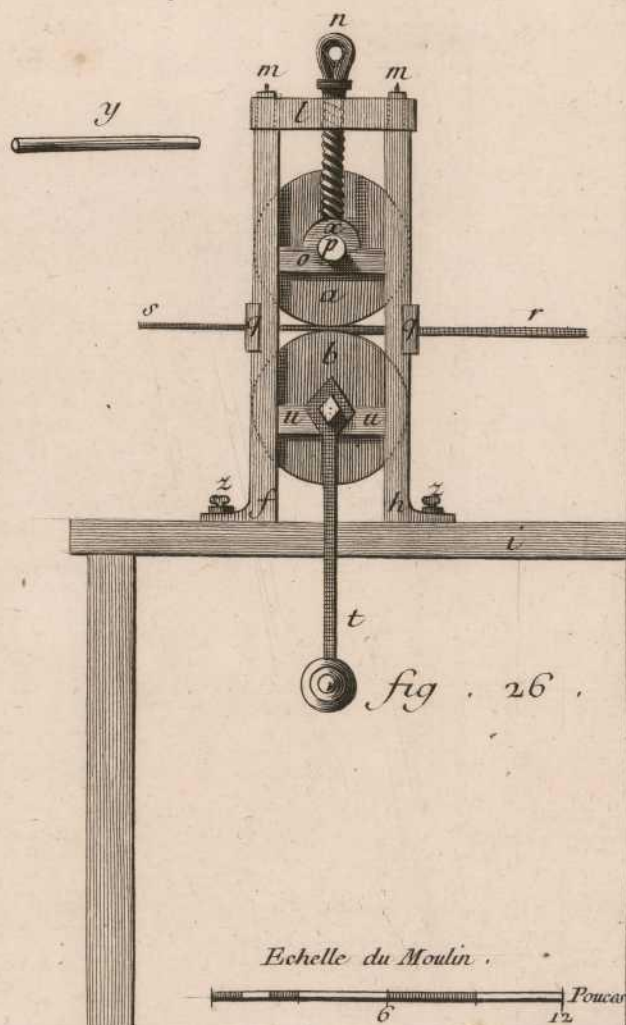
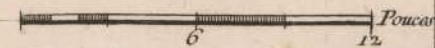
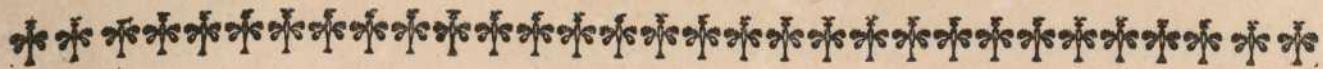


fig. 26.

Echelle du Moulin.



Batteur d'Or.



BLANC DE BALEINE,

CONTENANT UNE PLANCHE.

Fig. 1. COUPE verticale des bacs, de la chaudiere & du fourneau à fondre le lard.

- A, A, tonneaux pleins de lard.
- B, bac.
- C, fourneau.
- E, cendrier du fourneau.
- F, grille du fourneau.
- G, chaudiere.
- 1, 2, 3, autres bacs.
- H, H, goutieres de communication entre les bacs.

- 2. A, bac.
- B, fourneau.

C, cendrier.

D, grille.

E, chaudiere.

G H, grillage à égoutter le croton;

I K, bac à égouttures.

3. Plan des memes choses.

A, bac à lard.

C, chaudiere.

D E, grillage à égoutter le croton;

F G, bac à égouttures.

4. Civiere à croton. Voyez l'article Blanc de baleine.

fig . 1 .

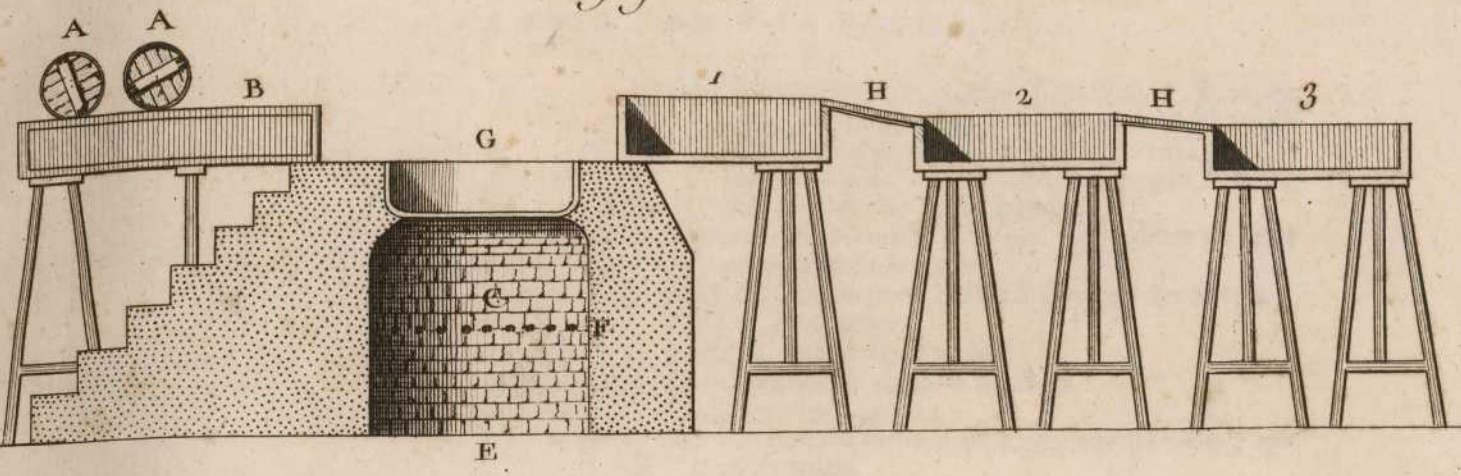


fig . 2 .

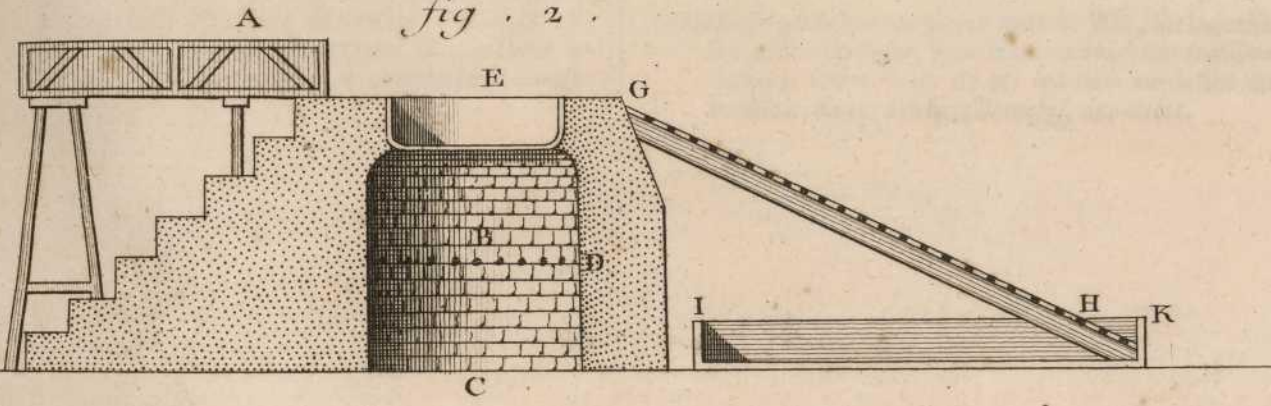


fig . 3 .

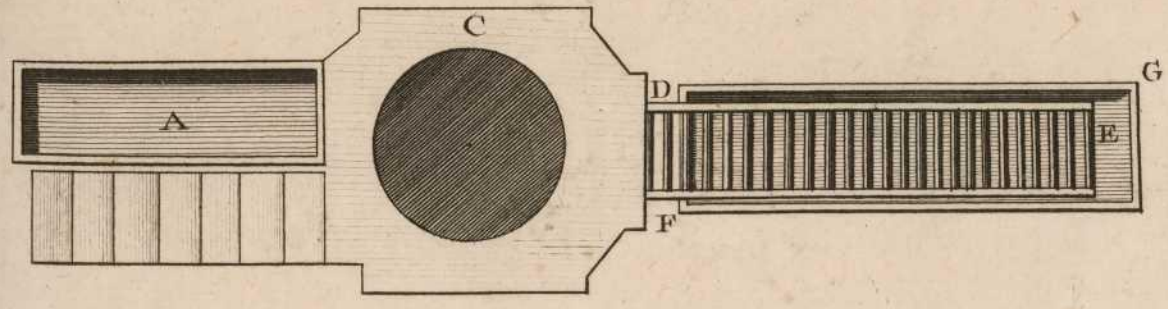


fig . 4 .

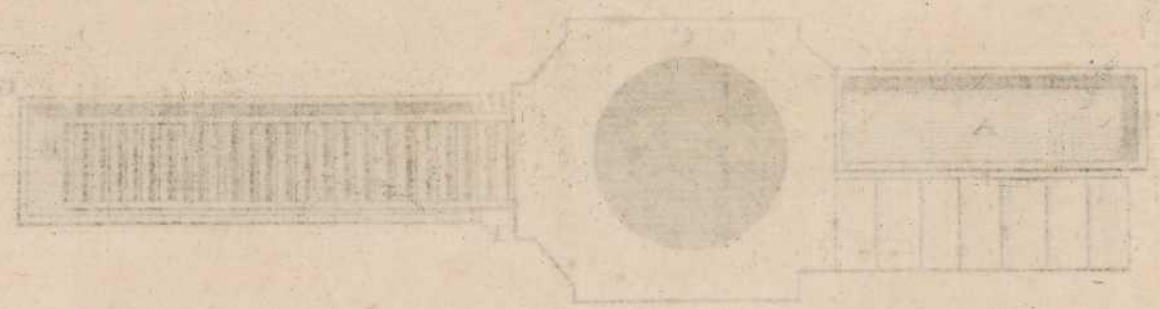


Deférrt fecit.

Blanc de Baleine.



Fig. 1



Plan de la Balustrade

BLANCHISSAGE DES TOILES,

CONTENANT DEUX PLANCHES.

PLANCHE I^{re}.

CETTE Planche montre plusieurs ateliers.
Premier atelier. D, E, F, bacs où l'on dépouille la foudre & les cendres de leurs sels.
 G, H, I, autres bacs où la lessive est reçue chargée des sels dissous, au sortir des bacs D, E, F.
 B, autre bac, qu'on appelle *bac à brasser*, où l'on acheve d'épuiser la foudre & les cendres de leurs sels.
 A, chaudière de fer sous laquelle il y a un fourneau; cette chaudière se remplit d'eau. On laisse couler de cette chaudière l'eau chaude dans le bac B, pour l'épuisement des sels des matières déposées dans le bac B, au sortir des bacs D, E, F.
 C, bac d'où la lessive passe au sortir du bac B, lorsqu'elle est éclaircie.
 P, Q, R, S, autres chaudières établies chacune sur un fourneau, d'où la lessive éclaircie du bac C passe par des rigoles.
 Y, Y, Y, ouvertures des fourneaux qui chauffent les chaudières P, Q, R, S.
 K, L, M, N, cuiviers placés vis-à-vis des chaudières P, Q, R, S. C'est dans ces cuiviers que sont les toiles à blanchir, sur lesquelles on jette la lessive que l'on puise dans les chaudières P, Q, R, S, où elle retourne par les tuyaux X, qui sont au nombre de deux pour chaque chaudière & chaque cuvier.

Deuxième atelier. a, b, c, d, e, f, g, h, i, k, l, m, n, o, p, pré où les toiles sont étendues. Il est coupé de dix toises en dix toises de canaux où l'on a détourné l'eau de la rivière qui les remplit, & qui sert à arroser les toiles étendues.

Troisième atelier au-dessous du pré. Cet atelier est celui qu'on appelle *le frottoir*.

A, B, C, baquets ou plateaux à favonner les lisères.

D, D, E, E, chantier.

X, X, X, tinette des plateaux.

F, F, écuelles qui tiennent le savon.

G, G, piés des écuelles.

Fig. 1. même Pl. Instrument à égoutter les toiles, appelé *chaise*.

PLANCHE II.

Fig. 1. Ecope à arroser la toile sur le pré.

2. Profil du rouleau, espèce de calendre à effacer les plis de la toile.

3. Le rouleau cité *fig. 2.* Pl. III. au lieu de *fig. 3.* Pl. II.

4. Porte-rouleau, ou machine à mettre la toile en botte.

5. Mailloir, marbre ou pierre dure & lisse, sur laquelle les toiles en botte sont battues avec des maillets de bois. On voit un de ces maillets au-dessus du mailloir. Voyez l'article *Blanchis. des toiles*.

DEPARTMENT OF THE INTERIOR

Geological Survey

WASHINGTON

Report of the
Geological Survey
of the
Territory of
Arizona

By
GEOLOGICAL SURVEY

PLATE I

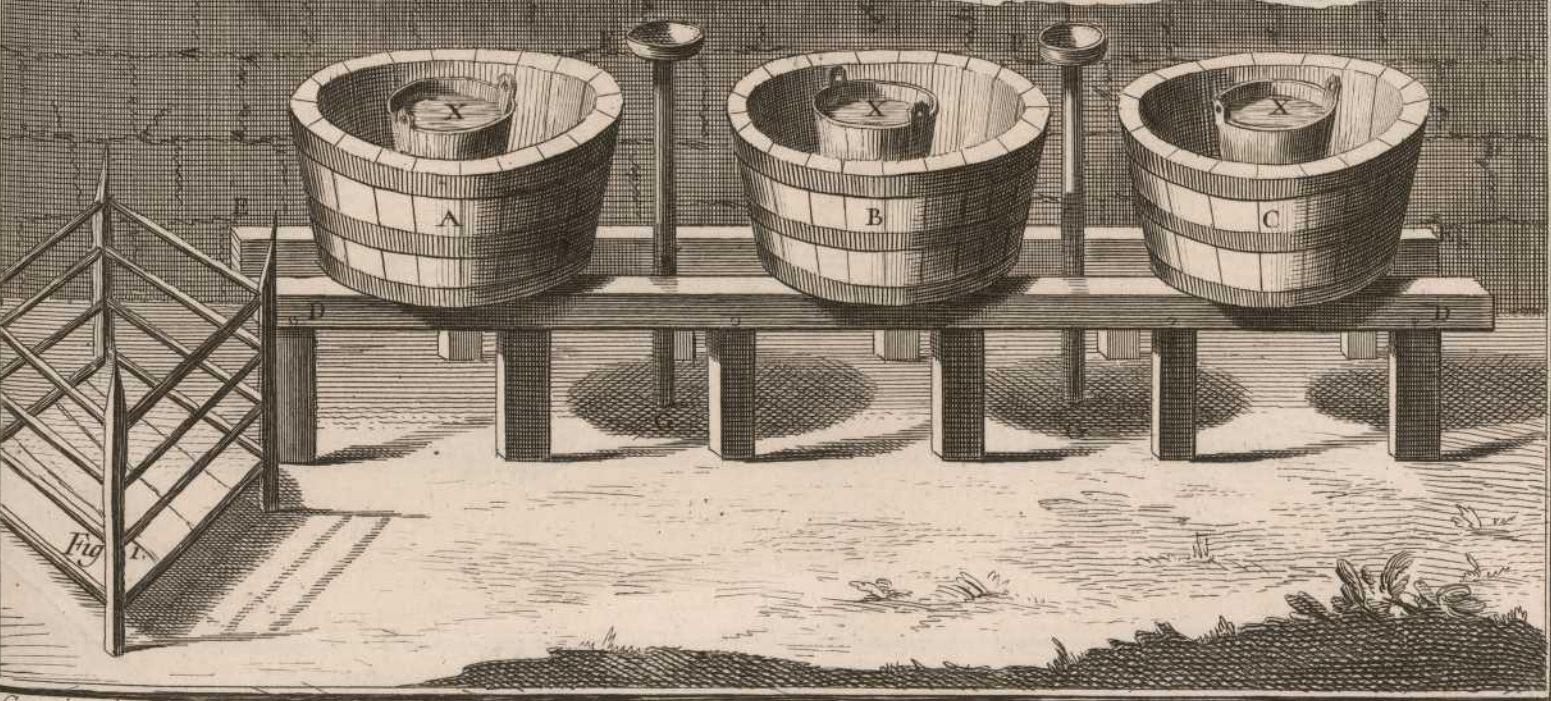
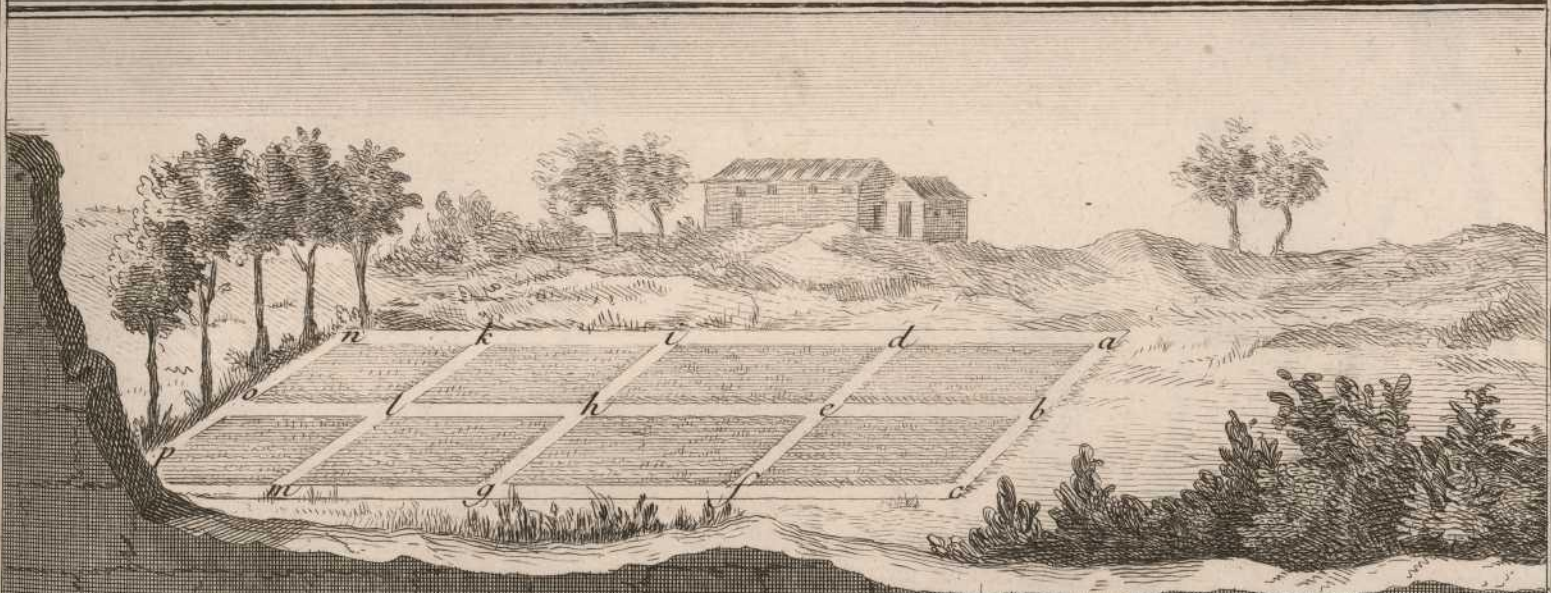
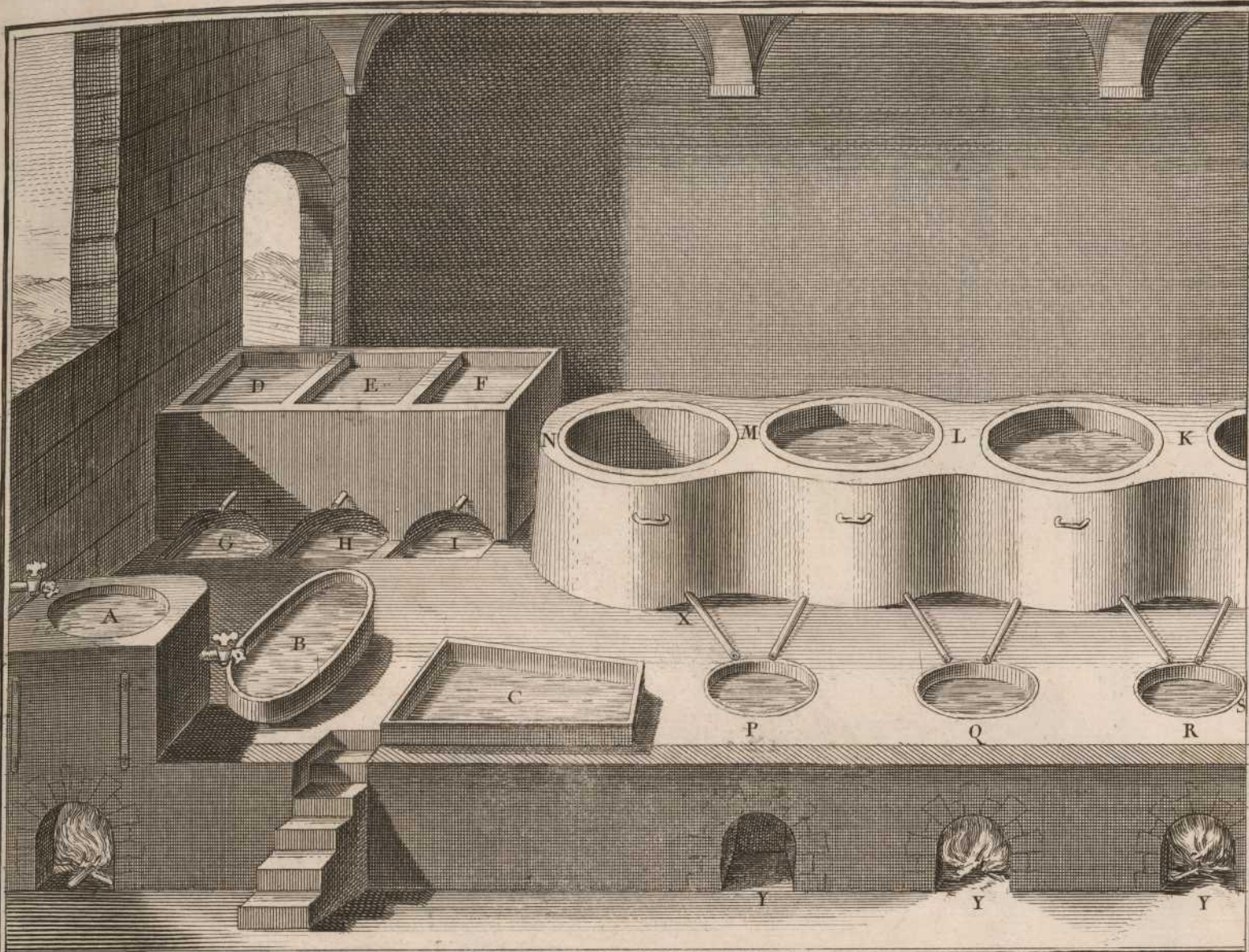
Geological Survey
of the
Territory of
Arizona

Geological Survey
of the
Territory of
Arizona

1880



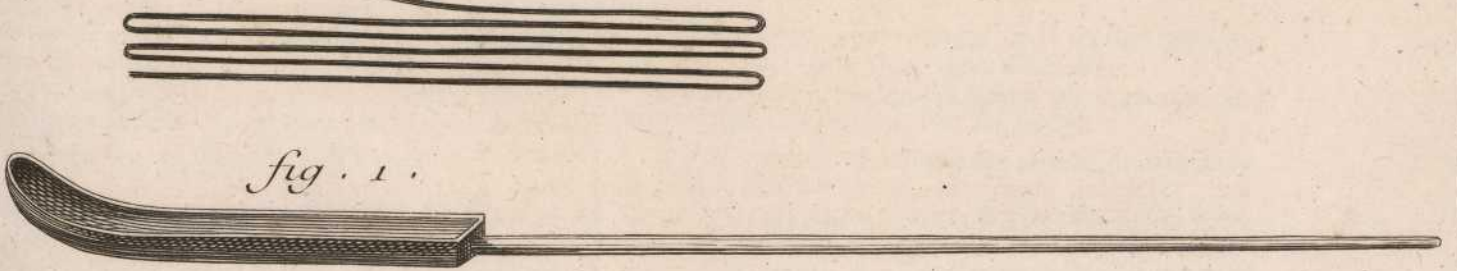
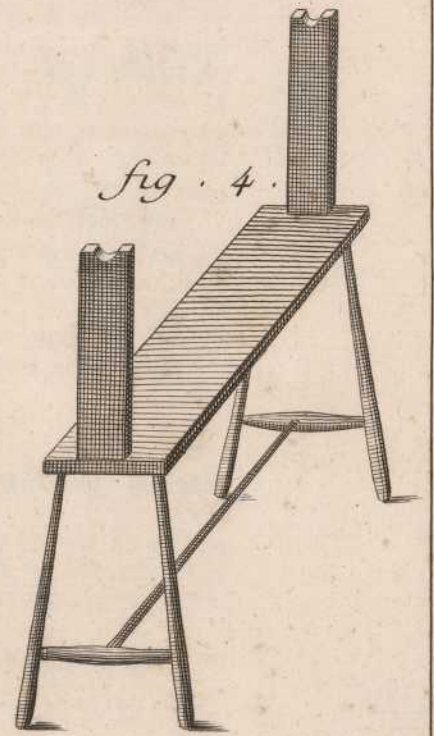
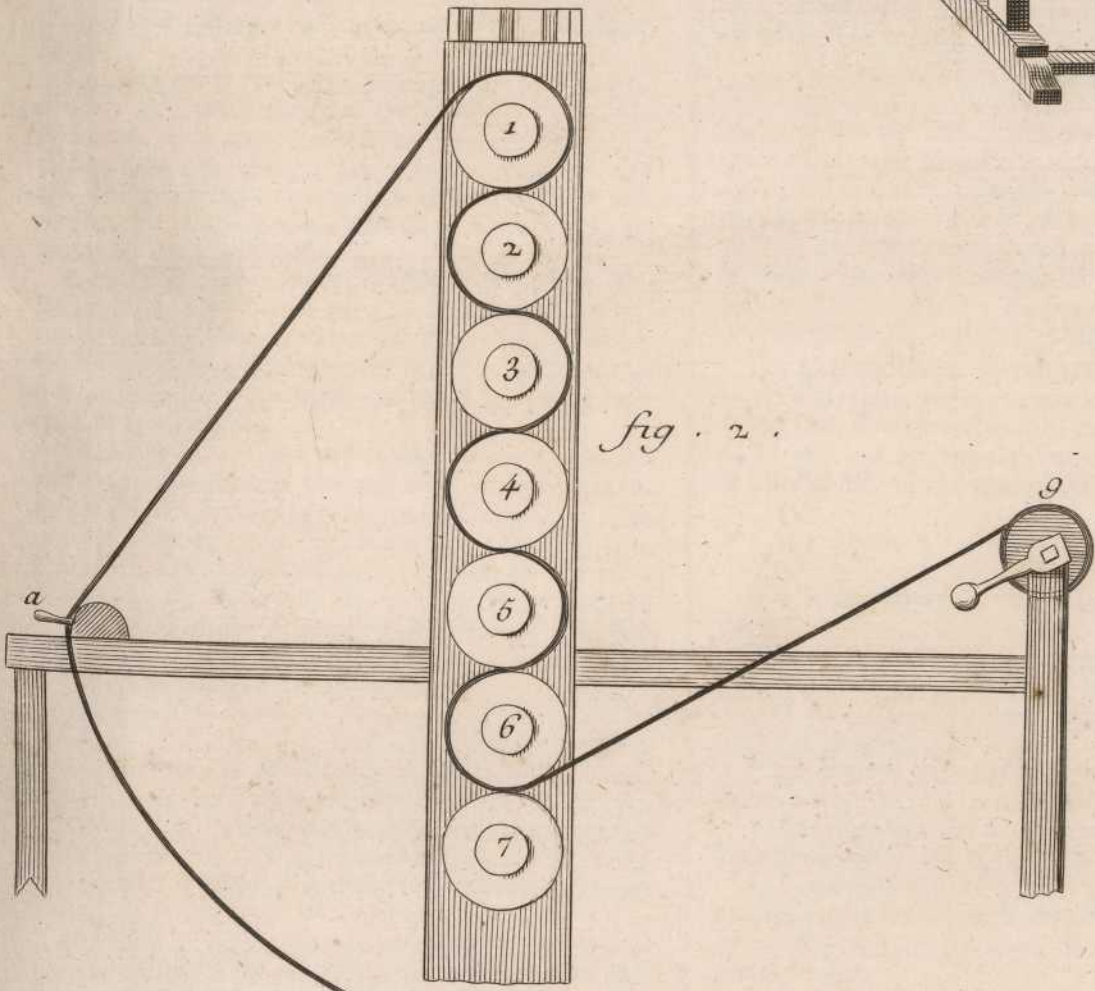
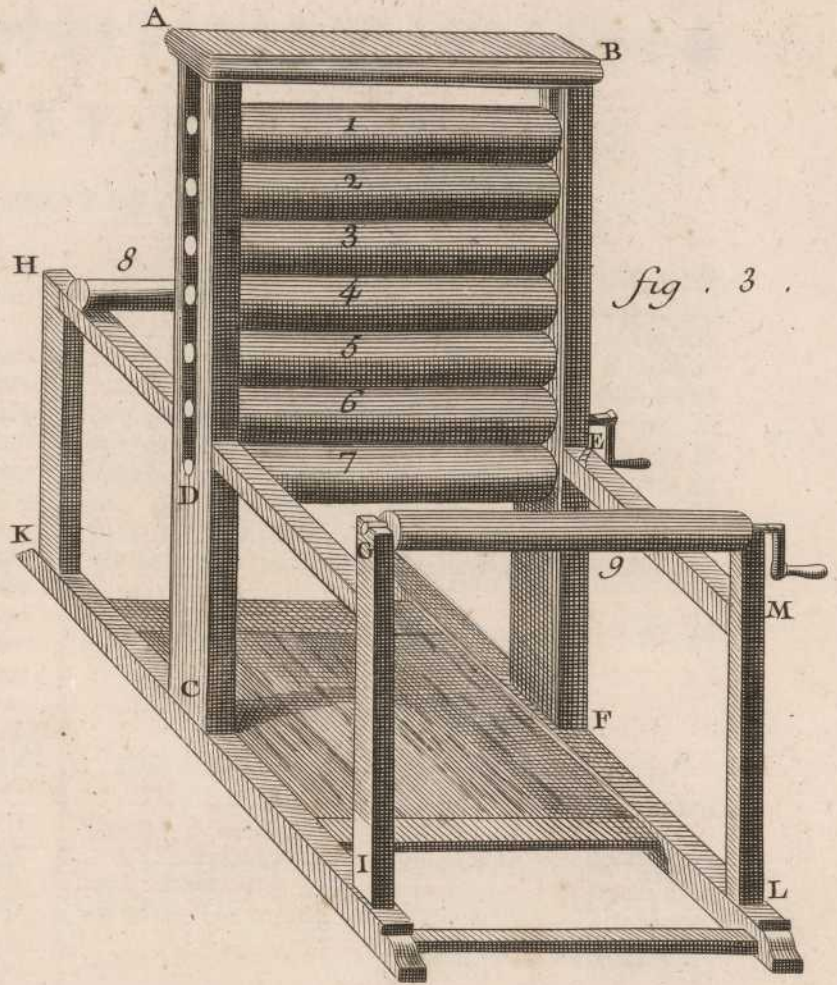
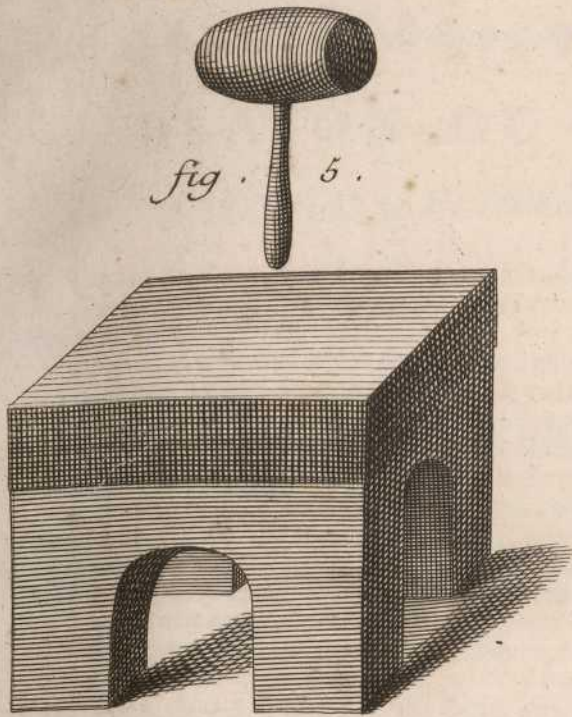
Geological Survey



Goussier del.

Prevost fecit.

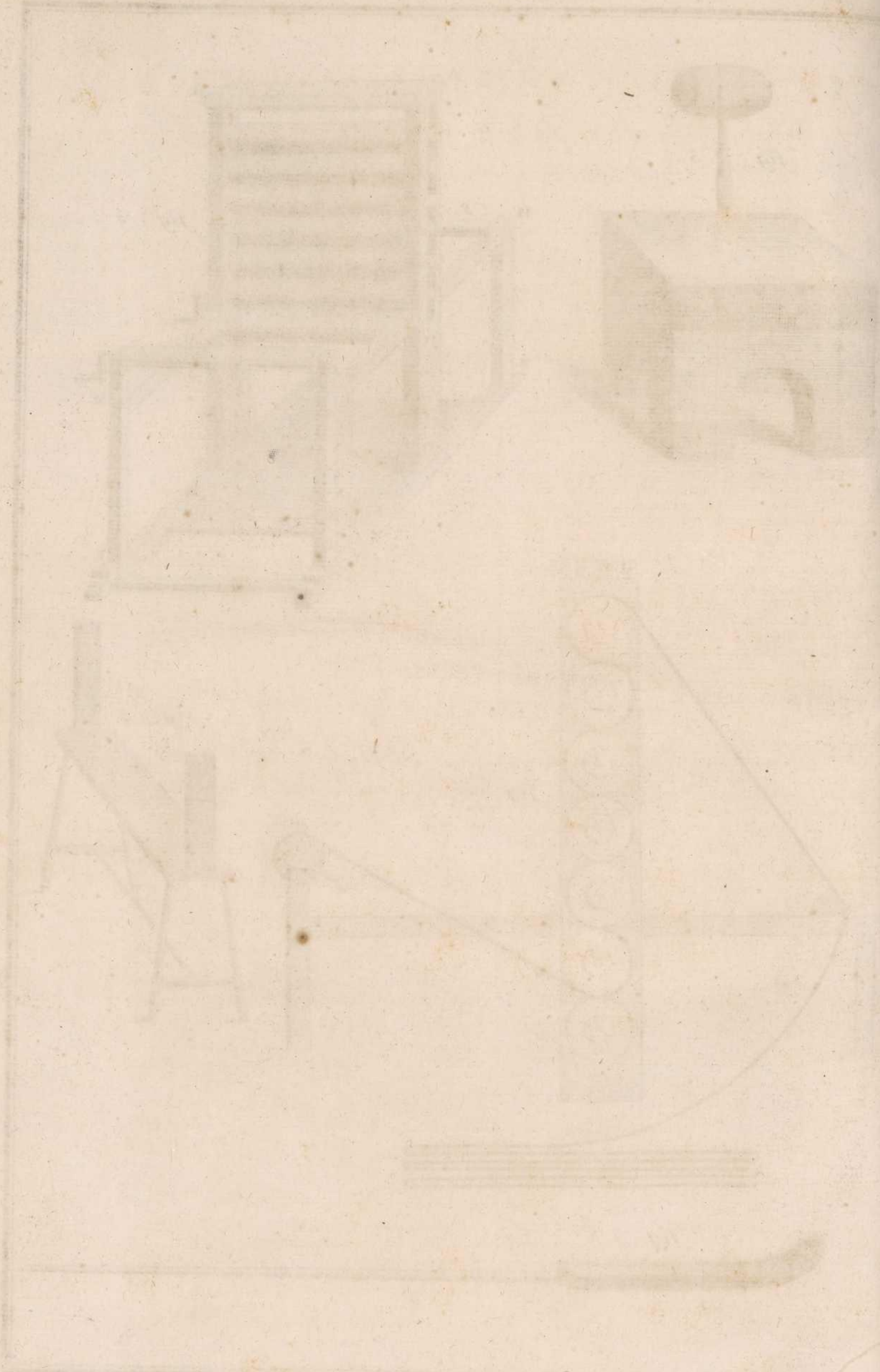
Blanchissage des Toiles.



Goussier del.

Defehrt fecit.

Blanchissage des Toiles.



Blinddruck der Holz

BLASON OU ART HÉRALDIQUE,

CONTENANT 29 PLANCHES, DONT 26 SIMPLES, ET UNE TRIPLE.

L'ORIGINE des armoiries est très - ancienne. On s'étoit fait des armes offensives, & des armes défensives.

Les armes défensives étoient des boucliers qu'on opposoit du bras gauche pour parer les coups portés par l'ennemi; ces boucliers étoient d'un cuir bien apprêté, couverts de lames de fer ou d'airain, pour résister aux fabres, aux masses, & à d'autres instrumens de guerre.

L'usage de ces boucliers devint si fréquent par son utilité, qu'il n'y eut pas un homme qui fit profession des armes, qui n'eût son bouclier. Il vint un tems où, pour se faire distinguer dans la mêlée, on peignit sur son bouclier quelques figures de fantaisie, sans y rien déterminer pour les couleurs, sans conséquence pour la postérité, ni pour les successions dans les familles. Il fut libre à chacun de prendre telle figure qu'il vouloit, jusqu'au onzième siècle, que l'empereur Frédéric Barberouffé établit des règles, dont l'exécution fut confiée à des hérauts, juges en cette partie. Alors les figures peintes sur les boucliers, passèrent à la postérité; mais ce qui acheva de donner au Blason la forme d'un art, ce fut le voyage que le roi de France Louis VII. dit le Jeune, fit en 1147, pour recouvrer les saints lieux.

Ce pieux roi se croisa avec plusieurs monarques chrétiens de différentes nations, qui prirent tous la croix de formes & de couleurs différentes. Il se fit de si belles actions dans cette guerre, que les descendans de ceux qui s'y signalèrent, songerent à en perpétuer la mémoire; & ce fut ainsi que s'introduisit la succession des armoiries dans les familles.

C'est à l'empereur Frédéric Barberouffé qu'on doit les règles de l'Art héraldique, ou de la science du Blason; elles naquirent au milieu des tournois qu'il inventa en 1150 & 60, pour exercer la noblesse en tems de paix, afin de la tenir toujours prête à combattre, lorsqu'il en seroit besoin.

On n'admit à ces jeux militaires & publics, que des personnes d'une qualité remarquable, & l'on régla les pieces qu'elles devoient porter sur leurs boucliers, afin que l'on reconnût plus facilement leur noblesse. Une cérémonie suivoit l'admission au tournoi; on étoit conduit au son des fanfares & des trompettes, en un lieu destiné pour poser & attacher le bouclier: ce lieu étoit ordinairement le château d'un grand seigneur, ou le cloître de quelque célèbre abbaye.

On appelloit cette exposition *faire fenêtre*; & les boucliers ou écussons de tous les chevaliers reçus pour le tournoi, tant en assaillant qu'en défendant, étoient exposés, afin qu'il fût permis à chacun de les aller reconnoître, & de faire des plaintes contre ceux à qui ils appartenoient, s'il y en avoit à faire. Si la plainte étoit grave, il falloit y satisfaire ou être exclus du tournoi.

Ces fanfares & ces sons de trompettes, qui déclairoient la noblesse du gentilhomme, donnerent en même tems à l'Art héraldique le nom de *Blason*.

Un gentilhomme qui s'étoit trouvé plusieurs fois à des tournois, pouvoit l'indiquer par deux ou plusieurs cornets qu'il mettoit en cimier sur son héaume; & lorsqu'il se présentoit à un autre tournoi, il ne lui falloit pas d'autres preuves de noblesse pour y être reçu; l'usage en subsiste encore dans les maisons de Bavière, d'Erpach, & quantité d'autres familles Allemandes.

Blasen signifie en allemand *sonner* ou *publier*, d'où l'on a fait le mot *Blason*.

Celui d'*armoiries* vient des boucliers qui, portés par les gens de guerre, leur servoient d'armes défensives.

Blason.

Et l'on a dit l'*Art héraldique*, parce que cet art étoit l'étude des hérauts qui anciennement se trouvoient à l'entrée de la barrière du tournoi, & y tenoient registre des noms & des armes des chevaliers qui se présentoient pour entrer dans la lice. Ce sont eux aussi qui au commencement de l'établissement des armoiries, en nommèrent, composèrent & réglèrent les pieces; & dans la suite, lorsque les souverains récompensèrent du titre de *noble* les belles actions de quelques-uns de leurs sujets, ils laisserent à ces hérauts le soin d'ordonner les pieces des écussons des nouveaux ennoblis.

De la différence des armoiries. Il y en a de six sortes.

Première. Armes de domaines.

Elles doivent être considérées sous trois aspects.

1°. Il y a des armoiries de domaine pures & pleines; comme celles de France.

2°. De domaine de présentation, comme elles sont aux rois d'Angleterre, qui portent les armes de France avec celles de leur nation.

3°. De domaine d'union; ce sont les armes de plusieurs royaumes jointes ensemble dans un même écusson, comme on voit aujourd'hui les armes d'Angleterre au premier & quatrième de France & d'Angleterre, au deuxième d'Ecosse, au troisième d'Irlande, depuis que le roi d'Ecosse, Jacques VI. & premier du nom, roi d'Angleterre, succéda à cette couronne, après la mort de la reine Elisabeth en 1603, & unit en un même écusson les armes de ces royaumes, en prenant le titre de roi de France & de la Grande-Bretagne.

Les armes d'union se rencontrent encore dans les armes d'Espagne, depuis le mariage de Ferdinand, cinquième roi d'Arragon, avec Isabelle, reine de Castille de Léon, qui lui apporta ces couronnes. Philippe V. & Charles III. en ont changé quelques dispositions.

2. Armes de dignité.

Il y a des armes de dignités intérieures & extérieures.

Les armes de dignités intérieures sont celles qu'une personne est engagée de porter comme marques de la dignité dont elle est revêtue. C'est ainsi que l'empereur porte l'aigle impérial.

Les électeurs, tant ecclésiastiques que séculiers, qui portent les armes de leur électorat.

Voyez les électeurs de Cologne & de Bavière dans l'explication de leurs armes.

En France les ducs & pairs ecclésiastiques portoient anciennement les armes de leur dignité au 1 & 4; au 2 & 3 celles de leurs maisons; mais à présent ils en ont perdu l'usage.

Les armes de dignités extérieures sont toutes les marques placées hors l'écu, & désignant la dignité de la personne.

Le pape porte pour marque de sa dignité papale, son écu timbré de la tiare avec deux clés.

Les cardinaux, le chapeau rouge ou de gueule; les archevêques, le chapeau vert ou sinople.

Les couronnes, les colliers des ordres, les mortiers & masses de chanceliers, maréchaux de France, ancres d'amiraux, vice-amiraux, & généraux des galeres, étendards de colonels généraux de cavalerie, & drapeaux d'infanterie, &c. sont des armoiries de dignités extérieures.

A

3. *Armes de concession.*

Ces armes contiennent des pieces des armoiries des souverains, ou même leurs armoiries entieres, accordées à certaines personnes pour les honorer ou récompenser de quelque service.

Les grands ducs de Toscane de la maison de Médicis portoient d'or à six tourteaux de gueule posés 1. 2. 2. & 1. Le roi de France, Louis XII. du nom, changea le tourteau du chef, & permit à Pierre de Médicis, deuxième du nom, grand duc de Florence, d'en mettre un d'azur chargé de trois fleurs-de-lis d'or, à la place de celui du chef.

Plus récemment le roi Louis XV. a accordé à madame Mercier sa nourrice, l'ayant ennoblie, son époux, & toute sa postérité née & à naître en légitime mariage, par lettres données à Paris au mois de Mars 1716, registrées en parlement le 5 Septembre, & en la chambre des comptes le 15 dudit mois de la même année, pour armoiries un écu coupé d'azur & d'or, l'azur chargé de deux fleurs de lis d'or, & l'or de deux dauphins adossés, d'azur, barbés, oreillés de gueule, une couronne royale d'or posée sur le coupé; & ce, en considération de ce que ladite dame eut le bonheur d'allaiter successivement deux fils de France, & deux dauphins.

La maison de Mascrary porte quatre concessions, l'aigle donné par l'empire; la clé, par le pape; le calque, d'un duc de Modene; & la fleur-de-lis, de Louis XIII.

4. *Armes de patronage.*

Il y en a de deux sortes, des villes, comme celle de Paris, qui portent les armes de leur souverain; des cardinaux, qui portent celles des papes qui les ont honorés de la pourpre.

Le cardinal Colonna, créé le 17 Mai 1706 par le pape Clement XI. porte des armes parties de celles du pape par patronage.

5. *Armes de société.*

- 1°. Comme armes de chapitres, de cathédrales.
- 2°. Armes de communautés religieuses.
- 3°. Armes d'universités.
- 4°. Armes de corps des marchands & artisans.

6. *Armes de famille.*

Il faut en distinguer de sept sortes.

- 1°. Des armes vraies & légitimes, pures & pleines, suivant l'art, comme Saint-Georges de Verac, d'argent à la croix de gueule.
- 2°. Des armes parlantes, comme des trois maisons de Picardie, Ailly, Mailly, & Créquy, dont on a dit, *tels noms, telles armes, tels cris.*

2. *Armes brisées.*

Ce sont des armes pures que les cadets des maisons ont été obligés d'augmenter de quelques pieces pour se distinguer de leurs aînés.

M. le duc d'Orléans, régent du royaume de France, fils de M. Philippe de France, frere unique du roi Louis XIV. portoit les armes de M. son pere, qui sont de France au lambel d'argent; augmentation qu'il fut obligé de prendre pour le distinguer d'avec le roi qui porte les armes de France pleines.

Ce fut après la mort de Gaston duc d'Orléans son oncle, qu'il prit cette brisure, à cause qu'il avoit le nom de duc d'Anjou, qu'il a porté jusqu'à la mort de son oncle Gaston qui n'avoit pas de postérité masculine; & pour lors feu M. prit la premiere brisure de la maison de France, par la mort de son oncle, qui lui étoit dûe comme fils de roi, & frere de roi.

Le duc de Bourbon, descendu de Louis premier du nom, prince de condé, frere d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, lequel roi de Navarre descendoit de Robert de France, comte de Clermont, fils de saint Louis, porte un bâton raccourci de gueule, péri en bande, &

posé en cœur, qui est l'ancienne brisure des ducs de Bourbon; le bâton n'ayant été raccourci que lorsque le roi Henri IV. est parvenu à la couronne de France;

Le prince de Conty, comme cadet de la branche de Bourbon-Condé, porte comme M. le duc de Bourbon; mais il soubrise d'une bordure de gueule.

D'autres princes & seigneurs de grandes maisons brisent de la même maniere, suivant les degrés & les éloignemens du tronc, & sur-tout les princes de la maison de Lorraine que nous avons en France.

3. *Armes chargées.*

Ce sont celles auxquelles on ajoute d'autres armes, par concessions ou substitutions.

Le maréchal de Luxembourg de la maison de Montmorency, de la branche de Bouteville, qui portoit d'or à la croix de gueule, cantonnée de seize allerions d'azur pour Montmorency, chargea la croix d'un écusson de Luxembourg, dont il prit le nom, à cause de son mariage avec Madeleine-Bonne-Thérèse, héritiere du duché d'Epinau-Luxembourg, qui lui apporta ce duché. Les enfans portent aujourd'hui le nom de *Luxembourg*.

5. *Armes substituées.*

Les armes substituées ôtent la connoissance d'une maison, puisque par substitution de biens & d'armes, faite à une personne, elle est obligée de quitter son nom & ses armes, & de prendre celles du substituant par mariage, mais non pas toujours.

Le duc de Mazarin, du nom de la Porte, fils du maréchal de la Meilleraye, portoit de gueule au croissant d'argent chargé de cinq mouchetures d'hermines & de sable.

Le cardinal Mazarin le maria par contrat du 28 Février 1661, à Hortence Mancini sa niece, & l'institua son héritiere universelle, à la charge de porter le nom & les armes pleines de Mazarin; ce qui fut confirmé par lettres vérifiées en parlement le 5 Août 1661, en vertu de quoi il fut obligé de prendre les armes de Mazarin.

6. *Armes diffamées.*

Elles ne sont pas agréables à porter; car elles marquent l'infamie & le crime d'une personne: aussi nous en avons peu d'exemples, je n'en rapporte qu'un du tems de S. Louis.

Jean d'Avenes, de la maison de Flandres, ayant maltraité sa mere en présence du roi S. Louis, pour les intérêts du comté de Flandres, dont il portoit les armes d'or au lion de sable, armé & lampassé de gueule, ce saint Roi ordonna que dorénavant il ne porteroit plus le lion de ses armes lampassé ni viré, pour marquer à la postérité qu'ayant manqué au respect qu'il devoit à sa mere, il étoit indigne d'avoir ni langue ni ongles ni postérité.

7. *Armes à enquérir, ou fausses.*

Godefroy de Bouillon, après avoir conquis le royaume de Jérusalem, composa son écu d'argent, chargé d'une croix potencée d'or, cantonnée de quatre croiffettes de même.

Si l'on demande la raison de cette irrégularité, les savans dans l'histoire & dans l'art du Blason, diront que ce prince a voulu transmettre sur son bouclier la mémoire de sa conquête du royaume de Jérusalem.

Avant que de parler des couleurs, il faut faire connoître la forme des boucliers ou écus que les métaux & couleurs doivent remplir, & leurs figures dans chaque royaume.

P L A N C H E 1^{re}.

Des Boucliers.

Figure 1. Le bouclier antique; il est arrondi, & a une pointe au milieu.

2. L'écu ou bouclier couché; il ne signifioit rien par

sa position : c'est ainsi seulement qu'il se plaçoit, lorsqu'il étoit suspendu à sa courroie.

Fig. 3. L'écu en bannière ou en quarré ; c'est celui des seigneurs qui avoient droit de faire prendre les armes à leurs vassaux, & de les mener à la guerre sous leurs bannières. Ces seigneurs étoient nommés *chevaliers bannerets*. Il y en a encore un grand nombre, comme Gontaut de Biron, Beauvau, Beaumanoir, &c.

4. L'écu échancré ; l'échancrure ser voit à poser la lance & à la mettre en arrêt.
5. L'écu en cartouche, dont se servent les Allemands & les peuples du nord.
6. L'écu françois ; il est quarré, & arrondi en pointe par en-bas.
7. L'écu ou bouclier ovale ; il sert aux Italiens.
8. L'écu espagnol & portugais ; il est arrondi par le bas, échancré par le haut, & en forme de cartouche des deux côtés.
9. Les écus accolés ; ils sont portés par les femmes mariées ; dans le premier écusson elles mettent les armes de leurs époux, & dans le second le leur.
10. L'écu en lozange ; il est pour les filles, & marque la virginité.

Le Blason a deux métaux, cinq couleurs, & deux pannes ou fourrures qui donnent neuf champs ou émaux, sur lesquels toutes sortes de pieces d'armoiries peuvent se poser ; & ces pieces doivent être composées de ces métaux & couleurs.

Les deux métaux sont l'or & l'argent.

Les cinq couleurs sont le bleu, le rouge, le noir, le verd & le violet.

Mais dans l'Art Héraldique on ne les connoît pas sous ces noms ; elles sont nommées, le bleu, *azur* ; le rouge, *gueule* ; le noir, *fable* ; le verd, *sinople* ; le violet, *pourpre*.

Ces métaux & couleurs représentent, l'or, le soleil ; l'argent, la lune ; l'azur, le firmament ou l'air ; le gueule, le feu ; le sinople, la terre ; & le pourpre, le vêtement des rois.

Connoissance des couleurs par les hachures.

- Fig. 11. L'or est pointillé. Bordeaux, Puy-Paulin, Paernon, & Bandinelli à Rome, dont étoit le pape Alexandre III. en 1159. &c. portoient ce métal pur.
12. L'argent est tout blanc, & sans hachure. Boquet en Normandie porte d'argent pur.
 13. Le gueule se marque par des lignes perpendiculaires. Albert, Narbonne, & Rubei en Toscane portent gueule tout pur.
 14. L'azur, par des lignes horisontales. De Barge, seigneur de Ville-sur-Sans en Lorraine, porte azur pur.
 15. Le fable, par des lignes perpendiculaires croisées les unes sur les autres. Les anciens comtes de Gournay & Desgabets-Dombale-Lorraine portoient de fable pur.
 16. Le sinople, par des lignes diagonales de droite à gauche.
 17. Le pourpre, par des lignes diagonales de gauche à droite.
 18. La fourrure est l'hermine ; le fond en est blanc ou argent, & les mouchetures de fable. Le duché de Bretagne, de Saint-Hermine, & Quinson, lieutenant général en 1713, portent tout hermine.
 19. Fourrures ou pannes, le vair ; les peaux ou cloches supérieures, blanches ou d'argent, & les inférieures, d'azur. De Vichy & de Fresnoy en Bretagne portent de vair.
 20. Contre-hermines, le fond de fable, & les mouchetures blanches ou d'argent.
 21. Contre-vair, de blanc ou d'argent & d'azur. Duplessis-Anger porte de contre-vair.
 22. De Baufremont, vairé d'or & de gueule.
 23. De la Fayette, de gueule à une bande d'or à la bordure de vair contre-vair.
 24. De la Chastre, de gueule à la croix ancrée de vair.

25. Bailleul, parti d'hermine & de gueule.
26. Soleur, coupé d'argent & de gueule.
27. Aglion, tranché d'argent & de gueule.
28. D'Esclope, taillé d'or & d'azur.
29. De Crevant, écartelé d'argent & d'azur.
30. De Bertrand, écartelé en fautoir d'argent & de gueule.
31. Châteauvilain, girommé d'argent & de fable.
32. Polani, tiercé en face d'or, d'azur & d'argent.
33. Le Roy, tiercé en pal, d'azur, d'argent, & de gueule.
34. Caumont, tiercé en bande, d'or, de gueule, & d'azur.
35. Verteuil à Bordeaux, tiercé en barre d'argent, de gueule & d'azur, l'argent chargé de trois lozanges, & l'azur de trois étoiles d'argent ; le tout dans le sens de la barre.
36. Plomet, tiercé en chevrons, d'argent, de fable & d'hermine, l'argent chargé de deux colombes de fable.
37. Grats, parti de fable & d'argent, à l'aigle éployé de l'un en l'autre.
38. Châtillon, parti d'argent & de gueule, au lion, de l'un en l'autre.
39. La Pallud en Savoye, d'or, parti de gueule, à la face partie de l'un en l'autre, chargé de trois roses de même.
40. Zettritz, parti d'argent & de gueule, à une rencontre de buffe de l'un en l'autre.
41. Karpen, d'azur, à une rencontre de buffe partie de gueule & d'argent.
42. Carbonel en Normandie, coupé, cousu de gueule & d'azur, à trois tourteaux d'hermine.
43. Catel, coupé du gueule & d'hermine, au lion de l'un en l'autre.
44. D'Halluin, d'or, au lion coupé de gueule & de sinople.
45. Bergeron, de gueule, à une bande d'argent chargée de deux bergerettes volantes, la bande composée au chef d'azur chargé d'un soleil d'or, coupé de même, à un chien braqué passant d'hermine, posé sur une terrasse de sinople.
46. De Bouilloud, seigneur de Cellettes, tranché d'argent & d'azur, à six tourteaux & befans mis en orle de l'un en l'autre.
47. Lampardi, tranché d'argent & d'azur, à un aigle de l'un en l'autre.
48. Mignot, tranché d'argent & de gueule, l'argent chargé d'une croix de Lorraine de fable ; & le gueule, d'une tour d'argent.
49. Bartholi, tranché, crenelé de gueule & d'argent, à deux étoiles de l'un en l'autre.
50. Aych en Souabe, tranché, denché de gueule & d'argent, à deux roses de l'un en l'autre.
51. Hochstetter, d'or, tranché, nuagé d'azur.
52. Goberg, taillé d'or & d'azur, l'or chargé d'une molette du second, & l'azur d'un croissant d'argent.
53. Hainsbach, taillé d'or, nuagé d'azur.
54. Fentzl, taillé de fable & d'or, au lion de l'un en l'autre.
55. Meulandt en Flandres, écartelé de fable & d'or, à deux lions affrontés sur le tout, coupés de l'un en l'autre.

PLANCHE II.

- Fig. 56. Rupe, écartelé d'argent & de gueule, à l'aigle éployé de l'un en l'autre.
57. La Roche en Bretagne, d'argent & de gueule, à quatre aigles de l'un en l'autre.
 58. D'Argouges Normandie, écartelé d'or & d'azur, à trois quinte-feuille de gueule, brochantes sur le tout.
 59. Keroufer, en fautoir de gueule & d'hermine, le gueule chargé d'un lion d'argent.
 60. Mendoce, de sinople, à une bande d'or, chargé d'une autre de gueule, écartelé en fautoir d'or, aux mots *ave Maria* à dextre, & *gratia plena* à senestre, d'azur.

- Fig. 61. Maugiron, gironné de six pieces d'argent & de fable.
 62. De Pugnons, gironné de dix pieces de gueule & d'or.
 63. Stuch, gironné de douze pieces de gueule & d'or.
 64. Becourt, gironné de seize pieces d'argent & de gueule, à l'écu d'or en cœur.
 65. Fregosi à Genes, coupé, enté de fable & d'argent.
 66. De Puyfieux, de gueule, à deux chevrons d'argent, à la devise d'or en chef.
 67. Quatrebarres, de fable, à la bande d'argent, accolé de deux filets de même.
 68. d'or, adextré de pourpre.
 69. de sinople, fenestré d'or.
 70. Thomassin, de fable semé de faux d'or, à dextre & à fenestre d'argent.
 71. Papillon, d'or, à dextre de trois roses de gueule, posées en pal, & à fenestre d'un lion de même.
 72. Ragot, d'azur, à dextre d'un croissant d'argent, surmonté de trois étoiles mal ordonnées; & à fenestre d'un épi feuillé & tigé; le tout d'or.
 73. Brochant, d'or, à l'olivier de sinople, accolé de deux croissans de gueule, à la champagne d'azur, chargé d'un brochet d'argent.
 74. Petite-Pierre, de gueule, au chevron d'argent, à la plaine d'or.
 75. De Sarate en Espagne, d'argent, mantelé de fable.
 76. Ramelay, d'azur, à une fleur de lis d'or, mantelé de même, à l'aigle de fable.
 77. Hautin, d'argent, chappé de pourpre.
 78. Raitembach, de gueule, parti d'argent, chappé de l'un en l'autre.
 79. Themar, de gueule, chappé d'or, à trois roses de l'une en l'autre.
 80. Montbar, écartelé d'argent & de gueule, chappé de même de l'un en l'autre.
 81. Sachet, de gueule, à trois pals d'argent, chappé de l'empire qui est d'or, à l'aigle éployé de fable.
 82. Lickenstein, d'argent, chauffé de gueule.
 83. Pulcher-Von-Rigers, d'argent, chauffé, arrondi de fable, à deux fleurs de lis du champ.
 84. Corrario, d'argent, coupé d'azur, chappé, chauffé de l'un en l'autre.
 85. Gibing, de gueule vêtu d'or.
 86. N. d'argent, embrassé à dextre de fable.
 87. Domants, d'argent, embrassé à fenestre de gueule.
 88. Holman, parti, emmanché de gueule & d'argent de quatre pieces.
 89. De Gantes, d'azur, au chef emmanché de quatre pieces emmanchées d'or.
 90. Perfil, emmanché, enbandé de gueule de trois pieces, & deux demies sur argent.
 91. emmanché en barre d'azur & d'or de quatre pieces.
 92. Thomasseau de Cursay, de fable, à la pointe d'argent, emmanché de cinq pieces au tiers.
 93. Bredel au Tirol, d'argent, à trois pointes d'azur, à la champagne de gueule.
 94. De Cuseau en Limosin, d'argent, à une pointe renversée mise en barre, de gueule, à la bordure de même.
 95. Mallissi, d'azur, à trois pointes renversées, aboutissantes l'une à l'autre, d'or.
 96. Potier, d'azur, à trois mains appaumées d'or, au franc quartier échiqueté d'argent & d'azur.
 97. Thouars, d'or, semé de fleurs-de-lis d'azur, au canton de gueule.
 98. La Garde, d'azur, au chef d'argent.
 99. Bolomier, de gueule, au pal d'argent.
 100. Bethune, d'argent, à la face de gueule.
 101. De Torcy, de fable, à la bande d'or.
 102. Saint-Cler, d'azur, à la barre d'argent.
 103. Baudricourt, d'argent, à la croix de gueule.
 104. Angennes, de fable, au fautoir d'argent.
 105. Vaubecourt, de gueule, au chevron d'or.
 106. D'Ailly, de gueule, à deux branches d'alizier d'argent, passées en double fautoir, au chef échiqueté d'argent & d'azur de trois traits,

107. Schulemberg, d'azur, au chef de fable, chargé de quatre poignards d'argent, garnis d'or, les pointes en haut.
 108. Perfil, de fable, au chef danché d'or.
 109. Moncoquier, de fable, à trois fleurs de lis d'or, au chef ondé & abaissé de même.
 110. Des Urfin, d'argent, bandé de gueule, au chef du premier, chargé d'une rose de gueule, pointée d'or, soutenu de même, chargé d'une givre d'azur.
 111. Cybo, de gueule, à la bande échiquetée de trois traits d'argent & d'azur, au chef d'argent, à la croix de gueule, surmontée d'or, à l'aigle de l'empire avec la devise.

P L A N C H E I I I.

- Fig. 112. De Harlay, d'argent, à deux pals de fable.
 113. Estillac, d'azur, à trois pals d'argent.
 114. De Briqueville, palé d'or & de gueule, de six pieces.
 115. Joinville, palé, contre-palé d'argent & de gueule, de six pieces.
 116. Le Clerc de Fleurigny, de fable, à trois roses d'argent, au pal de gueule.
 117. Vallée, d'azur, au pal d'argent, accoté de deux aigles d'or.
 118. Foullé, d'argent, à la face de gueule, à trois pals brochans d'azur, accompagnés de six mouchetures de fable, quatre en chef, & deux en pointe.
 119. Dabolio, d'azur, à quatre pals ondés d'or.
 120. Miremont, d'azur, au pal d'argent, fretté de fable, accoté de deux lances, coupé d'argent.
 121. Chauvéron, d'argent, au pal bandé de six pieces.
 122. Sublet, d'azur, au pal breteffé d'or, maçonné de fable, chargé d'une vergette de même.
 123. Saligny, d'or, à trois pals allaisés, au pié fiché de fable.
 124. Grossé, d'azur, à trois pals abaissés d'or, surmontés de trois étoiles de même.
 125. Bataille en Bourgogne, d'argent, à trois pals flamboyans, de gueule, mouvans de la pointe.
 126. Harcourt, de gueule, à deux faces d'or.
 127. Saint-Chamans, de sinople, à trois faces d'argent en chef, au bord de l'écu une dentelure d'argent, depuis le siège de Téroienne.
 128. De Crussol, face d'or & de sinople, de six pieces.
 129. Le Fevre de Caumartin, d'azur, à cinq burelles d'argent.
 130. Lezignem, burellé d'azur & d'argent, de dix pieces.
 131. La Marck, d'or, à la fasce échiquetée d'argent & de gueule de trois traits.
 132. De Rochechouart, fascé, nébulé d'argent & de gueule.
 133. Damorefan, d'azur, à une fasce ondée d'or.
 134. De Bragelongne, de gueule, à la fasce d'argent chargée d'une coquille de fable, accompagnée de trois molettes d'or, deux en chef, & une en pointe.
 135. De Murard, d'or, à la fasce crenelée & maçonnée d'azur, surmontée de trois têtes de corbeaux de fable.
 136. Le Vasseur, d'azur, à deux fascés d'or, chargés de trois aiglettes de fable.
 137. Gouffier, d'or, à trois jumelles de fable.
 138. Bourbourg, d'azur, à trois tierces d'or.
 139. Launay, d'argent, à deux bandes d'azur.
 140. Budos, d'azur, à trois bandes d'or.
 141. Belloy, d'argent, à quatre bandes d'azur.
 142. Fiesque, bandé d'azur & d'argent, de six pieces.
 143. Pothain, bandé d'argent & de gueule, de huit pieces.
 144. Horbler, bandé, contre-bandé d'or & de gueule.
 145. Soulire, d'azur, à cinq cottices d'or.
 146. La Noué, cotticé de dix pieces d'argent & de fable.
 147. Briçonnet, d'azur, à la bande componnée d'or & de gueule, de six pieces, chargé sur le premier compon

- compon de gueule d'une étoile d'or, & accompagné d'une autre étoile de même en chef.
148. De la Pierre de Saint-Hilaire, de sinople, à la bande breteffée d'argent, accompagnée de deux lions de même lampassés & couronnés de gueule.
149. Morien en Westphalie, d'argent, à la bande bastillée de trois pièces à plomb de fable, & en chef d'une étoile à six raies de gueule.
150. Betauld, d'azur, au lion d'or, à la bande de gueule brochante sur le lion, chargée de trois roses d'argent.
151. Von-Hutten, de gueule, à deux barres d'or.
152. Ray à Tournay, barré d'azur & d'argent, de six pièces, la seconde & troisième d'azur, chargées d'une étoile à six raies d'or.
153. Courcy, d'argent, à la barre engrelée d'azur.
154. Tintry, d'argent, à la barre componnée de gueule & d'or, à six pièces accompagnées de trois étoiles de fable, deux en chef, & une en pointe.
155. Saint-Gelais, d'azur, à la croix allaisée d'argent.
156. Dorat de Chameulles, de gueule, à trois croix palées d'or.
157. Le Pelletier, d'azur, à la croix palée d'argent, chargée en cœur d'un chevron de gueule, & en pointe d'une rose de même boutonée d'or, le chevron accoté de deux molettes de fable sur la traverse de la croix.
158. D'Aubusson, d'or, à la croix ancrée de gueule.
159. Hodespan, d'or, à la croix d'azur, bordée & dentelée de fable.
160. Saliceta à Gènes, d'or, à la croix breteffée de sinople.
161. Meliand, d'azur, à la croix cantonnée au premier & quatrième d'une aigle, au deuxième & troisième d'une ruche à miel, le tout d'or.
162. Funillis, d'or, à la croix recercellée de fable, chargée de cinq écussons d'argent, bordés, engrelés de fable.
163. Bonvarlet, d'argent, à la croix de fable, chargée de cinq annelets d'or.
164. Auzanet, de gueule, à la croix cerclée d'or, formant un tau au milieu.
165. Thomassin, d'azur, à la croix écotée d'or.
166. Bailly d'Ozereaux, de gueule, à la croix componnée d'or & d'azur, cantonnée de quatre bustes de femme d'argent.
167. Brodeau de Candé, d'azur, à la croix recroisfettée d'or, au chef de même, chargée de trois palmes de sinople.

P L A N C H E I V .

- Fig. 168. Bignon, d'azur, à la croix haute ou du calvaire, d'argent, posée sur une terrasse de sinople, d'où sort un sep de vigne qui accole & entoure ladite croix, laquelle est cantonnée de quatre flammes d'argent.
169. De la Poterie, d'argent, à une croix potencée de fable.
170. Joffrand, de fable, à la croix endentée d'or.
171. D'Estourmel, de gueule, à la croix dentelée d'argent.
172. Gilbert de Voisins, d'azur, à la croix engrelée d'argent, cantonnée de quatre croissans d'or.
173. Le Fevre, d'argent, à la croix de Lorraine de fable, au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.
174. De Tigny, d'argent, à la croix palée, allaisée, & écartelée de gueule & de fable.
175. Du Bosc, de gueule, à la croix échiquetée d'argent & de fable, cantonnée de quatre lions du second.
176. Rouffet, de gueule, à une croix fichée d'argent.
177. Villequier, de gueule, à la croix fleurdelisée d'or, cantonnée de douze billettes de même, posées 2 & 1 dans chaque canton.
178. Surville, de gueule, à la croix trefflée d'argent, au chef cousu d'azur.
179. La Roche Chemerault, d'azur, à la croix fourchée d'argent.
- Blason.*

180. Truchses Kalenthal en Suisse, à la croix fourchée de fable.
181. Rignier en Touraine, d'or, à la croix de gueule, fretée d'argent.
182. Pigeault en Bretagne, d'azur, à la croix gringolée d'argent.
183. Bec de Lievre en Normandie, de fable, à deux croix trefflées au pied fiché d'argent, accompagnées en pointe d'une coquille de même.
184. De Larlan en Bretagne, d'argent, à une croix formée de neuf macles de fable.
185. De Barres, d'argent, à la croix nissée de fable.
186. Chalut de Verin en Espagne, d'or, à la croix ondée d'azur.
187. Rubat, d'azur, à la croix potencée d'or.
188. Toulouse, de gueule, à la croix vuidee, clechée, pommetée & allaisée d'or.
189. Boivin, d'azur, à trois croisettes d'or.
190. De la Guiche, de sinople, au fautoir d'or.
191. Bertin, d'argent, au fautoir dentelé de sinople, cantonné de quatre mouchetures d'hermine de fable.
192. Froulay de Tessé, d'argent, au fautoir de gueule, bordé & dentelé de fable.
193. Guichenon, de gueule, au fautoir angoulé de quatre têtes de léopards d'or mouvans des angles, chargé en cœur d'une autre tête de léopard du champ.
194. Frizon de Blamont, d'azur, au fautoir breteffé d'or.
195. Broglio, d'or, au fautoir ancré d'azur.
196. Du Pleffis Richelieu, d'argent, à trois chevrons posés l'un sur l'autre.
197. Le Hardy, d'azur, au chevron d'or, contre-potencé de même, rempli de fable, au chef d'or, chargé d'un lion léopardé de gueule.
198. D'Affry en Suisse, chevronné d'argent & de fable, de six pièces.
199. De Puget, d'azur, au chevron ondé, accompagné de trois molettes, le tout d'argent.
200. Saumoise de Chafans, d'azur, au chevron ployé d'or, accompagné de trois glands de même, à la bordure de gueule.
201. Marschalck en Bavière, de gueule, au chevron couché, contourné d'argent.
202. Prevost Saint-Cir, d'or, au chevron renversé d'azur, accompagné en chef d'une molette de gueule, & en pointe d'une aiglette de fable.
203. Michelet, d'azur, au chevron d'or, chargé d'un autre chevron de gueule, accompagné de trois lis d'argent.
204. Baugier, d'azur, au chevron brisé, surmonté en chef d'une croix de Lorraine, accompagnée de trois étoiles, deux en chef, & une en pointe, le tout d'or.
205. Meynier en Provence, d'azur, à deux chevrons rompus, le premier à dextre, & le second à fenestre.
206. De Beaufobre, d'azur, à deux chevrons, dont l'un renversé & entrelacé d'or, au chef cousu de gueule, chargé d'une ombre de soleil d'or.
207. Kerven en Bretagne, d'azur, au chevron alaisé d'or, la pointe surmontée d'une croisette de même, & accompagnée de trois coquilles d'argent.
208. La Grange Trianon, de gueule, au chevron dentelé d'argent, chargé d'un autre chevron de fable, accompagné de trois croissans d'or.
209. Saligdon, d'azur, au chevron parti d'or & d'argent.
210. Coetlogon, de gueule, à trois écussons d'hermine.
211. Holland, de gueule, à la bordure d'argent.
212. Brunet, d'or, au levrier de gueule, colleté d'or, à la bordure crenelée de fable.
213. Aubert, écartelé d'or & d'azur, à la bordure écartelée de l'un en l'autre.
214. Cornu en Picardie, de gueule, à l'orle d'argent.
215. Bossu d'Escry, d'or, au trescheur d'azur, au fautoir de gueule brochant sur le tout, chargé d'un

- écusson aussi de gueule, surchargé d'une bande d'or.
216. De Scoll en Angleterre, d'or, à trois pointes renversées de gueule, aboutissantes l'une à l'autre, chargé à l'abîme d'un écusson du champ au trescheur de même.
217. Dandrie, d'argent, à trois aigles de sable au double trescheur de gueule.
218. Issoudun, ville, d'azur, au pairle accompagné de trois fleurs de lis mal ordonnées, le tout d'or.
219. Estampes, d'azur, à deux pointes d'or, les pointes en haut en forme de chevron, au chef d'argent, chargé de trois couronnes de duc de gueule.
220. Le Nain, échiqueté d'or & d'azur.
221. Geneve, cinq points d'or, équipollés à quatre d'azur.
222. Toledé, huit points d'argent, équipollés à sept d'azur.
223. Montjean, d'or, freté de gueule.

P L A N C H E V.

- Fig. 224. Bardonenche, d'argent, treillisé de gueule, cloué d'or.
225. Vieille Maison, d'azur, à la coulisse d'or.
226. Morienville, d'azur, à la herse d'or.
227. Mollart, de gueule, à trois lozanges d'or.
228. Turpin de Crillé, lozangé d'argent & de gueule.
229. Senneclerre, d'azur, à cinq fusées d'argent posées en face.
230. Grimaldy Monaco, fuselé d'argent & de gueule.
231. Rohan, de gueule, à neuf macles d'or, posées 3. & 3.
232. Schefnaye en Flandres, de gueule, à trois rustres d'argent.
233. Beaumanoir, d'azur, à onze billettes d'argent, posées 4. 3. & 4.
234. Chomel, d'or, à la face d'azur, chargé de trois carreaux d'argent.
235. Boula, d'azur, à trois besans d'or.
236. De Montefquiou, d'or, à deux tourteaux de gueule, posés l'un sur l'autre.
237. Abtot en Angleterre, d'or, parti de gueule aux tourteaux & besans de l'un en l'autre, en chef un tourteau besant de même en pointe.
238. Fuenfaldá en Espagne, de gueule, à six besans, tourteaux d'argent & de sable, posés 2. 2. & 2. les premier & troisième à dextre, & les deux à fenestre coupés, & les trois autres partis.
239. Fouilleuse de Flavacourt, d'argent, papelonné de chaque pièce d'argent, chargé d'un treffle renversé de gueule.
240. L'Allemand de Betz, de gueule, au lion d'or.
241. Luxembourg, d'argent, au lion de gueule, armé & lampassé & couronné d'azur, la queue fourchée, nouée & passée en double sautoir.
242. Charolois, de gueule, au lion la tête contournée d'or, armé & lampassé d'azur.
243. Des Reaux, d'or, au lion de sable, la tête humaine de carnation de front.
244. D'Avernes, d'argent, au lion diffamé de sable.
245. De Cormis en Provence, d'azur, à deux lions affrontés d'or, un cœur d'argent entre leurs pattes de devant.
246. Descordes, d'azur, à deux lions adossés d'or.
247. Frelon, d'azur, à deux lions posés en sautoir d'or.
248. Varnier, d'azur, au lion naissant d'or au chef d'argent, chargé de trois croissants de gueule.
249. Servient, d'azur, à trois bandes d'or, au chef cousu du champ, chargé d'un lion issant du second.
250. De Beauveau, d'argent, à quatre lionceaux de gueule, armés, lampassés & couronnés d'or.
251. Rochay Guengo, d'argent, au lion viléné, armé & lampassé de gueule.
252. De Bretigny en Bourgogne, d'or, au lion dragonné de gueule, armé, lampassé & couronné d'argent.
253. De Guemadeuc, de sable, au lion léopardé d'argent, accompagné de six coquilles de même, ran-

- gées en face, trois en chef, & trois en pointe.
254. Testu de Balincourt, d'or, à trois lions léopardés de sable, armés & lampassés de gueule, l'un sur l'autre, celui du milieu contre-passant.
255. Saint-Amadour, de gueule, à trois têtes de lions d'argent.
256. Mallabranca à Rome, de gueule, à une patte de lion d'argent, mouvant du flanc dextre, & posé en bande.
257. De Brancas, d'azur, au pal d'argent, chargé de trois tours de gueule, & accoté de quatre pattes de lion d'or, mouvantes des deux côtés de l'écu.
258. Croismare, d'azur, au léopard passant d'or.
259. Voyer Paulmy d'Argenson, d'azur, à deux léopards couronnés d'or.
260. La Baumé le Blanc de la Vallière, coupé de gueule & d'or, au léopard lionné d'argent sur gueule, couronné d'or & de sable sur or.
261. Fremont d'Auneuil, d'azur, à trois têtes de léopards d'or.
262. Douiat, d'azur, au griffon couronné d'or.
263. De Bourdeilles, d'or, à deux pattes de griffon de gueule, onglées d'azur, & posées l'une sur l'autre.
264. Trudaine, d'or, à trois daims de sable.
265. Cornulier, d'argent, au massacre de cerf d'azur, surmonté d'une moucheture d'hermine.
266. Cornu, d'argent, aux cornes de cerf de gueule, surmonté d'un aigle éployé de sable.
267. Passart, d'azur, à trois cornes de cerf d'or, rangées en face.
268. Fevrier de la Bellonière, d'argent, au sanglier de sable.
269. Rosnivinen, d'argent, à la hure de sanglier de sable, flamboyante de gueule.
270. De Maupeou, d'argent, au porc-épic de sable.
271. Berthier, d'or, au taureau furieux de gueule, chargé de cinq étoiles d'argent posées en bande.
272. Bouvet, de gueule, au rencontre de bœuf d'or.
273. Portail, semé de France, à la vache d'argent, clarinée de même, accollée, accornée & couronnée de gueule.
274. Puget, d'argent, à une vache de gueule, surmontée sur la tête d'une étoile d'or.
275. Montholon, d'azur, à un mouton passant d'or, surmonté de trois roses de même.
276. Perrot en Bretagne, de sable, au rencontre de bellier d'or.
277. Dugué, d'azur, au cheval d'or, au chef d'argent, chargé d'un treffle de gueule.
278. La Chevalerie, de gueule, au cheval gai d'argent.
279. De la Croix de Chevrieres, d'azur, à la tête & col de cheval d'or, au chef cousu de gueule, chargé de trois croisettes d'argent.

P L A N C H E V I.

- Fig. 280. Chabanne, de gueule, à la licorne d'argent.
281. Harling, d'argent, à la licorne assise ou acculée de sable.
282. Chevalier, d'azur, à la tête & corne de licorne d'argent, au chef de même, chargé de trois demivois de gueule.
283. Nicolay, d'azur, au levrier courant d'argent, accollé de gueule, bouclé d'or.
284. Brachet, d'azur, à deux chiens braques d'argent passant l'un sur l'autre.
285. Sordet, de gueule, à trois têtes de levrier d'argent.
286. Aubert, d'or, à trois têtes de braques de sable.
287. La Chétardic, d'azur, à deux chats passant d'argent.
288. D'Agoult, d'or, au loup ravissant d'azur, armé & lampassé de gueule.
289. Le Fevre d'Argencé, d'argent, à une louve de sable, posée sur une terrasse de sinople, au chef d'azur chargé de deux roses d'argent.
290. Montregnard, de gueule, au renard rampant d'or.

291. Cartigny, d'or, à trois belettes d'azur, l'une sur l'autre.
292. Le Fortuné, de gueule, à un éléphant d'or, armé (c'est sa dent) & onglé d'azur.
293. Filtz en Silésie, de gueule, parti d'argent, à deux proboscides ou trompes d'éléphant, adossées les naseaux en haut de l'un en l'autre.
294. D'Ossun, d'or, à l'ours passant de sable, sur une terrasse de sinople.
295. Morlay, d'argent, à une tête d'ours de sable, emmuselée de gueule.
296. Bautru, d'azur, au chevron, accompagné en chef de deux roses, & en pointe d'une tête de loup arrachée, le tout d'argent.
297. Fouquet, d'argent, à l'écureuil de gueule.
298. D'Aydie, de gueule, à quatre lapins d'argent courant l'un sur l'autre.
299. Des Noyers, d'azur, à l'aigle d'or.
300. L'Empire, d'or, à une aigle éployée de sable.
301. Fourcy, d'azur, à une aigle, le vol abaissé d'or, au chef d'argent, chargé de trois besans de gueule.
302. Gon de Vassigny, d'azur, à une aigle de profil, & volante ou efforante, d'or.
303. Meniot, d'hermine, au chef de gueule, chargé d'une aigle naissante d'argent.
304. De la Trémoille, d'or, au chevron de gueule, accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées & membrées de gueule.
305. Barberie, d'azur, à trois têtes d'aigles arrachées d'or.
306. Robert de Villetanneuse, d'azur, à trois pattes de griffons d'or.
307. Montmorency, d'or, à la croix de gueule, cantonnée de seize allerions d'azur, quatre dans chaque canton, sur le tout un écuillon d'argent, chargé d'un lion de gueule, armé, lampassé & couronné d'azur, la queue fourchée, nouée & passée en fautoir.
308. Malon de Bercy, d'azur, à trois merlettes d'or.
309. De Gricu, de sable, à trois grues d'argent, tenant chacune leur vigilance d'or.
310. Poyanne, d'azur, à trois cannettes d'argent.
311. Cigny, de gueule, au cigne d'argent.
312. Lattaignant, d'azur, à trois coqs d'or.
313. Segoin, d'azur, à la cigogne d'argent, becquée & membrée de gueule, portant au bec un lézard de sinople.
314. De Sougy, sieur du Clos, de sinople, à une autruche d'argent, la tête contournée.
315. Malet de Lusart, d'azur, à un phœnix sur son immortalité regardant ou fixant un soleil d'or.
316. Le Camus, de gueule, au pélican d'argent, enfanglanté de gueule dans son aire, au chef cousu d'azur, chargé d'une fleur-de-lis d'or.
317. La Cave, d'or, au perroquet de sinople.
318. De la Broue, d'or, à trois corbeaux de sable.
319. Machault, d'argent, à trois têtes de corbeaux de sable, arrachées de gueule.
320. Le Tonnelier de Breteuil, d'azur, à l'épervier efforant d'or, longé & grilleté de même.
321. Le Breton, d'azur, à un écu en flanc de même, chargé d'une fleur-de-lis d'or, & l'écu accompagné de trois colombes d'argent, celle du chef affrontée, au chef d'or chargé d'un lion naissant de gueule.
322. Raguier, d'argent, au fautoir de sable, cantonné de quatre perdrix de gueule.
323. Le Doux, d'azur, à trois têtes de perdreaux arrachées d'or.
324. Bécassous, d'azur, à trois têtes de bécasses arrachées d'or.
325. Hevrat, d'argent, à une chouette de gueule.
326. Barberin, d'azur, à trois mouches ou abeilles d'or.
327. Doublet de Persan, d'azur, à trois doublets ou papillons d'or volant en bande 2 & 1.
328. Berard, d'argent, à la fasce de gueule, chargée de trois treffles d'or, la fasce accompagnée de trois sauterelles de sinople, deux en chef, & une en pointe.

329. De Grille, de gueule, à la bande d'argent, chargée d'un grillon de sable.
330. Barrin de la Galiffonnière, d'azur, à trois papillons d'or.
331. D'Osmond, de gueule, au vol renversé d'hermine.
332. Bevard, de gueule, au demi-vol d'argent.
333. De Marolles, d'azur, à l'épée d'argent, la garde en haut d'or, accotée de deux pannaches adossées du second.
334. Harach, de gueule, à trois plumes ou pannaches mouvantes, d'un besant posé au centre de l'écu, le tout d'argent.
335. Dauphiné, province, d'or, au dauphin d'azur, creté & oreillé de gueule.

P L A N C H E V I I .

- Fig. 336. Chabot, d'azur, à trois chabots de gueule.
337. Poisson de Marigny, de gueule, à deux barres adossées d'or.
338. Manciny, d'azur, à deux poissons d'argent posés en pal.
339. Orcival, d'azur, à la truite d'argent, posée en bande, à l'orle de cinq étoiles d'or 2 & 3.
340. Gardereau, d'azur, au brochet mis en fasce, surmonté en chef d'une étoile, & en pointe d'un croissant, le tout d'argent.
341. Raoul, de sable, au saumon d'argent, posé en fasce, accompagné de quatre annelets, trois en chef, & un en pointe.
342. Sartine, d'or, à la bande d'azur, chargée de trois fardines d'argent.
343. Goujon, d'azur, à deux goujons d'argent, passés en fautoir, & en pointe une rivière de même.
344. Savalette, d'azur, au sphinx d'argent, accompagné en chef d'une étoile d'or.
345. Sequiere, à Toulouse, d'azur, à une sirene se peignant & mirant d'argent, nageant sur des ondes au naturel.
346. Thiers de Bissy, d'or, à trois écrevisses de gueule.
347. Tarteron, d'or, au crabe ou scorpion de sable, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.
348. Andelin, d'or, à trois grenouilles de sinople.
349. Alessau, d'azur, au fautoir d'or, cantonné de quatre limaçons de même.
350. Le Maçon, de Treves, d'azur, à la fasce d'or accompagnée de trois limaces d'argent.
351. Feydeau de Brou, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même.
352. De Gars, d'argent, à trois bandes de gueule, au chef de sinople, chargé de trois vanets d'or.
353. Colbert, d'or, à la couleuvre d'azur, posée en pal.
354. Refuge, d'argent, à deux fasces de gueule, & deux bisces affrontées d'azur, armées de gueule, brochantes sur le tout.
355. Milan, ville, d'argent, à une givre d'azur, couronnée d'or, à l'enfant issant de gueule.
356. Le Tellier, d'azur, à trois lézards d'argent, rangés en trois pals, au chef cousu de gueule, chargé de trois étoiles d'or.
357. Cottereau, d'argent, à trois léopards de sinople.
358. Joyeuse, palé d'or & d'azur, au chef de gueule, chargé de trois hydres d'or.
359. D'Ancezune, de gueule, à deux dragons monstrueux, à faces humaines, affrontés d'or, ayant leur barbe en serpentant.
360. Caritat de Condorfet, d'azur, au dragon volant d'or, lampassé & armé de sable, à la bordure de même.
361. Bigot, d'argent, au chevron de gueule, accompagné de trois fourmis de sable.
362. Doullé, d'argent, à trois sangsues de gueule renversées.
363. La ville d'Arras, d'azur, à la face d'argent, chargée de trois rats passant de sable, la face surmontée d'une mitre, & en pointe de deux croffes passées en fautoir, le tout d'argent.

364. Rayment, de gueule, à une sphere d'argent.
365. De Cheries, gironné de gueule & d'azur, un soleil d'or en abîme, brochant sur le tout.
366. Joly de Chouin, d'azur, à une ombre de soleil d'or, au chef de même, chargé de trois roses de gueule.
367. Le Clerc de Lesseville, d'azur, à trois croissans surmontés d'un lambel, le tout d'or.
368. Bochart, d'azur, au croissant d'or, abaissé sous une étoile de même.
369. Pliffert, écartelé au premier & quatrieme d'or, à deux croissans de sable, au deuxieme & troisieme d'or, à une fasce de sinople.
370. Perichon, d'azur, à trois croissans d'argent, les deux du chef adossés, celui de la pointe renversé.
371. Courten en Suisse, de gueule, au globe ceinté & croisé d'or.
372. D'Anican, d'azur, à la sphere d'argent, cerclée d'un zodiaque de sable en fasce, accompagnée en chef d'une étoile d'or, & d'un vol de même en pointe qui s'élève & enclave la sphere.
373. Lunati, d'azur, à trois croissans d'argent, les deux du chef affrontés.
374. Zily en Suisse, d'azur, à deux lunes en croissant & en décours adossées d'or.
375. Geliot, d'azur, à trois étoiles d'or, posées en pal.
376. Châteauneuf, d'or, à une étoile à huit raies de gueule.
377. Des Beaux, de gueule, à une étoile à seize raies d'argent.
378. Ronvify à Douay, d'azur, à la comete d'or, ondoyante de la pointe.
379. Merle, de gueule, aux rayons d'argent de trois pointes, naissant de l'angle à dextre de l'écu.
380. Morelly, sieur de Choisy, d'azur, à une nuée d'argent en bande, laquelle est traversée de trois foudres d'or, posés en barre.
381. De Termes, d'azur, à trois pals cométés ou ondoyés d'argent.
382. Larcher, d'azur, à trois fasces ondées d'argent, surmontées d'un arc-en-ciel au naturel.
383. Chaumont, d'argent, à un mont de sable, dont le sommet en flambant d'une flamme de gueule, d'où sort de la fumée de chaque côté roulée en forme de volute.
384. De Belgarde, d'azur, aux rayons droits & ondés d'or alternativement, mouvant d'une portion de cercle du chef vers la pointe de l'écu, chaque intervalle de rayons rempli d'une flamme de même, au chef d'or chargé d'une aiglette de sable.
385. Pollart, d'argent, à un sanglier de sable, surmonté de deux flammes de gueule.
386. Hericard, d'or, au mont de sinople, chargé de flammes d'or, au haut du mont trois fumées d'azur, au chef de gueule, chargé de trois étoiles d'argent.
387. Beral, sieur de Forges, d'azur, à deux flambeaux d'or allumés de gueule, passés en fautoir, surmontés d'une fleur-de-lis.
388. Des Pierres, d'or, à la salamandre de gueule, accompagnée de trois croisettes de sinople.
389. Ragareu, de sinople, à une riviere d'argent ondée en face.
390. Tranchemer en Bretagne, de gueule, coupé d'une merondée d'argent, ombrée d'azur, au couteau d'or plongé dans la mer.
391. Guynet, de sable, à trois fontaines d'argent.
392. Monfrain de Fouarnez, d'azur, au lambel d'or.
393. Durey de Noinville, de sable, à un rocher d'argent, surmonté d'une croisette de même.
394. Durand, d'azur, au rocher d'or mouvant d'une mer d'argent, qui occupe le bas de l'écu, accompagné en chef de six roses trois à trois, en forme de bouquets, un de chaque côté, feuillé & tige du second.
395. Olivier, d'or, à l'olivier arraché de sinople, au lion contourné & couronné de gueule, grimant à l'arbre.
396. Lomenie, d'or, à l'arbre arraché de sinople, posé sur un tourteau de sable, au chef d'azur, chargé de trois lozanges d'argent.
397. De la Live, d'argent, au pin de sinople, le fût accoté de deux étoiles de gueule.
398. Sandrier, d'azur, au rameau d'olivier, à deux branches d'or, mouvant d'un croissant de même.
399. Du Bourg, d'azur, à trois branches d'épine d'or.
400. Créqui, d'or, au crequier de gueule.
401. Parent, d'azur, à deux bâtons écottés & allaisés d'or, passés en fautoir, accompagnés d'un croissant d'argent en chef, & de trois étoiles d'or, deux en flanc, & une en pointe.
402. D'Argelot, d'or, à deux troncs d'arbres arrachés de sable.
403. La Vieuville, d'argent, à six feuilles de houx, posées 3, 2 & 1.
404. Messémé, de gueule, à six feuilles de lauriers d'or, posées en rose.
405. Malet, d'azur, à trois treffles d'or.
406. Renouard, d'argent, à une quinte-feuille de gueule.
407. De Prie, de gueule, à trois tierce-feuilles d'or, au chef d'argent, chargé d'une aiglette de sable.
408. Le Boullanger, d'or, à trois palmes de sinople, accompagnées en chef d'une étoile de gueule.
409. France, d'azur, à trois fleurs de lis d'or.
410. Vignacourt, d'argent, à trois fleurs d'or, aux pieds nourris de gueule.
411. Foucault, d'azur, semé de France.
412. Joly de Fleury, d'azur, à un lis au naturel, au chef d'or, chargé d'une croisette pattée de sable.
413. Le Fevre, d'azur, à trois lis d'argent, feuilles & tiges de sinople.
414. Longueil, d'azur, à trois roses d'argent, au chef d'or, chargé de trois roses de gueule.
415. Caradas, d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueule, feuillées & tigées de sinople.
416. Le Maître, d'azur, à trois foucis d'or.
417. Brinon, d'argent, à trois œillets de gueule, feuillés & tigés de sinople.
418. Thumerie, d'or, à la croix de gueule, cantonnée de quatre tulippes de gueule, feuillées & tigées de sinople.
419. Verforis, d'argent, à la face de gueule, accompagnée de trois fleurs d'ancolies d'azur.
420. Chabenat de Bonneuil, d'argent, à trois pensées au naturel, tigées & feuillées de sinople, au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.
421. Phelipeaux, d'azur, semé de quatre feuilles d'or, au canton d'hermine.
422. Pomereu, d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois pommes d'or.
423. Pinard, de gueule, à trois pommes de pin d'argent, posées 2 & 1, abaissées sous un lion léopardé d'or.
424. Peruffys, d'azur, à trois poires d'or.
425. Bonneau, d'azur, à trois grenades feuillées & tigées de même, ouvertes de gueule.
426. Frizon, d'or, à trois fraises de gueule, feuillées de sinople.
427. Noiset, sieur de Bara, d'argent, à la croix de gueule, chargée d'une épée d'argent garnie d'or, la pointe en haut, cantonnée de quatre coquerelles de sinople, au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.
428. Favier du Boulay, de gueule, à trois concombres d'argent, les queues en haut.
429. Chauvelin, d'argent, au chou pommé de cinq branches, & arraché de sinople, & entouré par la tige d'une bisse d'or, la tête en haut.
430. De Faverolles, d'azur, à la tige de fèves, de trois gouffes naissantes, d'un croissant posé proche la pointe de l'écu, & accompagné en chef de deux étoiles d'or.

P L A N C H E V I I I.

- Fig. 392. Monfrain de Fouarnez, d'azur, au lambel d'or.
393. Durey de Noinville, de sable, à un rocher d'argent, surmonté d'une croisette de même.
394. Durand, d'azur, au rocher d'or mouvant d'une mer d'argent, qui occupe le bas de l'écu, accompagné en chef de six roses trois à trois, en forme de bouquets, un de chaque côté, feuillé & tige du second.

431. Giot, d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois champignons d'or.
432. Le Besgue de Majainville, d'azur, au sèp de vigne d'or, soutenu d'un échelas de même, un oiseau d'argent perché au haut, & accoté de deux croifans de même.
433. Courtois, d'azur, à trois grapes de raisin d'argent.
434. De Talon, d'azur, au chevron accompagné de trois épis sortant chacun d'un croissant, le tout d'or.
435. Dionis du Séjour, d'azur, à trois ananas d'or, au chef de même, chargés d'une croix potencée de gueule.
436. Rayvneau, d'azur, à trois melons d'or.
437. Gemmel en Baviere, de gueule, au pal d'argent, accoté de deux enfans de carnation, tenant un cœur du champ posé sur le pal.
438. Wolefkeel en Franconie, d'or, à un homme passant de carnation, habillé de fable, tenant de la main droite une branche de rosier, de trois roses de gueule, & la main gauche posée sur son côté.
439. Saint-Georges, de gueule, à un saint Georges armé, tenant une épée levée d'argent, monté sur un cheval courant de même, combattant un dragon aussi d'argent.
440. Andelberg en Suede, d'argent, parti de gueule, à une femme de carnation habillée à l'allemande, les manches rebroussées, les mains posées sur le ventre, partie de l'une en l'autre.
441. Grammont, d'azur, à trois bustes de reines de carnation, couronnées d'or à l'antique.
442. Le Goux, d'argent, à une tête de maure de fable, tortillée du champ, accompagnée de trois molettes d'éperons de gueule.
443. Santeuil, d'azur, à une tête d'argus d'or.
444. Legier, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois yeux d'argent.
445. Desmarêts, d'azur, au dextrochere d'argent, tenant une plante de trois lis de même.
446. Le Royer, écartelé au premier & quatrieme d'azur, à la foi couronnée d'un couronne à l'antique d'or, au deuxieme & troisieme, d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, & en pointe d'une aiglette au vol abaissé de même.
447. De Massol, coupé d'or & de gueule, l'or chargé d'une aigle éployée de fable, membrée & languée de gueule, le gueule chargé d'un dextrochere armé d'or, tenant un marteau de même, & mouvant d'une nuée d'argent.

PLANCHE IX.

- Fig. 448. Rouillé de Meslay, de gueule, à trois mains dextres à paumes d'or, au chef de même, chargé de trois molettes de gueule.
449. Cossà en Italie, d'argent, à trois bandes de sinople, au chef de gueule, chargé d'une jambe & cuisse fenestre d'argent.
450. Courtin, d'azur, à trois jambes & cuisses d'argent, posées en triangle, au chef coufû de gueule, chargé d'une levrette courante d'argent, coletée & bouclée d'or.
451. Durant, parti de fable & d'or, au chevron de l'un en l'autre, au chef d'argent, chargé de trois têtes de mort de fable.
452. Tellès, écartelé au premier & quatrieme d'azur, à six côtes d'homme en bandes & en barres, en forme de trois chevrons d'argent l'un sur l'autre; au deuxieme & troisieme d'argent, au grillon de fable.
453. Douffy, de fable, à trois os de jambes l'un sur l'autre, posés en fasce.
454. Amelot, d'azur, à trois cœurs d'or, surmontés d'un soleil de même.
455. Perrotin de Barmont, d'argent, à trois cœurs de gueule.
456. Sevin, d'azur, à une gerbe d'or.

Blason.

457. Artier, d'azur, au chevron accompagné de trois houffètes, le tout d'or.
458. Communauté des chapeliers, d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois chapeaux de cardinaux de gueule.
459. Hylunair en Fracconie, de gueule, à trois chapeaux ou bonnets à l'antique d'argent.
460. Condé, d'azur, à trois manches mal taillées de gueule.
461. Avandaenos, de sinople, à une chemise ensanglantée de gueule, percée en flanc de trois fleches, une en pal, une en bande, & l'autre en barre, le tout d'argent.
462. Lopis, de gueule, au château de deux tours d'argent rondes & crenelées, au loup passant de fable, appuyé au pied du château.
463. Castille, de gueule, au château sommé de trois tours d'or.
464. De la Tour, d'azur semé de France, à la tour d'argent.
465. De Pontac, de gueule, au pont à quatre arches d'argent sur une riviere de même, ombrée d'azur, & supportant deux tours du second.
466. Casanova en Espagne, d'azur, à une maison d'argent, maçonnée de fable, efforée de gueule.
467. De la Chapelle, écartelé au premier quartier d'argent, à la bande de gueule, chargée d'une étoile & de deux roues d'or; au deuxieme, d'argent, au lion couronné de fable; au troisieme, d'or, à trois lionceaux de fable; au quatrieme, d'azur, à trois fasces d'or & une bande de même, brochante sur les deux fasces, sur le tout d'azur, au portail d'une chapelle d'or.
468. Bigault à Senlis, d'azur, à une pyramide élevée d'or.
469. De la Poterie, de gueule, au portail antique donjonné de trois donjons, deux lions affrontés posés sur les perrons, & appuyés contre le portail, le tout d'argent, au chef de même, chargé de trois étoiles d'azur.
470. Pompadour, d'azur, à trois tours d'argent.
471. De Lionne, d'azur, à une colonne toscane d'argent, la base & le chapiteau d'or, au chef d'azur, chargé d'un lion léopardé d'or.
472. Rogier de la Ville, d'argent, à une ville sur un rocher d'azur, surmonté de trois étoiles de gueule.
473. Le Fevre, d'azur, à un pan de muraille d'argent, maçonné de fable, surmonté d'une étoile d'or.
474. De Marillac, d'argent, maçonné de fable, cartelé de sept pieces remplies de sept merlettes de fable. Le mot *cartelé* veut dire *fait en carreau*.
475. Klamenstein en Baviere, de fable, tranché, maçonné, pignoné de deux montans d'argent.
476. Hohenstein en Allemagne, d'argent, à la fasce pignonnée de cinq montans de fable.
477. De Vigny, d'argent, à une fasce d'azur, crenelée de trois pieces & de deux demies, accompagnées en chef de deux tourteaux, & en pointe d'un lion léopardé de fable.
478. De Layat, d'azur, à quatre pals ondés d'argent, accompagnés de trois flammes d'or entre les pals rangés en fasce.
479. Du Puis, d'azur, à la bande d'or, engoulée de deux têtes de lions de même, accompagnée de six besans d'argent rangés en orle, chacun chargé d'une moucheture d'hermine de fable.
480. Aldobrandin, d'azur, à la bande breteffée d'or.
481. Grivel, d'or, à la bande contre-breteffée de fable.
482. Gerbonville, de gueule, à trois calices d'argent.
483. Godet, de gueule, à trois coupes d'argent.
484. Laon, église, d'azur semé de France, à la croisée d'argent posée en pal.
485. Xaintonge, ville, d'azur, à une mître d'argent, accompagnée de trois fleurs-de-lis d'or.
486. Le Sens de Folleville, de gueule, au chevron d'argent, accompagné de trois encensoirs d'or.
487. Dieuxyvoye, d'azur, au chandelier à trois branches d'argent, accompagné en chef d'un soleil d'or.

488. De Villiers, d'or, au chef d'azur, chargé d'un dextrochere revêtu d'une manipule d'hermine, pendante sur le champ d'or.
489. Auvergne, ville, d'or au gonfanon de gueule, frangé de sinople.
490. Université de Paris, d'azur, à une main dextre fortant d'une nuée du haut de l'écu, tenant un livre d'or, accompagné de trois fleurs-de-lis de même.
491. L'Hermite, de sinople, au dixain de chapelet posé en chevron, fini de deux houppes, la croix en chef d'or, accompagnée de trois roses d'argent.
492. Bellegarde, d'azur, à une cloche d'argent bataillée de sable.
493. Marbeuf, d'azur, à deux épées d'argent, garnies d'or, passées en fautoir, les pointes en bas.
494. Poulet en Angleterre, de sable, à trois épées d'argent, appointées, les gardes en haut garnies d'or.
495. Ferrand, d'azur, à trois épées d'argent, garnies d'or, celle du milieu la pointe en haut, les deux autres les pointes en bas, une fasce d'or brochante sur le tout.
496. De Courtejambe, échiqueté d'argent & de sable, à deux sabres ou badelaires rangés en fasce dans leurs fourreaux de gueule, enchés, virolés & rivés d'or.
497. Varennes, d'argent, à deux huches d'azur, posées en fautoir, les têtes en haut.
498. Mazarin, d'azur, à la hache d'arme d'argent au milieu d'un faisceau d'or lié d'argent, posée en pal, & une fasce de gueule brochante sur le tout, chargée de trois étoiles d'or.
499. Grandin de Mancigny en Normandie, d'azur, à trois dards d'argent.
500. Villiers, d'argent, à trois piques de sable, posées en pal.
501. Ferrier, d'argent, à trois fers de piques d'azur.
502. Villeneuve en Provence, d'azur, freté de six lances d'or, les claires-voies remplies chacune d'un écusson de même, à l'écusson d'azur, chargé d'une fleur-de-lis d'or brochante sur le tout qui est une concession.
503. Aster, de gueule, à trois fleches d'or, les pointes en bas, posées en trois pals.

P L A N C H E X.

- Fig. 504. Millet, d'or, à trois fers de fleches de sable.
505. Crenan en Bretagne, d'argent, à deux hallebardes rangées en pal de gueule.
506. Massiac, d'azur, à la main d'or habillée d'argent, tenant une massue d'or en pal.
507. Harnisch à Brisack, de gueule, au corps de cuirasse d'argent, auquel est joint les cuissards de même.
508. Zmodz en Pologne, de gueule, à l'arbalète d'argent.
509. Arbalète, d'or, au fautoir engrelé de sable, cantonné de quatre arbalètes de gueule.
510. Normand, écartelé de gueule & d'or, les quartiers de gueule chargés d'un roc d'échiquier d'or; ceux d'or chargés d'un roc d'échiquier de gueule, sur le tout d'azur, à une fleur-de-lis d'or.
511. Beupoil, de gueule, à trois couples de chiens de chasse d'argent, les attaches d'azur.
512. Bourdelet de Montalet, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étriers de même.
513. Gautier, d'azur, à deux éperons d'or, posés en pal, liés de même, au chef d'argent chargé de trois molettes de gueule.
514. Bombarde, d'azur, au canon d'or sur son affût de gueule, accompagné en chef d'une fleur-de-lis d'argent.
515. Valette, de gueule, à un fusil d'argent, garni d'or, & posé en face.
516. Mallet de Graville, à trois boucles ou fermeaux d'or, posés 2 & 1.
517. Caillebot, d'or, à six annelets de gueule, posés 3, 2 & 1.

518. Moreilles, d'azur, à trois morailles d'argent, posées en fasce l'une sur l'autre.
519. Fresnay, d'hermine, à la fasce de gueule, accompagnée de trois fers de cheval d'or, trois en chef, & un en pointe.
520. D'Estrapes, d'argent, au chevron de gueule, accompagné de trois chaussetrappes de sable.
521. Cadenet, d'azur, à trois chaînes d'or, posées en trois bandes.
522. Feret, d'azur, à une chaîne d'or, posée en bande.
523. Bosluet, d'azur, à trois roues d'or.
524. Bonzy, d'azur, à la roue sans cercle d'or.
525. Bretin, de sable, à trois roues perlées d'argent, au chef coufu d'azur, chargé de trois héaumes de profil d'argent.
526. Du mas, d'azur, au mas d'or équipé d'argent mouvant de la pointe de l'écu.
527. Auvelliers, d'azur, au navire d'argent, équipé de gueule, sur une mer d'argent au chef d'or, chargée d'une aiglette d'azur.
528. Du Fosse de la Motte Vateville, d'azur, à un ancre de navire d'or, cantonné de quatre étoiles de même.
529. Pericard, d'or, au chevron d'azur, accompagné en pointe d'une ancre de sable, au chef d'azur, chargé de trois molettes d'or.
530. Sueting en Angleterre, d'azur, à trois violons d'argent, les manches en bas, posés 2 & 1.
531. Luzy, de gueule, à deux luths d'argent, rangés en fasce.
532. Davy, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois harpes de même.
533. De Segent, d'argent, à trois grenades flamboyantes de gueule, posées 2 & 1.
534. Nesmond, d'or, à trois cors de chasse de sable, liés & virolés de gueule.
535. Bazin, d'azur, à trois couronnes de ducs d'or.
536. De Meaux, d'argent, à cinq couronnes d'épines de sable, posées 2, 2 & 1.
537. Comminges, de gueule, à quatre otelles adossées & posées en fautoir.
538. Giry, d'azur, à l'escarboucle d'or.
539. Duret, d'azur, à trois diamans taillés en lozanges d'argent, sertis d'or, & au cœur de l'écu un fouci d'or feuillé de sinople.
540. Avise en Poitou, d'azur, à trois diamans taillés en triangle posés sur leurs pointes, chaque triangle à trois facettes.
541. De Creil, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois clous de même.
542. Machiavel à Florence, d'argent, à la croix d'azur, accompagnée de quatre clous appointés au cœur de même.
543. Habert, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois anilles de même.
544. Cerney, d'argent, à trois tonnes de gueule.
545. Brulart, de gueule, à la bande d'or, chargée d'une traînée de cinq barrillets de sable.
546. Montpezat, écartelé au premier & quatre d'azur, à deux balances d'or, posées l'une sur l'autre; au deux & trois d'azur, à trois étoiles d'or.
547. De la Bourdonnaye, de gueule, à trois bourdons de pèlerins d'argent, posés en pal 2 & 1.
548. Mouton, écartelé au premier & quatre d'azur, à la gibecière d'or, au deux & trois de gueule, à trois oignons d'argent.
549. De Brosses en Picardie, d'azur, à trois broffes d'or à la bordure componnée d'argent & de gueule.
550. Vasselot, d'azur, à trois étendards d'argent, fûtés d'or, couchés dans le sens des bandes 2 & 1.
551. Montfort, d'argent, à trois chaînes à l'antique de gueule.
552. Pheilhan, d'azur, au soc de charrue d'argent.
553. Fourbin, d'argent, à trois faux de sinople.
554. De Fourbin, de gueule, à trois fers de faux d'argent.
555. Hautd, d'argent, à trois faucilles de gueule, rangées en fasces.

556. Hautefort, d'or, à trois forces de fable.
 557. Renty, d'argent, à trois douloirs de gueule, les deux du chef affrontés.
 558. Kerpatrix, d'argent, au fautoir d'azur, au chef de même, chargé de trois carreaux ou oreillers d'argent, houpés d'or, les houppes en fautoir.
 559. Pelkain, d'argent, au compas de proportion de gueule, la tête en bas.

PLANCHE XI.

- Fig. 560. De Lara en Espagne, de gueule, à deux chaudières fascées d'or & de fable, en chacune huit serpens de sinople, issant des côtes de l'ance 4 & 5.
 561. Padilla en Espagne, d'azur, à trois poiles à frire, rangées en pal d'argent, accompagnées de neuf croissants de même, posés trois en chef renversés, trois en fasces contournés, & trois en pointe.
 562. Du Bordage, d'or, à trois marmites de gueule.
 563. Pignatelli, d'or, à trois pots de fable, les deux du chef affrontés.
 564. Lempriere, de gueule, à une tige de trois roses dans un pot d'argent.
 565. Corbigny, d'azur, à trois corbeilles ou panniers d'or, posés 2 & 1.
 566. Retel, de gueule, à trois rateaux d'or sans manches, posés 2 & 1.
 567. Du Queylar ou Ceylar, d'azur, au porte-harnois d'argent, chargé d'une croix de gueule, au chef d'argent à l'ombre d'un soleil accoté de deux croissant de gueule.
 568. Clermont, de gueule, à deux clefs passées en fautoir les têtes en bas.
 569. Mailly, d'or, à trois maillets de sinople.
 570. Martel, d'or, à trois marteaux de gueule.
 571. Marc la Ferté, d'azur, à trois marcs d'or.
 572. Miron, de gueule, au miroir à l'antique d'argent, cerclé de perles de même.
 573. Mathias, de gueule, à trois dés d'argent, marquant chacun sur le devant 5.
 574. Bernard de Rezé, d'argent, à deux fasces ondées d'azur, au chef de fable, chargées de trois échets ou cavaliers d'or.
 575. Claret, de gueule, à trois peles d'argent.
 576. Espeignes, d'azur, au peigne posé en fasce, accompagné de trois étoiles, le tout d'or.
 577. Aux Couteaux, d'azur, à trois couteaux d'or, posés en pal 2 & 1.
 578. Damas, d'argent, à la hie de fable, posée en bande, à l'orle de six roses de gueule.
 579. Daun, d'or, au rézeau de gueule.
 580. Bachet, de fable, au triangle d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles du second.
 581. Stahler en Suede, de gueule, à deux triangles cléchés & enlacés d'or, les pointes aux flancs.
 582. Langellerie, d'azur, à l'ange d'argent, tenant de sa main dextre une couronne d'épine de même, au chef cousu de gueule, chargé de trois étoiles d'or.
 583. De Cailly, d'argent, à trois chérubins de gueule.
 584. De Lier d'Andilly, d'or au sauvage au naturel, appuyé sur sa massue de même, sur une terrasse de sinople, chappée & arrondie d'azur, à deux lions affrontés d'or.
 585. De Virtemberg en Allemagne, écartelé au premier fuselé d'or & de fable en barre; au deuxième d'azur, à la bannière d'or posée en bande, chargée d'une aigle de l'Empire; au troisième, de gueule, à deux truites d'or adossées; au quatrième, d'or, au buste de vieillard au naturel couvert d'un bonnet de gueule, & sur le tout d'or, à trois cornes de cerf, rangées en trois fasces l'une sur l'autre, chevillées chacune de cinq pièces de fable, ce qui est de Virtemberg.
 586. Krocher en la Marche, d'azur, à un chameau d'argent.
 587. De Hof, à Nuremberg, de gueule, au lion mariné d'or.
 588. Schencken, d'or, à deux castors de gueule.

589. Pulnhosen en Baviere, d'or, à une hure de sanglier de fable, le boutoir vers le chef défendu d'argent.
 590. Riedeler au pays de Hesse, d'or, à une rencontre d'âne de fable, mangeant un chardon de sinople.
 591. Berty en Angleterre, d'argent, à trois béliers militaires d'azur, enchainés & liés d'or, & rangés en fasce posés l'un sur l'autre.
 592. Boudrac, d'or, à une harpie de gueule.
 593. Coicault de la Riviere, d'azur, à un oiseau de Paradis d'or, posé en fasce, accompagné de trois étoiles d'argent.
 594. Cor, d'azur, à une chauve-souris de gueule, la tête & les ailes d'or.
 595. Mauger, d'or, à trois pies au naturel.
 596. Bachelier, d'azur, à la croix engrelée d'or, cantonnée de quatre paons rouans d'argent.
 597. Lourdet, d'argent, à la ruche de fable, accotée de deux mouches de chaque côté de même, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.
 598. Bevereau, d'azur, au butor d'or.
 599. Obrien, écartelé au premier & quatrième de gueule, à trois léopards l'un sur l'autre, parti d'or & d'argent qui est Obrien; au deuxième, d'or, à trois girons de gueule, les pointes en bas; au troisième, d'or, au javelot d'azur, pointé en bas qui est Sidney.
 600. Broyes Joinville, d'azur, à trois broyes d'or, liées d'argent, mal ordonnées.
 601. Guichard en Normandie, de fable, à trois grelots d'or, bouclés & bordés d'argent.
 602. Hutte-Zu-Heuspach, en Baviere, de fable, à une tente d'argent.
 603. Elterno en Bourgogne, de pourpre, à une fasce d'azur, chargée d'une coquille d'argent, accompagnée de trois arrêts de lance de même.
 604. Ebra en Turinge, d'azur, à une échelle à cinq échelons, posée en bande d'argent.
 605. Halney du Hainault, d'or, à une haméide de gueule.
 606. Houdetot, d'argent, à la bande d'azur, diaprée d'or, le cercle du milieu chargé d'un lion, & les autres d'une aigle éployée d'or.
 607. Laubenberg en Souabe, de gueule, à trois pannelles d'argent, mises en bande.
 608. Monod, de gueule, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un pampre de sinople.
 609. Torta à Naples, d'azur, à une redorte feuillée de trois pièces d'or.
 610. De Tilly en Normandie, de gueule, à trois navettes d'or, posées 2 & 1.
 611. Fuzellier, d'or, à trois fuseaux de gueule.
 612. Saxe moderne, fascé d'or & de fable de huit pièces, au crancelin de sinople, posé en bande.
 613. Du Pille, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois balons d'argent, posés en bande.
 614. De Cadran en Bretagne, d'azur, à trois cylindres d'or.
 615. La Communauté des paulmiers, de fable, à la raquette d'or, accompagnée de quatre balles d'argent, rangées en croix.

PLANCHE XII.

616. Kofiel, de gueule, au bouc d'argent.
 617. Coulombier en Dauphiné, d'argent, au singe assis de gueule.
 618. Mutel, de gueule, à trois hermines d'argent.
 619. Taxis en Espagne, d'argent, à une aigle éployée de fable, becquée, membrée & diadémée de gueule, coupé d'azur au tesson d'or.
 620. Polonceau, de fable, à un onceau d'or.
 621. Aubes Roquemartine à Arles, d'or, à un ours écorché de gueule.
 622. D'Eslinger, d'or, à une tortue de fable.
 623. Mangot, d'azur, à trois éperviers d'or, membrés, longués & becqués de gueule, chaperonnés d'argent.
 624. Winterbecher au Rhin, de fable, à la fasce crene-

- lée de trois pièces ajourées d'or, accompagnées de dix croisettes posées 3. 2. en chef, & 3. 2. en pointe de même.
625. La Haye, d'argent, à une haie de sinople, posée en fasce.
626. Munzingen en Allemagne, de gueule, au chef pal d'argent.
627. Wisbecken de Baviere, d'argent, au chef barre de gueule.
628. Langins, d'azur, à une tour fenestrée d'un avantmur d'or.
629. Du Chefne, d'or, à trois glands renversés de sinople, surmontés d'une étoile de gueule.
630. Turmenies de Nointel, d'azur, à trois lames d'argent, surmontées d'une étoile d'or.
631. Peirenc de Moras, de gueule, semé de pierres ou cailloux d'or, à la bande d'argent brochante sur le tout.
632. Labenschker en Silésie, d'azur, à une cornière d'argent.
633. Sortern au Rhin, de gueule, au crampon d'argent.
634. De Hamin en Allemagne, d'azur, à une potence cramponnée à fenestre, croisonnée, potencée à dextre d'or.
635. Dachau en Baviere, d'or, coupé, enclavé sur gueule.
636. Roos en Ecosse, d'or, au chevron échiqueté d'argent & de fable de trois traits accompagnés de trois boufes du dernier.
637. Angrie, d'argent, à trois bouterolles de gueule.
638. Bourcier, d'or, à trois bourses de gueule.
639. Le Duc, d'or, à la bande refarcelée de gueule, chargée de trois ducs volant, le vol abaissé d'argent.
640. Ruesdorf en Baviere, d'azur, au pal retrait d'argent.
641. Hanefy en Flandres, de gueule, à une escare d'argent, posée au quartier droit mouvant du chef & du flanc.
642. D'Aumont, d'argent, au chevron de gueule, accompagné de sept merlettes, de même, 4. en chef, 2. 2. & 3. en pointe, mal ordonnées.
643. Maney, d'or, à la croix aiguillée de fable.

Volet ou lambrequins, & chevaliers au tournoi.

Le volet ou lambrequin est un ruban large pendant derrière le casque, volant au gré du vent, pour empêcher le héaume de s'échauffer.

Les chevaliers des figures sont les deux premiers, le duc de Bretagne & le duc de Bourbon, tels qu'ils se font présenter dans le tournoi qui fut dressé par le roi René de Sicile, armés, leurs chevaux caparaçonnés à la mode du tems, les cimiers ordinaires sur leurs têtes, & sur celles de leurs chevaux. Le troisième est le chevalier au tournoi portant sa lance & son bouclier.

PLANCHE XIII.

Le pape. Figure 1. Le pape regnant.

Clement XIII. Charles Rezzonico, noble Vénitien, élu pape le 6 Juillet 1758, porte pour armes, écartelé au premier de gueule, à une croix ployée d'argent, au deux & trois de fable, à une tour donjonnée d'une pièce d'argent, sur le tout d'or, à une aigle, le vol abaissé; de fable, la poitrine chargée d'un écusson d'argent, à une L. de fable, l'écu surmonté d'une thiarre faite de trois couronnes dont elle est ceintée, d'un bonnet rond, élevé, orné d'un globe ceinté & surmonté d'une croix d'argent.

L'ancienne thiarre étoit un bonnet élevé & entouré d'une couronne.

Boniface VIII. fut le premier qui en ajouta une autre. Benoît XII. y en ajouta une troisième.

Derrière l'écu sont deux clés passées en sautoir, l'une d'or, & l'autre d'argent, liées d'une ceinture de même, chargées de croisettes de fable, & la croix triplée po-

lée en pal. La thiarre & les clés sont les marques de la dignité papale; la thiarre est la marque de son rang, & les clés celle de sa juridiction; car dès que le pape est mort, on représente ses armes avec la thiarre seulement sans les clés.

Cardinal.

Joseph Spinelli, Napolitain, porte d'or, à une fasce de gueule, chargée de trois branches d'épine d'argent, posées en pal, l'écu surmonté d'un chapeau de gueule, garni de longs cordons de soie, entrelacés en lozanges avec cinq rangs de houppes qui augmentent en nombre, & font en tout pour chaque cordon quinze de chaque côté, posées 1. 2. 3. 4. & 5. La couleur rouge purpurine est particulière aux cardinaux, non-seulement à leurs habillemens de tête, mais à leurs robes, rochets & manteaux, pour les faire souvenir que comme Jésus-Christ répandit son sang précieux, ils sont établis dans l'Eglise militante pour la défendre jusqu'à la perte du leur, & portent une croix en pal pour marquer le crucifiement.

Cardinal duc & pair.

Le manteau & la couronne de duc. Voyez l'explication de la couronne, à la Pl. des cour.

Cardinal associé à l'ordre.

Paul Albert de Luynes, cardinal, archevêque de Sens, prélat & commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, porte écartelé, au premier & quatre d'azur, à quatre chaînes d'argent mouvantes des quatre angles de l'écu, & liées en cœur à un anneau de même qui est Alberty; au deux & trois d'or, au lion couronné de gueule, qui est Albert, le chapeau & la croix comme ci-dessus, & la couronne de duc, l'écu entouré d'un cordon bleu, où pend la croix du Saint-Esprit que ces prélats portent au cou, la croix tombant sur l'estomac.

Archevêque.

Arthur Richard Dillon, archevêque de Toulouse, d'argent, au lion léopardé de gueule, accompagné de trois croissans d'azur, posés deux en chef, & un en pointe, l'écu surmonté d'un chapeau de sinople, garni de longs cordons de soie entrelacés en lozanges, quatre rangs de houppes de chaque côté, posés 1. 2. 3. & 4. couronne de duc, & la croix simple.

Archevêque primat.

Antoine Malvin de Montazer, écartelé au premier & quatre d'azur, à trois étoiles d'or, posées 2. & 1. au deux & trois, de gueule, à deux balances d'argent, posées l'une sur l'autre, derrière l'écu une croix double, comme primat des Gaules, le chapeau & la couronne de même que ci-devant.

Archevêque, prince de l'Empire.

Le manteau, l'épée à dextre, & crosse à fenestre, derrière l'écu, posés en sautoir, surmontés d'une couronne de l'Empire, comme celle des électeurs. Voyez l'explication à la Pl. des cour. Le chapeau comme ci-dessus.

Archevêque de Reims.

Armand Jules de Rohan, écartelé au premier & quatre de gueule, aux chaînes d'or, posées en croix, sautoir & orle qui est Navarre; au deux & trois, de France, sur le tout parti de gueule, à neuf macles d'or, & pleins d'hermine, le manteau ducal & la croix avec la couronne de duc, & le chapeau de même que ci-dessus.

Grand aumônier de France.

Charles Antoine de la Roche-Aymon, archevêque de Narbonne, porte de fable semé d'étoiles d'or, au lion de même, armé & lampassé de gueule, pour marque au-dessous de l'écu, un livre couvert de latin bleu, avec les armes brodées en or & argent sur les pals de la couverture, le chapeau & cordon d'ordre, avec la croix & couronne de duc.

Archevêque

Archevêque associé à l'ordre.

Même nom & mêmes armes deux fois de suite, la Planche étant gravée avant que l'homme fût nommé grand aumônier.

Archevêque.

Henry Marie Bernardin de Rossêt de Ceilhes de Fleury, Archevêque de Tours, écartelé au premier d'argent, au bouquet de trois roses de gueule, tiges & feuilles de sinople, qui est de Rossêt; au deuxième, de gueule, au lion d'or, qui est de Laffet; au troisième écartelé d'argent & de sable, qui est de Villec Latude; au quatrième, d'azur, à trois rocs d'échiquier d'or, sur le tout d'azur, à trois roses d'or, qui est de Fleury. Le chapeau de même couleur que les patriarches & archevêques, mais seulement à trois rangs de houppes, six de chaque côté, 1. 2. & 3. l'écu surmonté de la mitre posée de front à dextre & à fenestre, la crosse tournée de même.

Evêque, duc & pair.

Jean François Joseph de Rochechouart, évêque, duc de Laon, fascé, nébulé d'argent & de gueule, le chapeau, la crosse & la mitre, & pour sa dignité de plus, le manteau ducal & la couronne de duc.

Evêque, comte & pair.

Claude Antoine de Choiseul Beaupré, évêque, comte de Chalons-sur-Marne, d'azur, à une croix d'or cantonnée de vingt billettes de même, cinq & cinq dans les cantons du chef, & quatre & quatre dans les cantons de la pointe. Le chapeau, la crosse & la mitre, & pour marque de sa dignité, l'écu surmonté d'une couronne de comte, & le manteau de pair.

Evêque associé à l'ordre.

Porte de plus l'ordre du Saint-Esprit, qui est un cordon bleu, & la croix au bas, comme j'ai dit ci-devant.

Evêque, prince.

Porte à côté de ses armes d'un côté l'épée en pal, & de l'autre la crosse de même.

P L A N C H E X I V .

Abbé protonotaire.

Potier Gevres, écartelé au premier d'argent, au lion de gueule, couronné & lampassé d'or, la queue fourchée, nouée & passée en sautoir, qui est de Luxembourg; au deuxième, de Condé; au troisième, de Lorraine, au quatrième de Savoie. Voyez l'explication de ces trois derniers quartiers chacun en leur rang. Sur le tout d'azur, à trois mains appaumées d'or, au franc canton échiqueté d'argent & d'azur, & pour marque de sa dignité, l'écu sous un chapeau noir à deux rangs de houppes, une mitre à droite, & la crosse à gauche, tournée en-dedans.

Abbaye séculière.

De Clugny, de gueule, à deux clés passées en sautoir, chargées d'une épée posée en pal, la garde en bas, surmontée en chef d'une nuée d'où sort une main tenant un livre, le tout d'argent; l'écu surmonté d'une mitre, & la crosse tournée en-dedans.

Abbaye de chanoines réguliers.

Sainte-Généviève, de France, surmonté d'une mitre & crosse tournée en-dedans.

Abbesse de Saint-Antoine.

De Beauvau, d'argent, à quatre lions de gueule, armés, lampassés & couronnés d'or; l'écu en losange, entouré d'un chapelet, & surmonté d'une couronne de duchesse; la crosse posée en pal derrière l'écu.

*Blason.**Prieur & protonotaire.*

Gillot, écartelé au premier & quatre d'azur, à trois mouches d'or; au deux & trois, d'or, à une aigle de sable, au chef de gueule, chargé de trois molettes d'argent, le chapeau noir, comme ci-dessus, & le bâton de prieur.

Grand chantre.

Urvoy, d'argent, à trois chouettes de sable, becquées & membrées de gueule, une masse ou bâton couronné d'une couronne royale derrière l'écu.

Des casques. 1.

Celui des rois & des empereurs est tout d'or brodé & damasquiné, taré de front, la visière entièrement ouverte & sans grille. Cette façon de casque est le symbole d'une pleine puissance.

Des ducs & princes. 2.

Portent sur leurs écus des casques d'or damasquinés, posés de front, la visière presque ouverte, & sans grille.

Marquis. 3.

Portent un casque d'argent damasquiné & taré de front, à onze grilles d'or, & les bords de même.

Les comtes & les vicomtes. 4.

Portent un casque d'argent, ayant neuf grilles d'or, les bords de même, posés en tiers; à-présent ils le taré de front.

Le baron. 5.

Est tout d'argent, les bords & les listères d'or, à sept grilles posées en tare, moitié en profil, ou moitié de front.

Le gentilhomme, ancien chevalier. 6.

Porte un casque d'acier poli & reluisant, montrant cinq grilles, les bords d'argent, posés en profil, ornés d'un bourlet qui est composé du blason de ses armes.

Le gentilhomme de trois races. 7. 8.

Porte son casque d'acier poli & reluisant, posé & taré en profil, la visière ouverte, le nasal relevé, & l'avantaille abaissée, montrant trois grilles à sa visière.

Nouveaux ennoblis.

Portent un casque d'acier, posé en profil dont le nasal & l'avantaille sont tant soit peu ouverts. Les bâtards les portent contournés.

Ori flame.

C'est une bannière mouvante des deux côtés en pointe, d'une soie bleue, semée de fleurs-de-lis d'or, attachée à un grand bâton fleurdelisé par les bouts d'en haut & côtés.

Haussecol & pique.

Un officier de guerre, non gentilhomme, peut porter, au lieu de héaume, un haussecol & une pique passée par dedans, mise en pal au milieu.

Couronnes.

Couronne navale; elle est faite d'un cercle d'or relevé de proues & de poupes de galère & de navire du même métal: on la donne ordinairement au capitaine ou soldat qui accroche & saute le premier dans le vaisseau ennemi.

Voyez les couronnes des empereurs, des rois, Planche XV. princes, électeurs, XVI. XVII. duc, marquis, comte, baron, vidame, vicomte, &c. Planche XIX.

La couronne palissade ou vallaire est aussi d'or, relevée de peau & de pieux. Le général d'armée la donnoit au capitaine ou au soldat qui le premier franchiffoit le camp ennemi, & en formoit la palissade.

La couronne murale est destinée au premier qui monte sur la muraille d'une ville assiégée, & y arbore

l'étendard du général de l'armée. Cette couronne est d'or, le cercle chargé de dix lionceaux de sinople, & relevé de tours crenelées.

La couronne civique, faite de branches de chêne verd, servoit à honorer le citoyen qui avoit conservé la vie à son concitoyen, soit dans une bataille ou à un siège.

PLANCHE XV.

L'empereur.

L'empereur porte une aigle éployée de sable, rayonnée d'or ou cerclée, armée & lampassée de gueule, tenant dans sa ferre dextre une épée nue, & dans la senestre le sceptre, le tout d'or; au-dessus de l'aigle se voit suspendue la couronne faite à la persane, d'or, en forme de mitre, jettant du milieu un diadème qui soutient un globe d'or, surmonté d'une croix de même. Cette aigle fait les armes propres de l'empire; elle est chargée en cœur d'un écusson parti de trois traits coupés d'un, ce qui forme huit quartiers.

Au premier, fascé d'argent & de gueule, qui est *Hongrie*.

Au deuxième, semé de France, au lambel de gueule, qui est *Naples*.

Au troisième, d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même, qui est *Jérusalem*.

Au quatrième, d'or, à quatre pals de gueule, qui est *Arragon*.

Au cinquième ou premier de la pointe, semé de France, à la bordure de gueule, qui est *Anjou*.

Au sixième, d'azur, au lion couronné d'or, armé, lampassé & couronné de gueule, qui est de *Gueldres*.

Au septième, d'or, au lion de sable, armé & lampassé de gueule, qui est de *Juliers*.

Au huitième ou dernier quartier, d'azur, semé de croix recroisettées, au pié fiché d'or, à deux barres adossées de même, brochant sur le tout; le sur le tout parti d'or, à la bande de gueule, chargée de trois allérions d'argent, qui sont *Lorraine*; & d'or, à cinq tourteaux de gueule, posés 2. 2. & 1. surmonté d'un sixième d'azur, à trois fleurs-de-lis d'or, qui sont *Toscane*; l'écu surmonté d'une couronne d'Espagne, & entouré de l'ordre de la toison d'or, & de l'ordre de S. Etienne, &c.

L'empereur prend le titre de *par la grace de Dieu, empereur des Romains, César toujours auguste, & sacrée majesté*; on lui donne le titre de *majesté impériale*; en parlant de lui on dit *l'empereur*, & en lui parlant on dit *sire*.

Le roi de France.

Porte un écu d'azur, à trois fleurs-de-lis d'or, parti de Navarre qui est de gueule, aux raies d'escarboucle ou chaînes d'or posées en croix, fautoir & orle, l'écu timbré d'un héaume ou casque d'or bordé, damasquiné, taré de front, & tout ouvert sans grilles, ordé de lambrequins d'or, d'azur & de gueule, couvert d'une couronne d'or garnie de huit hautes fleurs-de-lis, le cercle enrichi de pierreries, & fermé par autant de demi-cercles aboutissant à une double fleur-de-lis d'or qui est le cimier de France; pour supports, deux anges vêtus chacun d'un côté d'azur, l'un à droite de France, & l'autre à gauche de Navarre, tenant chacun une bannière aux mêmes armes, le tout sous le pavillon royal, semé de France, fourré d'hermine, frangé d'or, comblé d'une couronne comme la précédente, & sommé d'un pannonceau ondoyant attaché au bout d'une pique, & dessus le cri de guerre, *Mont joie S. Denis*, l'écu entouré de l'ordre de S. Michel & du S. Esprit. *Voyez* les explications des ordres.

Le roi de France prend le titre de *par la grace de Dieu, roi de France & de Navarre*. Il y a des cas où il joint ceux de *dauphin de Viennois, comte de Valentinois & Diois, comte de Provence, de Forcalquier & terres adjacentes, sire de Mouton, &c.*

On lui donne le titre de *majesté très-chrétienne*. Le pape lui donne celui de *fils aîné de l'église*. En parlant de lui, on dit, *sa majesté*; & en lui parlant, on dit, *sire*.

Le roi d'Espagne.

Ecartelé, au premier contre-écartelé de gueule, au chateau d'or, sommé de trois tours de même, parti d'un, coupé de deux, au premier d'or, à quatre pals de gueule, qui est *Arragon*, parti, écartelé en fautoir, le chef & la pointe d'or, à quatre pals de gueule, les flancs d'argent, à l'aigle de sable couronnée & membrée de gueule, qui est *Sicile*; au deuxième, de gueule, à la fasce d'argent, qui est d'*Aurich moderne*, parti d'azur, semé de fleurs-de-lis d'or, à la bordure componnée d'argent & de gueule, qui est *Bourgogne moderne*; au troisième, d'azur, semé de fleurs-de-lis d'or, qui est *France*; au quatrième, d'or, à cinq tourteaux de gueule, 2. 2. & 1. surmonté d'un sixième d'azur, chargé de trois fleurs-de-lis d'or, qui est *Toscane*; au cinquième, bandé d'or & d'azur de six pièces, à la bordure de gueule, qui est *Bourgogne ancienne*; au sixième, de sable, au lion d'or armé & lampassé de gueule, qui est *Brabant*, chappé & arrondi à la pointe de l'écu d'or, au lion couronné de sable, parti d'argent, à l'aigle couronnée de gueule, sur le tout écartelé au premier & quatre de gueule, au chateau d'or, sommé de trois tours de même, qui est *Castille*; au deux & trois, d'argent, au lion de gueule, armé, lampassé & couronné de gueule, qui est *Leon*, chappé & arrondi à la pointe de l'écu d'or, à une grenade de sinople, ouverte de gueule, qui est *Grenade*; sur le tout du tout, de France, à la bordure de gueule, qui est *Anjou*, l'écu entouré de la toison d'or, surmontée d'une couronne, comme l'on voit ci-devant; supports, deux lions.

Le roi d'Espagne s'appelle *roi des Espagnes & des Indes, de Castille, & autres provinces*.

On lui donne le titre de *majesté catholique*.

Le roi de Naples.

Parti de deux, écartelé au premier & quatrième de France, au lambel de quatre pendans de gueule; au deuxième écartelé de Castille, parti de Leon; au troisième, de Portugal (*Voyez* l'explication), parti de Bourgogne ancienne, demi-chappé arrondi d'or, au lion de sable, armé, lampassé & couronné de gueule, au grand quartier de fenestre de Toscane, la couronne & support d'Espagne, l'écu entouré de l'ordre de Saint Georges. *Voyez* son explication aux ordres.

Le royaume de Naples est un fief du saint Siège; la reconnoissance s'en fait encore tous les ans, en envoyant au pape une haquenée blanche avec la selle, le harnois de velours cramoisi, & une bourse dans laquelle il doit y avoir 7000 ducats, que le saint pere a coutume de prendre, en disant, *sufficiat pro hac vice*, & qu'il donne ordinairement à qui il lui plaît.

Il prend le titre de *roi*.

Le roi de Portugal.

D'argent, à cinq écussons d'azur, posés en croix; chacun chargé de cinq besans d'argent, surchargés d'un point de sable mis en fautoir, qui est d'*Alphonse premier*, après avoir gagné cinq batailles contre les Maures en 1139. la bordure de gueule, chargée de sept châteaux d'or, la couronne de même que dessus, pour support deux dragons, & l'ordre du Christ. *Voyez* l'explication aux ordres.

Le roi de Portugal prend le titre de *par la grace de Dieu, roi de Portugal & des Algarves, en-deçà & en-delà des mers, & de l'Afrique, seigneur de la Guinée, & des pays conquis en Ethiopie, Arabie, Perse, & aux Indes*. On lui donne le titre de *majesté très-fidelle*.

Le roi de Pologne.

Ecartelé au premier & quatrième de gueule, à un aigle d'argent, becqué, membré & couronné d'or, qui est *Pologne*, institué par le roi Lechus, fondateur de ce royaume, d'un nid d'aigles blancs que l'on trouva dans l'endroit où il fit bâtir la ville de Gnesne en 950; au deuxième & troisième, de gueule, au cavalier

armé d'argent, tenant de la main droite une épée de même, & de la gauche, l'écu d'azur, chargé d'une croix patriarchale d'or, qui est de *Lithuanie*, sur le tout, de sable & d'argent, à deux épées de gueule passées en sautoir, les têtes en bas, brochantes sur le coupé, qui est la dignité de grand maréchal de l'Empire, parti de *Saxe*. Voyez l'explication, Pl. XI. L'écu entouré de l'ordre de l'aigle blanc, surmonté d'une couronne, comme ci-dessus. Voyez son explication aux ordres.
Le roi de Pologne prend le titre de *par la grace de Dieu, roi de Pologne*.

Le roi de Sardaigne, duc de Savoie.

Ecartelé, contre-écartelé au premier d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même, qui est de *Jérusalem*; au deuxième, burelé d'argent & d'azur, au lion de gueule, armé, lampassé & couronné d'or, qui est *Lusignan*; au troisième, d'or, au lion de gueule, armé & couronné d'or, lampassé d'azur, qui est d'*Arménie*; au quatrième, d'argent, au lion de gueule, la queue fourchée, passée en sautoir, couronné & armé d'or, lampassé d'azur, qui est *Luxembourg*; au second grand quartier, de gueule, au cheval gai, contourné & effaré d'argent, pour la *Haute-Saxe*; parti, fascé d'or & de sable de huit pièces de crancelin de sinople posé en bande, qui est *Saxe moderne*, enté en pointe du grand quartier d'argent, à trois bouterolles de gueule, qui est d'*Angrie*; aux trois grands quartiers d'argent, semé de billettes de sable, au lion de même, brochant sur le tout, armé & lampassé de gueule, qui est *Chablais*, parti de sable, au lion d'argent, armé & lampassé de gueule; au quatrième grand quartier, équipollé d'or, à quatre pointes d'azur, qui est *Genève*; parti d'argent, au chef de gueule, qui est *Monferrat*; enté en pointe de l'écu d'or, à l'aigle de sable qui est *Maurienne*; sur le tout, d'argent, à la croix de gueule, cantonnée de quatre têtes de maures de sable, tortillées d'argent, qui est *Sardaigne*; & sur le tout du tout, de gueule, à la croix d'argent, qui est *Savoie*; l'écu surmonté d'une couronne; supports, deux lions entourés de l'ordre à l'annonciade. Voyez les ordres.

Le titre du roi de Sardaigne est, *par la grace de Dieu, roi de Sardaigne, duc de Savoie, de Chablais, &c.*

Le roi de Dannemarc.

De gueule, à la croix d'argent, bordée de gueule, qui est *Oldenburg*, la croix cantonnée de quatre quartiers. Au premier, d'or, semé de cœurs de gueule, à trois lions léopardés d'azur l'un sur l'autre, armés, lampassés & couronnés du champ, qui est de *Dannemarc*; au second, de gueule, au lion couronné d'or, tenant une hache d'arme d'argent, emmanchée d'or, qui est de *Norvege*; au troisième, d'azur, à trois couronnes d'or, qui est *Suede*, coupé d'or, à deux lions d'azur l'un sur l'autre, qui est de *Slesvie*; au quatrième, d'or, à dix cœurs de gueule, surmontés d'un lion léopardé d'azur, qui est *Gothie* ou *Jutland*, coupé de gueule, au dragon ailé & couronné d'or, qui est l'ancien royaume des *Vandales*. Sur le tout, coupé au premier de gueule, à trois feuilles d'ortie d'argent, fichées de trois cloux de la Passion, chargées d'un petit écusson coupé d'argent & de gueule, qui est *Holstein*, parti de gueule, au cigne d'argent, accolé d'une couronne d'or, becqué & membré de sable, qui est *Stormarie*, & de gueule, au cavalier armé d'argent, qui est de *Ditmarse*. Sur le tout du tout, d'argent, à deux fasces de gueule, qui est d'*Oldenburg*, parti de gueule, à une croix pattée d'argent, qui est *Delmenhorst*. Pour supports, deux sauvages cachés de lierre, armés de leur massue; l'écu surmonté d'une couronne, comme ci-dessus, entouré du pavillon royal semé de couronne de *Suede*. Voyez les ordres.

Il prend le titre de *roi de Dannemarc, de Norvege, des Goths, & des Vandales*; on lui donne celui de *majesté danoise*.

Le roi de Suede.

Porte écartelé au premier & quatrième d'azur, à trois couronnes d'or, qui est *Suede*; au second & troisième d'argent, à trois barres ondées d'azur, au lion couronné de gueule, brochant sur le tout, qui est *Goth*. Sur le tout, parti d'un coupé de deux, ce qui forme six quartiers. Au premier, d'argent, à la croix de Lorraine de gueule, qui est de *Hirschfeld*; au second, de sable coupé d'or, le sable chargé d'une étoile à seize raies d'or, qui est de *Ziegenhayn*; au troisième, d'or, au léopard de gueule, armé & couronné d'azur, qui est de *Catzenellbogen*; au quatrième, de gueule, à deux lions léopardés d'or, passans l'un sur l'autre, armés & lampassés d'azur, qui est de *Dietz*; au cinquième, coupé de sable & d'or, le sable chargé de deux étoiles à seize raies d'or, qui est *Nidda*; au sixième, voyez l'explication au roi de *Dannemarc*, qui est de *Schaumburg*. Sur le tout, d'azur, au lion burelé d'argent & de gueule, & couronné d'or, pour *Landgraviat de Hesse*, l'écu surmonté d'une couronne royale; supports, deux lions, & voyez l'ordre des chérubins & séraphins, Planche XXV.

Il se dit *roi de Suede, de Norvege, des Goths & des Vandales*; on lui donne le titre de *majesté suédoise*.

Le roi d'Angleterre.

Porte écartelé au premier & quatrième contre-écartelé de France; au second & troisième de gueule, à trois léopards d'or l'un sur l'autre, qui est *Angleterre*; au second, d'or, au lion de gueule, entouré d'un double trescheur de même, fleuroné & contre-fleuronné de gueule, qui est *Ecosse*; au troisième, d'azur, à la harpe d'or, qui est d'*Irlande*, l'écu entouré de l'ordre de la Jarretière. Voyez l'explication des ordres, Planche XXIV. Pour supports à dextre, un léopard couronné d'or; à senestre, une licorne d'argent, accolée d'une couronne d'or, d'où pend une chaîne, de même, pour l'*Ecosse*, l'écu surmonté d'une couronne royale, rehaussée de quatre croix patées, entre lesquelles il y a quatre fleurs-de-lis; elle est couverte de cinq diadèmes qui aboutissent à un globe surmonté d'une croix d'or; pour cimier, un léopard.

Le roi d'Angleterre prend le titre de *par la grace de Dieu, roi de la Grande Bretagne, d'Ecosse & d'Irlande, & Architrésorier du saint Empire*.

Le roi de Prusse.

Porte coupé de quatre qui font vingt-cinq quartiers. Au premier, d'or, au lion contourné de gueule, couronné d'or, & lampassé d'azur, qui est de *Berg*.

Au second, d'or, au lion de sable, qui est *Juliers*.

Au troisième, d'argent, à l'aigle de sable, colleté d'une couronne d'or, aux ailes chargées d'un petit anneau de même, qui est le duché de *Prusse*.

Au quatrième, d'argent, à l'aigle de gueule, chargé d'un demi-cercle d'or, qui est *la Marche de Brandebourg*.

Au cinquième, de gueule coupé d'argent, à la bordure de même, qui est *Magdebourg*.

Au sixième, de gueule, à l'escarboucle d'or en son écu d'argent, qui est *Cleves*.

Au septième, d'or, au lion contourné & lampassé de gueule, à la bordure componnée de gueule & d'argent, qui est de *Burgraviat*.

Au huitième, d'argent, au griffon couronné & contourné de sable, qui est *Poméranie*.

Au neuvième, d'azur, au griffon contourné d'or, qui est *Stetin*, duché.

Au dixième, d'or, au griffon de sable, qui est du duché de *Cassubie*.

Au onzième, d'or, au griffon fascé de gueule & de sinople, qui est *Vandalie*.

Au douzième, d'or, à la fasce échiquetée d'argent & de gueule, qui est *la Marck*.

Au treizième, parti d'or & de gueule, qui est *Halberflaat*.

Au quatorzieme, d'argent, à un aigle de sable, chargé en cœur d'un croissant d'argent, surmonté d'une croisette de même, qui est de *Crossen en Silésie*.

Au quinzieme, d'argent, au griffon fascé d'or & de sinople contourné, qui est *Stargard*.

Au seizieme, d'argent, à l'aigle de sable, qui est de *Schwiebus en Silésie*.

Au dix-septieme, de gueule, à deux clés d'argent, posées en sautoir les têtes en bas, qui est de *Minden*.

Au dix-huitieme, d'argent, à trois chevrons de gueule, qui est de *Ravensberg*.

Au dix-neuvieme, écartelé d'argent & de sable, qui est le comté de *Zollern*.

Au vingtieme, coupé de gueule, échiqueté d'argent & d'azur, le gueule chargé d'un lion issant, & contourné d'or, qui est d'*Ufedom*.

Au vingt-unieme, de gueule, au griffon mariné d'argent, & contourné, qui est de *Wolgast*.

Au vingt-deuxieme, de gueule, à la croix ancrée d'argent, qui est de *Cammin*.

Au vingt-troisieme, d'or, au griffon de sable, ailé d'argent, qui est de *Barth*.

Au vingt-quatrieme, d'argent, à deux bâtons passés en sautoir, alaisés d'azur, cantonnés de quatre étoiles de même, qui est *Gutzkou*.

Au vingt-cinquieme, de gueule, à l'aigle d'argent, pour le comté de *Rupen*, à la pointe de l'écu de gueule, à une champagne d'argent, pour les droits de régale; sur le tout, d'azur, au sceptre d'or, qui est *Brandebourg*, l'écu surmonté d'une couronne, comme l'Espagne, entouré de l'ordre de l'aigle noir. Voyez aux ordres. Supports, deux sauvages casqués, tenant deux étendards chargés d'un aigle impérial, le pavillon royal fourré d'hermine.

Il se dit *roi de Prusse*, *électeur*, *marquis de Brandebourg*. Il prend le titre de *roi*.

Le czar de Moscovie.

Porte d'or, à l'aigle éployée de sable, becquée & membrée de gueule, & diadémée de même, qui est *l'Empire d'orient*; l'aigle chargée en cœur d'un écusson de gueule, à un cavalier d'argent, tenant une lance dont il tue un dragon au naturel, le tout contourné, qui est de *Russie*; chaque aile est chargée de trois petits écussons; au premier de la droite, d'azur, à une couronne fermée d'or, posée sur deux sabres croisés d'argent, qui est d'*Astracan*.

Au second, d'or, à deux ours affrontés de sable, tenant dans leurs pattes de devant un siège de gueule, & deux sceptres d'or, qui est de *Novogorod*.

Au troisieme, d'azur, à un ange d'argent, armé d'or, qui est de *Kiow*.

Au premier de la gauche, de gueule ou d'azur, à deux loups affrontés d'argent, tenant chacun deux fleches croisées & renversées de même, qui est de *Sibérie*.

Au second, d'argent, couronné de sable, qui est de *Casan*.

Au troisieme, de gueule, au lion cotronné d'or, soutenant une croix d'argent, qui est *Wilsdimerie*, l'écu entouré de l'ordre de saint André (Voyez les ordres), & surmonté d'une couronne.

L'impératrice défunte se disoit *impératrice de Moscovie*, *grande duchesse*, *conservatrice* & *protectrice de la grande* & *petite Russie*, *princesse de Valdimir*, &c.

PLANCHE XVI.

Le grand duc de Toscane.

D'or, à cinq tourteaux de gueule, 2. 2. & 1. posés en orle surmonté d'un sixieme d'azur, chargé de trois fleurs-de-lis d'or, l'écu surmonté d'une couronne relevée de pinules d'or & plusieurs pointes & rayons aigus, à la façon des couronnes antiques courbes, & deux fleurs-de-lis épanouies au milieu, surmontées d'un oiseau portant une banderolle où est en devise *semper*, l'écu entouré de l'ordre de saint Etienne. Voyez les ordres.

Le titre est, *par la grace de Dieu, grand duc de Toscane*.

Le roi des Abyssins ou d'Ethiopie.

D'argent, au lion de gueule, tenant un crucifix d'or, surmonté d'une couronne d'épine, & de deux fouets passés en sautoir derriere l'écu, au-dessous est une banderolle, *vicit leo de tribu Juda*.

Le titre du roi est, *roi des rois d'Ethiopie, l'ombre de Dieu, répandue sur la terre, protecteur de la religion chrétienne & du peuple de Nazareth, défenseur des préceptes évangéliques*.

L'archiduc.

Voyez l'explication de l'empereur, Planche XV.

L'électeur de Cologne, ecclésiastique.

Ecartelé au premier, contre-écartelé au premier quartier, d'argent, à la croix de sable, pour l'archevêché de *Cologne*; au second, de gueule, au cheval gai d'argent, qui est *Westphalie*; au troisieme, de gueule, à trois cœurs d'or, qui est d'*Engern* ou d'*Angrie*; au quatrieme, d'azur, à une aigle d'argent, becquée & membrée d'or, qui est d'*Arensberg*. Au second grand quartier, parti d'argent & de gueule, qui est l'*évêché de Hildesheim*; au troisieme, coupé & écartelé au premier & quatre de gueule, à la croix d'or; au deux & trois, d'argent, à la croix ancrée de gueule & d'argent, à la roue de huit raies de gueule, qui est l'*évêché d'Osna-brug*; au quatrieme grand quartier, écartelé au premier d'azur, à la fasce d'or, qui est *Munster*; au deuxieme, d'argent, à trois oiseaux de sable, sur une champagne de gueule; à trois besans d'or, qui est de *Borckelo*; le quatrieme, d'argent, à trois fers antiques, & sur le tout, la croix de l'ordre Teutonique, chargée en cœur d'un écusson d'or, à l'aigle de sable, surchargé d'un écusson de Baviere, dont on va voir l'explication ci-après. Le grand écusson surmonté d'une couronne d'électeur, ou un bonnet d'écarlate, rebrassé d'hermine, diadémé, cerclé, & sommé d'un globe surmonté d'une croix, l'épée & la crosse posée en sautoir derriere l'écu, le tout entouré d'un manteau ducal.

Le titre est, *par la grace de Dieu, archevêque de Cologne, grand chancelier en Italie, électeur du saint Empire romain, grand maître de l'ordre Teutonique, &c.* Voyez cet ordre.

L'électeur de Baviere, laïc.

Ecartelé au premier & quatrieme, fuselé d'argent & d'azur, posé en barre, qui est *Baviere*; au second & troisieme, de sable, au lion d'or, armé, lampassé & couronné de gueule, pour le *Palatinat du Rhin*; sur le tout, de gueule, au globe impérial d'or, pour la dignité de *grand maître d'hôtel de l'Empire*, l'écu surmonté d'une couronne d'électeur, entouré d'un manteau ducal; il porte aussi les lions pour supports.

Les titres sont, *par la grace de Dieu, duc de la haute & basse Baviere, & du haut Palatinat, grand maître & électeur du saint Empire romain, landgrave de Leuchtenberg*.

La république de Venise.

Parti de trois, coupé de trois, ce qui forme seize quartiers.

Au premier, d'azur, à l'aigle d'argent, qui est de *Frioul*.

Au deuxieme, d'argent, à la croix de gueule, qui est de *Padoue*.

Au troisieme, d'argent, à la croix de gueule, dans les cantons du chef, une étoile à seize raies, qui est de *Marche de Tarvis*.

Au quatrieme, d'azur, à la croix d'or, cantonnée en chef de deux têtes & vol d'oiseaux de même, qui est de *Bellune*.

Au cinquieme, d'azur, à la croix d'or, qui est *Verone*.

Au sixieme, d'argent, au lion d'azur, qui est *Brixen*.

Au septieme, de gueule, à la croix d'argent, qui est de *Vicenz*.

Au huitieme, de gueule, à une tour donjonée de deux pieces d'argent, qui est de *Feltrino*.

Au neuvieme, parti de gueule & d'or, qui est *Bergame*.

Au dixieme, coupé de gueule & d'argent, qui est de *Crema*.

Au onzieme, d'azur, au demi-vaissseau d'or, qui est *Corfou*.

Au douzieme, d'azur, à l'hyacinthe d'argent, qui est de *Zante*.

Au treizieme, d'azur, à la tour du *Territoire Adriatique*.

Au quatorzieme, de sinople, à la citadelle d'or, surmontée d'un lion de Venise, qui est la presqu'isle de *Rhodigine*.

Au quinzieme, d'argent, à la croix de gueule, qui est ille *Zephalonie*.

Au seizieme, de sinople, au cheval gai & contourné d'argent, qui est des isles de *Krebs* & d'*Abfore*, cinq écussons sur le tout formant la croix. Le premier, en cœur, qui est d'azur, au léopard ailé & couronné d'or, tenant une épée & un livre d'or, où sont écrits ces mots, *Pax tibi, Marce, Evangelista meus*; & le bonnet de doge dessus le petit écu.

Le second du chef, qui est de *Chypre* & de *Jérusalem*.

Le troisieme en pointe, de *Candie*.

Le quatrieme à dextre, d'*Isirie*.

Le cinquieme à fenestre, de *Dalmatie*, d'*Esclavonie*, & d'*Albanie*.

Le tout reposé sous un manteau; l'écu surmonté d'un grand bonnet pointu de toile, brodé en or, environné d'un cercle d'or couvert de pierreries.

La république prend aussi la couronne fermée, à cause de ses prétentions sur le royaume de *Chypre*.

Le titre de la république est, *la sérénissime & très-puissante république de Venise*.

Celui du doge est, *le sérénissime prince & seigneur, doge de Venise*.

Préfet de Rome.

D'azur, à trois mouches d'or, au chef enté & arrondi & coufu de gueule, chargé d'un marteau contourné, & deux clés posées en fautoir, le tout d'argent.

L'écu surmonté d'un bonnet ou chapeau qui est haut & rond fermé; par le dessus sont étoffés en or; bordé tout-au-tour par le bas, & croisé avec des grands pendans assez larges & frangés par les bouts.

L'empereur de la Chine.

D'or, au dragon monstrueux de gueule, à cinq ongles de même, pour le distinguer de celui des seigneurs auxquels il est défendu sous peine de la vie, d'en porter plus de quatre dans les armoiries, & sur leurs habits.

Les Chinois attribuent cette institution à l'empereur *Fohi*, fondateur de la monarchie.

Son titre ordinairement n'a que deux mots, *thienu* & *hoangthi*, qui veulent dire *fils du ciel* & *seigneur de la terre*, le plus puissant des empereurs, & *monarque de l'univers*.

L'empereur de Turquie.

Porte de sinople, au croissant d'argent, l'écu entouré d'une peau de lion en forme de manteau, surmonté d'un turban garni de perles & de diamans, à une aigrette filée de verre, les bâtons en fautoir derrière l'écu avec le croissant au haut, est attaché à chacun la queue du cheval.

Il prend les titres à sa volonté, les plus magnifiques & les plus fastueux qu'il puisse imaginer.

Comme *grand seigneur*, *légitime distributeur des couronnes de l'univers*, *maître de mille peuples*.

On lui donne le titre de *hauteffe*; en parlant de lui, on dit *le sultan*, *le grand seigneur*, *le grand turc*.

Le roi de Perse.

Il porte d'argent, à un soleil d'or, posé sur un lion *Blason*.

de même, rayonnant de toutes parts; deux étendards, dont un avec le soleil, & l'autre la lune, entouré d'étoiles.

Il se qualifie *Schach Thamas*, *roi des rois*, *fils d'Isman*, & descendant de Mahomet, héritier du firmament, frere du soleil & de la lune, *sophi de Perse*, &c.

Le grand mogol.

Ne prend point d'armes ni dans ses écrits, ni dans ses monnoies.

Son titre est, *grand mogol* ou *padisach salammeth*, qui signifie, *vive le grand maître* ou *le grand seigneur*.

L'empereur du Japon.

Porte pour armes sur sa poitrine un écu d'or chargé de six étoiles d'argent, posées en deux fasces 3. & 3.

Son titre est *taikosama*, qui signifie *grand seigneur* ou *maître de l'empire*.

La république de Gènes.

D'argent, à une croix de gueule, l'écu surmonté d'une couronne royale, à cause du royaume de *Corse*.

Le titre est, *la sérénissime république de Genes*; on donne celui d'*illustrissime prince* au doge.

PLANCHE XVII.

La république de Geneve.

D'argent, à une demi-aigle éployée de sable, partie de gueule, à une clé d'argent, posée en pal, l'écu surmonté d'une couronne de marquis.

Le roi de France lui donne le titre de *nos très-chers & bons amis les syndics & conseillers de la ville de Geneve*.

Le roi de Sardaigne, celui de *magnifiques seigneurs*, Les autres rois & électeurs de l'empire, *nobles & bons amis*.

Cette république tient le rang d'un canton suisse.

Les treize cantons suisses.

Parti de trois, coupé de deux, ce qui forme douze quartiers.

Au premier, taillé d'argent & d'azur, qui est de *Zurich*.

Au second, de gueule, à la bande d'or, chargée d'un ours de sable, qui est *Berne*.

Au troisieme, parti d'argent & d'azur, qui est *Lucerne*.

Au quatrieme, d'or, à la tête de buffe de sable, mufelé de gueule, qui est *Ury*.

Au cinquieme, de gueule, à la croifette d'argent, posée au canton fenestre, qui est *Schwitz*.

Au sixieme, coupé de gueule & d'argent, à la double clé de l'une en l'autre, & posée en pal, qui est *Underwalde*.

Au septieme, d'argent, à la fasce d'azur, qui est *Zug*.

Au huitieme, de gueule, à un pèlerin d'argent, qui est *Glaris*.

Au neuvieme, d'argent, à un lis renversé, ou étui de croffe de sable, qui est *Bâle*.

Au dixieme, coupé de sable & d'argent, qui est *Friburg*.

Au onzieme, coupé de gueule & d'argent, qui est *Soleurre*.

Au douzieme, d'argent, au bouc élané de sable & couronné d'or, qui est *Schaffouse*.

Au treizieme, une champagne d'argent, à l'ours debout de sable, qui est *Appenzell*. L'écu surmonté d'un grand chapeau.

Leurs titres, *très-nobles & très-illustres seigneurs*.

Premier prince du sang.

Orléans porte de France, au lambel d'argent, l'écu surmonté d'une couronne de diamans avec huit fleurs-

de-lis. Le titre est, *monsieur le prince*. L'écu entouré des trois ordres.

Nota. C'est une des prérogatives des princes du sang de nôtre pairs de France. Le premier prince du sang est premier pair de France né.

Les princes ont séance au parlement à l'âge de 15 ans.

Connétable de France.

D'azur, au lion d'argent, au chef coufû de gueule, chargé de trois roses d'argent, l'écu surmonté d'une couronne de duc, le tout soutenu de deux mains dextres armées sortant d'un nuage, & tenant chacune une épée nue la pointe en-haut.

Le connétable est, après le roi, chef souverain des armées de France, ce qui lui donne le rang après les princes du sang, comme le premier officier de la couronne. Cette charge fut supprimée par lettres de Louis XIII. du mois de Janvier 1627.

Le chancelier.

Lozangé d'argent & de sable, au franc canton d'hermine, l'écu surmonté d'une couronne de duc, où repose un mortier de toile d'or, rebrassé d'hermine, derrière l'écu, deux grandes massés d'argent, dorées, passées en sautoir avec le manteau d'écarlate.

Le chancelier est le second officier de France. Il est chef de la justice du royaume, & est assis devant sa majesté, à la main gauche. Le titre, *grandeur, monsieur*.

Duc & pair.

Ecartelé au premier & quatrième, parti fascé d'or & de sinople, qui est *Crusol*, & d'or, à trois chevrons de sable, qui est *Levis*. Au second & troisième, contre-écartelé d'azur, à trois étoiles d'or en pal, & d'or, à trois bandes de gueule, qui est *Gourdon, Grenouillac*; sur le tout de gueule, à trois bandes d'or, qui est d'*Uzès*.

Le titre de duc est, pour ainsi dire, le seul titre actuel de noblesse françoise, eu égard aux honneurs que le roi attache à leur rang.

Il y a trois sortes de ducs. Ducs & pairs, comme ci-dessus, la couronne perfillée, le bonnet de velours rouge & le manteau.

Ducs par brevet.

Ducs par lettres.

Le duc & pair est toujours possesseur d'une terre considérable, que le roi érige en duché par ses lettres patentes, sans qu'il soit besoin du nombre fixe de paroisses ou fiefs; il suffit que ses terres soient ensemble, & qu'elles relevent immédiatement du roi. Il a séance au parlement, quand il s'y est fait recevoir. Son duché est héréditaire.

Le duc par brevet n'est point pair; il n'a point séance au parlement; son titre est héréditaire.

Le duc par lettres n'a ce titre qu'à vie; c'est une faveur du roi, qui fait jouir des honneurs du louvre qui sont accordés à tous les ducs, comme d'entrer dans le carosse du roi; & aux duchesses, de s'aller voir chez la reine.

L'âge pour la séance des pairs laïcs au parlement, fixé à vingt-cinq ans.

Doyen des maréchaux de France.

De gueule, à la bande d'or, & pour marque, deux mains dextres sortant d'un nuage, & tenant l'épée à dextre, & le bâton posé en pal, à fenestre.

Il fait la charge de connétable dans les cérémonies.

Maréchal de France.

D'or, à trois lions léopardés de sable, posés sur l'un & l'autre, celui du milieu contourné, deux bâtons derrière l'écu posés en sautoir, d'azur, semés de fleurs-de-lis d'or.

Les maréchaux de France commandent les gens de

guerre, & ont le pouvoir de terminer les démêlés qui naissent parmi la noblesse. Le titre est *monseigneur*.

Amiral de France.

De France, au bâton péri en barre; derrière l'écu, deux ancres passées en sautoir, les traves d'azur, semées de fleurs-de-lis d'or.

L'amiral a souverain commandement sur toute la partie de la mer qui est aux côtes de France, & sur tous les vaisseaux & armées navales. Il a droit de donner les congés, tant en guerre qu'en marchandise; il a le dixième des prises faites en mer.

Général des galeres.

De France, au lambel d'argent; derrière l'écu une ancre double, dont les traves sont tout unis. Cette charge a été supprimée.

Vice-amiral.

D'argent, au chevron d'azur, surmonté d'une fasce de gueule, chargé de trois besans d'argent, l'ancre en pal. Seconde dignité dans la marine. Officier général qui commande les vaisseaux de guerre.

Grand maître d'artillerie.

De France, au bâton de gueule péri en barre, & pour marque de sa charge, deux canons ou coulevrines sur leurs affuts au-dessous de ses armes, accompagnées de boulets. Il a la surintendance sur tous les officiers employés à l'artillerie, dont il fait l'état en toutes les armées du roi, en chacune desquelles il a ses lieutenans, & fait faire les travaux nécessaires à l'artillerie. Cette charge a été supprimée en Octobre 1755.

PLANCHE XVIII

Grand maître de France.

De France, au bâton péri en bande de gueule, & pour marque de sa charge deux grands bâtons de vermeil doré, passés en sautoir derrière l'écu, dont les bouts d'en-haut sont terminés d'une couronne royale. Son pouvoir est que nul officier ne peut se dispenser de ses commandemens.

Il a le premier rang & la surintendance sur eux.

Grand chambellan.

Ecartelé au premier & dernier quartier, semé de France, à la tour d'argent, qui est *de la Tour*. Au deuxième d'or à trois tourteaux de gueule, que est *de Bourgogne*. Au troisième cotivé d'or & de gueule, qui est *Turenne*. Sur le tout parti d'or au gonfanon de gueule, frangé de sinople, qui est *Auvergne*. Et de gueule, à trois fasces d'argent, qui est *Bouillon*. Et pour marque, deux clés d'or passées en sautoir derrière l'écu, dont les anneaux se terminent chacun par une couronne royale.

Il reçoit le serment de tous les officiers de la chambre du roi.

Grand écuyer.

Voyez l'explication des armes de l'empereur; il y a de plus ici la bordure de gueule, chargée de huit besans d'or, & la marque de la charge; deux épées royales dans leurs fourreaux & baudriers, le tout d'azur, semé de fleurs-de-lis d'or, les gardes & boucles de même. Il a la surintendance sur le premier écuyer, & sur tous les autres écuyers & officiers de la grande & petite écurie, & sur les pages.

Grand bouteiller-échançon.

D'or, à trois hirondelles de sable, celle du chef regardant, & celle de la pointe au vol étendu. Pour dignité il n'a que le seul pouvoir de porter à côté de son écu deux flacons d'argent dorés, sur lesquels sont les armes du roi.

Grand pannetier.

De fable; à trois fasces dentelées par le bas d'or; au bas de l'écu pour marque, la nef d'or & le cademat qu'on pose à côté du couvert de sa majesté.
Le grand pannetier a sous lui des écuyers tranchans, il fait essai des viandes.

Grand veneur.

De France, au bâton de gueule, péri en barre, & pour sa dignité, deux grands cors avec leurs enguichures.
Il a la surintendance sur tous les officiers de la vennerie.

Grand fauconnier.

Coupé de gueule & d'or, au léopard lionné d'argent sur gueule, couronné d'or & de fable sur or, & pour marque, deux leurres qui renferment des becs, ongles & ailes.
Il a la surintendance sur toute la fauconnerie.

Grand louvetier.

D'or, au lion de gueule, naissant d'une rivière d'argent, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or, & pour marque de sa charge, deux rencontres de loups à côté du bas de son écu. Il a la surintendance de la chasse des loups.

Grand maréchal-de-logis.

D'azur, au levrier passant d'argent colleté de gueule, au chef d'or, chargé de trois étoiles de fable; & pour marque, une masse & marteau d'armes passés en sautoir derrière l'écu.

Il a sous lui des maréchaux-de-logis, des fourriers du corps, & fourriers ordinaires; & sa fonction est de faire marquer tous les départemens & logemens, tant de sa majesté que de la cour.

Grand prévôt.

Ecartelé au premier & quatrième d'argent, à deux fasces de fable; au second & troisième, semé de France, au lion de gueule, qui est *Montforeau*; & pour marque, deux faisceaux de verges d'or, posés en sautoir, liés d'azur; du milieu sort une hache d'armes.

Son autorité s'étend sur les officiers du roi, pour empêcher les desordres à la suite du roi.

Le capitaine des gardes de la porte.

D'or, à la couleuvre d'azur, posée en pal, pour marque, deux clés d'argent posées en pal, les anneaux terminés par une couronne royale. Il a sous son commandement des lieutenans & archers.

Colonel général de l'infanterie.

De France, au lambel d'argent; derrière l'écu, six drapeaux de couleurs du roi, blanc, incarnat & bleu, trois de chaque côté.

PLANCHE XIX.

Colonel général de la cavalerie française.

Voyez au grand chambellan, mêmes armes, six cornettes aux armes de France, trois de chaque côté.

Colonel général des dragons.

De gueule, à la fasce d'or, chargée de trois étoiles d'azur, la fasce accompagnée de trois croissants du second, dix étendards derrière l'écu, cinq de chaque côté, semés de France.

Colonel général des gardes françaises.

Ecartelé d'or & de gueule, six drapeaux derrière l'écu, trois de chaque côté.

Colonel général des suisses & grisons.

De France, au bâton péri en barre de gueule, six drapeaux, trois de chaque côté.

Premier président.

Ecartelé; au premier & quatrième de gueule, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'or, & en pointe, d'un croissant d'argent; au second & troisième, d'argent, au lion de fable, armé & lampassé de gueule, qui est de *Megrigny*, l'écu surmonté d'une couronne de duc, perfillée de huit feuilles de persil, surmontées d'un mortier de velours noir, enrichi de deux grands & larges passemens d'or; la robe d'écarlate doublée d'hermine, mise en forme de manteau ducal, avec les crochets d'or sur l'épaule, ce qui le distingue des autres présidens.

Président à mortier.

D'argent, au porc-épi de fable, le mortier à un seul galon, la robe comme ci-dessus, en forme de manteau ducal, & la couronne au dessus de l'écu.

Prevôt de Paris.

Ecartelé; au premier & quatrième, d'azur, au levrier d'argent & rampant, accolé & bouclé d'or; au second & troisième, d'argent, à trois merlettes de fable. Sur le tout écartelé au premier & quatrième, de gueule, à trois bandes d'or; au second & troisième, d'hermine, à une bordure de gueule, l'écu surmonté d'une couronne de marquis, derrière l'écu posé en sautoir, deux bâtons d'ébène, garnis de pommes & bouts d'ivoire, les têtes en haut.

Marquis.

De gueule, à la bande d'or, chargée d'une traînée de cinq barrillets de fable, l'écu surmonté d'une couronne d'or rehaussée de quatre fleurons ou feuilles de persil, entre lesquelles il y a quatre rangées de perles posées chacune 1. & 2. ce qui forme douze perles supportées sur des pointes, pour les relever sur le cercle qui est garni de pierreries.

Le marquis est celui dont la terre a été érigée en marquisat; il a fallu pour cet effet, qu'il fût seigneur de trois baronnies & de trois châtelainies, ou de deux baronnies & de six châtelainies.

Comte.

Ecartelé; au premier d'or, à une fasce échiquetée d'azur & d'argent, accompagnée de trois roses de gueule, deux en chef, & une en pointe à la bande de fable, brochante sur le tout; au deuxième, d'argent, à la fasce virée de gueule; au troisième, de fable, à la croix pattée d'argent; au quatrième, d'argent, au chevron de fable, & un demi à dextre au-dessous, accompagné de trois navettes de même. Sur le tout, de fable, un chevron accompagné de trois massacres de cerf, le tout d'argent, l'écu surmonté d'une couronne de comte, qui est d'or, garnie de pierreries, grêlée ou chargée de perles que l'on appelle *perles de comte*.

Il doit y en avoir dix-huit. Le comte doit être seigneur de deux baronnies & de trois châtelainies, ou d'une baronnie & de six châtelainies.

Baron.

Ecartelé; au premier & quatrième d'or, à la tour de fable; au second & troisième, d'azur, au lion d'argent, adextré en chef d'une fleur-de-lis d'or, sur le tout, d'azur, à une fleur-de-lis d'or, qui est une con-

cession, l'écu surmonté d'une couronne qui est un cercle d'or entortillé de perles enfilées.

Le baron doit être seigneur de trois châtelainies, pour relever du roi en une seule foi & hommage.

Vidame.

De gueule, à deux branches d'alisier d'argent, passées en sautoir chargé du haut d'un écusson d'or, écartelé au premier & quatrième d'azur, aux chaînes d'argent posées en sautoir, qui est *Alberty*; au second & troisième, d'or, au lion couronné de gueule, l'écusson sous un chef échiqueté d'argent & d'azur, l'écu surmonté d'une couronne d'or garnie de pierreries & de perles rehaussées de quatre croix pattées.

Le vidame étoit autrefois celui qui suppléoit à l'évêque pour aller à la guerre, & pour défendre son diocèse. Maintenant ce titre de seigneurie est rare; les plus considérables sont les vidames d'Amiens, de Chartres & de Reims.

Vicomte.

D'azur, à la croix d'or, cantonnée de vingt billettes de même, cinq dans chaque canton, posées 2. 1. & 2. la croix chargée en cœur d'un écu d'azur chargé d'une croix ancrée d'or, qui est *Stainville*; le tout surmonté d'une couronne de vicomte, un cercle émaillé chargé de quatre grosses perles blanches.

PLANCHE XX.

Des places principales de l'écu d'armes, & comme elles sont nommées.

L'écu d'honneur au haut du pennon, a neuf points ou places principales. A B C, le premier, le second, & le troisième point du chef de l'écu. D, place, point ou lieu d'honneur. E, flanc ou place du milieu, & centre de l'écu, que l'on nomme aussi *cœur & abîme*. F, le point ou place dite *le nombril de l'écu*. G, point du flanc dextre. H, point du flanc fenestre. I, point & bas de la pointe de l'écu.

Ecu d'honneur au bas du pennon.

A, B, C, les trois points du chef représentant la tête de l'homme, dans laquelle résident l'esprit, le jugement & la mémoire. D, représente le cou de l'homme, & est appelé *lieu d'honneur*. Les rois & princes voulant gratifier & honorer, donnent des chaînes d'or & des pierreries, & font chevaliers de leur Ordre. E, dénote le cœur de l'homme. F, représente le nombril. G, le flanc dextre. H, dénote le flanc fenestre. I, représente les jambes de l'homme, symbole de la constance & fermeté.

Des partitions de l'écu, des écartelures & divisions. *Ecusson à dextre.*

I. Parti: cette sorte de division étoit autrefois assez fréquente, notamment par les femmes mariées ou par les veuves: elles mettoient les armes de leur mari au côté dextre, & les leurs à fenestre; ce qui n'a jamais bien fait, estropiant toutes les pièces. *Parti au 1. de, au 2. de.* Voyez la république de Geneve, Planche XVII.

II. Coupé: cette division est nécessaire avec le parti, pour bien blasonner & déchiffrer en peu de mots tel nombre de quartiers qu'on desirera de mettre dans l'écu d'armes; & l'on dit, *coupé au 1. de, au 2. de.*

III. Parti coupé: il est composé des deux premiers; & pour abrégé on dit *écartelé*, & l'écusson qui est au milieu se dit *sur le tout*. Voyez *écartelé*, plusieurs exemples, comme Albert de Luynes, Pl. XIII. & Molé, Pl. XIX. &c. & pour *sur le tout*, l'archevêque de Reims, Pl. XIII. &c.

IV. Lorsque l'écu est rempli de six quartiers, il faut dire, *parti d'un coupé de deux traits qui forment six quartiers*; & puis il faut blasonner ce qui est au premier, & dire le nom de la maison, & ainsi du second, troisième & de tous les autres; & par ce moyen l'on déchiffrera

avec facilité tel nombre de quartiers qui se rencontreront dans l'écu.

V. Lorsqu'il est partagé en huit, il faut dire, *parti de trois traits & coupé d'un*; ce qui forme huit quartiers, au 1. de, au 2. de, &c.

VI. Et lorsque l'écu est de dix quartiers, il faut dire, *parti de quatre traits, & coupé d'un*, ce qui forme dix quartiers au 1. de, au 2. de, &c.

Ecusson à fenestre.

VII. Et quand il y a douze quartiers, il faut dire, *parti de trois traits, coupé de deux*.

VIII. L'écu qui est rempli de seize quartiers, se peut blasonner diversément, à sçavoir, parti de trois, coupé de trois, ou bien écartelé & contre-écartelé.

IX. Celui de vingt quartiers se dit, *parti de quatre traits, coupé de trois*.

X. Parti de trois, coupé d'un, qui font huit quartiers avec un écusson en cœur de l'armoirie principale, comme sont disposées les alliances & armes de la maison de Lorraine. Voyez la Pl. XVI.

XI. Parti de deux, coupé de trois, ce qui forme douze quartiers.

XII. Ecusson à expliquer, écartelé; au premier contre-écartelé; au second, tranché; au troisième, taillé; au quatrième, coupé; sur le tout, parti, qui est l'écusson chargé d'un autre écusson qui se nomme *sur le tout du tout*.

XIII. Pennon de trente-deux quartiers, dont voici l'explication pour apprendre à bien blasonner. Avec un enté, parti à la pointe qui forme trente-quatre quartiers, & le sur le tout fait trente-cinq.

Donc ce pennon est parti de sept, coupé de trois qui font trente-deux quartiers entés en pointe sous le tout parti, qui font trente-quatre quartiers, & le sur le tout trente-cinq. Sçavoir:

Vingt-un royaumes, cinq duchés, un marquisat, quatre comtés, & trois seigneuries.

Le premier, du royaume de Castille, de gueule, à la tour donjonnée de trois pièces d'or, maçonnée de sable. Le second, du royaume de Leon, d'argent, au lion de gueule, armé, lampassé & couronné d'or. Au troisième, du royaume d'Arragon, d'or, à quatre pals de gueule. Au quatrième, du royaume de Naples, d'azur, semé de fleurs-de-lis d'or, au lambel de gueule, écartelé du royaume de Jérusalem, d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même. Au cinquième, du royaume de Sicile, d'or, à quatre pals de gueule, flanqués d'argent, à deux aigles de sable, becquées & membrées de gueule. Au sixième, du royaume de Navarre, de gueule, au châte d'or posé en croix, sautoir & orle. Au septième, du royaume de Grenade, d'argent, à la grenade de gueule, tigée de sinople. Au huitième, du royaume de Tolède, de gueule, à la couronne fermée d'or. Au neuvième, du royaume de Valence, de gueule, à une ville d'argent. Au dixième, du royaume de Galice, d'azur, semé de croix recroisettées au pié fiché d'or, au ciboire de même. Au onzième, du royaume d'Asturie, écartelé au premier de Castille; au second & troisième, d'azur, au ciboire d'or; au quatrième, de Leon. Au douzième, du royaume de Majorque, d'or, à quatre pals de gueule, à la cottice de même, brochante en bande. Au treizième, du royaume de Séville, d'azur, à un roi assis dans son trône d'or. Au quatorzième, du royaume de Sardaigne, d'Arragon ancien, d'argent, à la croix de gueule, cantonnée de quatre têtes de Maures de sable, tortillées d'argent. Au quinzième, du royaume de Cordoue, d'or, à trois fasces de gueule. Au seizième, du royaume de Murcie, d'azur, à six couronnes d'or, posées 3, 2 & 1. Au dix-septième, du royaume de Jaen, écartelé d'or & de gueule, à la bordure composée de quatorze pièces, de Castille & de Leon. Au dix-huitième, du royaume de Gibraltar de Castille, la tour chargée d'une clé de gueule, posée en pal, brochante sur la porte. Au dix-neuvième, comme roi des îles de Canarie, une mer d'argent ombrée d'azur, à sept îles de sinople. Au vingtième, comme roi des Indes, d'argent, semé de besans d'or.

Au vingt-unieme, comme roi des îles & terres-fermes de l'Amérique, de Léon, parti d'azur, à la tour d'argent. Au vingt-deuxieme, du duché de Milan, d'argent, à la givre d'azur,illante de gueule, couronnée d'or. Au vingt-troisieme, du duché de Brabant, de sable, au lion d'or, armé & lampassé de gueule. Au vingt-quatrieme, du duché de Gueldres, d'azur, au lion contourné d'or, armé & lampassé de gueule. Au vingt-cinquieme, du duché de Limbourg, d'argent, au lion la queue fourchée de gueule, lampassé d'azur, armé & couronné d'or. Au vingt-sixieme, du duché de Luxembourg, burelé d'argent & d'azur, au lion la queue fourchée de gueule, lampassé d'azur, armé & couronné d'or. Au vingt-septieme, du marquisat d'Anvers, d'argent, à l'aigle de gueule. Au vingt-huitieme, du comté de Barcelonne, d'argent, à la croix de gueule, écartelé d'Arragon. Au vingt-neuvieme, du comté de Flandre, d'or, au lion de sable, armé de gueule. Au trentieme, du comté de Namur, de Flandre, à la coticce de gueule. Au trente-unieme, du comté de Hainault, écartelé de Flandre & de Hollande. Au trente-deuxieme, de la seigneurie de Biscaye, d'argent, à un arbre de sinople, à deux coups de gueule passant au pié, chappé en pointe, parti de la seigneurie de Malines, d'or, à trois pals de gueule, sur le pal du milieu un écusson d'argent, chargé d'un aigle de sable, de la seigneurie de Moline, d'azur, au dextrochere armé d'or, la main d'argent tenant un anneau d'or, sur le tout, d'Arragon, d'azur, à trois fleurs-de-lis d'or, à la bordure de gueule.

PLANCHE XXI.

Arbre généalogique pour connoître les alliances supérieures & inférieures des maisons, & les descendants des gentilshommes & familles illustres, & montrer à faire les preuves de noblesse des personnes que les souverains veulent honorer des colliers des ordres, ou qui desirent entrer en l'ordre des chevaliers de Malte, saint Lazare, comtes de Lyon, S. Cyr, l'école militaires, & autres lieux.

Il faut faire preuve de génération depuis les bisayeuls, & bisayeules paternels & maternels, qui font huit quartiers rangés en ligne traversale jusqu'au pere & à la mere du prétendant qui fait le quatrieme degré en descendant; ce qu'on exige pour être reçu. Si l'on veut monter plus haut, & faire une généalogie plus parfaite & plus grande, soit de seize quartiers, de trente-deux, de soixante-quatre, & même de cent vingt-huit, il fera toujours observé de mettre le paternel à droite, & le maternel à gauche, commençant par le bas qui sera la place du fils, lequel fera en remontant le premier degré de génération; au-dessus, le pere & la mere, qui feront deux quartiers & le deuxième degré; puis les ayeuls & ayeules, qui donneront les quatre quartiers & troisieme degré; ensuite les bisayeuls & bisayeules feront les huit quartiers & le quatrieme degré; des bisayeuls aux trisayeuls se feront les seize quartiers & le cinquieme degré; des trisayeuls aux quatriemes ayeuls se fera le sixieme degré, & se parferont les trente-deux quartiers d'alliance tant paternels que maternels, comme ici depuis monseigneur le dauphin jusqu'aux majeurs en montant; & depuis les majeurs jusqu'à monseigneur le dauphin en descendant.

Pour les soixante-quatre quartiers, il faut aller aux cinquiemes ayeuls, qui font le septieme degré, & sixiemes ayeuls, qui font le huitieme degré. Il suffit pour exemple de l'arbre généalogique ici représenté, des huit, seize & trente-deux quartiers, puisqu'il n'y a qu'à augmenter d'un degré pour soixante-quatre, & d'un autre pour cent vingt-huit.

PLANCHE XXII.

Supports de moines, de sirenes, de levrettes, d'ours, d'hermines, de griffons, d'aigles, de lions casqués & supportant aigles, de paons à tête humaine, de cignes, de cerfs allés, & de tigres.

PLANCHE XXIII.

Ordres.

1. La sainte Ampoule fut instituée sous Clovis, l'an 496. Les chevaliers de cet ordre portent au cou Blason.

un ruban de soie noire, où pend une croix coupée d'or, émaillée de blanc, garnie aux quatre angles de quatre fleurs-de-lis d'or, & chargée d'une colombe tenant de son bec la sainte Ampoule reçue par une main; le revers est saint Remy tenant de sa main droite la sainte Ampoule, & de la gauche, son bâton de primat.

2. Le n°. 2 est comme on la porte journallement, avec les mêmes explications que ci-dessus.
3. Saint Michel fut institué par le roi Louis XI. le premier jour du mois d'Août 1469. Les chevaliers de cet ordre portent une croix d'argent, chargée en cœur d'un saint Michel foulant aux piés un dragon, laquelle croix est attachée à un grand cordon noir.

Les chevaliers commandeurs de l'ordre du saint Esprit portent la chaîne d'or, composée de coquilles d'argent, enlacées l'une avec l'autre d'un double las, posées & assises sur des chaînettes ou mailles, & au milieu pend sur la poitrine une médaille de saint Michel.

4. Ordre du saint Esprit, institué par Henry III. en 1579. La marque de cet ordre est une croix d'or émaillée, avec une fleur-de-lis d'or dans chacun des angles de la croix, & dans le milieu une colombe d'un côté, & l'image de saint Michel de l'autre; elle est attachée au bout d'un grand cordon bleu-céleste, porté en écharpe.

La croix des huit commandeurs ecclésiastiques & du grand aumônier n'est chargée que d'une colombe, parce qu'ils ne sont point chevaliers de saint Michel; ils portent, ainsi que les chevaliers, une croix de broderie d'argent sur le côté gauche de leurs manteaux & habits, au milieu de laquelle est une colombe, & aux quatre angles autant de fleurs-de-lis & de rayons d'argent.

Le grand collier de l'ordre que les chevaliers portent dans les grandes cérémonies, est composé de trois nœuds répétés; sçavoir, d'une H, en mémoire du roi Henri III. d'une fleur-de-lis d'or, d'où sortent des flammes émaillées couleur de feu, & d'un trophée d'armes que le roi Henry IV. y ajouta en 1594.

5. L'ordre militaire de saint Louis, institué en 1693 par Louis XIV. roi de France, pour le mérite & récompense des officiers militaires. La marque de cet ordre est une croix d'or, sur laquelle est l'image de S. Louis.

Les simples chevaliers la portent attachée sur l'estomac avec un petit ruban couleur de feu. Les commandeurs l'ont au bout d'un grand ruban qu'ils portent en écharpe; & les grands-croix, outre le grand cordon rouge, ont encore la même croix en broderie d'or sur le juste-au-corps & sur leurs manteaux.

La croix de l'ordre est émaillée de blanc, brodée d'or, cantonnée d'une fleur-de-lis de même, chargée d'un côté de l'image de S. Louis cuirassé d'or & couvert de son manteau royal, tenant de sa main droite une couronne de laurier, & de sa gauche, une couronne d'épine, les cloux de la passion en champ de gueule; la croix est entourée d'une bordure d'azur, sur laquelle sont ces mots, *Ludovicus magnus instituit 1693*. L'autre côté de la croix est de gueule, à une épée flamboyante, la pointe passée dans une couronne de laurier liée de l'écharpe blanche, à la bordure d'azur, avec la devise en lettres d'or, *bellicæ virtutis præmium*.

6. L'ordre royal & militaire de S. Lazare de Jérusalem & hospitalier de Notre-Dame du Mont Carmel.

On a fixé l'institution de l'ordre de saint Lazare de Jérusalem, avant 1060, tems des premieres croisades.

Louis VII. amena en France les premiers chevaliers de S. Lazare en 1154. Louis IX. saint ramena ce qui restoit des chevaliers en 1251. Henry IV. unit cet ordre à celui du Mont Carmel qu'il venoit d'instituer le 31 Octobre 1608.

Ces ordres ont été confirmés de nouveau par Louis XIV. en 1664, & par sa majesté en 1722 &

1757. La marque de l'ordre est une croix d'or à huit raies, d'un côté émaillée d'amarante, avec l'image de la Vierge au milieu, environnée de raions d'or; & de l'autre, émaillée de vert, avec l'image de S. Lazare; chaque raion est pommeté, & une fleur-de-lis dans chaque angle de la croix qui est attachée à un grand ruban de soie tannée d'amarante, mis en écharpe.
7. Ordre des comtes de Lyon, institué par Louis XV. en 1745.
La marque de cet ordre est une croix à huit pointes, émaillée de blanc, bordée d'or, cantonnée dans chaque angle d'une fleur-de-lis d'or; les quatre autres angles de la croix est une couronne de comte d'or, perlée d'argent, au milieu une médaille de gueule, & S. Jean-Baptiste posé sur une terrasse de sinople, avec cette légende, *prima sedes Galliarum*. Sur le revers de la croix est S. Etienne lapidé, avec cette légende, *Ecclesia comitum Lugduni*.
8. Ordre royal & hospitalier du S. Esprit, en deçà des Monts.
Le premier chapitre général de cet ordre fut tenu à Montpellier en 1032, établi par les bulles d'Innocent III. Honoré III. & Gregoire II. Il a été confirmé par les édits & lettres-patentes de nos rois Henry II. Charles IX. Henry III. Henry IV. Louis XIII. & par Louis XIV. en 1647 & 1671.
La croix de cet ordre est à douze pointes, avec une colombe posée dans le milieu, dans chaque angle une fleur-de-lis, le ruban noir; le revers est de même.
9. Ordre du Mérite militaire, institué par Louis XV. 10 Mars 1759, en faveur des officiers nés en pays où la religion protestante est établie.
La marque de cet ordre est un cordon bleu avec une croix d'or. Sur un des côtés il y a une épée en pal avec ces mots pour légende, *pro virtute bellica*; & sur le revers, une couronne de laurier, avec cette légende, *Ludovicus XV. instituit*.
10. Ordre de Malte. Son origine est en 1012, & son établissement a été confirmé par le pape Honorius II. & par le patriarche de Jérusalem en 1124. Raymond Podius, Florentin, en fut nommé le premier grand-maître.
La marque de cet ordre est une croix d'émail blanc, à huit pointes représentant les huit béatitudes. Les chevaliers de la nation françoise portent la croix de l'ordre cantonnée de quatre fleurs-de-lis, attachée à un ruban noir. La croix en France est couronnée d'une couronne royale.
11. Ordre de la Toison d'or, institué à Bruges le 10 de Janvier 1429, par Philippe II. dit *le Bon*, duc de Bourgogne. Le collier de l'ordre est de doubles fusils entrelacés de pierreries & cailloux étincelans de flammes de feu, avec ces mots, *ante ferit quam flamma micet*. Au bout du collier est la figure d'un mouton ou toison d'or, avec cette devise, *pretium non vile laborum*. Le ruban de la Toison est rouge.
12. L'ordre militaire de Calatrava en Espagne, a pris son titre & son origine du château de ce nom. Sanche III. roi de Castille, l'institua en 1158.
Les marques de cet ordre sont une croix de gueule fleurdelisée de sinople; & à l'écu, dans les deux cantons de la pointe, deux menotes d'azur, pour marquer leur fonction qui est de délivrer les chrétiens des mains des infideles.
13. L'ordre de S. Jacques de l'Épée, institué en l'an 1175, eut son commencement en Espagne au royaume de Galice, où est le corps du grand apôtre S. Jacques en la ville de Compostelle.
La marque de l'ordre est un collier à trois chaînes d'or, au bout desquelles pend l'épée rouge, chargée d'une coquille d'argent, le pommeau & la garde en forme d'une fleur-de-lis.
14. L'ordre militaire d'Alcantara ou de S. Julien du Poirier, en Espagne, prit son nom de la ville d'Alcantara, conquise sur les Maures par le roi de Léon Alphonse IX. l'an 1212, lequel la donna en garde

à Martin Fernandès de Quintana, douzième grand maître de l'ordre de Calatrava, qui remit cette place aux chevaliers de S. Julien du Poirier.

La marque de cet ordre est une croix fleurdelisée de sinople, chargée en cœur d'un écu d'or, au poirier de sinople.

15. L'ordre de Notre-Dame des Graces en Espagne; reconnoît pour son fondateur Jacques I. roi d'Arragon, qui institua cet ordre en 1223 le jour de S. Laurent, dans l'église cathédrale de Barcelonne, où Pierre Nolasko fut nommé grand-maître. Les chevaliers portent sur l'estomac un écu de gueule, à une croix d'argent coupée d'Arragon, & partie de Sicile, avec la couronne royale sur l'écu.
16. L'ordre de Notre-Dame de Monteza, en Espagne, institué par Jacques II. roi d'Arragon & de Valence, en 1317.

La marque de cet ordre est une croix de gueule attachée sur un habit blanc.

17. L'ordre des chevaliers de la Blanda, institué en Espagne par le roi Alphonse XI. en 1332, pour récompenser ceux qui s'étoient distingués à son service. La marque de cet ordre est un cordon rouge, porté sur l'épaule gauche en écharpe.

18. L'ordre Teutonique. Son origine est de 1191. La croix de sable fut donnée à l'ordre par l'empereur Henry VI. après le siège de la ville de Ptolémaïde; la croix d'or, par Jean, roi de Jérusalem, & l'aigle impérial, par l'empereur Frédéric II. & Saint Louis, roi de France, ajouta des fleurs-de-lis aux quatre bouts de la croix d'or, le tout fut attaché à une chaîne d'or.

19. L'ordre de chevalerie de S. Hubert, institué en 1444 par Gerard, duc de Juliers, de Cleves & de Berg, pour rendre grâces au ciel des victoires qu'il avoit remportées sur les ennemis, est une croix d'or chargée de pierreries, & au centre une médaille d'or, où est l'image de S. Hubert prosterné devant la croix qui lui apparôit entre les cornes d'un cerf.

Les chevaliers ont un ruban rouge en écharpe; où l'ordre est attaché, & outre cela, ils portent sur l'estomac une croix rayonnante en broderie d'or, au milieu de laquelle est un cercle où on lit ces mots, *in fide sua firmetur*.

20. L'ordre de chevalerie de la Tête Morte, institué par Silvius Nimrod, duc de Wirtemberg en Silésie, en 1652.

La marque de cet ordre est une tête de mort dans un nœud à un ruban noir avec un ruban blanc en devise où sont ces mots, *memento mori*, à l'entour de la tête.

PLANCHE XXIV.

21. L'ordre de chevalerie de la Concorde fut institué par Chrétien Ernest, margrave de Brandebourg, en 1660.

La marque de cet ordre est une croix de huit pointes au milieu, chargée d'un côté de deux branches d'olivier passant par deux couronnes en sautoir, & couronnée d'un bonnet de prince, avec ce mot, *concordant*; & de l'autre, du nom du fondateur, & l'année de l'institution, tout couronné de même, le ruban couleur d'orange.

22. L'ordre de chevalerie des Dames Esclaves de la vertu, institué en 1662 par Eléonore de Gonzague veuve de l'empereur Ferdinand III. dans le dessein de faire regner la piété parmi les dames de la cour. La marque est un soleil d'or environné d'une couronne de laurier, avec cette devise, *sola triumphat ubique*.

23. L'ordre de chevalerie des Dames Réunies pour honorer la croix, institué par l'impératrice Eléonore de Gonzague en 1668, à l'occasion de l'incendie qui arriva au palais de l'empereur, où il y eut quantité d'effets précieux consumés par les flammes qui parurent avoir respecté un Crucifix d'or qui renfermoit du bois de la vraie Croix.

Pour marque de cet ordre, les dames portent sur le côté gauche de la poitrine, au bout d'un ru-

- ban noir, une croix d'or dont les quatre coins sont terminés par une étoile; deux petites branches, couleur de bois, la traversent en fautoir; quatre aigles impériales l'environnent, soutenant cette devise, *salus & gloria*.
24. L'ordre de chevalerie de la Générosité. Cet ordre fut institué en 1685 par Frédéric III. électeur de Brandebourg, & roi de Prusse, lorsqu'il étoit encore prince électoral. Il donna à ces chevaliers une croix émaillée d'azur, ayant pour devise ce mot, *la Générosité*.
25. L'ordre de chevalerie de la Noble Passion. Jean Georges, duc de Saxe Weissenfels, institua cet ordre en 1704, pour inspirer des sentimens d'élevation à la noblesse de ses états.
La marque de cet ordre est un grand ruban blanc bordé d'or, que les chevaliers portent sur l'épaule droite en écharpe, au bout duquel pend une étoile d'or, chargée en cœur de ces deux lettres *J. G.* qui marquent le nom du fondateur dans un champ émaillé d'azur sur une croix de gueule, le tout entouré d'un cordon blanc, à la bordure d'or, où il y a, *j'aime l'honneur qui vient par la vertu*; & de l'autre côté sont représentées les armes de la principauté de Querfurt, avec ces mots, *Société de la noble Passion, instituée par J. G. D. S. Q. 1704*.
26. L'ordre de chevalerie de l'Amour du prochain fut institué par Elisabeth Christine impératrice, en 1708.
La marque de dignité de l'ordre est un ruban rouge attaché sur la poitrine, au bout duquel pend une croix à huit pointes, où sont ces mots, *amor proximi*.
27. L'ordre de S. Georges, défenseur de l'immaculée Conception de la Vierge. Charles Albert, électeur de Bavière, l'institua par concession papale à Munich l'an 1729, le jour de la fête de S. Georges.
La marque de cet ordre est une croix à huit pointes, chargée en cœur de l'image de S. Georges à cheval tuant un dragon. On lit sur le collier de l'ordre ces mots, *Fid. Just. & Fort.* qui y sont arrangés alternativement entre des colonnes surmontées d'un globe impérial, & ayant pour supports deux lions armés de chacun un sabre.
28. L'ordre du S. Sépulcre, institué en 1103 par Baudouin I. roi de Jérusalem. Le pape Innocent VIII. l'an 1477 unit ces chevaliers avec les chevaliers de S. Jean de Jérusalem, lors de leur demeure à Rhodes, comme étant de mêmes vœux & mêmes règles. Cette union dura peu.
La marque de l'ordre est un cordon noir, où pend une croix potencée, cantonnée de quatre croiffettes de gueule, pour marquer les cinq plaies de Notre-Seigneur. Aujourd'hui l'on porte une croix à huit pointes, émaillée en blanc, & fleur-de-lis d'or, aux quatre angles; au milieu, une médaille d'argent, chargée de la croix de Jérusalem de gueule; & sur le revers, une résurrection d'or sur un fond d'azur.
29. L'ordre des dames de la Croix étoilée, institué par Marie Thérèse Walpurgé Amélie Christine d'Autriche, impératrice, le 18 Juin 1757.
La marque de cet ordre est une croix patée, émaillée de blanc, bordée d'or, & une médaille blanche, chargée d'une fasce de gueule, entourée d'une légende *fortitudo*, les lettres en or; & au revers, un chiffre composé d'un M. T. F. doublé, entouré d'un émail vert.
30. L'ordre de Notre-Dame de Lorette, institué par le pape Sixte V. lequel fonda cet ordre en 1587, & donna aux chevaliers, pour marque de leur dignité, l'image de Notre-Dame de Lorette.
31. L'ordre du Lis, institué par le pape Paul III. La marque de l'ordre est une double chaîne d'or, entrelacée de lettre M à l'antique; au bout est une médaille en ovale, sur laquelle est émaillé un lis d'azur, sortant d'une terrasse, & supportant une M aussi à l'antique, couronnée. A l'entour de la médaille sont ces mots, *Pauli III. P. M.* & sur le revers est l'image de Notre-Dame sur un arbre formant la couronne.
32. L'ordre militaire de l'Avis en Portugal, institué par Alphonse I. roi de Portugal, lorsqu'il fit la conquête de la ville d'Evora sur les Maures.
Les armes sont d'or, à la croix fleurdelisée de sinople, accompagnée en pointe de deux oiseaux de sable.
33. L'ordre de S. Jean & S. Thomas, institué en 1254. Cet ordre s'est éteint en Syrie par la domination des infidèles; mais il s'est continué en Portugal par ceux des chevaliers qui y étoient demeurés.
Ils possèdent encore actuellement 509 commanderies & deux bailliages; ils ont permission de se marier.
La marque de cet ordre est une croix patée de gueule, chargée des deux saints nommés ci-dessus.
34. L'ordre militaire du Christ. La destruction des templiers donna naissance à celui du Christ en Portugal. Ce fut Denis I. roi de Portugal, qui l'établit en 1319.
La marque de cet ordre est une croix patée, haussée rouge, chargée d'une croix pleine & haussée d'argent, laquelle croix ils portent au bout de leurs colliers qui est une chaîne à trois rangs. Il y a des chevaliers qui la portent à huit pointes.
35. L'ordre militaire de la Jarretière, institué par Edouard III. roi d'Angleterre.
La marque de l'ordre étoit un écu d'argent, chargé d'une croix rouge, avec une jarretière bleue couverte d'émail & attachée à la jambe gauche avec une boucle d'or, les mots *honi soit qui mal y pense*, lui servant de devise; le nom de *Jarretière* a toujours demeuré depuis à cet ordre. Les chevaliers portent un ruban bleu au cou, au bout duquel pend l'image de S. Georges avec la devise gravée autour. Depuis le changement de religion, arrivé en Angleterre, on a changé la croix de l'ordre en un soleil. Jacques VI. roi d'Angleterre, y a réuni l'ordre du Chardon; son collier est composé de roses rouges & blanches, entrelacées de nœuds de lacs d'amour.
36. L'ordre du Bain. L'on prétend que l'institution est de Henry IV. roi d'Angleterre, en 1399; d'autres font l'institution beaucoup plus ancienne, & prétendent que son nom vient de ce que tous les chevaliers étoient obligés de se baigner la veille de leur réception.
La marque de l'ordre est un cordon rouge porté en écharpe, au bout duquel est attaché un anneau d'or renfermant trois couronnes royales, au champ d'azur, avec la devise, *tria in unum*, & une guirlande qui pend au bas.
37. L'ordre de S. André ou du Chardon & de la Rue. L'institution de cet ordre est presque inconnue; ceux qui le rapportent au tems de Hungus, roi d'Ecosse, ne sont pas plus fondés en preuve que ceux qui l'attribuent à Jacques XI. en 1452.
La marque de dignité de cet ordre est un ruban vert que les chevaliers portent en écharpe, au bout duquel pend une médaille d'or, avec l'image de S. André sur un chardon armé de pointes. Le grand collier est composé de chaînons faits en forme de chardon avec son feuillage; & sur leurs habits les chevaliers portent un chardon en broderie entouré d'un cercle d'or ou rayon d'argent, entouré d'une légende où sont ces mots, *nemo me impunè laceffet*.
38. L'ordre militaire de Dannebrog en Dannemarck, institué, selon moi, sous le regne de Waldemar en 1219. Cet ordre fut négligé & presque éteint par les successeurs de Waldemar, lorsque le christianisme s'introduisit dans toutes les provinces.
Chrétien V. roi de Dannemarck, l'a relevé en 1671, le jour du batême de son fils Frédéric IV. prince héréditaire de sa couronne.
La marque de cet ordre est une croix émaillée d'argent, chargée de onze diamans avec ces deux lettres G. S. Dans les cérémonies les chevaliers prennent pour collier une chaîne qui tient des deux côtés en double W, qui est le chiffre du roi Chrétien V. & une croix émaillée d'argent; alternati-

vement ils portent aussi un cordon blanc ondé & bordé de gueule, où la croix suspend, & sur l'estomac au côté droit, une étoile en broderie d'argent.

39. Ordre de chevalerie de l'Eléphant. Ce fut Chrétien I. roi de Dannemarck, surnommé *le Riche*, qui institua cet ordre en 1478. Ceux qui aspirent à cet honneur, sont obligés de recevoir auparavant l'ordre militaire de Dannebrog.

La marque de l'ordre de l'Eléphant est une chaîne d'or, au bout de laquelle pend un éléphant émaillé d'argent, le dos chargé d'un château de gueule, maçonné de sable, le tout posé sur une terrasse de sinople émaillée de fleurs; à la droite de l'éléphant il y a cinq diamans posés en croix, & à gauche, le chiffre du nom du roi; le cordon est ondé d'azur, & les chevaliers portent sur leurs habits une étoile d'argent en broderie à huit pointes, & en cœur de l'étoile de gueule à la croix d'argent.

40. L'ordre de la Fidélité, institué par Chrétien VI. roi de Dannemarck, le 7 Août 1732, pour l'anniversaire de son mariage.

La marque de l'ordre est une croix coupée d'or, émaillée d'argent, chargée en cœur d'un écusson de gueule; écartelé, au premier & quatrième d'un lion du nord, & au second & troisième, d'un aigle, & sur le tout, d'azur, au chiffre du roi & de la reine de Dannemarck; & sur le revers on lit cette légende, *in felicissimæ unionis memoriam*. Cette croix est attachée à un grand cordon de soie bleue, turquin, tissu d'argent aux extrémités, la croix rayonnée dans chaque angle.

PLANCHE XXV.

41. L'ordre des Chérubins & des Séraphins. On rapporte l'institution de cet ordre à Magnus, roi de Suede, en l'année 1334.

Le collier de l'ordre est composé de chérubins & séraphins avec doubles chaînons & des croix patriarchales ou de Lorraine de sinople, à cause de l'archevêché d'Upsal; au bout du collier est attaché une ovale d'azur, où il y a un nom de Jésus, & en pointe, quatre cloux de la passion, émaillés de blanc & de noir.

42. L'ordre d'Amaranthe en Suede. Cet ordre institué par la reine Christine en 1653, ne dura pas longtemps, il finit avant la fondatrice.

La marque de l'ordre étoit une médaille émaillée de rouge, où il y avoit au milieu un AV mis en chiffre & enrichi de diamans, environné d'une couronne de laurier; à l'entour étoit une devise, *dolce nella memoria*. Cette marque étoit attachée à un ruban couleur de feu, qui se portoit au cou.

43. L'ordre de chevalerie de S. André en Russie, institué par le czar Pierre I.

La marque de cet ordre est une croix de S. André, où est le titre du prince conçu en ces mots, *le czar Pierre, conservateur de toute la Russie*; la croix surmontée d'une couronne attachée au bout d'un grand cordon blanc, & dans les trois autres, l'aigle de Russie éployée, celui de la pointe de l'angle chargé d'un écusson surchargé d'un cavalier armé; & au revers est l'image de S. André au bout d'une autre petite croix, avec ces deux lettres SA.

Le collier de l'ordre est de chaînons, chargé de roses.

44. L'ordre de chevalerie de Sainte Catherine, institué par le czar Pierre I. en 1715, tant pour les seigneurs de la cour que pour les dames.

La marque de dignité est un ruban blanc sur l'épaule droite en écharpe, au bout duquel pend une médaille enrichie de diamans, chargé de l'image de Sainte Catherine; & sur le côté gauche de l'estomac, une étoile en broderie, au milieu de laquelle est une croix avec cette devise, *par l'amour & la fidélité envers la patrie*.

45. L'ordre de chevalerie de l'Aigle noir en Prusse, fut institué par Frédéric, roi de Prusse I. en 1701.

La marque de cet ordre est une croix d'or émail-

lée d'azur, ayant dans chacun des quatre angles un aigle éployée de sable, la croix chargée en cœur de ces mots, *Fredericus rex*, pend au bout d'un grand cordon d'orange que les chevaliers portent sur l'épaule gauche en écharpe.

Le collier est composé d'aigles & d'un gros diamant où il y a F. R. écartelé & entouré de quatre couronnes électORALES; ils ont encore une étoile brodée d'argent sur l'estomac, au milieu de laquelle se voit un aigle éployé tenant dans sa serre gauche une couronne de laurier, & dans la dextre un foudre, avec cette devise, *suum cuique*.

46. L'ordre de chevalerie de l'Aigle blanc, institué par Auguste II. roi de Pologne, en 1705.

La marque de dignité, comme on la porte aujourd'hui, est une croix émaillée de gueule, à huit pointes, & la bordure d'argent, cantonnée de flammes de feu, chargées en cœur de l'aigle blanc qui a sur l'estomac une autre croix de même, environnée des armes & des trophées de l'électorat de Saxe; & de l'autre côté, le nom du roi en chiffre, avec cette devise, *pro fide, rege & lege*, le tout surmonté d'une petite couronne de diamans pendant au grand cordon bleu; la chaîne est composée d'aigles couronnées & enchaînées.

47. L'ordre de S. Etienne en Toscane fut institué par Cosme I. grand duc de Toscane, en 1561, par vénération pour S. Etienne.

La marque de l'ordre est une croix à huit pointes de gueule, bordée d'or, suspendue à une chaîne d'or attachée par trois chaînons de même.

48. L'ordre militaire de l'Annonciade, institué par Amédée VI. comte de Savoie, dit *le Verd*, en 1362.

La marque de l'ordre est une chaîne d'or, composée de quinze nœuds en lacs d'amour, entrelacés de ces quatre lettres F. E. R. T. qui signifient, *fortitudo ejus Rhodum tenuit*, pour marquer la valeur de son ayeul. Au bout du collier pend une médaille faite en lacs d'amour, où est renfermé le mystère de l'Incarnation, qui y fut placé par Amédée VIII. duc de Savoie, en 1434; & Charles III. duc de Savoie, ajouta en 1518 autant de roses émaillées de gueule, que de lacs d'amour.

49. L'ordre de S. Maurice & de S. Lazare commença en 1370, institué en Savoie par S. Basile, & supprimé par le pape Innocent VIII. & fut rétabli par le pape Pie IV. en 1564.

La marque de l'ordre est une croix à huit pointes jointe avec la croix de S. Maurice qui est dessus, d'or, émaillée de blanc; cette marque se porte attachée à une chaîne d'or ou à un ruban de soie de telle couleur que chacun de l'ordre le trouve à propos. Le siège de l'ordre de S. Lazare est à Nice, & S. Maurice à Turin.

50. L'ordre de Notre-Dame de Gloire à Mantoue, institué par Barthelemy, religieux dominicain, & ensuite évêque; il institua cet ordre en 1233. Il porte d'argent, à la croix de pourpre cantonnée de quatre étoiles de même.

51. L'ordre militaire du Précieux Sang, institué par Vincent de Gonzague IV. duc de Mantoue, en 1608, à l'honneur des trois gouttes de sang de J. C. que l'on conserve à Mantoue.

Le collier de l'ordre est composé d'ovales d'or entrelacés par des chaînons; sur un de ces ovales est élevé d'émail blanc ce mot, *Domine probasti*; & sur d'autres sont des flammes de feu qui brûlent autour d'un creuset; au bout de ce collier pend un ovale où sont représentés deux anges émaillés au naturel, tenant un ciboire couronné, avec ces mots à l'entour, *nihil isto triste recepto*. Ces chevaliers portent le collier dans les grandes cérémonies, & se contentent d'avoir tous les jours sur l'estomac une médaille qui représente la même chose.

52. L'ordre militaire de S. Georges. La première institution se fit sous la regle de Basile; les chevaliers étoient obligés de prouver quatre degrés tant paternels que maternels.

La marque de cet ordre est un collier d'or, composé en chiffre de lettres qui se suivent, *labarum*, au bout duquel pend l'image de S. Georges perçant le dragon.

53. L'ordre de chevalerie de S. Marc à Venise; les auteurs ne s'accordent pas sur l'institution de cet ordre. Ce fut dans le second âge, selon moi, de la république, c'est-à-dire sous le gouvernement des ducs, que le corps de S. Marc, évangéliste, ayant été transporté d'Alexandrie à Venise, on institua cet ordre à l'honneur de ce saint.

La marque de l'ordre est une chaîne d'or, au bout de laquelle est attachée une médaille de même, sur laquelle est représenté un lion ailé qui tient d'une patte une épée nue & un livre d'évangile ouvert, avec ces paroles, *pax tibi, Marce, evangelista meus*; sur le revers de la médaille se voit le nom du doge regnant, ou son portrait le représentant à genoux pour recevoir un étendard de la main de S. Marc.

54. L'ordre de S. Georges à Gènes; on prétend qu'il fut institué par l'empereur Rodolphe I. ou par l'empereur Frédéric III. ou enfin par Maximilien.

La marque de cet ordre est une croix d'or formée en treffle, & chargée en cœur d'une couronne, le tout attaché à trois chaînons d'or avec le ruban d'or.

Il y a plusieurs ordres de S. Georges, & ce saint est honoré comme patron de tous les chevaliers.

55. L'ordre de S. Janvier, institué le 2 Juillet 1738 par Charles infant d'Espagne, roi de Jérusalem & des deux Siciles.

La marque de l'ordre est une croix à huit pointes émaillée de blanc & brodée d'or, & sur le milieu S. Janvier, évêque, à demi-corps dans des nues. Le collier est composé d'attributs de l'église & du chiffre de S. Janvier; & sur le revers, une médaille d'or, un livre d'or portant deux burettes de gueule, entourées de deux palmiers de sinople.

56. L'ordre de Livonie dit *des Freres Porte-glaives*, institué par Engilbert & Thierry en 1203. Le pape Innocent III. l'approuva & le confirma en l'année 1233.

La marque de cet ordre est deux épées posées en sautoir, les pointes en bas, d'où ils eurent le nom de *Freres Porte-glaives*; le tout attaché à une chaîne d'or.

57. L'ordre de la Cordeliere, institué par la reine Anne de Bretagne en 1498.

La marque est un cordon blanc fait en lacs d'amour, qui se termine par deux glands qui retombent en bas.

58. L'ordre de S. Blaise fut institué sous les rois d'Arménie de la maison de Lusignan, tenant leur cour à Acre. Les chevaliers, officiers & servans les rois, étoient vêtus de bleu-céleste, & portoient sur l'estomac une croix d'or.

59. L'ordre de S. Antoine. Les chevaliers de cet ordre sont ecclésiastiques.

Leurs marques sont deux T. T. Le pere Bonanni prétend qu'outre les tau, ces chevaliers portoient un collier bordé d'or, où il y avoit une ceinture d'hermite, où pendoit un bâton à croisse, & une clochette aussi d'or.

60. L'ordre de Sainte Catherine du mont Sinaï pour marque porte sur le manteau, du côté gauche par-dessus la croix d'or de Jérusalem, une roue percée à six raies de gueule, clouée d'argent.

PLANCHE XXVI.

61. L'ordre militaire de S. Blaise & de la Sainte Vierge Marie. On n'est pas sûr de la date de l'institution de cet ordre; plusieurs le prétendent aussi ancien que celui de S. Jean de Jérusalem.

La marque est une croix patée rouge, chargée d'une médaille de même, où est S. Blaise d'un côté, & de l'autre côté la Sainte Vierge.

62. L'ordre de Sainte Madeleine. Jean Chesnel, gentilhomme breton, proposa l'institution de cet ordre au roi Louis XIII. en l'année 1614.

La marque de cet ordre est une croix fleurdelisée, & la branche d'en-bas commençant par un croissant, cantonnée de palmes arrangées en rond, naissantes des fleurs-de-lis, au milieu de la croix l'image de sainte Madeleine.

Le collier est composé d'M, lambda & d'A représentant les noms de sainte Madeleine, du roi & de la reine, Louis & Anne enchaînés & entrelacés de doubles cœurs cleschés, traversés de dards croisés; le tout émaillé d'incarnat, de blanc & de bleu. La devise de cet ordre étoit, *l'amour de Dieu est pacifique.*

63. L'ordre de la Charité chrétienne fut institué par Henry III. pour les pauvres capitaines & soldats estropiés à la guerre.

La marque est une croix ancrée en broderie de satin blanc, bordée de soie bleue, chargée en cœur d'une lozange de satin bleu surchargée d'une fleur-de-lis d'or en broderie, & autour de la croix, pour avoir bien servi.

64. L'ordre de S. Pierre & S. Paul. Le pape Paul III. romain de la maison de Farnese, fut instituteur de ces deux ordres l'an 1540, le sixième de son pontificat, durant le reste duquel, c'est-à-dire jusqu'en 1549 qu'il occupa le siège de S. Pierre, il fit deux cens chevaliers.

La marque de l'ordre est un ovale d'or, où pend l'image de S. Pierre au bout d'une chaîne à trois rangs d'or; & au revers, l'image de S. Paul.

65. L'ordre du Croissant, institué par René d'Anjou, roi de Jérusalem, de Sicile & d'Arragon, en l'année 1464.

La marque de cet ordre est un croissant d'or, sur lequel étoit gravé au burin ce mot, LOZ. Ce croissant étoit suspendu par trois chaînettes au collier fait de trois chaînes d'or.

66. L'ordre de l'Hermine & de l'Epi, institué par François I. duc de Bretagne, l'an 1450.

La marque de l'ordre faite d'épis de blé d'or, passés en sautoir, liés haut & bas par deux bandes & cercles d'or, au bout duquel pend à une chaînette d'or, une hermine blanche courante sur une motte de gazon d'herbe verte diaprée de fleurs, & dessous, la devise *à ma vie.*

67. L'ordre du Dragon renversé, institué par l'empereur Sigismond l'an 1418.

La marque de l'ordre faite de deux tortis à doubles chaînes d'or, avec des croix patriarchales vertes, au bout pendoit un dragon renversé, les ailes étendues, émaillées de diverses couleurs; & journellement les chevaliers portoient une croix fleurdelisée de vert.

68. L'ordre de la Jara ou du Vase de la Vierge Marie, institué par Ferdinand, infant de Castille, prince de Pagnafiel, en l'année 1410. Il composa le collier plein de pots à bouquets de lis & de griffons, & une médaille pendante où est un lis à trois tiges.

69. L'ordre du Porc-épic fut institué par Louis de France, duc d'Orléans, second fils du roi Charles V. en 1393.

Le collier est composé de trois chaînes d'or, au bout duquel pendoit un porc-épic aussi d'or, sur une terrasse émaillée de verd & de fleurs. La devise étoit *cominus & eminus*, qui signifie *de près & de loin.*

70. L'ordre de la Colombe ou du S. Esprit, finit aussitôt qu'il fut institué en la ville de Ségovie l'an 1379 par Jean I. roi de Castille, qui en composa le collier de rayons de soleil ondoyés & en pointe, enchaînés de deux chaînes, le tout d'or, au bas il pendoit une colombe volante aussi d'or, émaillée de blanc, becquée & membrée de gueule, la tête en bas.

71. L'ordre de Bourbon dit *du Chardon & de Notre-Dame*, fut institué par Louis II. duc de Bourbon, surnommé *le Bon*, l'an 1470, au mois de Janvier.

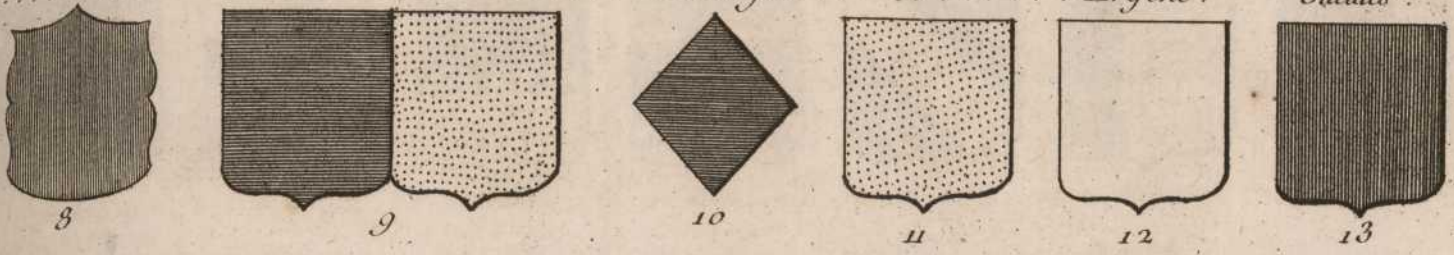
La marque de l'ordre étoit composée de lozanges & demies, à double orle, émaillées de verd, cleschées & remplies de fleurs-de-lis d'or, & de lettres capitales en chacune des lozanges, émaillées

- de rouge, faisant ce mot *espérance*; au bout du collier pendoit sur l'estomac un ovale, le cercle émaillé de verd & rouge, & dans l'ovale, une image de la Vierge, entourée d'un soleil d'or couronné de douze étoiles d'argent, & un croissant de même, sous les pieds & au bout dudit ovale, une tête de chardon émaillé de verd.
72. L'ordre du Cigne au duché de Cleves, a été institué par ceux de cette maison, en mémoire du chevalier du Cigne.
Le collier de cet ordre est une chaîne d'or à trois rangs, qui tient suspendu par trois chaînons un cigne d'argent sur une terrasse émaillée de fleurs.
73. L'ordre du navire dit *d'Outremer & du double Croissant*, institué par le roi S. Louis en 1262, au second voyage qu'il fit en Afrique.
Le collier est fait de double coquilles entrelacées de doubles croissants passés en fautoir, & au bas du collier est une médaille où est un navire sur une mer; les coquilles représentoient la greve & le port d'Aigues-mortes, où il falloit s'embarquer.
Les croissants signifioient que c'étoit pour combattre les infidèles qui suivoient la loi de Mahomet; & le navire dénotoit le trajet de la mer.
74. L'ordre de la Crosse de Geneste, institué par le roi S. Louis l'an 1234.
Cet ordre étoit composé de crosses de Geneste, émaillées au naturel, entrelacées de fleurs-de-lis d'or, enfermées dans des lozanges émaillées de blanc, enchainées ensemble; au bas du collier, une croix fleurdelisée d'or, suspendue à deux chaînons.
75. L'ordre de l'Ours dit *de S. Cal.* institué par l'empereur Frédéric II. l'an 1213.
La marque de cet ordre est une chaîne d'or, au bout de laquelle pend dans une médaille d'argent un ours émaillé de noir, sur une terrasse émaillée de sinople.
Il y fut ajouté par trois chefs fondateurs de la liberté des Suisses, une chaîne faite de feuilles de chêne, qui entoure la première.
76. L'ordre de Chypre ou de Lusignan dit *de l'Epée*, institué par Guy de Lusignan, roi de Jérusalem & de Chypre, en 1195.
Le collier de l'ordre est composé d'un cordon rond de soie blanche, noué en lacs d'amour & entrelacés des lettres S. R. au bout une épée d'argent, la garde d'or enfermée d'un ovale clesché d'or, entouré de cette devise, *securitas regni*.
77. L'ordre de l'Etoile, institué par le roi Robert le Dévotieux en 1022 au mois d'Août.
La marque de l'ordre est un tortis de chaînons d'or à trois rangs, entrenoués de roses d'or alternativement, émaillées de blanc & de rouge, au bas duquel pend une étoile d'or.
Le roi Jean de Valois y ajouta une couronne à la pointe de l'étoile, avec cette devise, *monstrant regibus astra viam*.
78. L'ordre de la Geneste, institué par Charles Martel, duc des François & maire du palais, l'an 1226.
La marque de cet ordre est de trois chaînons d'or entrelacés de roses émaillées de rouge, au bout du collier pend une geneste assise émaillée de noir & de rouge, accolée de France, bordée d'or, sur une terrasse émaillée de fleurs.
79. L'ordre de la Couronne Royale, fut institué par le roi & empereur Charlemagne, petit-fils de Charles Martel en 800.
Les chevaliers qui en étoient honorés, portoient sur l'estomac une couronne royale en broderie d'or.
80. L'ordre de S. Jacques en Portugal, fut institué en 1295.
La marque de cet ordre est une croix de gueule fleurdelisée à l'antique, & la croix au pié fiché.
- P L A N C H E XXVII.
81. L'ordre militaire des chevaliers de l'Epée en Suede, institué sous Gustave I. en 1523, roi de Suede, pour défendre la religion catholique & romaine contre la doctrine de Luther.
La marque de cet ordre a changé plusieurs fois; mais les chevaliers portent pour le présent une croix à huit pointes, accompagnée dans chaque angle d'une couronne de duc, la croix surmontée d'une couronne fermée, soutenue par deux épées les têtes en-haut, pommetées d'or, & les lames émaillées d'azur; la médaille du revers est d'azur, une épée posée en pal, la tête en bas, la lame entourée d'une couronne de laurier, avec ces mots, *pro patria*, des épées posées en fautoir de têtes à queues, formant la chaîne.
82. L'ordre de S. Jean de Latran dit *de l'Eperon* à Rome, fut institué en 1560 par le pape Pie IV.
La marque de l'ordre est une croix à huit pointes, émaillées dans le goût de la croix de S. Louis, ayant une médaille où est S. Jean-Baptiste sur une terrasse de sinople, entourée d'une légende, *ordini institué en 1560*. La croix est cantonnée dans chaque angle d'une fleur-de-lis; d'autres y mettent une clé, & au bas de la croix en pointe est un éperon d'or; sur le revers de la médaille sont deux clés passées en fautoir, chargées au milieu d'une thiarre, le tout d'or, entouré d'une légende, *præmium virtuti & pietati*.
83. Ordre du Chapitre d'Alix, est une croix à huit pointes, cantonnée de quatre fleurs-de-lis d'or, émaillée de blanc, bordée d'or, une médaille au milieu chargée d'un S. Denis décapité, portant une robe de pourpre, un surplis blanc & une étoile de pourpre sur un fond rouge, avec cette légende, *auspice Galliarum patrono*. Sur le revers de la médaille est une Vierge avec l'Enfant Jesus, émaillée en bleu, sur une terrasse de sinople, entourée d'une légende, *nobilis insignia voti*. La croix surmontée d'une couronne de comte pour le présent.
84. L'ordre de S. Rupert, institué par Jean Ernest de Thun, archevêque de Saltzbourg en Allemagne, en 1701.
La marque de cet ordre est une croix à huit pointes, & au milieu émaillée de rouge, avec l'image de S. Rupert; & sur le revers, une croix rouge, le tout attaché à une chaîne d'or.
85. L'ordre de l'Aile de S. Michel fut institué par Alphonse Henry I. en Portugal l'an 1171.
La marque de l'ordre est que les chevaliers portent sur le cœur une aile couleur de pourpre, toute brillante de rayons d'or, & une croix rouge en forme de fable, & des lis rouges sur un habit blanc, avec cette légende, *quis ut Deus?*
86. L'ordre de S. Antoine en Ethiopie. On prétend que Jean le Saint, fils de Caius dit *le Saint*, qui regnoit l'an 300 de J. C. en fut l'instituteur.
La marque de l'ordre est une croix d'azur fleurdelisée au haut & aux deux côtés, & bordée d'un fil d'or, patée par le bas.
87. L'ordre de la Chaussée, ou de la Calza, à Venise, fut institué l'an de J. C. 727.
La marque de cet ordre est une chaussée ou espee de bottine où tient le foulier, laquelle est brodée de diverses couleurs, & ornée de pierres.
88. L'ordre du Croissant chez les Turcs, institué par Mahomet II. empereur des Turcs, premier chef & souverain de l'ordre, en 1453.
Le collier de l'ordre est une chaîne d'or où pend un croissant attaché à deux chaînes, le croissant renversé.
Les trois figures suivantes de cette Planche montrent les croix des grands-croix de S. Louis, de S. Lazare & de Malte.
Et les quatre qui sont au-dessous, la manière de porter les lambrequins pour chevaliers créés par lettres, pour nobles & gentilshommes, pour ennoblis & pour veuves,

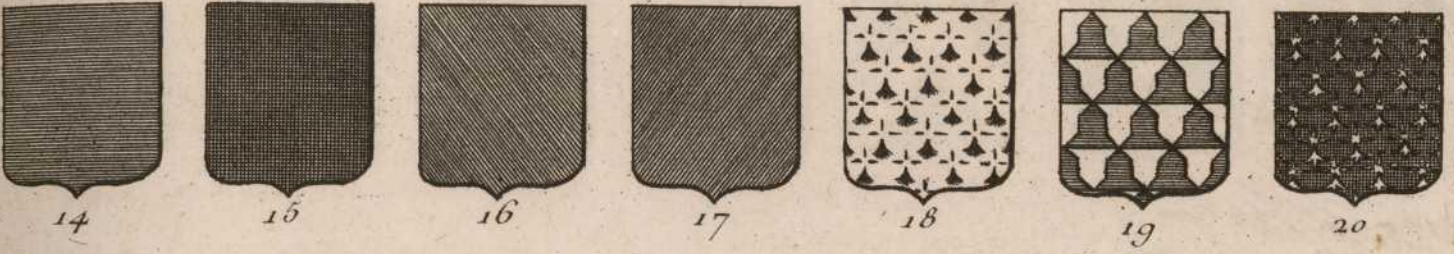
Boucliers



Écus Accolés *Lozanges* *Or* *Argent* *Gueules*



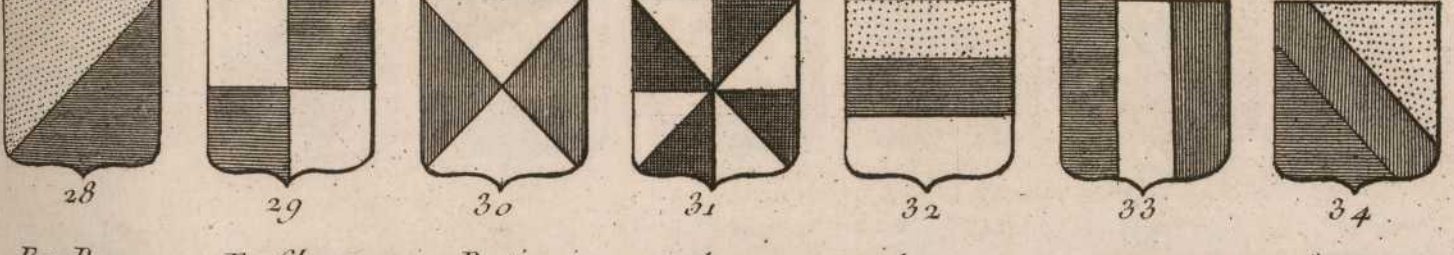
Azur *Sable* *Sinople* *Pourpre* *Hermine* *Vair* *Contre Hermine*



Contre Vair *Vaire* *Parti* *Coupe* *Tranche*



Taille *Ecartelé* *En Sautoir* *Gironné* *Tiercé en fasces* *En Pal* *En Bande*



En Barre *En Chevron* *Parti* *de* *lun* *en* *l'autre*



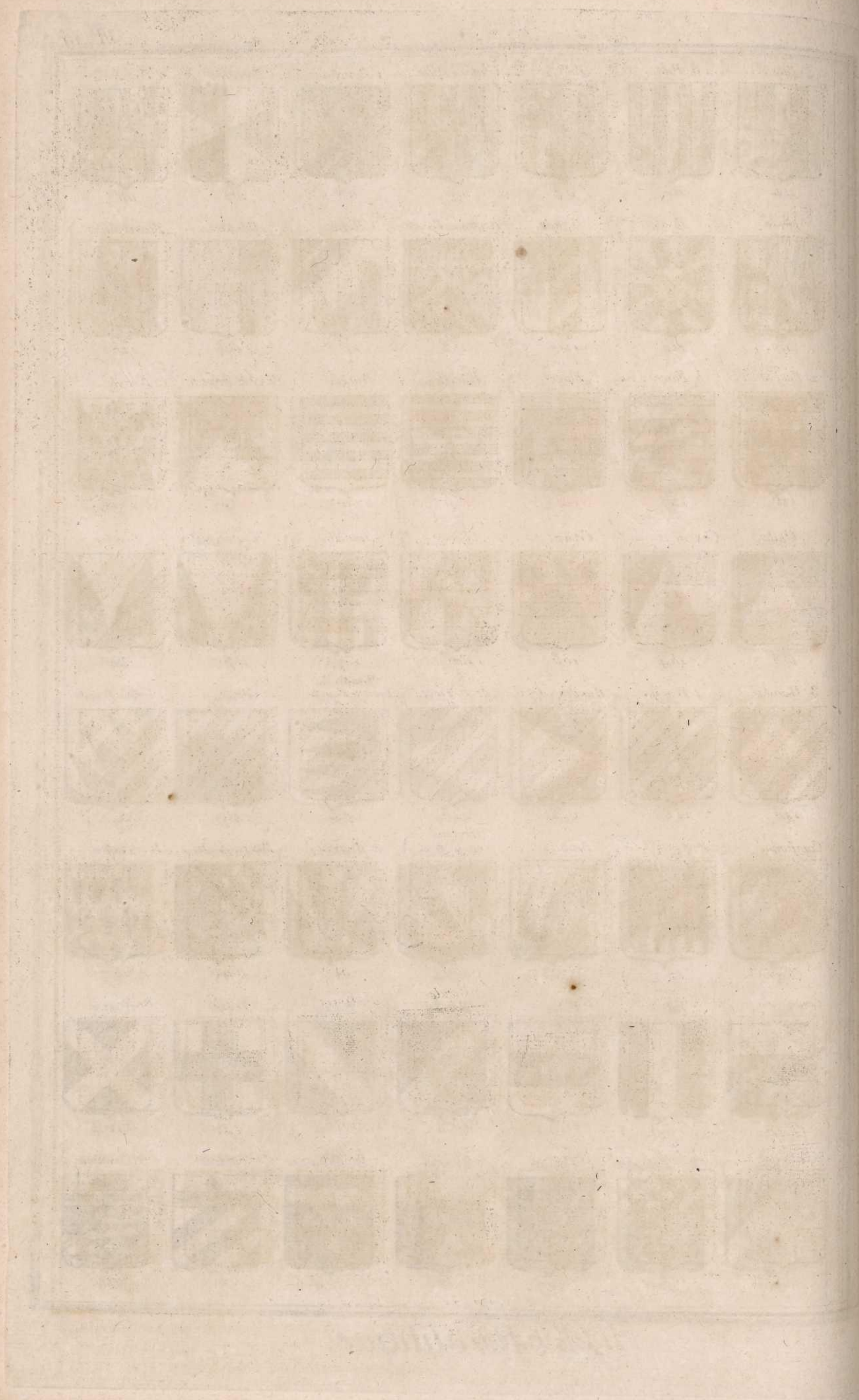
Coupe *de lun* *en* *l'autre* *Tranche* *de lun* *en l'autre*

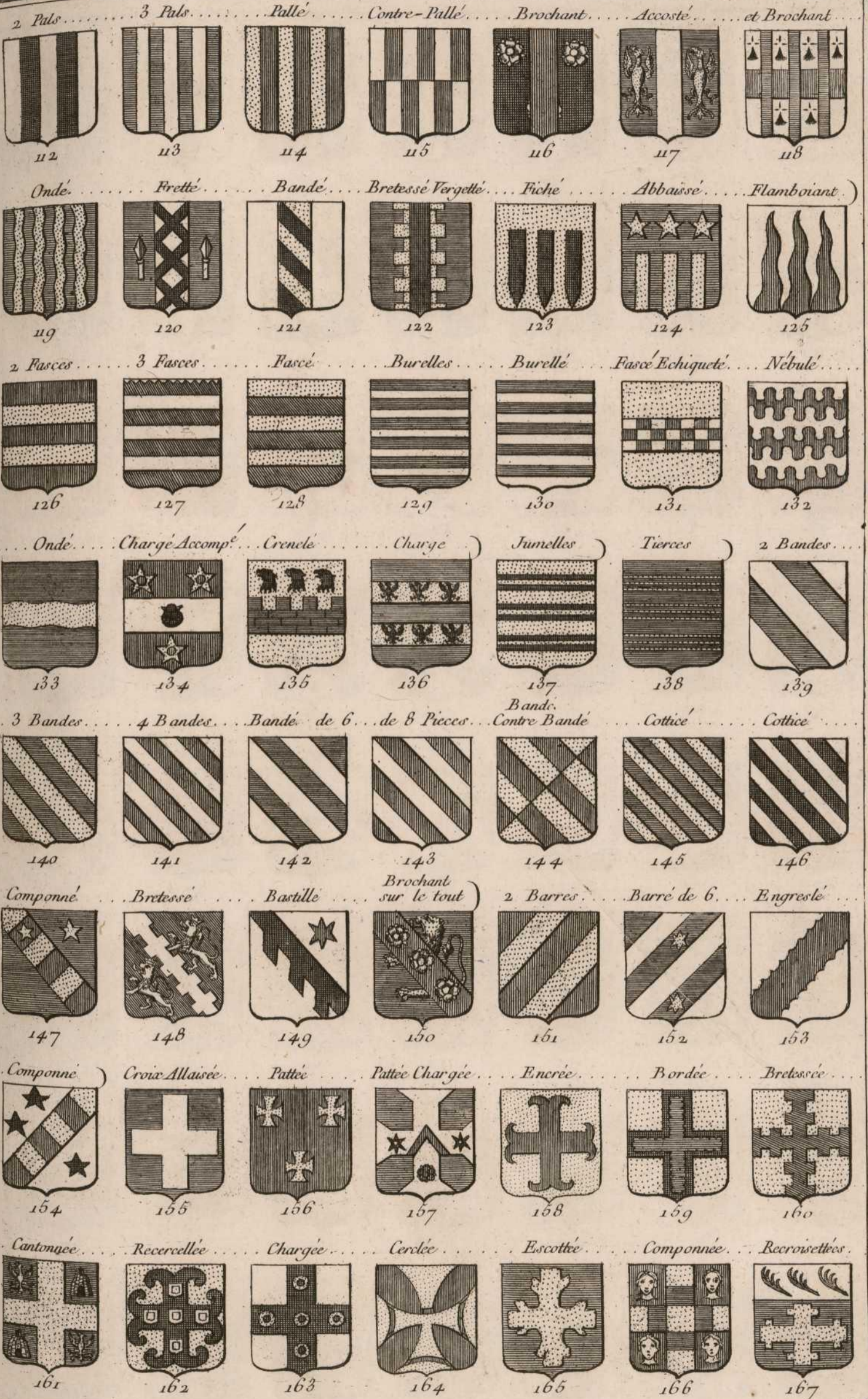




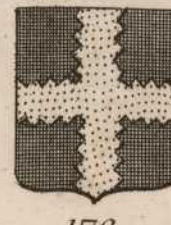
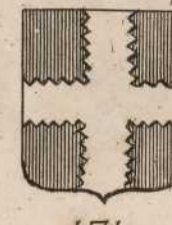


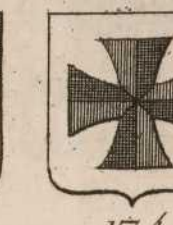



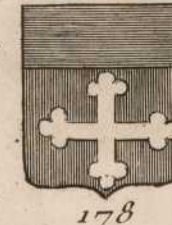

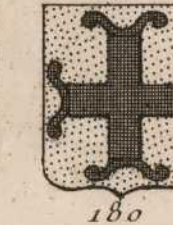
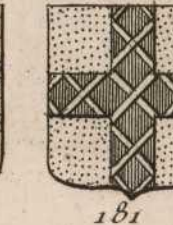



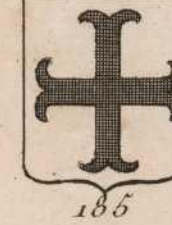
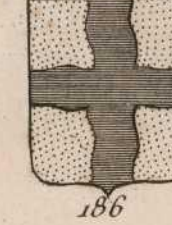
























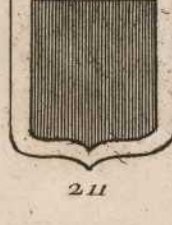










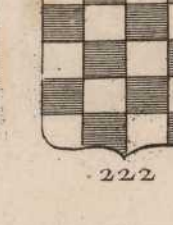
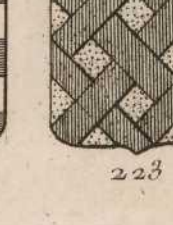
Crenelé *Denché* *Nuage* *Taille Chargé* *Nuage* *de lun* *en l'autre*




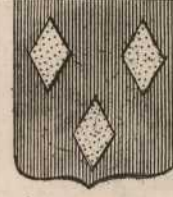

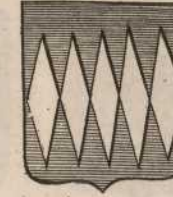



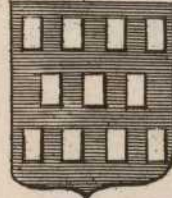
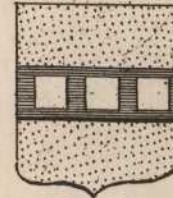
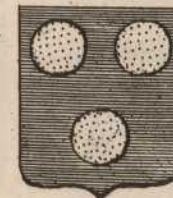
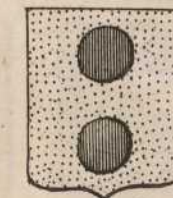
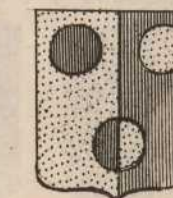
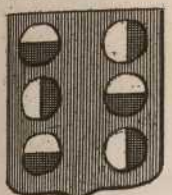











































<i>Ecartelé</i> 56	<i>de lin</i> 57	<i>en l'autre</i> 58	<i>En Sautoir</i> 59	<i>Gironnée de 6</i> 60	<i>de 10</i> 61	<i>de 12</i> 62
<i>de 16</i> 63	<i>Enté</i> 64	<i>Devise</i> 65	<i>Filets</i> 66	<i>Adextre</i> 67	<i>Senestre</i> 68	<i>Senestre</i> 69
<i>Senestre</i> 70	<i>Adextre</i> 71	<i>Champagne</i> 72	<i>Plaine</i> 73	<i>Mantelé</i> 74	<i>Chappé</i> 75	<i>Chaussé</i> 76
<i>Chappé</i> 77	<i>Chappé Chaussé</i> 78	<i>Vestu</i> 79	<i>Embrassé a Dextre a Senestre</i> 80	<i>Emmanché en pal</i> 81	<i>Encheff</i> 82	<i>En Bande</i> 83
<i>En Barre</i> 84	<i>Pointe</i> 85	<i>En Barre</i> 86	<i>Renversé</i> 87	<i>Francquartier</i> 88	<i>Canton</i> 89	<i>Canton</i> 90
<i>En Barre</i> 91	<i>Pointe</i> 92	<i>En Barre</i> 93	<i>Renversé</i> 94	<i>Francquartier</i> 95	<i>Canton</i> 96	<i>Canton</i> 97
<i>Chef</i> 98	<i>Pal</i> 99	<i>Fasce</i> 100	<i>Bande</i> 101	<i>Barre</i> 102	<i>Croix</i> 103	<i>Sautoir</i> 104
<i>Chevron</i> 105	<i>Chef Echiqueté</i> 106	<i>Charge</i> 107	<i>Denché</i> 108	<i>Ondé et Abbaissé</i> 109	<i>Soutenu</i> 110	<i>Surmonté</i> 111

















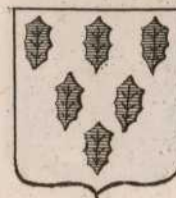






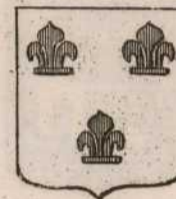



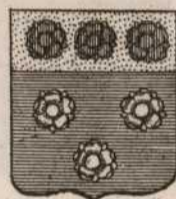



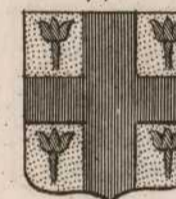

















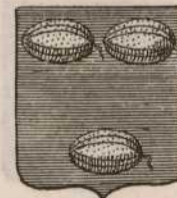













<i>Croix Haute</i>  168	<i>Potencée</i>  169	<i>Endentée</i>  170	<i>Dentelée</i>  171	<i>Engreslée</i>  172	<i>Patriarchalle et Lorraine</i>  173	<i>Ecartelée</i>  174
<i>Echiquetée</i>  175	<i>Fichée</i>  176	<i>Fleurdéliée</i>  177	<i>Trefflée</i>  178	<i>Fourchée</i>  179	<i>Fourchetée</i>  180	<i>Frettée</i>  181
<i>Gringolée</i>  182	<i>Trefflée au Pied Fiché</i>  183	<i>Macles</i>  184	<i>Nislée</i>  185	<i>Ondée</i>  186	<i>Potencée</i>  187	<i>Clechée</i>  188
<i>Croisettes</i>  189	<i>Sautoir</i>  190	<i>Dentelée</i>  191	<i>Borde Dentelée</i>  192	<i>Engoulée</i>  193	<i>Bretassée</i>  194	<i>Encre</i>  195
<i>3 Chevrons</i>  196	<i>Contre Potencée</i>  197	<i>Chevronnée</i>  198	<i>Onde</i>  199	<i>Ployé et Accompagné</i>  200	<i>Couché et Contourné</i>  201	<i>Renversée</i>  202
<i>Chevron Chargé d'un autre</i>  203	<i>Brisé ou Eclaté</i>  204	<i>Rompus</i>  205	<i>Renversée Entrelasée</i>  206	<i>Allaisée</i>  207	<i>Dentelée Chargée</i>  208	<i>Parti</i>  209
<i>Escussons</i>  210	<i>Bordure</i>  211	<i>Crenelée</i>  212	<i>Ecartelée</i>  213	<i>Orle</i>  214	<i>Trescheur Chargé</i>  215	<i>Trescheur Brochant</i>  216
<i>Double Trescheur</i>  217	<i>Pairle</i>  218	<i>Pointe</i>  219	<i>Echiquetée</i>  220	<i>Point Equipole</i>  221	 222	<i>Frettée</i>  223

<i>Treillisé</i>  224	<i>Coulice</i>  225	<i>Herse</i>  226	<i>Losanges</i>  227	<i>Losangé</i>  228	<i>Fusées</i>  229	<i>Fuselé</i>  230
<i>Macles</i>  231	<i>Rustres</i>  232	<i>Billetes</i>  233	<i>Carreaux</i>  234	<i>Besans</i>  235	<i>Tourteaux</i>  236	<i>Tourteaux Besans</i>  237
<i>Besans Tourteaux</i>  238	<i>Papelonné</i>  239	<i>Lion</i>  240	<i>Doublequeue</i>  241	<i>Teste Coutournée</i>  242	<i>Teste Humaine</i>  243	<i>Diffamé</i>  244
<i>Affrontés</i>  245	<i>Adossés</i>  246	<i>en Sautoir</i>  247	<i>Naissant</i>  248	<i>Josant</i>  249	<i>Lionceaux</i>  250	<i>Viléné</i>  251
<i>Lion Dragonné</i>  252	<i>Leoparde</i>  253	<i>Contre passant</i>  254	<i>Testes de Lion</i>  255	<i>Pates de Lion</i>  256	<i>Pates de Griffons</i>  257	<i>Leopard</i>  258
<i>Leopard Lionné</i>  259	<i>Testes</i>  260	<i>Griffon</i>  261	<i>Pates de Griffons</i>  262	<i>Daims</i>  263	<i>Massacre</i>  264	<i>Massacre</i>  265
<i>Cornes de Cerf</i>  266	<i>Sanglier</i>  267	<i>Hure</i>  268	<i>Porc Epic</i>  269	<i>Taureau</i>  270	<i>Rencontre</i>  271	<i>Rencontre</i>  272
<i>Vache Clarinée</i>  273	<i>Mouton</i>  274	<i>Rencontre</i>  275	<i>Cheval</i>  276	<i>Cheval Gay</i>  277	<i>Teste et Col</i>  278	<i>Teste et Col</i>  279

<i>Licorne</i>  280	<i>Assi ou Acculé</i>  281	<i>Teste</i>  282	<i>Levrier</i>  283	<i>Braques</i>  284	<i>Têtes de Levrette</i>  285	<i>Testes de Braque</i>  286
<i>Chats</i>  287	<i>Loup Ravissant. Louve Passante</i>  288	<i>Teste de Louve</i>  289	<i>Renard Rampant</i>  290	<i>Belettes</i>  291	<i>Elephant</i>  292	<i>Proboscides</i>  293
<i>Ours</i>  294	<i>Teste d'Ours Emmuselé</i>  295	<i>Teste de Loup</i>  296	<i>Ecurcail</i>  297	<i>Lapins</i>  298	<i>Aigle</i>  299	<i>Eployée</i>  300
<i>Vol Abbaissé</i>  301	<i>de Profil ou Essorante</i>  302	<i>Naissante</i>  303	<i>Aiglettes</i>  304	<i>Testes d'Aigle</i>  305	<i>Pattes d'Aigle</i>  306	<i>Allerions</i>  307
<i>Merlettes</i>  308	<i>Grues</i>  309	<i>Canettes</i>  310	<i>Cygne</i>  311	<i>Cogs</i>  312	<i>Cigogne</i>  313	<i>Autruche</i>  314
<i>Phénix</i>  315	<i>Pélican</i>  316	<i>Perroquet</i>  317	<i>Corbeaux</i>  318	<i>T. de Corbeau</i>  319	<i>Epervier</i>  320	<i>Colombes</i>  321
<i>Perdrix</i>  322	<i>T. de Perdrix</i>  323	<i>T. de Becasse</i>  324	<i>Chouette</i>  325	<i>Abeilles</i>  326	<i>Doublets</i>  327	<i>Sauterelles</i>  328
<i>Grillon</i>  329	<i>Papillons</i>  330	<i>Vol Retourné</i>  331	<i>Demi Vol</i>  332	<i>Pannaches ou Plumes</i>  333	<i>Dauphin</i>  334	<i>Dauphin</i>  335














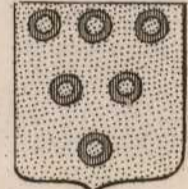

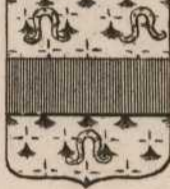











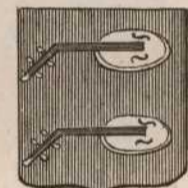




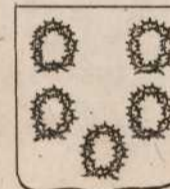

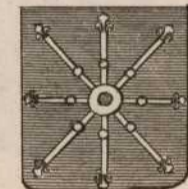





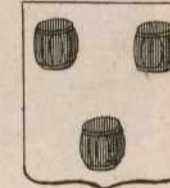
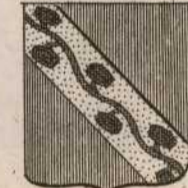

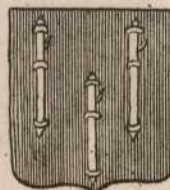

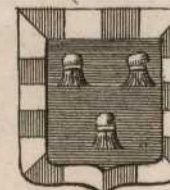

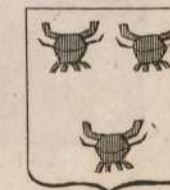


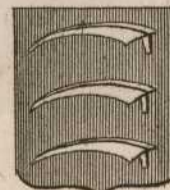



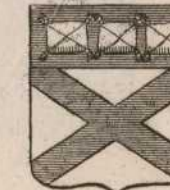
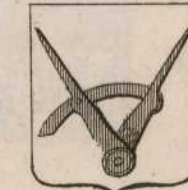
<i>Chabots</i>  336	<i>Bars ou Barbeaux</i>  337	<i>Poissons</i>  338	<i>Truite</i>  339	<i>Brochet</i>  340	<i>Rouget</i>  341	<i>Sartine</i>  342
<i>Goujons</i>  343	<i>Sphinx</i>  344	<i>Sirene</i>  345	<i>Ecrevisses</i>  346	<i>Crabe ou Scorpion</i>  347	<i>Grenouilles</i>  348	<i>Limaçons</i>  349
<i>Limaces</i>  350	<i>Coquilles</i>  351	<i>Vanets</i>  352	<i>Couleuvre</i>  353	<i>Bisses</i>  354	<i>Givre</i>  355	<i>Lezards</i>  356
<i>Hidres</i>  357	<i>Dragons</i>  358	<i>Volant</i>  360	<i>Fourmis</i>  361	<i>Sang-sucs</i>  362	<i>Rats</i>  363	
<i>Sphere</i>  364	<i>Soleil</i>  365	<i>Ombre de Soleil</i>  366	<i>Croissants</i>  367	<i>Etoile et Croissant</i>  368	<i>Adossé</i>  369	<i>En Coeur</i>  370
<i>Globe</i>  371	<i>Sphere accompagnée</i>  372	<i>Croissants Affrontés</i>  373	<i>Lunes</i>  374	<i>Etoiles</i>  375	<i>A 8 Rais</i>  376	<i>A 16</i>  377
<i>Comete</i>  378	<i>Rayons</i>  379	<i>Nuée</i>  380	<i>Cometes</i>  381	<i>Arc-en-Ciel</i>  382	<i>Feu et Fumée</i>  383	<i>Rayons Ondés</i>  384
<i>Flammes</i>  385	<i>Emflamme</i>  386	<i>Flambeaux</i>  387	<i>Salamandre</i>  388	<i>Riviere</i>  389	<i>Mer</i>  390	<i>Fontaines</i>  391

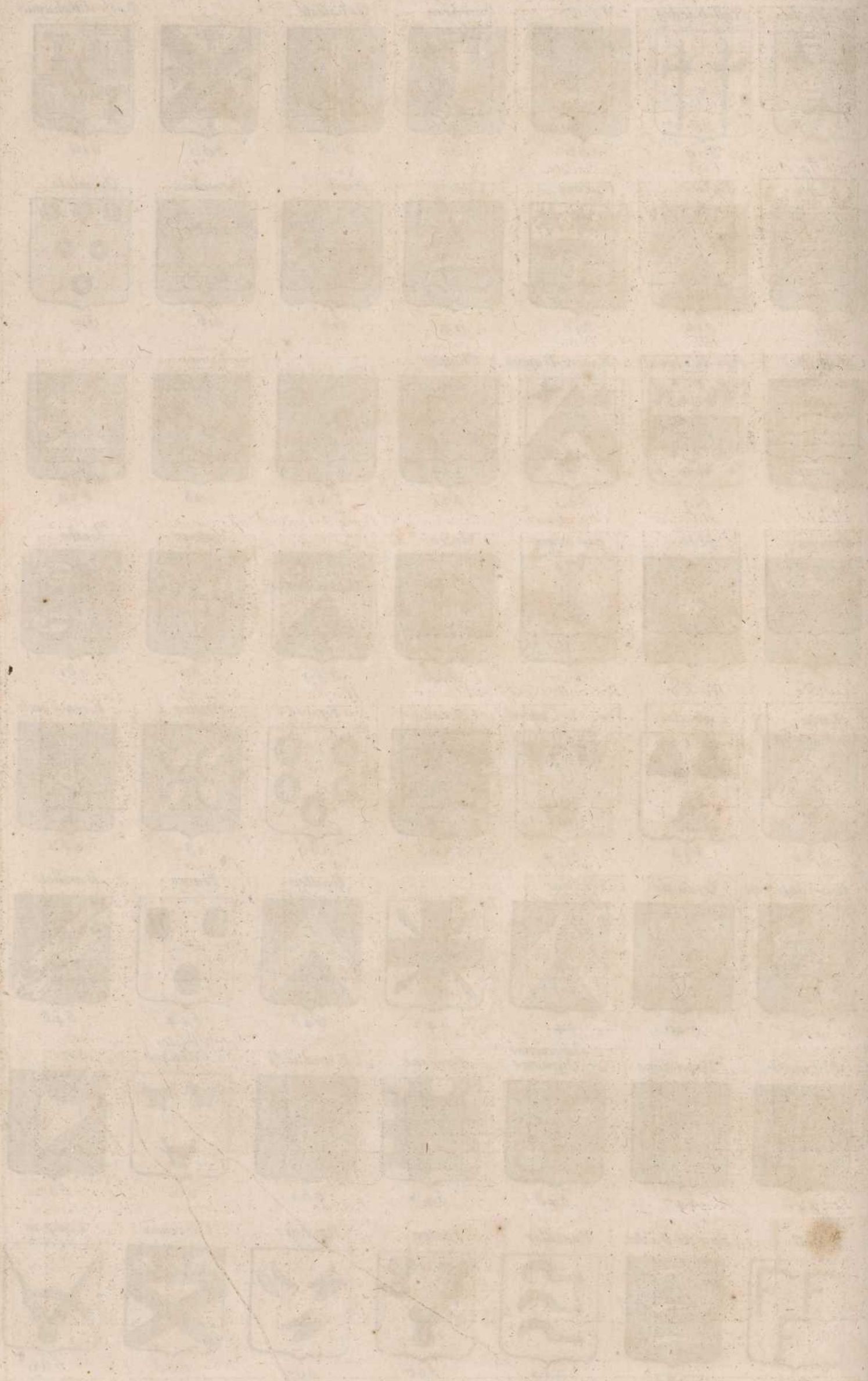
<i>Lambel</i>	<i>Montagne</i>	<i>Rocher en Mer</i>	<i>Olivier</i>	<i>Chesne</i>	<i>Pin</i>	<i>Rameau D'olivier</i>
						
392	393	394	395	396	397	398
<i>Epines</i>	<i>Crequier</i>	<i>Batons Roueux</i>	<i>Troncs</i>	<i>Feuilles de houx</i>	<i>de Lauriers</i>	<i>Trefles</i>
						
399	400	401	402	403	404	405
<i>Quinte Feuilles</i>	<i>Tierce Feuilles</i>	<i>Palmes</i>	<i>Fleur de Lis</i>	<i>Ilu Pied Nourri</i>	<i>Semé</i>	<i>Lys de Jardin</i>
						
406	407	408	409	410	411	412
<i>Lys</i>	<i>Roses</i>	<i>Feuille</i>	<i>Souci</i>	<i>Oeillets</i>	<i>Tulippe</i>	<i>Ancolies</i>
						
413	414	415	416	417	418	419
<i>Pensées</i>	<i>Quatre Feuilles</i>	<i>Pommes</i>	<i>de Pin</i>	<i>Poires</i>	<i>Grenades</i>	<i>Fraises</i>
						
420	421	422	423	424	425	426
<i>Coquerelles ou Noisettes</i>	<i>Concombres</i>	<i>Chou</i>	<i>Fevres</i>	<i>Champignons</i>	<i>Cep de Vigne</i>	<i>Raisins</i>
						
427	428	429	430	431	432	433
<i>Epis de Bled</i>	<i>Ananas</i>	<i>Melons</i>	<i>Enfans</i>	<i>Homme</i>	<i>Cavalier</i>	<i>Femme</i>
						
434	435	436	437	438	439	440
<i>T. de Femmes</i>	<i>T. de Maure</i>	<i>T. d'Argus</i>	<i>yeux</i>	<i>Dextrochere</i>	<i>Foi</i>	<i>Armée</i>
						
441	442	443	444	445	446	447




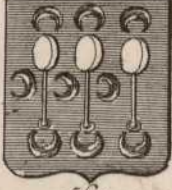


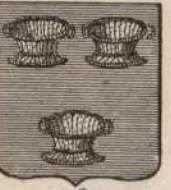






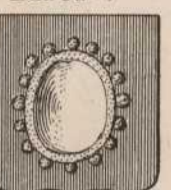
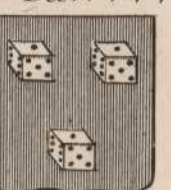






























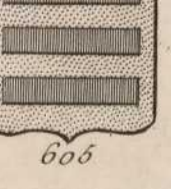









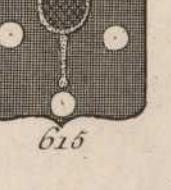
Al Herolden

<i>Mains</i>  448	<i>Jambe</i>  449	<i>3. Jambes</i>  450	<i>Testes de Morts</i>  451	<i>Costes</i>  452	<i>Os de Jambes</i>  453	<i>Coeurs</i>  454
 455	<i>Gerbe</i>  456	<i>Houzeaux</i>  457	<i>Chapeaux</i>  458	<i>Bonnets a l'Antique</i>  459	<i>Manches, Maltaillés</i>  460	<i>Chemise</i>  461
<i>Chateaux</i>  462	<i>Tour Somme</i>  463	<i>Tour</i>  464	<i>Pont</i>  465	<i>Maison Essore</i>  466	<i>Chapelle</i>  467	<i>Piramide</i>  468
<i>Portail</i>  469	<i>3 Tours</i>  470	<i>Colonne</i>  471	<i>Ville</i>  472	<i>Muraille</i>  473	<i>Maconné</i>  474	<i>Tranche Maconné</i>  475
<i>Pignone</i>  476	<i>Fasce Crenelee</i>  477	<i>Pals Ondes</i>  478	<i>Bande Engoule</i>  479	<i>Bretessée</i>  480	<i>Contre Bretessée</i>  481	<i>Calices</i>  482
<i>Coupes</i>  483	<i>Crosse</i>  484	<i>Mitre</i>  485	<i>Encensoirs</i>  486	<i>Chandelier</i>  487	<i>Manipule</i>  488	<i>Gonfanon</i>  489
<i>Livre</i>  490	<i>Chapelet</i>  491	<i>Cloche</i>  492	<i>Epees</i>  493	 494	 495	<i>Badelaires</i>  496
<i>Haches</i>  497	<i>Haches d'Armes</i>  498	<i>Dars</i>  499	<i>Piques</i>  500	<i>Fer de Piques</i>  501	<i>Lances</i>  502	<i>Flesches</i>  503

<i>Fers de Fleches</i>  504	<i>Hallebardes</i>  505	<i>Massue</i>  506	<i>Cuirasse</i>  507	<i>Arbaleste</i>  508	 509	<i>Roes d'Echiquier</i>  510
<i>Couples de Chien</i>  511	<i>Etriers</i>  512	<i>Eprons</i>  513	<i>Canon</i>  514	<i>Fusil</i>  515	<i>Fermeaux</i>  516	<i>Annelets</i>  517
<i>Morailles</i>  518	<i>Fers de Cheval</i>  519	<i>Chausse-Trappes</i>  520	<i>Chaines</i>  521	 522	<i>Roues</i>  523	 524
<i>Heaumes</i>  525	<i>Mat</i>  526	<i>Vaisseaux</i>  527	<i>Ancre</i>  528	 529	<i>Violons</i>  530	<i>Luths</i>  531
<i>Harpes</i>  532	<i>Grenades</i>  533	<i>Cors de Chasse</i>  534	<i>Couronnes</i>  535	<i>d'Epines</i>  536	<i>Otelles</i>  537	<i>Escarboucle</i>  538
<i>Diamant en</i>  539	<i>Triangle</i>  540	<i>Clous</i>  541	 542	<i>Anilles</i>  543	<i>Tonnes</i>  544	<i>Barillets</i>  545
<i>Balances</i>  546	<i>Bourbons</i>  547	<i>Gibecieres et Oignons</i>  548	<i>Brosses</i>  549	<i>Etendards</i>  550	<i>Chaises à l'Antique</i>  551	<i>Soc</i>  552
<i>Faulx</i>  553	<i>Fers de Faulx</i>  554	<i>Faucilles</i>  555	<i>Forces</i>  556	<i>Doulours</i>  557	<i>Carreaux</i>  558	<i>Compas</i>  559



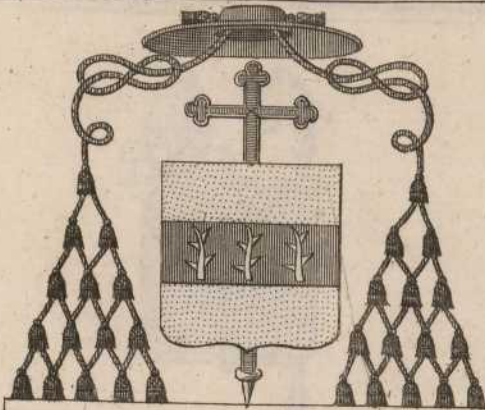
HERALDIC

<i>Chaudières.</i>  560	<i>Poëles.</i>  561	<i>Marmites.</i>  562	<i>Pots . . . a.</i>  563	<i>Fleurs.</i>  564	<i>Corbeilles.</i>  565	<i>Râteaux</i>  566
<i>Porte Harnois.</i>  567	<i>Clefs</i>  568	<i>Mauillets.</i>  569	<i>Marteaux.</i>  570	<i>Marses.</i>  571	<i>Miroir.</i>  572	<i>Dés</i>  573
<i>Echecs.</i>  574	<i>Pêles.</i>  575	<i>Peigne.</i>  576	<i>Couteaux.</i>  577	<i>Hie.</i>  578	<i>Reseau.</i>  579	<i>Triangle</i>  580
<i>Clesche</i>  581	<i>Anges.</i>  582	<i>Cherubins.</i>  583	<i>Sauvage.</i>  584	<i>Buste de Vieillard.</i>  585	<i>Chameau.</i>  586	<i>Lion Marine.</i>  587
<i>Castors.</i>  588	<i>Boutoir.</i>  589	<i>Rencontre D'âne.</i>  590	<i>Beliers Militaire.</i>  591	<i>Harpie.</i>  592	<i>Oiseaux de Paradis.</i>  593	<i>Chauve Souris.</i>  594
<i>Pies.</i>  595	<i>Paons.</i>  596	<i>Ruche.</i>  597	<i>Butor.</i>  598	<i>Javelot.</i>  599	<i>Broyes.</i>  600	<i>Grelots.</i>  601
<i>Tente.</i>  602	<i>Arrets de Lance.</i>  603	<i>Echelle.</i>  604	<i>Hameide.</i>  605	<i>Diapré.</i>  606	<i>Pannelles.</i>  607	<i>Pampre.</i>  608
<i>Redorte.</i>  609	<i>Navette.</i>  610	<i>Fuseaux.</i>  611	<i>Crancelin.</i>  612	<i>Balons.</i>  613	<i>Cadrans.</i>  614	<i>Raquette Balles.</i>  615

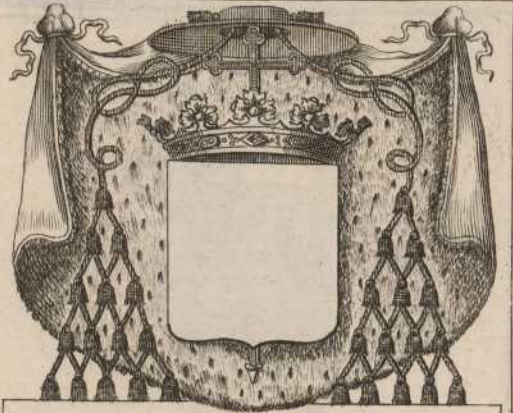




Le Pape.



Cardinal.



Cardinal Duc et Pair.



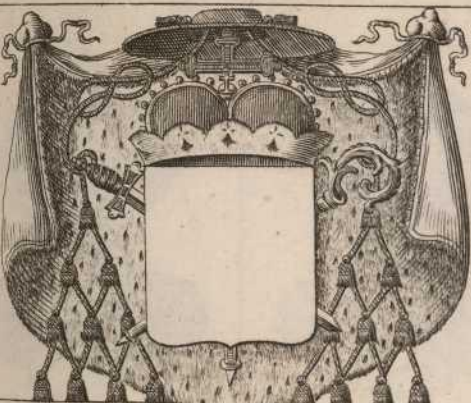
Cardinal à l'Ordre.



Archevesque.



Archevesque Primat.



Archevesque Prince de l'Empire.



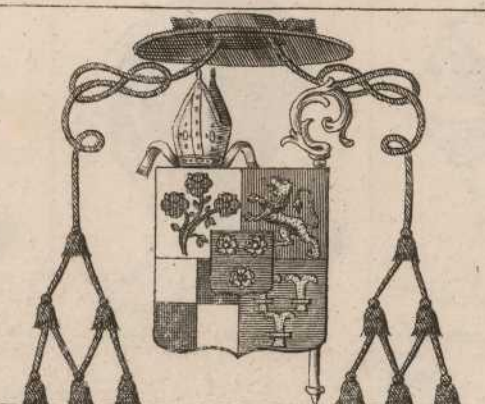
Archevesque Duc de Rheims.



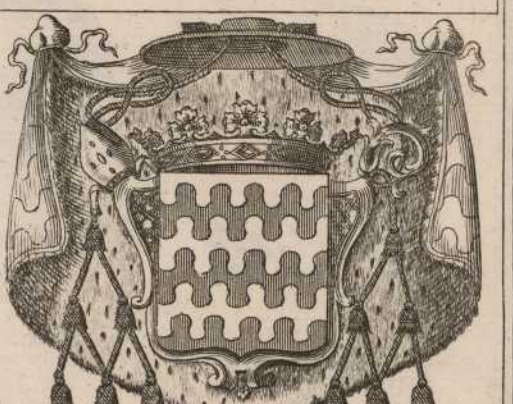
Grand de France.



Archevesque à l'Ordre.



Evesque.



Evesque Duc et Pair.



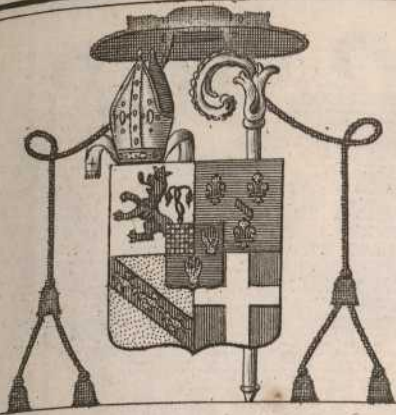
Evesque Comte et Pair.



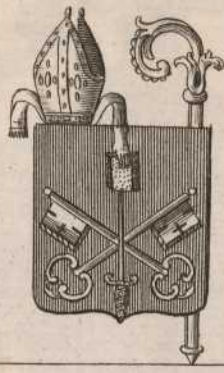
Evesque à l'Ordre.



Evesque Prince.



Abbé Prothonotaire .



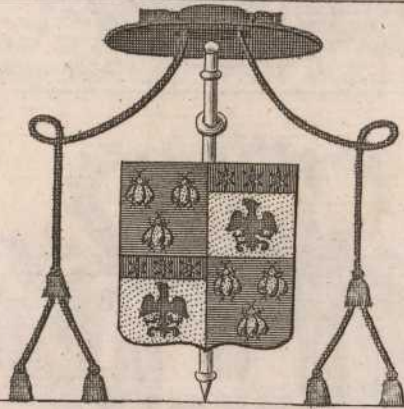
Abbaye Séculière .



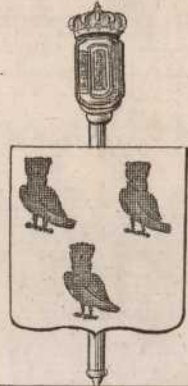
Abbaye Régulière .



Abbesse de S^t Antoine .



Prieur et Prothonotaire .



Grand Chantre .



1
Roy et Empereur



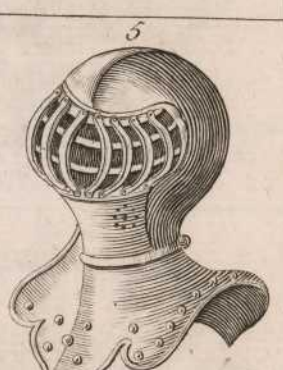
2
Duc et Prince



3
Marquis .



4
Comte et Vicomte



5
Baron .



6
Gentil-homme de la Cham.



7
Gentilhomme de trois Races



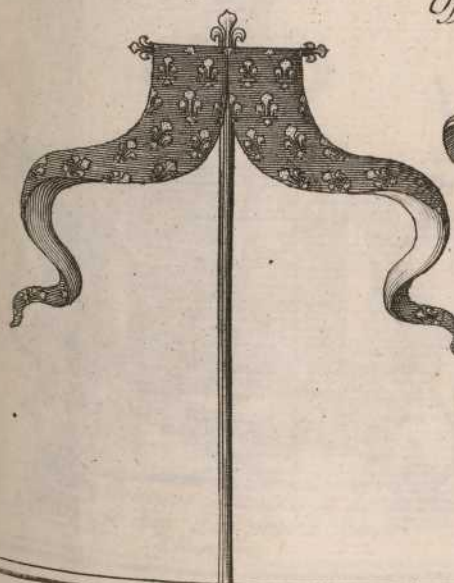
8
Nouveau Annoblí .



9
Navale .



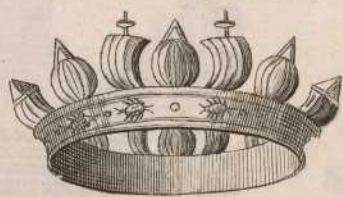
10
Pallissade .



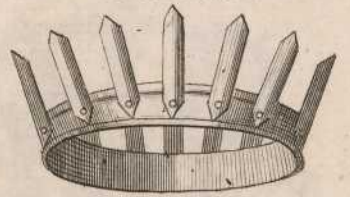
Oriflame



Officier de Guerre .



Muralle .



Cinque .

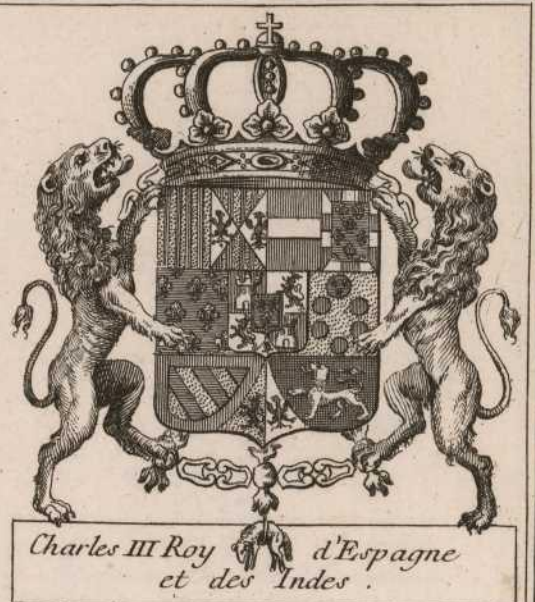




Francis I Empereur et G.^d Duc de Toscane.



Louis XV le bien Aimé Roy de France et de Navarre.



Charles III Roy d'Espagne et des Indes.



Ferdinand IV. Infant d'Espagne Roy de Naples et 2 Siciles.



Joseph de Braganca Roy de Portugal.



Frederic Auguste III Roy de Pologne Electeur de Saxe.



Charles Emmanuel III Roy de Sardaigne et Duc de Savoye.



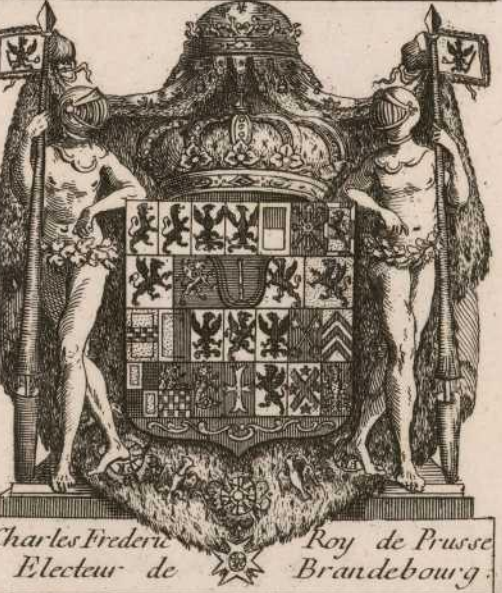
Frederic V Roy de Danemarck et de Norvege.



Adolphe Frederic de Holstein-Eutin Roy de Suede.



Georges Auguste II de Brunswick Roy d'Angleterre Electeur d'Hanovre.

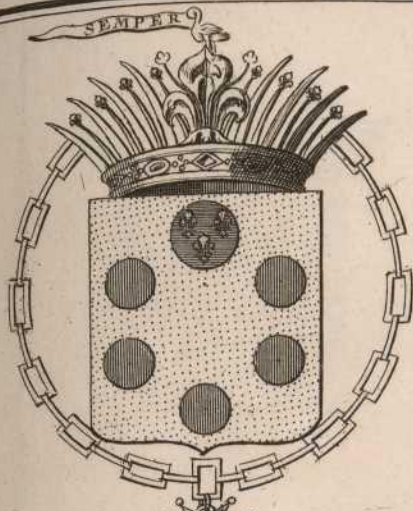


Charles Frederic Roy de Prusse Electeur de Brandebourg.



Elisabeth Petrovna Imperatrice de toutes les Russies.

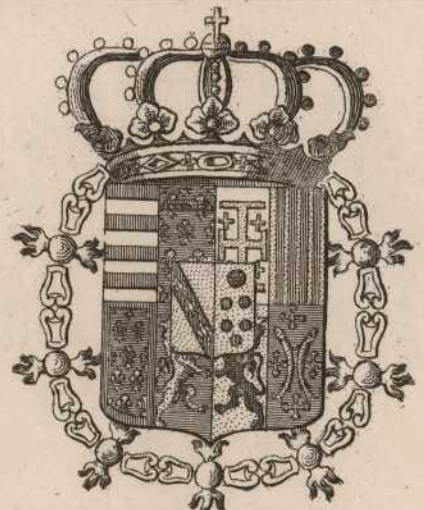
Art Heraldique.



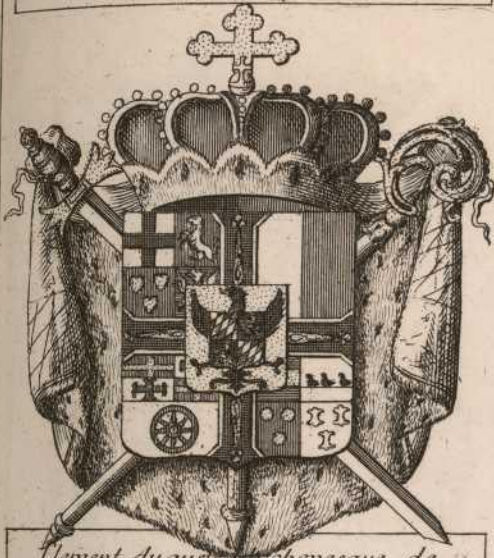
Francois I de Grand Duc de Toscane .



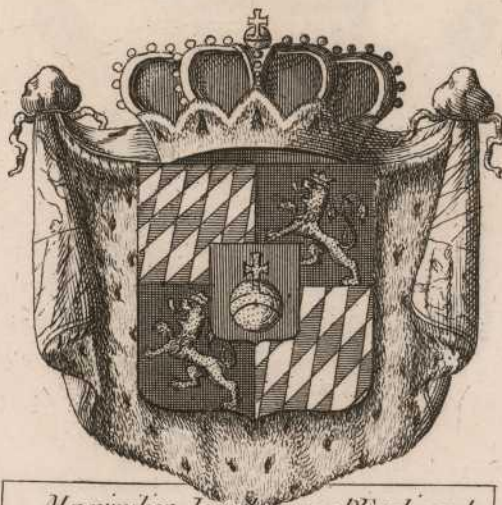
Roy Abyssin ou d'Ethiopie .



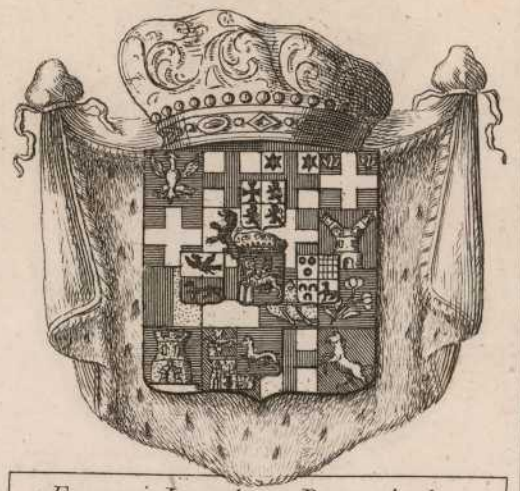
Joseph Benoit Auguste Archiduc Fils de l'Empereur .



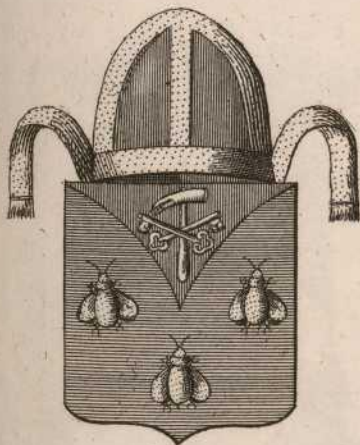
Clement Auguste Archevesque de Cologne Prince et Electeur Ecclesiastique .



Maximilien Joseph Leopold Ferdinand Duc de Baviere Prince Electeur Laic .



Francois Loredano Doge de la Serenissime Republique de Venise .



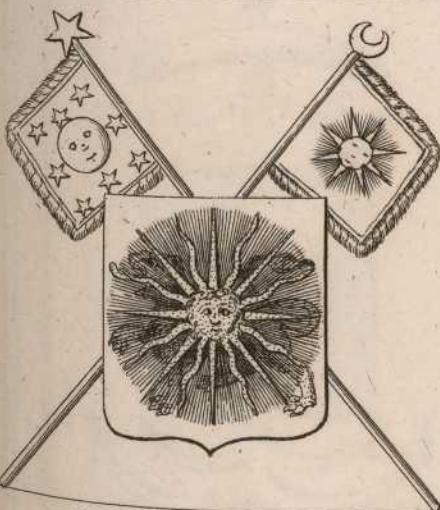
Barberin Prefet de Rome .



YON - TECHIM Empereur de la Chine .



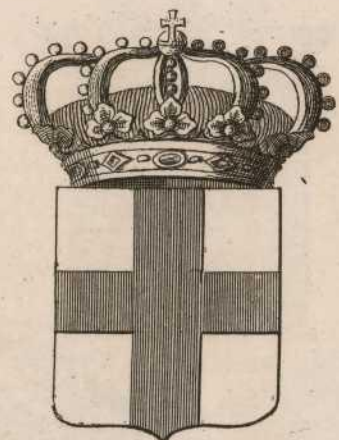
Mustapha Grand Sultan .



Schah Myr'sa Roy de Perse



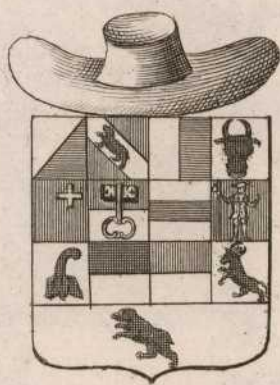
Quane Empereur du Japon



Republique de Genes, Mathieu Franzone Doge de la Republiq. de Genes .



la Republique de Geneve .



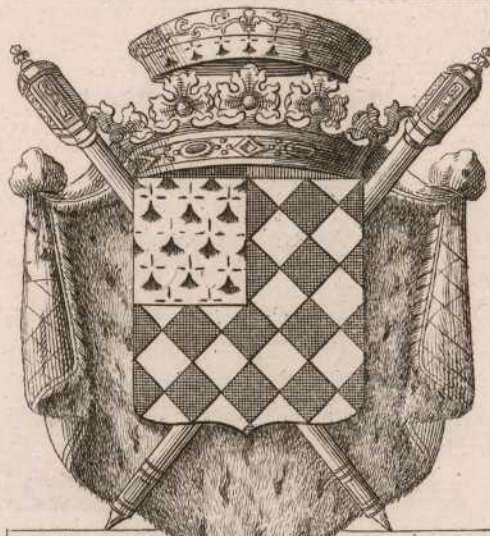
la Republique des Suisses .



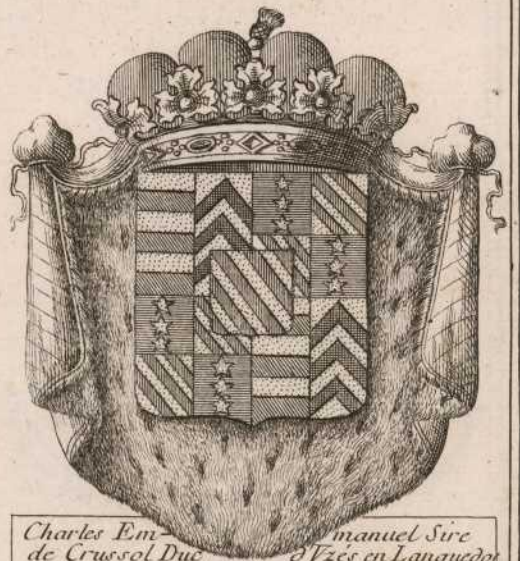
1^{er} Prince du Sang
Louis Philippe d'Orleans Duc
d'Orleans .



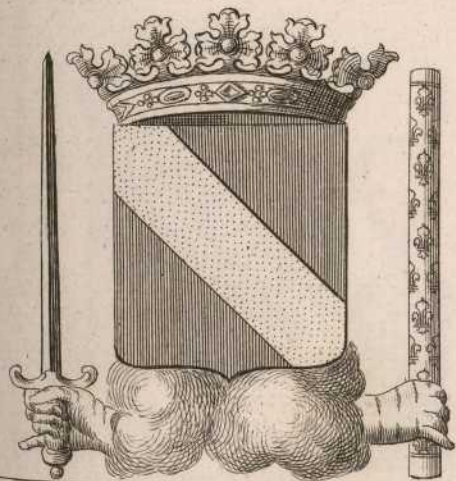
Francois Bonne de Lesdiguières
Cometable, Cette Charge fut Supprimée
Par Lettres de Louis XIII en Janvier 1627



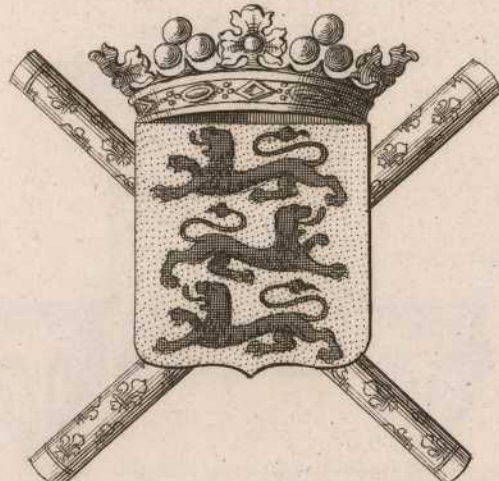
Guillaume de Lamignon
Chancelier de France le 9 Decembre,
1750



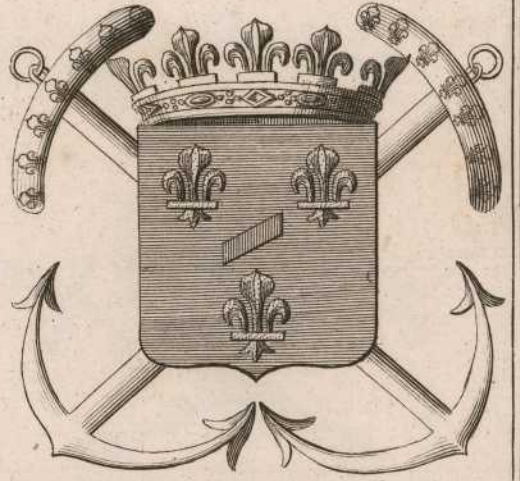
Charles Emmanuel Sire
de Crussol Duc d'Orleans
1^{er} Pair hereditaire de France .



Adrien Maurice de Noailles
Doyen des Marechaux de France .



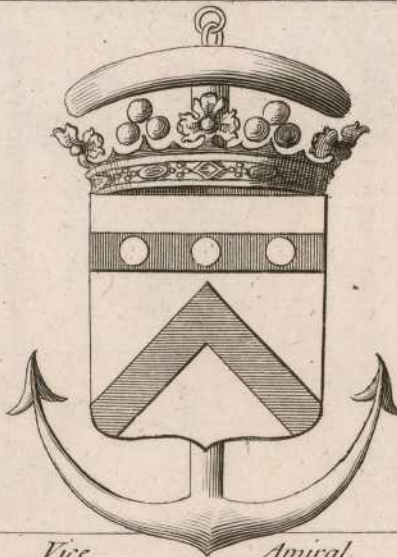
Claude Guillaume Testu Marquis
de Balincourt Marechal de France



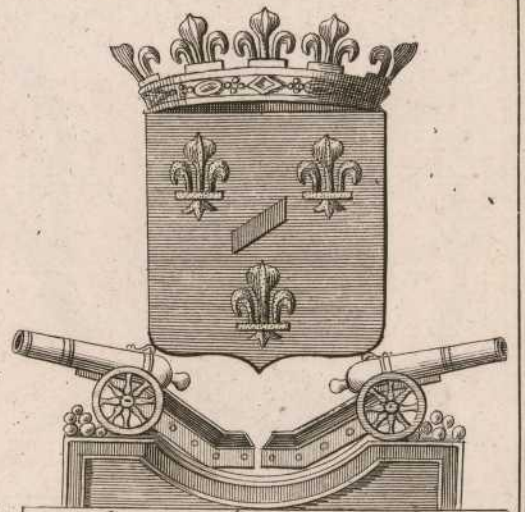
Amiral de France
Louis Jean Marie Duc de Penthièvre .



J. Philippe d'Orleans Grand Prieur
de France General des Galeres,
Cette Charge a été Supprimée.

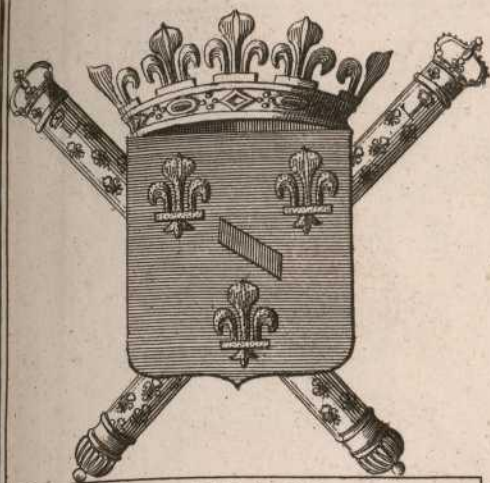


Vice Amiral
M^r de Barailh .



Grand Maître d'Artillerie
Louis Auguste de Bourbon P^{er} d'Ombres
Supprimée en Octobre 1755 .

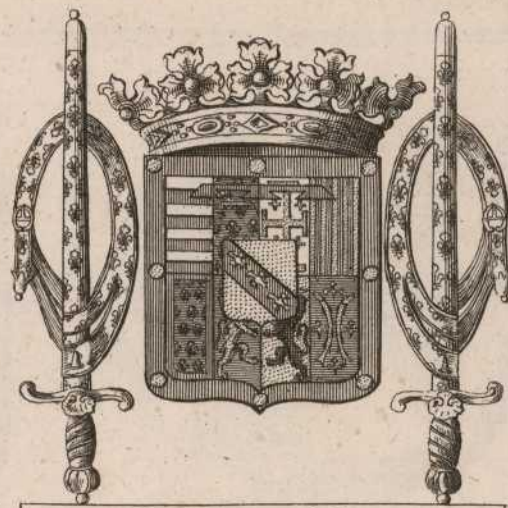
Art Heraldique.



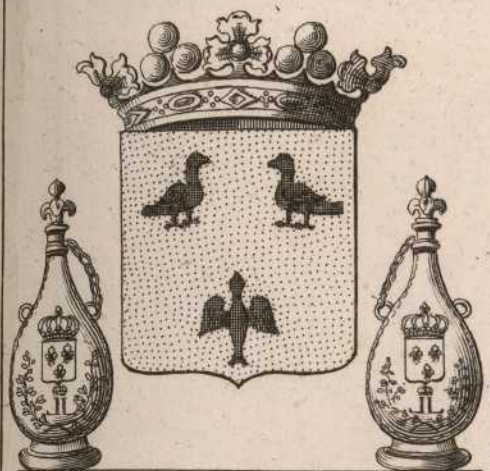
Grand Maître de France
Louis Joseph de Bourbon Prince du Sang
né et légitime Prince de Condé.



Grand Chambellan
Charles Godefroy Delatour d'Auvergne Duc
de Bouillon le Prince de Turenne
en survivance



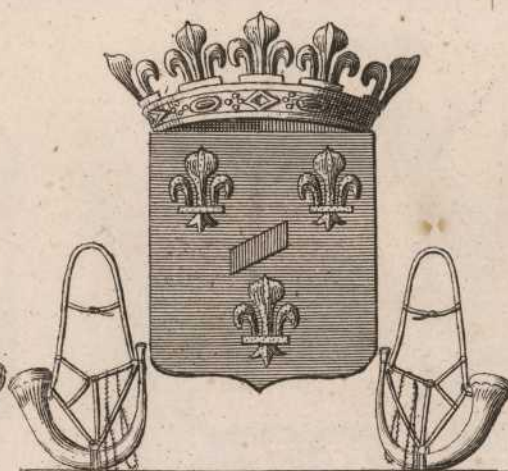
Grand Écuyer de France
Louis Charles De Lorraine Comte de
Brionne.



Grand Bottelier-Echanson
André de Guyon de
Suppincee.



Grand Pannefier
Jean Paul Timoleon de Cosse
Duc de Brissac.



Grand Veneur
Louis Jean Marie de Bourbon
Duc de Penthièvre.



Grand Fauconnier
Louis Cesar de la Baume le Blanc
Duc de la Vallière.



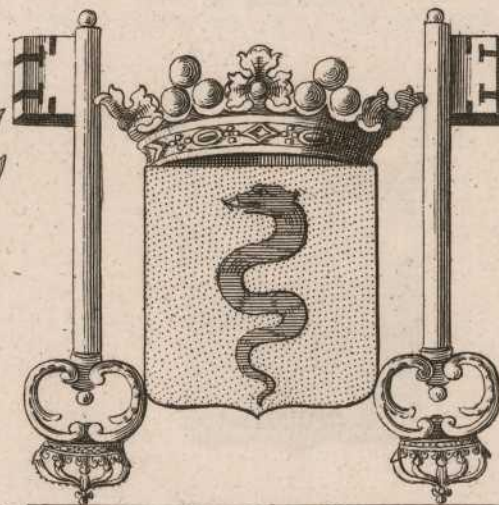
Grand Louveter
le Marquis de Flamarens
le Comte de Flamarens en Survivance.



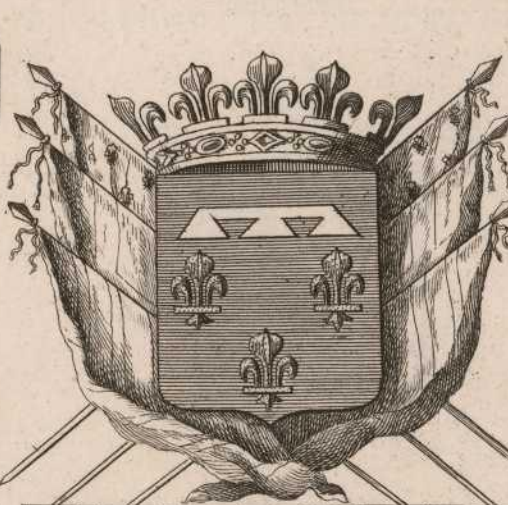
Grand Marechal de Logis
Louis Michel Chamillart
Comte de la Sûte.



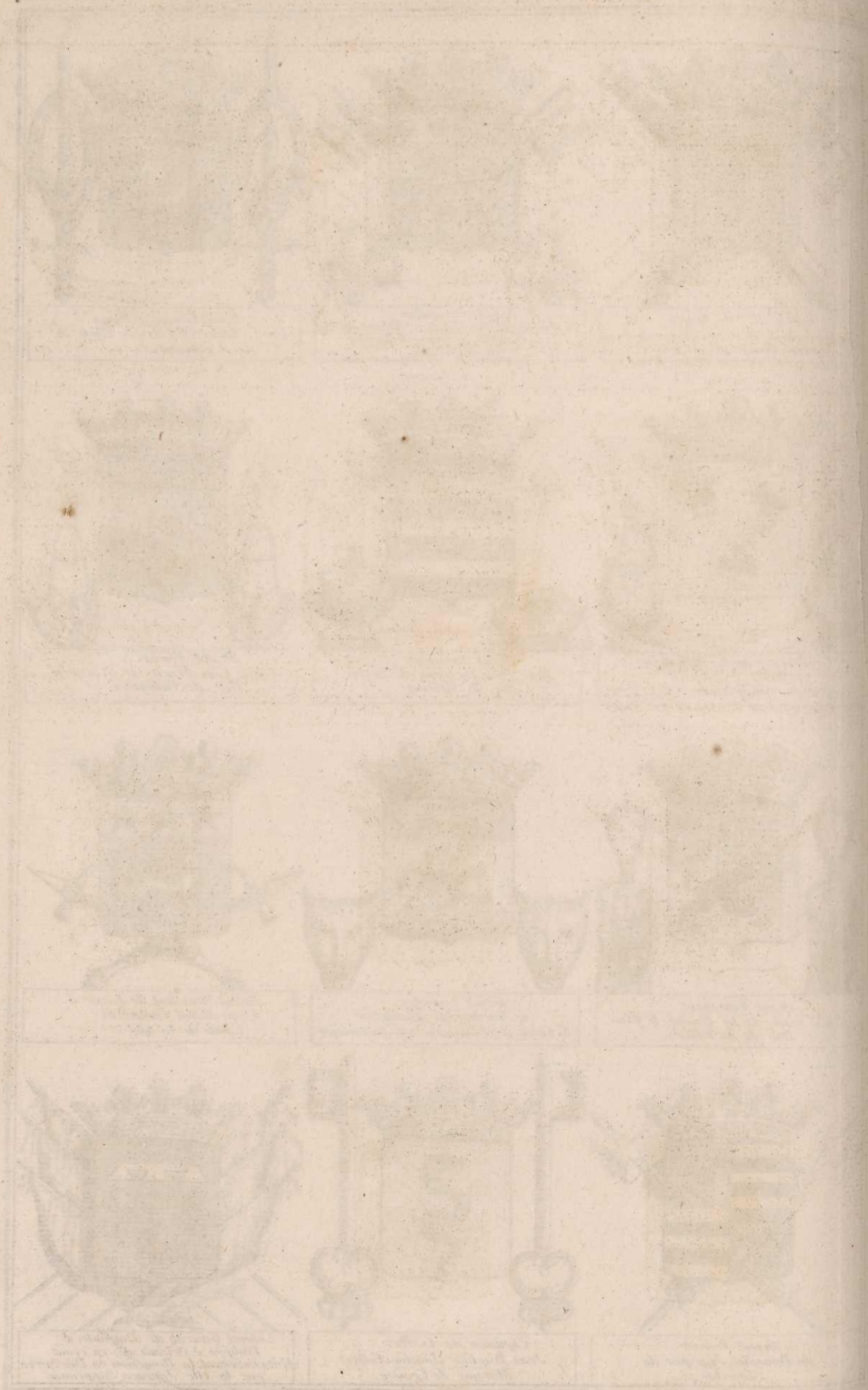
Grand Prevost
du Bouschet Marquis de
Sourches.



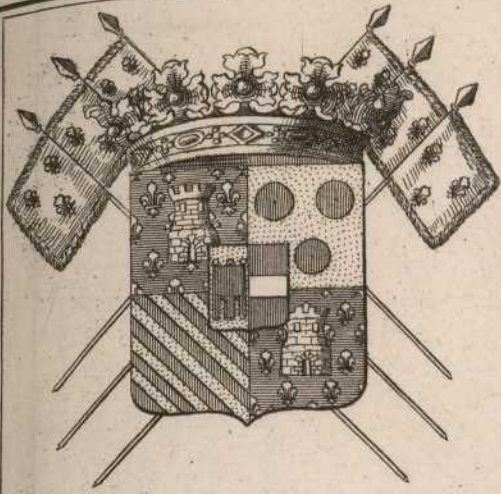
Capitaine de la Porte
Jean Baptiste Joachim Colbert
Marquis de Croissy.



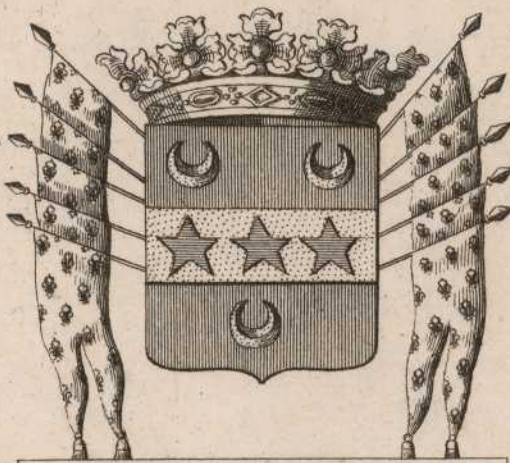
Colonel General de L'infanterie
Philippe d'Orleans qui en remit
Volontairement la Demission en Dec^r 1730
par la elle demeure Supprimee.



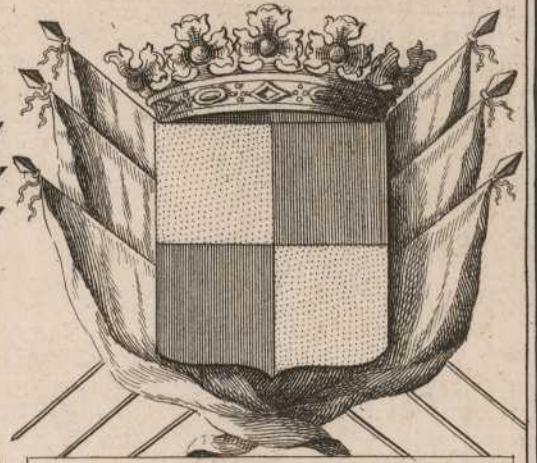
WATERMARK



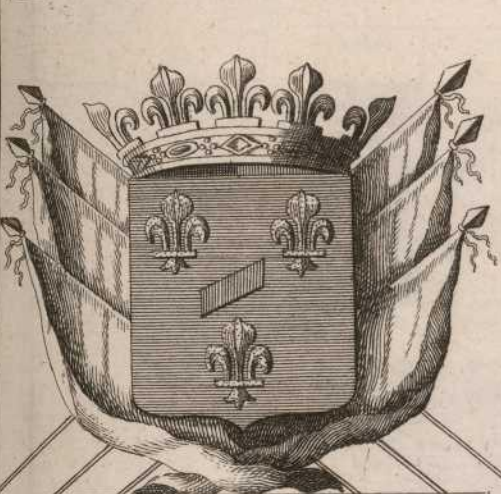
Colonel General de la Cavalerie
Godefrroi Charles Henry Prince
de Turenne .



Colonel General des Dragons
Francois de Franquetot Duc
de Coigny .



Colonel General des Gardes Francoises
Louis Antoine Gontaut .



Colonel General des Suisses et Grissons
Louis Charles Bourbon Comte d'Eu .



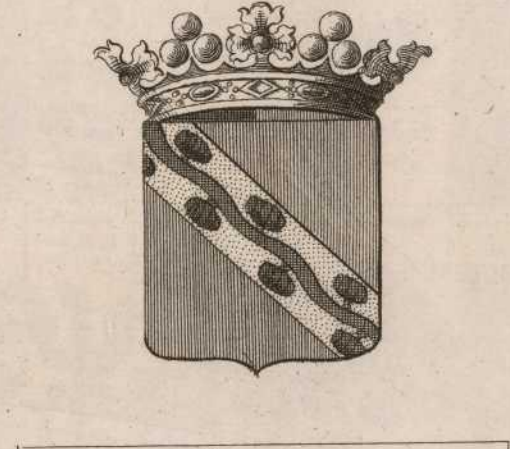
Premier du Parlement
Mathieu Francois Mote .



President
Augustin Maupeou .



Prevost de Paris
M. de Segur



Marquis
Louis Philogene Brutart Marquis
de Puyfieux .



Comte
Francois Bulkeley Comte
de Bulkeley



Baron
de Zur-lauben .

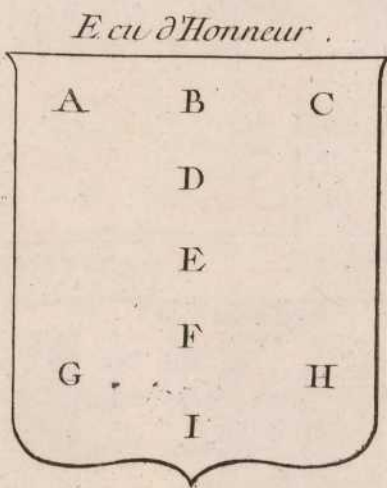
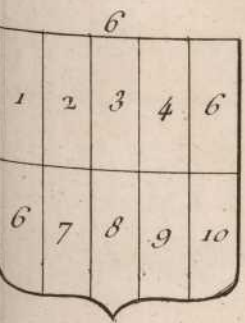
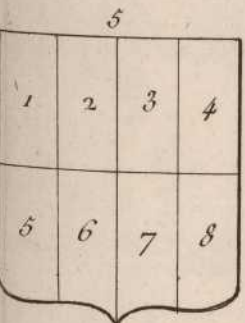
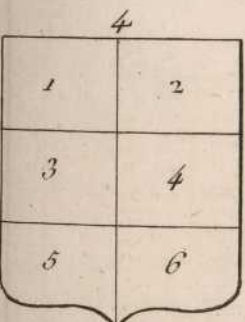
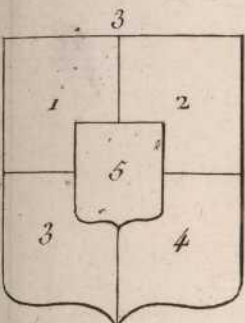
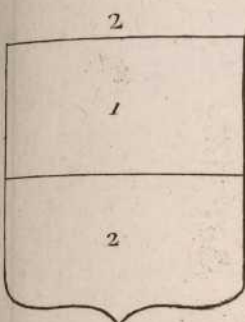
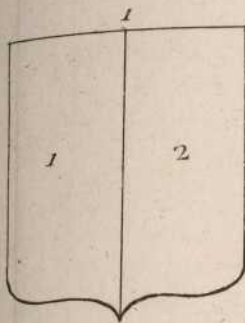


Vidame
Marie Joseph d'Albert d'Ailly
Vidame d'Amiens .



Vicomte
Arnault-Cesar Louis Vicomte
de Chouseul .

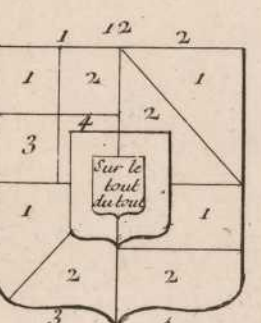
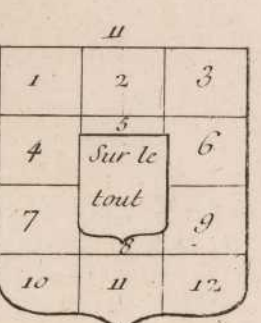
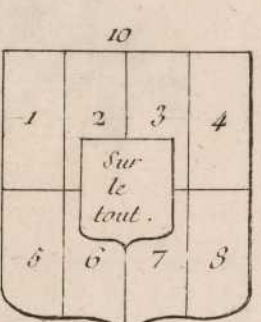
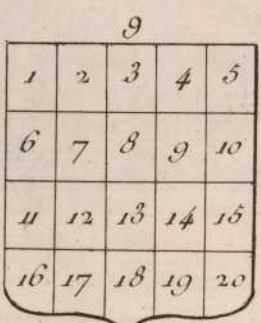
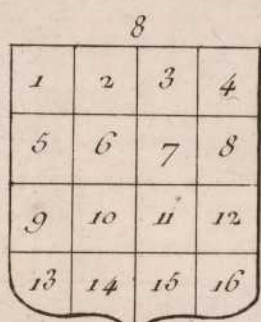
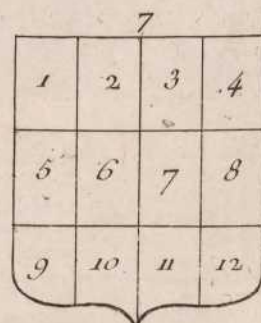




PENNON DE 32 QUARTIERS

Castille 1	Leon 2	Aragon 3	Naples 4	Sicile 5	Navarre 6	Grenade 7	Toledo 8
Valence 9	Galice 10	Asturie 11	Majorque 12	Seville 13	Sardaigne 14	Cordone 15	Murcie 16
Jaen 17	Gibraltar 18	Canarie 19	Inde 20	Amerique 21	Milan 22	Brabant 23	Gueldres 24
Lumbourg 25	Luxembourg 26	Anvers 27	de Barcelonne 28	Flandres 29	Namur 30	Hainault 31	Biscaye 32

Malines Moline



LES QUATRIEME AYEULS ET AYEULES PATERNELS

Genealogical chart for paternal fourth grandparents, showing 16 individuals with their names and dates of birth and death. The chart uses a tree structure with coats of arms for each individual.

LES QUATRIEME AYEULS ET AYEULES MATERNELS

Genealogical chart for maternal fourth grandparents, showing 16 individuals with their names and dates of birth and death. The chart uses a tree structure with coats of arms for each individual.

LES TRISAYEULS ET TRISAYEULES PATERNELS

Genealogical chart for paternal third grandparents, showing 8 individuals with their names and dates of birth and death. The chart uses a tree structure with coats of arms for each individual.

LES TRISAYEULS ET TRISAYEULES MATERNELS

Genealogical chart for maternal third grandparents, showing 8 individuals with their names and dates of birth and death. The chart uses a tree structure with coats of arms for each individual.

LES BISAYEULS ET BISAYEULES PATERNELS

Genealogical chart for paternal second grandparents, showing 4 individuals with their names and dates of birth and death. The chart uses a tree structure with coats of arms for each individual.

LES BISAYEULS ET BISAYEULES MATERNELS

Genealogical chart for maternal second grandparents, showing 4 individuals with their names and dates of birth and death. The chart uses a tree structure with coats of arms for each individual.

LES AYEUL ET AYEULE PATERNELS

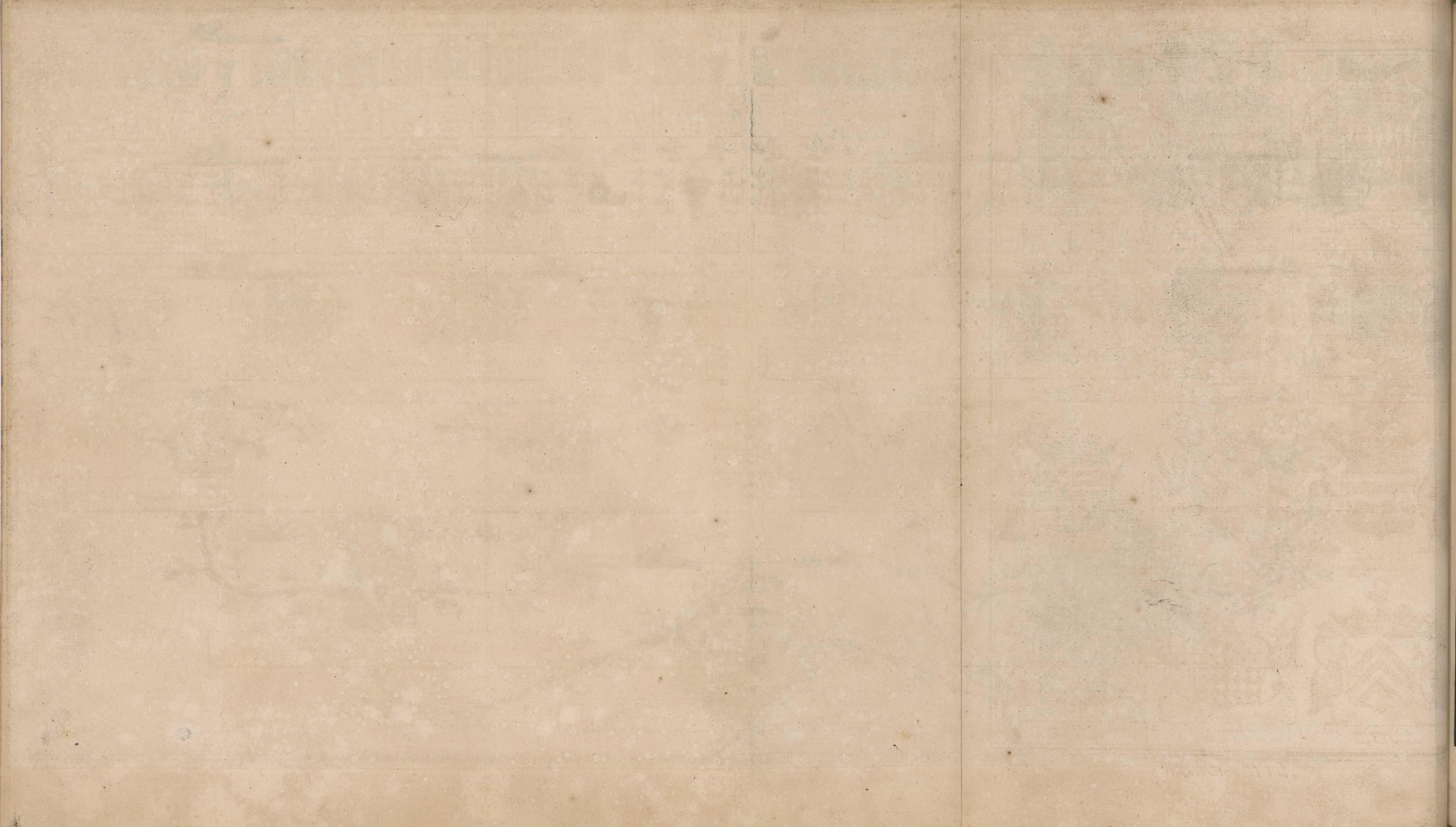
Genealogical chart for paternal grandparents, showing 2 individuals with their names and dates of birth and death. The chart uses a tree structure with coats of arms for each individual.

LES AYEUL ET AYEULE MATERNELS

Genealogical chart for maternal grandparents, showing 2 individuals with their names and dates of birth and death. The chart uses a tree structure with coats of arms for each individual.

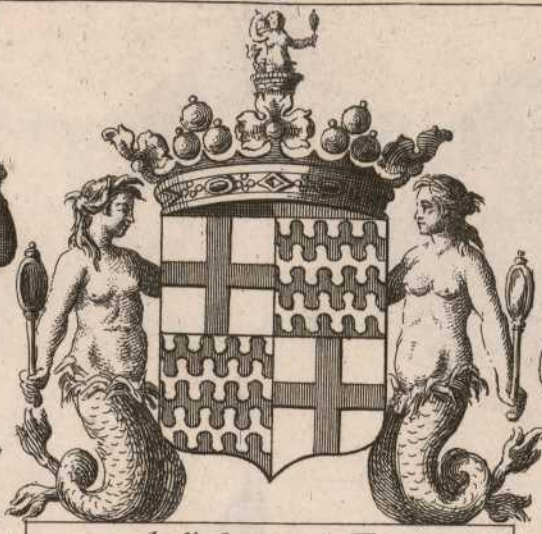
LES XXXII QUARTIERS PATERNELS ET MATERNELS de Monseigneur LOUIS DE FRANCE Dauphin de Viennois

Large genealogical diagram showing the descent from Louis XV to Louis XVI. It features two large coats of arms, one for Louis XV and one for Louis XVI, connected by a tree structure. Text boxes provide names and dates for key figures like Marie Adélaïde de Savoie, Stanislas Leszcinski, and Marie Leszcinski.





Grimaldi Prince de Monaco,
à pour Supports
2 Moines de S^t Augustin.



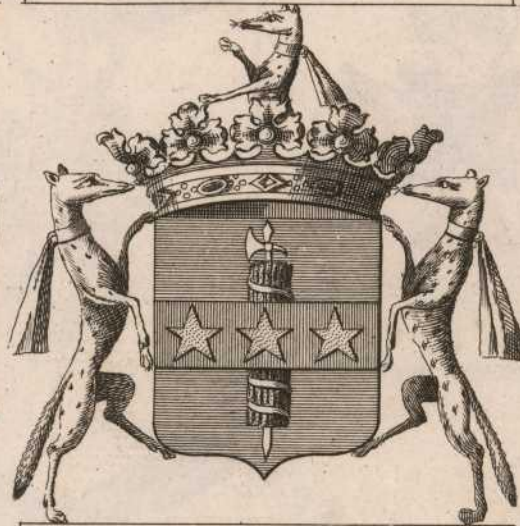
de S^t Georges de Verac,
Supports de Cirenes.



d'Escoubleau de Sourdis,
Supports de Levrettes.



Gelas de Lautrec,
Supports d'Ours Musclés accolés.



Mancini Mazarini,
Supports d'Hermions Colletés et
Mentellés.



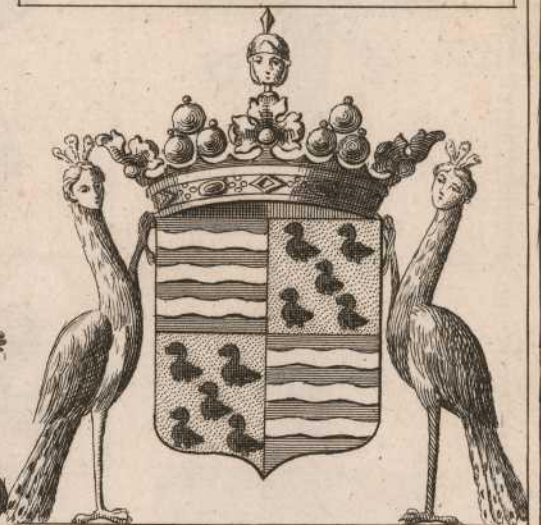
Melun,
Supports de Griffons.



Cosse de Brissac,
Supports d'Aigles Couronnées.



Albret,
Supports de Lions Cosqués Supportant
Chacun une Aigle.



de Grave
Supports de Paons à teste Humaine.



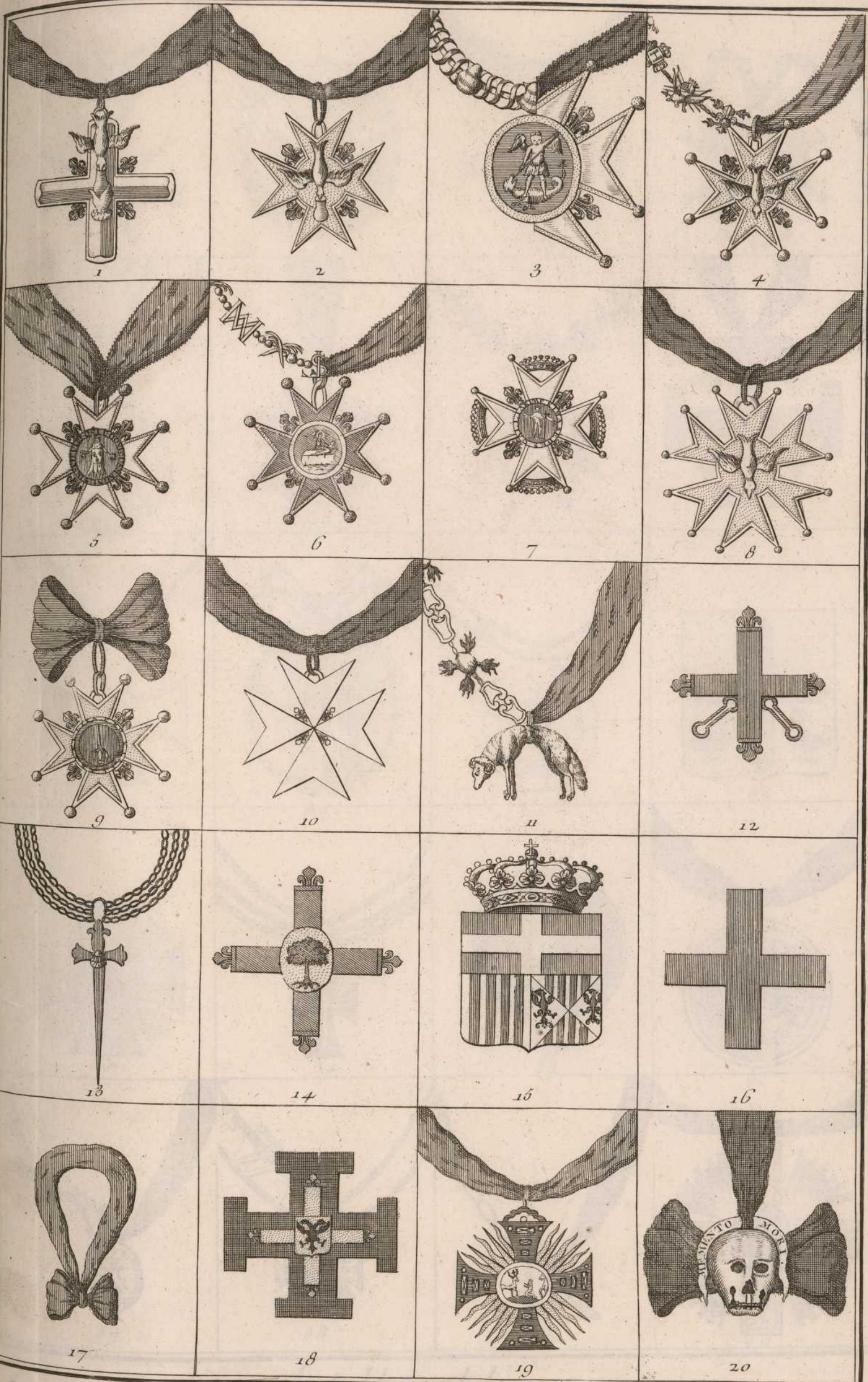
de Bassompierre,
Supports de Cignes.

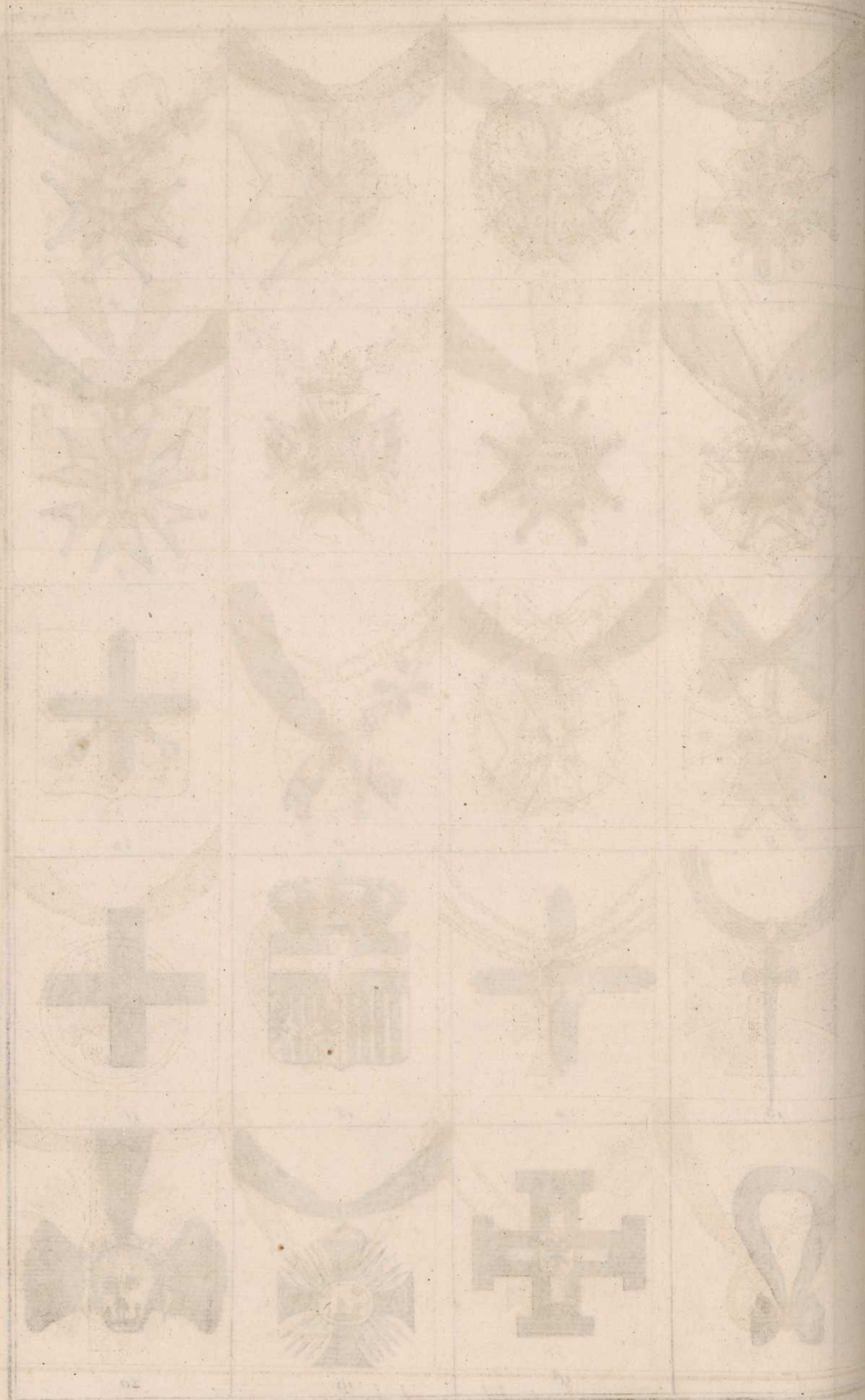


de Lamoignon
Supports de Cerfs Ailés.

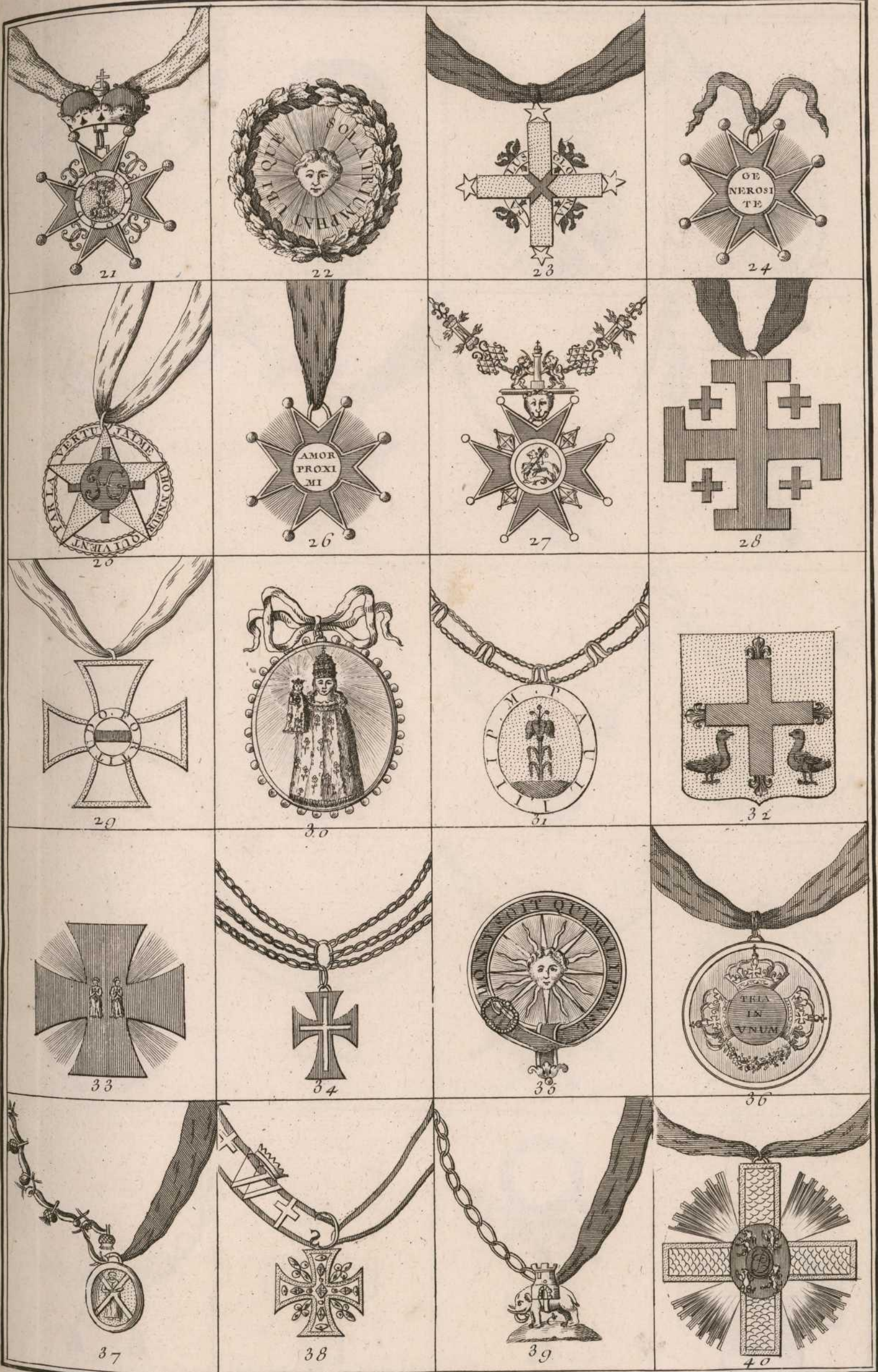


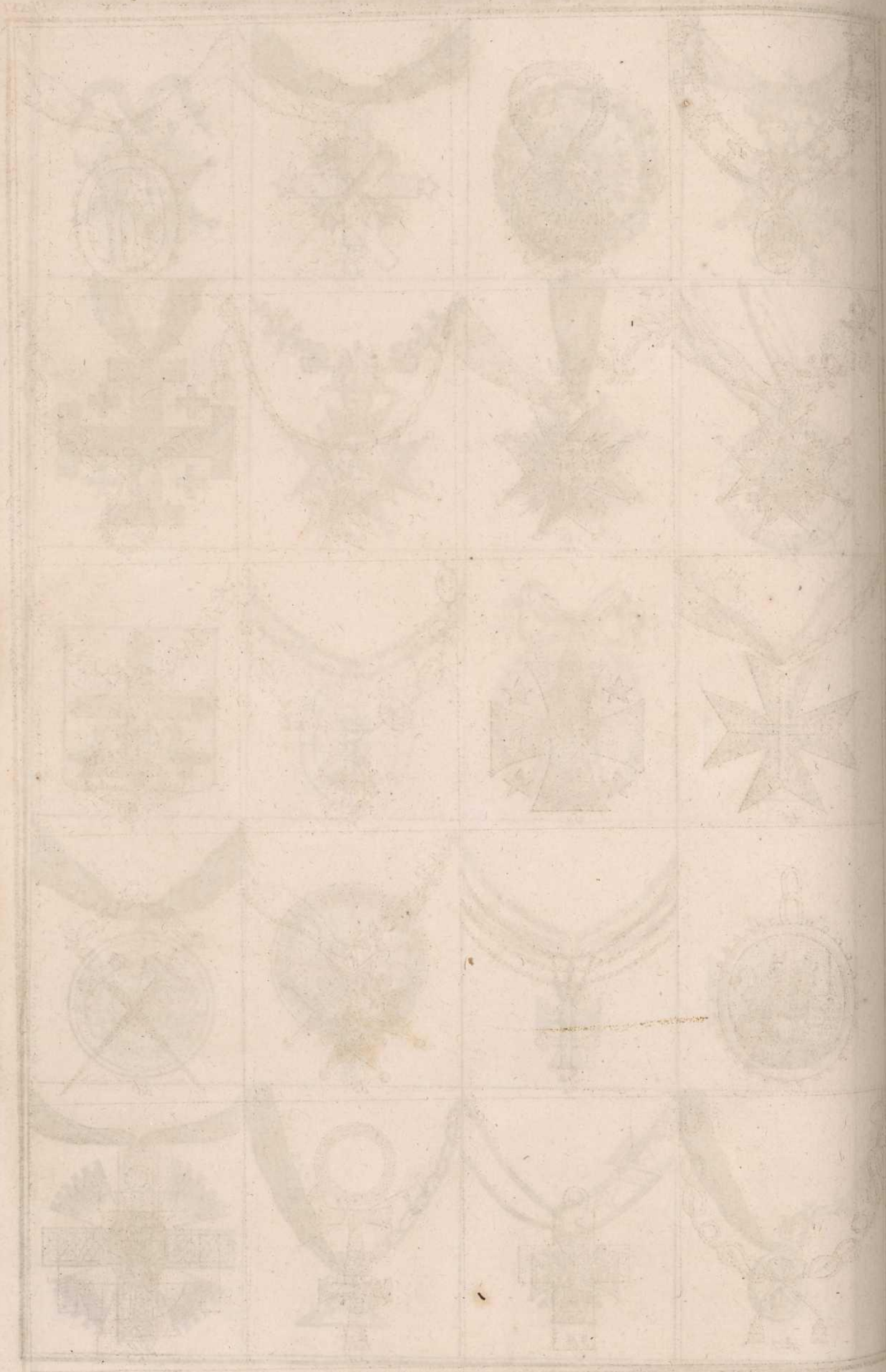
Quatrebarbes,
Supports de Tigres.



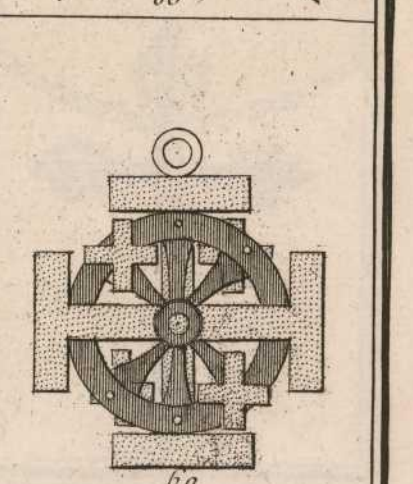
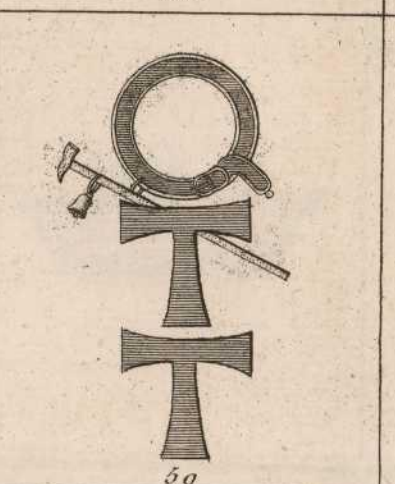
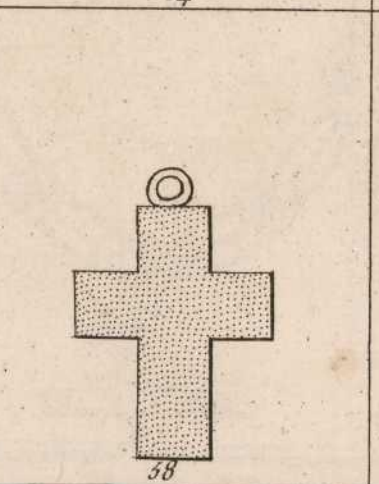
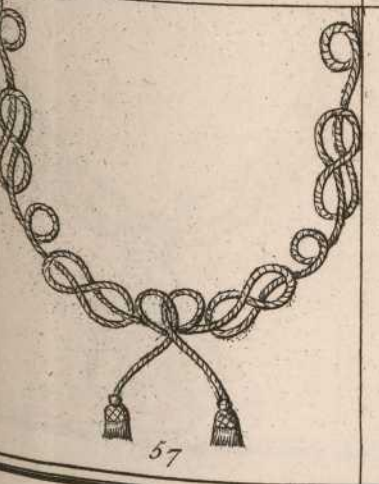
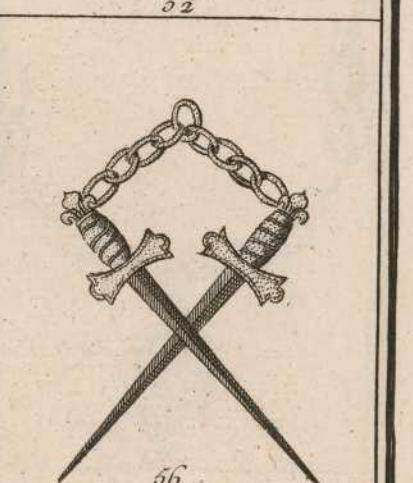
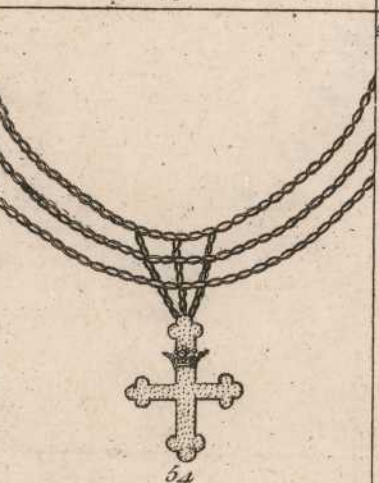
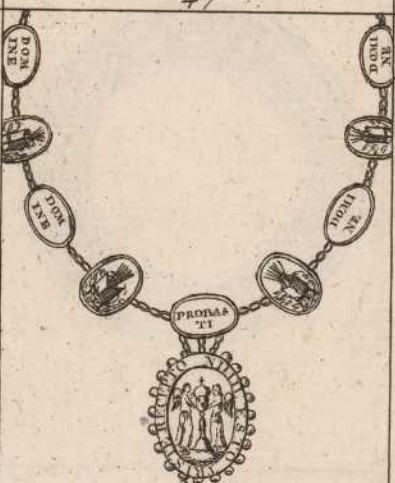
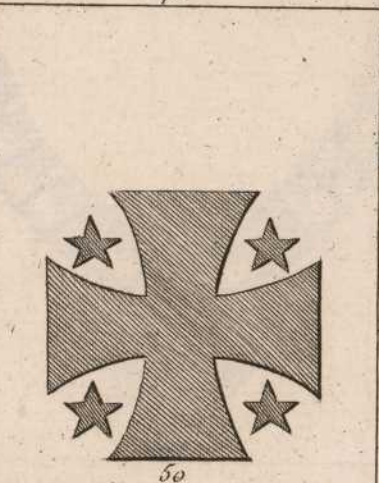
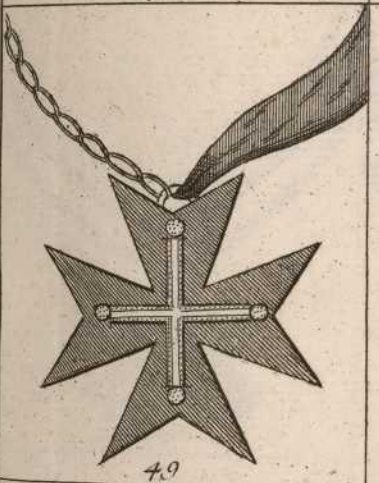


Antikarolinger

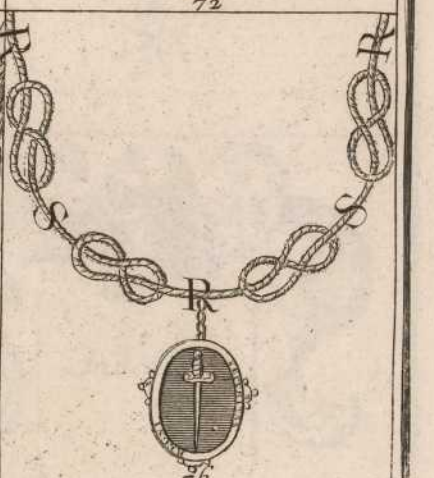
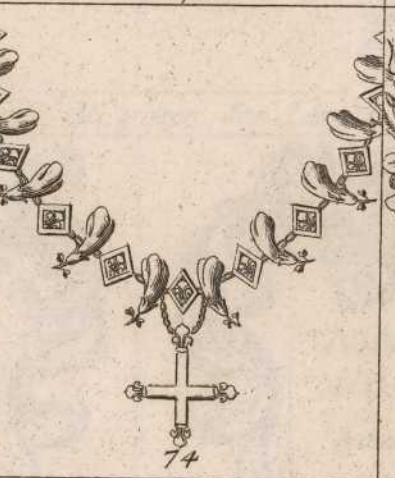
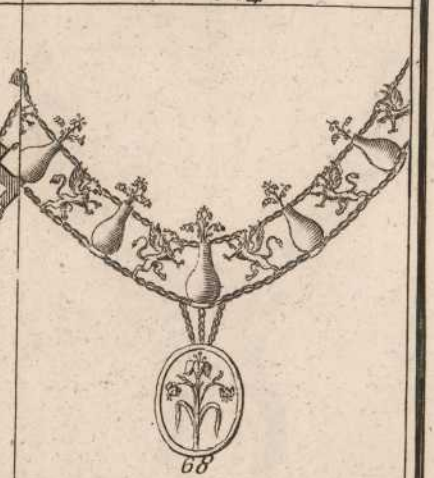
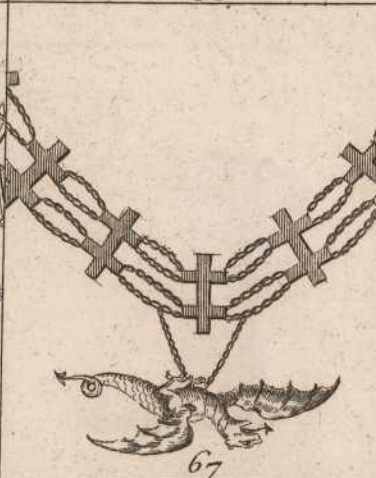
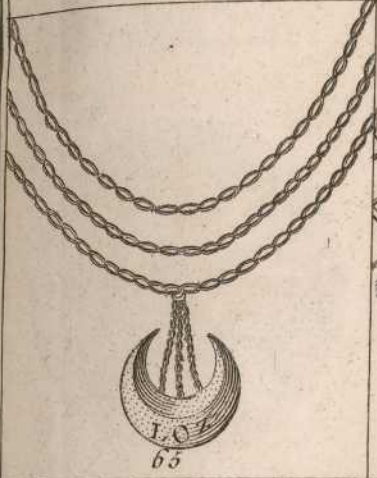


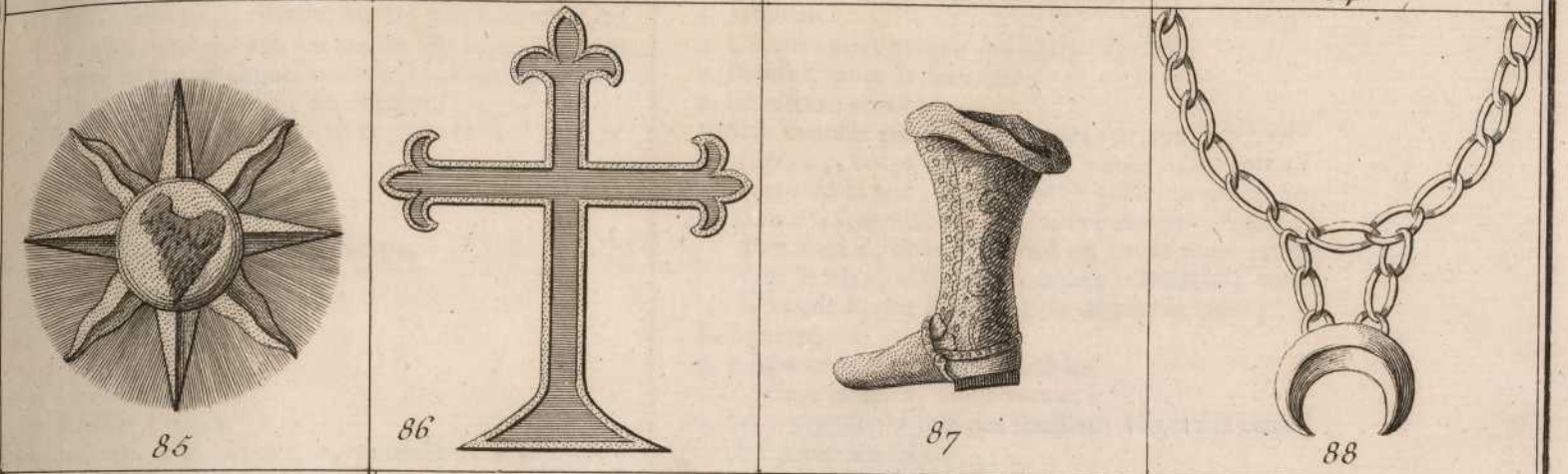
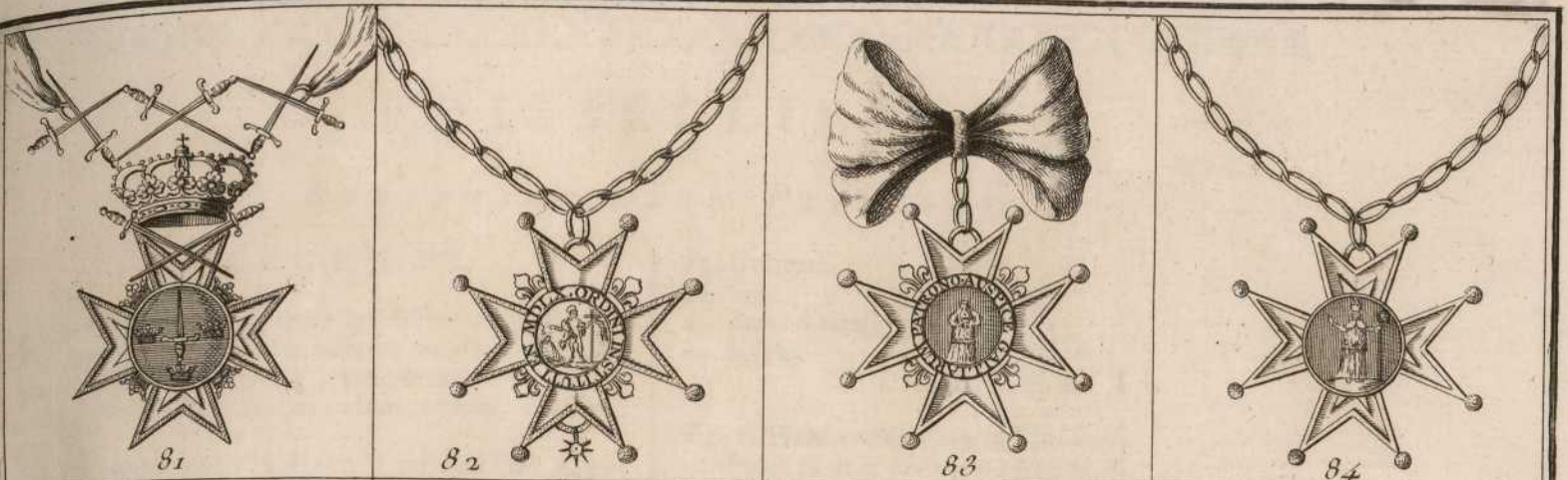


1811





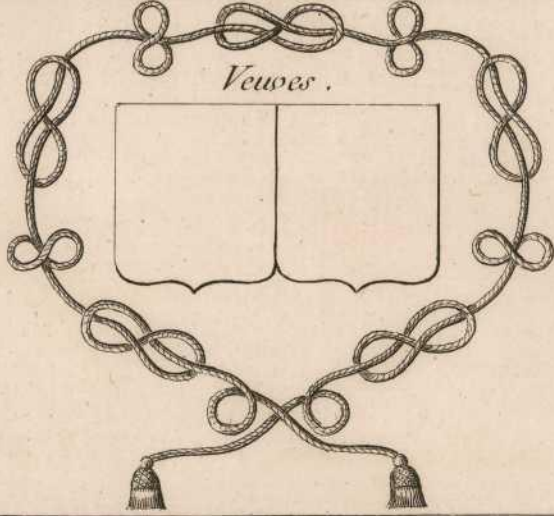


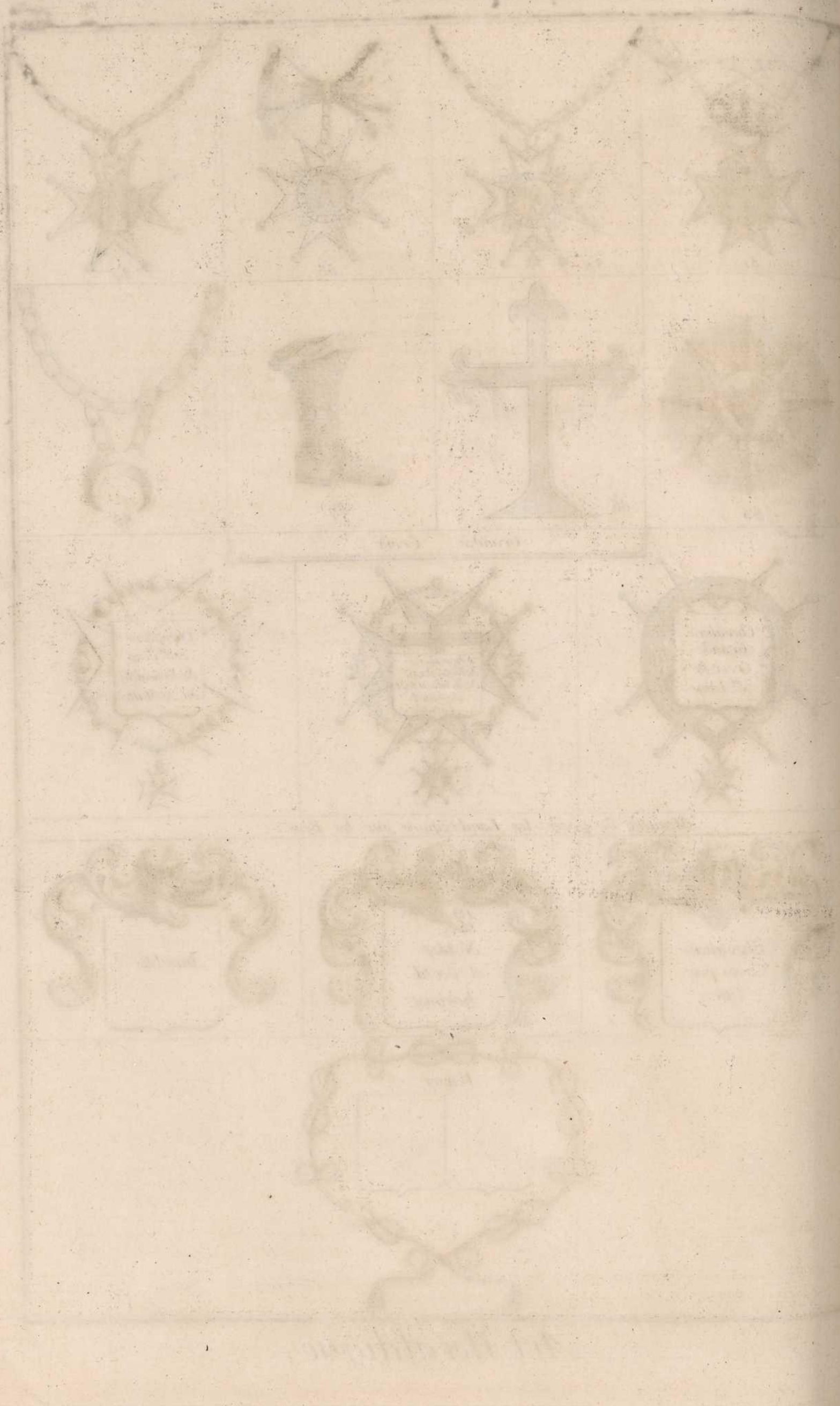


Grandes Croix.



Maniere de poser les Lambrequins sur les Ecus.





BOISELLIER,

CONTENANT DEUX PLANCHES.

PLANCHE I^{re}.

ON voit dans la vignette les différentes sortes de marchandises que ces ouvriers vendent ou fabriquent, comme tambours, tambourins, boisseaux, seaux ferrés, sabots, pelles, tamis, cribles, soufflets, &c.

- Fig. 1. Ouvrier occupé à planer le cul d'un seau. *a*, bilot à planer. *b*, crochet de fer pour courber les éclisses dont on fait les cercles du seau. *c*, morceau de fer sur lequel on rive les cloux des seaux.
2. Ouvrier occupé à faire un soufflet.
 3. Chevalet à planer le merrein pour le seau ferré & les soufflets.
 4. Enclumette.
 5. Plane ronde.
 - 6 & 7. Planes ordinaires & droites.
 8. Serpette.
 9. Serpe ou gros couteau.
 10. Tenon.
 11. Poinçon.
 12. Chasfoir.
 13. Aiguille à tamis.
 14. Jarbiere. *a b*, la lame. *c*, poignée de la jarbiere, qui va & vient librement de *a* en *b*, & de *b* en *a*.
 15. Marteau.
 16. Maillet de buis.
 17. *a*, ciseau à couper le clou à tranchet. *b*, bande de toile. *c*, clou à tranchet.
 18. *b*, repoussoir.
 19. *a*, rivoir.
 20. Vrille.
 21. Bigorne.

22. Compas.
23. Scie.
24. Barre à tamis.
25. Regle.

PLANCHE II.

- Fig. 1. Plane creuse pour le seau ferré.
2. Plane pour le dedans du seau ferré.
 3. Jabloire.
 4. Cisailles pour couper les bandes de toile.
 5. Bâtissoir pour le seau ferré.
 6. Seau ferré achevé.
 7. Scie montée pour découper les rosettes des soufflets. *c c*, corps de la scie. *b*, virole adhérente au corps de la scie, dans laquelle passe le manche de buis *a* qu'on voit au-dessous; ce manche est percé d'un trou *d*, dans lequel est un écrou pour recevoir la vis *e*; c'est en tournant le manche *f* dans la virole *b*, que l'on tend ou détend la lame *g*.
 8. Equerre.
 9. Emporte-pieces pour les cribles.
 10. *a*, pince plate. *b*, pince ronde.
 11. Fer à repasser le cuir des soufflets. On le fait chauffer pour s'en servir.
 12. Forces ou grosse cisaille.
 13. Tenailles.
 14. Soufflet ordinaire.
 15. Soufflet à deux vents.
 16. Mandrin de fer pour les douilles des soufflets.
 17. Colombe.
 18. Villebrequin. *a*, meche à éventail. *b*, meche en queue de cochon.



fig. 4.

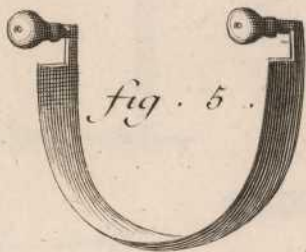


fig. 6.



fig. 9.



fig. 8.



fig. 7.



fig. 11.

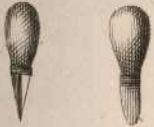


fig. 12.

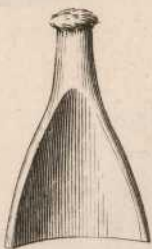


fig. 13.



fig. 14.



a

b

Fig

fig. 18.

19.



fig. 20.



fig. 17.



fig. 16.



fig. 15.

fig. 22.



fig. 23.

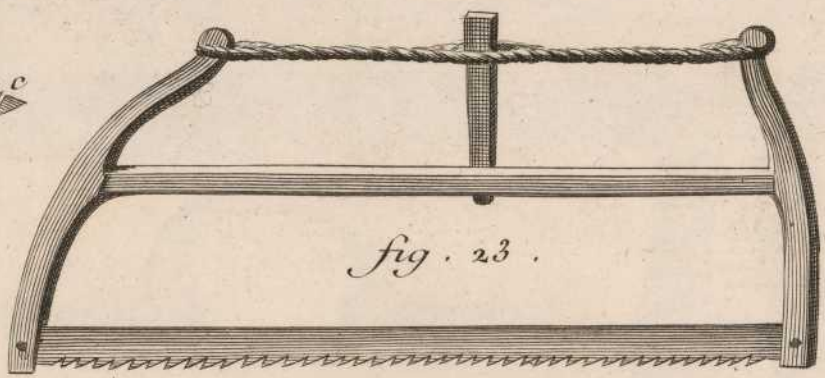
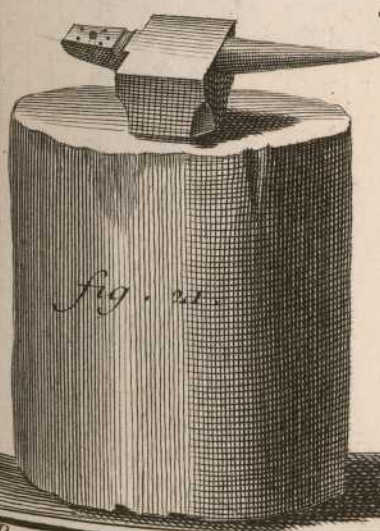


fig. 24.



fig. 25.



Prevost fecit.

Boisselier.

fig. 1.



fig. 4.

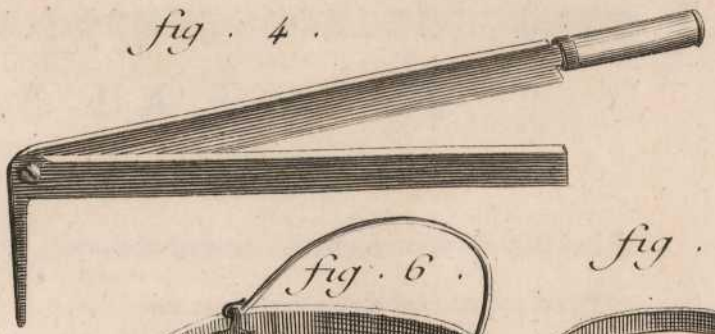


fig. 3.

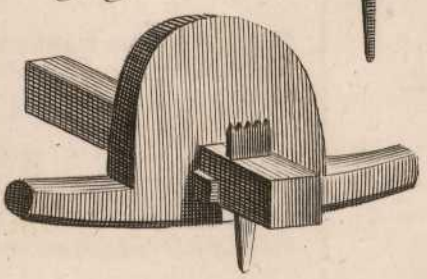


fig. 2.

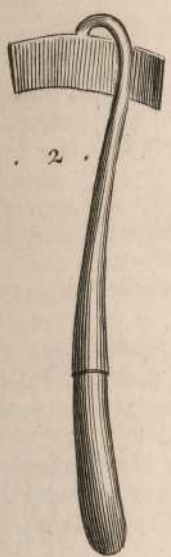


fig. 6.

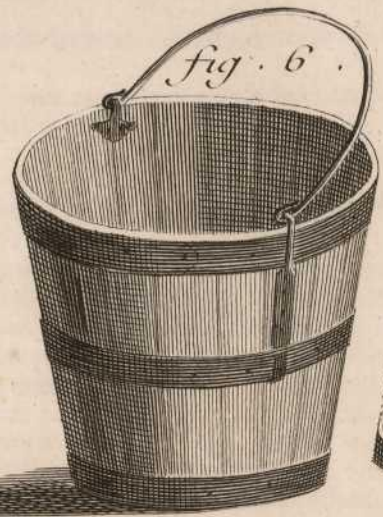


fig. 5.

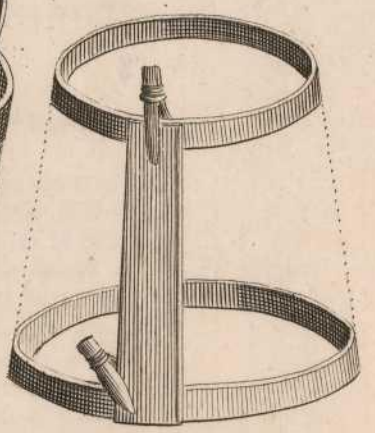


fig. 7.

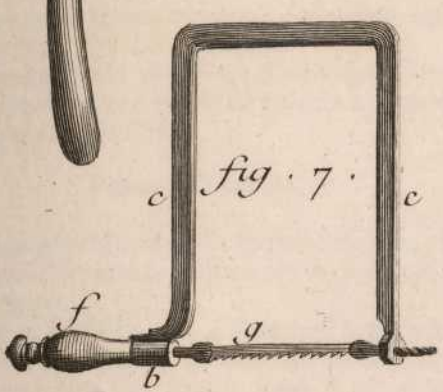


fig. 8.



fig. 9.



fig. 10.

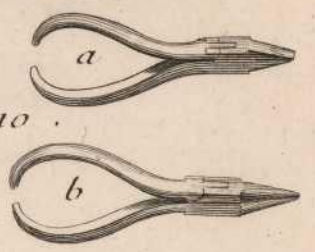


fig. 11.



fig. 13.



fig. 12.

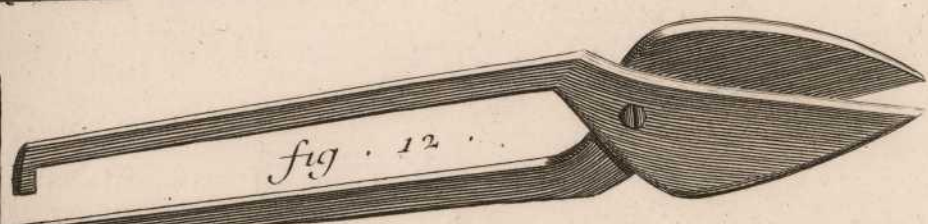


fig. 14.



fig. 15.

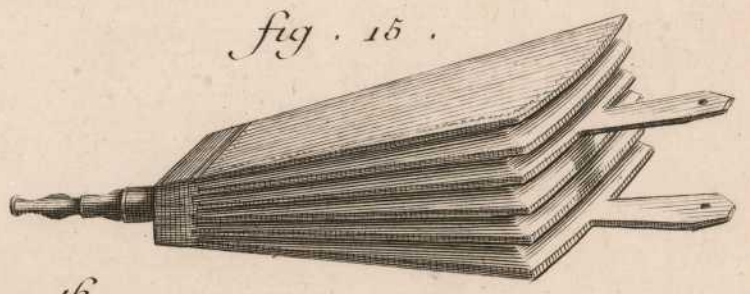


fig. 16.



fig. 17.

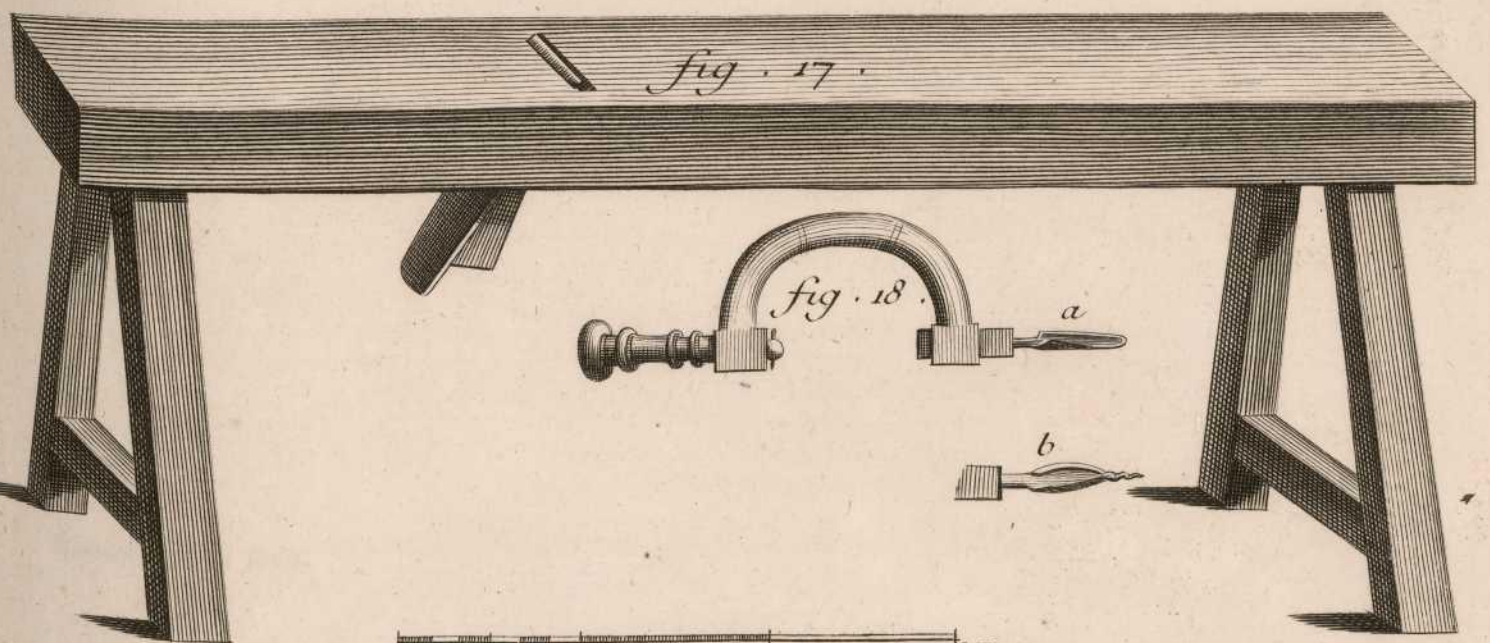
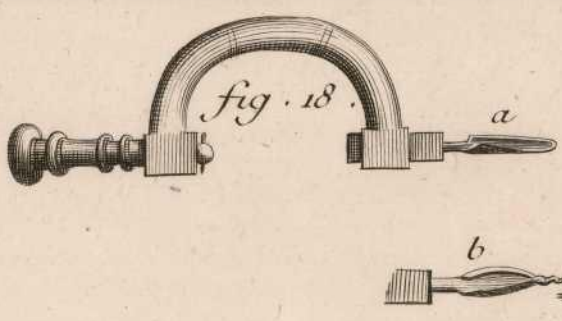
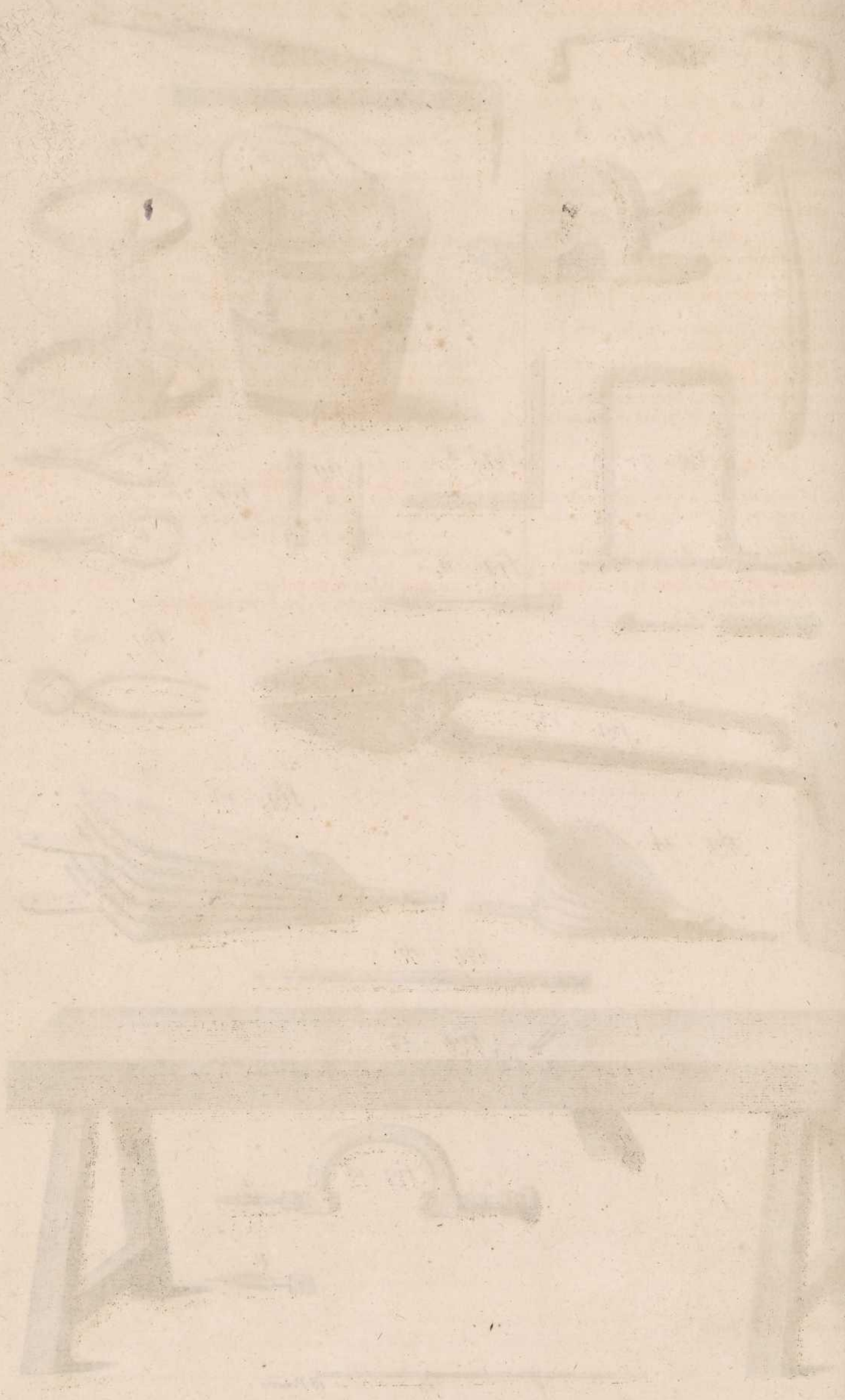


fig. 18.



Deferwt fecit.

Boisselier.



BONNETIER DE LA FOULE,

CONTENANT DEUX PLANCHES.

PLANCHE I^{re}.

La vignette représente l'intérieur d'une fabrique, le lieu nommé la *foulerie*. On y a joint deux autres opérations que l'on pratique plus ordinairement dans un lieu séparé.

Fig. 1. Ouvrier occupé à fouler.

2. Hotte de la cheminée qui recouvre le fourneau, la chaudière & le réservoir de l'eau froide. L'eau de la chaudière est portée par un tuyau vis-à-vis les fouloires.
3. Différentes formes, les unes vuides, les autres garnies & suspendues au plancher.
4. Ouvrier qui drapé un bonnet, c'est-à-dire qu'il en tire la laine avec les chardons.
5. Ouvrier qui tond une pièce d'ouvrage. Ces deux derniers ouvriers doivent être placés en face de l'établi qui est près d'eux.

Bas de la Planche.

1. Elévation géométrale de la fouloire de bois, & du bâti qui la supporte. La fouloire ne pose point sur son support.
2. Plan de la fouloire. On a supprimé la planche qui recouvre une partie du derrière de la fouloire, pour en laisser voir tout le fond. F, place creusée pour recevoir le ratelier.

3. Elévation latérale de la fouloire & du bâti qui la supporte.
3. n. 2. Coupe transversale de la fouloire par le milieu du ratelier.

PLANCHE II.

4. Bernandoir posé sur ses treteaux. Il sert à battre la laine.
5. Broche double pour draper les différens ouvrages. A B C D, la fourchette. E, la planchette. F & G, les chardons. *f, g*, hausses. On voit en H toutes ces pièces assemblées. Quand on se sert de cet outil, le manche A B de la fourchette est placé entre les deux premiers doigts, dont les extrémités viennent poser sur la naissance des fourchons, au-dessous desquels le pouce est appliqué. Cette figure & la suivante sont dessinées sur une échelle quadruple.
5. n. 2. Pincettes ou bruxelles pour nettoyer les ouvrages.
6. Carde ou débourroir pour nettoyer les chardons.
7. A, le ratelier & plan. B, le ratelier en perspective.
8. Ceinture du tondeur.
9. Ciseaux ou forces du tondeur. Cette figure & la suivante sont sur une échelle double.
10. Rouleau du tondeur.
11. Catissoire.
12. Forme pour enformer un bonnet.
13. Forme pour enformer un bas. Voyez l'art. Bonnetier.

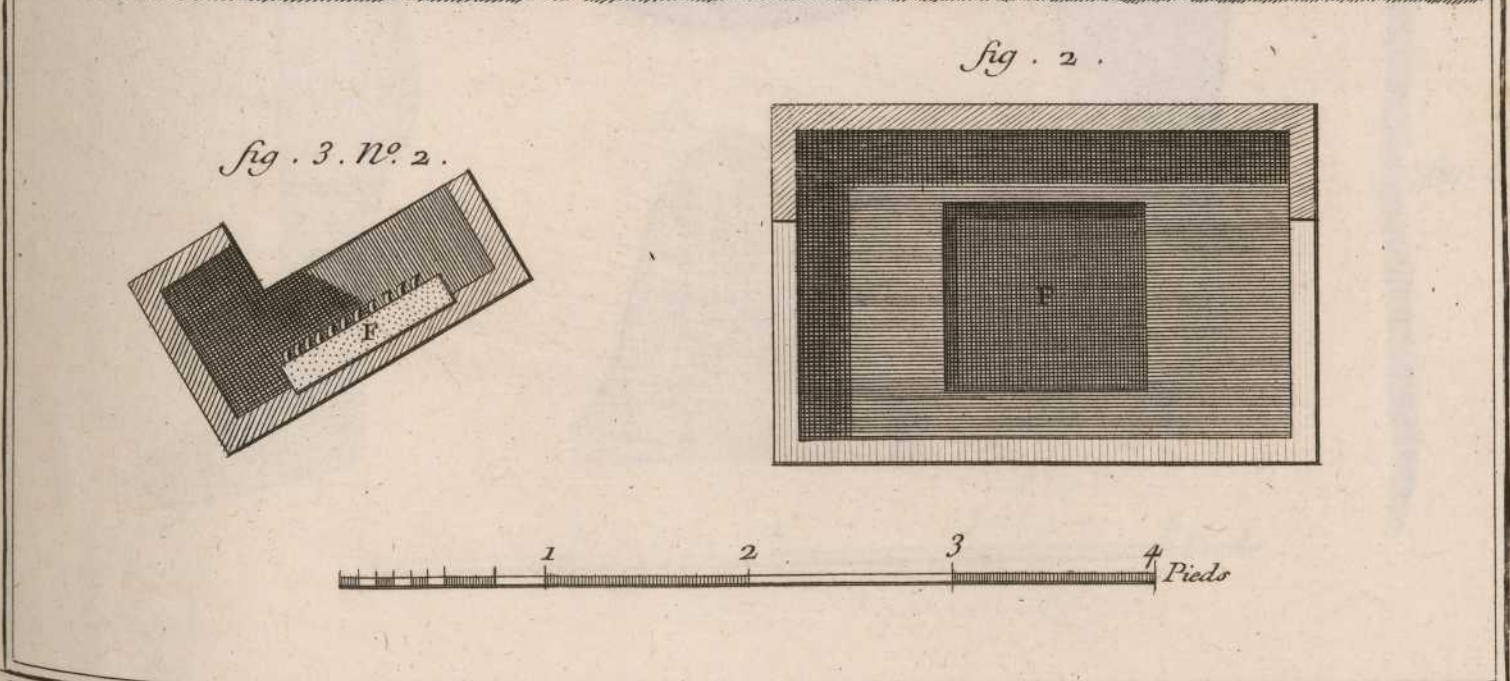
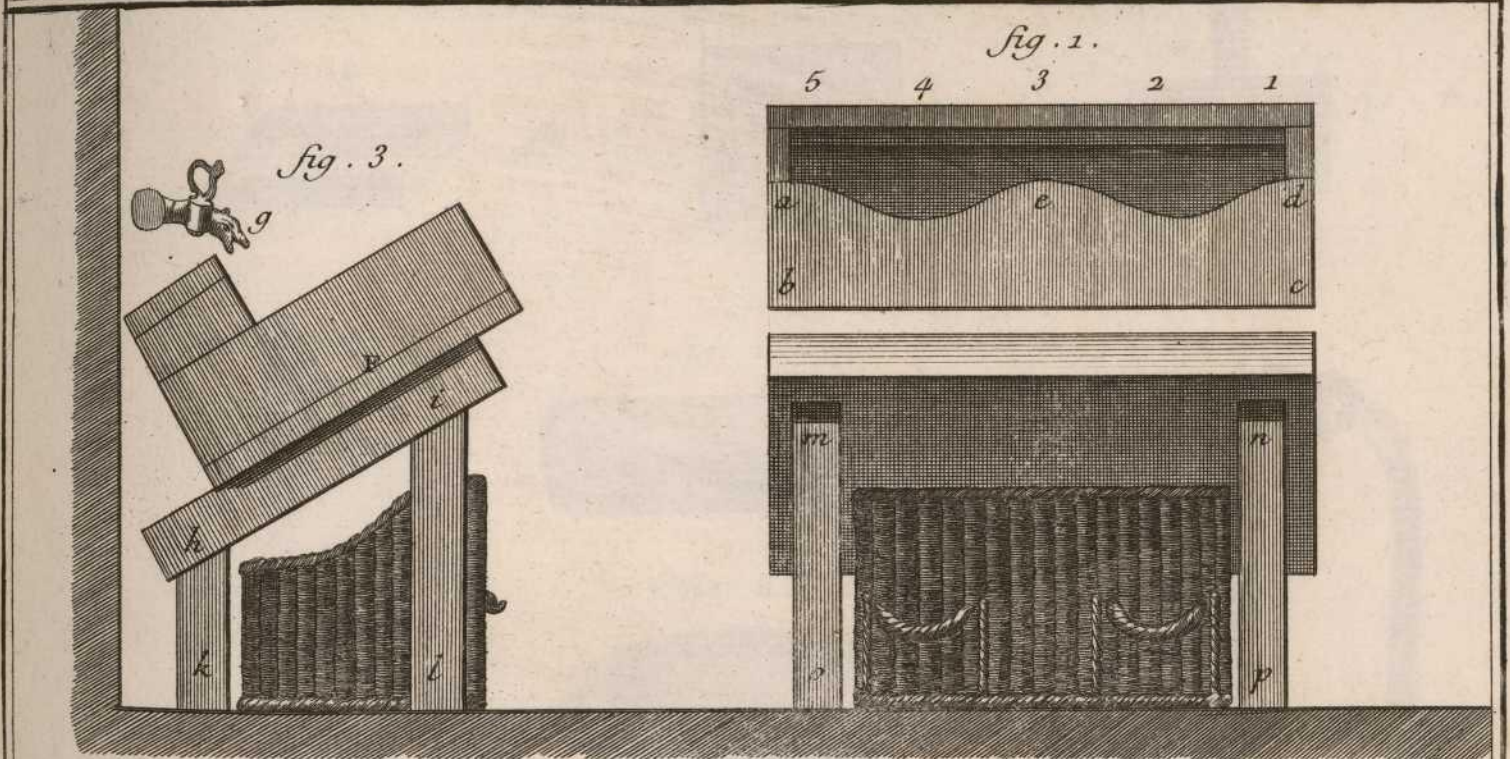
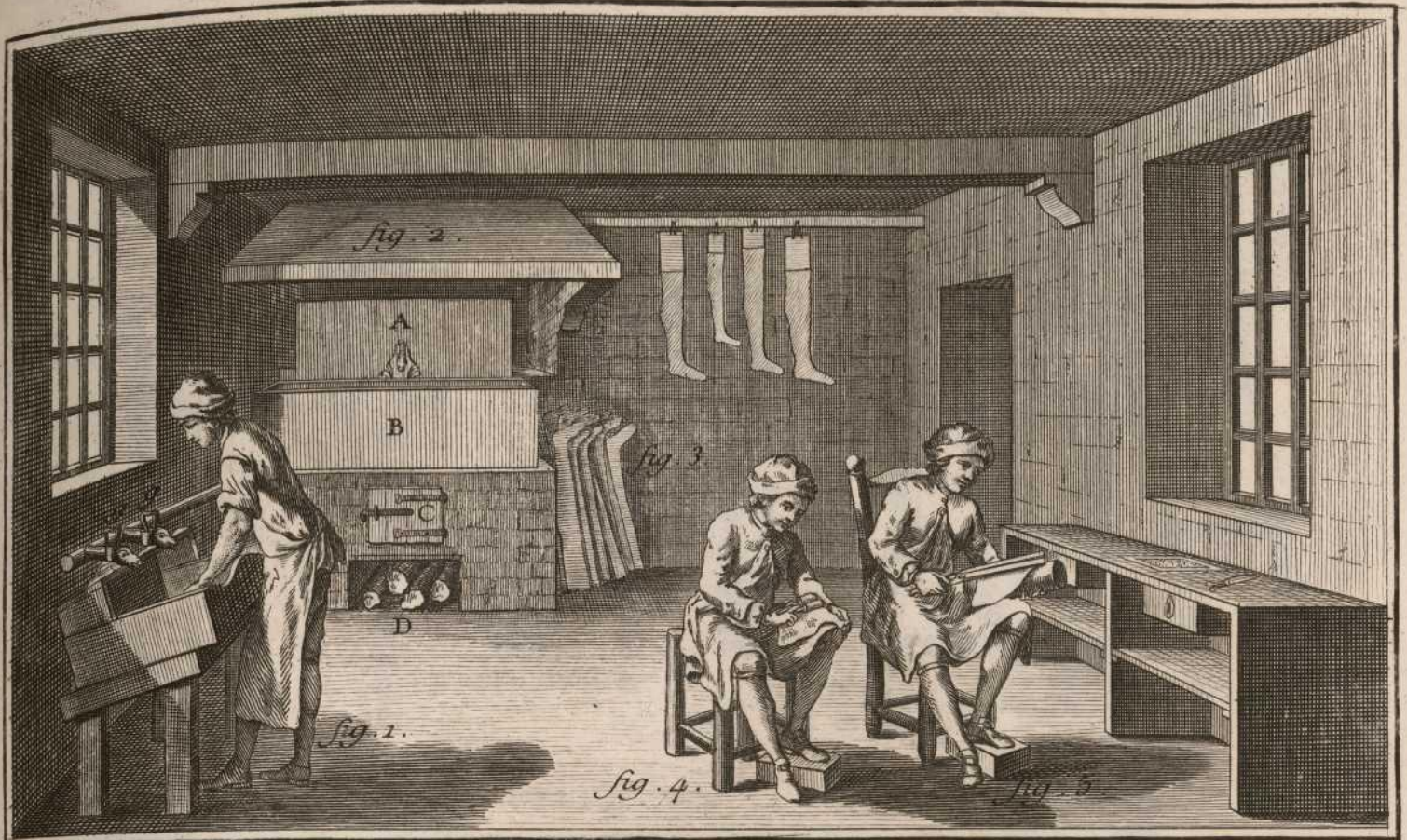


fig. 4.

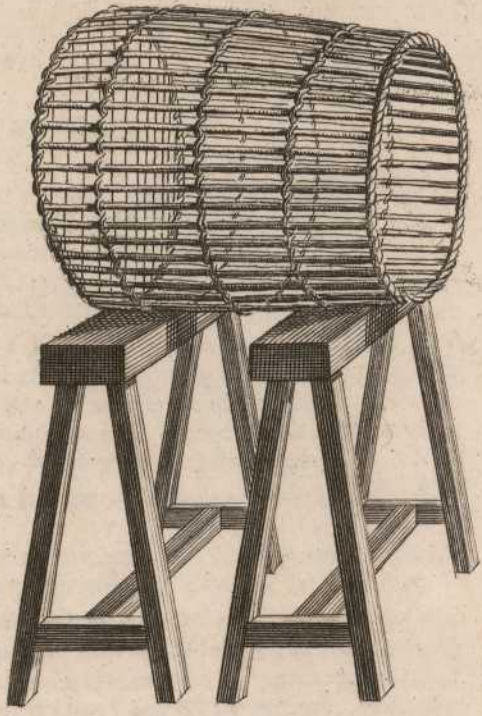


fig. 5.

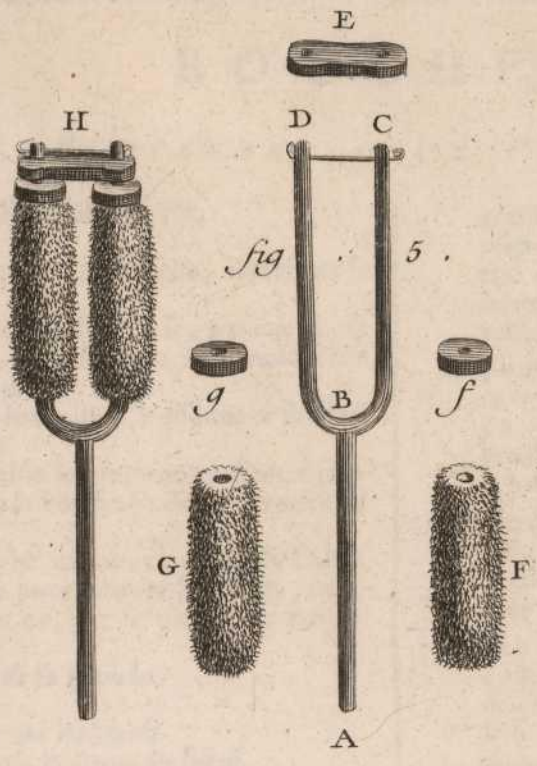


fig. 5. N^o. 2.

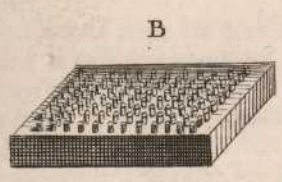


fig. 7.

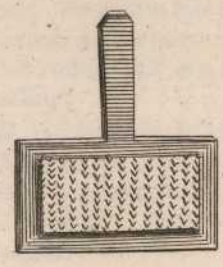
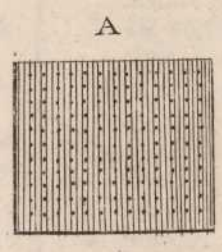


fig. 6.

fig. 13.

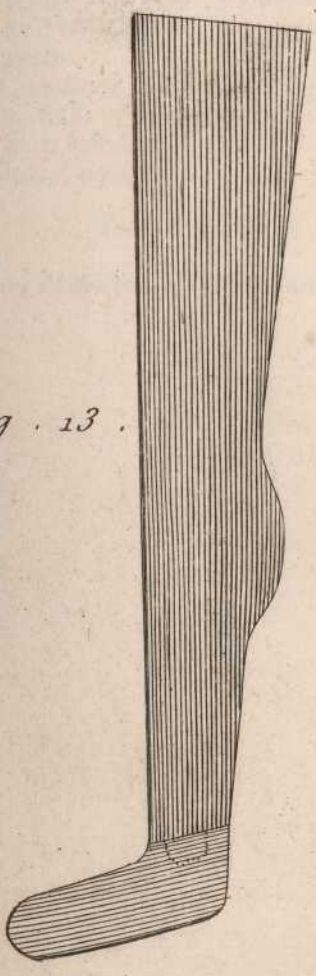


fig. 10.

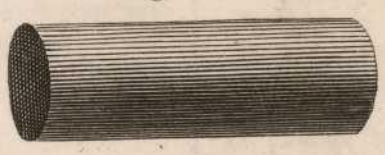


fig. 11.

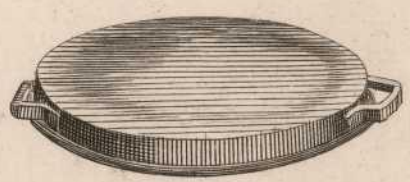


fig. 12.

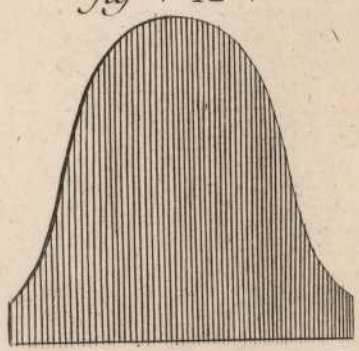


fig. 9.

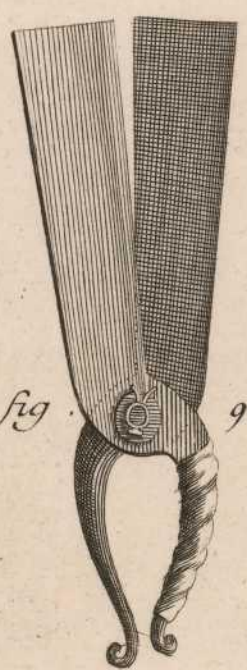
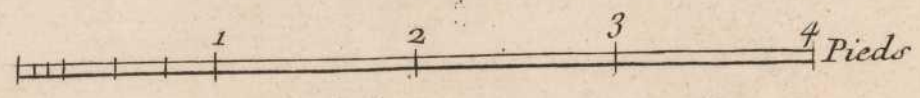


fig. 8.



BOUCHER,

CONTENANT DEUX PLANCHES.

PLANCHE I^{re}.

LA vignette ou le haut de la Planche, représente la tuerie.

- Fig. 1. Bœuf attaché la tête fort basse, par une corde liée à ses cornes, & passée dans un anneau scellé dans la pierre en *a*.
 2. Boucher, les bras levés, prêt à assommer le bœuf à coups de merlin.
 3. Boucher qui doit saisir le moment où l'autre frappera, pour pousser le bœuf, afin de le renverser sur le côté.
 4. Boucher qui écorche un mouton, après l'avoir égorgé. *b*, poulie pour enlever les bœufs, comme on les voit en *cc*, par le moyen du moulinet *d*.

Bas de la Planche.

5. Merlin pour assommer les bœufs.
 6. Lancette pour ouvrir la gorge du bœuf.
 7. Petit fentoir pour fendre les moutons.
 8. Couteau servant à couper les piés des bœufs, moutons, &c.
 9. Hache pour fendre les bœufs par moitiés & par quartiers.
 10. Fentoir à bœufs pour les diviser en petites parties.
 11. Soufflet à bœufs & à moutons.
 12. Broche qu'on introduit par le bout *a* dans une fente qu'on fait à la peau du ventre du bœuf, pour y introduire ensuite les soufflets.
 13. Etou, espece de chevalet sur lequel on égorge & écorche les moutons & les veaux.
 14. Tempe, morceau de bois plat, qui sert à tenir le ventre d'un bœuf, mouton ou veau ouvert, lorsqu'il est suspendu, comme on en voit dans la vignette.
 15. *a*, boutique ou étui. *b, b, b*, lancettes & couteaux. *c*, fusil. *d d*, ceinture de la boutique. *e*, boucle de la ceinture.
 16. Croc à bœufs.

PLANCHE II.

Fig. *a*, chaudiere de cuivre, dans laquelle on met les

graisses qu'on veut faire fondre. *b b b*, massif de plâtre, dans lequel est scellée la chaudiere. *c*, bouche du fourneau pratiqué sous la chaudiere. *e*, hotte du fourneau. *d*, degré de pierre pour travailler plus facilement à écumer le suif fondu.

2. *a*, banatte d'osier. On approche cette banatte & la cuve *b* qui est dessous, de la chaudiere *a*, fig. 1. & on verse par le moyen d'une puisette toute la graisse fondue dedans. Le suif passé au-travers de la banatte, & les cretons restent dedans.
b, cuve sous la banatte, pour recevoir le suif passé à clair.
cc, chevalet ou civiere pour transporter la banatte près de la presse où l'on exprime les cretons.
 3. *a a a a*, presse pour exprimer les cretons. *b*, vis. *c*, lanterne. *d*, seau de fer percé, que l'on emplit de cretons pour être pressés. *e*, rigole qui conduit le suif dans la jatte *f* qui est au-dessous. *g*, noyau de bois, dont le diametre est plus petit que celui du seau, & dont on charge les cretons. C'est sur ce noyau que la partie *h* porte, lorsqu'on fait descendre la vis *b*. On met autant de noyaux qu'il est nécessaire pour exprimer tout le suif des cretons, à mesure qu'ils s'affaissent.
i k l, tourniquet de la presse. *m*, boulon de bois, qu'on introduit entre les fuseaux de la lanterne, pour faire descendre la vis par le moyen de la corde *n* qui se dévide sur l'arbre *i k* du tourniquet qu'un homme fait tourner.
 4. Puisette.
 5. Ratissoire pour enlever le suif qui peut tomber par terre, lorsqu'il est figé.
 6. Fourgon pour le fourneau.
 7. Aviron, espece de pelle de bois pour remuer les graisses dans la chaudiere du fourneau.
 8. Hachoir pour réduire les gros morceaux de graisse en petits, afin qu'ils fondent plus aisément.
 9. Ecuelle.
 10. Mesure.
 11. Pain de suif sorti de la jatte.
 12. Jatte de bois.



fig. 5.



fig. 7.



fig. 9.

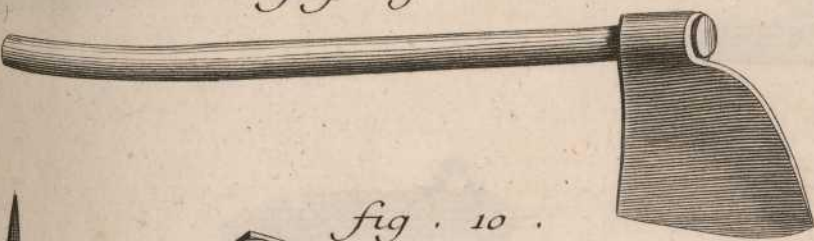


fig. 8.



fig. 6.



fig. 10.



fig. 11.

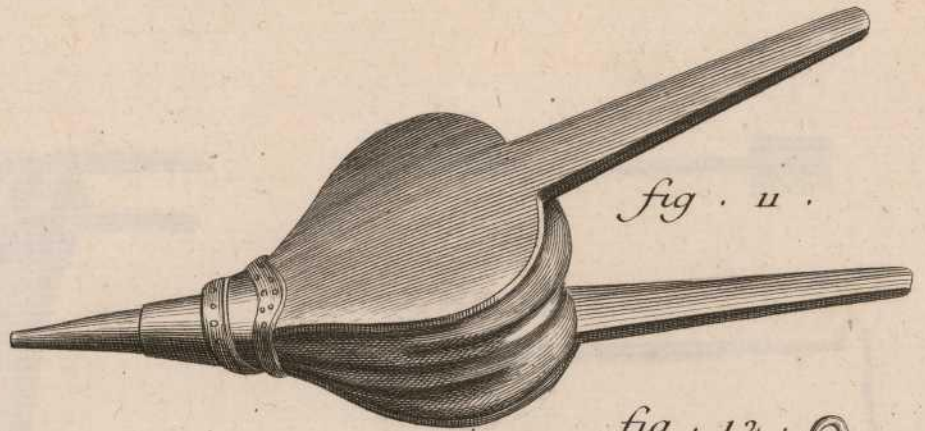


fig. 12.

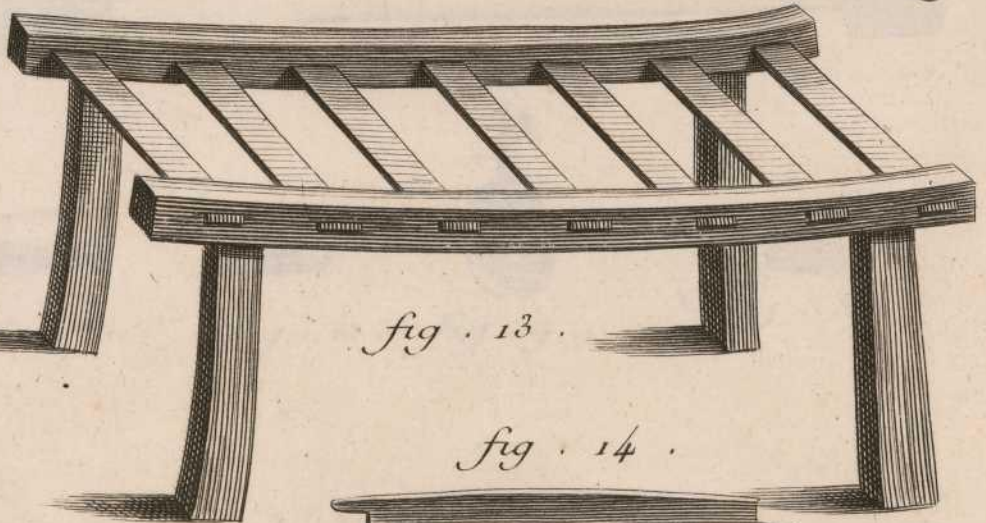


fig. 13.

fig. 14.

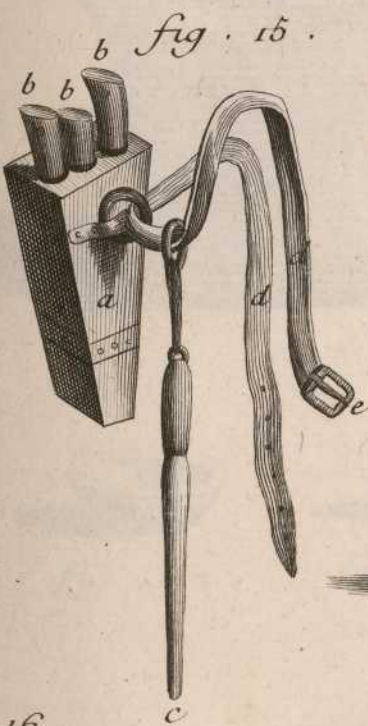
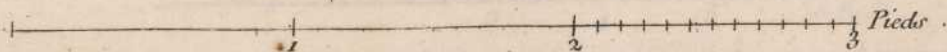


fig. 15.

fig. 16.



Deichert fecit.

Boucher.

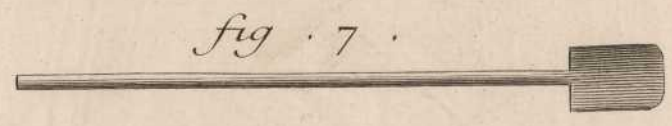
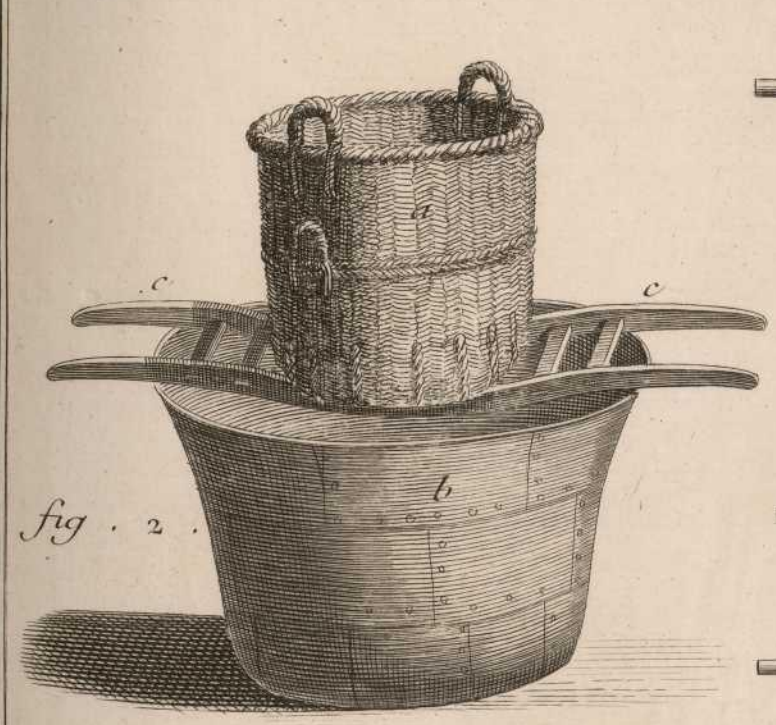
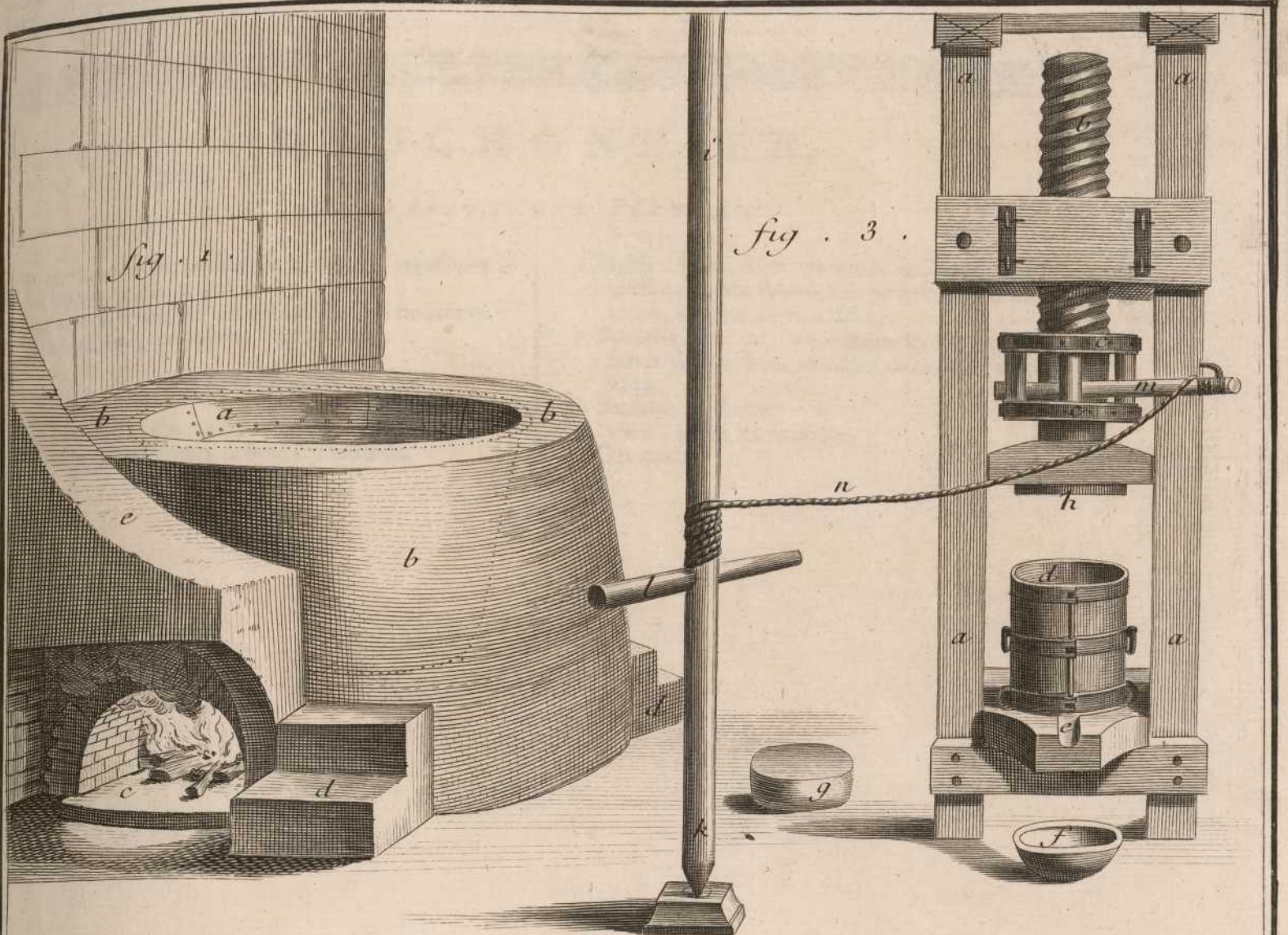


fig . 12 . fig . 11 . fig . 10 . fig . 9 . fig . 8 .

1 2 3 4 5 6 Pieds .

Prevoet fecit .

Boucher .



BOUCHONNIER,

CONTENANT UNE PLANCHE.

La vignette ou le haut de la Planche représente la boutique d'un bouchonnier.

Fig. 1. & 2. Ouvriers occupés à faire des bouchons.

3. Marchande qui assortit les bouchons.

Bas de la Planche.

4. La manière d'arrondir le bouchon.

5. Manière de couper le bout du bouchon.

6. Etabli. A, A, A, A, les bords de l'établi, sur lesquels on appuie le bouchon pour le couper par les bouts, comme on voit fig. 5.

7. Bannette pour recevoir indistinctement toutes les sortes de bouchons au sortir de la main de l'ouvrier.

8. Bannette à assortir.

9. Pierre à affiler les couteaux.

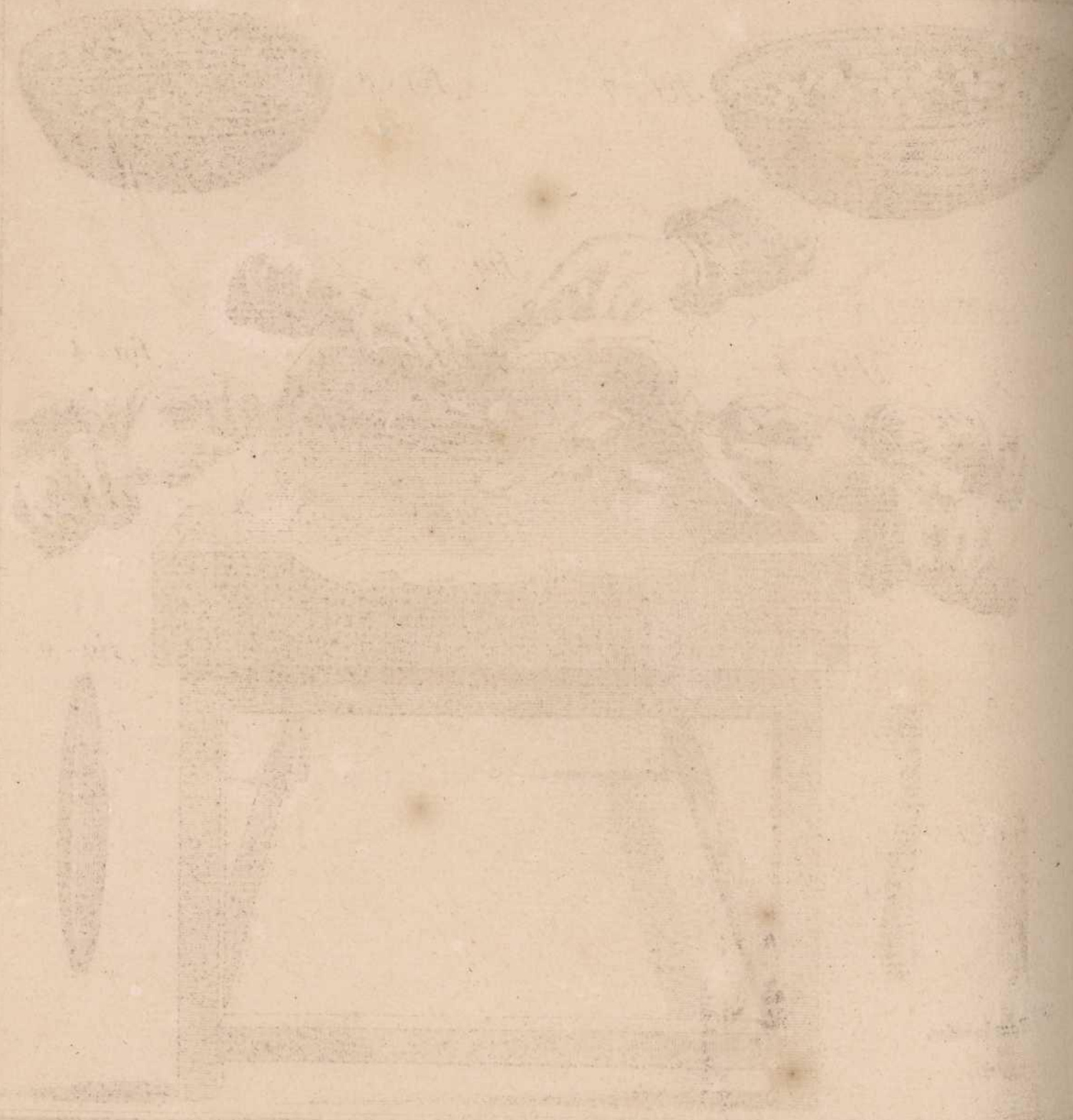
10. Couteaux.

UNION MILLS

ESTABLISHED 1850

Clark, A. A. & Co. Millers
No. 100 West 1st St. St. Louis, Mo.
Manufacturers of
Sawmills, Paper Mills, &c.
and all kinds of
Machinery.

Manufacturers of
Sawmills, Paper Mills, &c.
and all kinds of
Machinery.



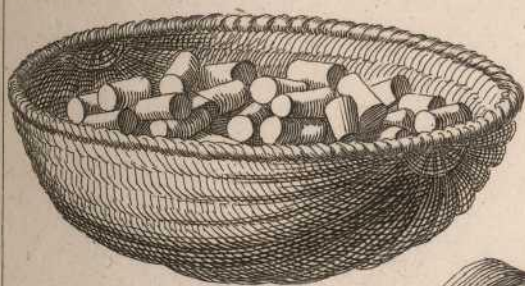


fig. 7.

fig. 8.



fig. 5.



fig. 4.

fig. 4.



fig. 6.

fig. 9.

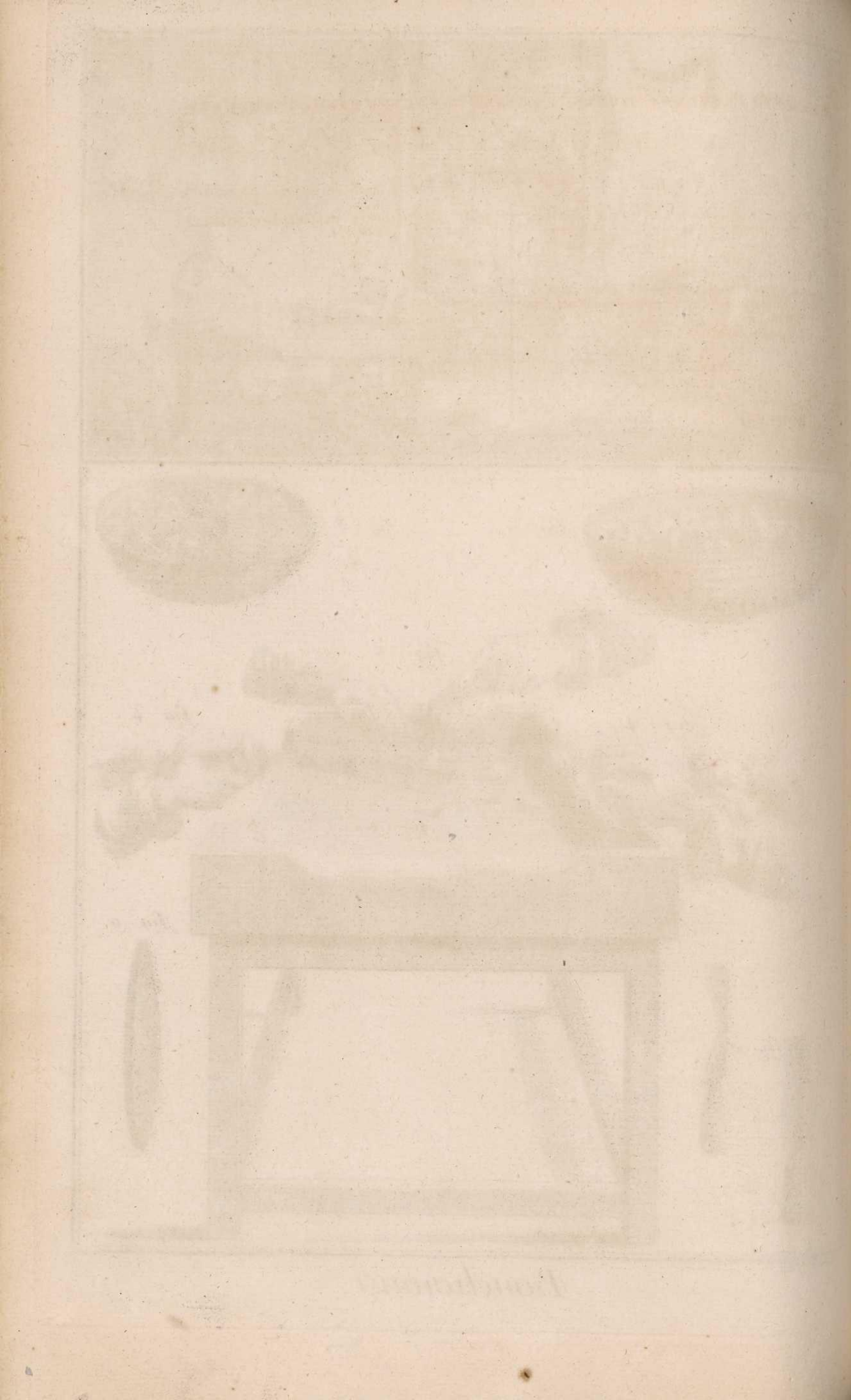


fig. 10.



Deſcht ſcüt.

Bouchonnier.



BOULANGER,

C O N T E N A N T U N E P L A N C H E.

L A vignette représente la boutique d'un boulanger, & les différentes opérations pour faire le pain.

Fig. 1. Boulanger occupé à pétrir. A, le pétrin. B, la pâte. C, seau plein d'eau.

2. Boulanger qui pese la pâte.

3. & 4. Deux boulangers occupés à former les pains. D, clayon sur lequel on met les pains ronds dans le four.

5. Le fournier devant son four.

Bas de la Planche.

1. Le four vû de face. ABCD, bouche du four. FE, plaque qui la ferme. GH, hotte. M, cheminée.

2. Profil du four. Les mêmes lettres désignent les mêmes parties qu'à la fig. 1.

3. Banneton.

4. Baffin.

5. Coupe-pâte.

6. Rable.

7. n. 1. A, bluteau.

7. n. 2. A A, profil du bluteau.

8. Ecouvillon.

9. Pétrin.

10. Pelle de bois à enfourner.

11. Ratiffoire.

12. Pelle de tole pour retirer la braise.

13. Rape.

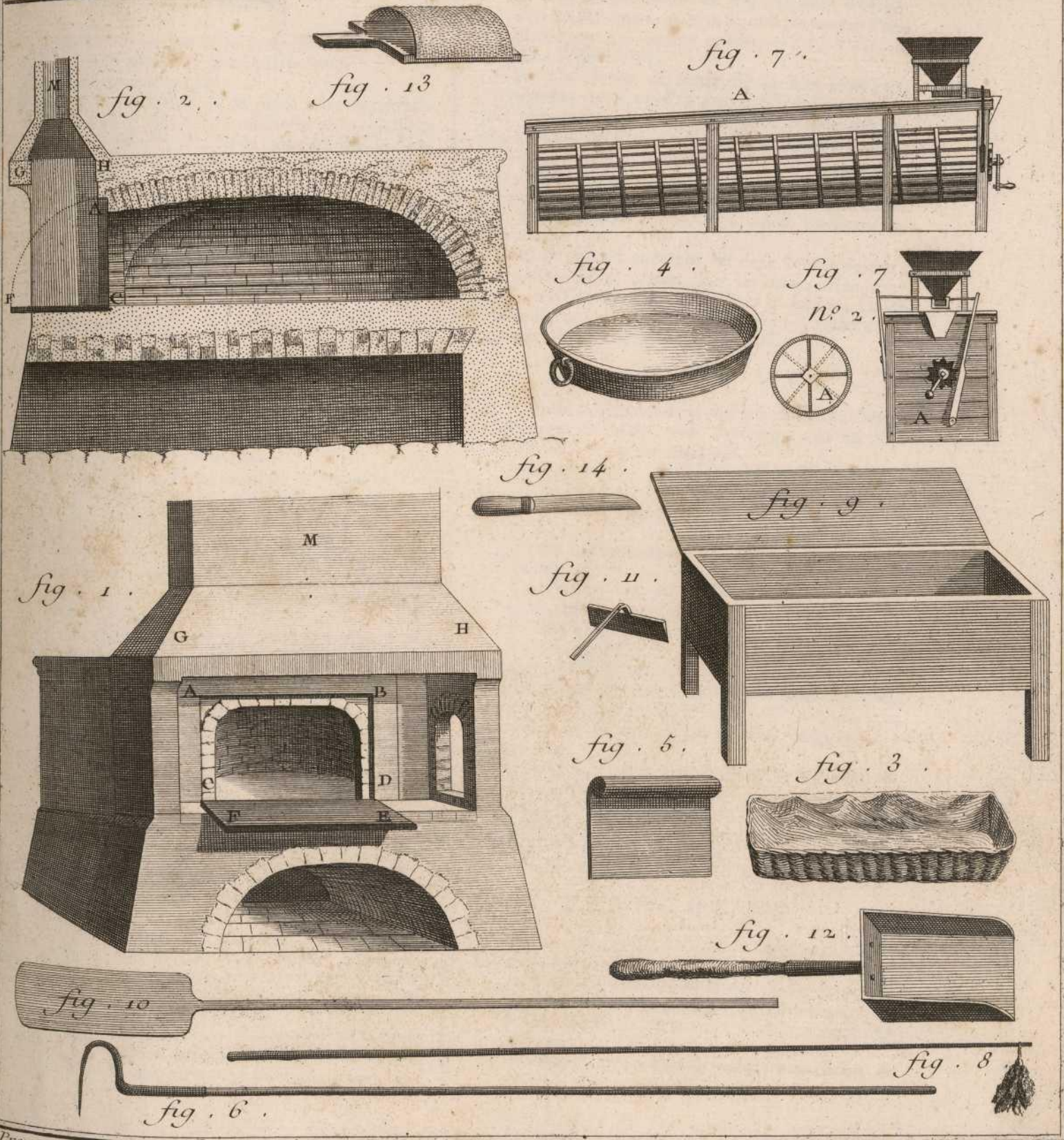
14. Couteau à chapeller.

BOULANGER

CONTENU DE LA BOULANGERIE

1. Pain de seigle
 2. Pain de blé
 3. Pain de farine
 4. Pain de seigle
 5. Pain de blé
 6. Pain de farine
 7. Pain de seigle
 8. Pain de blé
 9. Pain de farine
 10. Pain de seigle
 11. Pain de blé
 12. Pain de farine
 13. Pain de seigle
 14. Pain de blé
 15. Pain de farine

1. Pain de seigle
 2. Pain de blé
 3. Pain de farine
 4. Pain de seigle
 5. Pain de blé
 6. Pain de farine
 7. Pain de seigle
 8. Pain de blé
 9. Pain de farine
 10. Pain de seigle
 11. Pain de blé
 12. Pain de farine
 13. Pain de seigle
 14. Pain de blé
 15. Pain de farine



Prevost Pecc.

Boulangier.

BOURRELIER ET BOURRELIER-BASTIER,

C O N T E N A N T S E P T P L A N C H E S.

PLANCHE I^{re}.

L A vignette représente l'intérieur d'une boutique séparée de l'arrière-boutique par une cloison vitrée ; on y voit aussi de grandes armoires fermées par des chaffis à verre ; & du côté opposé, deux paires de harnois accrochés aux chevilles scellées dans la muraille.

Fig. 1. Ouvrier qui coupe du cuir en bandes sur la table de l'écofroi, avec le couteau à pié.

2. Ouvrier qui perce des trous avec une alène dans une courroie tenue par une pince qu'il a entre les jambes. Il passera ensuite dans ces trous les deux fils cirés, qui formeront la couture.
3. Ouvrier assis sur une sellette auprès du veilloir ; il est occupé à coudre.
4. Ouvrier qui cire le fil.

Bas de la Planche.

1. L'écofroi vû de face & en perspective.
2. Le veilloir vû de face & en perspective.
3. La pince vûe de profil.
4. Les deux mâchoires de la pince vûes en perspective ; c'est la plus courte mâchoire ou la mâchoire mobile, qui est posée sur la cuisse gauche de l'ouvrier, qui passe sa cuisse droite sur la plus longue mâchoire.
5. Le marteau du bourrelier, & le plan de ces outils au-dessus.
6. Couteau à pié.
- 7, 7, 7. Trois alènes de différentes grandeurs.
8. Broche de fer.
9. Serre-attache.

PLANCHE II.

Fig. 1. Harnois complet de cheval de carrosse, dit à sellette.

2. Harnois complet de cheval de carrosse, dit à couverture.

3. Profil du harnois à couverture.

A côté de la fig. 1. est le profil de la chaînette.

1, 2, 3 de la même Planche, considérées ensemble avec la fig. 1. de la Planche IV.

A, chaînette de harnois ou de timon, qui tient au reculement d'un bout, & dont l'anneau passé par le bout du timon jusqu'au crochet, où on arrête avec un petit cuir les deux chaînettes des deux chevaux de timon.

B, B, B, reculement qui va s'attacher de deux côtés à la grande boucle C, C, qui soutient le portecrochet. Quand le cheval recule, le reculement tire la chaînette qui fait reculer le timon.

D, le poitrail ; il est large & renforcé. Il va s'attacher des deux côtés à la grande boucle E, E ; c'est à ces deux boucles que tiennent les traits F, F, F, &c. qui passant dans les porte traits g, g, g, g, finissent par un anneau H, H, H, formant une boucle sans arguillon. Ces anneaux se serrent aux deux bouts du palonnier, & le cheval est attelé.

K, Sellette, ou couffinet rembourré. Il est caché par sa couverture, à laquelle sont attachés deux anneaux, dans lesquels passent les guides. Il y a au milieu deux petits cuirs qui servent à nouer les rênes de la bride ; ce qui s'appelle *enrêner*.

Le couffinet doit se trouver sur le garot ; il soutient le poitrail par le moyen des deux barres de devant N ; les traits & une partie du reculement par le moyen des deux bras de bricole M, M.

C'est aussi au couffinet que tient le troussé-chaînette fait d'un petit anneau de cuir & d'un petit bouton de cuir, qu'on passe dans cet anneau, lorsque ce petit bou-

ton a auparavant passé au-travers de l'anneau de la chaînette de timon. On arrête cette chaînette quand le cheval est déharnaché.

K X, surdos, d'où partent les barres de surdos t, t, v, v, barres d'avaloire qui doit se trouver au haut de la croupe, à l'endroit des roignons.

De cette avaloire, qui est arrêtée à la grosse boucle C, C, où finit le reculement, part la croupière X, qui est double au moyen de deux petites barres.

y, y, les deux anneaux de cuir dans lesquels on passe les bouts des traits, quand le cheval est déharnaché.

Z, Z, barres qui partent de la même avaloire, la soutiennent sous la croupe du cheval.

3, 3, anneaux attachés au poitrail de chaque côté. Ils semblent n'être là que pour recevoir le reculement & le soutenir, afin qu'il ne s'évase pas trop ; mais ils se trouvent servir très-utilement à empêcher les chevaux de ruer au carrosse, au moyen d'une plate-longe qui s'ajoute au harnois dans ce cas, & dont l'effet est sûr.

Cette plate-longe est composée de deux cuirs, qui se rejoignent en un, ou d'un gros cuir fort large, qu'on passe au-tour du milieu du palonnier. On le boucle ensuite avec une grosse boucle ; il se sépare en deux longues, qui ont une traverse, laquelle doit se trouver sur le haut de la queue & sous la croupière. La seconde traverse ira par-dessus la croupière près de l'avaloire d'en-haut ; celle-là a une boucle pour être lâchée ou serrée au besoin.

Voici le chemin que font les deux longues de cuir ; elles passent sur le culeron, sous les barres de la croupière, sous l'avaloire de dessus, sous les surdos, sur les bras de bricole, & se bouclent aux petits anneaux 3, 3, qui soutiennent le reculement au poitrail.

PLANCHE III.

Fig. 4. Profil de l'habillement complet de tête du cheval.

5. Montant de bride, avec l'œillière, vûe du côté extérieur & du côté intérieur.

6. Dessus de tête.

7. Plan de fronteau.

8. Plan du dessus du nez.

9. Bride.

10. Traits de reculement.

11. Poitrail.

12. Couverture vûe en profil & en plan, avec les quatre courroies qui en dépendent, dont deux sont les barres de bricole, & les deux autres sont les barres de poitrail.

13. La croupière & les courroies qui en dépendent, les deux premières sont les barres de surdos ; les deux autres les avaloires de dessus ; les deux suivantes, les barres d'avalaires ; ensuite les deux troussé-traits.

14. Culeron.

15. Avaloire, aux anneaux de laquelle tiennent les deux porte-traits.

16 & 17. Les fourreaux dans lesquels passent les traits de reculement.

18. Trait vû en dessus.

19. Trait vû de profil.

PLANCHE IV.

Fig. 1. A, sous-barbe, le derrière de la muserole,

B, muselière, le devant qui passe sur le nez.

C, œillères attachées aux montans, pour empêcher que le cheval ne voye de côté, qu'il n'ait peur, & ne soit distrait de son travail par les objets qui l'approchent.

D, frontière, qu'on appelle *frontail* à un cheval de selle.

On orne quelquefois le côté de l'oreille en dehors d'un nœud d'oreille E, auquel on donne différentes formes. Ce nœud E s'attache à la jonction du montant & de la sous-gorge.

F, gland qu'on y ajuste quelquefois, qui pend à côté de l'oreille.

G, aigrette dont on orne aussi le dessus de la tête.

2. Un des chevaux du milieu, lorsqu'on en attèle six à un carrosse.

Quand on attèle six chevaux, les deux du milieu, ou les quatrièmes, s'attellent à une volée avec deux palonniers. Cette volée se met au bout du timon, & y tient par le moyen d'une chaînette de cuir.

On attèle les chevaux du milieu aux palonniers, comme ceux du timon, par deux traits pareils A, qui sont terminés à l'autre bout, ou du côté du poitrail par une boucle B, destinée à boucler les traits des sixièmes chevaux. Du reste, les harnois des uns & des autres sont composés seulement d'un poitrail D, d'un couffinet K, de deux barres de derrière N, pour soutenir le poitrail; de deux bois de bricole M, de deux surdos I, qui tiennent à une barre de croupière simple Z.

3. Un des sixièmes chevaux, dont le harnois ne diffère du précédent, qu'en ce que les traits sont soutenus par des porte-traits L, qui tiennent à la barre de croupière. Quand on attèle à quatre, on ne met pas communément de volée, & on attache les traits O à ceux des chevaux de timon, ou à ceux de milieu, en faisant entrer l'extrémité O du trait dans la boucle B, *fig. 2.*

PLANCHE V.

La vignette représente la boutique d'un bourrelier-bastier.

Fig. 1. Ouvrier qui met un cuir par bandes, pour en faire des courroies.

2 & 3. Ouvriers occupés à piquer & à coudre.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Alène à coudre.

2. Alène à brider,

3. Passe-corde.

4. Ciseaux.

5. Pié-de-roi.

6. Serre-attache.

7. Compas.

8. Pince & tenaille.

a, pince plate.

b, tenaille à dents.

9. Tire-bourre.

10. Rembourroir.

11. Emporte-pieces à découper le cuir.

a, grand emporte-pieces.

b, emporte-pieces plus petit.

12. Couteau à pié.

c, grand couteau à pié.

d, couteau à pié moyen.

13. Rembourroir pour les culerons.

14. Marteau pour découper.

15. Marteau plus petit.

16. Formoir.

A, profil du formoir.

17. Roinette.

18. Lissoire de buis.

19. Poinçon.

20. Maillet de buis.

21. Gâteau de plomb, sur lequel on découpe.

22. Clé.

23. Forme à rond.

24. Pince à assujettir ce que l'on veut coudre. Les *fig.*

2 & 3. de la vignette s'en servent.

PLANCHE VI.

Fig. 1. Cette figure représente le cheval de brancard.

A, sellette, ou petite selle fort courte, qui a les bandes fort larges. On la garnit de cuir noir avec du clou doré. On perce les bandes pour y passer deux courroies à boucles B, qui servent à mainte-

nir en place la dossière de la chaise. On perce l'arçon de devant, pour y passer une courroie qu'on appelle *le troussart C*, qui sert à nouer les rênes du cheval de brancard. On garnit l'arçon de cinq grandes boucles. Les deux de devant prennent les barres D de poitrail R; les deux de derrière prennent les petites barres E, qui soutiennent l'avaloire F, & la cinquième tient la croupière. De cette croupière part encore une barre d'avaloire G qui se trouve sur la croupe.

H, contre-sanglot qui part de la sellette, & qui soutient le poitrail, conjointement avec la barre du poitrail D.

L, gros anneau de fer, qui est au bout du poitrail de chaque côté, & auquel tient un trait M, qui va se boucler sur le brancard au trait de brancard qui tient à l'effieu.

N, reculement qui n'est autre chose qu'une courroie qui tient à un gros anneau qui est au bout de l'avaloire d'en-bas. On attache ce reculement à un crampon qui tient au brancard; ce qui fait que quand le cheval recule, l'avaloire tire à elle, & tend ce reculement qui entraîne le brancard. Le cheval est attelé, quand le trait & le reculement sont bouclés, & que la dossière est arrêtée sur la sellette.

On ajoute, quand on veut, deux anneaux aux deux côtés de la sellette, pour soutenir des guides qui se bouclent dans les gargouilles de la bride, avec lesquelles celui qui est dans la chaise peut conduire le cheval du brancard.

P, longe de main du cheval de brancard. C'est une courroie qui passe dans les deux gargouilles de la droite à la gauche, & que le postillon tient toujours pour conduire le cheval de brancard.

2. Elle représente le cheval de côté de chaise, ou le bricolier. Ce cheval est attelé à un palonnier qui tient au brancard gauche de la chaise par deux traits.

Il a, comme le cheval de brancard, un poitrail K; mais la barre qui soutient le poitrail, passe sur la selle, & s'appelle *dessus de selle A*. Le surdos B, qui supporte les deux traits C, passe au-travers du redoublement de la croupière. On se sert communément d'une selle à troussé-queue.

3. Harnois complet des chevaux de tirage, qui remontent les bateaux. Ce harnois est composé d'un collier, auquel sont joints deux panneaux ou une torche par un surfaix, & recouvert d'une toile.

Les traits, qui sont de corde, sont liés au palonnier qui est suspendu par deux porte-traits aussi de corde.

Ces porte-traits, après s'être croisés sur la croupe, vont s'attacher au haut des attelles. Derrière l'attelle gauche du cheval sur lequel le conducteur est placé, est un fourreau, dans lequel est une croupière qui sert à couper la corde qui vient du mât du bateau, lorsque dans un danger pressant on n'a pas le tems de débiller.

PLANCHE VII.

Fig. 1. Elle représente le limonier.

Le premier cheval qu'on place, & qui est seul entre les deux limons d'une voiture, s'appelle *limonier*. C'est toujours le plus fort de ceux qu'on attèle ensuite. Celui-ci a un harnois que les autres n'ont pas.

Il lui faut une sellette de limon A, laquelle est composée d'arçons de bois qu'on appelle *fûts*, & de bandes qu'on appelle *aubes*. On les cloue sur les deux fûts; on la garnit de cuir noir & de peau de sanglier.

On met sur le milieu de la sellette une dossière de cuir, large de sept à huit pouces B, qui embrasse les limons. Il y a des dossières dont l'anneau est arrêté par un rouleau de bois C.

Le derrière du harnois est composé de quatre bras d'avaloire D, D, deux sur la croupe, & deux derrière, qui sont soutenus par des branches F, qui se croisent ordinairement.

On attache derrière la sellette un morceau de peau de mouton E, sur les rognons, en guise de croupelin. Il

Y a aussi une espece de fangle de cuir qui joint la selle, qu'on appelle *sous-ventriere* G.

Du gros anneau qui assemble les deux avaloires, pend de chaque côté une chaîne H, dont un des chaînons s'arrête au limon avec une cheville. Cette chaîne sert de reculement.

L, mancelle. Pareille chaîne qui tient à l'attelle par le moyen d'un anneau M, qu'on appelle *le billot*, & qui traversant l'attelle, est arrêté lui-même par une cheville de bois qui se nomme *un piquet*.

La mancelle s'arrête aussi en arriere à une cheville sur le limon, & contribue à donner de la force au coup de collier du limonier.

La tête est de gros cuir avec le fronteau A.

B, muselières.

C, œillères aux montans. Quand on veut, on met de gros glands D au fronteau, sur le front, à côté des oreilles. Quelquefois on met du fronteau à la muselière deux cuirs qui passent en croix sur le chamfrein. On met dans la bouche ou un mors creux de fer, avec deux anneaux de fer F, aux deux bouts auxquels s'attachent les montans de la bride & les rênes; ou bien un billot de bois, avec deux pareilles anneaux.

G, fig. 2. attelles qui accompagnent & qu'on appelle *le véritable collier*, & qui l'étayent, pour ainsi dire. Elles sont de bois de hêtre, & occupent le derriere du collier. On joint le collier aux attelles par-devant & en haut par deux accouples, aux côtés, par plusieurs morceaux de cuir appelés *boutons*.

O, deux cuirs appelés *sommiers*, qui embrassent le derriere du collier, & viennent s'attacher vers le milieu des attelles.

P, collier de cuir rembourré, qui entoure tout le devant de l'épaule, depuis le garot & le haut du poitrail.

Q, rênes qui montent par-dessus la croisée, & se joignent à une longe de cuir qui continue avec un culeron, & qui sert de croupiere. On couvre ordinairement le collier avec une peau de mouton ou de loup, dont on fait passer les deux côtés au travers des attelles.

2. Elle représente le chevillier.

Le cheval qui est immédiatement devant le limonier, se nomme le *chevillier*, ou *le cheval en cheville*, parce que le trait de corde de celui qui est devant lui, & le sien se joignent l'un à l'autre, au moyen d'une cheville de bois, & le trait du chevillier finit par un anneau de corde qui s'arrête sur le bout du limon avec une autre cheville. D'ailleurs celui-ci & tous les autres qui le précédent, y en eût-il douze, ont la même sorte de harnois, qui consiste en un collier, une demi-rêne à culeron A, une couverture de toile D, un surdos C, qui tient à la demi-rêne, duquel part une longe de cuir appelée *faux surdos* D, au bout duquel est un petit anneau qui soutient le cordeau qui communique à tous les chevaux; & le vrai surdos soutient le fourreau E, dans lequel passe le trait de corde. C'est au surdos que tient la sous-ventriere G.

Or voici le chemin que le cordeau fait. Il est d'abord attaché au collier du limonier; de-là il va passer dans l'anneau du faux surdos, ensuite dans un anneau H attaché au collier du chevillier. Entre ces deux anneaux commence un autre petit cordeau joint au véritable, qui va s'attacher à l'anneau du billot ou du mors creux de chaque cheval; ce petit cordeau s'appelle *une retraite* L. Le vrai cordeau, en suivant son che-

min, va passer à un anneau suspendu au montant de la tête M, d'où il va passer dans le faux surdos du cheval qui est devant, & toujours ainsi jusqu'au dernier cheval.

Comme le charretier se tient toujours à gauche, quand il tire à lui le cordeau, cette action tire toutes les retraites, & fait tourner tous les chevaux à *dià*, & il ne fait que leur parler pour les tourner à *huriaut*.

Quand les chevaux de tirage sont attelés côte à côte, leurs traits tiennent à des palonniers, comme ceux des chevaux de carrosse.

3. Elle représente l'équipage des mulets.

Ce cuir qui embrasse le museau, & qui fait partie du licol, se nomme *cademat*. Le dessus de la tête est surmonté de plumes de coq, à plusieurs étages; ce qui se nomme *le plumet* B.

C, deux plaques de cuivre relevées en bosse & dorées, au lieu d'œillères; il y en a une pareille au milieu du front.

D, glands qui tombent sur les oreilles, & qui se nomment *flots*.

E, autres glands qui accompagnent les montans du licol, & qui s'appellent *simouffes*.

F, espece de sac qui renferme la bouche & les narres, & qui se nomme *le moreau*. Les rênes du bridon vont s'accrocher à la selle, dont les panneaux G, se nomment *formes*.

H, H, especes de lièges qui s'élevaient dessus le bât, & qui se nomment *des elevés*. La selle est au milieu des élevés. Il y a un poitrail O & un collier L qui est au-dessous, duquel pend le tablier M orné de simouffes. Ce collier est garni de grelots ou sonnettes; il y en a quelquefois une plus grosse au milieu qu'on nomme *gros grelot*; & quand, au lieu du gros grelot, on attache une cloche, cette cloche ou claron s'appelle *clape p*.

R, croupiere qui se nomme *le cavalo*. Pour orner la croupe, on met au milieu de l'éleve de derriere des cordons qui se séparent en plusieurs branches, & flotent sur la croupe.

N, fauchere. C'est une espece de tringle de bois, contournée par les deux bouts. Elle entoure lâchement la croupe sous la queue, & elle est suspendue en sa place par les suffles P, qui sont deux gros cuirs qui se séparent en deux accouples appelées *polies* X X, lesquelles polies s'arrêtent à chaque côté de l'éleve de derriere.

S, morceau de grosse toile qui entoure le ventre lâchement, & qui s'appelle *le sous-ventre*. On met le sous-ventre aux mulets pour qu'ils se crotent moins.

Il faut deux mulets pour porter une litiere. On leur met à chacun une selle qu'on place sur les dossiers des brancards. Elle est faite de deux fûts & de deux aubes de bois ferrées. On garnit le siège de paille & de foin. On met le harnois comme aux chevaux de carrosse, & des fangles de cuir. Les dossiers de la litiere sont de cuir de sept pouces de large.

4. Elle représente les bât. Les bât communs ne sont autre chose qu'une espece d'arçon composé de deux fûts de bois, joints avec des bandes de même matiere. Chaque fût est accompagné d'un crochet *a a*, pour tenir les cordes qui soutiennent aux deux côtés du bât des paniers, des ballots ou des échelletes.

Le dessous du bât est garni de panneaux; on y ajoute une fangle, ou bien on fait passer un surfaix par-dessus. On met au fût de derriere une courroie qui sert de croupiere.

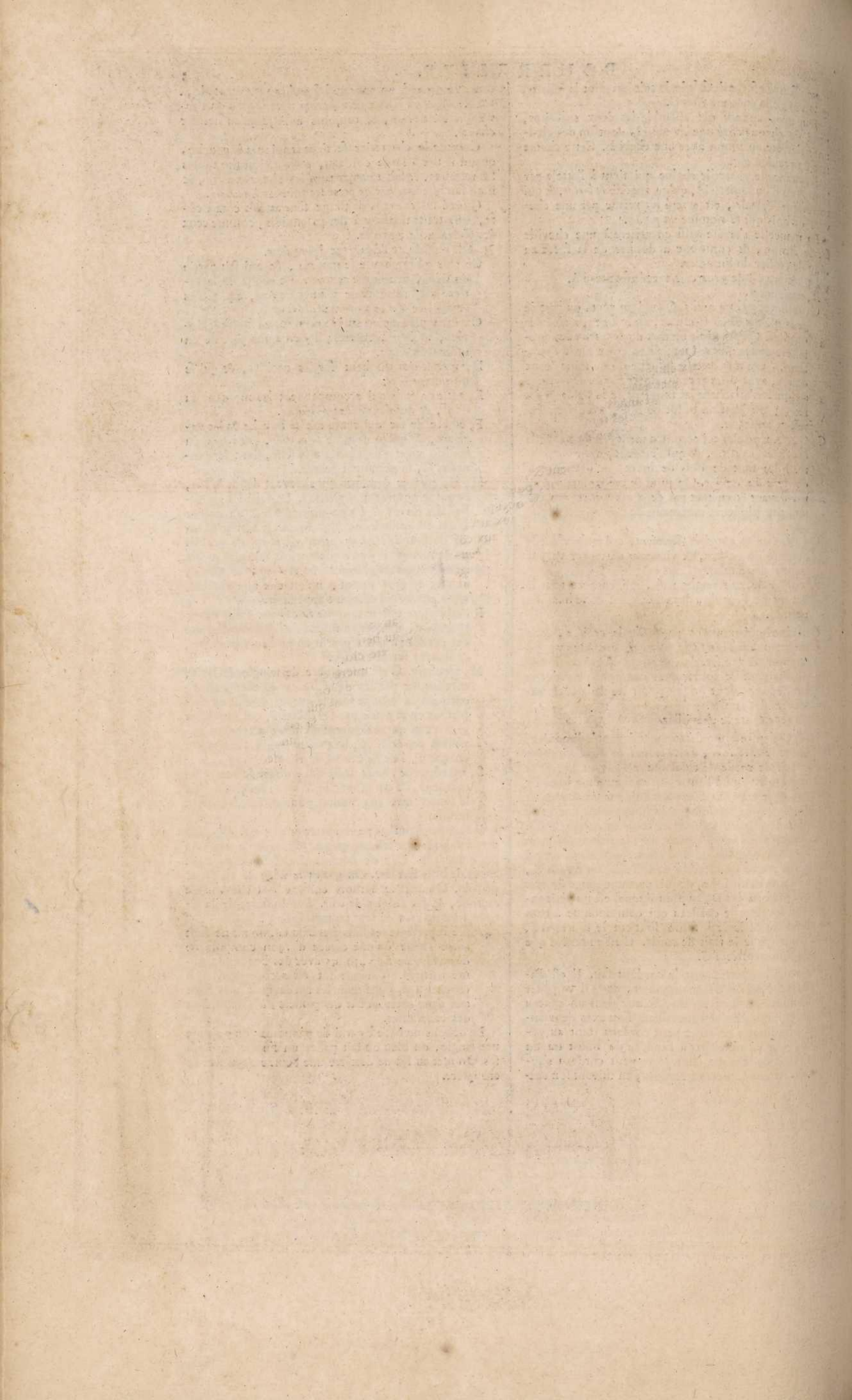




fig. 2.

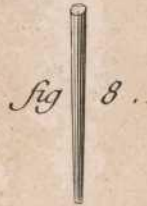
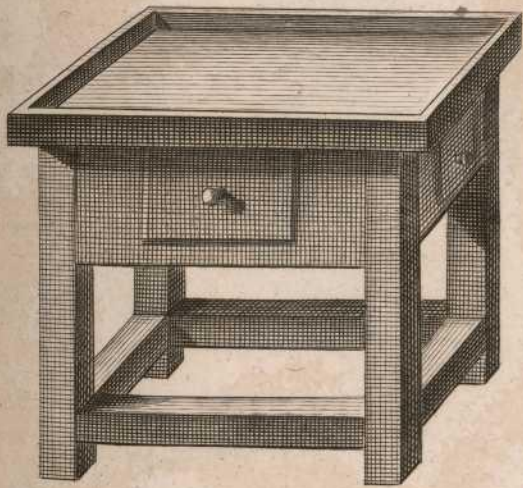


fig. 6.



fig. 3.



fig. 5.

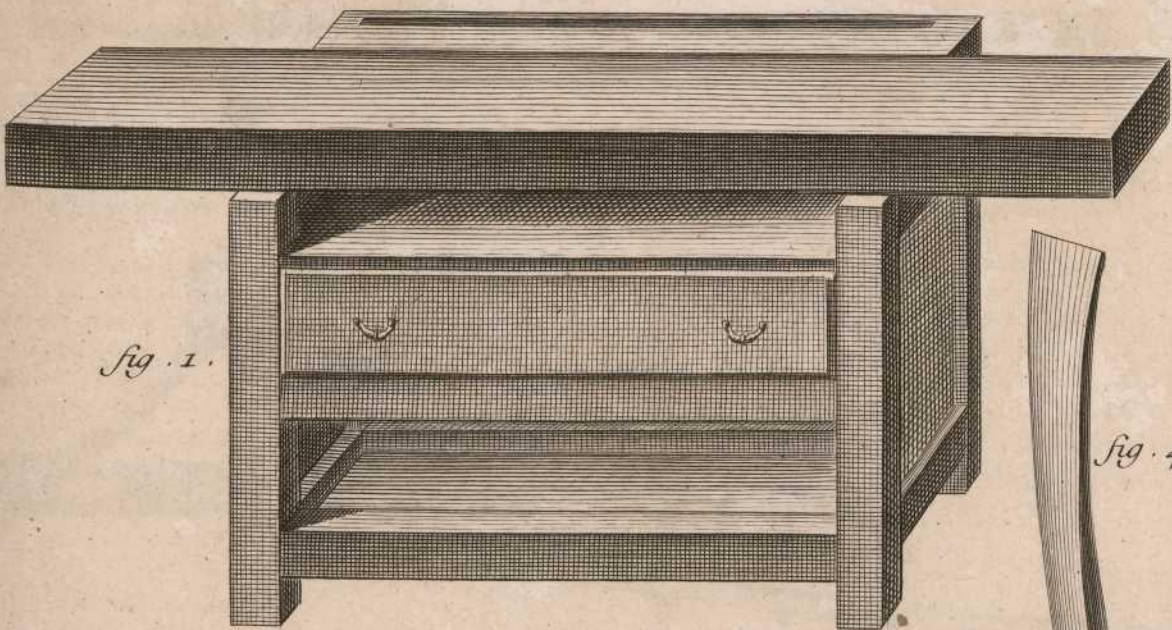
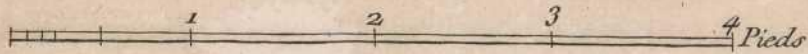


fig. 1.

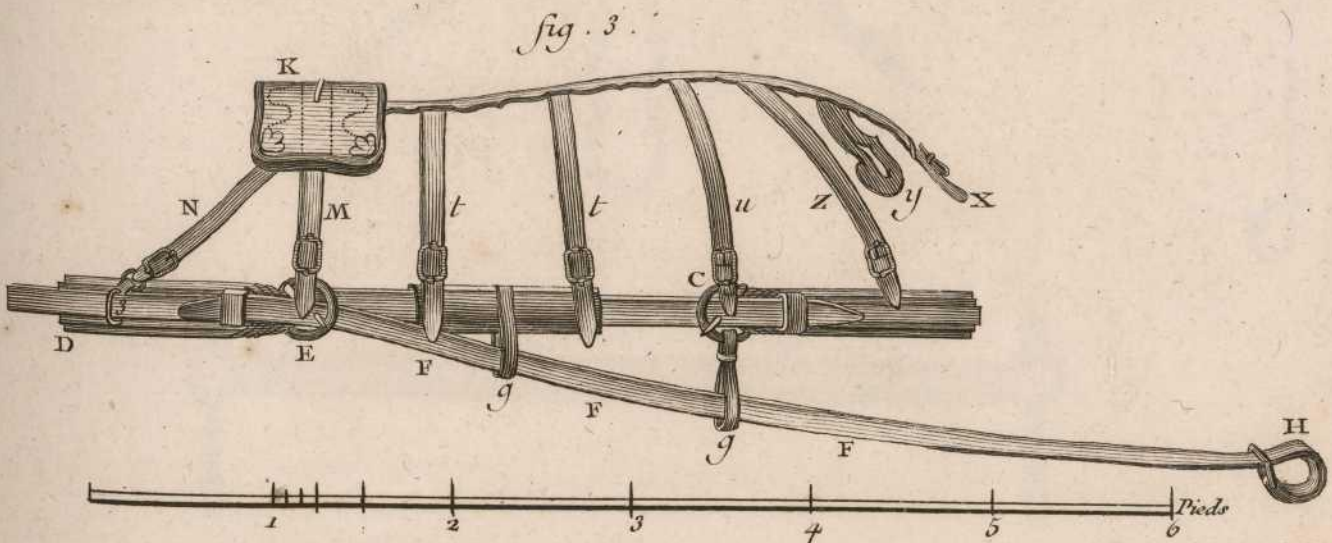
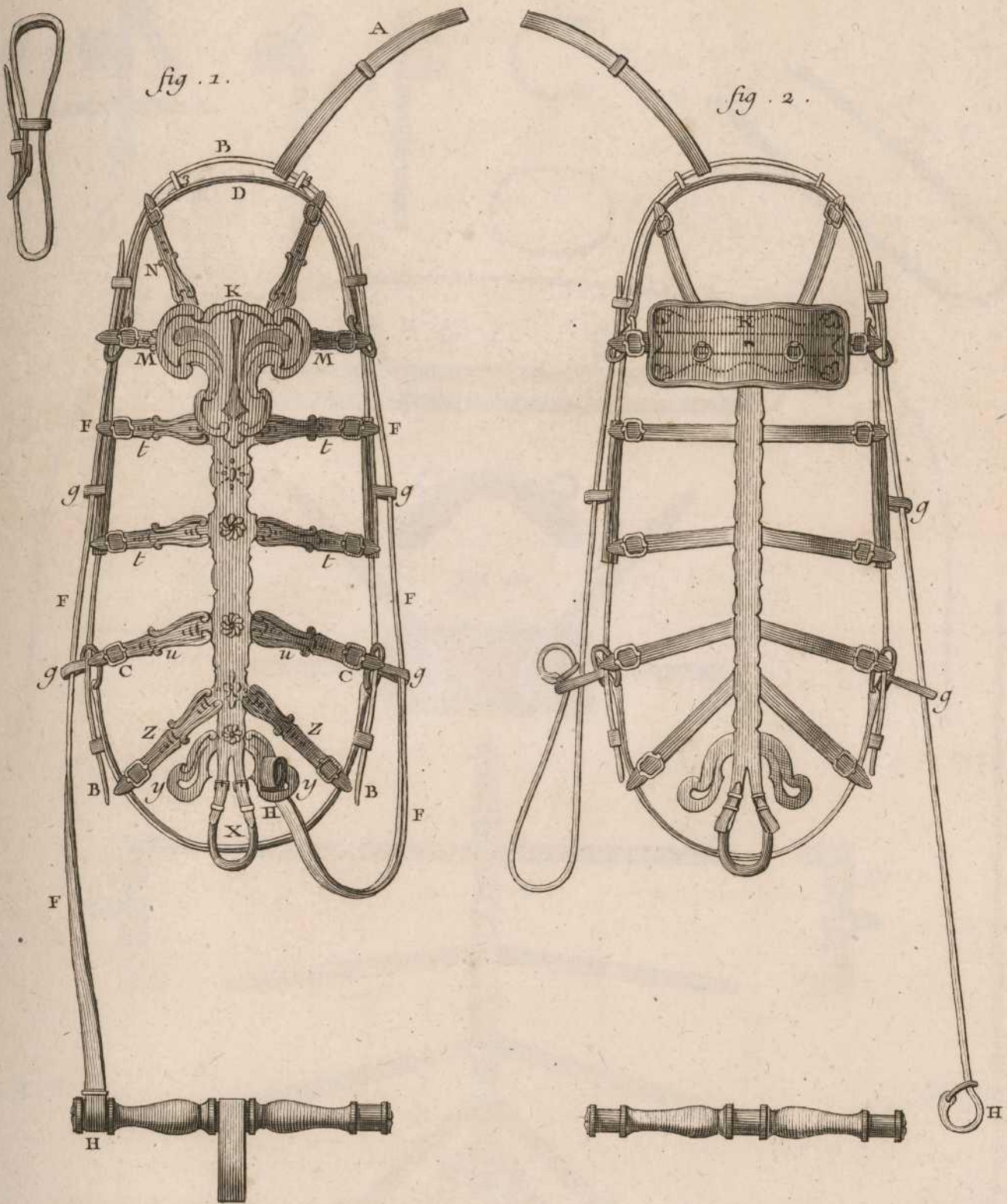
fig. 4.



Goussier del

Defehrt fecit

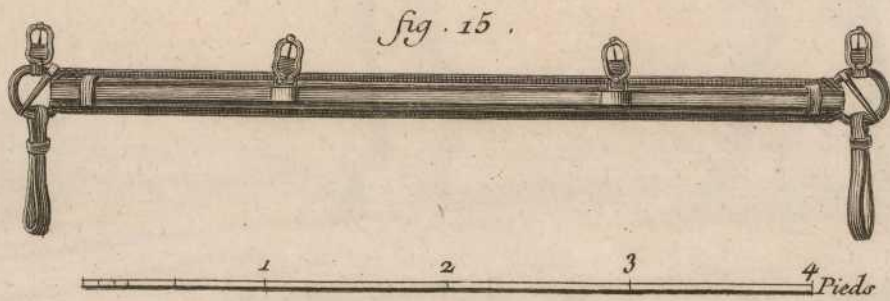
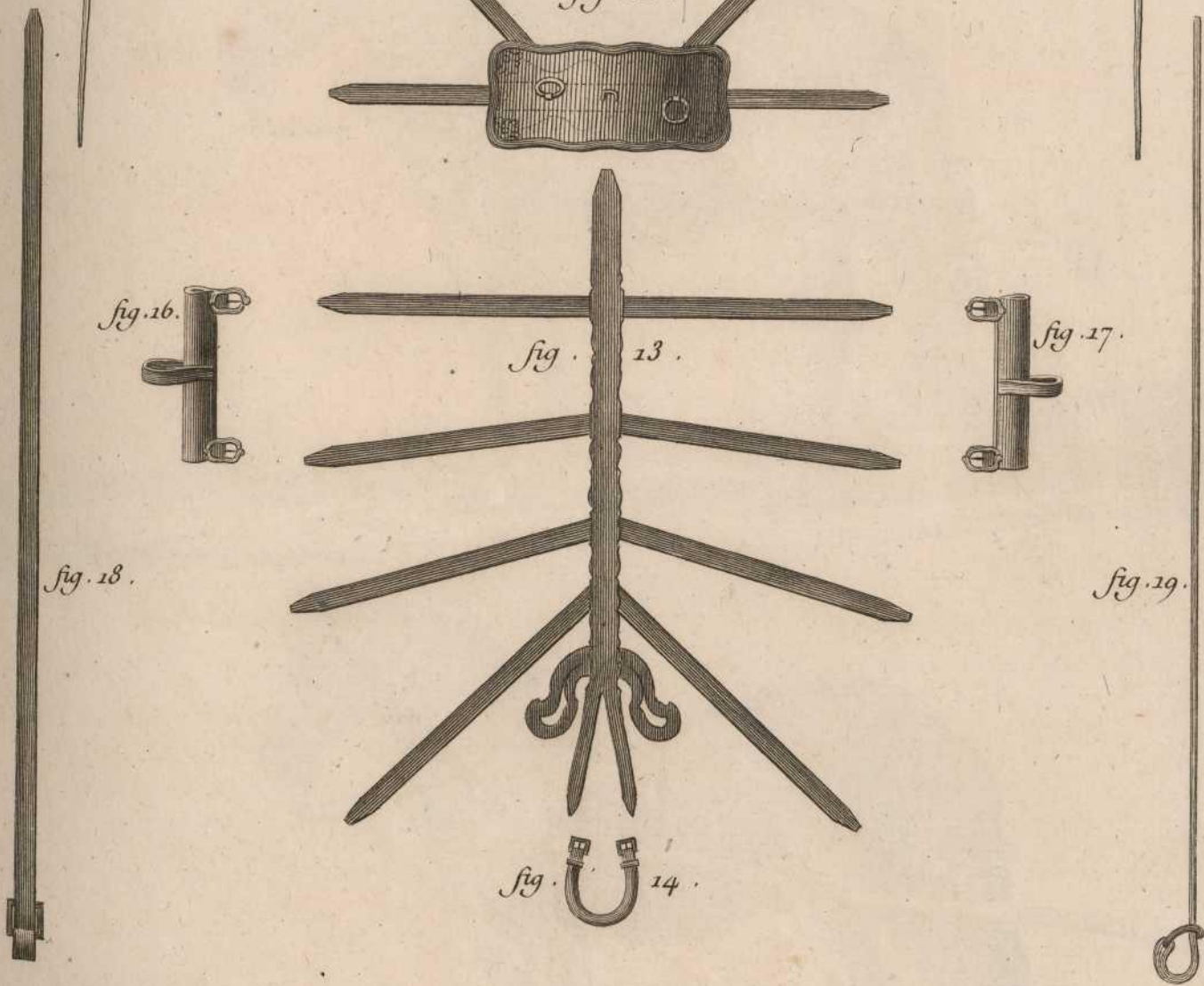
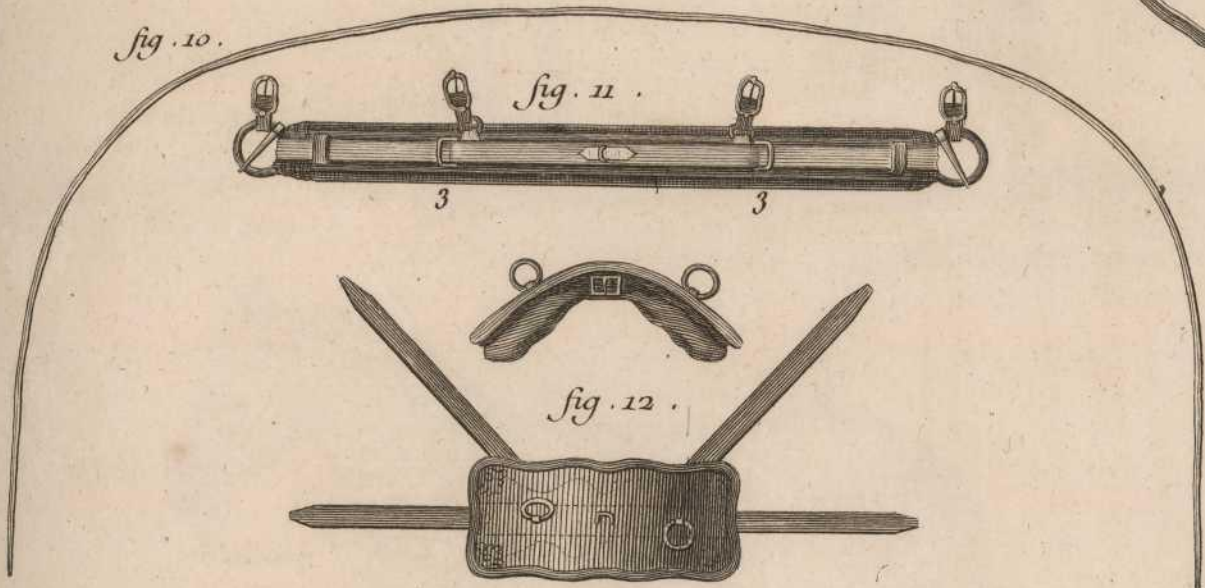
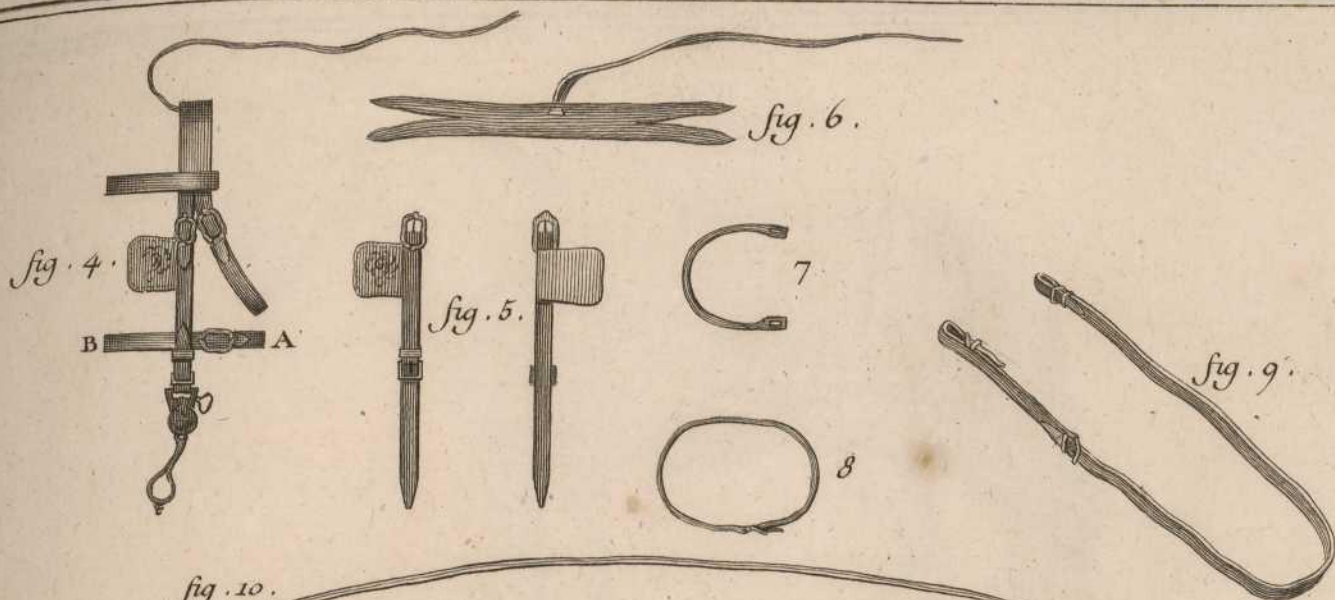
Bourlier,



Boissier del.

Defehrt fecit

Bourellier,



Goussier del.

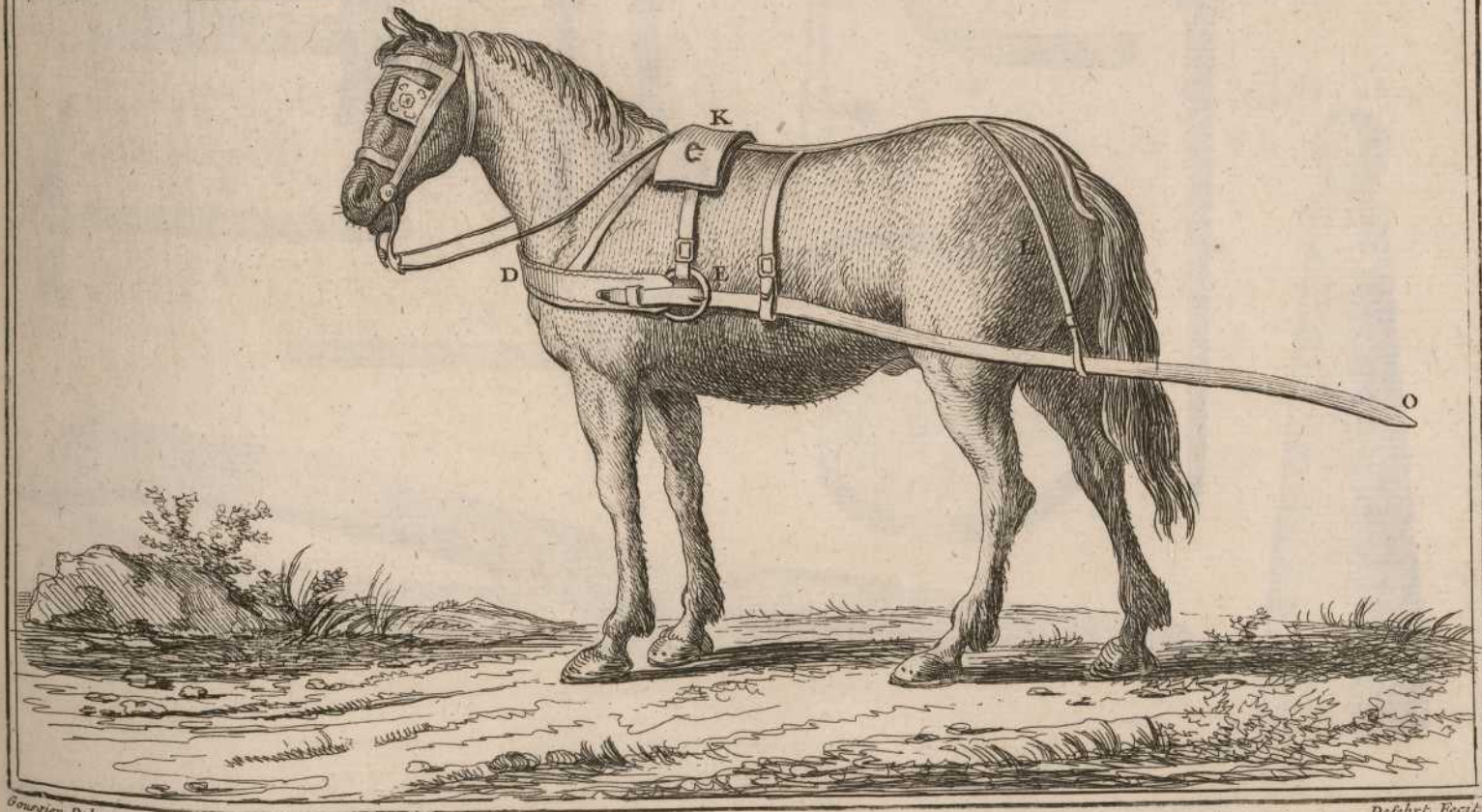
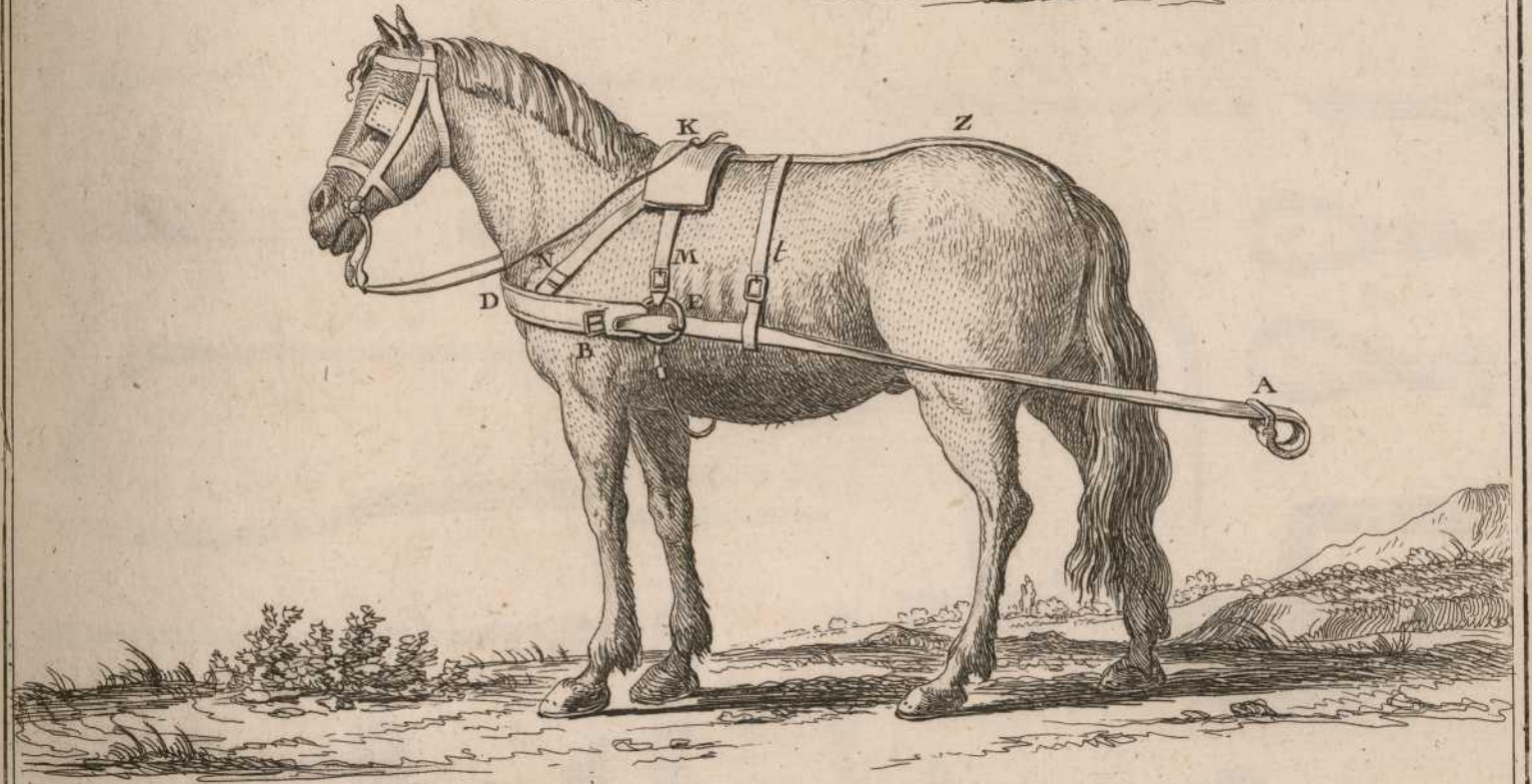
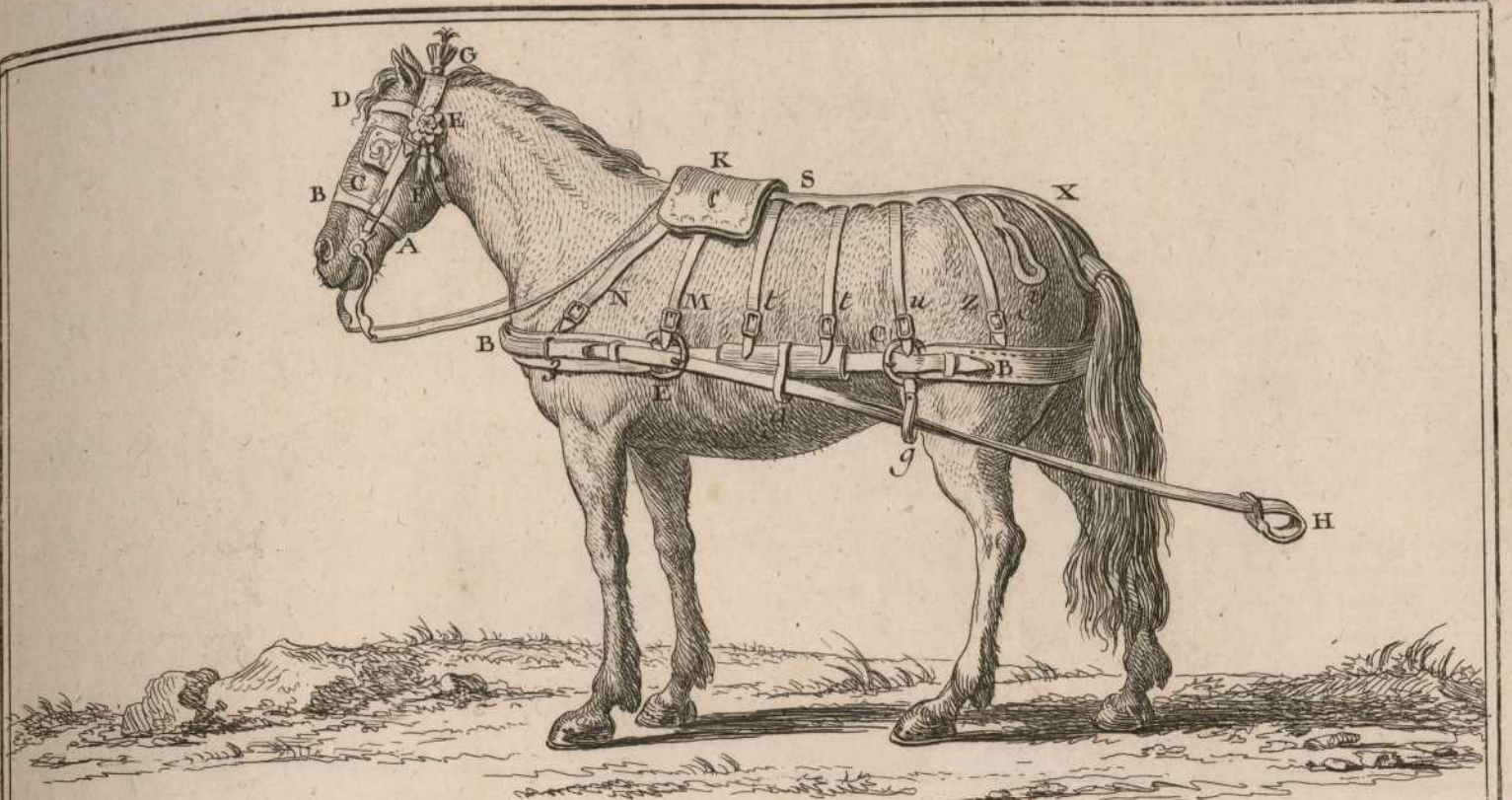
Prevost fecit

Bourellier,

卷之二

正

正



Gouvier Del.

Dejeux Fecit

Bourelrier,



fig. 1.



fig. 2.

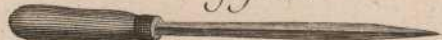


fig. 3.



fig. 4.



fig. 5.

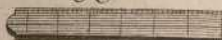


fig. 6.



fig. 7.



fig. 8.



fig. 9.

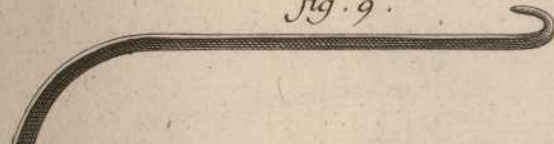


fig. 10.



fig. 11.



fig. 13.



fig. 12.

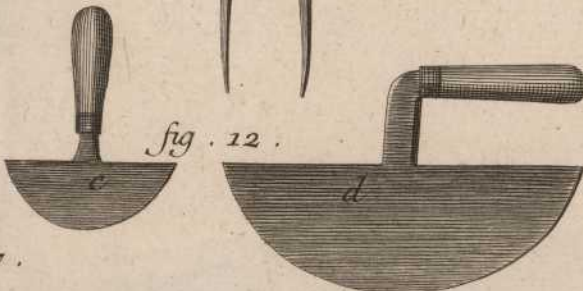


fig. 14.

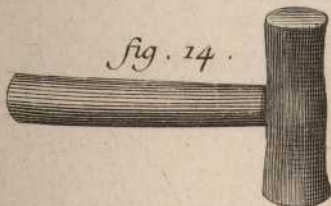


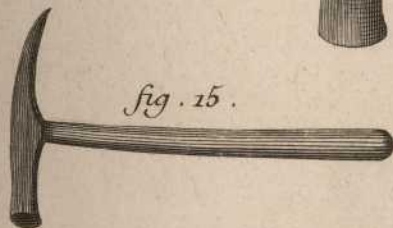
fig. 17.



fig. 18.



fig. 15.



A

fig. 16.



fig. 19.



fig. 23.

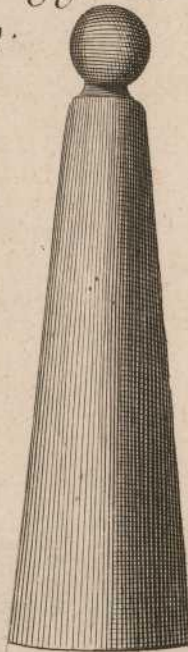


fig. 20.

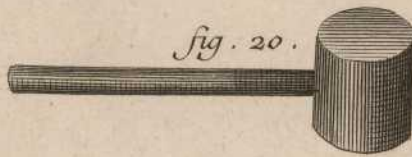


fig. 22.



fig. 21.

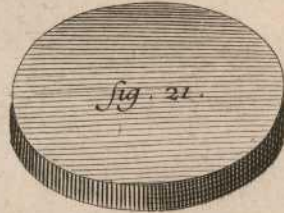
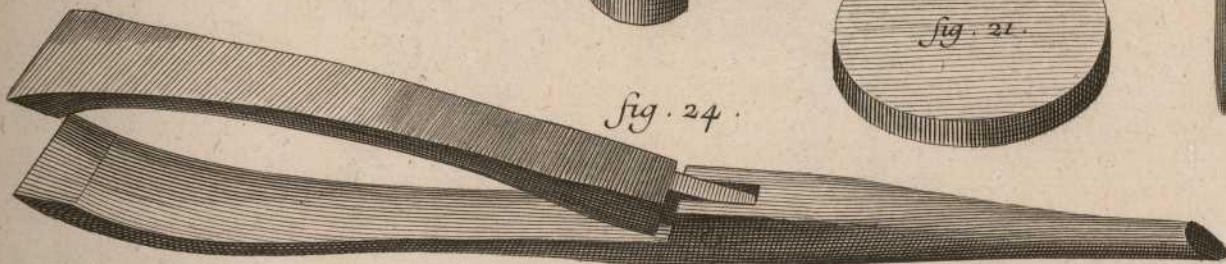
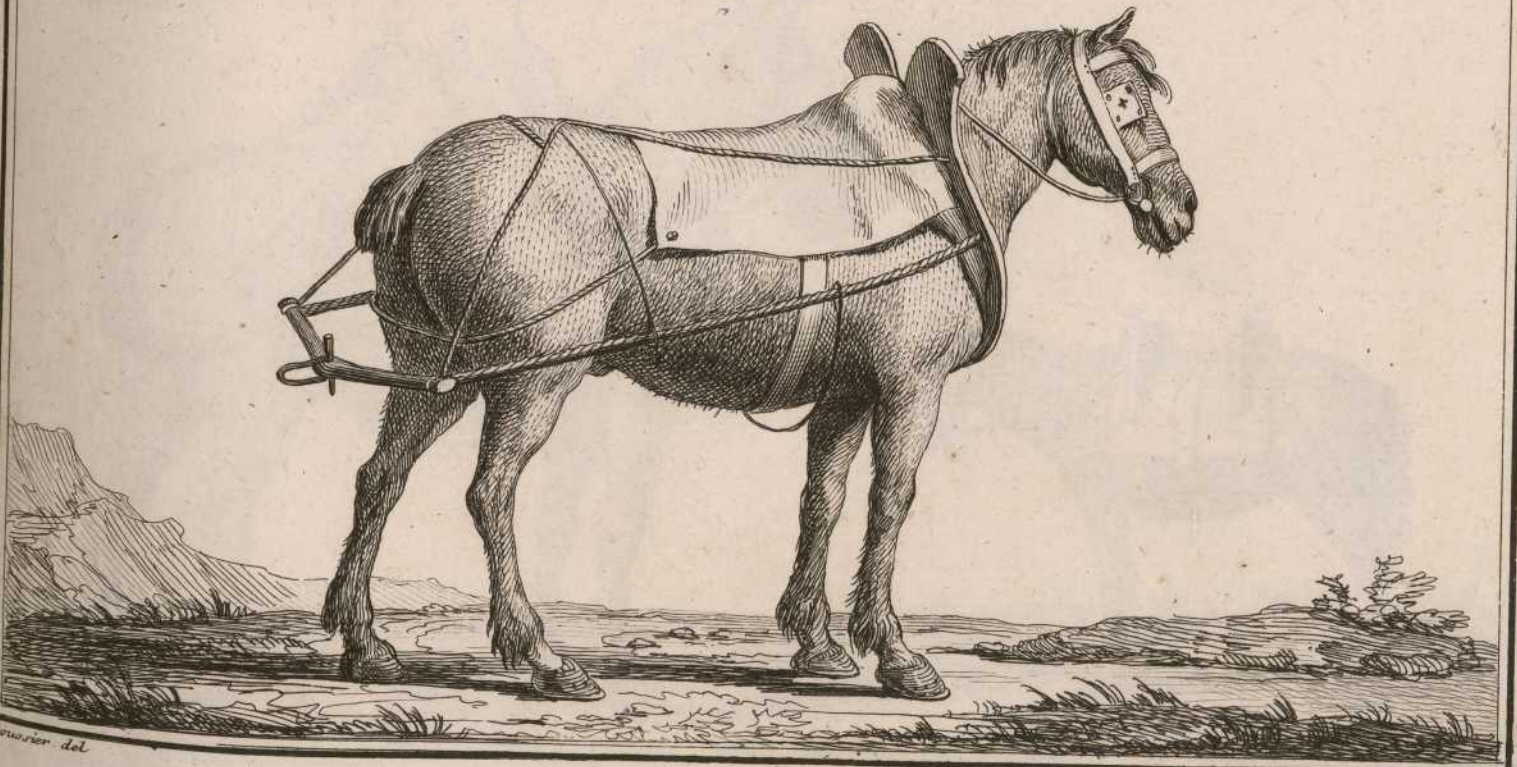
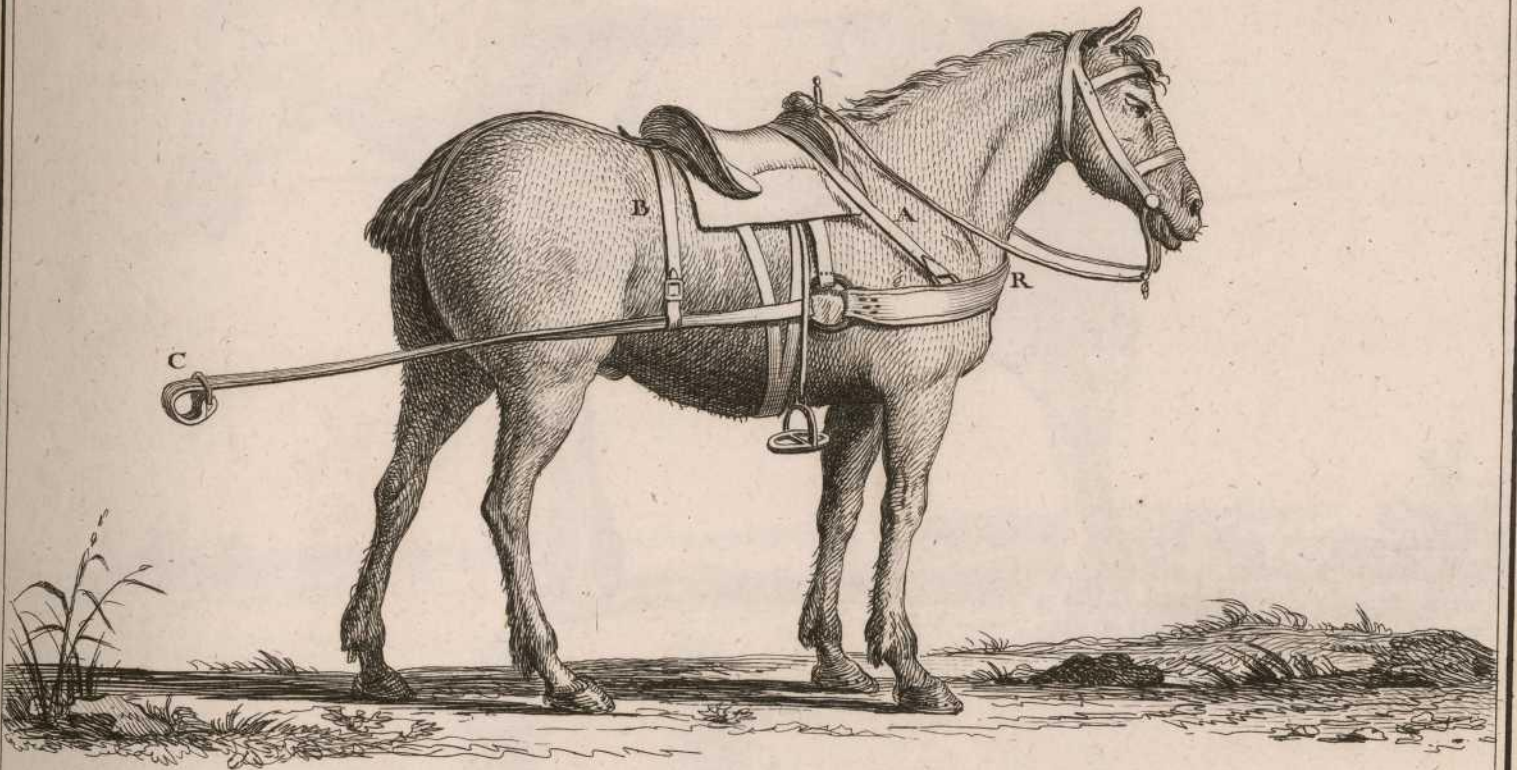
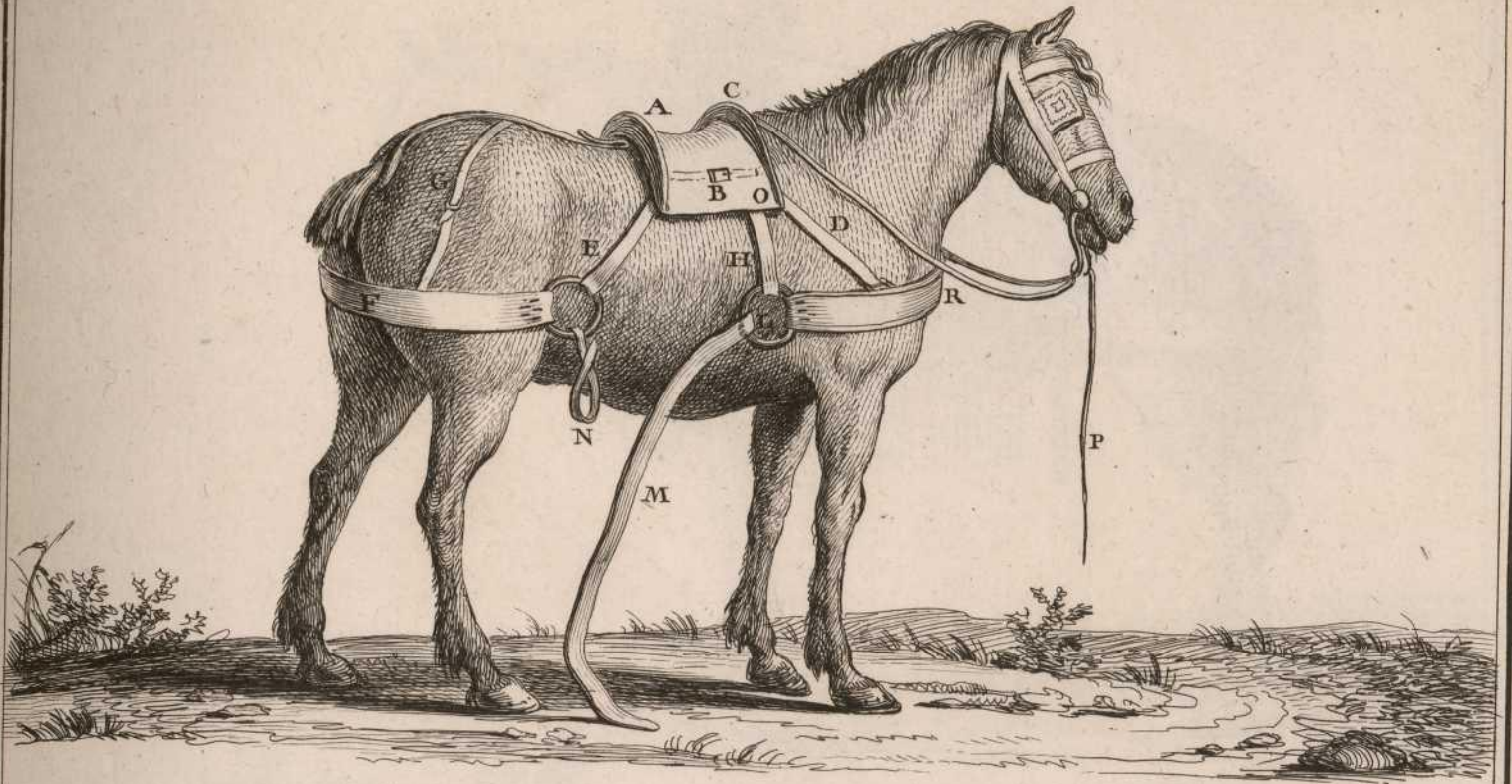


fig. 24.



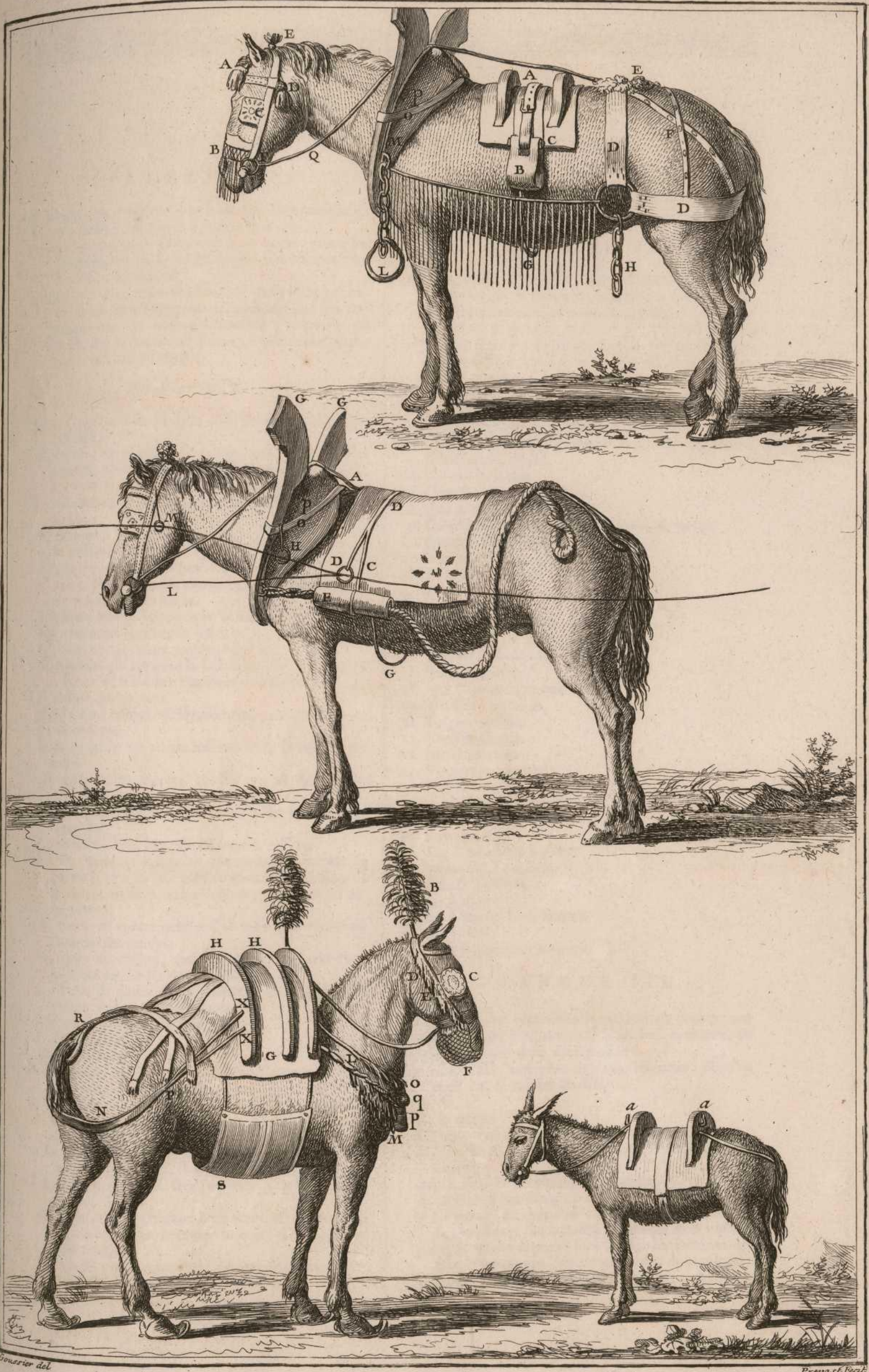
Bourellier, Bastier.



Bouvier del

Prevost fecit

Bourelrier, Bastier.



Goussier del

Prevost fecit

Bourellier, Bastier.



BOURSIER,

CONTENANT TROIS PLANCHES.

PLANCHE I^{re}.

La vignette représente une boutique dans laquelle on voit différentes sortes d'établis & d'outils.

Fig. 1. Ouvrier qui se sert du coupoir pour couper les longueurs de fil de laiton qui servent à former les branches du parasol.

2. Ouvrier qui coud ensemble avec deux soies passantes deux pièces de peau de quelques-uns des ouvrages que ces artisans fabriquent; la jambe est posée sur la buisse, & l'ouvrage affermi au genou par le moyen du tirepié.

Bas de la Planché.

Fig. 1. Construction de la carcasse & du manche d'un parasol.

a, calotte ou chapeau de cuivre, auquel est passé un anneau pour porter commodément le parasol, lorsqu'il n'est pas tendu. Au-dessous est un cercle ou anneau de fer qui passe dans les têtes des baleines.

b, la noix.

c, le ressort.

c c, le même ressort séparé du bâton a d.

d, frette formée en vis convexe, qui termine la partie inférieure du bâton.

k i, branches qui supportent la baleine.

k, frette pour fortifier la baleine.

l, charnière des deux parties k l, l m.

m, bouton qui termine la baleine.

2. e, frette de la brisure terminée en vis concave.

f, ressort du coulant.

ff, le même ressort vû séparément.

g, le coulant.

h, la poignée ou partie inférieure de la tige du parasol.

3. Représente les mêmes choses que la figure précédente, mais sous un autre aspect.

g, le coulant, qui est relevé pour laisser voir la charnière k l.

f, mortoise dans laquelle est logé le ressort.

4. A L, partie de la baleine, qui répond au centre du parasol, représentée plus en grand. On la suppose fracturée en deux endroits pour rapprocher les extrémités.

A, frette de cuivre percée d'un trou pour recevoir l'anneau du centre.

K, frette du milieu, qui est traversée par une goupille qui réunit les deux branches K L.

L, frette & partie de la charnière qui reçoit celle cottée L dans la figure suivante.

5. Seconde partie de la baleine.

L, la charnière.

M, le bouton.

6. Chapiteau du parasol, où l'on voit l'anneau qui passe dans tous les trous A, fig. 4. ou a, fig. 1. des 8 à 10 baleines qui composent la carcasse du parasol. On voit aussi comment l'anneau est fixé à la douille du chapiteau.

7. La noix; elle est fendue en 16 ou en 20, selon que l'on met huit ou dix baleines au parasol.

8. Le coupoir dont se sert l'ouvrier, fig. 1. de la vignette.

AB, vis dont l'extrémité B est terminée en coquille concave, pour recevoir le bout du fil que l'on veut couper.

H, vis de pression qui fixe la première vis au moyen d'un lardon contenu dans la poupée G.

DE, branches de la cisaille.

K, guide du long manche de la cisaille.

C, guide du fil.

PLANCHE II.

Fig. 1. Carcasse d'un falot; elle est toute de fer. Les courbes qui la forment, peuvent s'approcher de celle qui soutient les bobèches, lorsque l'on ploye le falot; & pour le tenir ouvert, on passe des clavettes dans les fiches qui sont au milieu & aux extrémités supérieure & inférieure des deux courbes qui se touchent, lesquelles sont opposées à la forte courbe qui soutient les bobèches.

2. Le falot garni de sa toile ou étamine.

3. Bonnet de voyageur, ployé & retrouffé.

4. Le même bonnet déployé, & le garde-vûe rabattu.

5. Gibecière de chasse.

6. Bonnet de negre.

7. Cocarde.

8. Col noir.

9. Calotte de prêtre en perspective & de profil.

10. Bonnet de coureur.

11. Bonnet de hussard.

12. Bourse à cheveux.

13. Porte-collet.

14. Bonnet carré.

15. Bonnet à la houfarde pour enfans.

16. Même bonnet, avec aigrette.

17. Trouffe de toureur.

18. Bourse à jettons.

18. n. 2. Plan de la même bourse.

19. Soufflet à poudrer.

20. Toquet de fille.

21. Bourlet simple.

22. Bourlet à croix.

23. Toquet de garçon.

24. Bourse à argent tricotée.

25. Sac à poudre de perruquier.

26. Bourse à argent de peau.

27. Porte-finets.

28. Sac à tabatière à patte.

29. Même sac à cordons.

30. Bourse à ressort.

31. Sac à livre.

32. Sac à flacon pour femme.

33. Sac à étui.

34. Sac à flacon pour homme.

PLANCHE III.

Cette Planche représente la manière de couper une culotte de peau à la bavaroise d'un seul morceau, & celle de la couper dans deux peaux.

Fig. 1. ABCD, une peau de daim ou autre, pliée en deux par le milieu du dos.

A, le col.

B, la queue.

C, les pattes de devant appliquées l'une sur l'autre.

D, les pattes de derrière aussi appliquées l'une sur l'autre.

ab, moitié de la ceinture de derrière.

a, la fente pour élargir ou resserrer la ceinture.

c d, partie qui doit être cousue avec la partie c n; & s'appliquer sur la partie extérieure de la cuisse.

c d e, patte sur laquelle sont cousus les boutons qui font la fermeture latérale au-dessus du genou.

e g g f, le tour de la jambe où la jarretière est cousue.

- g h, partie qui s'applique à l'intérieur de la cuisse où il n'y a point de couture.
- l m, partie où l'on coud la moitié de la ceinture de devant.
- m, fente pour la poche.
- l k, fente de la bavaroise, au-dessous de laquelle on coud le long des lignes l k, k h un morceau de peau quadrangulaire l k h i, ce qui forme le caleçon; & le long des côtés l h, l l h, des triangles l k h, on coud la ceinture de la bavaroise.
- z. La culotte dite sans couture, entièrement taillée & étendue sur une table. Les mêmes lettres désignent

les mêmes parties que dans la figure précédente; le résidu de la peau sert à former les ceintures, pattes, doublures, &c. qui peuvent être nécessaires.

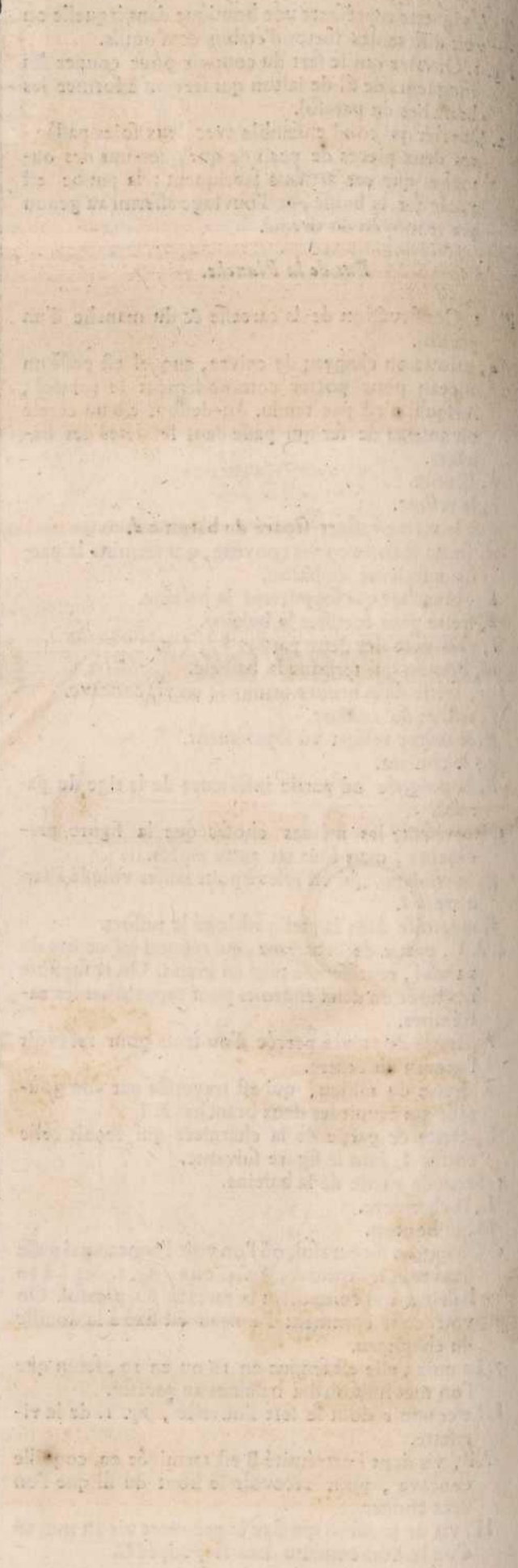
- 3. Manière de couper une culotte à la bavaroise dans deux peaux, ayant une couture dans l'entre-jambe.
- 4. La même moitié de culotte étendue sur une table.
- 5. La culotte, fig. 1 & 2. entièrement achevée.
- a a, les boutonnières des poches.
- b b, celles de la bavaroise accrochées à leurs boutons.

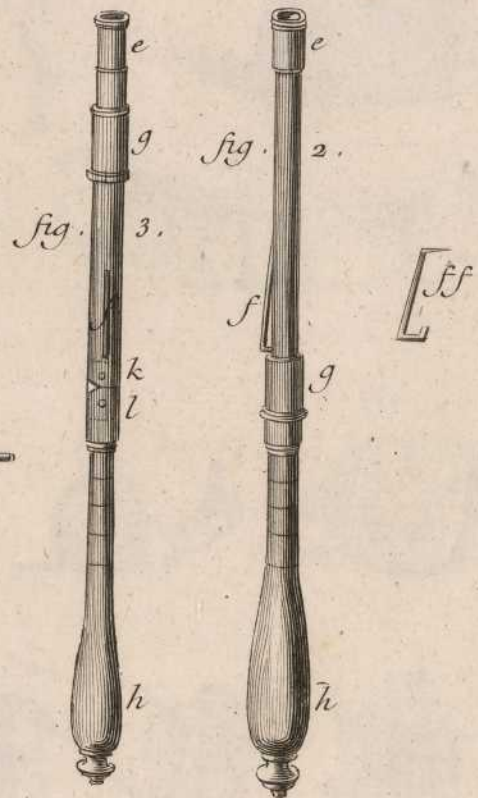
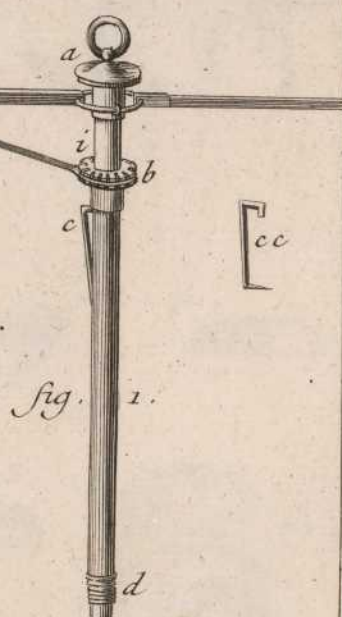
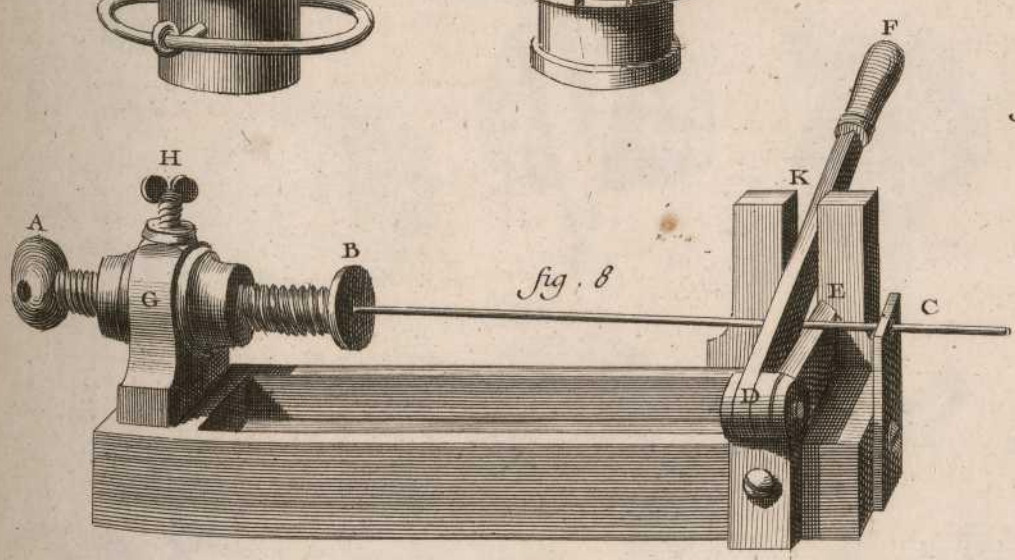
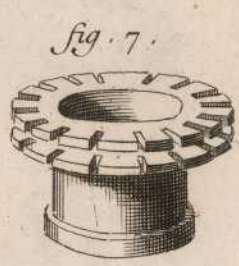
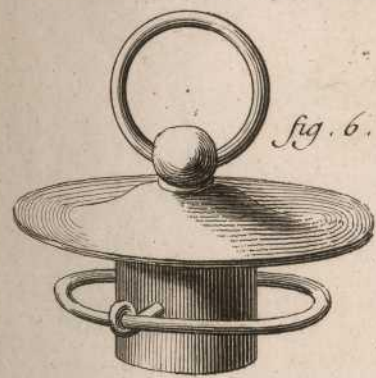
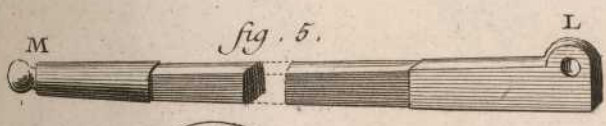
PLANCHE II

Plaque de cuir pour la culotte à la bavaroise, taillée sur une table. Les lettres g h, l m, m, l k, l k h i, l h, l l h, l k h, z désignent les parties de la culotte.

PLANCHE III

Plaque de cuir pour la culotte à la bavaroise, taillée sur une table. Les lettres g h, l m, m, l k, l k h i, l h, l l h, l k h, z désignent les parties de la culotte.





Goussier del

Defehrt fecit

Boursier,

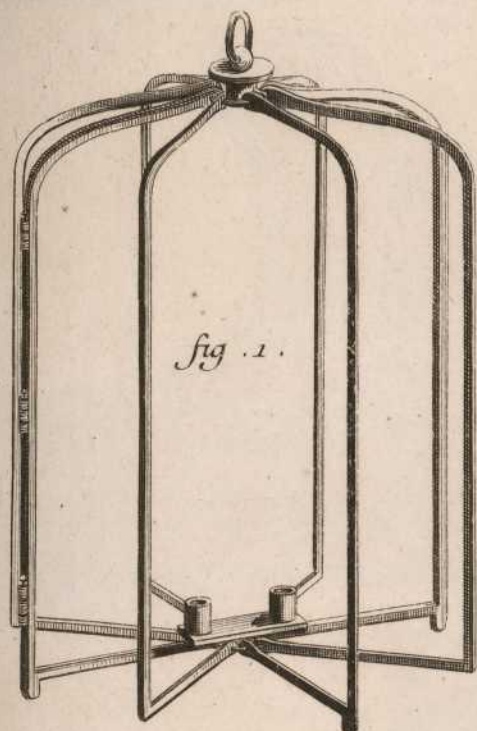


fig. 1.



fig. 2.



fig. 3.

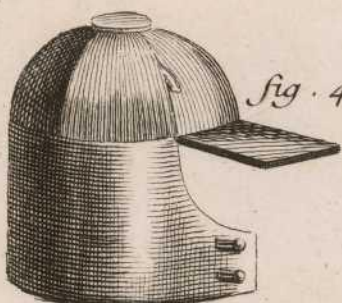


fig. 4.

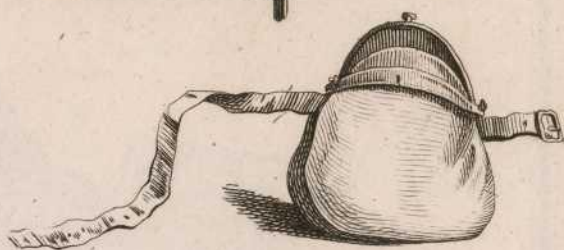


fig. 5.



fig. 6.



fig. 7.

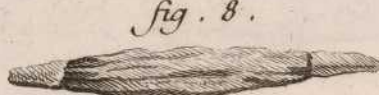


fig. 8.

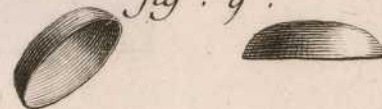


fig. 9.



fig. 11.



fig. 12.



fig. 13.



fig. 14.



fig. 10.



fig. 15.



fig. 16.



fig. 17.



fig. 18.



fig. 18. N° 2.



fig. 20.



fig. 21.

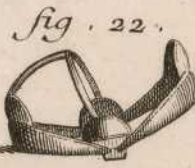


fig. 22.



fig. 23.



fig. 19.



fig. 24.



fig. 26.



fig. 27.



fig. 28.



fig. 29.



fig. 30.

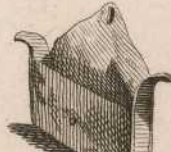


fig. 31.

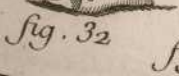


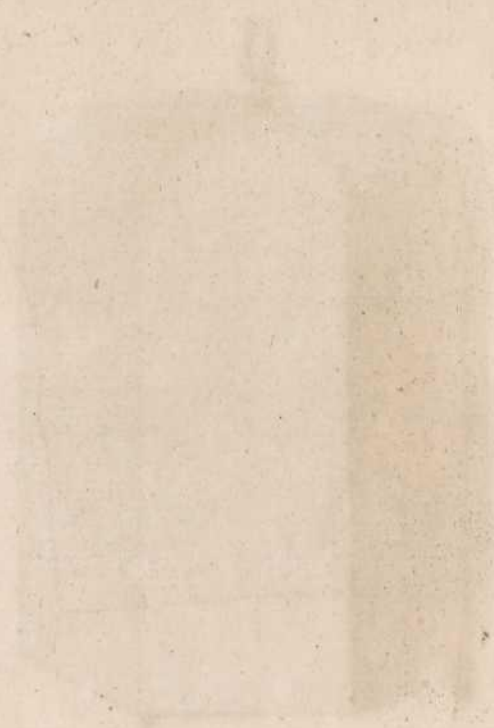
fig. 32.



fig. 33.



fig. 34.



Faint, illegible text at the bottom of the page, possibly a signature or date.

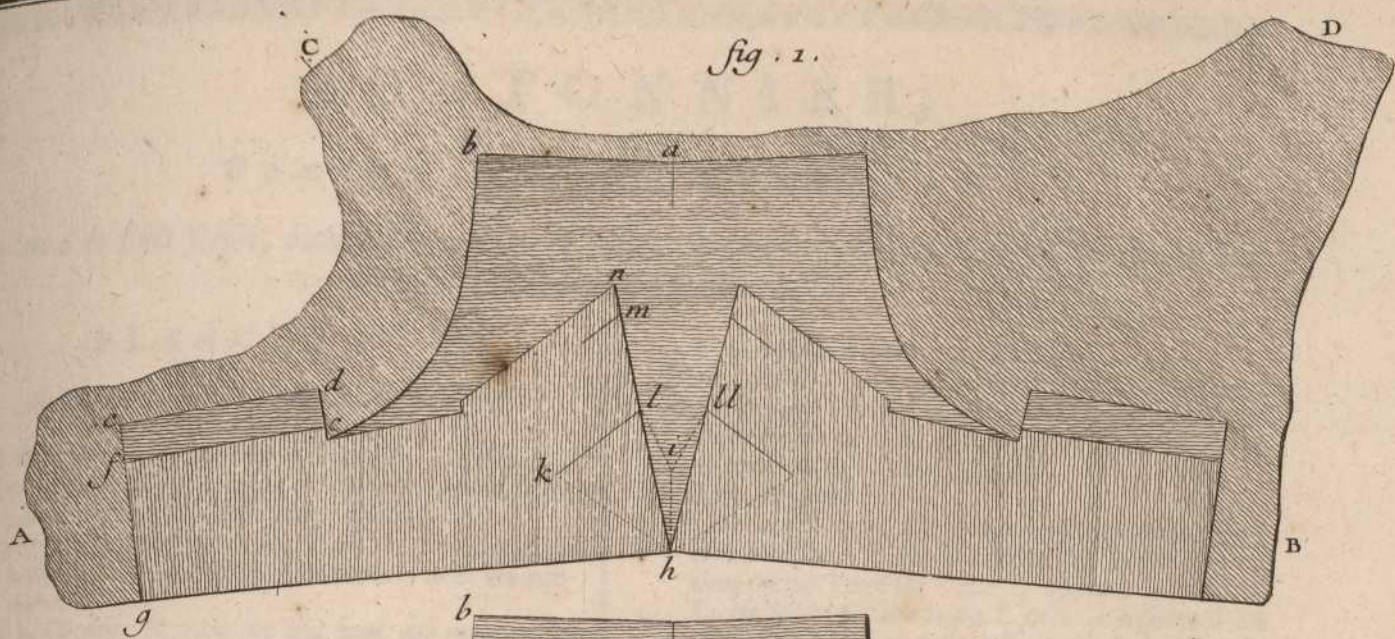


fig. 1.

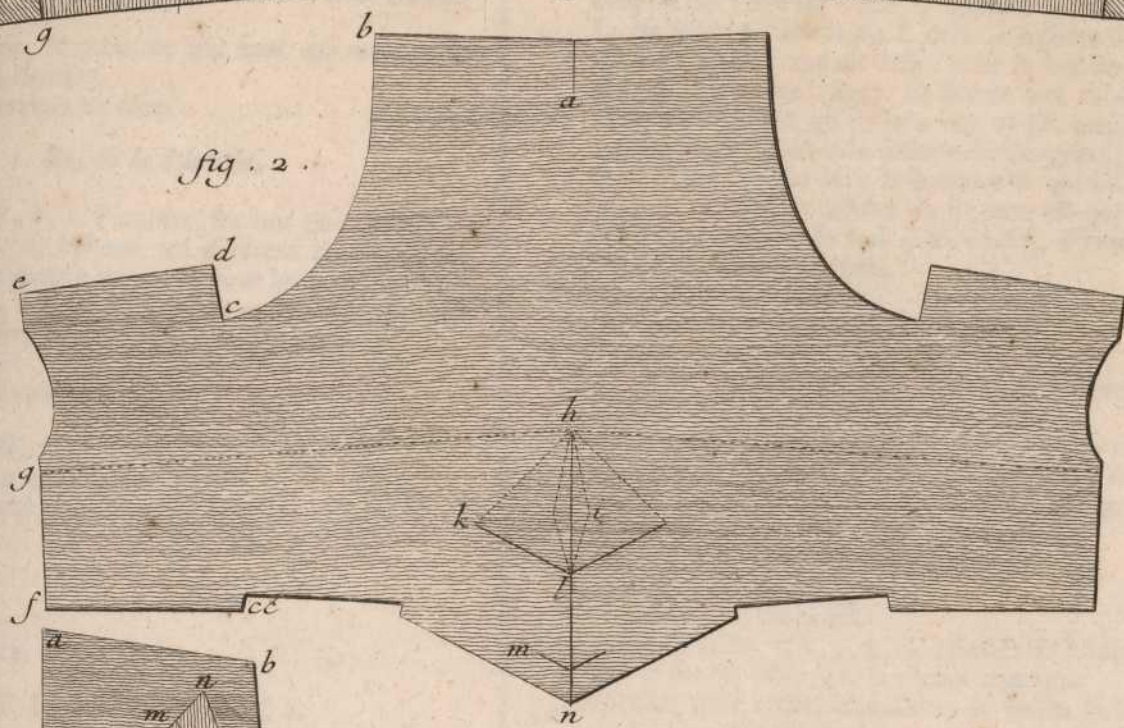


fig. 2.

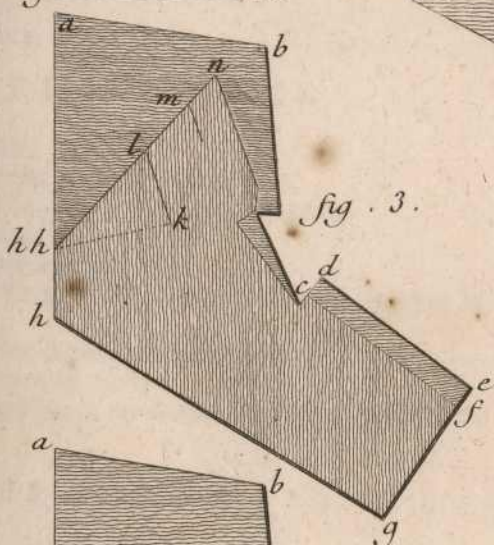


fig. 3.

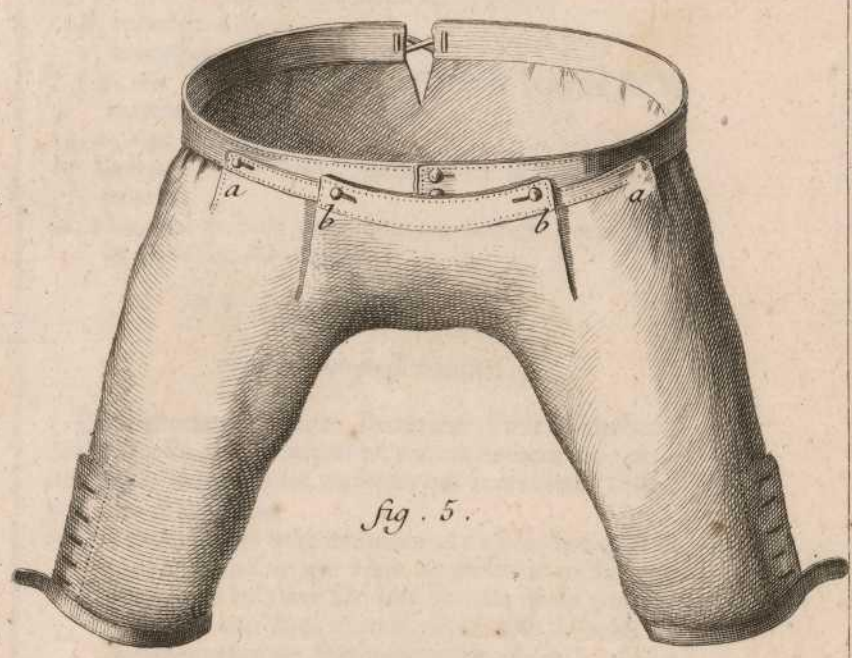


fig. 5.

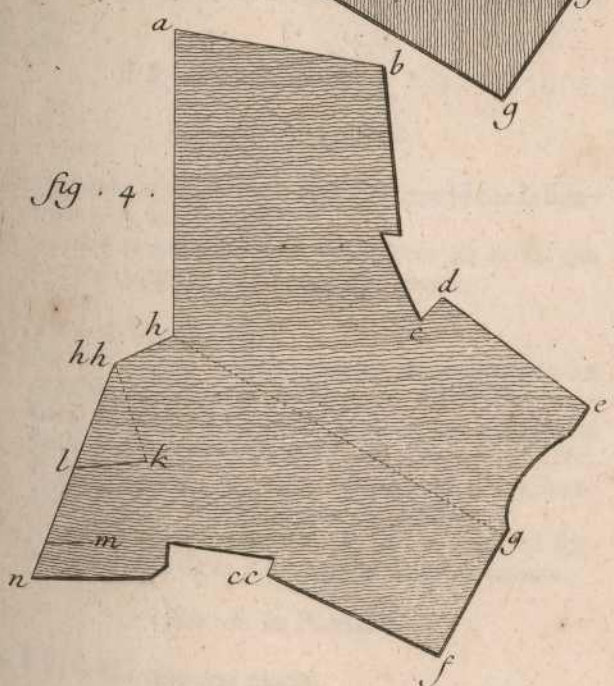


fig. 4.



BOUTONNIER;

CONTENANT SIX PLANCHES.

Il y en a de trois sortes, boutonniér faiseur de moules de bouton; boutonniér faiseur de boutons en métal; & boutonniér-passémentier.

PLANCHE I^{re}.

Boutonniér faiseur de moules de boutons.

La vignette ou le haut de la Planche représente la boutique d'un boutonniér faiseur de moules, avec des ouvriers occupés à différentes manœuvres.

Fig. 1 & 2. Deux ouvriers qui sciéent des morceaux de bois d'où l'on emportera les moules avec les perceurs.

3 & 4. Ouvrier & ouvrière qui font des moules de bouton à l'archet.

5, 6 & 7. Ouvriers au tour.

Bas de la Planche.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7. Perceurs, les uns pour pratiquer au moule de bouton les différens trous dont il doit être percé; les autres pour lui donner en même tems, soit en-dessus, soit en-dessous, les différentes formes concaves ou convexes.

8. Scie à main.

9. Compas d'épaisseur.

10. Pince.

11. A & B, ciseaux.

12. C & D, autres ciseaux.

13. E & F, brochettes.

14. Billot.

15. Mesure.

16. Marteau.

17. Couperet.

18. Lime douce.

PLANCHE II.

Fig. 19. Archet.

20. Banquette du mouleur vûe de face.

21. La même banquette vûe sur sa longueur.

22. Plan de la même banquette.

23. Rouet à percer seul.

24. Manière de présenter l'ouvrage au perceur avec la pince.

25. G & H, brochettes avec ouvrage.

26. Rouet à mouler seul.

K, pince appliquée au-devant des supports du rouet.

27. Etau.

28. Scie.

PLANCHE III.

Boutonniér en métal.

La vignette ou haut de la Planche représente la boutique d'un boutonniér.

Fig. 1. Ouvrier qui emboutit des pièces de métal qui ont été coupées avec l'emporte-pièces.

a, billot.

b, tas à emboutir.

2. Ouvrier occupé à faire fondre le mastic dans les calottes des boutons que la fig. 1. vient d'emboutir. Il les expose sur du sable dans une platine de taule; cette platine est posée sur une poile de feu. Il ajuste un moule dans chaque calotte de bouton, pendant que le mastic est chaud.

3. Ouvrier qui sertit les boutons sur le tour, au sortir des mains de la fig. 2. pour les polir ensuite.

Bas de la Planche.

4. E F, G H, emporte-pièces.

A B, coupe d'un emporte-pièces.

D, D, pièces de métal enlevées à l'emporte-pièces.

R, au-dessous représente une bande de métal où les empreintes de l'emporte-pièces sont marquées comme vuides, en c, c, c, c.

5. M N, tas uni.

IK, bouterolle unie. C'est avec ces deux outils qu'on emboutit les pièces D D de la fig. 4. On en met cinq ou six l'une sur l'autre, comme on voit en L; on place ensuite la fig. L dans la fossette T du tas uni; & en frappant dessus avec la bouterolle KI, & le marteau, fig. 7. on donne aux calottes la forme convexe qu'on leur voit un O; on place ensuite la fig. O dans la fossette du tas gravé, fig. 6. on frappe dessus avec la bouterolle qui lui est propre, & alors la calotte du bouton est prête à recevoir le moule de buis, de corne, d'ivoire, &c. qu'on veut y adapter.

6. PQ, tas gravé en creux.

V, X, deux bouterolles gravées en relief.

7. Marteau à emboutir.

8. a, b, c, d, quatre manières différentes d'arranger la corde aux moules de boutons.

9. e i i, profil d'un bouton prêt à sertir. Sertir n'est autre chose que rabattre les extrémités i, i de la calotte, vers la partie e du moule, comme on voit en f.

g, bouton tout sertit, vû en-dessus.

h, le même, vû en-dessous.

l, le même, vû de profil.

10. Platine de taule. 1, 2, 3, 4, 5, calottes de bouton; posées sur du sable que la platine contient.

11. Brucelles pour retirer les calottes de dessus le feu quand le mastic est fondu.

12. a, mandrin à polir le bouton.

13. a b c, tour à sertir & à polir les boutons.

d, mandrin à sertir.

e, brunissoir à sertir.

f g, vis du tour, servant à serter le bouton sur le mandrin d.

14. a, tige à mandrin.

15. Grattoir ou avivoir, pour aviver la sertiture du bouton.

16. Morceau de bois garni de peau de bûsse, pour polir le dessus du bouton.

PLANCHE IV.

Boutonniér-passémentier.

La vignette représente l'intérieur d'une chambre; dans laquelle on a pratiqué un retranchement ou cabinet vitré, pour que les ouvriers qui travaillent, soient plus commodément.

Fig. 1. Ouvrier qui jette un bouton, c'est-à-dire qu'il le couvre de la soie qui vient de dessus le rochet qui est devant lui, fixé sur une broche de fer plantée verticalement dans un trou de l'établi. L'établi est ordinairement de forme exagone, dont le côté a seize pouces, & peut servir à six ouvriers à-la-fois. On en a seulement représenté deux pour éviter la confusion, d'ailleurs la petitesse des figures ne permettroit pas de voir les objets qu'ils tiennent dans leurs mains.

2. Ouvrière qui coud le bouillon ou autres ornemens sur le bouton. Elle a devant elle le coffret nommé *pâté*, qui est accroché au rebord de la table. Au milieu de l'établi est la boîte à bouillon, & au

tres dorures & enjolivures, dont on se sert pour orner les boutons.

3. Ouvrière qui travaille au boisseau, & fait jarretière, brandebourg ou cordons de montre. Ce travail a beaucoup d'affinité avec celui de la dentelle. On appelle *boisseau* la planche courbe qui recouvre les genoux de l'ouvrière, sur laquelle l'ouvrage se fabrique. Les fuseaux passent d'un côté à l'autre, comme ceux de la dentelle, sur le couffin de ces fortes d'ouvrières.
4. Ouvrier qui travaille à la jatte à faire des cordons ronds, dont l'intérieur est garni d'une meche.

Bas de la Planche.

- Fig. a*, broche à dévider & à travailler, échelle double.
b, fer à rouler, échelle double.
2. Pâté dont se sert l'ouvrière *fig. 2.* de la vignette.
A, le pâté vu par devant.
B, le pâté vu par le côté opposé, où on distingue les crochets qui servent à le fixer au rebord de l'établi. On y a aussi pratiqué un tiroir représenté à moitié ouvert dans la première figure; le dessus qui est entouré d'un rebord, est couvert de drap vert.
 3. Boîte à bouillon, & son crible séparé.
 4. Billot sur lequel sont fixées quatre broches qui reçoivent un certain nombre de rochets garnis de soie, que l'on peut doubler, en tirant en même temps les soies de plusieurs rochets. Ces trois dernières figures 2, 3, 4 sont dessinées sur une échelle double.
 5. Etabli en perspective.
 6. Jatte sur laquelle travaille l'ouvrier, *fig. 4.* montée sur son pié.

PLANCHE V.

- Fig. 7.* Rouet à dévider ou tracaner, vu du côté opposé à la manivelle.
8. Elevation géométrale du rouet, du côté de la tête.
 9. Tournettes ou guindres, sur lesquelles l'écheveau de soie est placé. Pour faire usage de ces deux instrumens: on place le pié du guindre près de celui du rouet précédent, de manière que sa longueur soit perpendiculaire à celle du pié du rouet, & le siège de l'ouvrière est placé vis-à-vis de la manivelle du rouet.
 10. Rouet à cordonner & à retordre.
 11. Elevation du même rouet.
 12. Autre rouet d'une construction différente, servant à tordre.
 22. n. 2. Chape de la petite roue du rouet,

Fig. A, moule de bouton.

Fig. B, bouton d'or trait à amande, à six croix, moitié fatiné, moitié rosté.

Fig. C, bouton d'or à cul de dé, moitié cordonnet d'éfilé, & moitié clinquant, fait à l'éguille.

Fig. D, bouton d'or glacé de trait à six croix, les pointes en cordonnet de trait. On en fait aussi à quatre croix; ce sont les plus communs.

Fig. E, bouton d'or à limace, moitié fatiné, moitié rosté.

Fig. F, bouton d'or trait à épi, rosté, avec cerceau & tête d'or, deux petits falbalas.

Fig. 1. Bouton fatiné de soie plate, & rosté avec une milanoise de soie, façon de chapeau, avec un six croix rosté en façon de pommette.

2. Bouton fatiné en soie plate, & rosté en milanoise de soie, façon de cordon d'évêque à six croix.

3. Bouton fatiné de soie plate, à huit croix, huit cordelières à la tête, une rosette à chaque bout des cordelières, d'où part un point de dentelle en milanoise de soie.

4. Bouton fatiné de soie plate, piqué à carreaux en points de dentelle, avec une milanoise de soie & différens ornemens.

5. Bouton d'or dit à garde d'épée, à quatre croix, moitié lame cannelée, & moitié cordonnet de trait.

6. Bouton d'or dit à garde d'épée, à six croix, moitié lame grenée, & moitié cordonnet de trait.

7. Bouton d'or à lame guillochée, à six croix.

8. Bouton d'or à lame unie fortifiée, à six croix.

9. Bouton d'or à lame à filigrane double, à quatre croix. L'attention de l'ouvrier contribue beaucoup à la perfection de l'ouvrage.

10. Bouton d'or à filigrane simple, à six croix, les points en lames unies. L'essentiel, pour faire ce bouton, est que l'outil qui fait le filigrane, soit bien fait, & que le cordonnet de trait soit d'égale grosseur.

11. Lame unie représentée, ainsi que les suivantes, beaucoup plus en grand.

12. Lame cannelée.

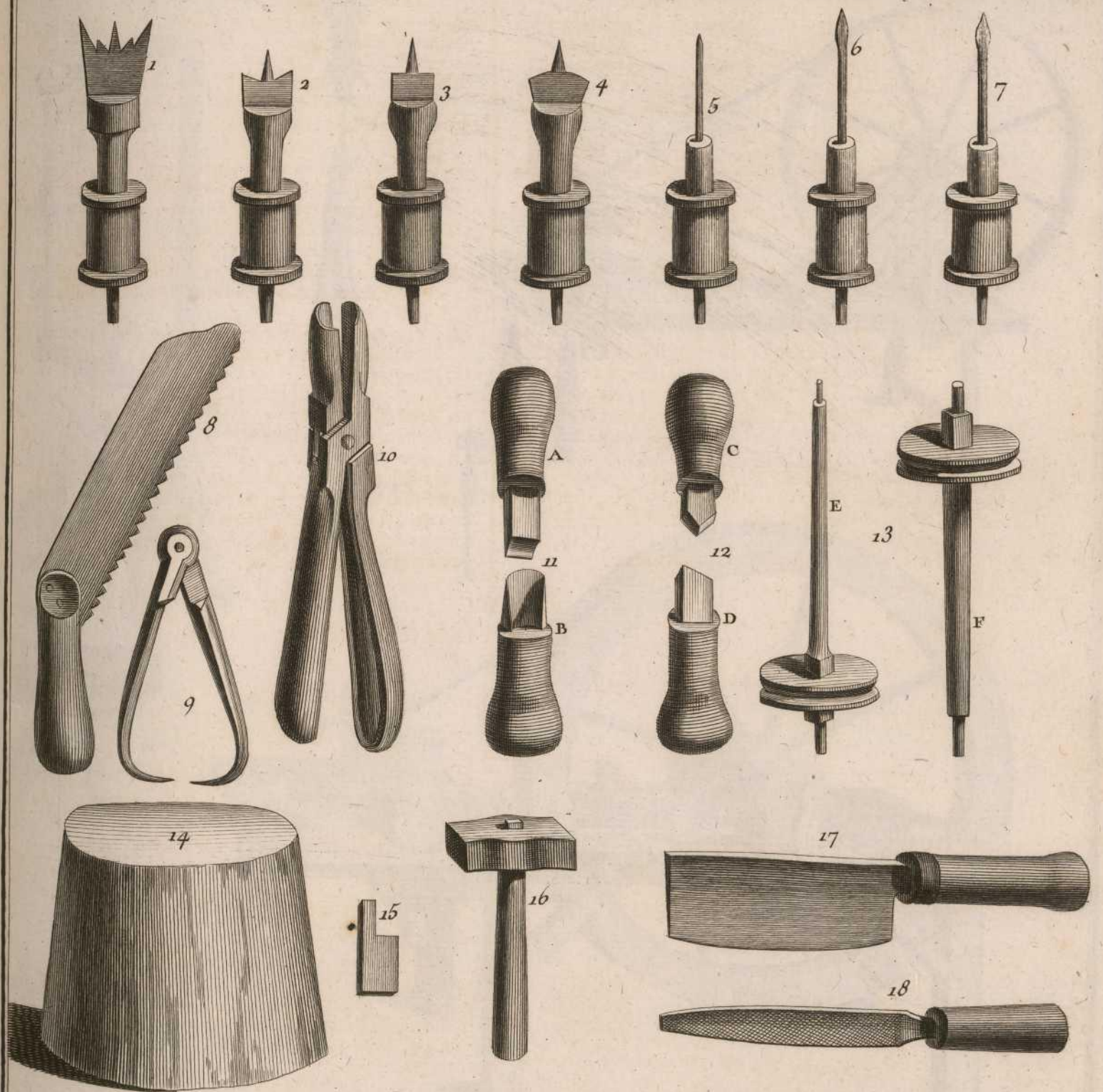
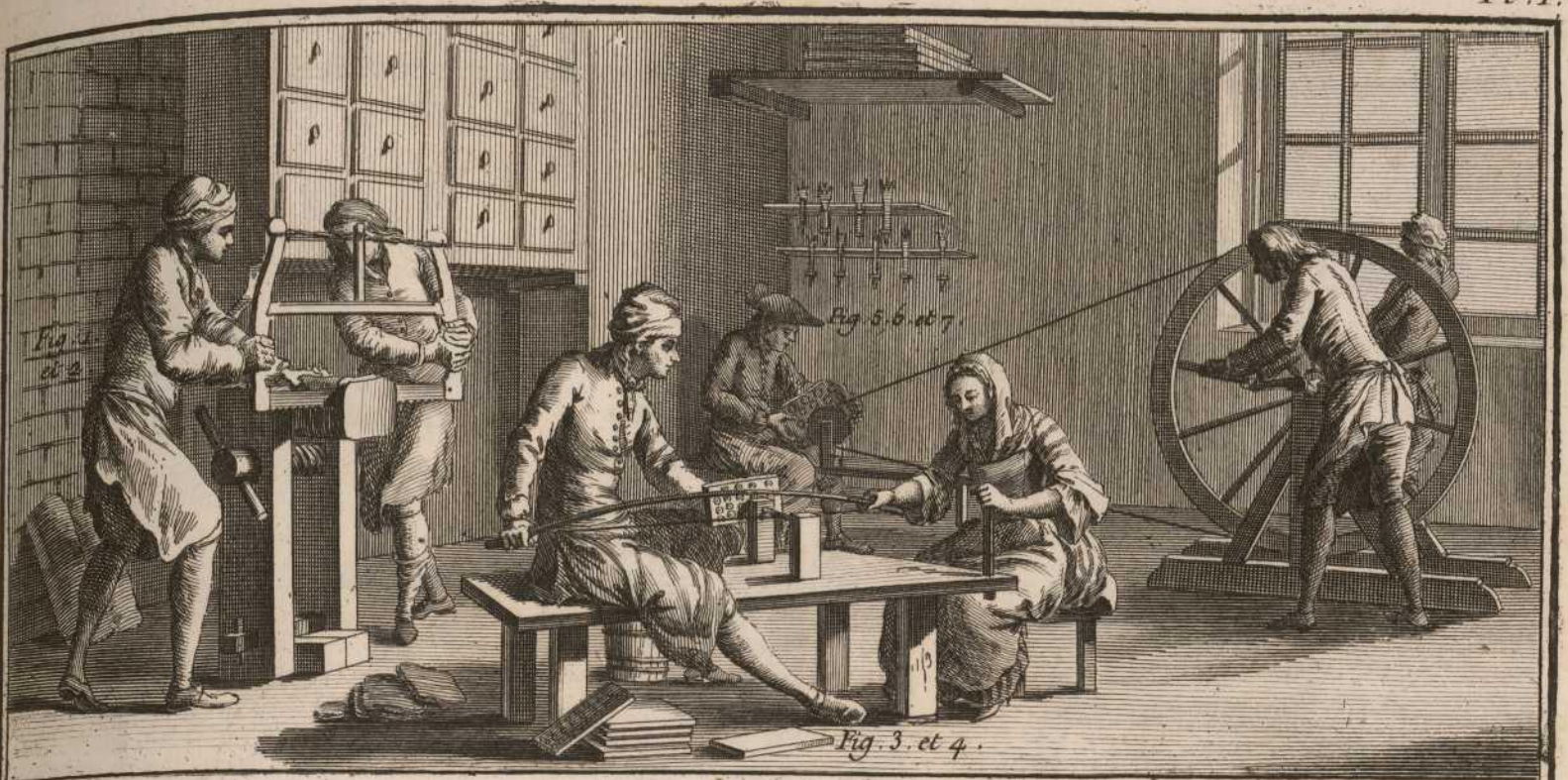
13. Lame crenée.

14. Lame guillochée.

15. Lame à filigrane simple.

16. Lame à filigrane double.

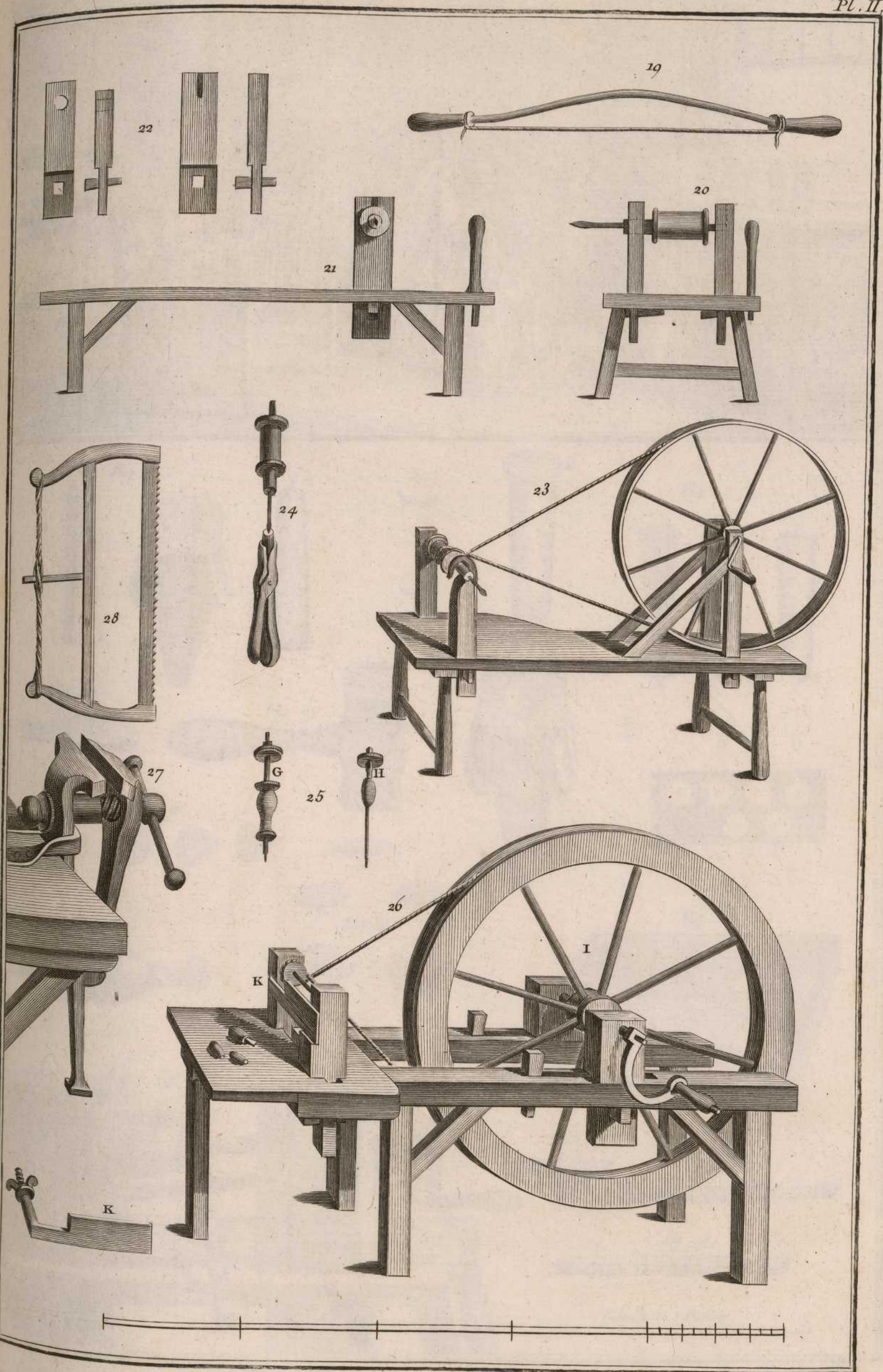
Les différentes configurations de ces cinq dernières lames sont de l'invention de M. Pierre Bergerot. Elles sont doublées par plusieurs brins de soie qui en occupent la largeur, auxquels elles sont réunies par un fil de trait qui est guipé dessus.



Boutonnier, Faiseur de Moules.

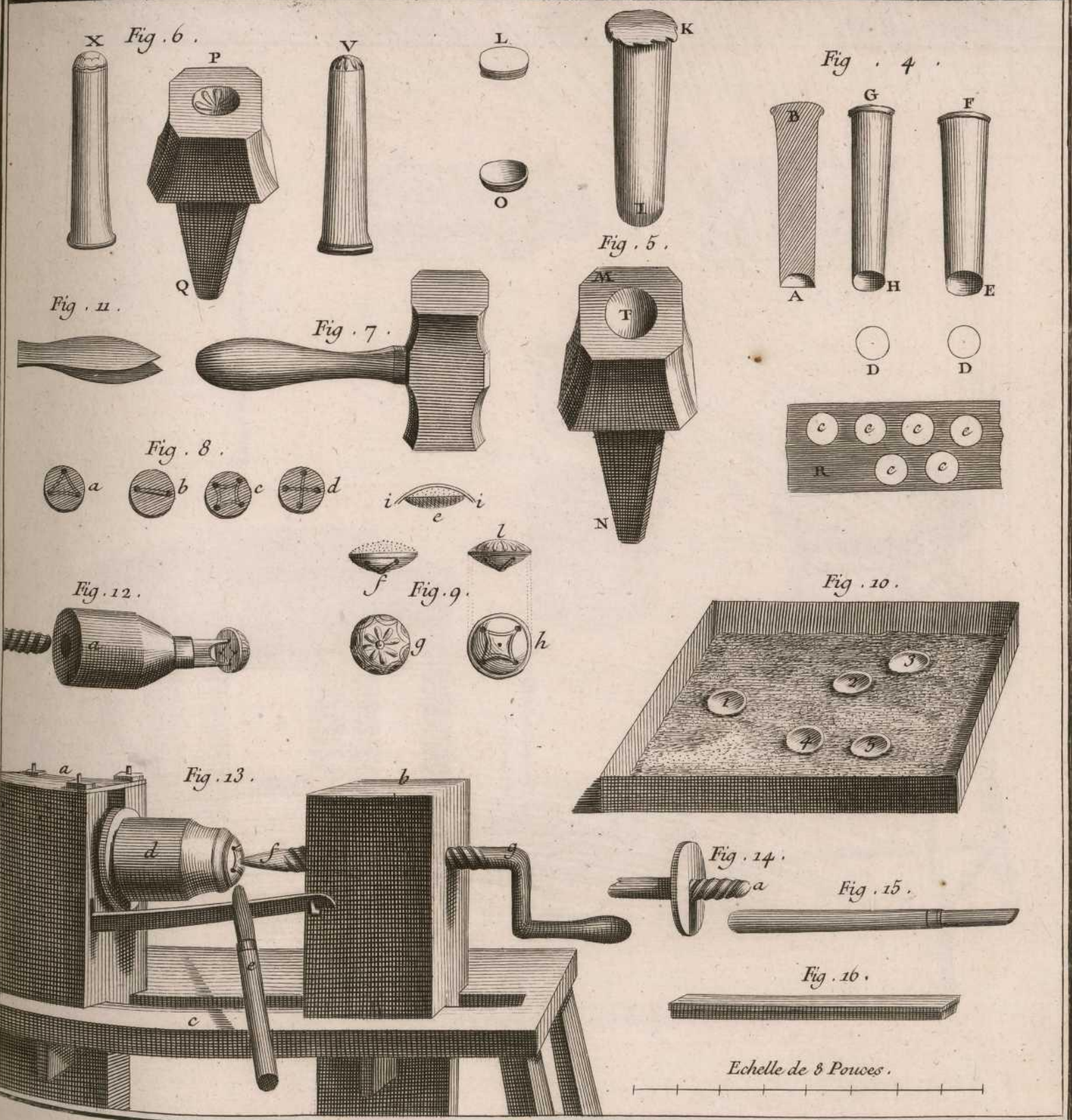


Boutonnerie, Bureau de M. de
L'Académie des Sciences



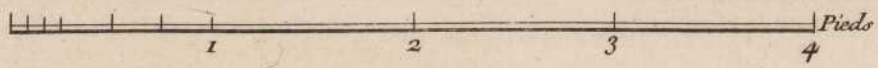
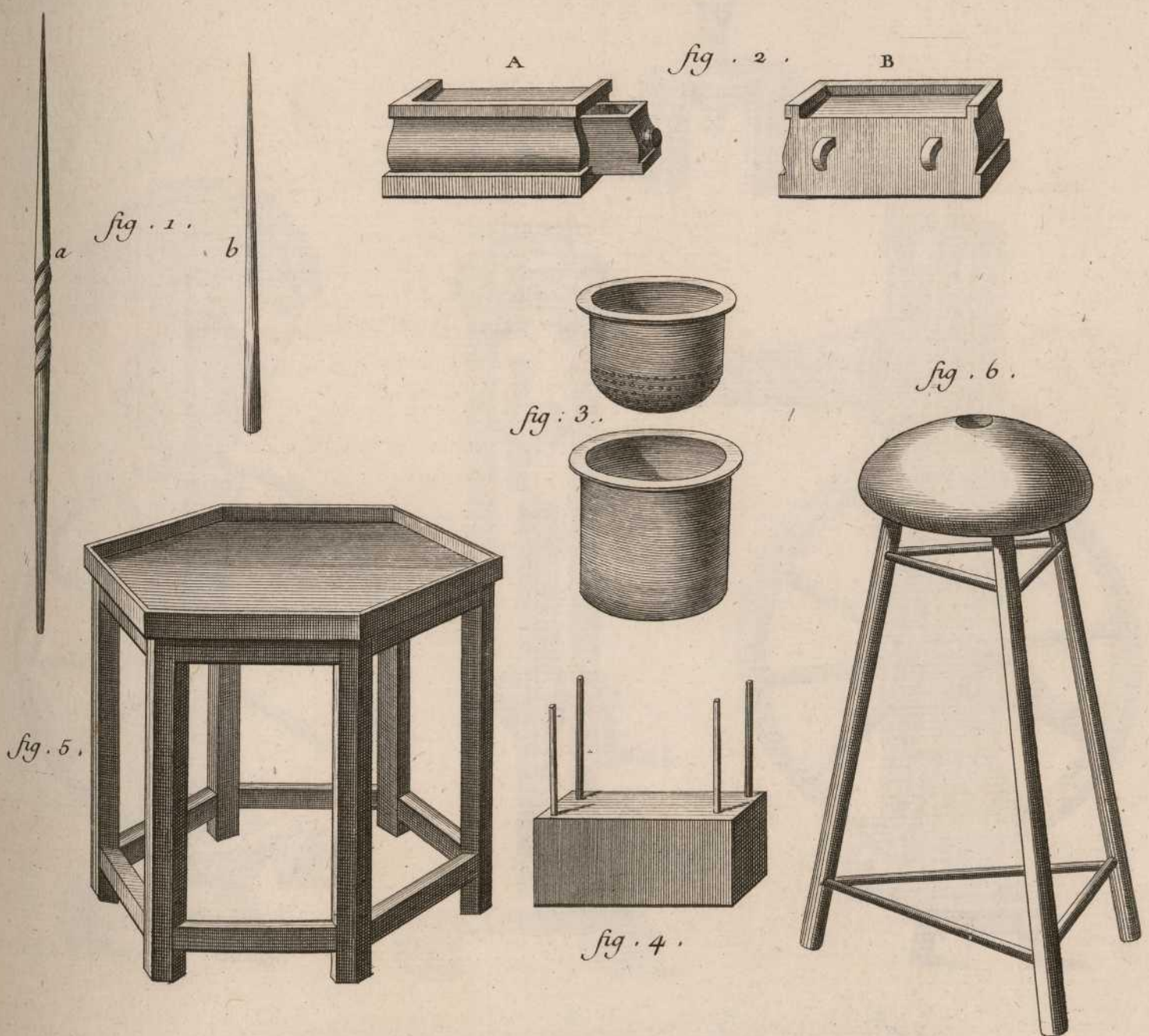
Boutonnier, Faiseur de Moules.

Deferet fecit



Boutonnier, en Métal.

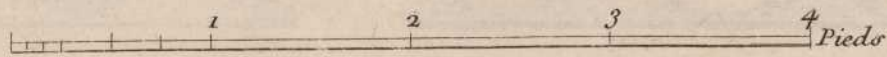
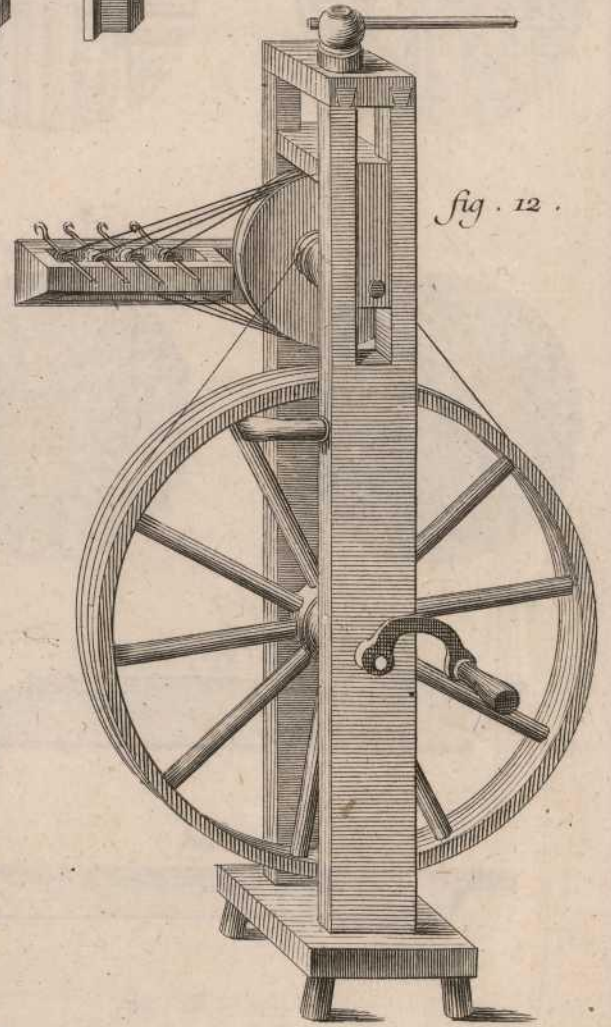
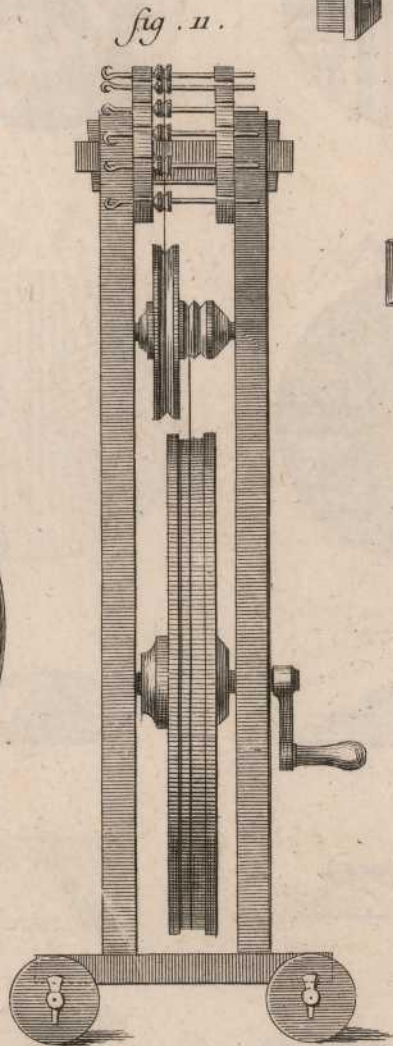
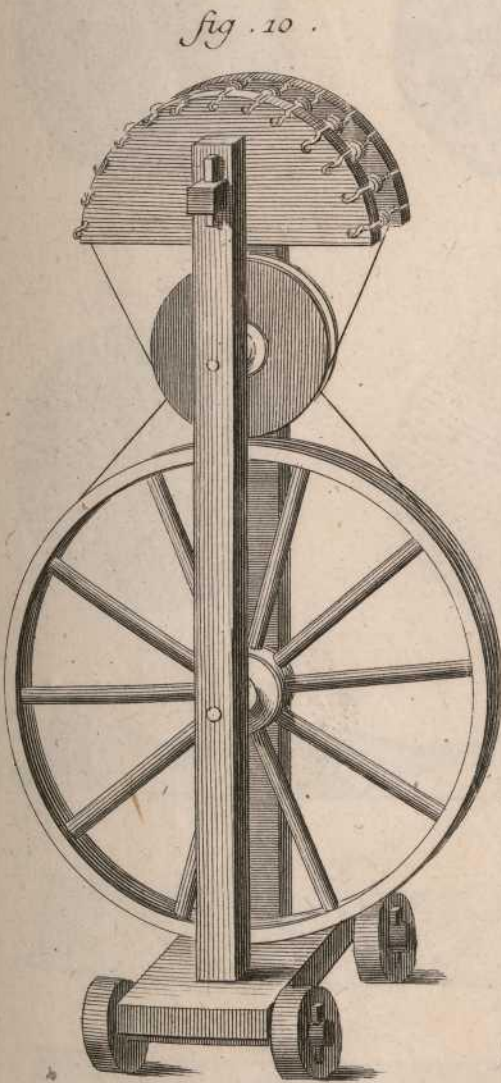
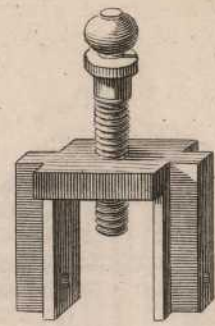
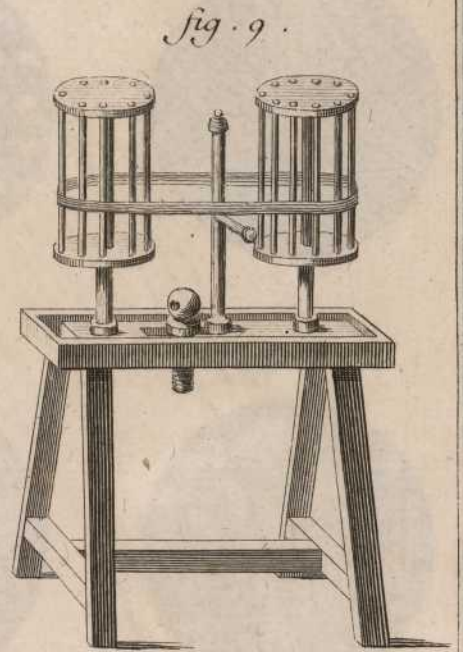
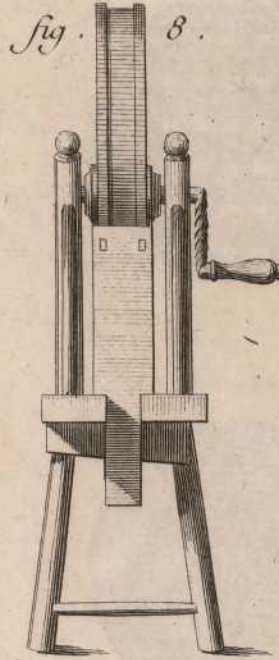
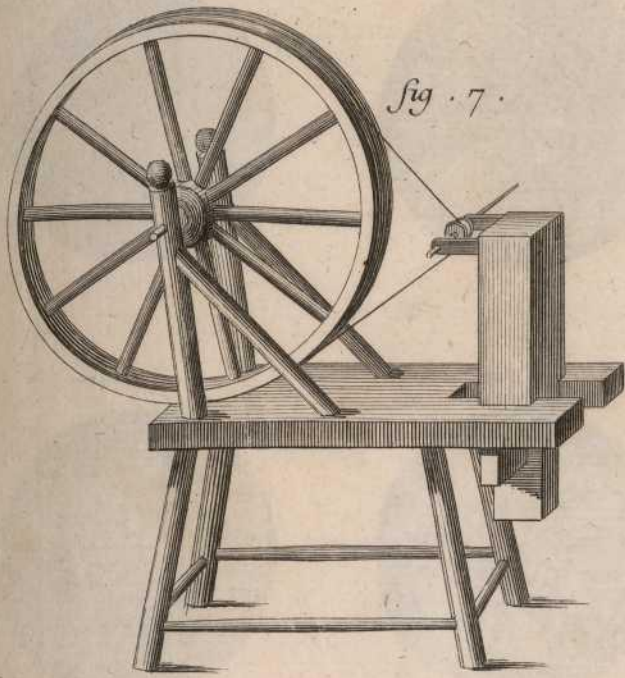
Prevost Fecit



Boutonnier Passementier,

Prevost fecit

Source del.



Goussier Del.

le Camu Fecit.

Boutonnier, Passementier.

fig. A.

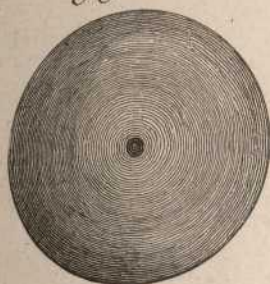


fig. B.

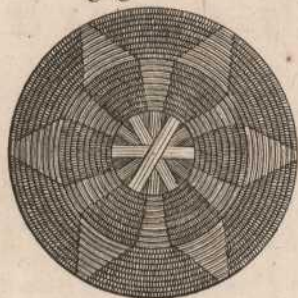


fig. C.

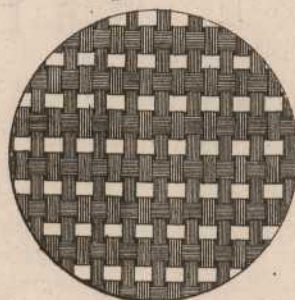


fig. D.

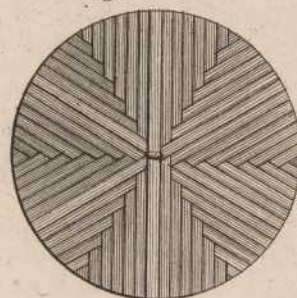


fig. E.

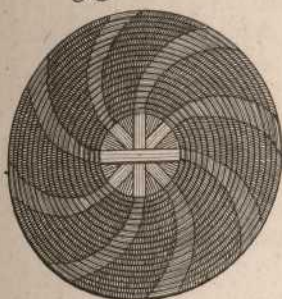


fig. F.

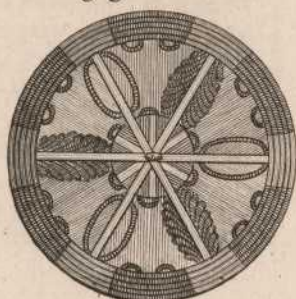


fig. 1.

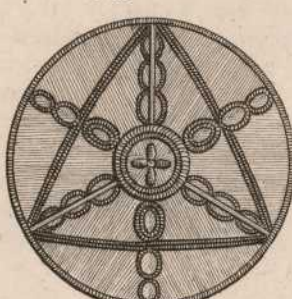


fig. 2.



fig. 3.

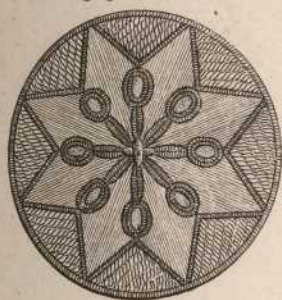


fig. 4.

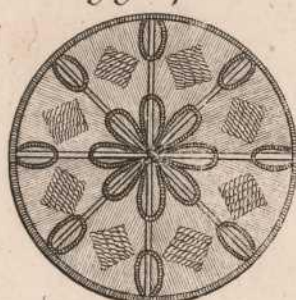


fig. 5.

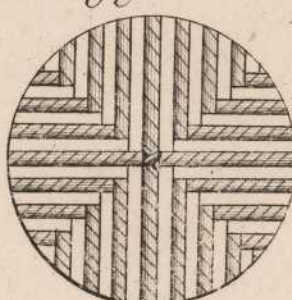


fig. 6.

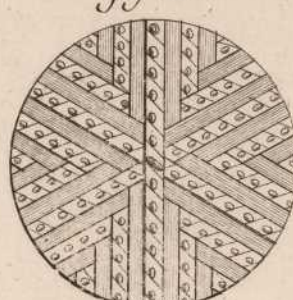


fig. 7.

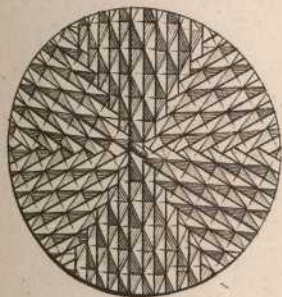


fig. 8.

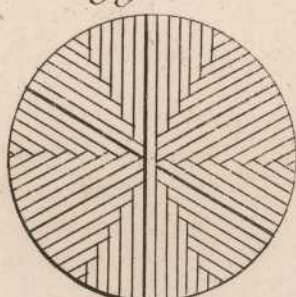


fig. 9.

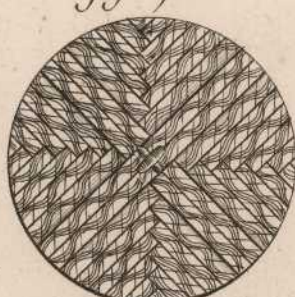


fig. 10.

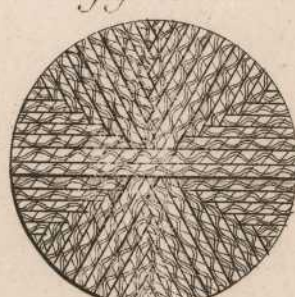


fig. 14.



fig. 11.



fig. 15.



fig. 12.



fig. 16.



fig. 13.



BOYAUDIER,

C O N T E N A N T U N E P L A N C H E.

LA vignette représente l'intérieur d'une fabrique de corde à boyaux, qui peut être établie sous des hangars, ou dans un atelier fermé.

Fig. 1. Hors de l'atelier. A, les rames du grand chaffis, dont les montans sont percés de trous pour recevoir les chevilles sur lesquelles on étend les cordes pour les laisser sécher. B, fosse dans laquelle s'écoulent les eaux des différens lavages.

2. Ouvrier qui dégraisse les boyaux. *d*, table ou dégraissoir. *b*, baquet où l'eau s'égoutte. *c*, tinette pleine d'eau claire, dans laquelle le dégraisseur jette les filandres qu'il enleve de dessus les boyaux, pour servir comme de fil aux ouvrières qui coustent les boyaux au bout les uns des autres.

3. Ouvrière qui coud les boyaux. Elle a à ses côtés deux tinettes ou baquets C, D, dans lesquels les boyaux trempent, aussi-bien que les filandres qui lui servent de fil; elle a sur ses genoux une plan-

che mince & courbe, sur laquelle elle prépare les coutures.

4. Ouvrier qui fait tourner le rouet pour tordre la corde *k z*, accrochée en *k* à une des molettes du rouet dont les montans sont scellés en E dans le sol de l'atelier.

5. Ouvrier qui lisse avec la prele ou avec une corde de crin les cordes de boyaux qui sont tendues aux chevilles *u* de l'atelier du talard dormant F, G.

6. Talard sur lequel on tend les cordes des instrumens de musique, pour les mettre à l'étuve.

7. Le lavoir ou dégraissoir, sur lequel l'ouvrier, *fig. 2.* travaille.

8. Maniere dont les boyaux sont coupés obliquement de *a* en *b*, avant d'en faire la couture.

9. Le rouet vû par le côté de la manivelle.

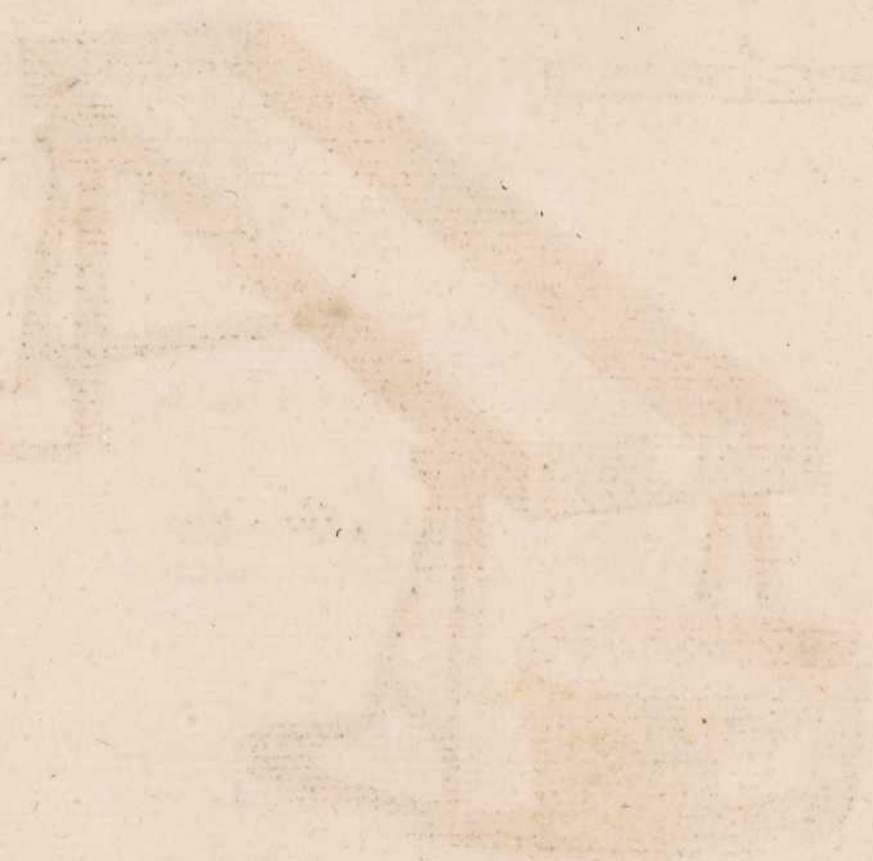
Toutes ces figures sont expliquées plus en détail aux articles boyaudier & corde. Voyez cet art.

ROYAUME

CONSTITUTIONS

1. Les rois de France ont toujours été sacrés & sacrés.
 2. Les rois de France ont toujours été sacrés & sacrés.
 3. Les rois de France ont toujours été sacrés & sacrés.
 4. Les rois de France ont toujours été sacrés & sacrés.
 5. Les rois de France ont toujours été sacrés & sacrés.
 6. Les rois de France ont toujours été sacrés & sacrés.
 7. Les rois de France ont toujours été sacrés & sacrés.
 8. Les rois de France ont toujours été sacrés & sacrés.
 9. Les rois de France ont toujours été sacrés & sacrés.
 10. Les rois de France ont toujours été sacrés & sacrés.

1. Les rois de France ont toujours été sacrés & sacrés.
 2. Les rois de France ont toujours été sacrés & sacrés.
 3. Les rois de France ont toujours été sacrés & sacrés.
 4. Les rois de France ont toujours été sacrés & sacrés.
 5. Les rois de France ont toujours été sacrés & sacrés.
 6. Les rois de France ont toujours été sacrés & sacrés.
 7. Les rois de France ont toujours été sacrés & sacrés.
 8. Les rois de France ont toujours été sacrés & sacrés.
 9. Les rois de France ont toujours été sacrés & sacrés.
 10. Les rois de France ont toujours été sacrés & sacrés.



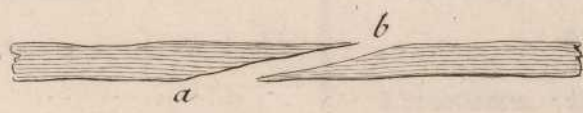


fig. 8.

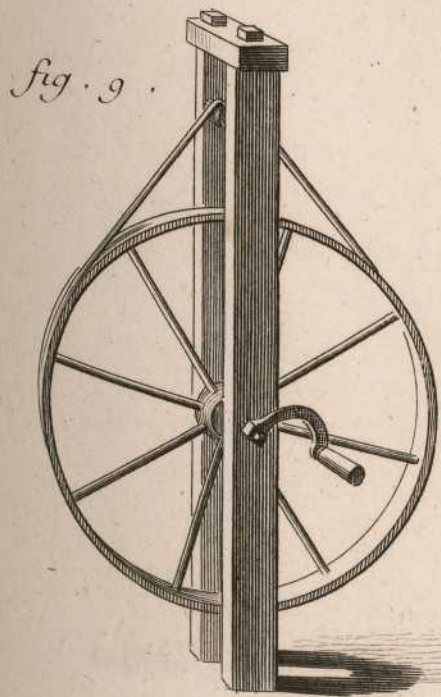


fig. 9.

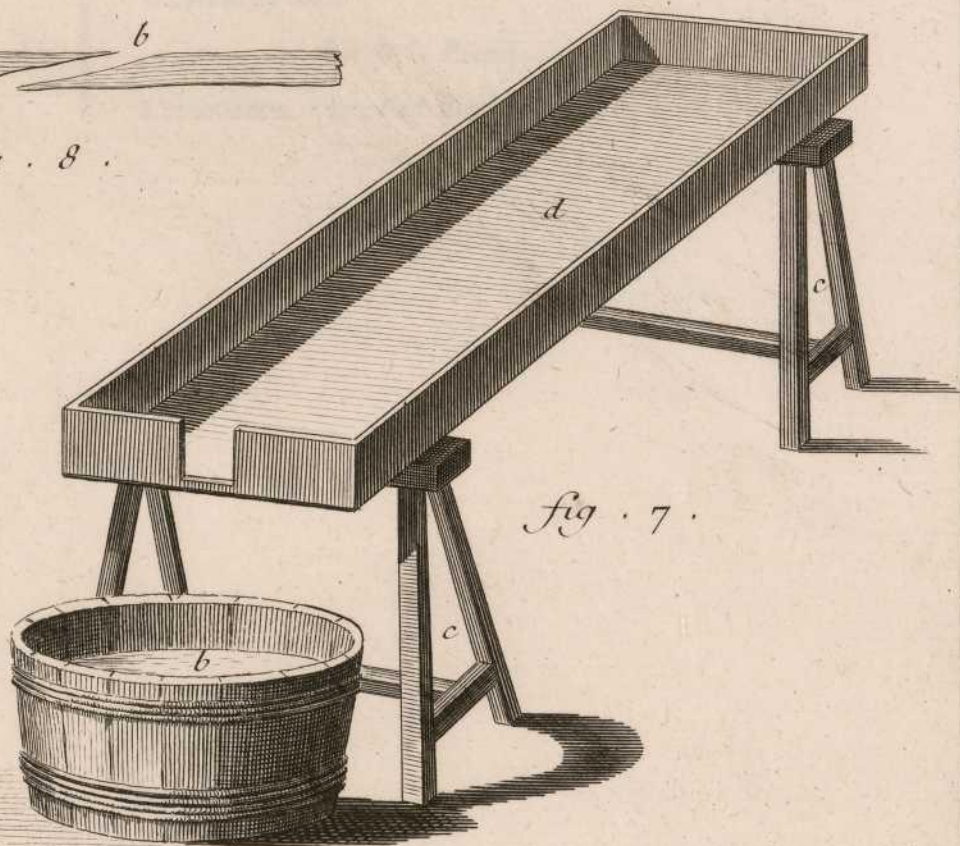
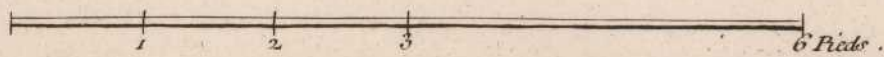
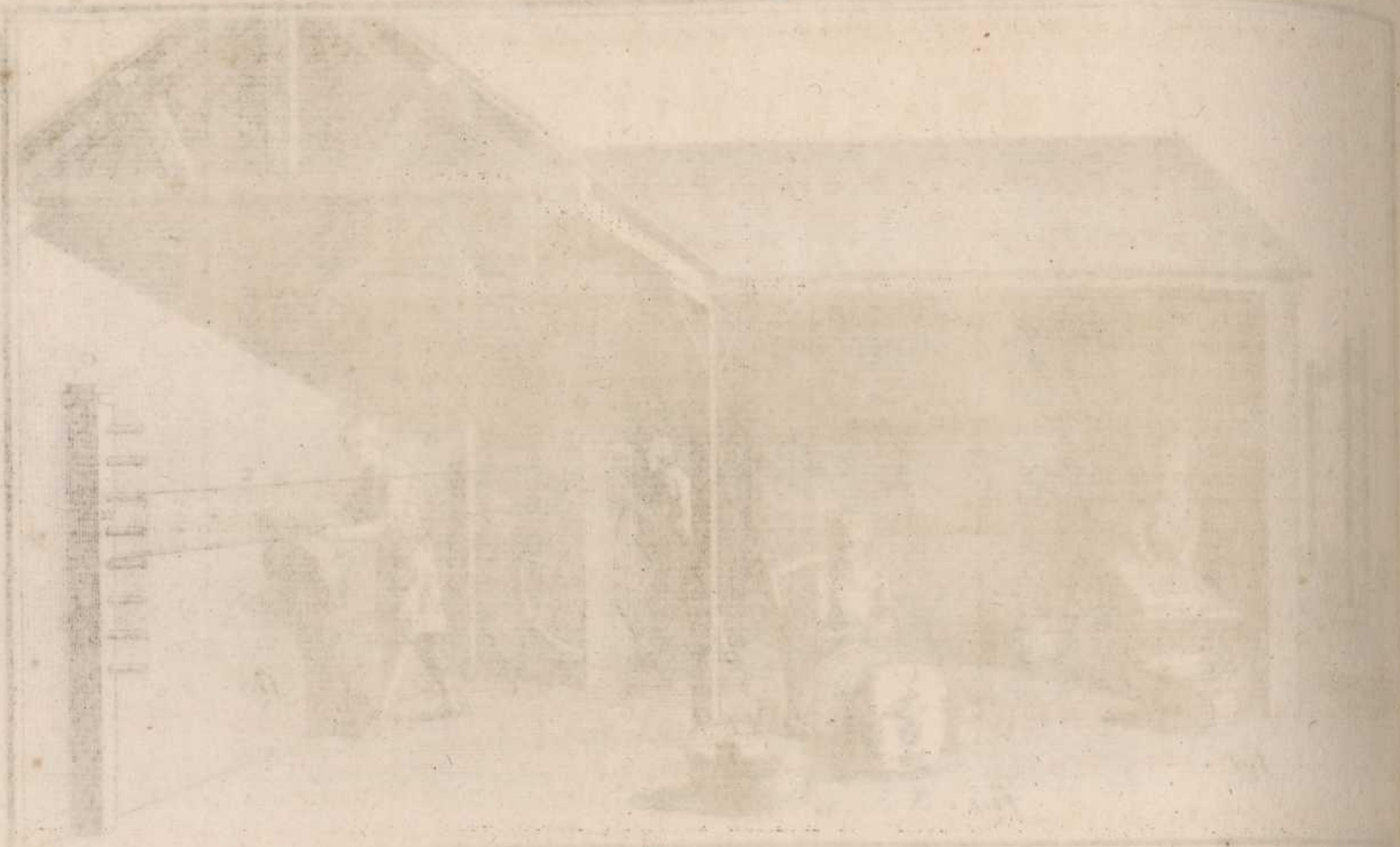


fig. 7.



Goussier del.

Boyaudier.



Table

BRASSERIE,

CONTENANT CINQ PLANCHES.

PLANCHE I^{re}.

- Fig. 1. LA touraille.
A, B, C, D, la tremie, les côtieres & autres parties, avec le fourneau en-dessous.
2. Intérieur du fourneau.
3. Coupe du fourneau.
I G H K L, fig. 1. 2. 3. partie inférieure du fourneau.
K L M, bouche.
N O, P Q, enclumes.
P Q R S, partie du milieu du fourneau.
R S T V, communication de la partie du milieu avec la partie supérieure.
T V X Y, partie supérieure.
P q r s, fig. 1. la truite.
Z, Z, fig. 1. & 3. ventouses.
4. Chassis de la truite.
5. Intérieur de la truite.
6. Bouche du fourneau, avec les touraillons A, A.

PLANCHE II.

- Fig. 1. Vue perspective des chaudières montées sur leurs fourneaux.
2. Construction & bâtisse de trois chaudières, avec leurs fourneaux.
A A A A, massif de pierre.
B B B, fond du fourneau.
C C C, embouchure.
3. Chaudron à cabarer.
4. Jet.
5. Tinet.
6. Vague.
7. Fourquet.
8. Fourche.
9. Coupe d'une chaudière & d'un fourneau.
10. Entonnoir.
11. Chaudron à remplir.

PLANCHE III.

Manège & moulins.

On voit dans cette Planche un moulin à double tournure.
A, A, A, aisseliers.

- B, arbre debout.
C, grand rouet.
D, grande lanterne.
E, arbre de couche.
F, petit rouet.
G, petite lanterne du petit rouet F.
H, meule courante sur la meule giffante.
K, tremie.
I, sac.
La partie inférieure de la Planche s'appelle *Le manège*.
M, étoile.
N, canal de la chaîne à chapelet.
O, réservoir.

On ne pousse pas le détail de cette Planche plus loin; parce que le mouvement s'exécute à la partie supérieure de la Planche comme à l'inférieure; que le mécanisme est le même, & que les choses sont exprimées par les mêmes noms, & désignées par les mêmes lettres. D'ailleurs ce qu'il peut y avoir de particulier, appartient à la construction des moulins qu'on peut voir dans les Planches d'agriculture, tome premier des Planches, & dans les volumes imprimés de l'ouvrage.

PLANCHE IV.

Le germoir avec la trape & la roue, d'où l'on monte le grain à la touraille.
La partie inférieure de la Planche montre le germoir.
La partie supérieure, le grenier où le grain passe par la trape, de la partie inférieure ou germoir. Le fond de ce lieu est la touraille.

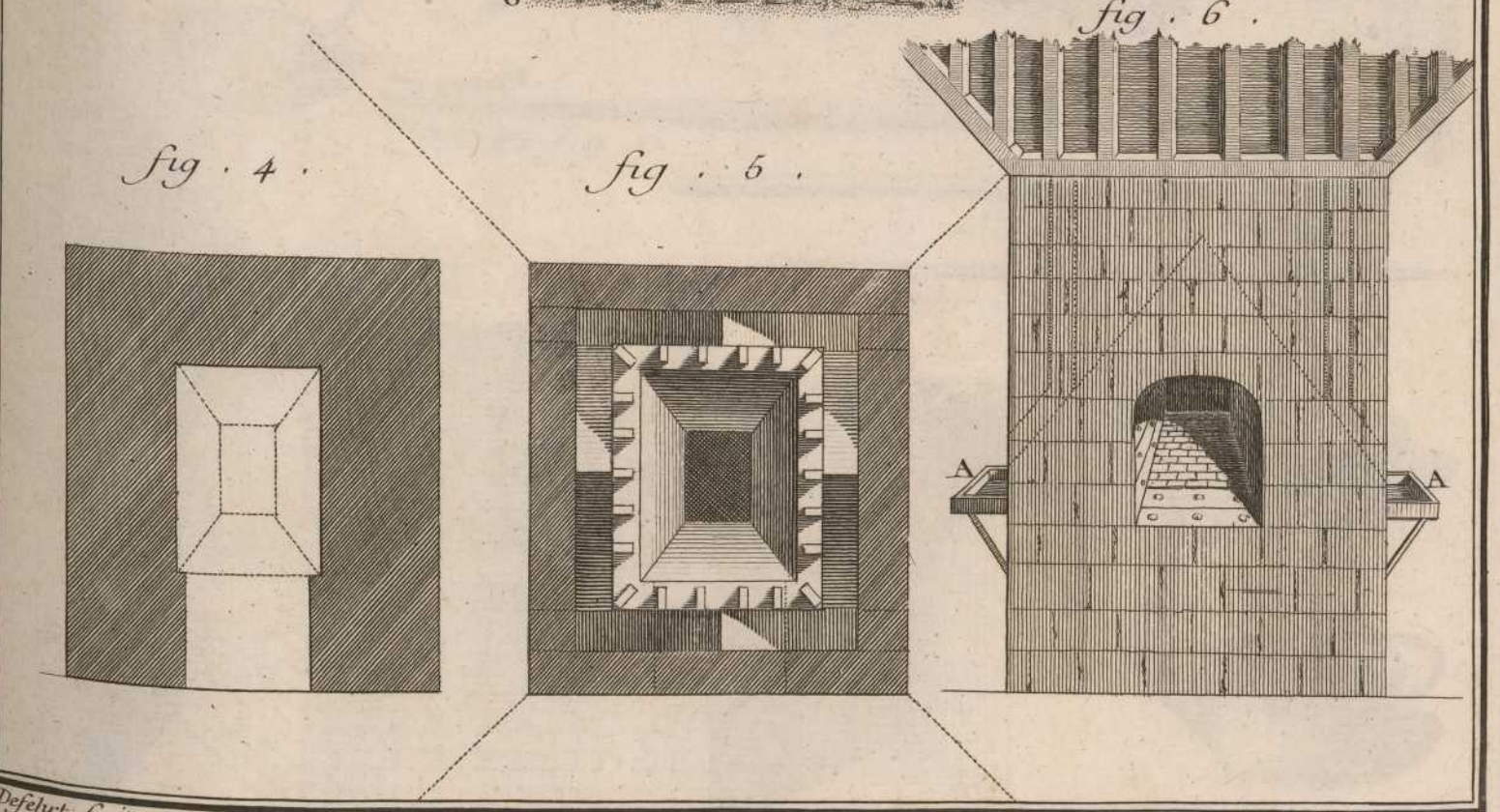
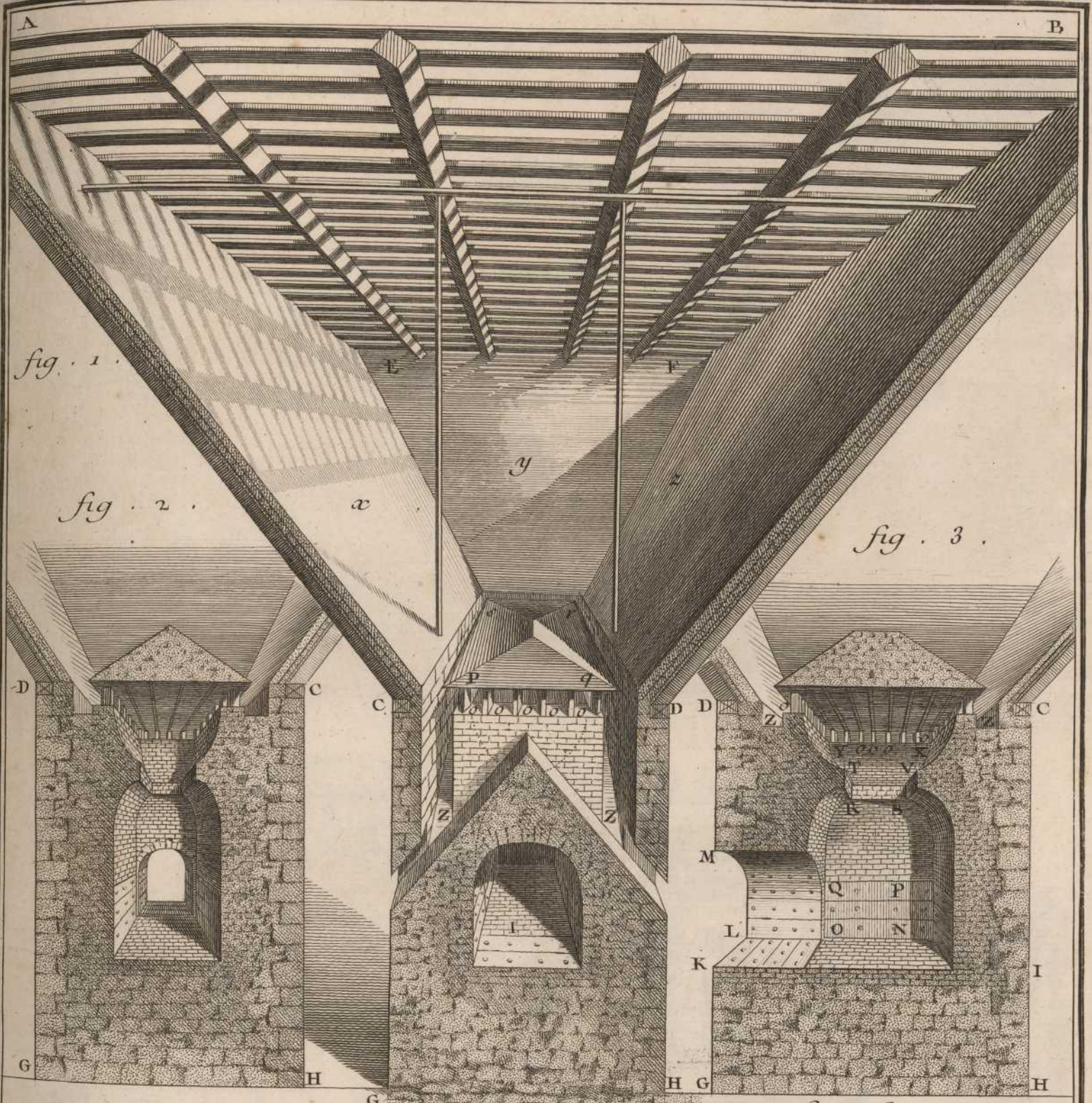
PLANCHE V.

Atelier du brasseur au haut de la Planche.

- A, grande cuve-matière.
B, petite cuve-matière.
C, C, pompes à cabarer.
D, D, chaudières.
E, E, gouttiers.
F, F, F, sacs.
G, jente de bois.

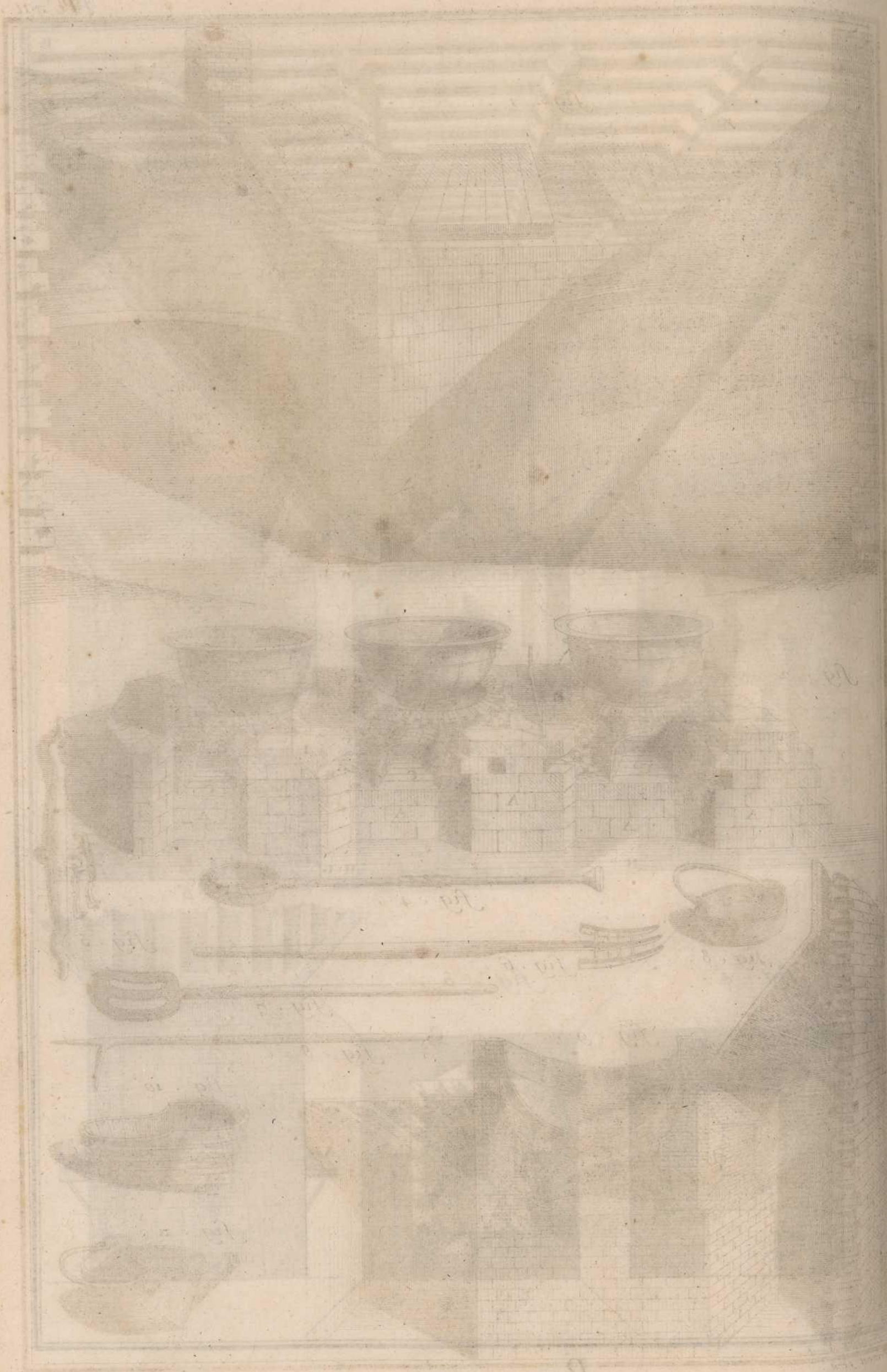
Bas de la Planche.

L'entonnetie. Voyez l'art. Brasserie.



Defert fecit.

Brasserie.



Paris
Paris

fig. 1.

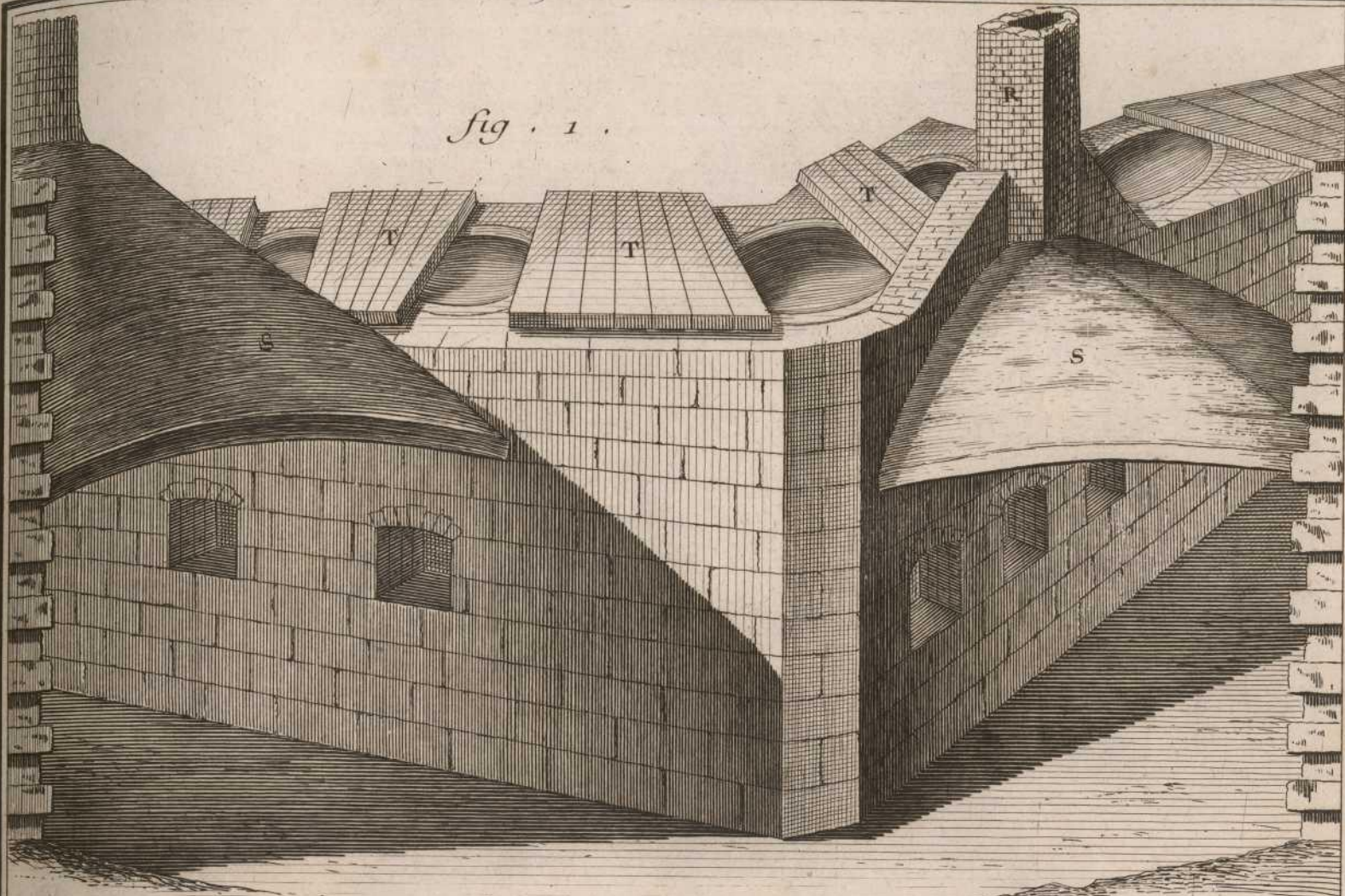


fig. 2.

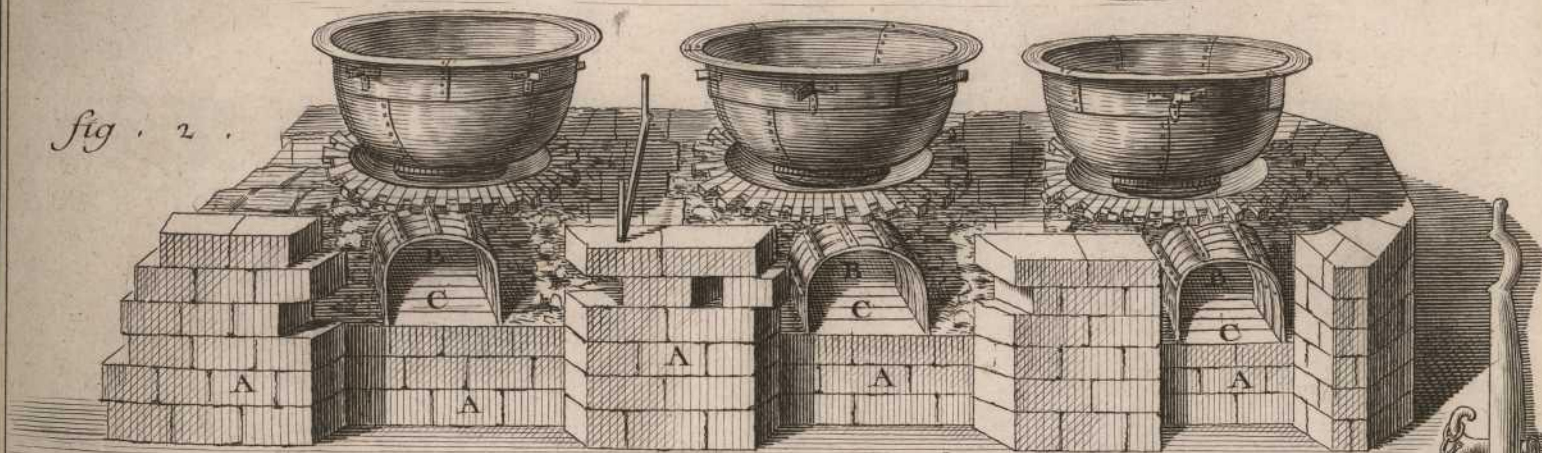


fig. 3.



fig. 4.



fig. 6.



fig. 7.



fig. 8.



fig. 5.

fig. 9.

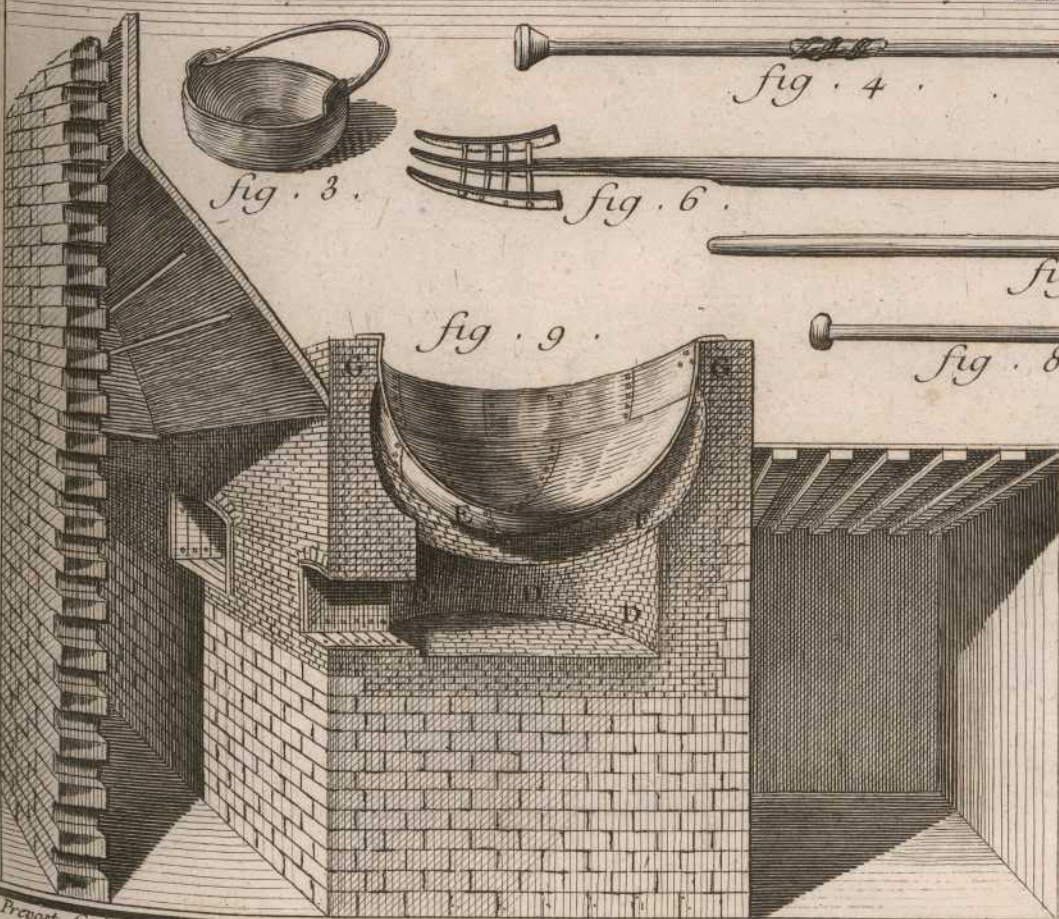


fig. 10.

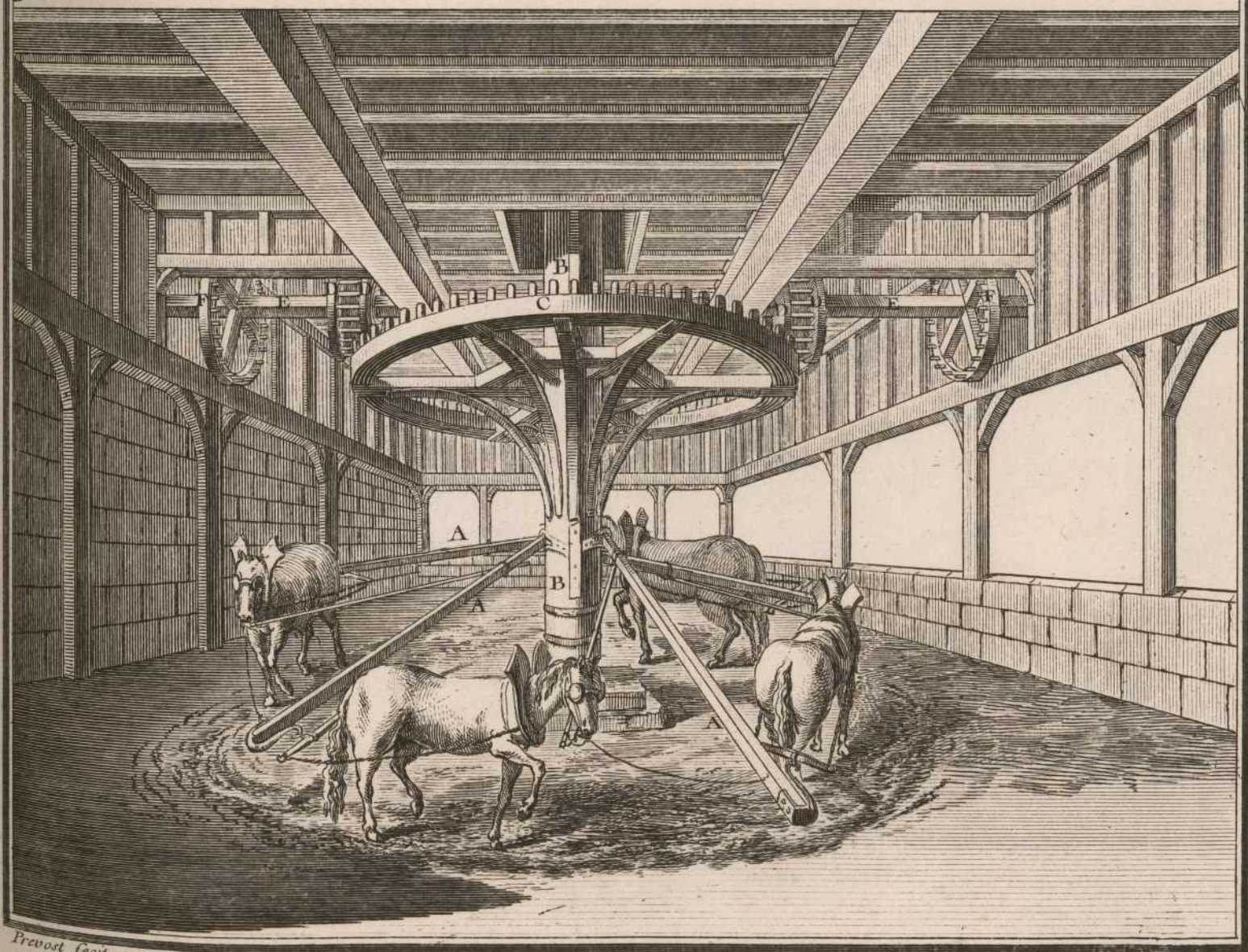
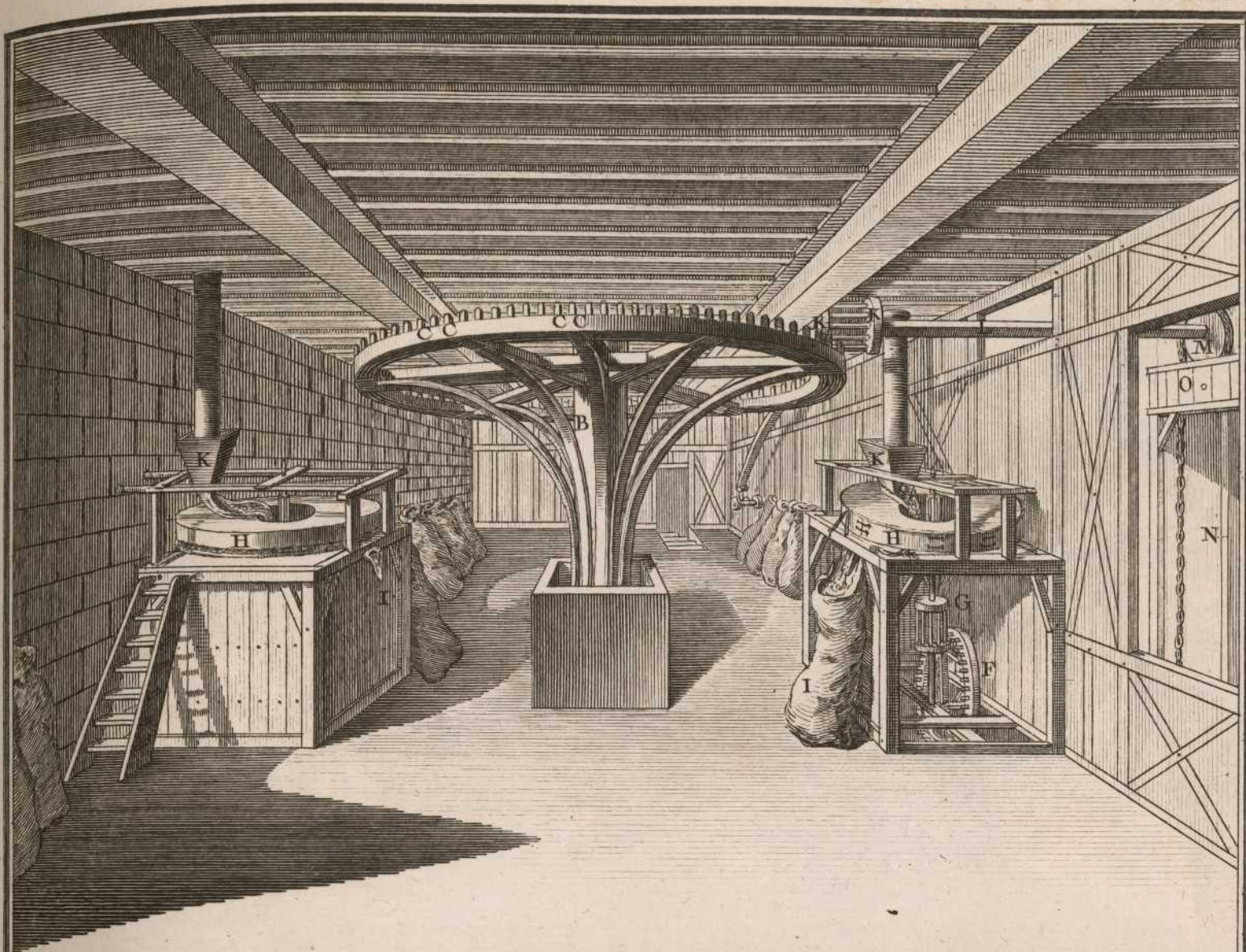


fig. 11.



Prevost fecit.

Brasserie.



Prevost fecit.

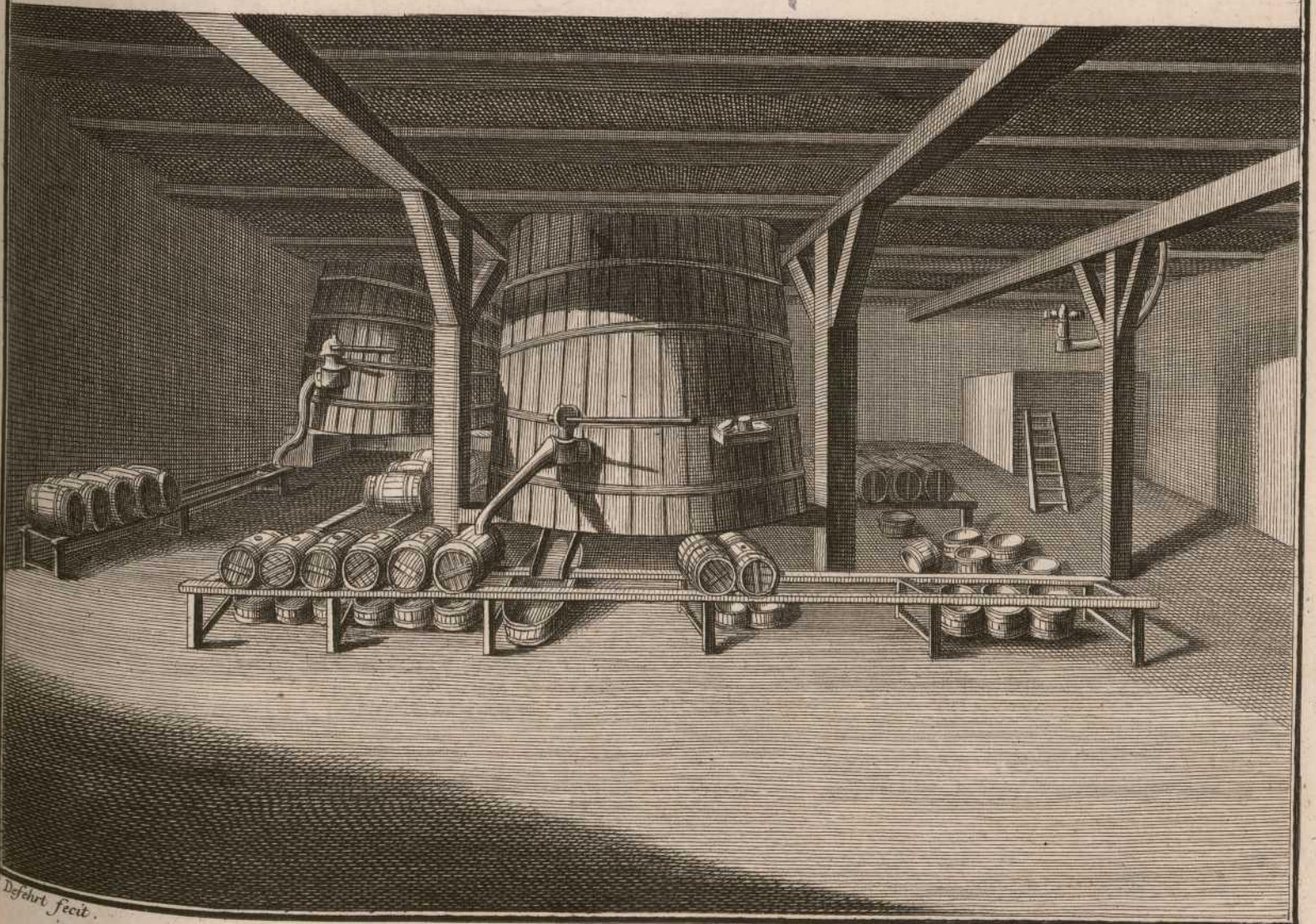
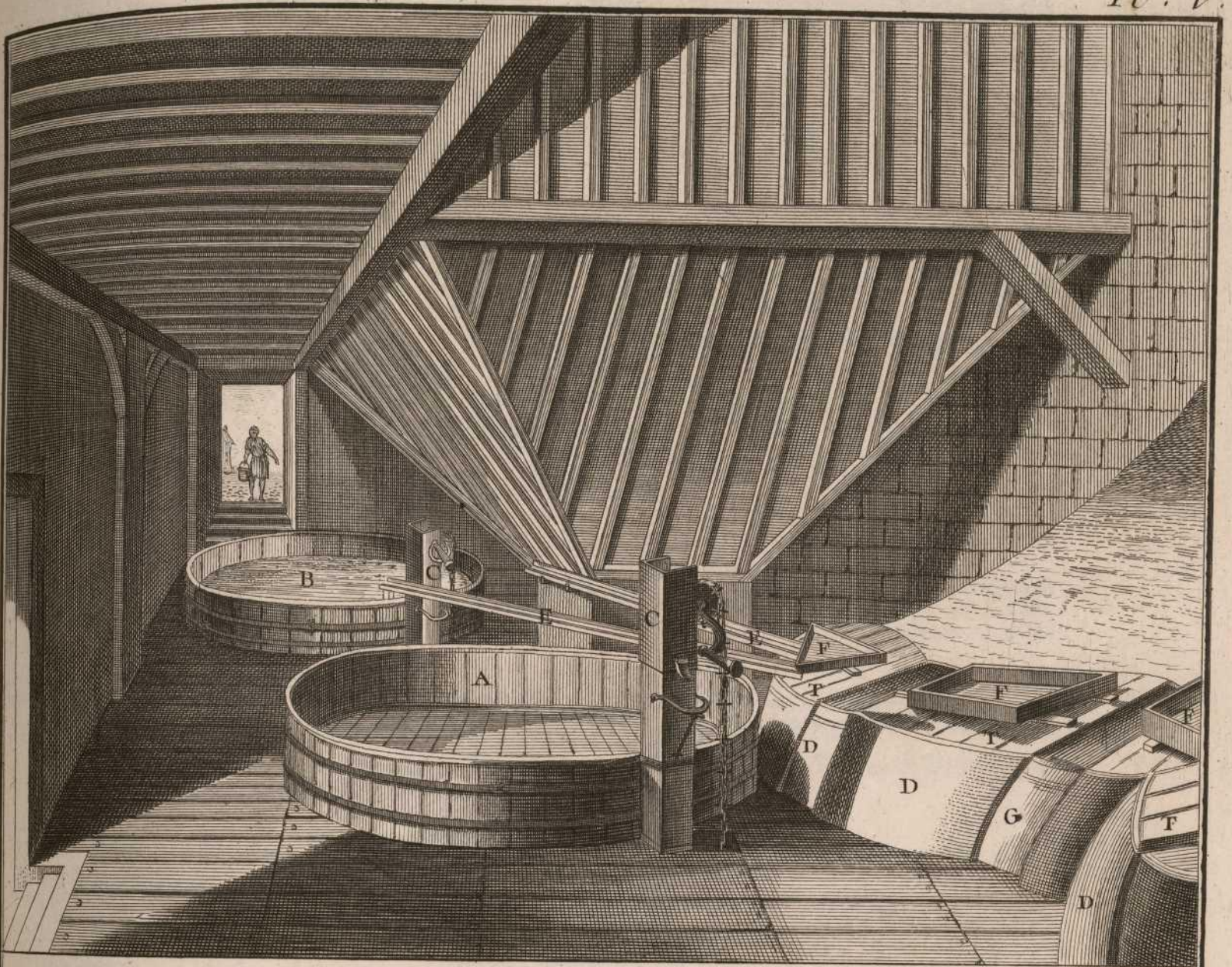
Brasserie.





Deghet fecit.

Brasserie.



Defert fecit.

Brasserie.

B R O D E U R,

C O N T E N A N T D E U X P L A N C H E S.

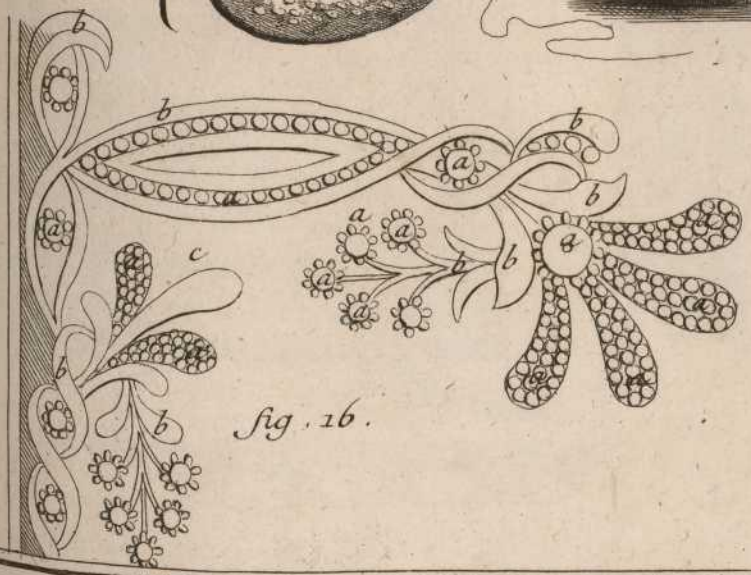
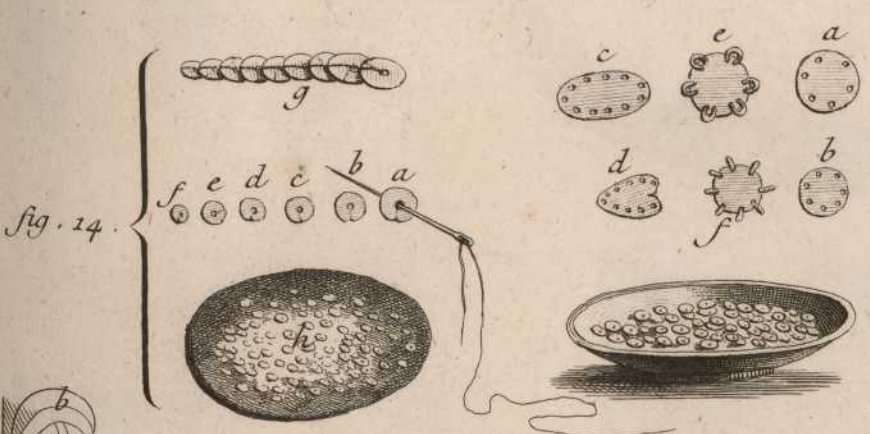
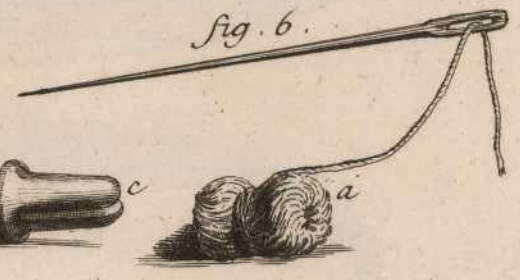
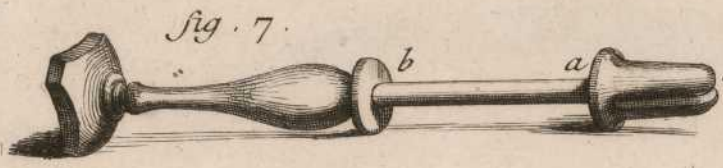
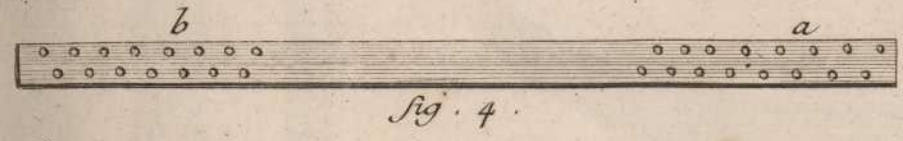
P L A N C H E 1^{re}.

- L**A vignette représente un atelier de brodeur.
- Fig. 1.** Tient un métier tout tendu. Ce métier est composé de deux ensuples *aa*, & de deux lattes *bb*; on voit en *c* l'étoffe sur laquelle on a tracé le dessin d'une veste pour être brodée.
- Avant de tendre l'étoffe sur le métier, il faut la border tout-autour d'un gallon de toile bien cousu. C'est ce gallon que l'on coud ensuite aux lisieres des ensuples, & dans lequel passent les ficelles qui font le tour des lattes, afin de ne point gâter l'étoffe.
2. Représente une femme occupée à broder; son métier est posé horizontalement en *a* sur un treteau, & en *b*, sur une plate-bande de bois regnante dans toute l'étendue des croisées, pour recevoir autant de métiers qu'il seroit nécessaire.
- La main droite de l'ouvrière est posée sur l'étoffe pour recevoir l'aiguille que la main gauche qui est dessous, va lui passer.
- Quand l'ouvrière ne peut pas atteindre à la partie qu'elle veut broder, elle roule son étoffe sur l'une des ensuples.
- Bas de la Planche.*
3. Représente les deux ensuples d'un métier. Chaque ensuple est un morceau de bois rond depuis *a* jusqu'en *b*, & garni dans toute cette étendue d'une lisière de toile *c*, qu'on nomme *gallon de l'ensuple*. Chaque extrémité *d* de l'ensuple est carrée, & se nomme *tête de l'ensuple*. La tête est fendue par deux mortaises *ef*, qui s'entrecoupent à angles droits. C'est dans ces mortaises qu'on introduit des lattes, lorsqu'on veut tendre un métier, comme on voit *bb*, *fig. 1* de la vignette. La longueur des ensuples n'est point déterminée; on en fait depuis deux piés jusqu'à six piés de long, & plus s'il étoit nécessaire.
4. Une des lattes propres à tendre le métier; elle sert à écarter l'une de l'autre les deux ensuples, par le moyen de deux chevilles de fer qu'on introduit dans les trous *ab*, dont elle est percée. On voit ces chevilles dans le métier tout tendu de la *fig. 1* de la vignette, en *ddd*.
5. Cheville de fer pour tendre.
6. Aiguille de fer de la longueur de quatre pouces, pour tendre; elle sert à passer la ficelle dans le gallon dont on a brodé l'étoffe. *Voyez ee*, *fig. 1* de la vignette *a*, est une pelotte de ficelle.
7. Broche. C'est un morceau de buis tourné depuis *a* jusqu'en *b*, en forme de bobine. On dévide dans cet espace autant de fil d'or, d'argent ou clinquant qu'il en peut contenir. La tête de cette broche est fendue en *c*, pour recevoir le bout du fil qu'on a dévidé sur la broche; on s'en sert pour guiper.
8. Dé de brodeuse. Le cul de ce dé est plat, poli & non piqué, comme le sont ordinairement les dés à coudre, afin de ne point écorcher la broderie en frappant dessus pour en applatir les fils.
9. Bobine servant à mettre le fil d'or ou d'argent qu'on emploie par aiguillée.
10. Pâte à frisure. Morceau de chapeau taillé en rond, sur lequel on met la frisure coupée par petits bouts.
11. *a*, un bout de frisure filé, prêt à être employé.
12. La ligne *ab* représente l'épaisseur de l'étoffe. *cc*, deux points de frisure déjà cousus.
13. Paillettes de différentes formes & de grandeur naturelle.
- a*, *b*, paillettes rondes, grandes & moyennes.
c, paillette ovale.
d, paillette en cœur.
- Les trous dont elles sont percées, sont pour la facilité de les coudre avec des points de frisure ou de

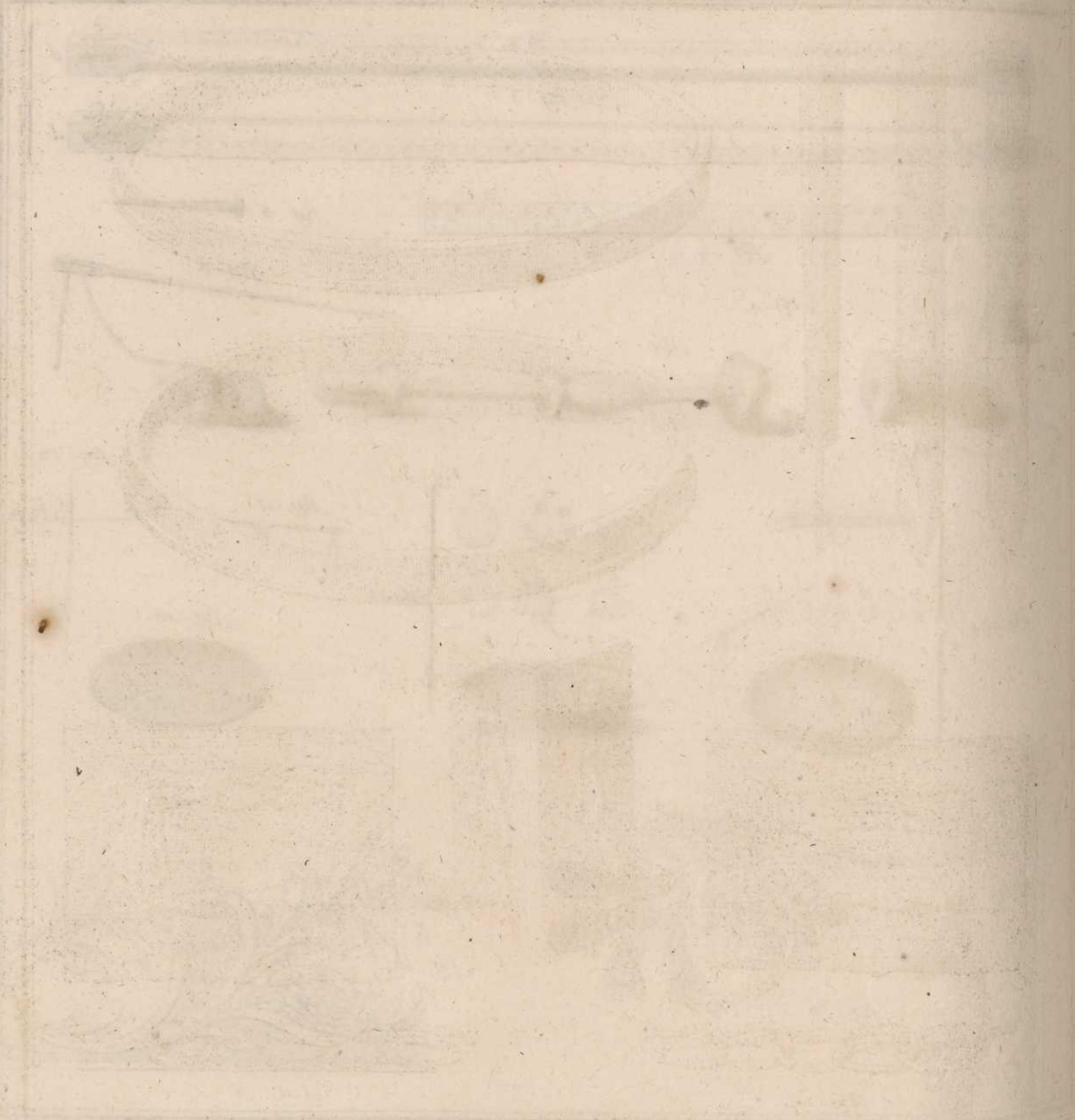
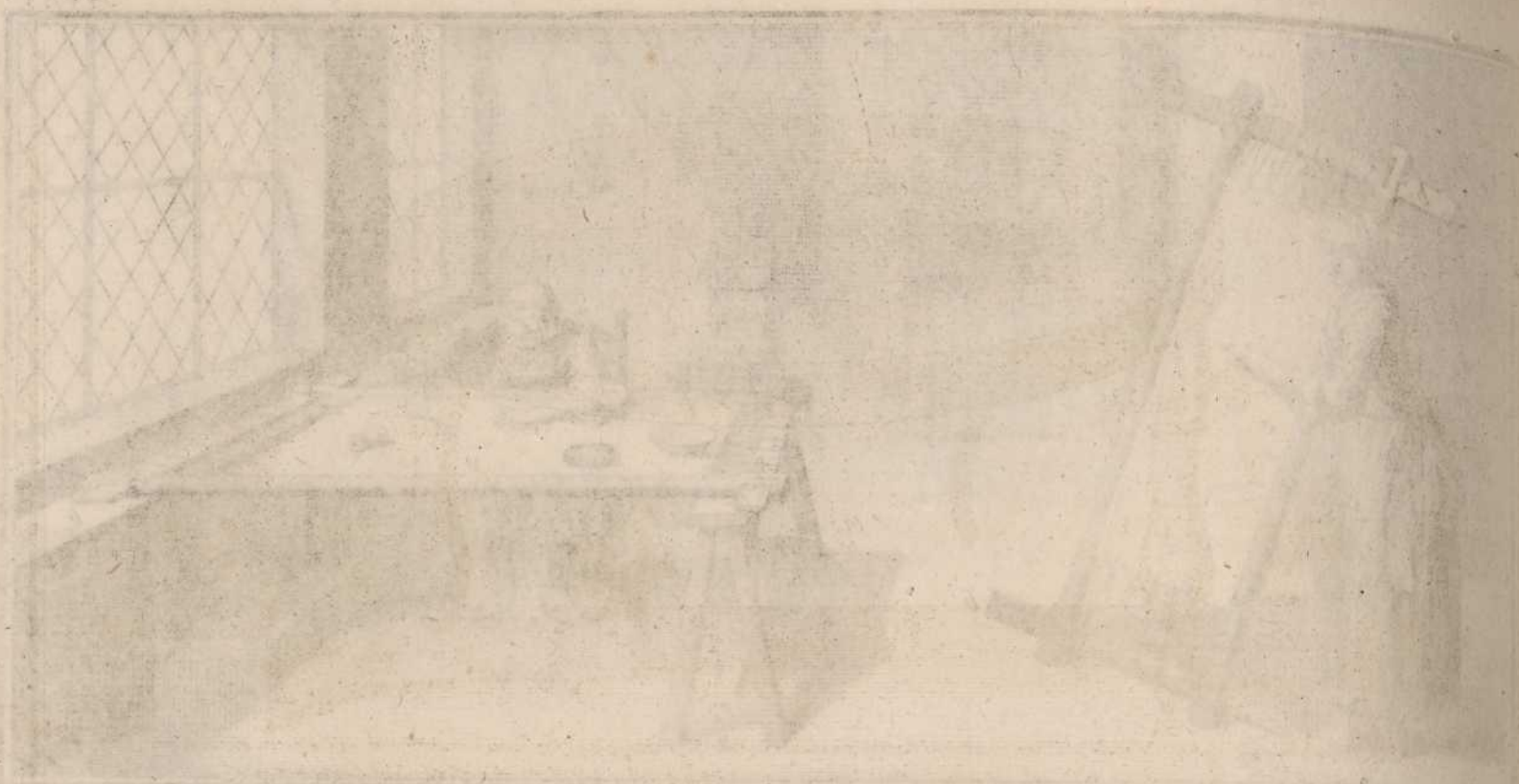
- bouillon; ce qui peut faire l'effet qu'on voit en *e* ou en *f*.
14. *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, petites paillettes; elles ne sont percées que d'un trou. On nomme *semence* celle de la plus petite espece, comme *f*.
- g*, paillettes cousues les unes sur les autres. Cette façon de les coudre fait qu'on les nomme *paillettes comptées*.
- h*, pâte de paillettes.
- 15 & 16. Deux différens modeles de desseins, comme les maitres les tracent, pour indiquer à leurs ouvrières ce qu'elles doivent exécuter en passé, frisure, paillettes, paillettes comptées, clinquant, &c. *aaaa*, dans la *fig. 15*, fait voir ce qui doit être exécuté en passé. *bbbb*, ce qui doit être en bouillon ou frisure. *c*, ce qui doit être exécuté en clinquant, *fig. 15*.
16. On voit dans cette figure en *aaaa* tout ce qui doit être exécuté en paillettes. *bbbb*, ce qui doit être en passé. *c*, ce qui doit être en paillettes comptées.

P L A N C H E 1 I.

- Fig. 1.** Le tambour.
- A*, planche qui lui sert de support.
- B*, *C*, coffrets pour renfermer la soie, le fil d'or, d'argent & les aiguilles.
- D*, bobine chargée ou de soie, ou de fil d'or ou d'argent.
- E*, *F*, supports de la bobine.
- F*, *G*, supports du tambour.
- H*, cerceau extérieur à gouttiere ou rainure du tambour.
- I*, étoffe montée sur le cerceau extérieur.
- K*, ceinture de cuir placée dans la gouttiere ou rainure du cerceau extérieur *H*, & servant avec sa boucle à tenir l'étoffe bien tendue sur ce cerceau.
- L*, fourchette. Il y en a une dans l'extrémité fendue de chaque support du cerceau. Ces fourchettes sont mobiles sur elles-mêmes; elles reçoivent le cerceau intérieur, & servent à l'incliner autant que le travail l'exige.
- M*, vis qui serre la fourchette, & tient le tambour ferme dans l'inclinaison qu'on lui a donnée. Il y a de chaque côté une pareille vis.
2. Cerceau extérieur & à gouttiere, sur lequel on arrête l'étoffe, avec la courroie ou ceinture.
3. Cerceau intérieur qu'on place dans la partie fendue des fourchettes, & qui reçoit sur lui le cerceau extérieur, *fig. 2*.
4. Aiguille montée sur son manche.
5. Aiguille vûe en grand & de côté.
a, son crochet.
6. La même aiguille vûe en grand & de face.
b, son crochet.
7. Maniere dont le point de chaînette s'exécute.
ac, est un plan qui représente ou figure le dessous de l'étoffe.
bd, est un plan qui représente ou figure le dessus de l'étoffe.
- 8, 9, 10, 11, les trous faits par l'aiguille, lorsqu'elle va prendre le fil avec son crochet en-dessous de l'étoffe, pour l'amener en-dessus en boucles 2, 4, 6, 9, 10, par les trous 2, 5, 7, 10; de maniere que ces boucles passant, comme on voit, les unes dans les autres, elles s'arrêtent toutes & forment la chaîne.
8. Points exécutés en changeant de direction, vûs sur l'endroit de l'étoffe.
9. Les mêmes points, comme ils sont à l'envers de l'étoffe.
- 10 & 11. Chaînette séparée de l'étoffe, vûe par la face extérieure qu'elle montre à celui qui voit l'étoffe, & vûe par la face de dessous qui s'applique à l'étoffe.



Brodeur.



Handwritten text, possibly a signature or a label, located at the bottom center of the page. The text is extremely faint and difficult to read.

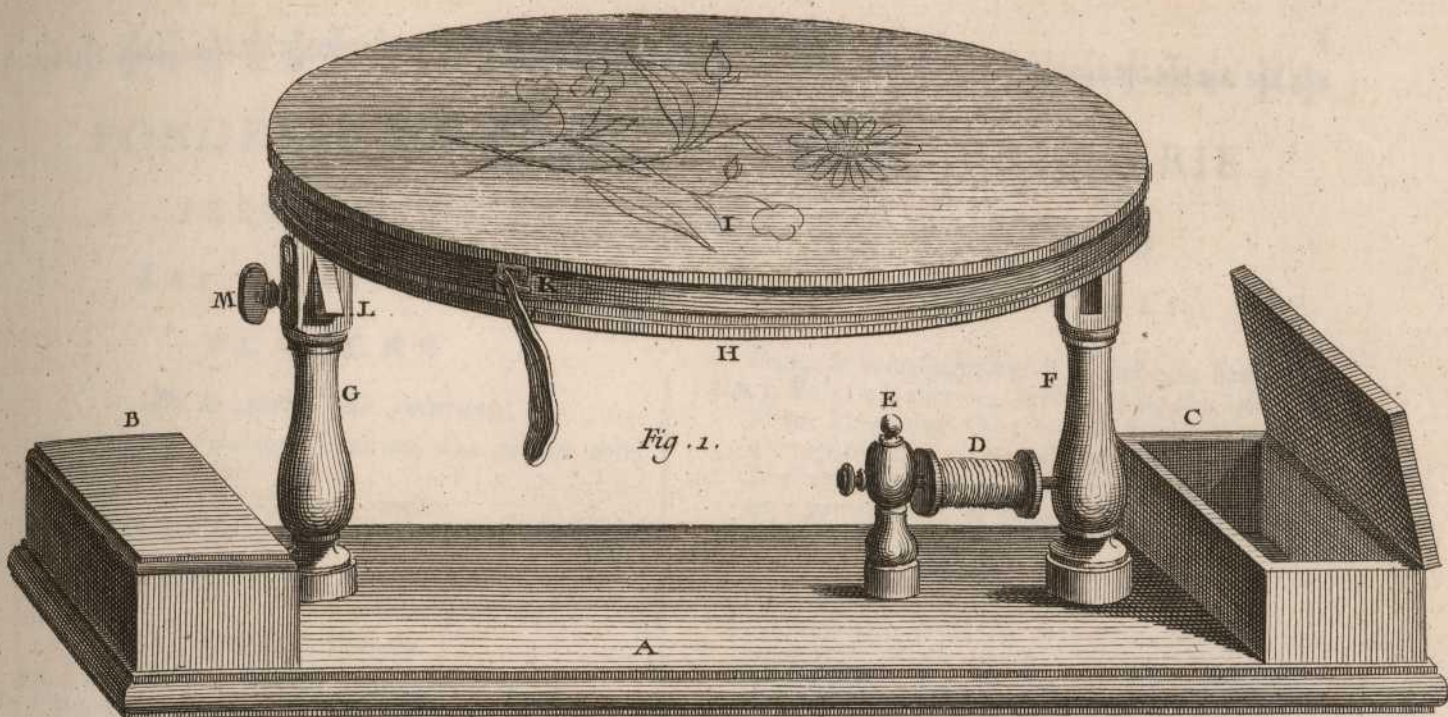


Fig. 1.

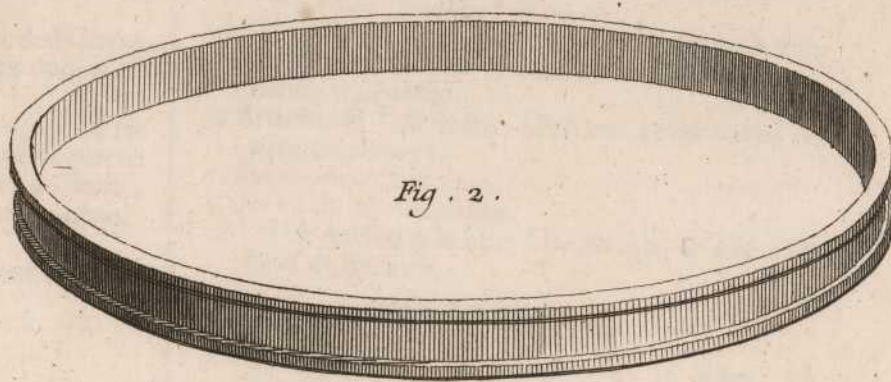


Fig. 2.

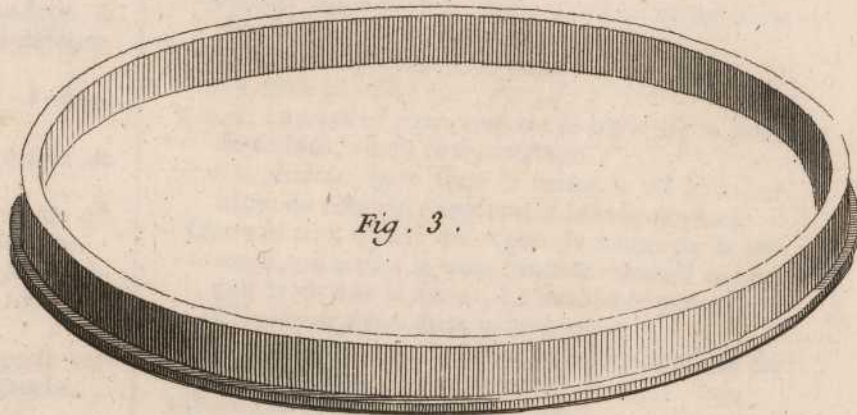


Fig. 3.

Fig. 4.

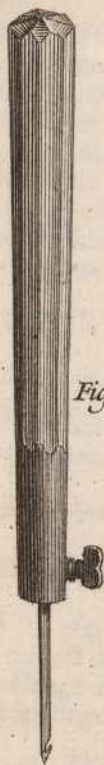


Fig. 5.



Fig. 6.

Fig. 9.

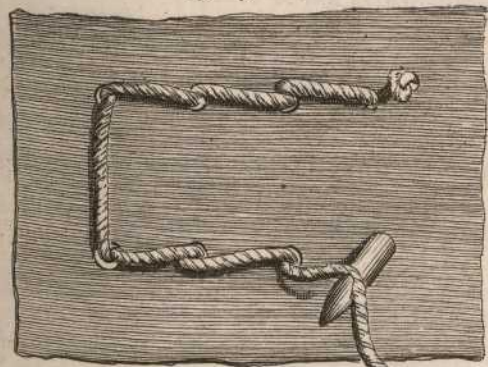


Fig. 7.

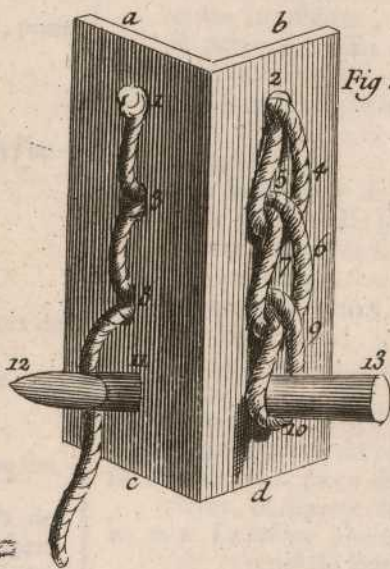


Fig. 8.

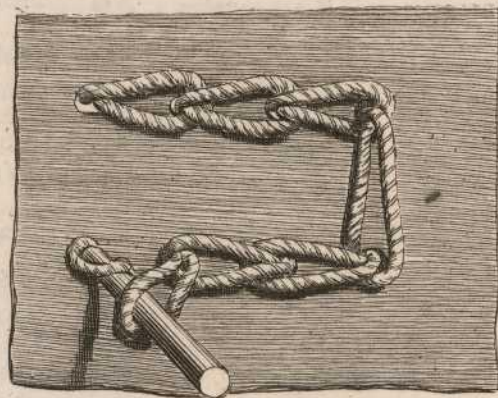
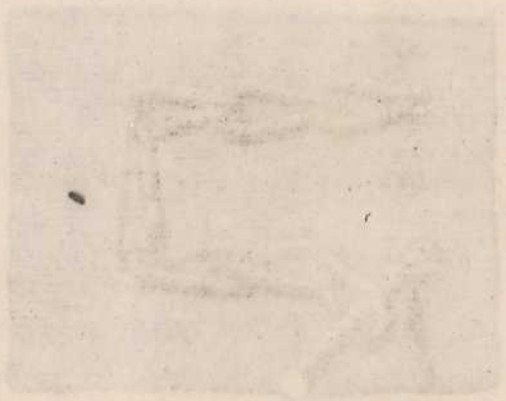
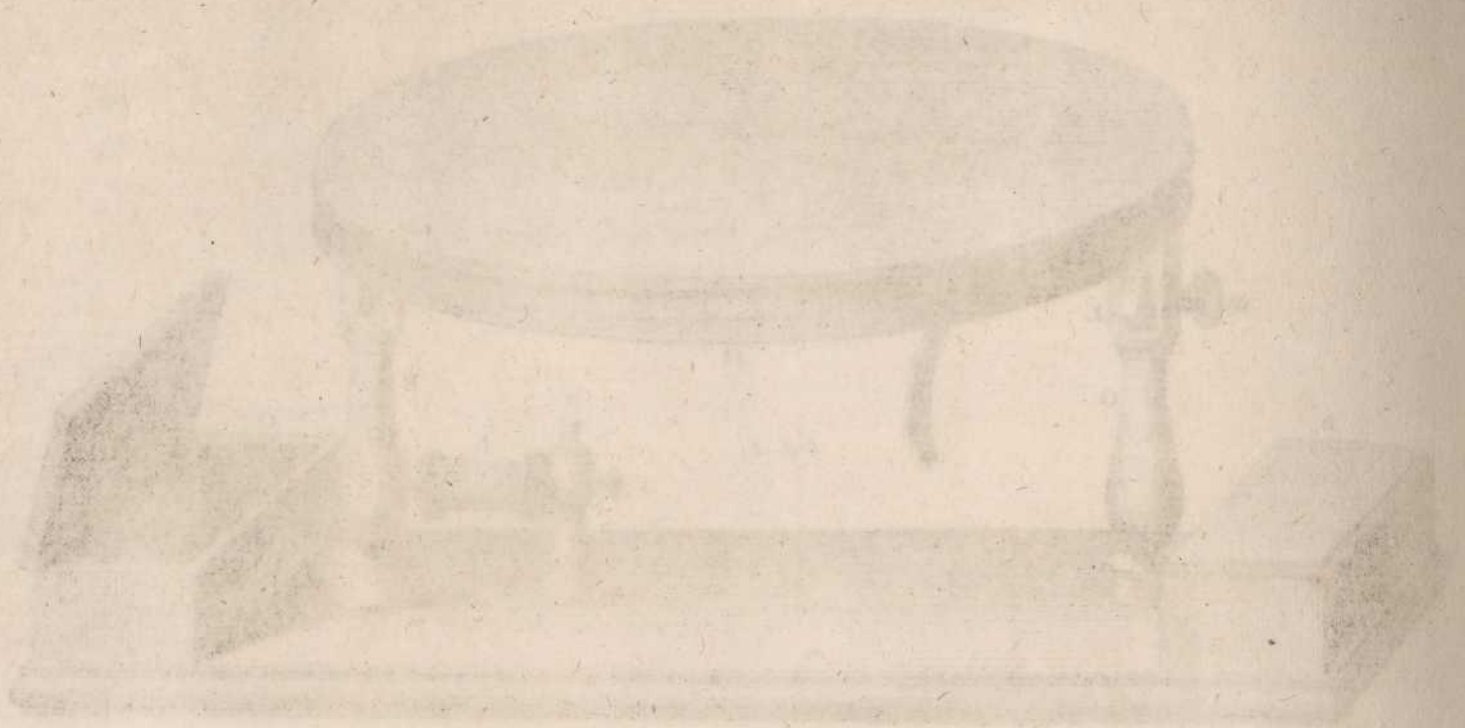


Fig. 10.



Fig. 11.





Table

FONDERIE EN CARACTERES D'IMPRIMERIE,

PRÉCÉDÉE DE LA GRAVURE DES POINÇONS,

LES DEUX ARTS CONTENANT HUIT PLANCHES.

PLANCHE

De la gravure des poinçons.

La vignette représente l'intérieur d'un atelier dans lequel est une forge.

- Fig. 1. Ouvrier qui forge un poinçon.
 2. Ouvrier qui frappe le contre-poinçon sur l'acier du poinçon.
 3. Ouvrier qui lime la partie extérieure de la lettre.

Bas de la Planche.

- Fig. 1. n. 5, 2. Contre-poinçon de la lettre B.
 2. Poinçon étampé par le contre-poinçon.
 3. Poinçon de la lettre B entièrement achevé, vû du côté du bas de la lettre.
 4. Le même poinçon vû du côté du haut de la lettre.
 5. Tas garni de ses deux vis, dans le creux duquel est un poinçon prêt à être étampé.
 6. Equerre à dresser les faces des poinçons, posée sur la pierre à l'huile. 5, 1, les deux faces de l'équerre.
 7. Equerre à dresser, posée sur la pierre à l'huile, & dans l'angle de laquelle est placé un poinçon. 5, 3, les deux faces de l'équerre.
 8. Pierre à l'huile, encastrée dans un quarré de bois.

PLANCHE I^{re}.

De la Fonderie.

LA vignette représente l'intérieur d'une fonderie & plusieurs ouvriers & ouvrières occupés à différentes opérations.

- Fig. 1. Ouvrière qui rompt les lettres, c'est-à-dire, qu'elle sépare le jet.
 1. Ouvrière qui frotte les lettres sur une meule de grès.
 3. Ouvrier qui regarde si le régule d'antimoine est fondu dans le creuset qui est de fer ou de terre.
 4. Ouvrier qui verse le mélange de plomb & de régule d'antimoine dans les lingotières qui sont à ses pieds.
 5. Fondeur qui puise avec sa petite cuillère pour verser dans le moule qu'il tient de la main gauche.
 6. Fondeur qui a versé dans le moule.
 7. Fourneau.
 8. Fondeur qui ôte l'archet de dessus la matrice, pour ouvrir le moule, & en faire sortir la lettre.

Bas de la Planche.

8. n. 2. Plan du fourneau & des trois tables qui l'environnent.
 9. Cuillère du fourneau, à trois séparations.
 10. Fourneau posé sur son banc.
 10. n. 2. Grille du fourneau.
 11. Banc du fondeur.
 12. Table, dite *feuille*, pour recevoir les égoûtures de la matière.
 13. Cuillère sans manche, & cuillère emmanchée.

PLANCHE II.

Où l'on voit le moule & toutes les pieces qui le composent.

- Fig. 1. Le moule vû en perspective & du côté de la piece de dessus, à laquelle la matrice demeure suspendue, lorsqu'on ouvre le moule pour en faire sortir la lettre.
 1. n. 2. Bois de la piece de dessous, vû du côté qui s'applique à la platine. On y a indiqué toutes les cavités qui reçoivent les écrous & autres parties saillantes, du côté extérieur de la platine de des-

sous, & l'emplacement de la chape du heurtoir.

1. n. 3. Bois de la piece de dessus, vû du côté qui s'applique à la platine. On y voit de même les cavités qui reçoivent les parties saillantes de la platine, & de plus le jobet dont le crochet *x* soutient la matrice par-dessous, & l'épinglet *y*, au-dessous duquel la matrice passe.
 2. Platine de dessous garnie de toutes ses pieces, vûe du côté de l'intérieur du moule.
 M, la matrice, posée par son autre extrémité sur le heurtoir, & par une de ses faces latérales contre le régitre, & en face sur le blanc & la longue piece.
 3. Platine de dessus garnie de toutes ses pieces, vûe du côté de l'intérieur du moule.
 E, la partie du régitre, qui s'applique contre la face latérale visible de la matrice M de la figure précédente. E, haussés.
 4. Attache de la matrice. C'est une petite bande de peau de mouton.
 5. Jet vû du côté intérieur.
 6. Jet vû du côté extérieur.
 A, la vis qui sert à le fixer à la platine, & à côté l'écrou de cette vis.

Suite de la Planche II.

7. *Première figure*, le blanc de la piece de dessus, vû du côté extérieur.
 7. *Seconde figure* sous le même n. est le même blanc du côté qui s'applique à la longue piece.
d c, la cavité qui recouvre en partie le cran *a b*, *fig.* 17. ainsi que l'on voit, *fig.* 3.
 7. n. 2. La *première figure* montre le blanc de la piece de dessous, vû du côté extérieur.
 7. n. 2. *seconde figure* sous le même n. est le même blanc du côté qui s'applique à la longue piece.
 Outre le trou quarré qui reçoit le tenon de la potence, on y voit le trou foncé & taradé qui reçoit la vis *b* de la *fig.* 21. Le semblable trou paroît à la *seconde figure* du n. précédent.
 8. Matrice de quadrats, vûe du côté qui s'applique sur le heurtoir & la longue piece.
 9 & 10. Les potences & leurs écrous.
 11. Matrice d'espaces dont la partie horizontale se place entre le régitre, le blanc & la longue piece de la partie de dessus du moule.
 12 & 13. Matrice d'une lettre, de l'm, par exemple, vûe sous deux différens aspects.
 14. Blanc de la piece de dessous, avec la potence qui la traverse.
 15. Blanc de la piece de dessus, avec sa potence.
 16. Lettre telle qu'elle sort du moule.
 17. La longue piece de la partie du dessous, vûe du côté de l'intérieur du moule. La semblable piece dans la partie de dessus n'en differe qu'en ce qu'il n'y a point de cran.
 18. La même longue piece vûe du côté qui s'applique à la platine.
 19. Régitres vûs, l'un en plan du côté extérieur, l'autre en perspective du côté intérieur.
 20. Platine de la piece de dessous, garnie de toutes ses pieces, & séparée de son bois.
 20. n. 2. La même platine dégarnie de toutes ses pieces, excepté du heurtoir, vûe du côté où les pieces s'appliquent.
 21. La même platine garnie de toutes ses pieces, vûe du côté extérieur qui s'applique au bois, *fig.* 1. n. 2.
 21. n. 2. Platine de la piece de dessus, dégarnie de tou-

2 FONDERIE EN CARACTERES D'IMPRIMERIE.

- tes les pieces, vû du côté qui s'applique au bois, *fig. 1. n. 3.*
22. La piece nommée *heurtoir*, représentée séparément, & vû du côté auquel la matrice s'applique.
23. Le jobet vû du côté qui s'applique à la platine de la piece de dessus.

P L A N C H E I I I.

La vignette représente l'intérieur d'une chambre où l'on a porté les caracteres.

Fig. 1. Ouvriere qui compose, c'est-à-dire qui arrange les lettres séparées de leurs jets ou rompures, sur un composeur.

2. Ouvrier qui coupe une rangée de caracteres, placée dans le justifieur entre les deux jumelles du coupeur.

3. Aprêteur qui ratiffe les lettres avec le couteau, *fig. 7. Pl. suivante*, pour les égaliser sur le corps.

Cette chambre doit être garnie d'un grand nombre de rateliers, pour y poser les composeurs chargés de lettres, jusqu'à ce qu'on les mette en page, & qu'on les envoie à leur destination.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Le coupeur vû en perspective & du côté de la manivelle F G, qui est à main droite du coupeur. Cette manivelle fait mouvoir la jumelle mobile C D, qui comprime sur le corps la rangée de lettres qui est placée entre les regles du justifieur, dont une des regles est soutenue par la jumelle fixe A B.

1. n. 2. Plan du coupeur, entre les jumelles duquel les deux regles du justifieur sont placées; on y distingue une rangée de caracteres.

2. Chassis de fer & vis, appelés *train*, qui font mouvoir la jumelle mobile C D, qui est saisie en-dessous par les crochets A, C des bandes du chassis; à côté est la clé ou manivelle.

2. n. 2. Plan du coupeur, dont on a supprimé les jumelles, pour laisser voir l'emplacement & la disposition de la ferrure qui fait mouvoir la jumelle mobile.

Premiere suite de la Planche III.

Fig. 3. A B, regle du justifieur, avec sa platine, vû au-dessus & du côté où l'on place les lettres.

A A, B B, la même regle vû par-dessous & du côté qui s'applique à la jumelle mobile C D.

4. C D, seconde regle du justifieur, vû en-dessus & du côté qui s'applique à la jumelle fixe A B, *fig. 1.*
C C, D D, la même regle vû en-dessous & du côté qui s'applique à la rangée de lettres. On y distingue les deux languettes qui entrent dans les mortaises *a b* de la premiere regle.

4. n. 2. Coupe transversale des deux regles du justifieur, de la même grandeur dont elles sont construites.

4. n. 3. La même coupe où les deux regles sont séparées; toutes ces pieces sont de fer.

5. Composeur. Il est de bois; il sert à l'ouvriere, *fig. 1.* de la vignette, pour y ranger les lettres par lignes aussi longues que le justifieur peut en contenir.

5. n. 2. Coupe transversale d'un composeur de la grandeur dont ils sont construits.

Les *fig. 3, 4, 5, 7.* sont relatives à l'échelle qui est au bas de la Planche. Toutes celles qui suivent, sont de la grandeur des objets qu'elles représentent, & n'ont pas par conséquent besoin d'échelle.

6. Rabot servant au coupeur, *fig. 2.* de la vignette, pour couper le pié de la lettre, ou les côtés de l'œil; ce rabot est garni de toutes ses pieces.

6. n. 2. Clé pour serrer ou desserrer les vis du rabot.

7. Couteau de l'aprêteur.

8. Le rabot garni de toutes ses pieces, vû par-dessus.

Seconde suite de la Planche III.

Fig. 9. Guides ou coulisses du rabot.

10. M N O, fût du rabot.

R R S, arc du rabot.

P Q, poignée de bois du rabot.

11. Petit jetton.

12. Glace sur laquelle on pose les lettres pour jauger leur épaisseur.

13. Grand jetton.

14. Justification.

15. *citée 26. à l'art.* Caracteres. Tourne-écrous, pour démonter le moule.

16. Tourne-vis, pour démonter le moule & le rabot.

17. Extrémité inférieure du fer du rabot, qui sert à creuser le pié de la lettre.

18. Lettre longue par le haut, dont le pié a été vuïdè par le fer précédent.

19. Extrémité inférieure du fer du rabot, dont on se sert pour retrancher au bas de l'œil de la lettre la matiere superflue.

20. Lettres longues par le haut, dont le bas de l'œil a été rogné par le fer précédent. Telles sont les lettres b, d, f, &c.

21. Toutes les lettres courtes, telles que a, c, m, &c. au-dessus & au-dessous de l'œil de laquelle on a fait avec le fer précédent, & avec le suivant, un retranchement de matiere.

22. Extrémité inférieure du fer de rabot, dont on se sert pour retrancher au haut de la lettre la matiere superflue.

23. Toutes les lettres longues par le bas, comme p, q, &c. dont le haut du côté de l'œil a été rogné par le fer précédent.

P L A N C H E I V.

Fig. 1. Moule à réglets, inventé en 1737 par M. Fournier le jeune, pour former des lames de métal de différentes épaisseurs, propres à être taillées en filets simples, doubles ou triples, comme les figures 1, 2, 3.

A, A, les deux pieces du moule, qui rapprochées l'une sur l'autre, laissent entr'elles un espace vuïde qui est rempli par la lame du métal I.

B, jet du moule; celui de la piece de dessous saillit un peu, pour former une retraite entre la lame & le jet, & aider à leur séparation.

C, regitres mobiles, fixés à hauteur convenable par les écrous, dont un est visible en face; l'autre est dans la partie opposée.

D, longues pieces, entre lesquelles se forme la lame I.

E, jous fixées sur les longues pieces qu'elles emboîtent par les vis qui sont apparentes à la piece de dessus, & dans la partie opposée de celle du dessous.

F, charniere fixée à la piece du dessous, & qui s'assujettit à celle de dessus par la vis f, qui entre dans un écrou formé au bout de cette piece.

G, quadrat. Il est de l'épaisseur que l'on veut donner à la lame. La piece de dessus s'appuie par l'extrémité d'enbas; ce qui forme dans le reste de la longueur du moule l'intervalle du vuïde qui est rempli par le métal. On a de ces quadrats de différentes épaisseurs, relatifs aux corps des caracteres. Ils sont assujettis à la piece de dessous par une vis qui la traverse; pour s'engrainer dans l'écrou qui est auxdits quadrats.

Pour rendre l'espace du vuïde égal à l'autre bout du moule, on y pose une lettre de même épaisseur que le quadrat. La piece de dessus étant abaissée, on fait descendre les regitres C sur la platine b, on serre les écrous, & le vuïde est formé.

H, bois du moule. Ils sont retenus sur le dos de chacune des longues pieces par deux vis; les écrous sont formés auxdites pieces à moitié de leur épaisseur.

I, lame qui est sortie du moule, dont le jet est séparé.

K, carton entaillé que l'on met à chaque fois que l'on ferme le moule, sous la piece de dessous, &c.

- que l'ouvrier retient avec les doigts par le repli *k*, pour les garantir des égoûtures du métal.
- L**, coupe transversale des moules à réglés & à interlignes. On y a ponctué les vis qui attachent les bois & les joues aux longues pieces. La lame s'enleve de dessus le moule avec une petite pince plate qui pince le jet de ladite lame.
- Fig. 2.** Moule à interlignes, inventé par M. Fournier le jeune, pour former de petites lames de métal, justes en épaisseur & en longueur, pour être mises, dans le besoin, entre les lignes d'un caractère, pour les élaguer.
- A, A**, les deux pieces du moule, garnies de tout ce qui leur est nécessaire.
- B**, jet, celui de la piece de dessous est mobile; il est retenu par une vis qui entre dans un écrou formé en-dessous dudit jet. Il excède la longue piece de toute l'épaisseur de l'interligne, celui de la piece de dessus est entaillé dans la piece même.
- C**, joues pour contre-tenir & emboîter les longues pieces, sur lesquelles elles sont fixées par les vis apparentes. La joue de la piece de dessous est dentelée de dix ou douze crans numérotés pour les distinguer, lesquels reçoivent le coude du regitre **E** de la piece de dessus, pour le fixer à la longueur que l'on veut.
- D**, longues pieces, entre lesquelles se forme l'interligne **I**.

- E**, regitre mobile que l'on fait monter ou descendre, pour prendre le point fixe de la longueur de l'interligne, que l'intervalle des crans de la joue rendroit trop longue ou trop courte. Ce regitre est fixé sur la piece de dessus par la vis *e* qui entre dans l'écrou formé dans la longue piece.
- F**, talon retenu transversalement au bout de la longue piece de dessus par la vis *f* qui entre dans un écrou formé dans ladite longue piece. Il excède le plan de cette piece, d'autant que le jet **B** de la piece de dessous, ce qui forme le vuide rempli par l'interligne **I**. Lorsque l'on veut changer l'épaisseur de l'interligne qui est ordinairement de demi ou de tiers de nonpareille, on ajoute sous le jet **B** une hausse qui est retenue par la vis du jet sur la platine, comme au moule à réglés, puis on descend le talon à la même hauteur, qui y est assujetti par la vis *f*.
- G**, bois du moule, retenus chacun par deux vis sur les longues pieces, où on a formé les écrous pour les recevoir.
- H**, crochet pour tirer l'interligne du moule.
- I**, lame de l'interligne, d'où on a séparé le jet.
- Voyez* pour la connoissance de l'art, & pour l'usage de tous ces instrumens, les articles *Caractere*, *Fonderie*, dans les Volumes publiés.

The first part of the book is devoted to a description of the various forms of life which have been discovered in the different parts of the world. The author describes the habits and characteristics of the most interesting and useful animals, and also the various plants which are cultivated in different countries.

The second part of the book is devoted to a description of the various forms of life which have been discovered in the different parts of the world. The author describes the habits and characteristics of the most interesting and useful animals, and also the various plants which are cultivated in different countries.

The third part of the book is devoted to a description of the various forms of life which have been discovered in the different parts of the world. The author describes the habits and characteristics of the most interesting and useful animals, and also the various plants which are cultivated in different countries.

The fourth part of the book is devoted to a description of the various forms of life which have been discovered in the different parts of the world. The author describes the habits and characteristics of the most interesting and useful animals, and also the various plants which are cultivated in different countries.

The fifth part of the book is devoted to a description of the various forms of life which have been discovered in the different parts of the world. The author describes the habits and characteristics of the most interesting and useful animals, and also the various plants which are cultivated in different countries.

The sixth part of the book is devoted to a description of the various forms of life which have been discovered in the different parts of the world. The author describes the habits and characteristics of the most interesting and useful animals, and also the various plants which are cultivated in different countries.

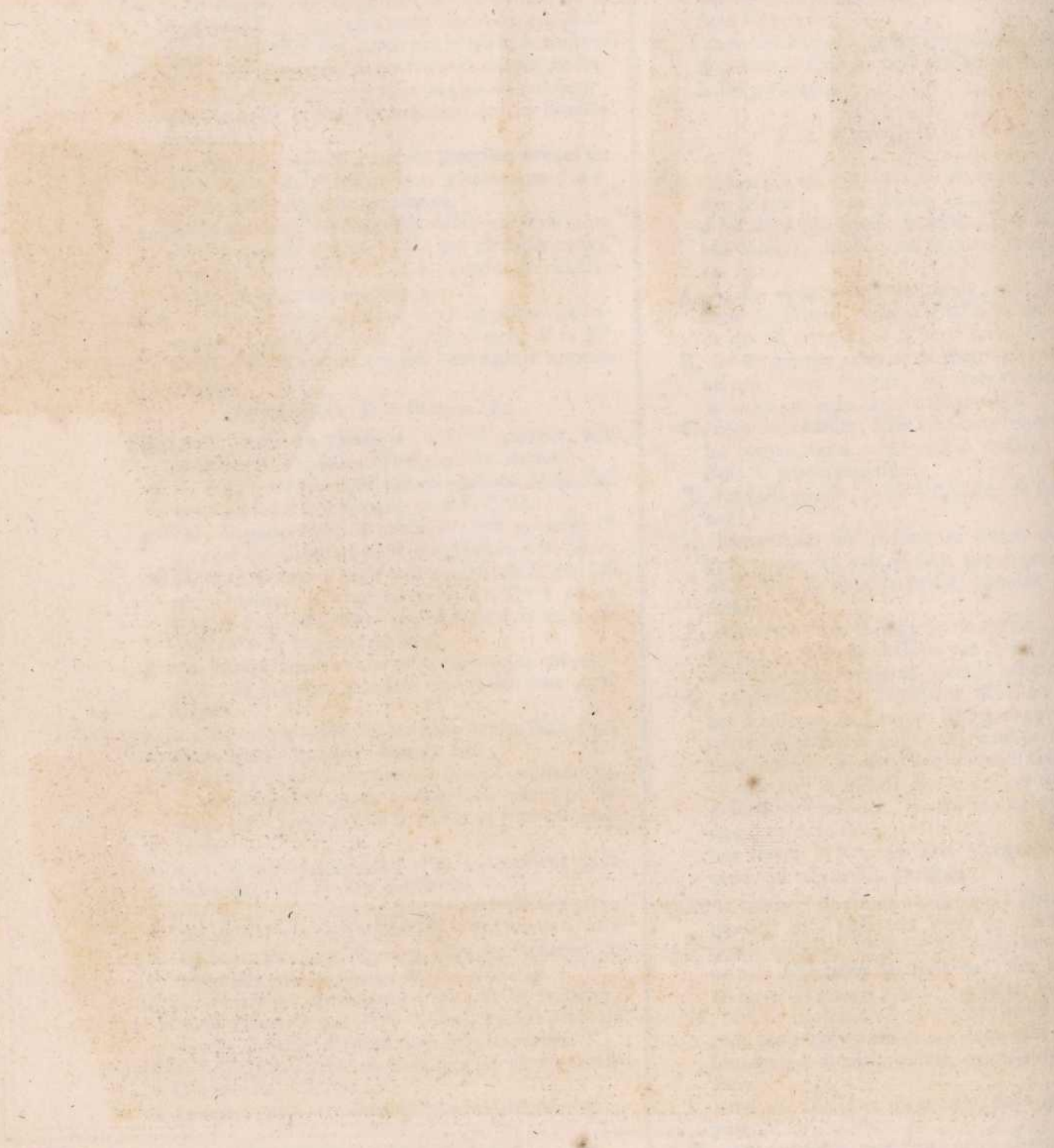




fig. 1.



fig. 1.



fig. 2.



fig. 3.

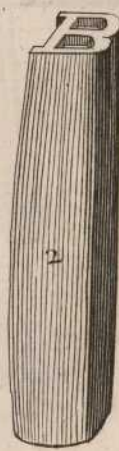


fig. 4.

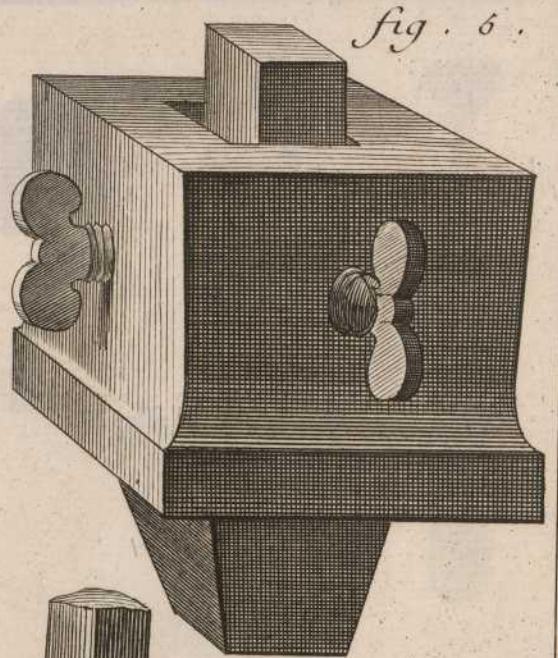


fig. 6.

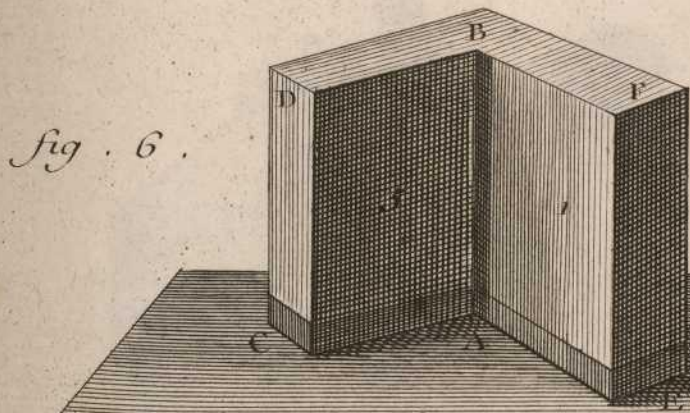


fig. 6.

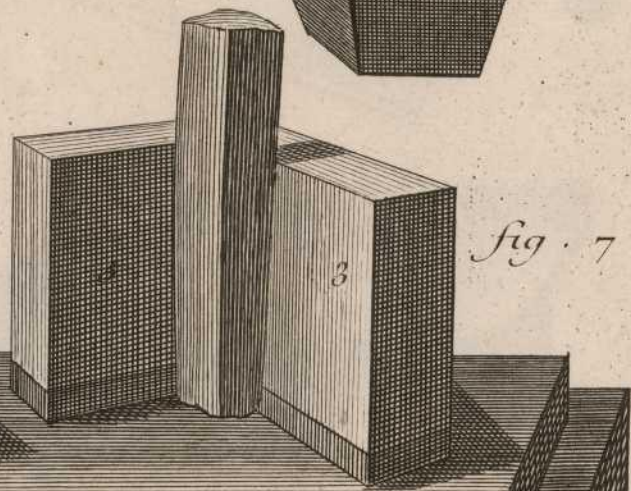


fig. 7.

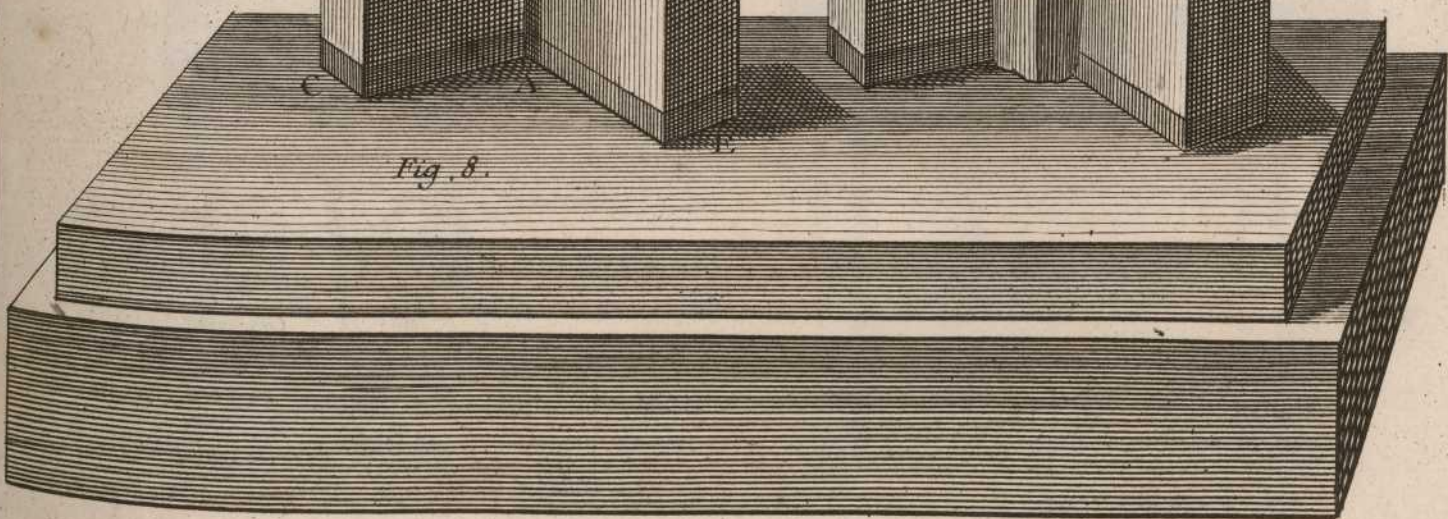
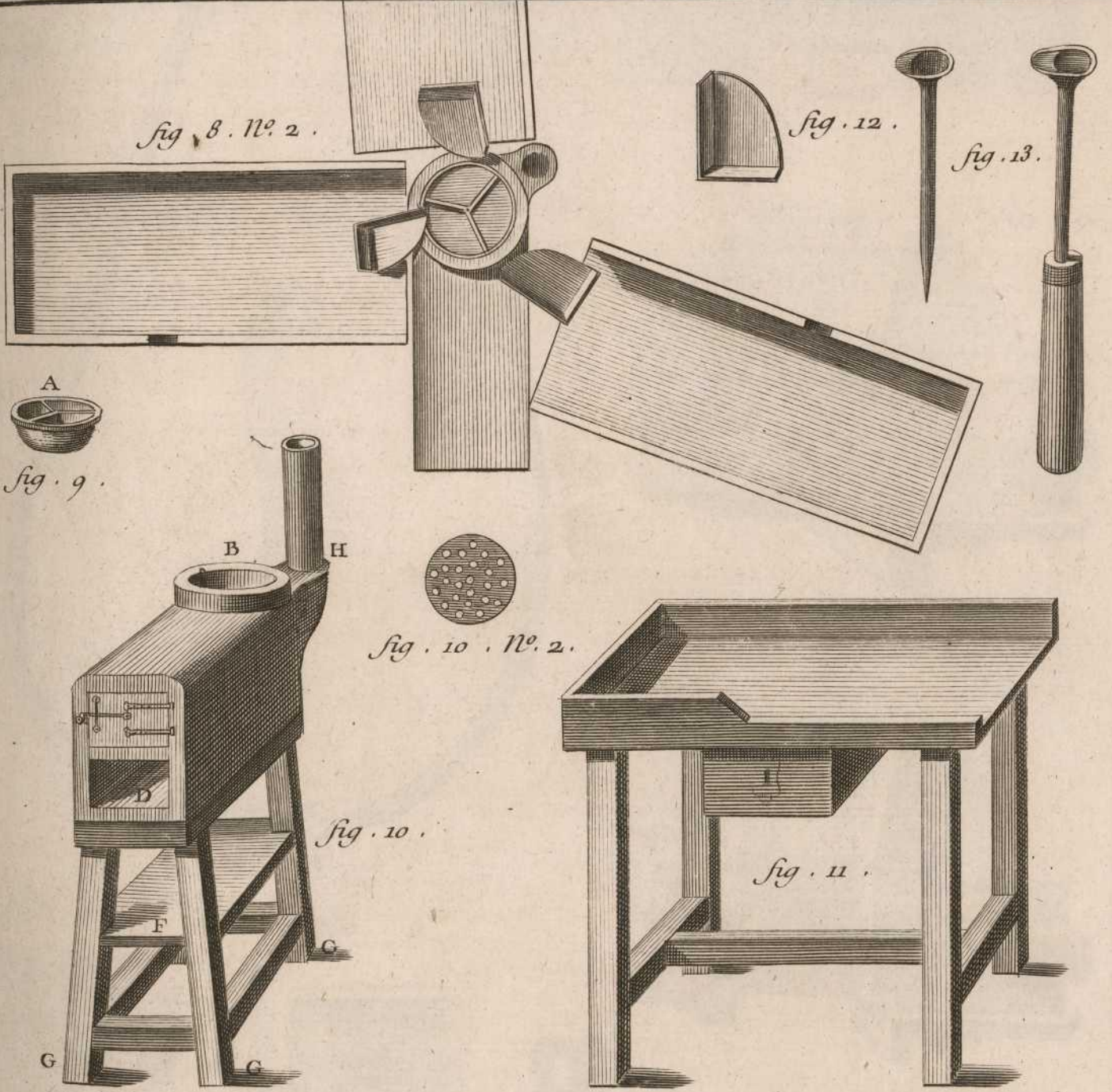
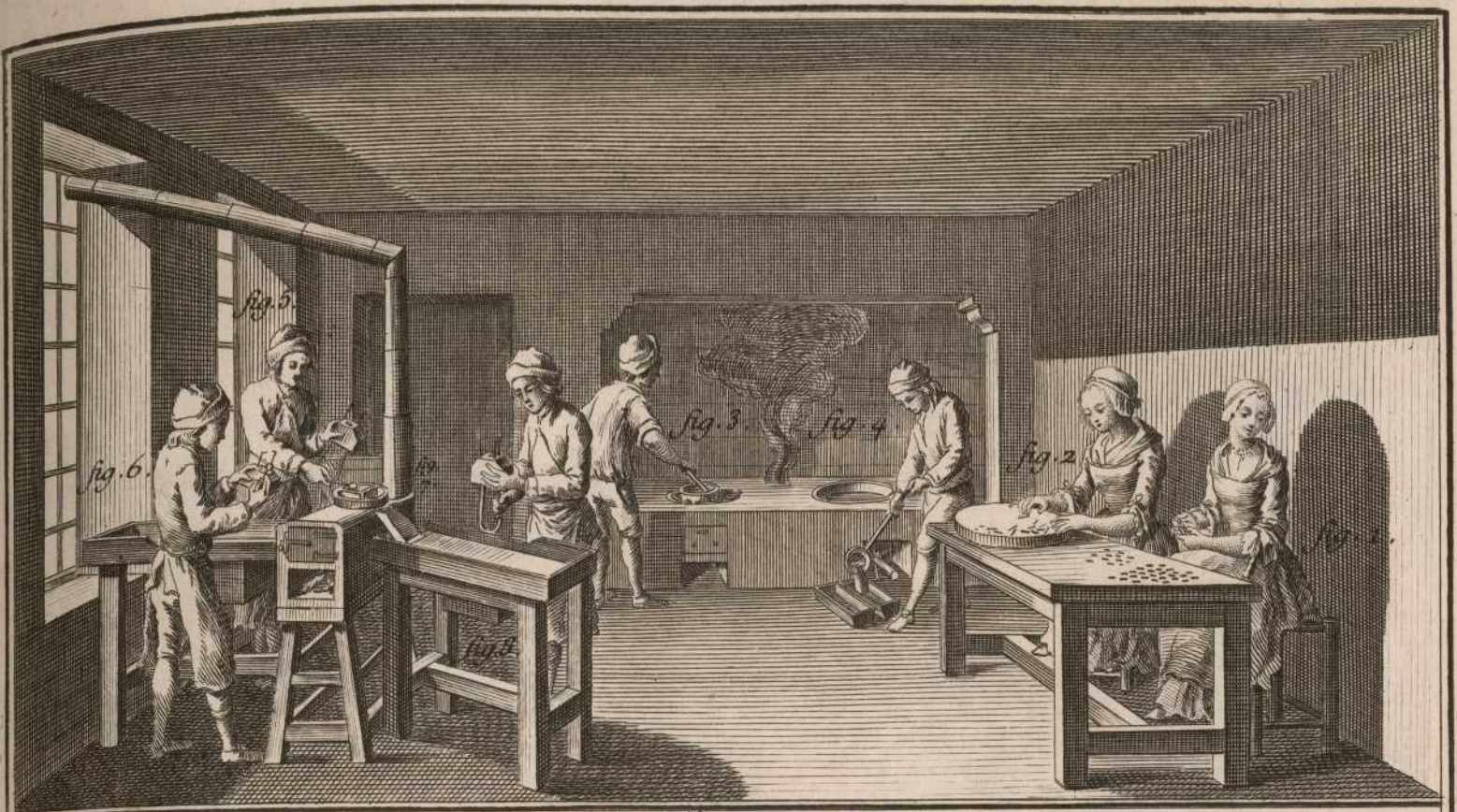


fig. 8.

Goussier del.

Dejeht fecit.

Fonderie en Caracteres



1 2 3 4 Pieds

Goussier del -

Prevost fecit

Fonderie en Caracteres

fig. 1.
n^o 2.

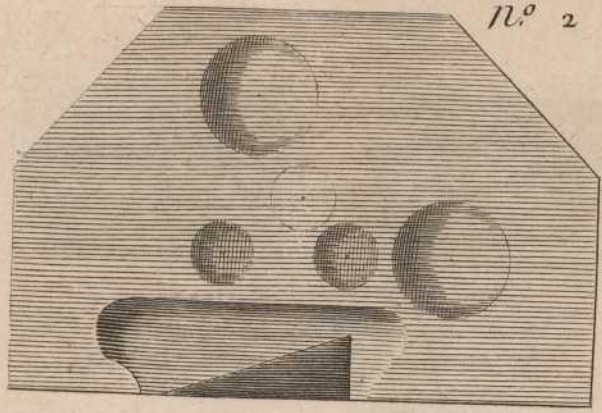


fig. 1.
n^o 3.

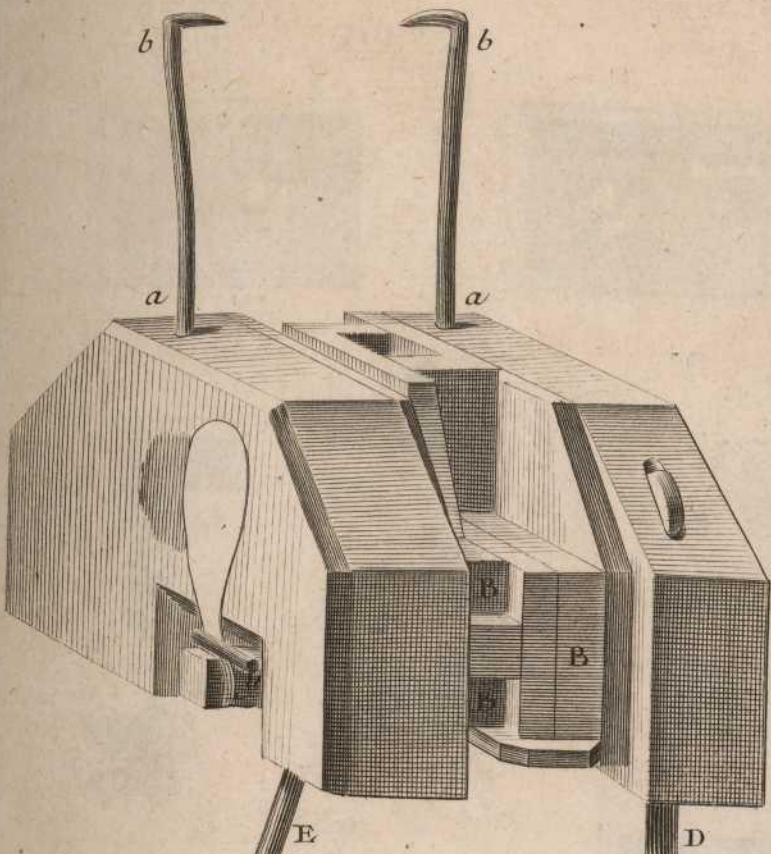
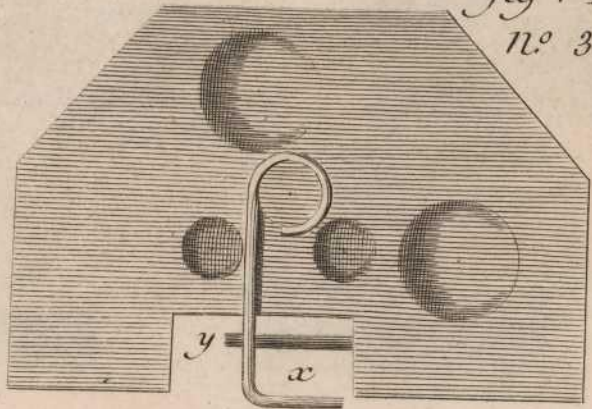


fig. 1.

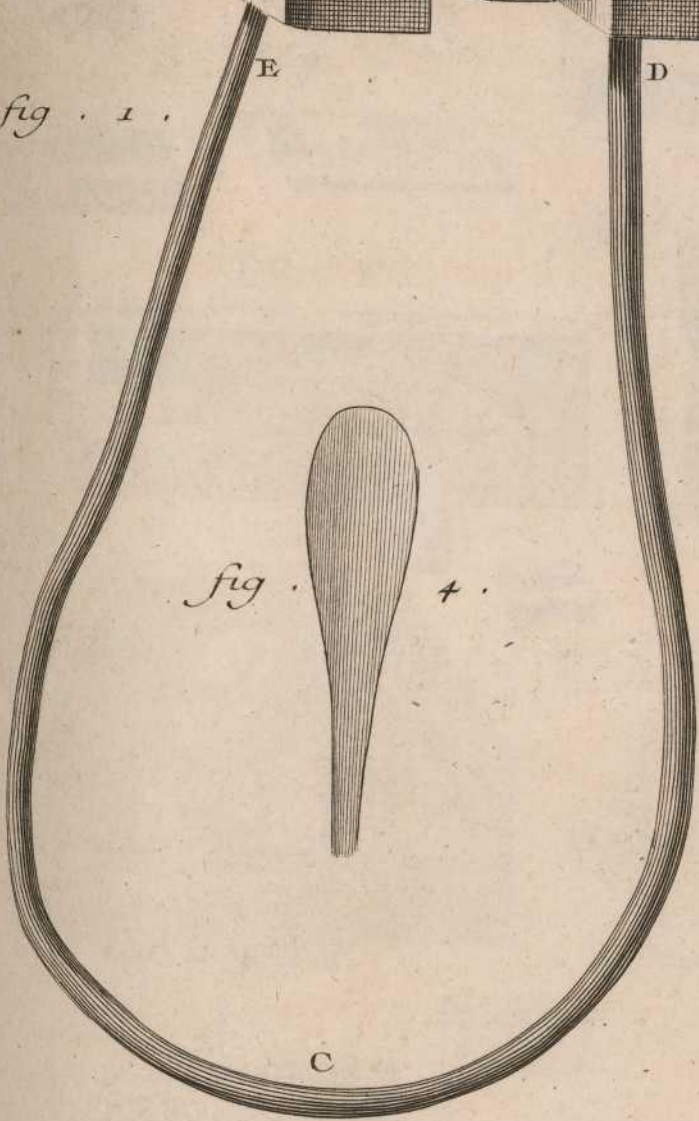


fig. 4.



fig. 2.

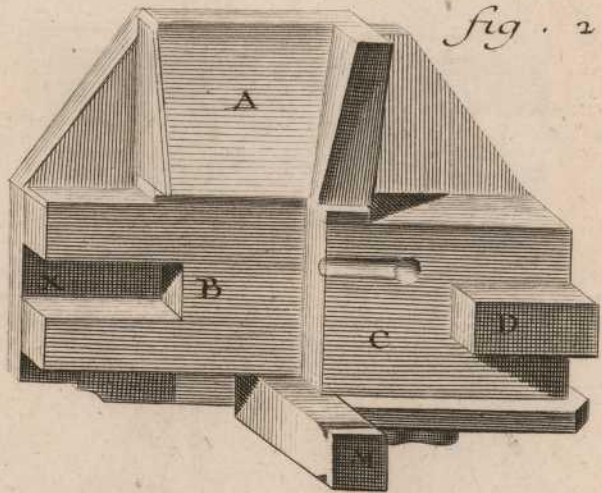


fig. 3.

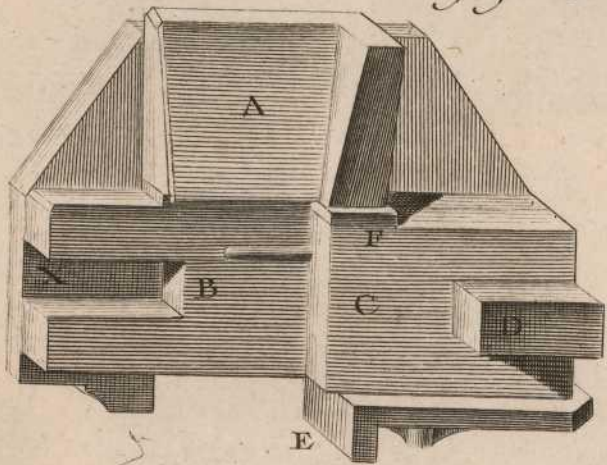


fig. 5.

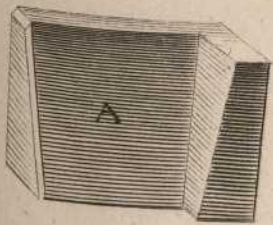
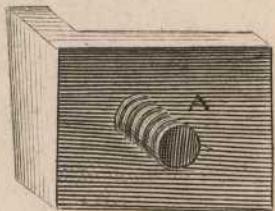


fig. 6.



Goussier del -

Deferet fecit

Fonderie en Caracteres,

fig. 7.

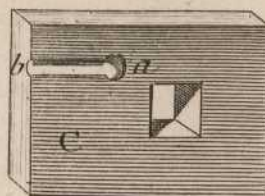
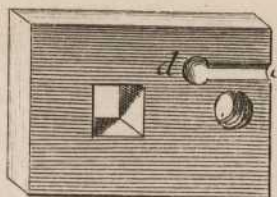
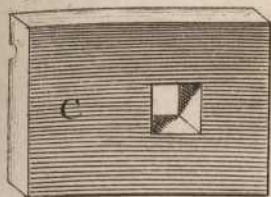


fig. 7. N° 2.

fig. 14.

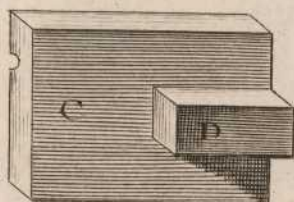


fig. 15.

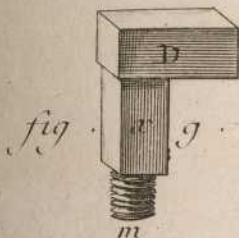
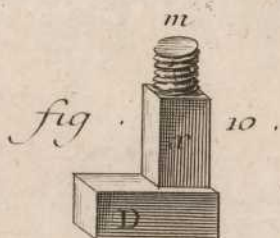
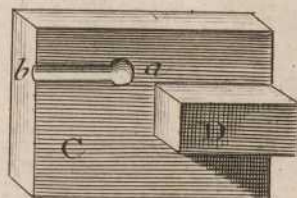


fig. 12.

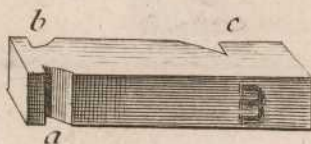


fig. 13.

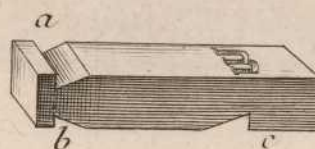


fig. 11.

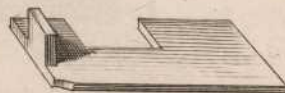


fig. 16.

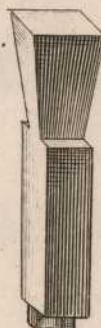


fig. 18.

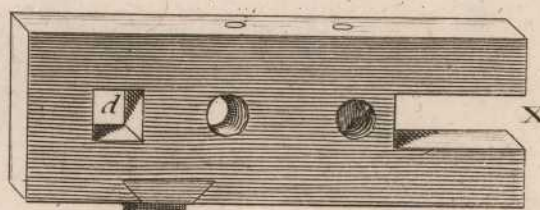


fig. 17.

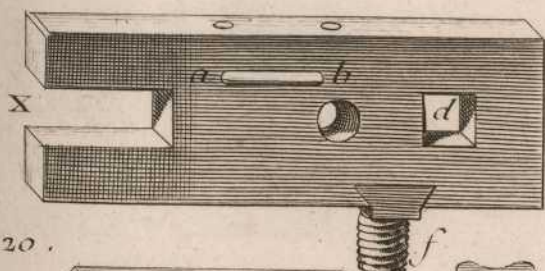


fig. 20. N° 2.

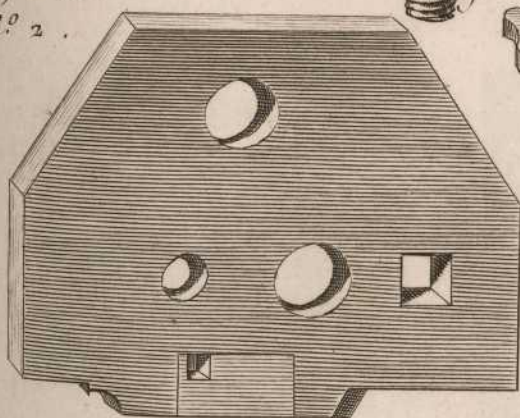


fig. 23.

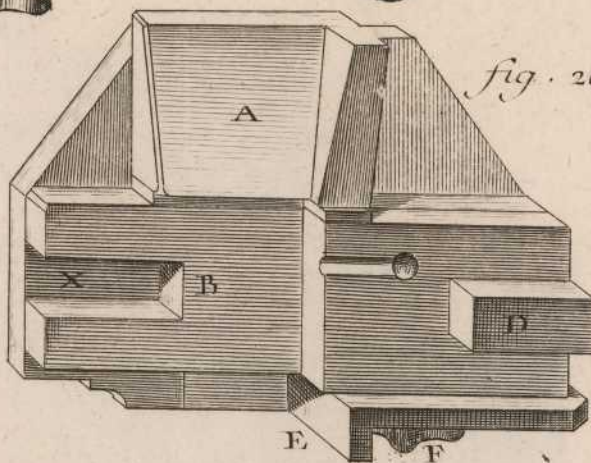
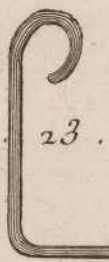


fig. 20.

fig. 22.

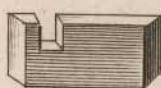


fig. 21.

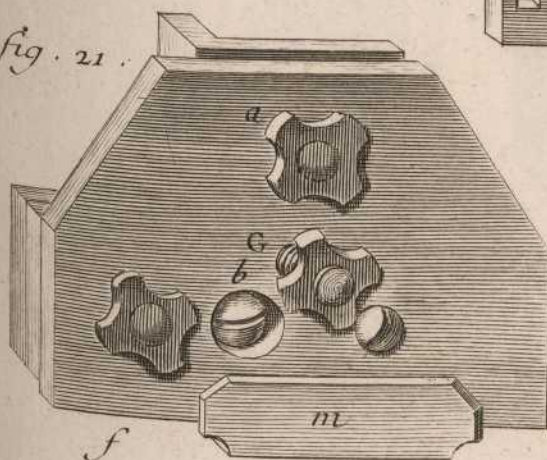


fig. 19.

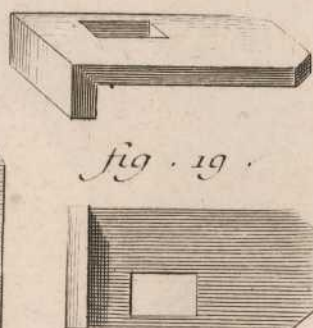


fig. 21. N° 2.

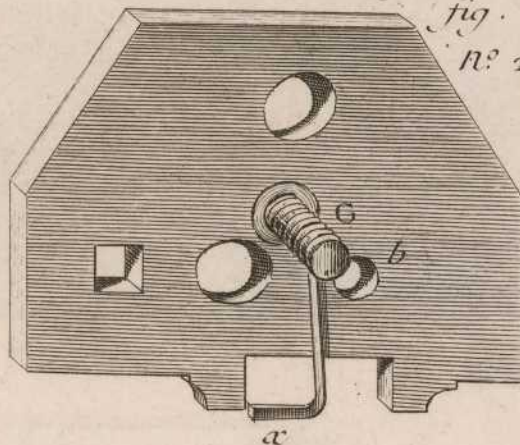




fig. 2.

fig. 3.

fig. 1.

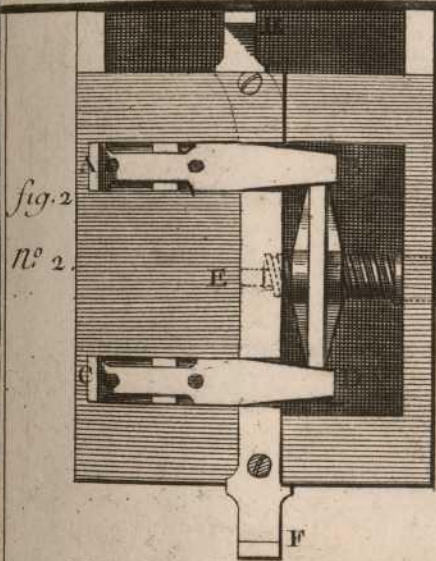


fig. 2.
n° 2.

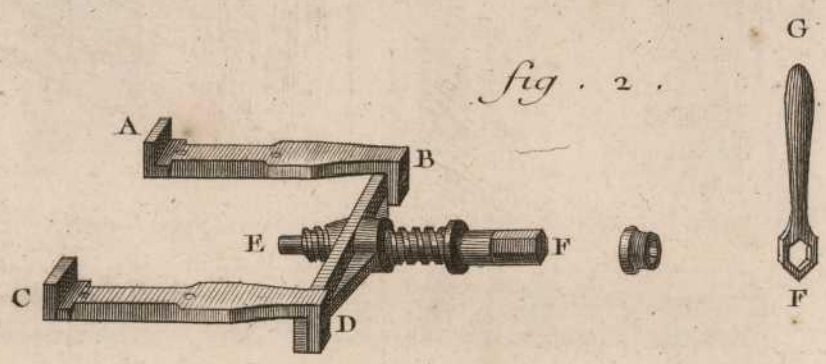


fig. 2.

fig. 1.

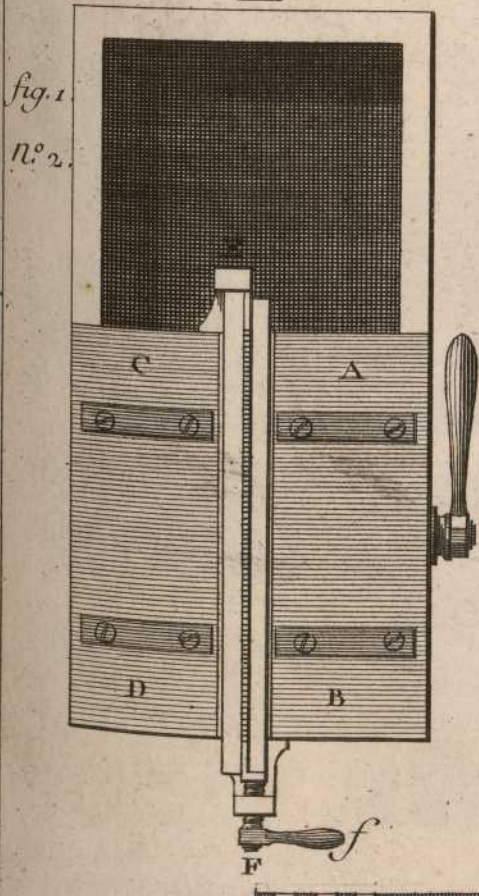
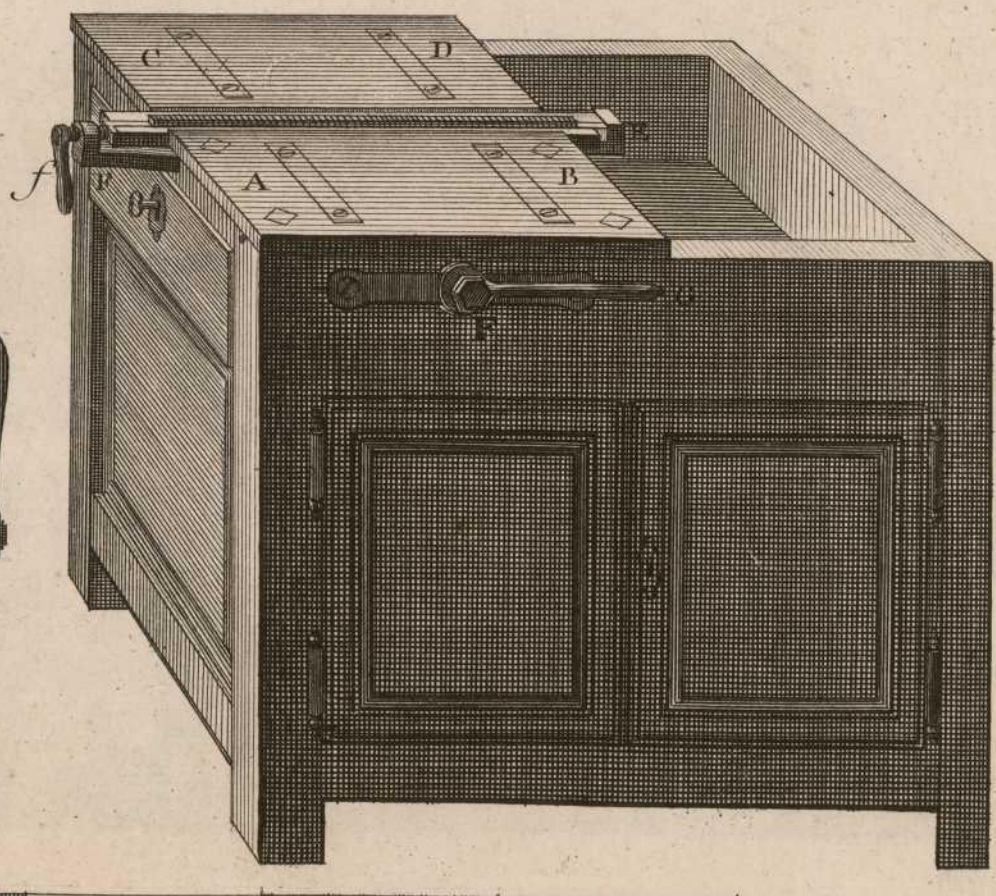


fig. 1.
n° 2.

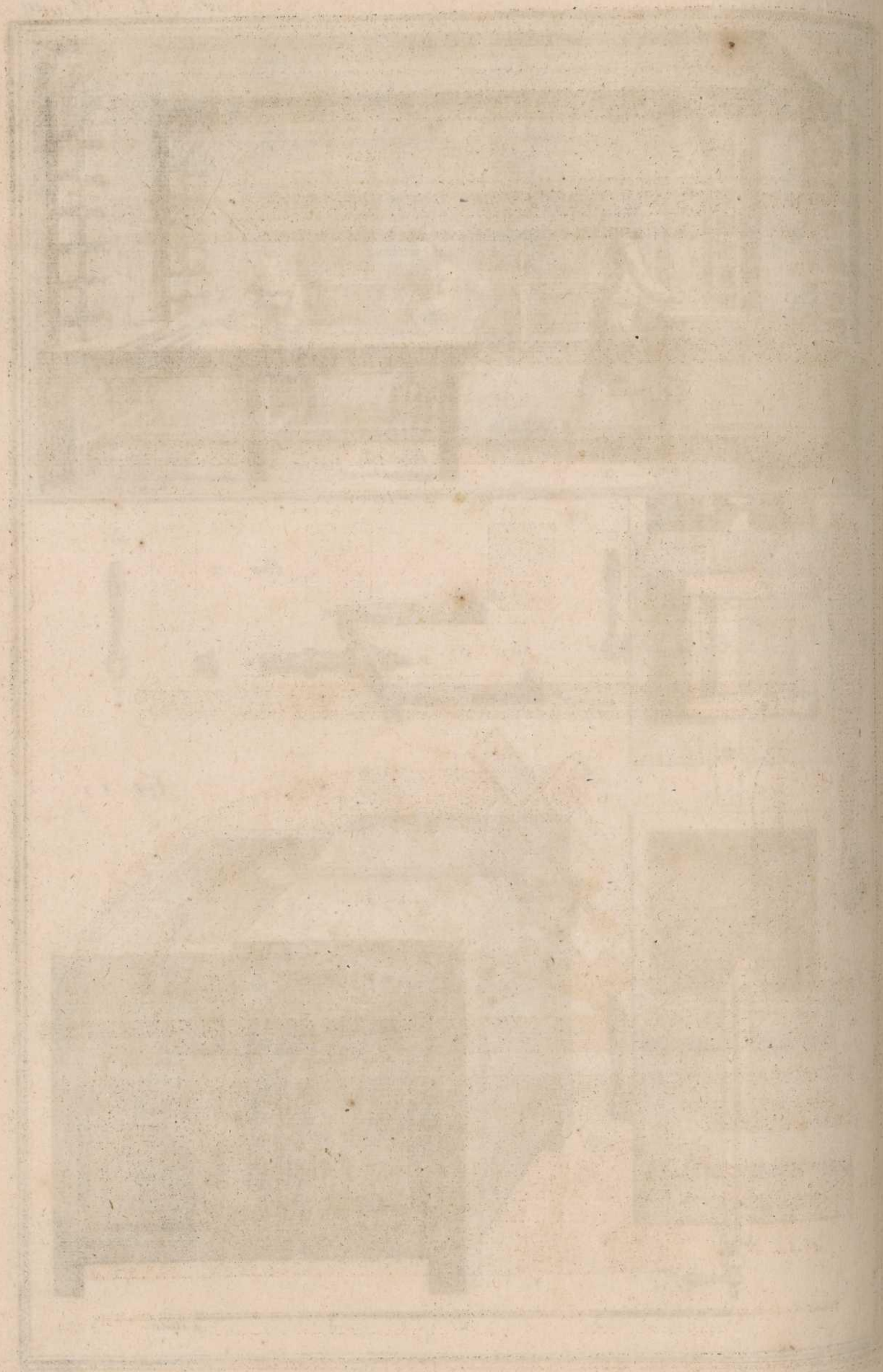


1 2 3 4 Pieds.

Goussier del.

Defehrt fecit

Fonderie en Caracteres,



Faint, illegible text at the bottom of the page, possibly a signature or a title.

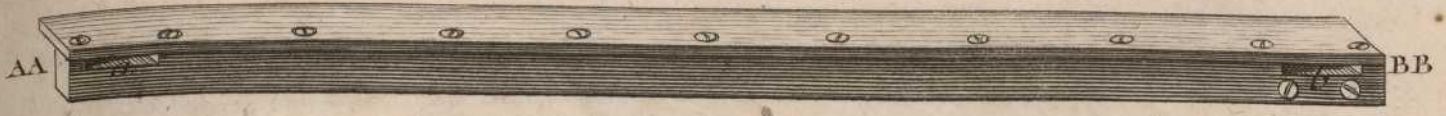


fig. 3.

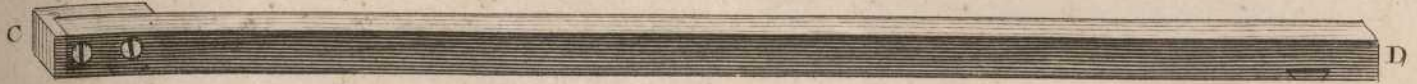


fig. 4.



fig. 4. n^o 2.

fig. 4. n^o 3.

fig. 5.

n^o 2.

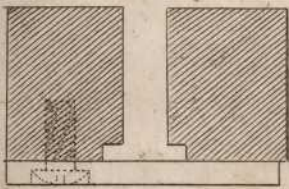


fig. 6.



fig. 7.

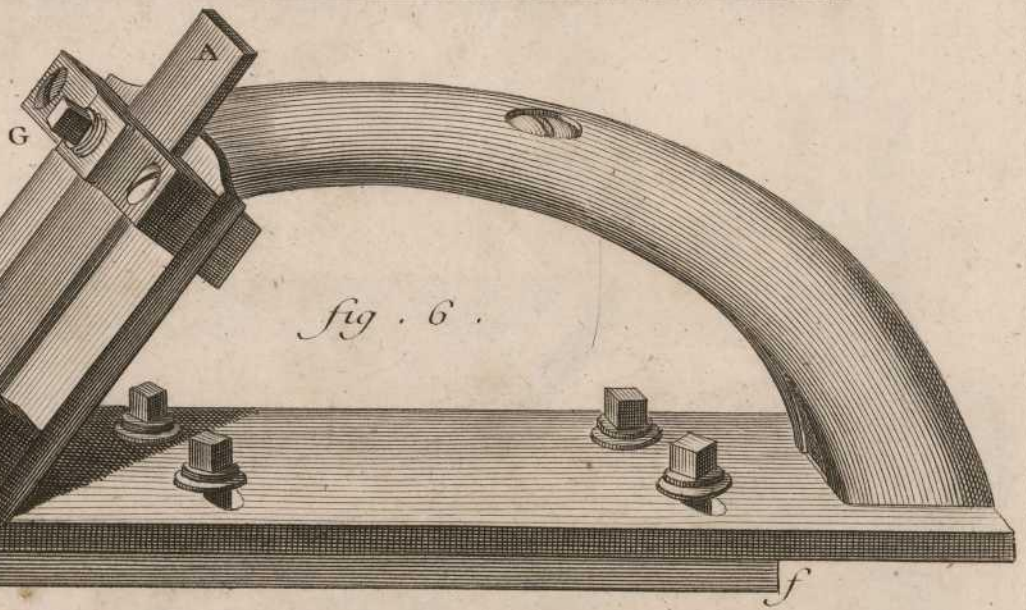


fig. 6.

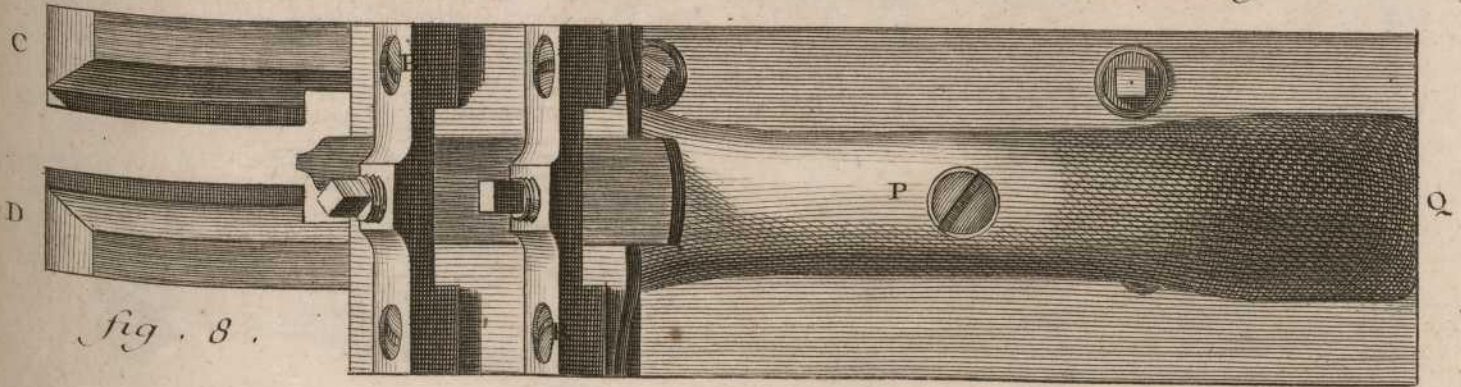
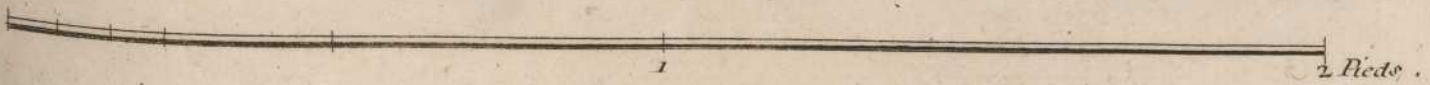


fig. 8.



Fonderie en Caracteres



fig. 9.

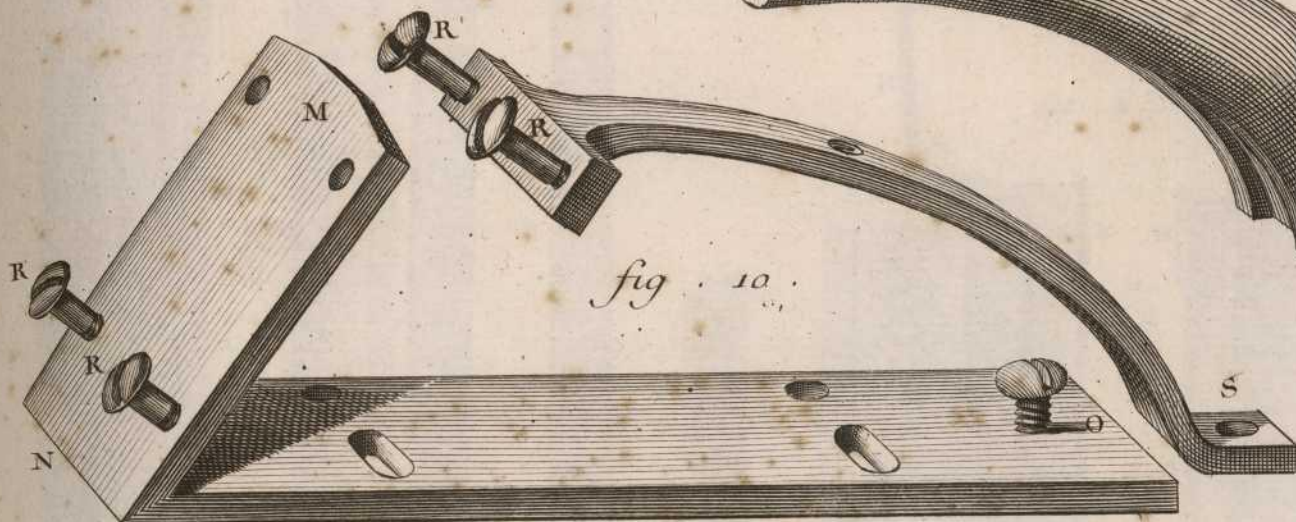
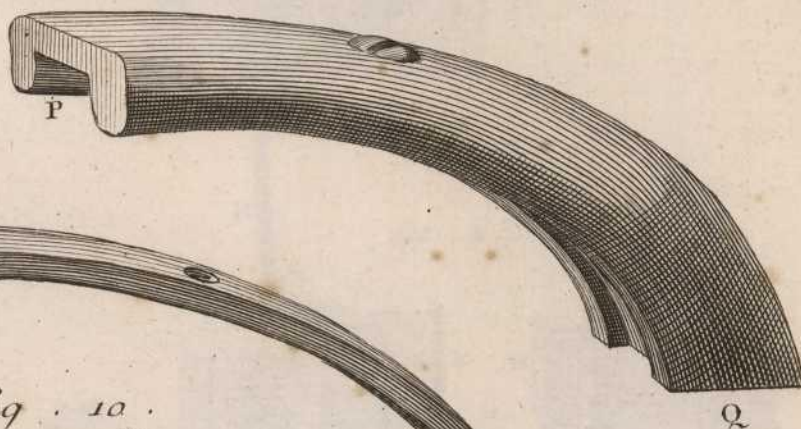


fig. 10.

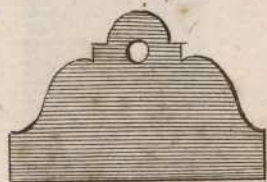


fig. 11.

fig. 13.



fig. 12.



fig. 16.

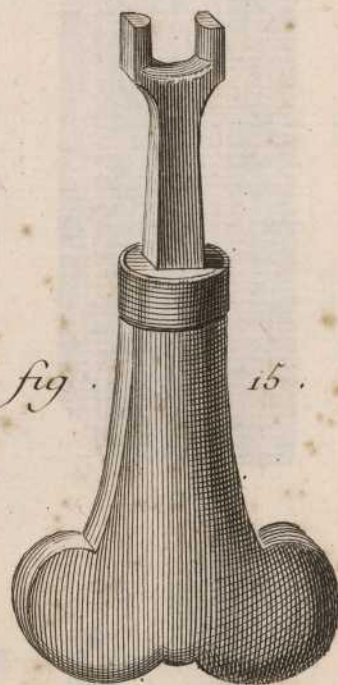


fig. 15.



fig. 17.



fig. 18.



fig. 19.



fig. 20.

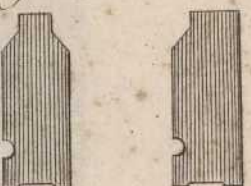


fig. 21.

22.



fig. 22.

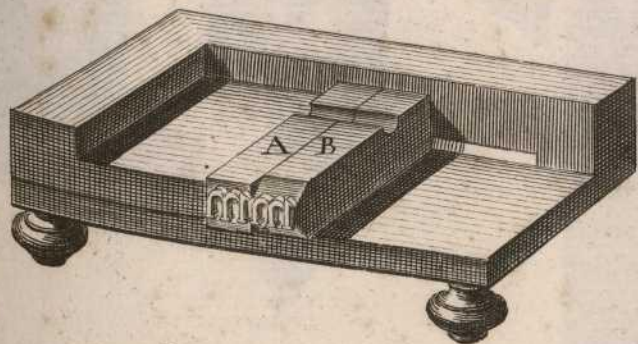


fig. 14.

Fonderie en Caracteres



fig. 1.

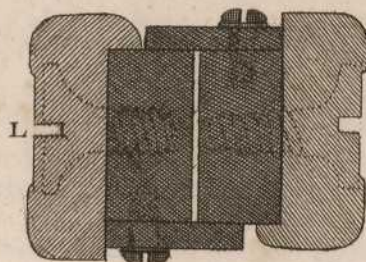
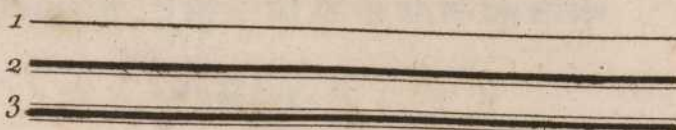
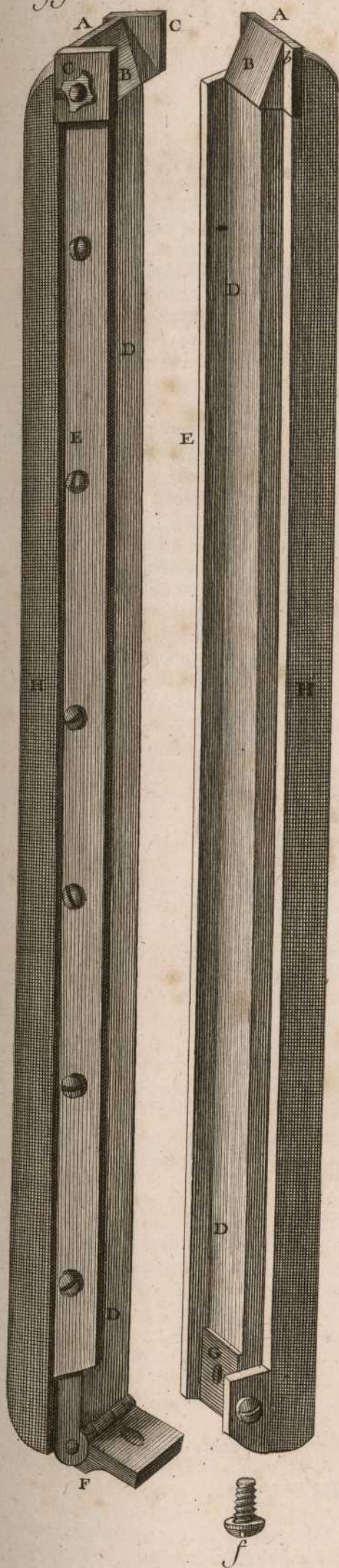
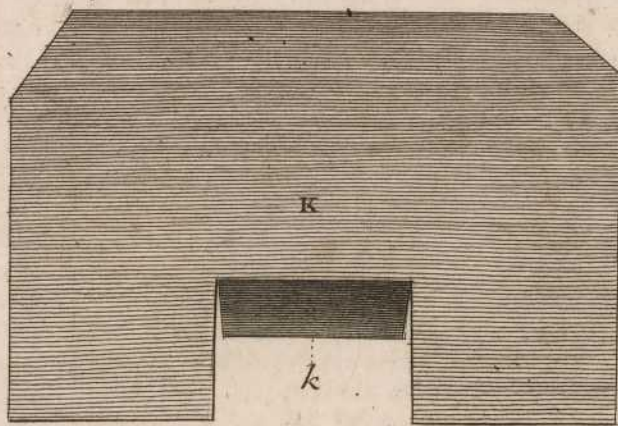
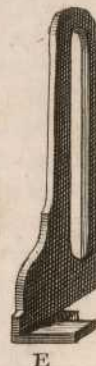
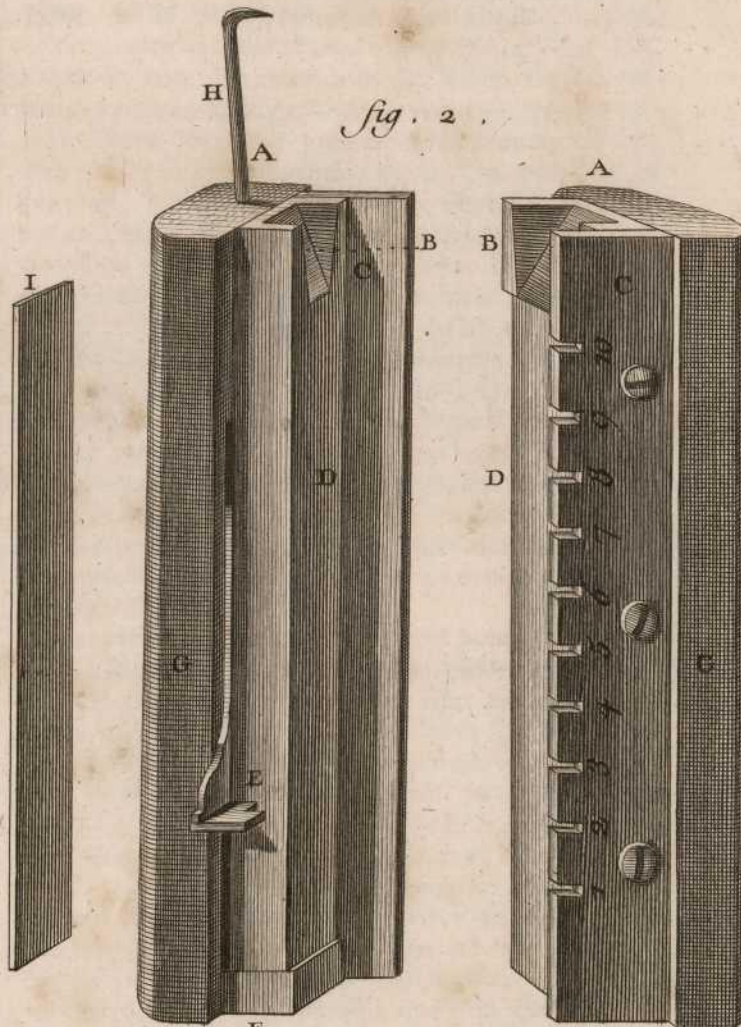


fig. 2.



Goussier Del.

Prevost fecit

Blank lines at the top of the page.



Faint text at the bottom of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

CARACTÈRES ET ALPHABETS

DE LANGUES MORTES ET VIVANTES,

CONTENANT VINGT-CINQ PLANCHES.

On ose se flater que le public verra avec plaisir le recueil d'alphabets anciens & modernes que nous lui présentons. Il n'est pas aussi ample ni aussi détaillé que nous l'eussions désiré ; mais nous pouvons au moins assurer qu'il est plus exact que tout ce qui a paru jusqu'ici en ce genre. Nous avons eu l'attention de ne tracer ces alphabets que d'après les meilleurs originaux que nous avons pu recouvrer ; & souvent nous en avons eu plusieurs sous les yeux pour nous guider dans le choix que nous en devons faire. Ceux que l'on trouve en assez grand nombre dans le trésor des langues de Duret, & dans d'autres recueils, sont mal exécutés, & sans choix ; plusieurs même sont entièrement faux & imaginaires. Nous espérons que l'on ne nous fera point un pareil reproche. Nous avons mieux aimé nous contenter d'un petit nombre, que d'en hasarder un seul. La plupart des alphabets indiens compris dans ce recueil, ont été envoyés de Pondichéri, il y a trente ans au moins. On avoit dessein alors, à la sollicitation des missionnaires françois, d'en faire graver les poinçons à Paris, pour établir plusieurs imprimeries aux Indes, à l'exemple des Danois, qui y avoient dès lors une imprimerie tamoule ou malabare. On doit juger par-là, de l'exactitude de ces alphabets, & du degré de confiance qu'on doit leur donner.

Comme il doit régner de l'ordre par-tout, il n'est point hors de propos de rendre compte ici de celui que nous avons observé par rapport à ces alphabets. Nous avons crû devoir débiter par l'hébreu & les autres alphabets qui en dérivent, comme le samaritain, le syriaque, l'arabe, l'égyptien, le phénicien, le palmyrénien, le syro-galiléen, l'éthiopien ; de-là nous passons aux anciens alphabets grecs & latins, & aux différens alphabets européens, qui dérivent manifestement des précédens ; viennent ensuite les alphabets arméniens, géorgiens, & celui de l'ancien persan, qui paroissent n'avoir aucun rapport avec les précédens, ni pour la forme des caractères, ni pour les dénominations. Nous avons placé à la suite de ceux-ci, les alphabets indiens, le grandan, l'hanscret, le bengale, le talenga, le tamoul, le siamois, le bali, le tibétan, le tartare mouantcheou, & le japonnois ; enfin nous avons terminé notre recueil par les clés chinoises. Le chinois pourroit disputer d'antiquité avec l'hébreu & le samaritain ; mais comme c'est une écriture figurée, & dans l'origine, représentative des objets signifiés ; qu'elle n'a conséquemment aucune relation avec les caractères alphabétiques, nous avons crû pouvoir lui assigner ce rang, sans pour cela avoir aucun dessein de contester sa haute antiquité, dont je suis très-persuadé.

PLANCHE I^{re}.

Hébreu & Samaritain.

Les Hébreux ont vingt-deux lettres ; leurs dénominations sont significatives. *Aleph* signifie bœuf, chef ; *beth*, maison ; *ghimel*, un chameau ; *daleth*, porte ; *vav*, un crochet ; *zain*, trait, glaive, massue ; *cheth*, un quadrupède, un sac ; *theth*, boue ; *iod*, la main ; *caph*, la paume de la main ; *lamed*, pointe pour animer le bœuf au travail ; *mem*, tache ou eau ; *noun*, poisson, race, lignée ; *samesh*, appui ; *ain*,

l'œil ; *phe*, la bouche, le visage ; *tsade*, les côtés ; *coph*, frange ; *resch*, la tête ; *schin*, les dents ; *tav*, terme, borne. Comme il y a déjà beaucoup de siècles que la langue hébraïque n'est plus une langue vivante, on ne peut répondre que tous ces noms signifient précisément ce qu'on leur fait signifier ici ; mais il y en a plusieurs dont on est assuré. Ces dénominations, selon moi, prouvent deux choses, la première, que les caractères alphabétiques des Hébreux avoient été empruntés des lettres sacrées ou hiéroglyphes des Egyptiens ; la seconde, que ces lettres hébraïques, telles que nous les présentons ici, non plus que les samaritaines, ne sont point de la première antiquité, puisqu'elles devroient figurer les choses qu'elles signifient. Cependant à mettre en parallèle les lettres hébraïques avec les samaritaines, & en les examinant attentivement d'après cette idée, je ne doute aucunement qu'on ne donne la prééminence aux lettres samaritaines ; elles retiennent plus de leur ancienne origine, que les lettres hébraïques ; mais je suis persuadé que les unes & les autres viennent constamment des Egyptiens, qui sans doute avoient formé leur alphabet de quelques-unes de leurs lettres sacerdotales ou hiéroglyphes ; peut-être même doit-on envisager ces dénominations *aleph*, *beth*, &c. comme les anciens noms égyptiens de ces lettres.

Les Hébreux comptent quatorze points-voyelles, dont cinq longs, cinq brefs, & quatre très-brefs. Les cinq longs & les cinq brefs sont appelés *mélakim*, ou les rois ; les cinq très-brefs sont les *ministres*. Les dénominations de ces points-voyelles, qui sont *camets*, *esere*, *chirek*, *cholem*, *patach*, &c. ont leurs significations dans la langue hébraïque, quoique Capelle soutienne le contraire, & qu'il prétende que ce sont des mots étrangers à cette langue. *Camets* signifie le *compresseur*, parce qu'il faut ferrer les lèvres pour le prononcer ; *patach*, *apertor*, parce qu'il oblige à ouvrir les lèvres, &c.

Outre ces points-voyelles que l'on voit dans la Planche, les Hébreux en ont encore d'autres, que je n'aurois point omis, si cette Planche n'eût point été déjà gravée lorsque j'ai eu la direction de ces alphabets. Ces points sont le *dagesch*, qui se met dans le ventre de la lettre, & sert à la doubler ; le *mapik*, qui est un point qui se met dans le *he* finale, & le rend mobile. Les Hébreux ont aussi un grand nombre d'accens ; savoir, douze qui se mettent sous les lettres, dix-huit qui se mettent dessus, quatre qui se mettent dessus & dessous, un qui se met à côté. Ces accens servent à avertir d'élever ou de baisser la voix ; il y a les accens aigu, grave & circonflexe ; d'autres servent à distinguer les différens membres d'une phrase ; enfin il en est aussi dont on ignore l'usage, mais qu'on ne laisse pas, nonobstant cela, de marquer dans le texte hébreu de la Bible, avec la plus sévère exactitude. Les doctes hébraïques ont eu de grandes disputes entr'eux sur l'origine & l'antiquité de ces points & de ces accens ; les uns, par un excès de zèle, ont prétendu soutenir que cette quantité prodigieuse de points & d'accens étoit aussi ancienne que les lettres mêmes ; leurs adversaires, au contraire, ont soutenu qu'ils étoient nouveaux, & de l'invention des Massorettes, qui trouverent le moyen de fixer la leçon du texte sacré, par l'appa-

fiton de ces points-voyelles & des autres remarques marginales. Mais il y a, je crois, un milieu à prendre entre deux sentimens si opposés; il ne s'agit que de réduire cette ponctuation hébraïque à la simplicité de la ponctuation arabe, & on verra que tout le reste n'a été imaginé que pour une plus grande exactitude, à cause de la profonde vénération que l'on a eu pour le texte hébreu. Masclef, chanoine d'Amiens, s'avisa en 1716, de publier une grammaire hébraïque, dans laquelle rejetant & l'antiquité des points, & l'autorité de la massore, il prétendit qu'on devoit donner aux lettres hébraïques le son qu'elles ont dans l'alphabet; ainsi par-tout où il se trouveroit un *beth*, *ghimel*, *daleth*, &c. il falloit prononcèr *be*, *ghi*, *da*, &c. en sorte que suivant ce nouveau systême, au lieu de *moscheh*, *canaan*, *manascheh*, *selomoh*, il faudra lire, *meschih*, *canouan*, *menouschih*, *silameh*: systême aussi ridicule que mal conçu, & qui ne tend pas moins qu'à renverser toute la grammaire hébraïque. « *Quo nomine tantam adficiam temeritatem, non invenio*, dit le savant M. Schultenz, *hoc non est illudere tantum orbi erudito, sed etiam insultare. Publicum, suamque in eo famam, parum curent necesse est, qui talia scribere audent. Ne mentionem quidem fecissem tantæ vanitatis, nisi materia coëgisset.* En effet, l'ignorance grossière qui fait la base de tout ce systême, est telle que je n'eusse point rapporté moi-même ces paroles de M. Schultenz, si je n'avois eu dessein de détourner plusieurs personnes, qui encore aujourd'hui à Paris, perdent leur tems à vouloir apprendre l'hébreu d'après ces principes.

PLANCHE II.

Syriaque & Stranghelo.

La langue syriaque, appelée en divers tems, *langue chaldéenne* ou *babyloniene*, *araméene*, *assyriene*, fut encore nommée *hébraïque*, non qu'on la confondit avec l'ancien hébreu, mais parce qu'elle étoit devenue la langue vulgaire des Juifs, depuis leur retour de la captivité de Babylone, & qu'elle l'étoit encore du tems de Jesus-Christ. Il paroît constant qu'une partie des livres du nouveau Testament ont été écrits en syriaque. Les termes de *boanerges*, *raca*, *mammouna*, *barjona*, *cephas*, &c. répandus dans le nouveau Testament, sont syriens; ce qui doit rendre l'étude de cette langue recommandable aux Chrétiens. Les dénominations des lettres de l'alphabet syriaque ne sont presque point différentes des hébraïques. Ces lettres servent également de chiffres; Les lettres *youd*, *koph*, *lomadh*, *mim*, *noun*, *sem kath*, *ee*, *phe*, *ssode*, avec un point dessus, valent 100, 200, 300, 400, 500, 600, 700, 800, 900. L'*olaf* avec un trait semblable à notre accent grave, au-dessous, vaut 1000; le *beth*, avec un pareil trait, 2000; le même *olaf*, avec un trait horizontal mis dessous, vaut 10000; le *youth*, avec un pareil trait dessous, vaut 100000; cette même barre mise sous un *koph*, vaut un million; une espece d'accent circonflexe mis sous l'*olaf*, exprime dix millions; sous le *beth*, vingt millions, & ainsi des autres lettres de l'alphabet.

Aujourd'hui on ne parle plus la langue syriaque; la langue vulgaire des Syriens & des Maronites est l'arabe; en sorte que le syrien, comme parmi nous le latin, est la langue de l'Eglise & des livres saints. Lorsque les Syriens veulent écrire en arabe sans être entendus des Mahométans, ils se servent des caracteres syriens; & comme les Arabes ont six lettres de plus que les Syriens, savoir les lettres *thse*, *cha*, *dhzal*, *dad*, *da* & *ghain*, ils y suppléent en ajoutant un point aux lettres *tav*, *koph*, *dolath*, *ssodhe*, *eteth* & *ee*. Le syriaque est aussi la langue savante des Chrétiens de saint Thomas, dans les Indes. J'ai quel-

ques-uns de leurs livres écrits dans un caractère qui tient beaucoup du stranghelo, entr'autres l'évangile de saint Thomas, dont on trouve une version latine dans le recueil des faux évangiles de Fabricius, & qu'on a condamné à Rome, comme un livre apocryphe dont on n'avoit pû recouvrer l'original. Le syriaque en est aussi pur que celui du nouveau Testament; leur écriture est fort belle & ronde, elle a cela de particulier que les lettres *dolath*, *resch* & *zain* ressemblent, savoir les deux premières au *dal* des Arabes, & le *zain* au *vav*. On remarquera que les Syriens appellent encore leurs points-voyelles des noms d'*Abrohom*, *Eschaia*, *Odom* & *Ouriah*, qui sont autant de noms propres, dont la première lettre a le son d'une de ces voyelles.

Les Syriens Nestoriens étoient fort répandus dans la Tartarie vers le douzième siècle; ils y avoient établi leurs missions. L'an 1625, des maçons trouverent à la Chine, dans un petit village près de Sig-hanfou, capitale de la province de Chenfi, une grande pierre de marbre, contenant une inscription en très-beaux caracteres chinois, qui prouve que les Syriens entrèrent à la Chine dès le sixième siècle sous le regne de l'empereur Taitçom, & que depuis cette époque jusqu'en l'année 782, qui est la date de l'érection de ce monument, la religion chrétienne y avoit fait de rapides progrès sous la protection des empereurs. Ce monument, qui est peut-être le plus beau qu'on puisse voir en ce genre, contient en marge, & en caractère stranghelo, les signatures d'environ soixante-sept prêtres syriens, & celle d'un certain Adam, à qui l'on donne le titre de prêtre, chorévêque & pape du Tsinestan, c'est-à-dire du royaume de la Chine, appelé *Tsin* par les Orientaux.

Je ne fais où Duret a trouvé ce vers latin,
E cælo ad stomachum relegit Chaldaea lituras.
qui prouveroit qu'autrefois les Syriens écrivoient de haut en bas, à la maniere des Chinois & des Tartares Mouantcheoux.

PLANCHES III. & IV.

Arabe.

Les Arabes écrivent de droite à gauche; leur alphabet est composé de vingt-huit lettres, c'est-à-dire qu'ils ont six lettres de plus que les Hébreux & les Syriens. Le *lam-alif*, qui forme la vingt-neuvième lettre de cet alphabet, n'est qu'une lettre double, composée du *lam* & de l'*alif*. Cet alphabet, tel qu'on le donne ici, a été mis dans cet ordre par les nouveaux grammairiens, qui, en cela, n'ont eu en vue que de réunir des lettres de même figure. En effet, plusieurs de ces lettres ne sont reconnoissables que par les points distinctifs qui s'apposent dessus & dessous. L'ordre naturel de l'alphabet arabe ne doit point différer de celui des Hébreux, & la preuve en est claire, en ce que la valeur numérale des lettres arabes correspond à celle des Hébreux. Les six lettres que les Arabes ont ajoutées à cet ancien alphabet, sont *thse*, *cha*, *dhzal*, *dad*, *da* & *ghain*. Elles doivent être placées à la fin de cet alphabet dans le même ordre que je viens de les nommer, & elles valent, savoir, *thse*, 500; *cha*, 600; *dhzal*, 700; *dad*, 800; *da*, 900; *ghain*, 1000. Ces six lettres ne diffèrent que par leurs points, des lettres, *te*, *ha*, *dal*, *sad*, *ta* & *ain*. Si nous étions aujourd'hui bien au fait de l'ancienne prononciation de l'hébreu, sans doute que nous pourrions expliquer la raison qui a porté les Arabes à admettre ces six lettres d'augmentation; car il y a lieu de présumer que les Hébreux prononçoient le *tav* tantôt comme un *t*, & tantôt comme *th*; qu'ils aspiraient quelquefois la

lettre *he*, & la prononçoient dans certains mots comme le *cha* des Arabes, &c. par la même raison qu'un point mis à droite ou à gauche sur la lettre *W*, en fait un *schin* ou un *sin*. Quoique les Hébreux n'aient pas mis la même distinction sur les autres lettres que je viens de nommer, cela n'empêche point qu'elle ne pût subsister dans l'usage, & conséquemment que cela ait donné lieu aux Arabes de la faire dans leur alphabet. On peut croire encore que l'étendue des pays où on parle arabe, & les différens dialectes de cette langue, ont donné lieu à ces lettres d'augmentation. Quant à la prononciation, on observera que les lettres *ain* & *gain* se tirent du fond du gosier; il est rare de ne point reconnoître un arabe à la prononciation de cette lettre.

Les notes orthographiques, qui sont *hamza*, *wesla* ou *ouasla*, *madda*, *giezma*, & *taschdid*, servent, favoir, le *hamza* à marquer le mouvement de l'*alif*, lorsqu'il est apposé dessous ou dessus cette lettre, ou à en tenir lieu lorsqu'il est écrit ou seul, ou sur les lettres *vav* & *ye*; son usage est encore de doubler ces voyelles. Le *ouasla* se met sur l'*alif* initial, & désigne qu'il doit perdre sa prononciation pour prendre le son de la dernière voyelle du mot précédent. Le *madda* se met également sur l'*alif*, & le rend long; il sert aussi d'abréviation aux mots. Le *giezma* marque que la consonne sur laquelle on le met, est quiescente, ou destituée de toute voyelle. Enfin le *taschdid* double la lettre sur laquelle on le met.

Les *tanouin* ou *nunnations*, *oun*, *an*, *in*, servent à désigner; favoir, *oun*, le nominatif; *an*, l'accusatif; & *in*, le génitif, le datif & l'ablatif.

Les plus anciens caractères arabes sont ceux qu'on appelle *coufites*, ainsi nommés de la ville de Coufah, bâtie sur l'Euphrate. Les caractères modernes sont de l'invention du visir Moclah, qui fleurissoit l'an 933 de l'ère chrétienne, sous les regnes des califes Moctader, Caher-Billah & Radhi-Billah. Les intrigues de ce visir lui coûtèrent à trois reprises différentes, la main droite, la main gauche, & enfin la langue, ce qui le conduisit à traîner une vie misérable & languissante, qu'il finit l'an 949. On rapporte que lorsqu'il fut condamné à perdre la main droite, il se plaignit de ce qu'on le traitoit en voleur, & de ce qu'on lui faisoit perdre une main qui avoit copié trois fois l'alcoran, dont les exemplaires devoient être pour la postérité, le modèle de l'écriture la plus parfaite. En effet, ces trois exemplaires n'ont jamais cessé d'être admirés pour l'élégance de leurs caractères, nonobstant qu'Ebn-Bauvab les ait encore surpassés, au jugement des Arabes. D'autres attribuent l'invention de ces beaux caractères à Abdallah-al-Hassan, frère d'Ebn Moclah. Il subsiste encore des monumens coufites, qui sont de toute beauté, mais assez difficiles à lire à cause des ornemens étrangers dont ils sont furchargés.

Turc.

Les Turcs ont cinq lettres de plus que les Arabes, qu'ils ont empruntées des Persans. La prononciation turque tient un milieu entre la prononciation persane & la prononciation arabe; elle n'est pas si rude que celle-ci, mais plus mâle que l'autre, excepté cependant à Constantinople, où on prononce aujourd'hui le turc aussi doucement que le persan.

Les Turcs ont sept sortes d'écritures; favoir, le *nesghi*, dont ils se servent pour écrire l'alcoran, & la plupart des livres d'histoire. Le *diwani*, dont ils se servent pour les affaires & dans le barreau; les lignes de cette écriture montent de la droite à la gauche, mais plus sensiblement vers la fin. Le *taalik*, qui diffère peu du *nesghi*, & dont les juges & les poètes se servent; on s'en sert même en Arabie pour écrire l'arabe. Le *kirma*, qui ressemble aussi au

taalik, & dont on se sert pour tenir les registres. Le *sulus* ou *schulsi*, qui sert dans les titres des livres & des patentes impériales. Enfin le *iakouti* & le *rejhani*, qui sont ainsi appelés du nom de leurs auteurs, mais dont on se sert rarement. Ils ont encore plusieurs autres sortes d'écritures, qu'il est assez inutile de détailler ici, dès que l'on n'en présente point de modèles sous les yeux. Il y a environ trente ans qu'Ibrahim Effendi a fait élever la première imprimerie turque à Constantinople, qui nous a enrichi d'une bonne histoire Ottomane en turc, d'une grammaire turque expliquée en françois, & de plusieurs autres ouvrages utiles & curieux. Je dis imprimerie turque, car nous avons plusieurs livres hébreux que les Juifs ont fait imprimer dans cette ville, antérieurement à cette époque.

Persan.

Les Persans ont emprunté leur alphabet des Arabes; ils y ont ajouté cinq lettres, dont on peut voir la figure & la valeur dans la *Pl. IV*. Les anciens Persans avoient plusieurs langues & dialectes différentes; favoir, le *parsi*, le *deri*, le *pahlevi*, le *fogdi*, le *zabuli*, l'*heravi*, le *khouzi*, le *tartare*, le *souriani*, & le *carchouni*. Le *parsi* ou *farfi* étoit ainsi appelé de la province de Perse, où on le parloit. Elle étoit la langue des savans & des maubed, ou prêtres. Le *deri* étoit la langue de la cour, qui étoit en usage à Madaïn, & dans les provinces de Khorassan & de Balk. Le *pahlevi* étoit ainsi appelé de Pehla, terme qui désignoit les cinq villes capitales Ispahan, Rei, Hamadan, Nehavend & Aderbigiane, où on le parloit. Le *fogdi* étoit ainsi appelé de la province de Sogdiane, au milieu de laquelle est située Samarcande. Le *zabuli* étoit ainsi appelé du Zablestan, province limitrophe de l'Indostan, & où sont situées les villes de Gaznah, Bamian, Meimend, Firouzcoueh, Caboul, &c. L'*heravi* se parloit à Herah, dans le Khorassan. Le *khouzi*, ainsi nommé de la province de Khouzistan, située entre la province de Fars & Bafora, étoit parlé par les rois & les grands, & il leur étoit particulier. Enfin le *tartare* & le *souriani*, ou *syrien*, étoient aussi en usage en Perse, ainsi que le *carchouni*, qui étoit un langage composé de syriaque & de persan, & que l'on employoit dans les lettres missives.

PLANCHE V.

Egyptien, Phénicien.

Nous devons à la sagacité & aux recherches de M. l'abbé Barthelemi, la découverte de l'alphabet égyptien, ainsi que des alphabets phénicien & palmyrénien. L'attention qu'il a eue de se procurer des copies exactes, & même des empreintes des monumens, lui ont aplani les difficultés sans nombre que divers savans ont éprouvées à la lecture des premières copies défectueuses que l'on avoit fait graver. Les peines que M. l'abbé Barthelemi s'est données, ont été couronnées par la réussite, & ont enrichi le public. Il y a lieu d'espérer que d'autres inscriptions qui pourront se trouver par la suite, donneront à son travail toute la perfection que l'on peut désirer.

Sous le N°. 1. est l'alphabet égyptien d'après l'inscription de Carpentras; on le nomme *égyptien*, (parce que l'inscription d'après laquelle il est tiré, se trouve au-dessous d'un monument qui est très-certainement égyptien. Cependant comme la religion égyptienne étoit reçue dans la Phénicie, il se peut que ce monument soit des Phéniciens, & il y a même beaucoup d'apparence, puisque les caractères alphabétiques des Egyptiens, qu'on trouve sur divers monumens, & qu'on n'a pu déchiffrer encore, ne ressemblent à aucun des caractères que nous connoissons.

N^o. 2. Alphabet phénicien d'après des inscriptions conservées à Malte depuis long-tems, & d'après des médailles de Syrie.

N^o. 3. Autre alphabet phénicien d'après des médailles de Sicile.

N^o. 4. Troisième alphabet phénicien d'après les inscriptions conservées en Chypre, & rapportées par Pococke.

N^o. 5. Quatrième alphabet phénicien d'après une inscription découverte tout récemment à Malte.

Palmyrénien.

N^o. 6. Palmyre ainsi nommée à cause de la quantité de palmiers qui étoient dans ses environs, est la même ville que l'écriture-sainte nomme *Tadmor*, & dont elle attribue la fondation à Salomon. Cette ville étoit située à l'entrée du desert, sur les confins de la Syrie. Elle devint célèbre sous les regnes d'Odenat & de Zénobie, qui étendit ses conquêtes depuis les bords du Tigre jusqu'à l'Hellespont, & prit le nom de reine d'Orient, lorsqu'elle se fut assujetti l'Égypte, par Zalba, l'un de ses généraux. Cette reine fut depuis vaincue par Aurélien, chargée de chaînes d'or & conduite à Rome, où elle mena une vie privée près de Tibur, & dans une maison dont on voit encore les ruines. La ville de Palmyre, capitale des états de cette reine, étoit dans le voisinage de l'Euphrate, & limitrophe de l'empire des Perses à l'orient, & de celui des Romains à l'occident. Cette situation étoit extrêmement avantageuse pour le commerce; en effet, Palmyre devint très-opulente en distribuant dans ces deux grands empires les marchandises qu'elle tiroit de la Perse & des Indes, par le moyen des caravanes. Elle fut aussi célèbre par son négoce, que Batne, ville de l'Anthémisie, située près de l'Euphrate, au nord de la Mésopotamie; que Dioscuriade ou Prezonde, port de la Colchide, dans lequel, au rapport de Plin & de Strabon, on voyoit aborder des négocians de 300 langues différentes; enfin que Tyr & Alexandrie. Les ruines de Palmyre, dessinées par quelques voyageurs anglois, prouvent son ancienne splendeur: elles offrent de superbes colonnades, d'une magnificence & d'une richesse qui passe tout ce qu'on peut voir en ce genre. Les inscriptions palmyréniennes ont resté long-tems sans pouvoir être déchiffrées; aussi les premières copies étoient-elles fort défectueuses; en sorte que plusieurs savans anglois, tels qu'Edouard Bernard, Smith, Robert Huntington, Hallifax, ont tenté vainement d'en donner des explications. Rhenferd crut être plus heureux que les Anglois, & il hasarda un alphabet; mais la gloire de cette découverte étoit réservée à M. l'Abbé Barthelemi; il trouva le moyen de lire & d'interpréter les inscriptions palmyréniennes, copiées fidelement par MM. d'Awkins & Robert Wood, & il fixa l'alphabet de cette langue; c'est le même que nous donnons dans cette Planche. Les élémens de cet alphabet, qui tiennent de l'hébreu, s'écrivent de même de droite à gauche.

Syro-Galiléen.

N^o. 7. Ce que nous appellons *syro-galiléen*, est à proprement parler, l'ancien chaldéen, familier aux prétendus Chrétiens orientaux, qui prennent le titre de *Mendai Iahia*, ou *disciples de saint Jean-Baptiste*; ils étoient plus connus anciennement sous les noms de *Charaniens* & de *Sabis*. Ils habitent en grand nombre dans la ville de Bassora & dans les environs. Ces chrétiens prétendent avoir conservé parmi eux les livres qu'ils attribuent faussement à Adam, & qui sont écrits dans les caractères que l'on voit sous ce

N^o. La bibliothèque royale possède plusieurs manuscrits sabis, qui contiennent des espèces de sermons & des litanies que feu M. l'Abbé Fourmont, de l'académie des Belles-Lettres, & professeur de syriaque au college royal, a traduits en partie. Le sabis est à proprement parler, du syriaque, mais mélangé de mots empruntés du persan & de l'ancienne langue chaldaïque. La religion de ces peuples me semble encore plus mélangée que leur langue; elle tient de l'idolatrie indienne, du Judaïsme & du Mahométisme; car ils n'ont de chrétien que le nom, & un certain baptême qu'on leur confère lorsqu'ils naissent, baptême qu'on renouvelle ensuite tous les ans à trois grandes fêtes différentes, & même lorsqu'ils se marient. Ils observent outre cela une sorte d'ablution soir & matin, à la façon des Mahométans. Ils font un sacrifice avec de la fleur de farine, du vin de passe & de l'huile, dont le schek ou sacrificateur fait un gâteau, qu'il distribue aux assistans après en avoir mangé un peu. Leur second sacrifice est celui de la poule, que l'on lave dans de l'eau claire, & à laquelle le schek coupe le col, étant tourné du côté de l'orient, en prononçant ces paroles: *Au nom de Dieu, cette chair soit pure à tous ceux qui la mangeront.* Leur troisième sacrifice est celui du mouton, qui se fait avec les mêmes cérémonies.

Ces Sabis ont essuyé plusieurs persécutions; ils comptent Mahomet, Omar & Tamerlan au nombre de leurs persécuteurs; ils les accusent d'avoir brûlé leurs livres & abattu leurs temples. Ils furent encore persécutés par le calife Almamon, qui surpris de l'habillement étroit & de la longue chevelure de plusieurs d'entr'eux, qui étoient venu saluer, leur demanda s'ils étoient alliés ou tributaires; ils répondirent, nous sommes Harraniens. Êtes-vous chrétiens, juifs, ou magés, leur demanda encore le calife? ce qu'ils nierent. Avez vous des écritures & un prophète, répliqua le calife? ils tergiverserent dans ce qu'ils avoient à répondre à cette demande, & ne furent que dire. Vous êtes donc, reprit le calife, des sadducéens, des adorateurs d'idoles, & des compagnons du puits qui fut comblé de pierres sous le regne d'Alraschid. Si cela est ainsi, ajouta le calife, nonobstant que vous promettiez de payer le tribut, il faut que vous choisissiez de deux choses l'une, ou de suivre le Musulmanisme, ou l'une des religions dont il est parlé dans l'alcoran; sans cela, je vous exterminerai tous. Le calife voulut bien différer sa décision, jusqu'à ce qu'il fût revenu du pays de Roum, pour lequel il partoît alors. Pendant cet intervalle, nombre de ces Harraniens couperent leurs longs cheveux, prirent d'autres habits, & se firent ou chrétiens ou musulmans. Ceux qui restèrent attachés à la religion de leurs peres, résolurent de se dire de la religion des Sabis, dont il est parlé dans l'alcoran. Le calife mourut dans cette expédition, & cela n'a point empêché que depuis ce tems-là, ils n'aient été connus sous le nom de Sabis. Ben Schohnah les appelle Chaldéens ou Syriens. Pour moi, je suis porté à croire que leur religion est celle des anciens Egyptiens, des Phéniciens & des Chaldéens, à laquelle ils auront ajouté quelques cérémonies extérieures pour en imposer aux Chrétiens & aux Mahométans, avec lesquels ils sont obligés de vivre.

Ils essuyèrent encore une violente persécution de la part des Portugais, qui maîtres d'Ormous, & amis du pacha de Bassora, obtinrent de ce gouverneur qu'on forceroit les Sabis d'aller à l'église portugaise, bâtie à Bassora, sous peine d'amende pécuniaire & de punition corporelle; persécution qui ne finit que lorsque les Portugais perdirent Ormous.

Alphabet Ethiopien & Abyssin.

La langue éthiopienne a eu le même sort que la langue latine, c'est à-dire, qu'elle est devenue une langue morte qui ne s'acquiert plus que par l'étude, & qui est consacrée pour les livres de religion; aussi ces Peuples l'appellent-ils *Lesan ghaaz*, langue d'étude; *Lesan matzaph*, langue des livres. La langue amharique ou abyssine a pris sa place; elle est ainsi nommée de la province d'Amhar la principale du royaume d'Abyssinie; c'est pourquoi on l'a appelée *Lesan neghus*, la langue royale: ce n'est pas qu'il n'y ait plusieurs autres langues différentes & quantité de dialectes qui se parlent dans les différens pays soumis à l'Ethiopie; mais la langue amharique seule est entendue par-tout, parce qu'elle est la langue de la Cour. Elle ne l'est devenue que depuis l'extinction des rois d'Ethiopie de la famille des Zagée qui tenoient leur siège à Axuma; car, comme la nouvelle famille qui les remplaça sur le trône parloit la langue amharique, tout le monde se fit un devoir de parler cette langue.

Au jugement de Ludolf, cette langue abyssine est très-difficile: & il conseille à ceux qui voudront l'apprendre, de commencer par s'adonner à l'étude de la langue éthiopienne, qui est à l'égard de la langue abyssine, comme le latin à l'égard du françois & de l'espagnol.

Quant à la langue éthiopienne, elle dérive manifestement de la langue arabe dont elle ne semble être qu'une dialecte, non-seulement par rapport à l'identité d'un très grand nombre de radicales, mais encore par rapport à la grammaire qui est presque la même. Cette langue éthiopienne n'admet que vingt-six lettres, les Abyssins en ont ajouté sept que nous avons distinguées dans la planche.

On remarquera que les chiffres éthiopiens qu'on a eu l'attention de marquer dans cette planche, sont à proprement parler les caractères grecs que les Ethiopiens auront probablement empruntés des Cophtes leurs voisins.

Les sept lettres que les Abyssins ont ajoutées à l'alphabet éthiopien prouvent encore l'étroite analogie de la langue abyssine avec celle des Arabes qui, comme on l'a remarqué ci-dessus, ont ajouté également un pareil nombre de lettres à leur ancien alphabet.

Les Ethiopiens sont connus dans l'écriture-sainte sous le nom de Chusites, parce qu'ils tiroient leur origine de Chus frere de Mesraïm & fils de Cham. Ces peuples avoient dès les premiers tems de leur monarchie, des lettres sacrées ou hiéroglyphes, dont les prêtres seuls possédoient la lecture, & des lettres vulgaires communes à tous les Ethiopiens. Diodore de Sicile même prétend dans un endroit de son histoire, que les Egyptiens avoient reçu des Ethiopiens ces lettres sacrées, prétention que feu M. l'abbé Fourmont a voulu appuyer par une Dissertation imprimée dans le cinquième volume des mémoires de l'académie des Belles-Lettres; mais je ne vois pas qu'il y détruise les témoignages de Sanchoniathon, de Cicéron, d'Anticlide cité dans Plin, de Platon, d'Eusebe de Césarée, de Lucain, enfin de Diodore même, qui font honneur de cette invention au fondateur de la monarchie égyptienne, qu'ils nomment Menès, Mercure, Thot, Osiris, &c.

PLANCHE VII.

Alphabet Cophte, ou Egyptien & Grec.

On a joint dans une même planche les alphabets cophte & grec à cause de l'étroite liaison qui

subsiste entre l'un & l'autre. En effet, à l'exception de sept lettres que les Cophtes ont ajoutées de plus à leur alphabet, il est visible que toutes les autres lettres cophtes ne sont point différentes des majuscules grecques; même figure, même dénomination, même valeur: ces lettres grecques furent introduites en Egypte, sous le regne des successeurs d'Alexandre dans ce royaume. La langue cophte qui ne subsiste plus que dans les livres des chrétiens d'Egypte, est un mélange de grec, & de l'ancienne langue égyptienne; peut-être aussi s'y trouve-t-il beaucoup de termes empruntés des anciennes langues persanes & éthiopiennes, car on fait que l'Egypte fut soumise tour à tour aux Persans & aux Ethiopiens: mais ce qui rend la langue cophte d'aujourd'hui particulière & originale, c'est que sa grammaire est différente de la grecque & des langues orientales: nonobstant cela je suis fort éloigné d'en conclure, comme l'a fait M. l'abbé Renaudot (*sur l'origine des lettres grecques. Mémoires de l'acad. des Belles-Lettres, tom. II. pag. 274.*) que l'ancienne langue égyptienne n'avoit aucun rapport avec l'hébreu & le phénicien; & je suis très-persuadé qu'on ne doit pas en juger par la langue cophte d'aujourd'hui qui est bien différente de cette ancienne langue égyptienne. Sans alleguer d'autres preuves à cet égard, je ferai seulement observer que Mesraïm & Canaan étoient freres, qu'ils parloient la même langue, & que leurs partages se touchoient. Or, comment penser après cela que le phénicien & l'égyptien différoient essentiellement l'un de l'autre? La proposition ne paroît pas recevable.

Cadmus, prince phénicien qui conduisit une colonie dans la Grèce, communiqua aux Grecs l'alphabet phénicien; mais les Phéniciens eux-mêmes tenoient cet alphabet des Egyptiens; & par une suite des révolutions qui changerent la face de l'Egypte, les Ptolemées montant sur le trône d'Egypte, introduisirent l'usage des lettres grecques qui firent insensiblement oublier l'ancien alphabet égyptien.

C'est à l'idolâtrie des Egyptiens que l'écriture doit son origine. Sanchoniathon, ancien auteur phénicien, dont Eusebe nous a conservé un fragment, dit que le dieu Thoor (c'est Osiris ou Mercure Anubis que l'on a appelé Thot par corruption) inventa l'écriture des premiers caractères, qu'il tira les portraits des dieux pour en faire les caractères sacrés des Egyptiens. En effet, ces portraits des dieux étoient chargés d'emblèmes significatifs, & formoient déjà une sorte d'écriture figurée qui peignoit aux yeux la vertu & les différentes qualités & actions des grands hommes que l'on représentoit. Cette invention, grossière d'abord, reçut bien-tôt quelque perfection: le pinceau & la plume succéderent au ciseau. On simplifia ces portraits & ces figures allégoriques, on les réduisit, pour plus de facilité, à un très-petit nombre de traits. Telle fut l'origine de l'écriture sacrée des Egyptiens: elle fut imaginée d'après ce que l'on appelloit les *hieroglyphes*, c'est-à-dire, les sculptures sacrées, & les *grammata*, c'est-à-dire, les lettres ou portraits des dieux.

Il paroît constant par Socrates cité dans le Phédre de Platon, par Diodore de Sicile, Cicéron, Plin & par plusieurs autres anciens écrivains, que l'écriture alphabétique est de l'invention du même prince nommé par les uns Menès ou Mercure, par les autres, Hermès, Thot, Osiris, &c. Suivant le témoignage de plusieurs de ces écrivains, le monarque égyptien avoit le premier distingué les voyelles des consonnes, les muettes des liquides; & il étoit parvenu à assujettir le langage alors barbare à des règles fixes, & à régler jusqu'à l'harmonie des mots & des phrases. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce

prince, relativement à cette utile invention, fut regardé comme le dieu de l'éloquence & du savoir, & qu'en conséquence les favans de l'Égypte lui dédièrent leurs ouvrages: *Ægyptii scriptores*, dit Jamblique (dans son Traité des Mystères de l'Égypte,) *putantes omnia inventa esse à Mercurio, libros suos Mercurio inscribent; Mercurius præest sapientiæ & eloquio.* J'ajouterai seulement ici que le prince dont il s'agit, n'est point différent de Mesraïm que l'Écriture sainte nous donne pour le fondateur de la monarchie égyptienne. Les différens surnoms que les Égyptiens & les Grecs lui ont donnés, n'empêchent pas de le reconnoître. On verra peut-être ici avec quelque plaisir l'origine de quelques-uns de ces surnoms. Je m'y arrête d'autant plus volontiers, qu'elle contribuera à confirmer ce que l'on vient de dire de l'inventeur de l'écriture. Plusieurs de ces surnoms y ont un rapport direct.

Le nom d'Anubis qu'on lui donnoit, vient de la racine orientale *noub*, qui signifie parler avec éloquence, d'où s'est formé le mot *anoubi*, un homme éloquent, un orateur, un hérault, un prophète; ce qui me décide dans le choix de cette étymologie, c'est que les noms d'Hermès & d'Hermeneus, que lui donnerent les Grecs, me paroissent être la traduction du mot *anoubis*; ils signifient de même un interprète, un orateur. Souvent les Grecs joignoient ensemble le terme original avec sa traduction, & disoient *Hermanoubis*. On remarquera que les prophètes étoient chez les Égyptiens, à la tête de leur hiérarchie: leur emploi étoit d'étudier les dix livres sacrés concernant les loix, les dieux, la discipline sacrée, ils étoient aussi préposés à la distribution des impôts. On voit par-là qu'il ne faut pas prendre le nom de prophète dans le sens que nous lui donnons exclusivement: il signifioit encore, & chez les Hébreux même, un hérault, un homme chargé de porter la parole: c'est dans cette dernière acception qu'on doit l'entendre, lorsque Dieu dit à Moïse: *Aaron, votre frere sera votre prophete*; cela veut dire simplement qu'Aaron parleroit au peuple au nom de Moïse.

Je finirai ces remarques par l'interprétation des noms de Thoor, Thot, Osiris, Grammateus, &c. donnés à Mercure ou Mesraïm; ces trois premiers surnoms ne sont point différens, & le quatrième qui est grec, n'en est que la traduction. Cette proposition paroît un peu paradoxale, il s'agit de la prouver.

1°. Le nom de Thot, Taaut, &c. est un mot corrompu & une mauvaise prononciation des habitans d'Alexandrie. Philon de Biblos, dans le fragment de Sanchoniathon, nous apprend que les Égyptiens prononçoient Thoor; ainsi ne pensons qu'à ce dernier terme.

2°. Si l'on fait réflexion que les lettres *schin*, *tzade*, & *tav* dans les langues orientales, sont assez souvent employées l'une pour l'autre; que les Hébreux écrivoient *schor* pour dire un bœuf, tandis que les Chaldéens prononçoient *tor*, que le nom de Tyr vient de *Tsor*, &c. je m'imagine qu'on n'aura aucune répugnance à dériver le nom de *thoor* du mot *tsoura*, usité dans l'hébreu & le chaldéen, pour exprimer une image, une figure, d'autant plus que les Arabes écrivent & prononcent ce même mot *soura*.

La racine de ce mot oriental signifie faire une figure, la peindre ou la sculpter; ajoutez à *Thoor* ou *Thsoor* l'article, vous aurez *othsoor*, ou *athsoor*, un sculpteur, un peintre.

3°. Les réflexions que l'on vient de faire sur les changemens mutuels des trois lettres nommées ci-dessus, prouvent que les noms d'Osiris, Seiris, habillés à la grecque, ne sont point différens d'Othsoor. On sait par Plutarque, que l'épouse d'Osiris

étoit aussi surnommée *Athyri*, *A'Dupi*, ou selon l'auteur du grand Etymologicon, *A'Dup Athor*. Plutarque, dans un autre passage, dit qu'Isis portoit encore le nom de *MeDusap*; & il est visible que ce nouveau nom ne diffère des précédens que par le *mem* qui est la marque du participe.

4°. Les Égyptiens ont voulu, par ces surnoms d'*Othsoor* ou *Osiris*, apprendre à la postérité que le fondateur de leur monarchie avoit le premier fait les statues des dieux, & qu'il méritoit par excellence, l'épithète de statuaire ou sculpteur. La Grèce n'en avoit point perdu le souvenir, puisqu'elle appelloit un statuaire *hermoglypheus*, & la statuaire *Hermoglyphicè technè*, l'art de Mercure.

5°. Selon Sanchoniathon, Diodore de Sicile, &c. Mercure étoit le *Grammateus* de Chronos. On a rendu ce terme de *Grammateus* par *secrétaire*; mais c'est une erreur, puisque ce terme peut aussi bien signifier l'inventeur des lettres que *secrétaire*. D'ailleurs, on fait que les sculptures sacrées ou les portraits des dieux, étoient appelés *grammata*. Dans ce sens, il seroit vrai que Mercure eût été le *Grammateus* de Chronos ou Hammon, puisqu'il l'avoit sculpté ainsi que les autres dieux, comme on l'a dit ci-dessus. J'envisage donc encore cette épithète de *Grammateus* donnée à Mercure par les Grecs, comme la simple traduction du mot égyptien *Athsoori*, *Osiri*, le statuaire, celui qui faisoit les *grammata* ou les portraits des dieux.

PLANCHE VIII.

Alphabets Arcadien, Pélasge, Etrusque.

Cette Plancher contient six alphabets, l'hébreu, le samaritain, le grec, l'arcadien, le pélasge & l'étrusque. On a joint les deux premiers de ces alphabets, afin qu'on vît au premier coup d'œil qu'ils étoient originaires le même, & aussi afin de montrer que les quatre autres qui suivent, en dérivent évidemment.

L'alphabet grec est pris de l'inscription de Sigée, publiée l'an 1727 par le savant M. Chishull. On a eu soin d'y marquer les caractères des deux manières dont ils sont écrits, c'est-à-dire, les uns tournés de la gauche à la droite, & les autres de la droite à la gauche. C'est ainsi que sont disposées les inscriptions en Boustrophédon que M. l'abbé Fourmont a rapportées de son voyage de Grèce. On les nomme *Boustrophédon*, parce que les Grecs qui inscrivoient ces marbres, indécis apparemment s'ils devoient adopter l'usage d'écrire de la gauche à la droite, ou conserver celui dans lequel ils étoient d'écrire de la droite à la gauche qu'ils avoient emprunté des Phéniciens, s'aviserent d'écrire en même tems de l'une & de l'autre manière; en sorte qu'après avoir écrit une première ligne de la droite à la gauche, ils formoient la seconde ligne de la gauche à la droite, & continuoient ainsi alternativement de ligne en ligne, imitant par-là les sillons d'un champ labouré par des bœufs, & c'est ce qu'exprime le terme de *Boustrophédon*.

L'alphabet arcadien est l'alphabet latin, pris des anciens monumens d'Eugubio, gravés à ce que l'on prétend, antérieurement à la ruine de Troie. On l'appelle *arcadien* pour s'accommoder à l'opinion générale qui veut qu'Evandre ait apporté cet alphabet d'Arcadie dans le pays des Latins. Au reste, les Arcadiens étoient une peuplade des Pélasges.

Le pélasge, pris aussi des tables eugubines, étoit l'alphabet des peuples qui habitoient il y a plus de trois mille ans, l'Umbrie.

Enfin, l'alphabet étrusque est copié d'après les monumens reconnus indubitablement pour étrus-

ALPHABETS ANCIENS.

qués. Ces deux derniers alphabets, le pélasge & l'étrusque, ont un rapport si particulier avec l'alphabet grec de l'inscription de Sigée & d'autres monumens anciens, qu'il est aisé de voir qu'ils n'en faisoient qu'un même dans le commencement, & qu'ils tiroient également leur origine des lettres phéniciennes.

PLANCHE IX.

Gothique.

Vulphilas, goth de nation, successeur de Théophile à l'évêché de Gothie, du tems de l'empereur Valens, fut le premier qui donna les lettres à sa nation. Jean le grand & d'autres prétendent cependant que Vulphilas ne fut point l'auteur de ces lettres, & ils ajoutent que, s'en étant servi pour sa version de l'Écriture-sainte faite sur le texte grec, il fut regardé comme l'auteur de ces caractères. Mais il y a lieu de penser que la prétention de ces écrivains n'est fondée que sur une antiquité imaginaire qu'ils veulent donner aux lettres gothiques. A les en croire, les Goths avoient des lettres antérieurement au tems que Carmenta fut avec Evandre, de Grece en Italie. Ils poussent même cette antiquité par-delà le déluge & jusqu'au tems des géans, auxquels ils attribuent l'érection de ces masses énormes de pierres que l'on remarque dans le Nord.

Ces auteurs, pour prouver ce qu'ils avancent si légèrement, devroient avant tout, accorder la même antiquité aux lettres grecques, puisqu'il est certain que les lettres des Goths en dérivent, de même que les lettres coptes, serviennes & moscovites. Philostorge qui étoit contemporain d'Ulphilas qu'il appelle *Ὀυφιλας*, dit que ses parens maternels étoient de Cappadoce.

Alphabet Gothique, carré.

Le gothique carré qui tient beaucoup du caractère allemand, a été en usage fort long-tems, & même en France.

Islandois.

L'Islande est une grande isle qui a environ deux cens lieues de long, sur cent de largeur; elle est située au nord de l'Ecosse, entre la Norvege, dont elle dépend, & le Groenland. L'alphabet islandois n'est point différent de l'alphabet runique. Cet alphabet, tel qu'on le donne ici, est rangé suivant l'ordre de notre alphabet; l'ancien alphabet islandois ne contenoit que seize lettres que l'on rangeoit dans l'ordre suivant, qui est l'ordre naturel, par rapport à la valeur numérique.

Nom.	Valeur numérique.	Nom.	Valeur numérique.
Fie,	I. <i>att.</i>	Jis,	IX. <i>niu.</i>
Ur,	II. <i>tu.</i>	Aar,	X. <i>ti ou tiu.</i>
Dufs,	III. <i>thry.</i>	Sol,	XI. <i>allivu.</i>
Oys,	IV. <i>fuhur.</i>	Tyr,	XII. <i>tolf.</i>
Ridhr,	V. <i>fem.</i>	Biarkan,	XIII. <i>ihrettan.</i>
Kaun,	VI. <i>fiar.</i>	Lagur,	XIV. <i>fiurtan.</i>
Hagl,	VII. <i>fiaw.</i>	Madur,	XV. <i>femtan.</i>
Naud,	VIII. <i>atta.</i>	Yr,	XVI. <i>fiactan.</i>

Nous avons fait entendre que les dénominations des lettres hébraïques avoient leurs significations; les lettres islandoises ou runiques sont dans le même cas, & voici celles qu'on y attache.

Fie signifie troupeau, & métaphoriquement richesses. Cette lettre représente, dit-on, un animal qui badine avec ses cornes.

Ur, un torrent, étincelles qui sortent du fer rouge que l'on bat. La lettre représente le torrent.

Duff, exprime les spectres qui habitent les montagnes & les lieux écartés, & qui se montroient autrefois aux femmes & aux petits enfans sous la forme de nains & de géants. La ligne droite de la lettre représente le spectre; la ligne courbe, la montagne ou colline.

Oys, port, golfe.

Ridhr, cavalcade; ce caractère paroît représenter un cavalier qui monte à cheval.

Kaun, ulcere, démangeaison.

Hagl, grêle.

Naud, nécessité.

Jis, goutte d'eau qui se glace en tombant.

Aar, fertilité des campagnes. La lettre représente un soc de charrue.

Sol, la lumière du soleil. On a voulu représenter les rayons de cet astre.

Tyr, taureau. La lettre représente un taureau qui fouille la terre avec ses cornes.

Biarkan, bouleau.

Lagur, liqueur, eau.

Madur, l'homme. La lettre représente un homme qui contemple le cours des astres, & leve les mains d'admiration.

Yr, arc tendu avec sa fleche. La lettre le représente assez bien.

Ce que nous venons de rapporter touchant l'alphabet runique ou islandois prouveroit qu'autrefois ces peuples avoient l'usage des lettres représentatives ou monogrammes, avant que de connoître les lettres alphabétiques.

Moefogothique.

On appelle *Moefo-gothie*, le royaume de Moesie, ou Mysie, situé entre le Danube, la Macédoine & l'Histrie, dans lequel les Visigoths ou Vestrogoths, c'est-à-dire, les Goths occidentaux qui étoient au-delà du Danube, vinrent s'établir avec la permission de l'empereur Valens, auquel ils promirent de l'aider contre les Huns, & même de se faire chrétiens, lorsqu'il leur auroit envoyé des docteurs qui les pussent instruire. Effectivement cet empereur leur envoya Ulphilas qui leur donna l'alphabet grec, & traduisit en langue gothique l'écriture sainte.

Anglo-Saxon.

On appelle *Anglo-saxons*, les peuples anglois qui habitoient la Saxe & qui passerent, l'an 449 de J. Chr. dans la grande-Bretagne, à laquelle ils donnerent le nom d'*Angleterre*, car auparavant elle s'appelloit *Albion* & *Bretagne*, ou *Britannia*. Ces anglois y porterent avec eux la langue allemande, & l'ancienne langue bretonne fut confinée dans le pays de Galles, où se retirèrent les naturels du pays: cette ancienne langue bretonne ressemble au bas breton qui se parle dans la basse Bretagne, province de France. L'alphabet anglo-saxon n'est point différent de l'alphabet latin.

Illyrien ou Esclavon.

La langue illyrienne ou esclavonne se parle dans plus de soixante provinces différentes situées tant en Europe qu'en Asie, mais particulièrement en Moscovie, Sclavonie, Dalmatie, Bohème, Pologne, Lithuanie, &c. Hongrie, Croatie, Carniole, Bulgarie, Prusse, Bosnie, Moldavie, Moravie, Silésie, &c.

PLANCHE X.

Runique.

L'alphabet runique est absolument le même que l'alphabet islandois gravé dans la Planche IX. Il étoit conséquemment assez inutile de le répéter dans cette Planche X. Je ne puis là-dessus que revenir sur ce que j'ai déjà ci-devant dit; sçavoir, que cette irrégularité n'auroit point eu lieu, s'il n'y eût eu déjà plusieurs Planches gravées, lorsque j'en ai pris la direction. Voyez ci-dessus au titre, *Alphabet islandois.*

On entend par runes, les caractères des anciennes lettres septentrionales. On dispute sur l'origine de ce nom. Wormius le fait venir de *ren*, canal, ou de *ryn*, un filon. Spelman soutient qu'il faut chercher dans *ryne* son étymologie. *Ryne*, ou *geryne*, en anglois, peut se rendre par *mystère*, ou *chose cachée*. On fait que les peuples du Nord faisoient grand usage des runes pour leurs opérations magiques.

» On rapporte qu'aucun des anciens Thraces n'étoit instruit des lettres; l'usage même en est resté gardé comme une chose très-honteuse par tous les barbares qui habitent l'Europe, mais on dit que ceux d'Asie ne font nulle difficulté de s'en servir. C'est ce que dit *Ælian. var. hist. lib. VIII. cap. 6.* qui florissoit au deuxième siècle.

Russe.

Les historiens du bas empire, prétendent que les Russes ou Moscovites n'avoient aucuns caractères d'écriture avant Michel Paphlagonien, empereur grec, sous le regne duquel ils prirent la langue & les caractères des esclavons; les caractères sont grecs, & les mêmes que les caractères gravés dans la XI. Planche. Les Russes prétendent tirer leur origine des Esclavons, quoique leurs czars se croient descendre des Romains, c'est-à-dire, des empereurs de Constantinople qui se disoient Romains. M. l'Abbé Girard de l'Académie françoise, si bien connu par son excellent ouvrage *des Synonymes*, & par sa Grammaire françoise, avoit aussi composé une Grammaire & un Dictionnaire latins, françois & russes. M. le Breton, imprimeur ordinaire du roi, son ami & son légataire, quant à ses manuscrits, en fit présent à la Russie il y a quelques années, avec la seule condition qu'on rendroit à M. l'abbé Girard l'honneur qu'on devoit à sa mémoire & à son travail.

Allemand.

Les Allemands ont formé leur alphabet sur celui des Latins, mais je ne puis assurer en quel tems. Leur langue est une des plus anciennes & des plus abondantes des langues de l'Europe. On accuse la langue allemande d'avoir une prononciation fort rude, & il n'est pas rare d'entendre dire parmi nous qu'elle est plus propre à parler aux chevaux qu'aux hommes; mais c'est une erreur de ceux qui n'en connoissent ni le prix, ni la beauté, & qui n'ont jamais entendu parler que les Allemands les plus voisins de la France & de l'Italie, dont la prononciation est fort gutturale; car dans la Haute Saxe & dans les autres bonnes provinces d'Allemagne, on ne remarque rien de semblable. L'allemand y a acquis ce degré de perfection où la langue françoise est montée sous le regne de Louis le Grand.

L'anglois, le hollandois, le danois & le suédois fournissent souvent des lumières pour l'intelligence de la langue allemande. Les Hollandois & les Anglois se servoient d'abord des lettres allemandes, mais sur la fin du XVII. siècle, ils cessèrent d'en faire usage & adoptèrent les caractères latins; pour

les Suédois & les Danois ils conservent encore aujourd'hui les caractères allemands; la prononciation des lettres allemandes est telle: *a, bé, dé, é, ef, ye, ha, i, yod, ca, el, em, en, o, pé, cou, err, eff, té, ou, fau, vé, ics, ipsilon, tsed.*

PLANCHE XI.

Illyrien ou Esclavon & Servien.

Une grande quantité de nations, tant en Europe qu'en Asie, parlent la langue esclavone; sçavoir, les Slaves eux-mêmes qui habitent la Dalmatie & la Liburnie, les Macédoniens occidentaux, Epirotes, Bosniens, Serviens, Rasciens, Bulgares, Moldaviens, Podoliens, Russes, Moscovites, Bohémiens, Polonois, Silésiens; & en Asie, les Circassiens, les Mingreliens, les Gazariens, &c. Gesner compte jusqu'à soixante nations dont l'esclavon est la langue vulgaire. On peut dire en général qu'elle se parle dans toute la partie orientale de l'Europe jusqu'au Don ou Tanais, excepté la Grece, la Hongrie & la Valachie; mais quoique toutes ces nations parlent le même langage, elles ne se servent pas toutes du même alphabet. Les unes se servent des caractères illyriques ou dalmates, inventés par saint Jérôme; les autres, des caractères serviens, inventés par saint Cyrille. Les caractères illyriens sont singuliers & on y remarque très-peu de rapport avec les alphabets que nous connoissons; pour les caractères serviens ils sont grecs, à l'exception de quelques-uns d'augmentation que saint Cyrille a imaginés pour exprimer les différens sons du servien. Quant aux dénominations des élémens de ces deux alphabets, elles diffèrent peu; on prétend qu'elles sont significatives.

L'alphabet de saint Cyrille porte le nom de *Chirilizza*, celui de saint Jérôme s'appelle *Buchizza*. Les provinces situées le plus à l'orient se servent des caractères serviens; les autres provinces situées vers l'occident ont les caractères illyriens.

*Moyse Hebræas primus exaravit litteras;
Mente Phœnices sagaci condiderunt Atticas;
Quas latini scriptitamus edidit Nicofrata.
Abraham Syras, & idem reperit Chaldaïcas.
Isis arte non minore protulit Ægyptias.
Gulfilas promisit Getarum quas videmus ultimas;*

PLANCHE XII & XIII.

Arméniens.

Les Arméniens écrivent comme nous de gauche à droite, ils ont 38 lettres. On présente ici quatre sortes d'écritures en usage parmi eux. La première appelée *zakghachir* ou *fleurie*, sert pour les titres des livres & le commencement des chapitres; ces lettres représentent des fleurs & des figures d'hommes & d'animaux, c'est pour cela qu'on les nomme encore *chelhhachir*, lettres capitales, & *chassanachir*, lettres d'animaux.

La seconde est appelée *erghathachir*, écriture de fer; Rivola prétend qu'ils l'ont appelée ainsi, parce que cette écriture étant formée avec des traits plus mâles est moins sujette à l'injure des tems; mais Schroder dit avec plus de vraisemblance qu'elle n'a été appelée de ce nom que parce que les Arméniens se servoient anciennement d'un stylet de fer pour tracer cette écriture. Autrefois on écrivoit des volumes entiers dans ce caractère; aujourd'hui on ne l'emploie plus, comme l'écriture fleurie, que dans les titres des livres & des chapitres.

La troisième est appelée *poloverchir* ou *ronde*; que l'on emploie dans les plus beaux manuscrits & dans l'impression.

Enfin la quatrième sorte d'écriture appelée *no-trchir* ou *curfive*, sert dans le commerce ordinaire

naire de la vie, dans les lettres, &c. Cette dernière écriture a aussi ses majuscules qu'on a eu l'attention de mettre dans les planches.

Les Arméniens reconnoissent Haik, qui vivoit, dit-on, avant la destruction de Babel, pour le fondateur du royaume d'Arménie, & le premier qui ait parlé la langue haikaniene. Cet Haik eut un fils nommé *Armenak*. Wahé étoit le cinquante-troisième & le dernier successeur d'Haik, il fut défait par Alexandre le grand, & ce royaume resta sous la domination des Macédoniens, jusqu'à ce qu'un certain arménien nommé *Arschak*, se revolta contre les Grecs du tems de Ptolémée Philadelphes, & fonda l'empire des Arfacides qui finit en la personne d'Artaschir, le 28^e successeur d'Arschak. La langue haikaniene qui s'étoit conservée jusques-là dans son ancienne pureté, fut altérée par le mélange des Genthuniens, peuples du Canaan, des Bagratides & des Amatuniens, familles juives, des Medes, des Arfacides mêmes, qui étoient Parthes, des Arravielans, Alains de nation, des Chinois, &c. Jusqu'au 3^e siècle les Arméniens n'eurent point de caractères qui leur fussent propres, ils se servoient indifféremment de ceux des Grecs, des Perses & des Arabes; un certain Miefrob, ministre & secrétaire de Warazdate & d'Arface IV. du nom, entreprit de leur donner un alphabet, à quoi il réussit. On fit une version de la bible & on traduisit divers livres, soit philosophiques, soit historiques des Grecs & des Syriens, ce qui fixa l'ancienne langue haikaniene qui cessa d'être vulgaire quelque tems après, & qu'on distingua de la vulgaire, en l'appellant langue littéraire; car depuis ce tems-là le royaume d'Arménie fut en proie aux Hagaréniens, aux Sarafins, aux Chorasmiens & aux Kalifes d'Egypte, enfin aux Tartares qui, sous la conduite de Tamerlan, sembloient devoir tout détruire; en sorte que la langue en usage aujourd'hui dans l'Arménie est tellement éloignée de l'ancienne langue haikaniene qu'ils n'entendent plus cette dernière qu'à force d'étude, la vulgaire est pleine de mots arabes, turcs & persans, &c.

Malgré ce que nous venons de dire sur Miefrob, j'ajouterai ici qu'Angelus Roccha dans son discours sur la bibliothèque du vatican; George, patriarche d'Alexandrie; Sixtus Senensis, &c. reconnoissent saint Chrysostome pour l'auteur des écritures en langue arménienne, & pour l'inventeur des caractères arméniens. Il est certain que saint Chrysostome fut banni de Constantinople par un édit de l'empereur, & qu'il alla finir ses jours dans l'Arménie; il a pu donner aux Arméniens l'usage des lettres grecques, que ces peuples n'auront quitté que pour prendre des lettres qui leur fussent propres.

PLANCHE XIV.

Géorgiens.

Les Géorgiens écrivent comme les Arméniens & comme nous de gauche à droite. Ils ont trois alphabets dont les caractères se ressemblent peu. Le premier est des lettres sacrées majuscules; le second est des lettres sacrées minuscules, lesquelles anciennement étoient admises pour majuscules dans l'écriture vulgaire, mais dont on ne se sert plus aujourd'hui. Enfin le troisième alphabet est des lettres vulgaires, aujourd'hui en usage parmi les Géorgiens, dont les majuscules sont les lettres majuscules sacrées du premier alphabet.

PLANCHES XV & XVI.

Ancien Persan.

Selon quelques écrivains, Dhohak, ancien roi

de Perse, inventa les anciennes lettres persanes que nous présentons ici dans les Planches XV & XVI. d'autres en font honneur à Feridoun son successeur; mais toutes ces traditions paroissent fort incertaines. Au reste je ne pense point que ces caractères soient les premiers qui ayent été en usage parmi les Persans, parce qu'ils n'ont aucune affinité avec les caractères syriens & phéniciens, &c. ce qui devroit être, selon moi, pour constater leur ancienneté. Je dis plus, je crois que dans l'origine les peuples qui habitoient cette vaste contrée n'eurent point d'autres caractères que ceux des Syriens ou Assyriens, puisque dans les tems les plus reculés on appelloit du nom de Syrie, non seulement le royaume qui porte encore aujourd'hui ce nom, mais aussi l'Arménie, la Perse & la plupart des autres pays asiatiques que Sem avoit eus en partage.

La Planche XV. présente l'alphabet des Gaures ou adorateurs du feu; cet alphabet est composé de trente neuf lettres, je le donne tel que le hasard me l'a offert dans les papiers de feu M. Pétis de la Croix mon prédécesseur; j'y ai reconnu la main de l'illustre Pétis de la Croix, son pere, qui avoit séjourné l'espace de dix ans à Alep, à Ispahan & à Constantinople, & qui mourut à Paris en 1695.

La Planche XVI contient aussi l'alphabet de l'ancien persan, mais tel que les Anglois viennent de le publier dans la nouvelle édition du livre de *Religione veterum persarum*, du docteur Hyde; ce dernier alphabet ne contient que 29 élémens. Je laisse au lecteur le soin de comparer ce dernier alphabet avec le premier, il y verra plusieurs différences considérables, par rapport à l'ordre, aux dénominations, &c. il ne m'appartient point de décider auquel de l'un ou de l'autre on doit donner la préférence; j'en laisse le soin à un jeune voyageur françois arrivé depuis peu des Indes & de Bassora, où il a résidé quelques années, & où il s'est appliqué particulièrement à l'étude de l'ancien persan; j'apprends qu'il n'est pas toujours de l'avis du docteur Hyde; peut-être donnera-t-il la préférence au nôtre. J'ai ajouté au bas de cette XVI Planche le commencement du prétendu livre de Zoroastre, que le chevalier d'Ashwood a fait calquer fidelement sur l'original qui se trouve dans la bibliothèque bodlienne, & qu'il envoya à Messieurs Fourmont.

Grandan.

Outre les voyelles initiales, tous les alphabets indiens ont des voyelles plus abrégées qu'ils joignent avec les consonnes. L'alphabet grandan que nous présentons ici en manque, parce que l'on a négligé à Pondicheri de les marquer: cependant nous n'avons pas cru devoir omettre cet alphabet tel qu'il est, pour compléter le plus qu'il nous a été possible le nombre des alphabets indiens, & dans l'espérance que par la suite quelqu'un se trouvera à portée de lui donner la perfection qu'il n'a pas.

PLANCHE XVII.

Nagrou ou Hanscret.

Les caractères nagrous appellés encore *hanscrets*, *marates*, *guzurates* & *samscretans*, sont les caractères de la langue savante des brahmes, que ces religieux se font un scrupule de n'enseigner qu'à ceux qui se destinent à embrasser leur état. Ils s'écrivent de gauche à droite; j'ai tracé cet alphabet en partie d'après celui du P. Henri Roth, gravé dans la Chine illustrée de Kirchere, & en partie d'un manuscrit envoyé de Pondicheri, contenant quelques alphabets indiens, dont on avoit dessein de

graver les poinçons à Paris, pour établir des imprimeries aux Indes, à l'exemple des Danois. C'est en langue samskretane qu'est écrit le vedam, qui est le livre de leur loi, dans lequel il est marqué tout ce qu'ils doivent croire & pratiquer. Un des privilèges des brahmes est de pouvoir enseigner le vedam à ceux de leur famille, & non à d'autres familles ou tribus, excepté à celle des *settreas*, la première en dignité après celle des brahmes, & qui est composée de la noblesse du pays, dont le roi est le chef; mais les *settreas* ne peuvent communiquer à personne la doctrine du vedam, ni enseigner à le lire.

PLANCHE XVIII.

Bengale.

Les brahmes du royaume de Bengale employent les caractères que l'on présente ici, lorsqu'ils écrivent en langue samskretane. Ces caractères bengales s'écrivent comme les nôtres de gauche à droite; pour faciliter leur lecture, on a joint au bas de la planche les liaisons les plus difficiles, qu'on ne devineroit point sans ce secours: les autres sont plus aisées & on a cru, pour cette raison, ne pas devoir en surcharger la planche. On sçait que le royaume de Bengale, autrement appelé *Ouleffer* & *Jaganat*, est situé vers l'embouchure du Gange, au fond du golfe dit de *Bengale*; sa ville capitale est *Daca*; il est dans la dépendance des états du Grand Mogol.

L'alphabet bengale que nous donnons ici est tiré d'un manuscrit de la bibliothèque du Roi, N° 283. des livres indiens. C'est une espèce de nomenclator assez étendu, à la tête duquel se trouve une grammaire expliquée en latin.

PLANCHE XIX.

Telongou ou Talenga.

Cette langue est ainsi appelée de la province de Talenga, autrefois la principale du puissant royaume de Decan; cette province s'étendoit jusqu'à Goa qui appartient aux Portugais, & Vizapour étoit sa capitale: le Grand Mogol ayant étendu ses conquêtes du côté du Nord, cette province a été partagée entre lui & le roi de Decan, mais le roi de Decan est appelé seulement le roi de Vizapour, & la province de Talenga est mise au nombre des provinces de l'Indostan qui obéissent au Grand Mogol. Aujourd'hui la ville capitale de cette province se nomme *Beder*. Cette province de Talenga vaut plus de dix millions de revenu au Grand Mogol. La langue talenga se nomme encore vulgairement *le badega*. Nous avons à la bibliothèque du roi une grammaire & d'autres ouvrages en cette langue.

PLANCHE XX.

Tamoul ou Malabar.

Les Malabars écrivent comme nous de gauche à droite sur des feuilles de palmeras braves, ou palmier, & c'est une sorte de gravure, puisqu'ils se servent pour écrire sur ces feuilles d'un stilet long au moins d'un pié: cette langue est appelée *tamoule*, parce que les peuples des Indes orientales qui la parlent s'appellent *Tamouler* ou *Damuler*; on la nomme encore *sentamil*, *codundamil*, & plus vulgairement *malabare*, parce que les Européens confondent sous ce dernier nom tous ceux qui habitent la côte de Coromandel & de Malabar. Cette langue a cela de commun avec l'Anglois, que ses adjectifs sont indé-

clinables, le substantif qui se met toujours après l'adjectif, déterminant seul son genre, nombre & cas; elle a aussi des pronoms honorifiques. Cette langue paroît belle & facile; elle est enrichie de beaucoup d'ouvrages fort estimés, dont on possède un assez bon nombre à la bibliothèque du roi; les missionnaires danois ont fait imprimer une grammaire de cette langue, & plusieurs autres ouvrages, en sorte qu'on a toute facilité pour l'apprendre.

PLANCHE XXI.

Siamois & Bali.

La langue siamoise a 37 lettres & la balie 33, non compris les voyelles & les diphthongues qui sont en grand nombre, & ont leurs caractères particuliers qui se placent les uns devant la consonne, les autres après, enfin d'autres dessus ou dessous, mais qui toutes néanmoins ne se doivent prononcer qu'après elle.

La prononciation siamoise est très-difficile, & il est impossible de la rendre exactement dans nos caractères; c'est une espèce de chant à la façon des Chinois; car les six premiers caractères de leur alphabet ne valent tous qu'un K plus ou moins fort & diversement accentué. Les accents aigus ou graves que l'on a eu l'attention de marquer, sont pour avertir d'élever & de baisser la voix. Où ils élèvent la voix, c'est de plus d'une quarte, & presque d'une quinte; où ils la baissent, ce n'est guère que d'un demi-ton. On a marqué également les lettres aspirées.

Quant à l'alphabet bali, les lettres sur lesquelles on a marqué un accent aigu, doivent être prononcées d'environ une tierce majeure plus haut que les autres; les autres lettres se prononcent d'une façon monotone.

La langue siamoise tient beaucoup du chinois; elle paroît de même toute monosyllabique, & il y a lieu de penser en effet qu'elle en est une dialecte particulière. Par exemple, dans les noms des mois siamois, tels que M. de la Loubère les donne dans sa relation du royaume de Siam, je retrouve presque les mêmes noms que les Chinois leur donnent, comme il est aisé de s'en convaincre par la table suivante.

Noms siamois.		Noms chinois.
Deïian aï,	mois premier.	ye.
Deïian tgi,	mois deuxième.	eülh.
Deïian sam,	mois troisième.	fan.
Deïian sii,	mois quatrième.	ffé.
Deïian haa,	mois cinquième.	où.
Deïian houk,	mois sixième.	lou.
Deïian tsié,	mois septième.	thfi.
Deïian peé,	mois huitième.	pa.
Deïian cáou,	mois neuvième.	keoù.
Deïian sib,	mois dixième.	fchi.
Deïian sib-et,	mois onzième.	fchi-ye.
Deïian sib-song,	mois douzième.	fchi-eülh.

La langue siamoise a encore cela de commun avec la langue chinoise & les langues du Tonquin, de la Cochinchine, &c. qu'elle est sans conjugaisons & déclinaisons; si on se rappelle avec cela les traits de la physionomie des Siamois qui est toute chinoise, on se persuadera aisément que les uns & les autres ont une origine commune, ou du moins que les Siamois sont une colonie de Chinois.

Quant au bali, c'est la langue de la religion & une langue morte qui n'est entendue que des savans, c'est-à-dire, de très-peu de monde; cette langue, bien différente de la langue vulgaire de Siam, est enrichie d'inflexions de mots comme nos

langues : enfin c'est du bali que les Siamois ont emprunté leurs termes de religion, de justice, les noms de charges & tous les ornemens de leur langue vulgaire. On croit pouvoir assurer que cette langue balie a été portée dans le royaume de Siam par ces pieux solitaires qui à Siam portent le nom de *talapoin*; à la Chine & au Japon, celui de *bonzes*; en Tartarie & aux Indes, ceux de *lamas*, de *chamenes* ou *samanes*; ils y portèrent cette langue environ l'an 544 avant Jésus-Christ, avec le culte du dieu connu dans tous ces pays de la haute Asie sous les noms de *boudha* ou *boutta*, *fo* ou *fochekiaméouni*, *sammonacodom*, &c. Avant, ces religieux habitoient l'Inde en deçà du Gange, & même leur dieu Boudha, selon quelques-uns, étoit originaire du Cachemire, dans le voisinage de la Perse, ce qui feroit soupçonner que cette langue balie, dont il est question, pourroit être l'ancien persan appelé *pahalevi* ou *pahali*. Le terme même de *pagode* est tout persan, *pout-gheda*, c'est-à-dire, temple d'idole, & le nom même de *samanes* peut dériver du persan *saumenischin*, hermites; de plus amples connoissances sur la langue balie décideront un jour ce point de critique intéressant.

PLANCHE XXII.

Thibetan.

Le rouleau thibetan envoyé en 1722 à feu M. l'abbé Bignon par le czar Pierre le Grand, & dont M. Fourmont l'aîné a fait la traduction, m'a servi de modèle pour tracer les élémens de l'alphabet thibetan. Je ne pouvois en choisir de plus beau, il est écrit avec une élégance & une netteté admirables. L'arrangement de cet alphabet, ses dénominations, les nombres cardinaux & le reste des remarques qui occupent le bas de la planche sont tirées d'un manuscrit apporté du Thibet par un missionnaire, contenant une espèce de dictionnaire italien-thibetan, à la tête duquel se trouve une instruction sur la lecture de cette langue. J'ai encore fait usage d'une feuille volante que j'ai trouvée dans mes papiers, & qui vient à ce que je pense du P. Parrenin, jésuite, missionnaire de la Chine. Les Thibetans écrivent comme nous de gauche à droite.

Le Thibet passe parmi les Tartares pour être le centre & le chef-lieu tant de leur religion que de leurs sciences; c'est à Lassa, où réside le souverain pontife des lamas, qu'ils vont adorer le dieu suprême dans le temple qui lui est consacré; c'est auprès de ce chef de leur hiérarchie, que les lamas de tous les royaumes voisins, vont s'instruire de leur théologie & recevoir les ordres.

PLANCHE XXIII.

Tartare mantcheou.

Les Tartares Mantcheous, aujourd'hui maîtres de la Chine, se servent communément de ce caractère qu'ils tiennent des Tartares Mogols, les uns & les autres anciennement n'écrivoient point & l'origine du caractère que l'on présente ici ne remonte pas au-delà du regne de Genghizkan, empereur des Mogols.

La horde dont Genghizkan étoit le chef n'avoit point de caractères, & ni ce prince, ni ses enfans ne savoient ni lire, ni écrire, avant son avènement à l'empire. Tayang, roi des Naimans, avoit à sa cour un seigneur igour appelé *Tatatongko*, qui gardoit le sceau de ce prince, & passoit pour un habile homme. Après la mort de Tayang, *Tatatongko* fut pris & mené à Genghizkan, qui apprit de lui

l'usage du cachet royal. *Tatatongko* se rendit encore plus utile aux Mogols, en introduisant chez eux les caractères igours qui ne furent point changés jusqu'au regne de Coublaikan, qui ordonna, l'an 1266 par un édit public, que l'on fit usage dans tous les tribunaux des caractères faits par *Pafepa*, lesquels furent appelés les nouveaux caractères mogols.

Pafepa étoit un seigneur thibetan, rempli de mérite, & dont les ancêtres, depuis dix siècles, avoient été les principaux ministres des rois de Thibet, & des autres rois des différens pays qui sont entre la Chine & la mer Caspienne. *Pafepa* se fit lama, & s'acquit une si grande réputation que Coublaikan l'attacha à sa cour l'an 1260, & le déclara chef de tous les lamas. Coublaikan crut que la grandeur & la gloire de sa nation demandoient qu'elle eût des caractères qui lui fussent propres, & comme *Pafepa* connoissoit non-seulement les caractères chinois, mais encore ceux du Thibet appelés caractères du *tangout*, ceux d'igour, des Indes & de plusieurs autres pays situés à l'occident de la Chine, cet empereur le chargea de cette commission. Effectivement *Pafepa* examina avec soin l'artifice de tous ces caractères, ce qu'ils avoient de commode & d'incommode, & en traça mille, & établit des règles pour leur prononciation & la manière de les former. Coublai le récompensa de son travail par une patente *de regulo*, remplie de louanges. Malgré cela, les Tartares, accoutumés aux caractères igours, eurent de la peine à apprendre les nouveaux, & l'empereur fut obligé de renouveler ses ordres pour être obéi. Il y a apparence qu'après la mort de Coublai, les Tartares reprirent leurs premiers caractères comme étant plus faciles; ce qu'il y a de certain c'est que nous ignorons aujourd'hui quel pouvoit être cet alphabet composé de mille élémens. Il y a lieu de présumer que *Pafepa* avoit, comme dans la plupart des alphabets indiens, lié les voyelles avec les consonnes, dont la multiplication avoit pu produire ce nombre de mille caractères; car enfin il n'est point de peuple dont les organes puissent produire mille sons différens.

Les caractères mantcheoux sont absolument les mêmes que les caractères igours, introduits à la cour des Mogols, du tems de Genghizkan; les Mantcheoux n'y ont ajouté que les traits & les petits cercles qui marquent l'aspiration; ce qu'il y a de singulier, c'est que ces caractères igours, mogols, ou mantcheoux, car on peut à présent leur donner ces différens noms, ont le même coup d'œil que les caractères syriaques, & que la valeur & la configuration de plusieurs de leurs élémens, sont décidément les mêmes; aussi y a-t-il beaucoup d'apparence que les Igours, horde des Turcs orientaux qui habitoient dans le voisinage de la Chine, où est situé aujourd'hui Turphan, les avoient empruntés des Syriens nestoriens qui s'étoient répandus jusques dans les pays les plus éloignés de la haute Asie; les Igours devinrent tous chrétiens. Ils avoient du tems de Genghizkan des évêques particuliers, comme il y en avoit à la Chine, ainsi qu'on en a la preuve par le monument de Sighanfou. Les caractères mantcheoux s'écrivent perpendiculairement en commençant à la droite & finissant à la gauche, comme la plupart des orientaux: cette façon extraordinaire de tracer leurs mots perpendiculairement, leur est venue probablement encore des Syriens, qui bien qu'ils soient dans l'habitude de lire de droite à gauche, n'ont pas laissé de tracer leurs caractères perpendiculairement de haut en bas; ainsi que le dénote ce vers latin:

E calo ad stomachum relegit chaldæa lituras.

Les Tartares mantcheoux ont conservé leurs lignes dans le sens qu'ils les traçoient, à cause de l'obligation où ils se font vus de traduire le chinois interlinéairement, ou d'en mettre la lecture dans leurs caractères. Au reste ils peuvent également s'écrire & se lire de la droite à la gauche, comme le syriaque. Cet alphabet que les Mantcheoux appellent en leur langue *tchouan-tchou-outchou*, c'est-à-dire, les douze têtes, est partagé en 12 classes, dont chacune contient 112 lettres; c'est leur syllabaire qu'ils font apprendre aux enfans. Pour éviter la dépense inutile de plusieurs planches de gravures qu'un pareil syllabaire auroit demandé; nous nous sommes contentés de tracer simplement les élémens de cet alphabet, selon les différentes configurations qu'ils prennent, soit au commencement, soit au milieu, soit à la fin des mots, par rapport à leurs liaisons. Quoique les Tartares Mantcheoux ne présentent point leur alphabet, suivant cette méthode, nous osons assurer cependant que c'est la plus simple, la plus facile & la plus courte.

Les points qui sont à côté des mots, de part ou d'autre, s'appellent *thongkhi*, les caractères grands & petits s'appellent *fouka*, les virgules ou points s'appellent *tfic*; quand il n'y a qu'un *tfic*, le sens de la phrase n'est pas achevé; quand il y a deux *tfic*, il est achevé. Les traits s'appellent *titchoun*.

PLANCHE XXIV.

Alphabets Japonnois.

Cette planche contient trois alphabets différens de la langue japonnoise. Le premier, appelé *Firocanna*, & le second *catta canna*, sont communs aux Japonnois en général & en usage parmi le peuple. L'alphabet *imatto canna* ou plutôt *jamatto canna*, n'est en usage qu'à la cour du Dairi, ou de l'empereur ecclésiastique héréditaire; il est ainsi appelé de la province de *Jammafiro* où est situé Miaco, résidence de ce prince.

Il n'est pas difficile d'apercevoir que les élémens de ces trois alphabets sont empruntés des caractères chinois. Ce sont en effet tous caractères chinois écrits très-librement, mais dont la prononciation est changée. Comme ces caractères marquent des syllabes entières, on en sent toute l'imperfection par rapport à nos langues dont les alphabets composés de simples voyelles & consonnes, peuvent exprimer toute sorte de sons. J'ignore si ces alphabets sont antérieurs à l'entrée des Européens au Japon, & si ces peuples les ont inventés d'eux-mêmes. Les savans du Japon lisent les livres chinois comme les Chinois mêmes; mais la manière dont ils prononcent les mêmes caractères est fort différente. Les Japonnois composent aussi en chinois; & souvent, pour en faciliter la lecture, ils font graver à côté du chinois & interlinéairement, la prononciation dans leurs caractères alphabétiques, de même que font les Tartares-Mantcheoux. J'oublois de dire qu'ils écrivent comme les Chinois, perpendiculairement, ou de haut en bas & de la droite à la gauche.

PLANCHE XXV.

Clés Chinoises.

Les Chinois n'ont point d'alphabet: & même leur langue n'en est point susceptible, n'étant composée de d'un nombre de sons très-borné. Il seroit impossible de pouvoir entendre du chinois rendu dans nos caractères ou dans tel autre qu'on pourroit choisir. Ils n'ont que 328 vocables & tous mono-

syllabiques, applicables à environ 8000 caractères dont leur langue est composée, ce qui donne pour chaque monosyllabe, en les supposant partagés également, 243 à 244 caractères. Or si dans notre langue françoise nous sommes quelquefois arrêtés pour quelques mots *homophones*, dont la quantité au reste est fort bornée, qu'on juge de l'embarras & de la gêne continuelle où doivent être les Chinois de parler une langue dont chaque mot est susceptible d'environ 244 significations différentes. Cette barbarie de langage, car c'en est une, fournit des réflexions sur l'antiquité du chinois; mais je ne m'y arrête point ici, & je me contente de renvoyer à l'Encyclopedie, au mot *Langue*. Cependant, 328 vocables n'étant point suffisans pour exprimer tous les êtres & leurs différentes modifications, les Chinois ont multiplié ces sons par cinq tons différens, que nous marquons par les signes suivans, lorsque nous écrivons du chinois dans nos caractères: —, ˆ, ˇ, ˘, ˙.

Le premier ton, —, appelé *ping ching*, c'est-à-dire, *son égal & plein*, se prononce également sans hausser ni baisser la voix.

Le second ton, ˆ, appelé *tcho ping*, c'est-à-dire, *son trouble & confus*, se prononce en baissant un peu la voix sur la seconde syllabe lorsque le mot est composé de deux syllabes, ou s'il n'en a qu'une, en prolongeant un peu la voix.

Le troisième ton, ˇ, appelé *chang ching*, c'est-à-dire, *son élevé*, est très-aigu.

Le quatrième ton, ˘, appelé *kiu ching*, *son qui court*, se prononce d'abord d'un ton aigu & descend tout d'un coup au ton grave.

Le cinquième ton, ˙, appelé *je ching*, se prononce encore d'une manière plus grave que le précédent.

Au moyen de ces cinq tons, les 328 vocables se trouvent déjà monter à 1640 mots dont la prononciation est variée, il y a encore les aspirations de chacun de ces tons qui se marquent par un petit *c*, & doublent ce nombre de 1640; en sorte qu'au moyen de ces prononciations aspirées, nous trouvons déjà 3280 vocables assez bien distingués pour des oreilles chinoises accoutumées à cette délicatesse de prononciation, & l'on conviendra que cette somme de mots est presque suffisante pour fournir à une conversation même assez variée. Mais ce qui leve presque toutes les difficultés qui pourroient résulter de ces homophonies, c'est que les Chinois joignent deux ou trois monosyllabes ensemble pour former des substantifs, des adjectifs & des verbes, comme:

Pan Kieou, *une Tourterelle.*

Chan Ki, *Phaisan*, mot à mot, *Poule de montagne.*

Siao Ki, *Poulet*, mot à mot, *Petite Poule.*

Ky Mou, *Belle-mère*, mot à mot, *succéder mère.*

Ju Mou, *Nourrice*, mot à mot, *Mère de lait.*

Ky Mou, *Poule*, mot à mot, *Poule mère.*

Ting Hiang Houa, *Giroflée*, mot à mot, *Fleur de clou aromatique.*

Nonobstant cela, on doit sentir quelle présence de mémoire & quelle délicatesse d'oreille il faut avoir pour combiner sur le champ ces cinq tons, & les rappeler en parlant couramment, ou les distinguer dans un autre qui parle avec précipitation, & qui marque à peine l'accent & le ton particulier de chaque mot.

Venons maintenant à l'écriture chinoise qui doit faire notre objet principal. Si la langue parlée des Chinois est pauvre, en récompense leur écriture est fort riche & fort abondante. Nous avons dit qu'ils avoient aux environs de 8000 caractères, car

car le nombre n'en peut être borné; & il est aisé, & même quelquefois nécessaire d'en composer de nouveaux, lorsque l'occasion l'exige & que l'esprit humain étendant ses bornes, parvient à de nouvelles connoissances.

Je pense que dans les commencemens, le nombre des caractères chinois n'excédoit pas celui des monosyllabes dont nous avons parlé ci-dessus; c'est-à-dire, qu'il n'alloit qu'à environ 328; mais ce que je ne conçois point, c'est que ces caractères se soient multipliés à l'infini, & qu'on n'ait point imaginé de nouveaux sons pour les faire entendre à l'oreille. Il y a dans cette conduite des Chinois quelque chose d'extraordinaire & de difficile à comprendre, car si la comparaison des caractères chinois avec nos caractères numériques est juste, on conviendra qu'il seroit impossible de faire entendre la valeur de ces chiffres, si l'on n'avoit point imaginé autant de mots qui les présentassent à l'oreille, comme l'écriture les distingue aux yeux.

Dans l'origine, les caractères chinois étoient, comme ceux des Egyptiens, autant d'images qui représentoient les objets mêmes qu'on vouloit exprimer; & c'est ce qui a porté plusieurs savans hommes à soupçonner que les Chinois tiroient leur origine des Egyptiens, ou que ces derniers venoient des premiers, & que leur écriture ne devoit point être différente. On a prétendu plus encore il y a quelques années, on a voulu insinuer qu'une partie des caractères chinois étoit formée de l'assemblage de deux ou trois lettres radicales empruntées de l'alphabet des Egyptiens ou de celui des Phéniciens; & que ces lettres déchiffrées & liées suivant leur valeur, soit égyptienne, soit phénicienne, signifioient précisément ce que ces mêmes caractères étoient destinés à exprimer chez les Chinois. On voulut appuyer ce système par l'histoire des Egyptiens & des Chinois, & on prétendit prouver que les noms des empereurs chinois des deux premières dynasties Hià & Chang, écrits en caractères chinois, mais lus à l'égyptienne ou à la phénicienne, selon le système dont on vient de parler, offroient les noms de Menès, de Thot & des autres rois d'Egypte, suivant le rang qu'ils occupent dans le canon d'Eratosthenes. Ce système sembloit promettre de grands changemens dans l'histoire, & ouvrir une nouvelle carrière aux chronologistes; mais malheureusement il est demeuré système, & j'ose desespérer que jamais on ne pourra alleguer la moindre autorité qui puisse le rendre plausible. Ce n'est point là non plus l'idée que l'on doit se former des caractères chinois.

A l'exception d'un certain nombre de ces caractères qui n'ont qu'un rapport d'institution avec les choses significatives, tous les autres sont représentatifs des objets mêmes. Les choses incorporelles, telles que les rapports & les actions des êtres, nos idées, nos passions, nos sentimens, sont exprimées dans cette écriture d'une manière symbolique mais également figurée, à cause des rapports sensibles que l'on remarque entre ces représentations & les qualités, les sentimens & les passions des êtres vivans. Les Chinois, les Egyptiens, les Mexicains & quelques peuples encore ont imaginé ces sortes de caractères, sans pour cela qu'on puisse soupçonner qu'ils se soient copiés les uns les autres. L'embaras qui résulteroit de cette écriture, & la difficulté de tracer avec exactitude des caractères composés d'un grand nombre de traits irréguliers, engagea avec le tems les Chinois à assujettir tous leurs caractères à une forme fixe & carrée. En effet, tous les caractères chinois sont composés des six traits primordiaux qu'on remarque à la tête des clés chinoises, & qui sont la ligne droite, la ligne

perpendiculaire, la houppe ou le point, les deux lignes courbes, & une autre ligne perpendiculaire qui est terminée en bas en forme de crochet. Ces six traits différemment combinés entr'eux & répétés plus ou moins de fois, forment les 214 clés ou caractères radicaux auxquels se rapportent les 80000 caractères dont la langue chinoise est composée; car ces 214 caractères radicaux sont les véritables élémens de cette écriture, & il résulte de leur combinaison entr'eux, le nombre prodigieux de caractères dont je viens de parler. On remarquera que ces clés sont rangées selon le nombre de leurs traits. Elles commencent par les caractères d'un seul trait, & finissent par ceux qui en ont le plus. Les Chinois observent ce même ordre dans leurs dictionnaires par clés. Les caractères qui appartiennent à chacune de ces lettres radicales, se rangent à leur suite & dans l'ordre que la quantité de leurs traits leur donne.

Mais il est bon d'avertir qu'on ne trouveroit pas aisément le nombre des traits si l'on ne faisoit point attention au coup de pinceau qui les trace; car, par exemple, tous les quarrés, comme le 30, 31 & 44 que l'on voit dans la planche, ne sont composés que de trois traits, quoiqu'ils semblent en avoir quatre, parce que la ligne supérieure & celle qui lui est attachée & descend sur la droite, se fait d'un seul coup de pinceau. Au reste, comme nous avons observé de marquer le nombre des traits, il sera plus aisé de chercher le nombre donné, & on s'accoutumera ainsi en peu d'heures à les compter à la manière des Chinois.

Voici maintenant l'explication des 214 clés chinoises.

1. Ye, ou Y, unité, perfection, droiture.
2. * Kuen, germe qui pousse.
3. Tien tchu, point, rondeur, houppe.
4. Pie, courbure en-dedans ou à droite.
5. Ye, courbure en-dehors ou à gauche, trouble.
6. Kiue, croc, arrêt.
7. Eul, deux, les choses doublées, la répétition.
8. Theou, tête élevée, opposition.
9. Gin, l'homme, & tout ce qui en dépend.
10. Gin, le soutien, l'élévation en l'air.
11. Ge, l'entrée, l'intérieur, l'union avec.
12. Pa, huit, l'égalité, la simultanéité.
13. * Kiong, la couverture entière, comme d'un voile, d'un casque, d'un bonnet.
14. ** Mie, la couverture partielle, le sommet, le comble.
15. ** Ping, l'eau qui gele, la glace, l'hiver.
16. Ky, table, banc, appui, fermeté, totalité.
17. Khan & Kien, enfoncement, abyme, chute; branches élevées.
18. Tao, couteau, couper, fendre.
19. Lie, force, la jonction de deux choses.
20. Pao, l'action d'embrasser, d'envelopper; de-là; canon.
21. Pi, culier, spatule, fonte d'eau, de métal.
22. Fang, tout carré qui renferme, coffre, armoire.
23. Hi, toute boîte dont le couvercle se leve, ap-pentis, aqueduc, petit coffre à charnière.
24. Che, dix, la perfection, l'extrémité.
25. Pou, jeter les sorts, percer un rocher, une mine.
26. Tçie, l'action de tailler, graver, sceller.
27. Han, les lieux escarpés, les rochers, les antres.
28. Tçu, les choses angulaires, traversées à 3, &c.
29. * Yeou, l'action d'avoir, recevoir, de joindre & croiser l'un sur l'autre.
30. Kheou, la bouche & tout ce qui en dépend, comme parler, mordre, avaler, &c.
31. Yu, les enclos, jardin, royaume, entourer.

32. Thoù, la terre & ses qualités, ce que l'on en fait, poterie, &c.
33. Sié, la maîtrise d'un art, les respects dus aux maîtres, &c. ses qualités, docteur, gouverneur, mandarin.
34. Tehi, marche lente, l'action de suivre.
35. Soui, la succession, venir après.
36. Sie, le soir, la nuit, l'obscurité, songe, inconnu, étranger.
37. Ta, grand, grandeur, hauteur.
38. Niù, femme, femelle, beauté, laideur, baiser, aimer.
39. Tçè, fils, filiation, piété envers les parens, &c.
40. ** Mien, comble, toit, couverture de maison.
41. Tçun, la dixième partie de la coudée ou du pié chinois.
42. Siào, petit.
43. Vang, ce qui est tortu, bossu, défectueux.
44. Chi, celui qui tenoit la place de l'esprit, lorsqu'on lui sacrifioit, & de-là, cadavre, indolent.
45. Tçào, les herbages.
46. Chan, montagnes, collines.
47. Tchouen, fleuves, ruisseaux, courans.
48. Kong, artisan, métiers, ouvrages.
49. Ki, soi-même, autrefois, passé, &c.
50. Kin, bonnets, mouchoirs, étendarts, & de-là, empereur, général d'armée, &c.
51. Kan, bouclier, les rivages, & de-là, année, déterminer tout, &c.
52. Yao, mince, délié, fin, subtiliser, tromper, vain, caché.
53. Yèn, boutiques, magasins, greniers, sales, &c.
54. In, aller de long & de large, conduire une affaire avec prudence.
55. Kong, joindre les mains, jeu d'échecs, retrécir par-enhaut, vaincre.
56. Ye, tendre un arc, lancer une flèche, prendre, recevoir.
57. Kong, arc.
58. Ki, porcs, sangliers.
59. Chan, plumes.
60. Tchi, aller de compagnie.
61. Sin, cœur. Les caractères rangés sous cette clé sont en grand nombre, ils expriment les différentes affections du cœur.
62. Co, lance.
63. Hou, porte à deux battans.
64. Cheou, la main. Les caractères qui portent cette clé sont en très-grand nombre.
65. Tchi, branche, rameau.
66. Pou, affaires, gouvernement.
67. Ven, composition, éloquence.
68. Teou, boisseau.
69. Kin, livre, poids de 16 onces.
70. Fang, carré, les parties d'un tout.
71. Voù, ce qui ne se voit ni ne s'entend, néant, non.
72. Ge, soleil.
73. Yue, dire, parler.
74. Yue, lune, mois.
75. Mo, bois, arbres.
76. Kien, manquer, devoir, débiteur.
77. Tchi, s'arrêter.
78. Ya, le mal, de-là les dérivés : mourir, ensevelir, &c.
79. Tchù, bâton.
80. Moù, mere, la femelle parmi les animaux. Lorsqu'on le prononce Voù, il signifie, non, sans.
81. Pi, ensemble, joindre, comparé, regle, mesure, parvenir, obéir.
82. Maoù, poil, laine, plumes, vieux.
83. Chi, surnom que prend celui qui illustre sa famille.
84. Khi, l'air, le principe matériel de toutes choses dans la religion des Jû ou Lettrés. Il s'unit avec le Ly qui est leur principe immatériel.
85. Chouï, l'eau.
86. Hò, le feu.
87. Tchaò, les ongles des animaux & des volatiles. Il se prend quelquefois aussi pour les ongles de la main.
88. Fou, pere, vieillard.
89. Yaò & Hiaò, imiter.
90. Pan, soutien, appui au dehors.
91. Pien, soutien, appui au dedans, diviser. C'est aussi le caractère numéral des pages d'un livre, des morceaux de bois, des feuilles & des fleurs.
92. Yâ-nhyâ, les dents.
93. Nièou, bœuf.
94. Khivèn, chien.
95. You, pierres précieuses, précieux.
96. Yûen, noir, profond.
97. Koua, citrouille, melon, concombre, &c.
98. Vâ, tuiles, vases de terre cuite.
99. Can, saveur, goût, doux, agréable.
100. Seng, naître, vivre, produire, engendrer, croître.
101. Yong, se servir, usage, dépenses.
102. Thièn, les champs, terre labourée, labourer.
103. Pie, caractère numéral des toiles, étoffes.
104. Tçie, maladies.
105. Po, monter.
106. Pe, blanc.
107. Pi, peau, cuir.
108. Ming, vases, ustensiles pour le boire & le manger.
109. Mo, les yeux.
110. Mêou, lance.
111. Chi, fleche, droit, vrai, manifester.
112. Che, pierres.
113. Chi, les génies, les esprits, avertir, signifier, ordonner.
114. Geòu, légèreté, diligence.
115. Hò, légumes, grains (& métaph.) la vie.
116. Hive, antre, grotte, trous des fourmis & des souris.
117. Lie, ériger, élever, instituer, perfectionner, établir.
118. Tcho, les roseaux.
119. Mi, riz vanné.
120. * Hi, lier, succéder, continuer, postérité, de-là, soie, &c.
121. Feù, vases de terre propres à mettre du vin ou de l'eau.
122. Vang, frein, filets.
123. Yâng, brebis.
124. Yu, plumes, ailes des oiseaux.
125. Laò, vieillard, titre d'honneur. Laò yê, Monsieur.
126. Eùlh, (particule conjonctive) &.
127. Loui, bêche, hoyau, manche de charrue.
128. Eùlh, les oreilles, entendre, anses des vases.
129. Yu, caractère auxiliaire. Ses dérivés signifient tracer des lignes, peindre, &c.
130. Jo, chair, les animaux tués ou morts.
131. Tchín, ministre, courtisan, serviteur.
132. Tçè, soi, soi-même, &c.
133. Tchi, parvenir, atteindre à.
134. Kiéou, mortier pour piler.
135. Che, la langue.
136. Tchouèn, errer, contredire, troubler.
137. Tcheou, vaisseau.
138. Ken, terme, s'arrêter.
139. Se, couleur, l'amour, venerea voluptates, figure, mode.
140. Tçào, les herbages.
141. Hoù, tigre.

142. Tchong & hoèi, insectes, poissons, huîtres.
 143. Hive, le sang.
 144. Hing, aller, faire, operer, les élémens, les actions des hommes. Il se prononce aussi Hang, & signifie chemin, ligne, hospice des marchands.
 145. Y, habit, surtout, s'habiller.
 146. Si, Occident.
 147. Kièn, voir, percevoir.
 148. Kio, corne.
 149. Yen, parole, discours.
 150. Kou, vallée, ruisseau entre deux montagnes.
 151. Téou, légumes, pois.
 152. Chi, porcs.
 153. Tchi, les animaux velus, & les reptiles.
 154. Poéi, précieux, coquillages de mer.
 155. Tche, couleur de chair.
 156. Tçèou, aller.
 157. Tço, les piés, riche, suffire. Prononcé Tçui, il signifie penser à ce qui manque, y suppléer.
 158. Chin, moi, moi-même, le corps, la personne.
 159. Tche & Kiu, char, charriot.
 160. Sin, goût fort & mordant.
 161. Chin, les étoiles les plus voisines du pôle arctique, qui paroissent immobiles à cause qu'elles parcourent un fort petit cercle. C'est aussi une lettre horaire. C'est depuis 7 h. jusqu'à 9 h. du matin.
 162. Tcho, cette clé qui n'est en usage que dans ses dérivés, exprime la marche & tout ce qui en dépend.
 163. Ye, lieu entouré de murailles, ville, camp.
 164. Yeòu, lettre horaire. C'est depuis 5 h. jusqu'à 7 h. de nuit. Ses dérivés expriment les liqueurs, le vin, &c.
 165. Pien & Tçai, cueillir, affaire, couleurs.
 166. Li, village, bourgade, stade chinois de 360 pas. Anciennement six piés faisoient un pas, & 300 pas un li.
 167. Kin, metal, & de-là, or, argent, cuivre, &c.
 168. Tchang, grand, long, éloigné, toujours, âgé.
 169. Moüen, portes, portique, académie.
 170. Feòu, montagne de terre, fossés.
 171. Tai, parvenir, ce qui reste.
 172. Tchoui, ailes.
 173. Yü, pluie, pleuvoir.
 174. Tçing, couleur bleue, naître.
 175. Fi, negation, non, pas, accuser de faux.
 176. Mièn, visage, face, superficie, rebeller.
 177. Ke, peaux, cuir qui n'est point corroyé, armes défensives, casque, cuirasse, changer.
 178. Gôèi, peaux, cuirs apprêtés & corroyés, assiéger.
 179. Kiedou, oignon, ail, raves.
 180. In, son, voix, accent, ton, sons d'instrumens.
 181. * Ye, la tête. Ce caractère n'est usité que dans ses composés.
 182. Fong, les vents, mœurs, royaume, doctrine.
 183. Fi, voler, (se dit des oiseaux.)
 184. Che, boire, manger, prononcé Sù, il signifie nourrir, fournir des alimens.
 185. Cheòu, la tête, l'origine, principe, accuser ses fautes.
 186. Hiang, odeurs, odoriferant, réputation, odeur de vertu.
 187. Mà, cheval.
 188. Ko, les os, les ossemens, toute chose dure enfermée dans une chose molle, l'attache entre les freres.
 189. Kao, haut, éminent, sublime, hauteur.
 190. Pieou, les cheveux.
 191. Teou, bruit de guerre, combat.
 192. Tchang, étui dans lequel on renferme l'arc, sorte de vin en usage dans les sacrifices, herbes odoriferantes.
 193. Lie, espece de trépié, vase pour les senteurs.

- Prononcé Ke, il signifie boucher, interrompre.
 194. Kouèi, les ames des défunts, cadavre.
 195. Yü, les poissons, pêcher.
 196. Niaò, les oiseaux.
 197. Lou, terre sterile & qui ne produit rien.
 198. Lou, cerf.
 199. Me, froment, orge, &c.
 200. Mâ, chanvre, sésame.
 201. Hoàng, jaune, roux.
 202. Chou, sorte de millet.
 203. He, noir.
 204. Tchi, broder à l'aiguille.
 205. Min, petites grenouilles noires.
 206. Ting, marmite, renouveler.
 207. Cou, tambour, en battre, jouer des instrumens.
 208. Chou, souris.
 209. Pi, le nez, les narines, un chef de famille.
 210. Thü, orner, disposer, regler, gouverner, &c.
 211. Tchi, les dents.
 212. Long, dragons, serpens.
 213. Kuei, tortues.
 214. Yo, instrumens de musique à vent.

Telles sont les 214 clés chinoises, sous lesquelles on range toutes les autres lettres ou caracteres, & tel est exactement l'ordre observé dans les dictionnaires chinois rangés par clés. Les Chinois divisent ces lettres en lettres simples, qu'ils appellent *ven*, traits; *mou*, meres; *tou-ti*, lettres d'un seul corps; & en lettres composées qu'ils appellent *tçè*, fils; *to-ti* & *ho-ti*, c'est-à-dire lettres composées de plusieurs corps, corps réunis. Les lettres composées se foudivisent en *tong-ti* & *pou-tong-ti*, consubstantielles, & non consubstantielles: on entend par lettres consubstantielles des caracteres composés d'un même membre répété plusieurs fois. Ainsi, par exemple, la clé *mou*, bois, répétée deux fois, forme un nouveau caractère qui se prononce *lin*, & signifie forêt. La même clé, répétée trois fois, forme encore un autre caractère qui se prononce *sen*, & se dit d'une multitude d'arbres, & métaphoriquement de la rigueur des lois.

La clé *keou*, la bouche, répétée trois fois, forme un nouveau caractère qui se prononce *pin*, & signifie ordre, degré, loi, regle, &c. On entend par lettres non consubstantielles ou hétérogenes les caracteres composés de plusieurs membres différens. Tels sont les caracteres *ming*, clarté, composé des clés *ge*, soleil, & *yue*, lune. *Lân*, ignorant, composé de *lin*, forêt, & de *gin*, homme.

Feu M. Fourmont l'aîné, dans les réflexions sur la langue chinoise, qu'il publia en 1737 sous le titre de *Meditationes Sinicae*, cherche des sens suivis dans les 214 clés chinoises. Il les envisage comme une image de la nature dans les êtres sensibles ou la matiere; mais j'ose croire qu'à cet égard il a cédé un peu trop à son imagination: toutes les divisions & foudivisions que j'ai rapportées, regardent moins les anciennes lettres chinoises que les modernes; ce sont en effet les nouveaux dictionnaristes qui ont borné le nombre des clés ou lettres radicales à 214, & qui les ont rangées dans cet ordre. Les anciens en admettoient d'avantage.

Hiu-tching, auteur célèbre qui fleurissoit sous la dynastie impériale des *Han*, est l'auteur d'un dictionnaire fort estimé, intitulé *Choue-ven*, dans lequel il fait monter le nombre de ces lettres radicales à 540, & beaucoup de Chinois sont même d'opinion que ces 540 radicales sont de l'invention de *Thsang-hie*, officier de l'empereur Hoangti, ce qui en feroit remonter l'origine dans la plus haute antiquité. Ces observations détruisent, ce me semble, celles de M. Fourmont, puisque l'on ne peut admettre une progression d'idées dans 214 caracteres détachés, qui n'ont été assujettis à l'ordre qu'ils gar-

dent ici, qu'en égard au nombre de traits dont ils sont composés, & qui étoient anciennement en plus grand nombre & dans un ordre tout différent. On jugera d'ailleurs qu'il étoit impossible d'observer en même tems & la progression des traits & celle des idées ou des êtres, si l'on se rappelle que la plupart des caractères chinois, dans leur origine, représentoient les objets mêmes qu'ils étoient destinés à signifier.

Les anciens caractères chinois étoient appelés *niao-tsi-ouene*, c'est-à-dire, caractères imitant les traces des oiseaux; ils avoient été figurés, disent les historiens chinois, d'après les étoiles & les traces que des oiseaux & des animaux de différentes espèces avoient imprimé sur un sable ferme & uni. Le nombre de ces caractères s'est accru de siècle en siècle, mais ils ne conserverent pas toujours la même forme. Sous la dynastie impériale des *Tcheou*, la Chine divisée en 72 petits états tributaires, vit son écriture prendre autant de formes différentes, parce que chacun de ses rois tributaires crut qu'il y alloit de sa gloire d'avoir une écriture particulière. Confucius se plaignoit de cet abus, & de l'altération faite aux anciens caractères: mais enfin *Chi-hoang-ti*, fondateur de la dynastie impériale de Thsine, ayant détruit ceux de ces rois vassaux qui subsistoient encore de son tems, & réuni tout ce vaste empire sous sa puissance, introduisit un caractère qui fût commun à tout l'empire; il est probable même que le desir d'établir cette écriture générale, avoit occasionné en bonne partie l'incendie des livres, ordonnée avec tant de sévérité par cet empereur. *Ly-sé*, son ministre qui fut chargé du soin de cette écriture, supprima les bâtons trempés dans le vernis, avec lesquels on écrivoit alors & introduisit l'usage du pinceau, plus propre à former les pleins & les déliés. Enfin *Tsin-miao*, qui travailloit à ces innovations sous les ordres de *Ly-sé*, imagina de donner à ces caractères une figure carrée, sans pour cela détruire ni le nombre de leurs traits, ni leur disposition respective, & ils furent nommés *ly-chu*. L'écriture *kiai-chu* en usage aujourd'hui pour l'impression des livres, diffère peu de l'écriture *ly-chu*.

Les anciens Philosophes chinois, qui donnerent leurs soins à l'invention des caractères de l'écriture, méditerent beaucoup sur la nature & les propriétés des choses dont ils vouloient donner le nom propre, & ils assujettirent autant qu'ils le purent leur travail à six ordres ou classes différentes.

La première de ces classes appelée *siang-hing*, ou conforme à la figure, comprend les caractères représentatifs des êtres ou choses que l'on veut exprimer.

La seconde, appelée *tchi-sé*, représentation, contient les caractères empruntés de la nature même de la chose. Exemple, *kién*, voir, est composé du caractère *gin*, homme, & du caractère *mou*, œil, parce que la nature de l'œil de l'homme est de voir.

La troisième, appelée *hoi-y*, connexion de caractères, contient les caractères qui ont quelque affinité entr'eux par rapport à leurs propriétés: par exemple, pour exprimer l'idée d'empoigner, ils se servent du caractère *ho*, joindre, & du caractère *cheou*, main, parce qu'un des offices de la main est d'empoigner, ce qu'elle ne fait que lorsqu'elle est jointe à la chose qu'elle tient.

La quatrième s'appelle *hiâ-ching*, & contient les caractères auxquels on a joint d'autres pour lever les équivoques qui en résulteroient lorsque leur prononciation est la même: par exemple, le mot *câne*, qui signifie indifféremment *remercier*, *toucher*, *tenter*, *exciter*, accompagné du mot générique *yû*, poisson, signifie alors tout simplement un *brochet*.

La cinquième classe se nomme *tchuen-tchi*, interprétation flexible ou inflexion de voix; elle com-

prend les caractères susceptibles de différens tons, & qui expriment conséquemment différentes choses. Ex. *hing* au second ton signifie *marcher*, *faire*; au quatrième ton, *action*, *mœurs*. Il arrive assez souvent que les Chinois désignent le ton de ces caractères ambigus par un petit *o*, qu'ils placent à un de leurs angles.

La sixième & dernière se nomme *kia-tsie*, emprunter; les caractères de cette classe ont deux sortes d'emprunts; l'emprunt du ton, & l'emprunt du sens. L'emprunt du ton se fait d'une chose qui a bien à la vérité un nom, mais qui n'a point de caractère qui lui soit particulier. Alors on donne à cette chose pour caractère, celui qui manque de caractère propre. Exemple: le caractère *neng* qui, au sens propre, marque un animal qui est extrêmement fort & puissant, signifie au sens figuré, *pouvoir*, *puissant*. L'emprunt du sens se fait en se servant de la propre signification d'un caractère ou mot pour en signifier un autre; ainsi *nui*, intérieur, dedans, se prend aussi pour *entrer*, parce qu'on ne dit pas *entrer dehors*, mais *entrer dedans*.

La prononciation de la langue chinoise est différente dans les divers pays où on la parle, & où l'écriture chinoise est en usage; ainsi, quoique les Japonais & divers autres peuples entendent les livres chinois & écrivent en chinois, ils n'entendroient pas cependant un Chinois qui leur parleroit.

Cette prononciation même varie dans les différentes provinces, dont la Chine est composée; les peuples du Fokien, Tchekiang, Hou-couang, Setchou en, Honan, Kiangi, prononcent plus lentement, comme font les Espagnols; ceux des provinces de Couang-tong, Couang-si, Yunnane, parlent bref, comme les Anglois; dans la province de Nanking, si on excepte les villes de Songkiang, Tchingkiang & Fongyang, la prononciation est douce & agréable, comme celle des Italiens: enfin les habitans des provinces de Peking, Chantong, Chanfi & Chenfi aspirent beaucoup, comme les Allemands; mais sur-tout ceux de Peking, qui infèrent fréquemment dans leurs discours la particule conjonctive *eüll*.

Outre cette variété de prononciation qui ne regarde que la langue kouon-hoa, c'est-à-dire la langue commune à toute la Chine; il existe dans cet empire, & sur-tout dans les provinces du midi, un grand nombre de dialectes. Chaque province, & même chaque ville du premier ordre ont la leur, qui n'est presque pas entendue dans les autres villes du même ordre. Et quoique dans les villes du second & du troisième ordre on parle assez souvent la dialecte qui est en usage dans la ville du premier ordre dont elles relevent, il y a toujours cependant un accent différent, qui l'est tellement, dans certaines provinces, que cette dialecte pourroit passer pour une langue particulière.

Les histoires de la Chine nous apprennent qu'avant l'invention de ces caractères, les Chinois avoient imaginé de transmettre leurs pensées par le moyen de cordelettes nouées qui leur tenoient lieu d'écriture. Tels étoient les quipos dont se servoient les Péruviens, avant que les Espagnols eussent fait la conquête de leur pays. L'usage du papier s'introduisit à la Chine environ 160 ans avant Jésus-Christ: avant cette époque, on écrivoit avec un stylet de fer sur l'écorce, ou sur de petites planches de bambou, comme font encore à présent la plupart des Indiens.

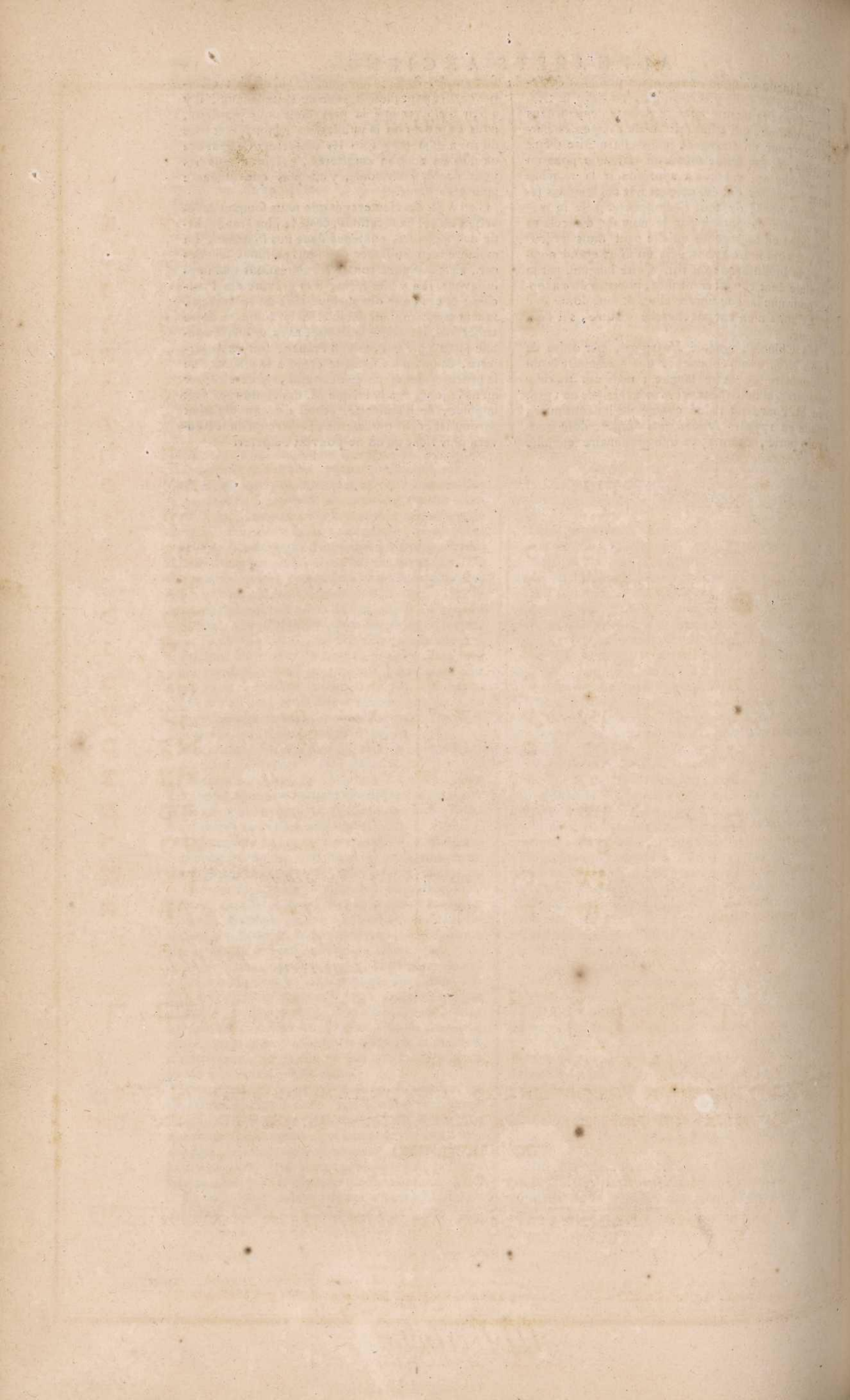
L'imprimerie a commencé à la Chine l'an 927 de Jésus-Christ, sous le regne de Ming-tcoung, second empereur de la dynastie des *Heou-Thang*, ou seconds Thang.

La langue chinoise, nonobstant plusieurs défec-
tuosités qu'on peut y remarquer, est belle & très-
expressive; sa beauté consiste principalement dans
un laconisme, qui à la vérité n'est pas peu embar-
rassant pour un étranger, mais elle mérite d'être
apprise, & son étude même est amusante pour un
philosophe qui cherche à approfondir la manière
dont les choses ont été perçues par des hommes sé-
parés de nous, de tout l'hémisphère. Elle le mé-
rite encore davantage par le nombre d'excellens
ouvrages en tout genre qu'elle peut nous procurer,
& dont nous avons déjà un assez grand nombre
à la bibliothèque du roi. Cette langue, par la
manière dont elle est construite, pourroit être adop-
tée pour une langue universelle, & sans doute que
M. Leibnitz n'en eût pas cherché d'autre, s'il l'eût
connue.

Un Chinois, nommé *Hoang-ge*, par ordre de
Louis XIV. avoit commencé une grammaire & un
dictionnaire de cette langue; mais ces travaux
demeurèrent imparfaits par sa mort arrivée en 1716.
Feu M. Fourmont l'aîné chargé de les continuer,
publia en 1737 les *Meditationes Sinicae*, dont nous
avons parlé, & en 1742 une grammaire chinoise

fort ample. Reste le dictionnaire qui est plus essen-
tiel encore pour l'intelligence de cette langue; il y
a lieu d'espérer que la paix dont nous jouissons,
nous en procurera la publication; la magnificence
du roi a déjà levé tous les obstacles; la gravure
de plus de 200000 caractères, exécutée sous les
yeux de M. Fourmont, y est plus que suffisante
pour y parvenir.

C'est à M. des Hauterayes que nous sommes rede-
vables de ces explications, & de la plus grande par-
tie des alphabets contenus dans nos Planches. La
moindre reconnoissance que nous puissions lui don-
ner, c'est d'avouer toutes les obligations que nous
lui avons. Il a veillé même à la gravure des Plan-
ches; & ceux qui ont quelque idée de ce travail,
savent combien il est pénible. Si on compare notre
collection, ou plutôt la sienne, avec ce qu'on a pu-
blié jusqu'à présent, soit en France, soit en Angle-
terre, & qu'on ait quelque égard à la difficulté de
se procurer des matériaux certains, & de s'assurer
qu'ils le sont, & à la loi que M. des Hauterayes s'est
imposée, de n'enfler ce recueil d'aucun alphabet
particulier, fictif ou hasardé, j'espère qu'on le trou-
vera plus riche qu'on ne pouvoit l'espérer.



Alphabets Orientaux Anciens

Voyelles de l'Hebreu		Rabbinique		Samaritain		Hebreu Quarre'	
Nom	Valur sig et Situ	Valur numerique	Nom	Valur	Nom	Figure	Figure
Camets ^{obscur}	a א	1	אלף א	Ⲁ ⲁ	A	Aleph	אֵלֶף א
Tsere	ē א	2	בית ב	Ⲃ ⲃ	β	Beth	בֵּית ב
Chirek Gadol le grand i	י א	3	גimmel ג	Ⲅ ⲅ	Gh ou γ	Gimel	גִּימֶל ג
Cholem	ō א	4	דלת ד	Ⲇ ⲇ	Dh	Daleth	דֵּלֶת ד
Schrek	8 א	5	הה ה	Ⲉ ⲉ	H	He	הֵה ה
		6	וה ו	Ⲋ ⲋ	V	Vau	וֵו ו
		7	זין ז	Ⲍ ⲍ	Z ou ζ	Zajjn	זֵין ז
Voyelles Breves		8	חית ח	Ⲏ ⲏ	Hh ou χ	Cheth	חֵית ח
		9	טית ט	Ⲑ ⲑ	T	Teth	טֵית ט
Patach	ä א	10	יוד י	Ⲓ ⲓ	I	Iod	יֵוד י
		20	כף כ	Ⲕ ⲕ	Ch	Caph	כֵּף כ
Chirackaton le petit i	י א	30	למד ל	Ⲗ ⲗ	L	Lamed	לֵמֶד ל
Camets ^{obscur}	א א	40	מם מ	Ⲙ ⲙ	M	Mem	מֵם מ
Chatef ^{obscur}	א א	50	נון נ	Ⲛ ⲛ	N	Nun	נֵון נ
Kibbutz ^{Francois}	u א	60	סמן ס	Ⲝ ⲝ	S	Samech	סֵמֶךְ ס
Voyelles tres breves		70	עין ע	ⲟ Ⲡ	A guttural	Aijn	עֵין ע
		80	פה פ	Ⲣ ⲣ	Ph	Pe	פֵּה פ
Scheva ^{e muet}	ε א	90	צדי צ	Ⲥ ⲥ	Tf	Tsade	צֵדִי צ
Chatef Patach a	א א	100	קוף ק	Ⲧ ⲧ	Q ou K	Coph	קֵוף ק
		200	דיש ד	Ⲩ ⲩ	R	Resch	רֵישׁ ד
Catef Segol ai	א א	300	שין ש	ⲫ Ⲭ	S	Schin	שֵׁין ש
Catef Camets ^{tr br}	א א	400	תו ת	Ⲯ ⲯ	Th	Tau	תֵּו ת

Finales du Pabinique

Caph Mem Nun Pe Tsade Aleph
 Ⲛ 500 ⲛ 600 Ⲝ 700 ⲝ 800 Ⲟ 900 ⲟ 1000

Finales de l'Hebreu

Tsade Pe Nun Mem Caph
 Ⲥ 900 ⲥ 800 Ⲧ 700 ⲧ 600 Ⲩ 500

Exemple de l'Hebreu Quarre' Ponctue' et sans Points. Ps. 3

יְהוָה מָה רַבּוֹ צַרְיָי רַבִּים קָמִים עָלַי רַבִּים אָמַרְתִּים לִנְפְשִׁי אֵין יְשׁוּעָתָה לּוֹ בָאֱלֹהִים
 סֵלָה וְאַתָּה יְהוָה מִגֵּן בְּעַדִּי כִבּוּדִי וְמִרִים רֵאשִׁי קוֹלִי אֵל יְהוָה אֶקְרָא וְעַנֵּנִי
 מַחֵר קִדְשׁוֹ סֵלָה

Echantillon d'Ecriture Rabinique. Ps. 3. v. 5. et 6.

eum salvavit qui angustus omnibus se et audivit Dominus et clamavit praeper tota confusentur non eorum facies et sunt illustrati et cum ad deprecaverunt
 : קָמִים עָלַי רַבִּים אָמַרְתִּים לִנְפְשִׁי אֵין יְשׁוּעָתָה לּוֹ בָאֱלֹהִים :
 boschigo trawthau rnicol scamag radonai kava gitti he icchparu al ephnem venaharu elau Hibbitu

Samaritain

curierunt et eguerunt Leanculi
 עֲשִׂירִים וְעֵשְׂרִים לֵאנְעֻלִים
 veragau rascau Kephirim
 eum lumentibus defectus non quoniam jus sancti Dominum Tincte
 : עֲשִׂירִים וְעֵשְׂרִים לֵאנְעֻלִים :
 lrecau machoor en ki kedoscau Adonai eth Ieru

Alphabets Anciens et Modernes.

Conservé del.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
61	62	63	64	65	66	67	68	69	70
71	72	73	74	75	76	77	78	79	80
81	82	83	84	85	86	87	88	89	90
91	92	93	94	95	96	97	98	99	100

The following table shows the results of the experiment conducted on the 15th of May 1880. The data was collected from the observations of the stars in the constellation of Orion. The results are given in the following table.

Star	Position	Time	Angle
1	10h 10m	10h 10m	10h 10m
2	10h 20m	10h 20m	10h 20m
3	10h 30m	10h 30m	10h 30m
4	10h 40m	10h 40m	10h 40m
5	10h 50m	10h 50m	10h 50m
6	11h 00m	11h 00m	11h 00m
7	11h 10m	11h 10m	11h 10m
8	11h 20m	11h 20m	11h 20m
9	11h 30m	11h 30m	11h 30m
10	11h 40m	11h 40m	11h 40m
11	11h 50m	11h 50m	11h 50m
12	12h 00m	12h 00m	12h 00m
13	12h 10m	12h 10m	12h 10m
14	12h 20m	12h 20m	12h 20m
15	12h 30m	12h 30m	12h 30m
16	12h 40m	12h 40m	12h 40m
17	12h 50m	12h 50m	12h 50m
18	13h 00m	13h 00m	13h 00m
19	13h 10m	13h 10m	13h 10m
20	13h 20m	13h 20m	13h 20m
21	13h 30m	13h 30m	13h 30m
22	13h 40m	13h 40m	13h 40m
23	13h 50m	13h 50m	13h 50m
24	14h 00m	14h 00m	14h 00m
25	14h 10m	14h 10m	14h 10m
26	14h 20m	14h 20m	14h 20m
27	14h 30m	14h 30m	14h 30m
28	14h 40m	14h 40m	14h 40m
29	14h 50m	14h 50m	14h 50m
30	15h 00m	15h 00m	15h 00m

The above table shows the results of the experiment conducted on the 15th of May 1880. The data was collected from the observations of the stars in the constellation of Orion. The results are given in the following table.

ALPHABETS ORIENTAUX ANCIENS

	Autre Alphabet Siriaque		SIRIAQUE				Estranghelo ou Caldéen Antique	
	Valeur	Nom	Figure					
Voyelles du Siriaque Ancienne Maniere	Ⲁ	Ⲃ	Olaph	Ⲫ	a la Fin	au milieu	au commencement	Ⲍ
	Ⲇ	Ⲅ	Beth	Ⲭ	Ⲇ	Ⲅ	Ⲇ	Ⲭ
	Ⲑ	Ⲓ	Gomal	Ⲱ	Ⲑ	Ⲓ	Ⲑ	Ⲱ
	Ⲕ	Ⲗ	Dolath ⁹ vel ⁹ Doladh ⁹	Ⲵ	Ⲕ	Ⲗ	Ⲕ	Ⲵ
Phthohho a	Ⲙ	Ⲛ	He	Ⲳ	Ⲙ	Ⲛ	Ⲙ	Ⲳ
	Ⲝ	Ⲟ	Vau	Ⲵ	Ⲝ	Ⲟ	Ⲝ	Ⲵ
Ruosso e	Ⲡ	Ⲣ	Zain	Ⲷ	Ⲡ	Ⲣ	Ⲡ	Ⲷ
	ⲡ	ⲣ	Hheth	Ⲹ	ⲡ	ⲣ	ⲡ	Ⲹ
Hhuosso i	Ⲥ	ⲧ	Tteth	Ⲻ	Ⲥ	ⲧ	Ⲥ	Ⲻ
	Ⲩ	Ⲫ	Yudh	Ⲽ	Ⲩ	Ⲫ	Ⲩ	Ⲽ
Zaqoso o	Ⲭ	Ⲯ	Koph	Ⲽ	Ⲭ	Ⲯ	Ⲭ	Ⲽ
	Ⲱ	Ⲵ	Lomadh	Ⲽ	Ⲱ	Ⲵ	Ⲱ	Ⲽ
Ossoso u	Ⲷ	Ⲻ	Mim	Ⲽ	Ⲷ	Ⲻ	Ⲷ	Ⲽ
	Ⲹ	Ⲽ	Nun	Ⲽ	Ⲹ	Ⲽ	Ⲹ	Ⲽ
Maniere Nouvelle	Ⲱ	Ⲳ	Semkath	Ⲽ	Ⲱ	Ⲳ	Ⲱ	Ⲽ
Phthohho a	Ⲵ	Ⲷ	Ee	Ⲽ	Ⲵ	Ⲷ	Ⲵ	Ⲽ
Ruosso e	Ⲹ	Ⲻ	Pe	Ⲽ	Ⲹ	Ⲻ	Ⲹ	Ⲽ
	Ⲡ	Ⲣ	Ssodhe	Ⲽ	Ⲡ	Ⲣ	Ⲡ	Ⲽ
Hhuosso i	Ⲥ	ⲧ	Cqoph	Ⲽ	Ⲥ	ⲧ	Ⲥ	Ⲽ
Zaqoso o	Ⲭ	Ⲯ	Risch	Ⲽ	Ⲭ	Ⲯ	Ⲭ	Ⲽ
Ossoso u	Ⲷ	Ⲻ	Scin	Ⲽ	Ⲷ	Ⲻ	Ⲷ	Ⲽ
	Ⲹ	Ⲽ	Tau	Ⲽ	Ⲹ	Ⲽ	Ⲹ	Ⲽ

Echantillon Du SIRIAQUE
 Pfal. 1^{us}
 non iniquorum via in qui viro Prosperè.
 ⲛⲟⲛ ⲓⲛⲓⲓⲩⲟⲩⲟⲩⲙ ⲧⲓⲁ ⲓⲛ ⲓⲩⲓ ⲧⲓⲣⲟ Ⲡⲣⲟⲥⲣⲉ.
 ⲛⲟⲛ ⲓⲛⲓⲓⲩⲟⲩⲟⲩⲙ ⲧⲓⲁ ⲓⲛ ⲓⲩⲓ ⲧⲓⲣⲟ Ⲡⲣⲟⲥⲣⲉ
 lo dauiòle d vurhho lghavro Thu vai
 super & stetit non peccatorum opinione in & ambulavit
 ⲛⲟⲛ ⲓⲛⲓⲓⲩⲟⲩⲟⲩⲙ ⲧⲓⲁ ⲓⲛ ⲓⲩⲓ ⲧⲓⲣⲟ Ⲡⲣⲟⲥⲣⲉ
 iunal eqom lo dhhatoye iavreyono halech
 sedit non irrisorum sede
 ⲛⲟⲛ ⲓⲛⲓⲓⲩⲟⲩⲟⲩⲙ ⲧⲓⲁ ⲓⲛ ⲓⲩⲓ ⲧⲓⲣⲟ Ⲡⲣⲟⲥⲣⲉ
 ytherv lo dammayeqone maitho

Echantillon de l'écriture Stranghelo
 Simbolum Fidei Articuli 1^{us} et 2^{us}
 ⲛⲟⲛ ⲓⲛⲓⲓⲩⲟⲩⲟⲩⲙ ⲧⲓⲁ ⲓⲛ ⲓⲩⲓ ⲧⲓⲣⲟ Ⲡⲣⲟⲥⲣⲉ
 ⲛⲟⲛ ⲓⲛⲓⲓⲩⲟⲩⲟⲩⲙ ⲧⲓⲁ ⲓⲛ ⲓⲩⲓ ⲧⲓⲣⲟ Ⲡⲣⲟⲥⲣⲉ
 ⲛⲟⲛ ⲓⲛⲓⲓⲩⲟⲩⲟⲩⲙ ⲧⲓⲁ ⲓⲛ ⲓⲩⲓ ⲧⲓⲣⲟ Ⲡⲣⲟⲥⲣⲉ
 ⲛⲟⲛ ⲓⲛⲓⲓⲩⲟⲩⲟⲩⲙ ⲧⲓⲁ ⲓⲛ ⲓⲩⲓ ⲧⲓⲣⲟ Ⲡⲣⲟⲥⲣⲉ

Goussier del.

TABLE OF CONTENTS

Page	Chapter	Section	Description
1	I	1	Introduction
2	I	2	General Principles
3	I	3	Classification
4	I	4	Properties
5	I	5	Uses
6	I	6	Preparation
7	I	7	Analysis
8	I	8	Synthesis
9	I	9	Applications
10	I	10	Conclusions
11	I	11	References
12	I	12	Appendix
13	I	13	Index
14	I	14	Bibliography
15	I	15	Glossary
16	I	16	Notes
17	I	17	Footnotes
18	I	18	Endnotes
19	I	19	Summary
20	I	20	Conclusion
21	I	21	Final Remarks
22	I	22	Appendix A
23	I	23	Appendix B
24	I	24	Appendix C
25	I	25	Appendix D
26	I	26	Appendix E
27	I	27	Appendix F
28	I	28	Appendix G
29	I	29	Appendix H
30	I	30	Appendix I
31	I	31	Appendix J
32	I	32	Appendix K
33	I	33	Appendix L
34	I	34	Appendix M
35	I	35	Appendix N
36	I	36	Appendix O
37	I	37	Appendix P
38	I	38	Appendix Q
39	I	39	Appendix R
40	I	40	Appendix S
41	I	41	Appendix T
42	I	42	Appendix U
43	I	43	Appendix V
44	I	44	Appendix W
45	I	45	Appendix X
46	I	46	Appendix Y
47	I	47	Appendix Z
48	I	48	Appendix AA
49	I	49	Appendix AB
50	I	50	Appendix AC
51	I	51	Appendix AD
52	I	52	Appendix AE
53	I	53	Appendix AF
54	I	54	Appendix AG
55	I	55	Appendix AH
56	I	56	Appendix AI
57	I	57	Appendix AJ
58	I	58	Appendix AK
59	I	59	Appendix AL
60	I	60	Appendix AM
61	I	61	Appendix AN
62	I	62	Appendix AO
63	I	63	Appendix AP
64	I	64	Appendix AQ
65	I	65	Appendix AR
66	I	66	Appendix AS
67	I	67	Appendix AT
68	I	68	Appendix AU
69	I	69	Appendix AV
70	I	70	Appendix AW
71	I	71	Appendix AX
72	I	72	Appendix AY
73	I	73	Appendix AZ
74	I	74	Appendix BA
75	I	75	Appendix BB
76	I	76	Appendix BC
77	I	77	Appendix BD
78	I	78	Appendix BE
79	I	79	Appendix BF
80	I	80	Appendix BG
81	I	81	Appendix BH
82	I	82	Appendix BI
83	I	83	Appendix BJ
84	I	84	Appendix BK
85	I	85	Appendix BL
86	I	86	Appendix BM
87	I	87	Appendix BN
88	I	88	Appendix BO
89	I	89	Appendix BP
90	I	90	Appendix BQ
91	I	91	Appendix BR
92	I	92	Appendix BS
93	I	93	Appendix BT
94	I	94	Appendix BU
95	I	95	Appendix BV
96	I	96	Appendix BW
97	I	97	Appendix BX
98	I	98	Appendix BY
99	I	99	Appendix BZ
100	I	100	Appendix CA

Alphabet Arabe

Valeur	Nom	Finales	Mediantes	Initiales	II Mauritanique ou Occidental	I Cuphique ou Oriental
A	Alif	ا ا	ا	ا ا	A LL1	LL1
B	Be	ب ب ب	ب ب	ب ب ب	B د د	ل ل ل
T	Te	ت ت ت	ت ت	ت ت ت	G ح ح ح	ح ح ح
TZ	Thse	ث ث ث	ث ث	ث ث ث	D د د د	د د د
G	Gjim	ج ج	ج	ج ج	H 6 d ه ه	ه ه ه
H	Ilha	ح ح	ح	ح ح	V 9 9 9	و و و
CH	Cha	خ خ	خ	خ خ	Z ر ر ر	د د د
D	Dal	د د	د	د د	Ch ح ح ح	ح ح ح
DZ	Dhsal	ذ ذ	ذ	ذ ذ	T ط ط ط	ط ط ط
R	Re	ر ر ر	ر	ر ر ر	I د د د	S ل ل
Z	Zc	ز ز ز	ز	ز ز ز	C ط ط ط	د د د
S	Sin	س س س	س	س س س	L ل ل ل	ل ل ل
S1	Sjin	ش ش ش	ش	ش ش ش	M م م م	م م م
S	Sad	ص ص ص	ص	ص ص ص	N د د د	ل ل ل
D	Dad	ض ض ض	ض	ض ض ض	S س س س	س س س
T	Ta	ط ط	ط	ط ط	Hh ع ع ع	ح ح ح
D	Da	ظ ظ	ظ	ظ ظ	Ph و و و	و و و
y	Ain	ع ع	ع	ع ع	Ts ص ص ص	ط ط ط
G	Gain	غ غ	غ	غ غ	K و و و	و و و
PH	Phe	ف ف ف	ف	ف ف ف	R ر ر ر	د د د
K	Kaf	ق ق ق	ق	ق ق ق	Sch س س س	س س س
C	Kef	ك ك ك	ك	ك ك ك	Tz د د د	ل ل ل
L	Lam	ل ل ل	ل	ل ل ل	Th د د د	ل ل ل
M	Mim	م م م	م	م م م	Ch ح ح ح	ح ح ح
N	Nun	ن ن ن	ن	ن ن ن	Dhs د د د	د د د
W	Vau	و و و	و	و و و	Dz ص ص ص	ط ط ط
H	He	ه ه ه	ه	ه ه ه	Thz ك ك ك	ط ط ط
J	Je	ي ي ي	ي	ي ي ي	Gch ع ع ع	ح ح ح
La	Lamalif	لا لا	لا	لا لا	La لا	لا

<p>ALPHABETICAL INDEX</p>	<p>INDEX</p>	<p>INDEX</p>
A	B	C
D	E	F
G	H	I
J	K	L
M	N	O
P	Q	R
S	T	U
V	W	X
Y	Z	AA
AB	AC	AD
AE	AF	AG
AH	AI	AJ
AK	AL	AM
AN	AO	AP
AQ	AR	AS
AT	AU	AV
AW	AX	AY

ALPHABET ARABE, TURC, PERSAN.

Voyelles Arabes.

Valeur	Exemple	Nom Turc	Nom Arabe.	Fig et Situa ^{non}	
a clair comme dans	نَصَرَ	nassara	Ustun	Alfattho	بَ
e ou i comme dans	بَسْرِي	besarirahi	Kesré	Alkafro	بِ
o ou u comme dans	بَدْرُكُم	βodurokom	Vturu	Atddhammo	بُ

Voyelles Tanouin ou Nummations.

an	comme	كِتَابًا	Ketaban	Tanouin Ifatthi	تَوِينُ الْفَتْحِ	بَ
in	comme	كِتَابِ	Ketabin	Tanouin Ikafri	تَوِينُ الْكَسْرِ	بِ
on	comme	كِتَابٌ	Ketabon	Tanouin tddhammi	تَوِينُ الضَّمِّ	بُ

NOTES ORTOGRAPHIQUES

Hamza Wesla Madda Giezma Teschdid

Distinctions ou Ponctuations

* ة * . 66

Les Turcs et les Persans ont Cinq Lettres deplus que les Arabes,

Sçavoir.	Valeur.	Nom.	Figure.	Exemple.
P. Comme dans Pere.	P.	Pe.	پ	Padischah بادشاه
C. Comme dans Cecita.	C. Italic.	Tchim.	چ	Tchelebi چلبی
G. Comme dans Gallant.	Ghi.	Kef-agemi.	گ	Gueuz گوز
N. Comme dans Autun.	N. Finale des François.	Saghyr Nun.	ن	Babanun بابانن
J. Comme dans Jamaa.	J. François.	Ze-agemi.	ژ	Tanun ژنن

Exemple & Lecture de l'Ecriture Arabique

بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ * اَلْحَمْدُ لِلّٰهِ رَبِّ الْعَالَمِیْنَ *
Bism - illah - irrahman - irrahimi . alhamdo lillahi Rabb - ilaalamina :

اَلرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ * مَلِكِ یَوْمِ الدِّیْنِ * اِیَّاهِ نَعْبُدُ وَ اِیَّاهِ
Arrahman - irrahimi : Maleki yawm - eddini : Eüüka naaboudou, oua Eüüka

نَسْتَعِیْنُ * اِهْدِنَا الصِّرَاطَ الْمُسْتَقِیْمَ صِرَاطَ الَّذِیْنَ اَنْعَمْتَ عَلَیْهِمْ غَیْبِ
Nastainou : Ihdina asirat el - moustakima, Sırat - alladhıwına anaamta alahim gar

اَلْمَغْضُوْبِ عَلَیْهِمْ وَلَا الضَّالِّیْنَ * اٰمِیْنُ *
il - magdoubi alahim, oua la addalina . Amına .



ALPHABETS.

	N ^o 1. <i>Egyptien.</i>	N ^o 2.	N ^o 3. <i>Phénicien.</i>	N ^o 4.	N ^o 5.	N ^o 6. <i>Palmyrenien.</i>	N ^o 7. <i>Syro-galiléen.</i>	Heb.	Nom.	Val.
1	Ⲁ Ⲁ	Ⲁ Ⲁ Ⲁ	Ⲁ	Ⲁ Ⲁ	Ⲁ	Ⲁ	Ⲁ	Ⲁ	<i>Aleph.</i>	<i>a. c. i. o. u.</i>
2	Ⲃ	Ⲃ Ⲃ	Ⲃ	Ⲃ Ⲃ Ⲃ	Ⲃ	Ⲃ	Ⲃ	Ⲃ	<i>Beth.</i>	<i>B.</i>
3				Ⲅ	Ⲅ			Ⲅ	<i>Ghimel.</i>	<i>Gh.</i>
4	Ⲅ	Ⲅ Ⲅ	Ⲅ	Ⲅ Ⲅ Ⲅ	Ⲅ	Ⲅ	Ⲅ	Ⲅ	<i>Daleth.</i>	<i>D.</i>
5	Ⲇ Ⲇ	Ⲇ	Ⲇ	Ⲇ	Ⲇ	Ⲇ	Ⲇ	Ⲇ	<i>He.</i>	<i>H.</i>
6	Ⲉ	Ⲉ	Ⲉ	Ⲉ	Ⲉ	Ⲉ	Ⲉ	Ⲉ	<i>Vau.</i>	<i>o. ou.</i>
7	Ⲋ			Ⲋ	Ⲋ	Ⲋ	Ⲋ	Ⲋ	<i>Zain.</i>	<i>Ze.</i>
8	Ⲍ	Ⲍ	Ⲍ	Ⲍ	Ⲍ	Ⲍ	Ⲍ	Ⲍ	<i>Heth.</i>	<i>H'asp.</i>
9						Ⲏ	Ⲏ	Ⲏ	<i>Teth.</i>	<i>T.</i>
10	Ⲑ	Ⲑ		Ⲑ	Ⲑ	Ⲑ	Ⲑ	Ⲑ	<i>Jod.</i>	<i>I.</i>
11	Ⲓ	Ⲓ		Ⲓ	Ⲓ	Ⲓ	Ⲓ	Ⲓ	<i>Caph.</i>	<i>K.</i>
12	Ⲕ	Ⲕ		Ⲕ	Ⲕ	Ⲕ	Ⲕ	Ⲕ	<i>Lamed.</i>	<i>L.</i>
13	Ⲗ	Ⲗ	Ⲗ	Ⲗ	Ⲗ	Ⲗ	Ⲗ	Ⲗ	<i>Mem.</i>	<i>M.</i>
14	Ⲙ	Ⲙ	Ⲙ	Ⲙ	Ⲙ	Ⲙ	Ⲙ	Ⲙ	<i>Noun.</i>	<i>N.</i>
15	Ⲛ	Ⲛ		Ⲛ	Ⲛ	Ⲛ	Ⲛ	Ⲛ	<i>Samech.</i>	<i>S.</i>
16	Ⲝ	Ⲝ	Ⲝ	Ⲝ	Ⲝ	Ⲝ	Ⲝ	Ⲝ	<i>Ain.</i>	<i>a. c. i. o. ou. guttur.</i>
17						Ⲟ	Ⲟ	Ⲟ	<i>Ph.</i>	<i>P. Ph.</i>
18		Ⲡ Ⲡ		Ⲡ	Ⲡ	Ⲡ	Ⲡ	Ⲡ	<i>Tzade.</i>	<i>Tz.</i>
19	Ⲣ	Ⲣ	Ⲣ	Ⲣ	Ⲣ	Ⲣ	Ⲣ	Ⲣ	<i>Coph.</i>	<i>K.</i>
20	Ⲥ	Ⲥ	Ⲥ	Ⲥ	Ⲥ	Ⲥ	Ⲥ	Ⲥ	<i>Resch.</i>	<i>R.</i>
21	ⲧ	ⲧ	ⲧ	ⲧ	ⲧ	ⲧ	ⲧ	ⲧ	<i>Sin ou Schin.</i>	<i>S. Sch.</i>
22	ⲉ	ⲉ	ⲉ	ⲉ	ⲉ	ⲉ	ⲉ	ⲉ	<i>Thau.</i>	<i>Th.</i>

Des Hauts et vice del.

Nic. et Sculp.

The Journal of the
1847

Date	Particulars	Debit	Credit	Balance
Jan 1	Balance			100.00
Jan 2	Wages	5.00		95.00
Jan 3	Expenses	2.00		93.00
Jan 4	Income		10.00	103.00
Jan 5	Wages	8.00		95.00
Jan 6	Expenses	3.00		92.00
Jan 7	Income		15.00	107.00
Jan 8	Wages	6.00		101.00
Jan 9	Expenses	4.00		97.00
Jan 10	Income		20.00	117.00
Jan 11	Wages	7.00		110.00
Jan 12	Expenses	5.00		105.00
Jan 13	Income		25.00	130.00
Jan 14	Wages	9.00		121.00
Jan 15	Expenses	6.00		115.00
Jan 16	Income		30.00	145.00
Jan 17	Wages	10.00		135.00
Jan 18	Expenses	7.00		128.00
Jan 19	Income		35.00	163.00
Jan 20	Wages	11.00		152.00
Jan 21	Expenses	8.00		144.00
Jan 22	Income		40.00	184.00
Jan 23	Wages	12.00		172.00
Jan 24	Expenses	9.00		163.00
Jan 25	Income		45.00	208.00
Jan 26	Wages	13.00		195.00
Jan 27	Expenses	10.00		185.00
Jan 28	Income		50.00	235.00
Jan 29	Wages	14.00		221.00
Jan 30	Expenses	11.00		210.00
Jan 31	Income		55.00	265.00

The following is a list of the names of the persons who have been admitted to the membership of the Society since the last meeting. The names are given in the order in which they were admitted.

Name	Date
John Smith	Jan 15
Mary Jones	Jan 20
Robert Brown	Jan 25
Sarah White	Jan 30
James Green	Feb 5
Elizabeth Black	Feb 10
William Grey	Feb 15
Ann King	Feb 20
Thomas Lee	Feb 25
Margaret Hall	Feb 30